REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

MEMBRES DE L'INSTITUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME XIV

(66e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1940

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CRÉON ET SON FILS

ἆρα μή (Soph., *Ant.* 632).

Masqueray traduit ἆρα μὴ πάρει négativement (*ne viens-tu pas* ?), Jebb affirmativement (*art come?*). Laquelle de ces deux traductions est juste? Ni l'une ni l'autre, ce me semble, car ce que Créon demande est : *serais-tu venu*, ἆρ' ἀφιγμένος ἂν εἴης ; La langue anglaise n'a pas d'équivalent pour ce conditionnel futur de la vérification d'un acte passé. De là l'erreur de Jebb, apparemment, puisqu'il dit dans une note « can it be that? » ce qui paraît indiquer qu'il comprend la valeur de ἆρα μή. Créon demande : « Serait-il vrai que tu viens plein de fureur contre ton père, ou, comme je l'espère, te suis-je toujours cher, quels que soient mes actes? » Il ne *veut* pas que son fils vienne λυσσαίνων (μή étant le négatif de la volonté), ne veut pas le croire au moins. Hémon a été toujours le plus dévoué des fils, et certes il ne peut en vouloir à son père d'avoir fait ce qu'il devait faire dans l'intérêt de l'État.

« Jamais à son sujet un roi n'est redevable. »
« Und Albrecht? Wird er einverstanden sein? »
« Einverstanden ? Danach hab'ich wahrhaftig nicht gefragt. Das, denk'ich, versteht sich von selbst! Er sagt ja; ob gern oder ungern, schnell oder langsam, das kümmert nicht mich. » (Hebbel, *Agnes Bernauer* 1. 6).

Le négatif μή indique que Créon écarte une pensée désagréable (μή γένοιτο), secoue la tête, μὰ Δί' οὐκ ἂν εἴη τοῦτό γε > < νὴ Δί' ἔστι ταῦτα, i. e. σοὶ μὲν ἡμεῖς φίλοι, c'est-à-dire, « il est tout naturel que mon fils soit furieux, *hoffentlich aber nicht.* » Ce que nous mettons dans un ton, un geste, un haussement d'épaules, les Grecs le mettaient dans des mots (τοί, πού, δή, ἆρα μή).

La parole enfante les pensées ; elle est comme un miroir, qui reflète ce qui travaille le cœur de l'homme. En allemand à peu près : *Du kommst doch etwa nicht voll Zorn* ; en espagnol : *no vienes enojado verdad?* et en français : « Evidemment on pourrait croire que tu t'emportes contre ton père, mais tu ne le fais pas.

Voilà qui est entendu n'est-ce pas? » C'est sur ce ton-là que Créon questionne Hémon.

Nous disputons encore aujourd'hui sur des questions depuis longtemps résolues, ce qui n'inspire pas une grande confiance dans les méthodes de nos recherches modernes. Un savant anglais vient de dire que les questions à résoudre pour la présente génération d'érudits sont plus larges que jadis, que *maintenant* c'est « prouvé » qu'il n'y a qu'*un* ἆρα dans Thucydide, que ἆρα μή « positively does not expect a negative answer, is never used by the orators and is, in fact, an exceedingly rare combination »[1]. Mais on savait tout cela au siècle dernier, ἐν σπαργάνοις ἔτ' ὄντων ces naissants savants. Au fait, presque quarante ans se sont écoulés depuis que je l'ai « prouvé » moi-même, et j'ai étendu ma recherche jusqu'au troisième siècle de notre ère[2]. Je ne suis donc nullement flatté d'entendre un *vir doctus* traiter doctement une de mes études, citée même dans l'ouvrage dont il rend compte, comme si elle n'existait pas. En vérité, la Vérité loge dans un puits, et quand on la tire au dehors, elle y retombe.

Chez les poètes il n'y a que trois exemples de ἆρα μή : Soph. *El.* 446 ἆρα μὴ δοκεῖς | λυτήρι' αὐτῇ ταῦτα τοῦ φόνου φέρειν, *Ant.*, 632, Esch. *Sept.* 208 ὁ ναύτης ἆρα μὴ 'ς πρῷραν φυγὼν | πρύμνηθεν ἦρε μηχανὴν σωτηρίας;

Créon pense qu'Hémon est un mauvais citoyen qui ne veut pas obéir à ses chefs, qui ne sait se plier à ce qui a été décidé par les autorités : κλύειν χρὴ τῶν ἐν τέλει, comme dit Agamemnon à Odysseus (*Ai.* 1352).

> Mais on doit ce respect au pouvoir absolu,
> De n'examiner rien quand un roi l'a voulu.

Si les coupables restaient impunis, il n'y aurait jamais aucune stabilité dans les lois. L'État, c'est moi, πόλις γὰρ ἔστι πᾶσα τῶν ἡγουμένων (*Ph.* 386). Il faut un chef à la tête de l'État pour maintenir l'ordre, puisqu'il finirait par sombrer dans l'abîme, si l'insolence et la liberté de tout faire demeuraient impunies. Voilà les arguments de Créon, et il discute bien. Mais Hémon trouve toujours de bonnes réponses, qui se résument en une seule réplique : son père méprise les lois des dieux en interdisant d'ensevelir les morts. On devrait en vérité être respectueux de

---

1. *American Journal of Philology*, LIX, pp. 490 sqq.
2. *Questions with μή and ἆρα μή*, Studies in Honor of Basil Lanneau Gildersleeve, pp. 427-434.

l'autorité et fort soumis aux lois de l'État, mais les lois des dieux sont supérieures aux lois des hommes. Créon n'écoute pourtant pas les paroles raisonneuses de son fils ; il oublie tout sentiment naturel et devient féroce ; son visage s'enflamme et sa voix devient rageuse : un flot de colère paralysant sa raison le jette dans une fureur ataxique, qui se traduit par cette explosion volcanique : « Emmène cette femme odieuse afin qu'elle meure sur-le-champ sous les yeux de son fiancé ! » Sur quoi Hémon s'élance au dehors en s'écriant que son père ne le reverra jamais. Avec la colère, dans son cœur est entrée la haine. Le chœur remarque que le jeune homme s'en est allé transporté de fureur : νοῦς δ' ἐστὶ τηλικοῦτος ἀλγήσας βαρύς.

Mit den Gebärden eines wütenden sah ich ihn eben diesen Saal verlassen.

Schiller, *Don Carlos*, 1. 1.

Hémon, aussitôt qu'il s'est présenté devant son père, comprend que le roi compte sur son obéissance complète.

Je le veux, obéis; tu ne la suivras pas.

De Bornier, *La Fille de Roland*, 2. 1.

Mais la haine de Hémon n'est pas contre le destin, comme celle du fils de Ganelon ; elle est plus personnelle. Il ne commet pourtant pas l'acte odieux que les éditeurs lui font commettre à l'égard de son père (1232), *lui cracher au visage*. Même la nouvelle édition de Liddell and Scott propage encore cette fausse explication du texte — « *spat* in his face ». Autant traduire ἀπέπτυσα par *je crache* (Eur. *Hipp.* 614, Esch. *Prom.* 1070). Hémon accueillit Créon, non comme celui-ci avait espéré, mais avec un visage menaçant. Fronçant les sourcils, il lui donne un regard de dégoût, d'aversion et de mépris le plus profond, πτύσας προσώπῳ (> < μειδιάσας προσώπῳ, Platon, *Euth.* 257 E) [1]. En pensant à sa fiancée si cruellement immolée le jeune homme a son père en horreur, le regarde avec répugnance et une colère si furieuse qu'elle tourne à la folie. « Welch ein Schurke wär'

1. Quand Démosthène caractérise Eschine comme διαπτύων τοὺς ἄλλους, il ne veut pas dire que son rival aborde des gens en leur crachant au visage, mais les méprisant profondément. Hémon tourne vers son père un visage contracté, hostile, renfrogné — κοὐδὲν ἀντειπών. Le langage intérieur ne peut s'exprimer au dehors ; il n'a ni sa grammaire ni son dictionnaire établis. Créon est simplement un homme *conspué*. Au vers 663 il n'ordonne certes pas à son fils de « cracher » au visage de sa fiancée, quand il dit πτύσας. Cf. ἀπόπτυστος, κατάπτυστος (= μισητός), Eur. *Bacch.*, 1019 γελῶν προσώπῳ, Sapho, *Aphrod.* μειδιαίσασ' ἀθανάτῳ προσώπῳ.

ich, wenn ich auf Euch hörte », s'écrie Albrecht, « Nein, nein! Die Hölle über mich, aber Blut für Blut! » (*Agnes Bernauer*). Hémon aussi, dans un accès d'égarement, veut tuer son père, parce qu'il est Αἰμων μαινόμενος. Mais cet entraînement frénétique est suivi d'un remords violent : il en a honte, et tout éperdu d'amour et hors de soi, après avoir tiré son épée contre Créon, il la tourne contre lui-même.

La première réponse d'Hémon à l'interrogation ἆρα μή est diplomatique — πάτερ, σὸς εἰμί. Le fils suivra les *sages* conseils du père. De la même manière Albrecht : « Ich bin in *billigen* Dingen sein gehorsamer Sohn. » Don Rodrigue, au contraire, pense que νόμον κάλλιστον πειθαρχεῖν πατρί (Soph. *Tr.* 1177) :

« Je me dois à mon père avant qu'à ma maîtresse ». Les paroles de Hémon aussi paraissent indiquer soumission totale à l'autorité paternelle. Créon affirme que *tout* doit venir après la décision du père (640), tandis qu'Hémon soutient que la *raison* est ὑπέρτατον (684) ; le raisonnable est l'inséparable ami de la justice et de la vérité ; mais il n'ose pas dire cela carrément. Ainsi a-t-il recours à un artifice — il rapporte le langage d'autrui. Aristote souligne son adresse (*Rhet.* 3. 17). Ayant vu qu'il ne peut pas apaiser le courroux de Créon, il devient fort. Les amoureux ne se rebutent pas aisément, ἄμαχος Ἀφροδίτα (800), Ἔρως ἀνίκατε μάχαν (781). Le cœur ne raisonne, ne calcule point, mais dans un combat entre l'amour et la raison, c'est toujours celui-là qui triomphe. Créon, exaspéré par cette opiniâtre résistance, a beau dire

Taisez-vous et soyez averti
Qu'on se rend criminel à prendre son parti,

le fils n'obéira point.

La première de *Don Carlos* durait de cinq heures jusqu'à minuit. La première édition (1787) contint 6282 vers, à peu près cinq fois plus que *Les Trachiniennes* (1278). Le *volume* de la pièce de Schiller est encore plus grand, puisque trois cent sept vers de la tragédie de Sophocle sont des lyriques. Le poète grec savait la juste mesure ; la pièce de Schiller est démesurément longue.

λυσσαίνων
Young hot colts being raged do rage the more.
Shakespeare, *Richard III*, 2. 1. 70.

Le verbe λυσσαίνειν ne se trouve pas ailleurs. Quelques éditeurs adoptent la leçon de L, θυμαίνων ; mais elle est à rejeter, étant, à mon avis, la note marginale de quelque zélé glossa-

teur de textes. Même Jebb dit que λυσσαίνων « at first sight seems too strong. » Mais ce n'est pas sans dessein que Sophocle emploie le mot ici, c'est pour faire pressentir aux auditeurs la λύσσα de Hémon quand il tombe en démence (λύσσα : λυσσαίνων : : ὀργή : ὀργαίνων). Créon ne sait comme il dit vrai en se servant de λυσσαίνων. C'est de l'ironie tragique. Les spectateurs s'aperçoivent de la portée funeste de ce participe, et ils s'en souviendront quand le messager leur raconte la scène dans la caverne, où Hémon, la raison tourbillonnant dans son cerveau, la folie battant de ses ailes les parois intérieures de son crâne et des idées les plus sinistres lui traversant la cervelle, veut tuer son père. Λύσσα est *dea furoris, Wahnsinn, Raserei.* Mais λυσσαίνων est plus que *wahnsinnig*, puisqu'un participe est, pour ainsi dire, un adjectif toujours prêt à s'exercer, à se mettre en œuvre. Chez Homère λύσσα signifie *fureur martiale*, mais chez les tragiques c'est μανία, et ici λυσσαίνων fait allusion à ce qui va arriver dans le sépulcre vivant d'Antigone. Créon ne soupçonne point comme la fureur de son fils deviendra violente. Si le poète avait voulu dire tout simplement *étant en colère*, il se serait servi de ὀργαίνων, χαλεπαίνων, ὀρινόμενος, ὀργιζόμενος, παροξυνόμενος, χολούμενος, ou θυμαίνων. Créon lui-même est gonflé de colère, mais Hémon tombera en *un délire* de colère, hors de son bon sens. Cf. le vers 492, où Ismène extravague, λυσσῶσαν αὐτὴν οὐδ' ἐπήβολον φρενῶν, et *O. T.* 1258, où Œdipe dans sa fureur s'élance sur la double porte (λυσσῶντι δ'αὐτῷ). Lorsque Créon conjure Hémon de sortir de la caverne nulle lueur tendre n'illumine les yeux du fils : il contemple son père avec un dédain féroce. Mais il ne lance point d'imprécations et d'injures, comme Albrecht : il ne donne qu'un regard chargé d'une haine mortelle. Sophocle connaît son métier mieux que personne. Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse. Don Carlos se réconcilie avec son père, « Ich hasse meinen Vater nicht » (306), mais Hémon hait irréconciliablement ; le traitement cruel de sa bien-aimée l'avait amené à la *Raserei*, et il jette à son père un regard atroce de rancune : de son œil rayonne une de ces haines qui ne pardonneront jamais. Le cercle est complet ; le père a dit λυσσαίνων à son insu au commencement, et Λύσσα a assailli le fils à la fin.

La phrase ἆρα μή appartient au *sermo familiaris*, et il est fort significatif que Sophocle daigne l'employer ici. Créon parle à Hémon familièrement, lui jette un bras autour de la taille, pour ainsi dire : « Mon fils, je comprends que tu as dû souffrir de ce que j'ai fait, de ce qu'il m'a fallu faire, mais tu as réfléchi, n'est-ce pas ? Tu vois que je n'ai pas pu faire autrement, et tu vas

m'obéir, sans rancune, en demeurant mon fils aimé et aimant ? » Cf. 1230 ἔξελθε, τέκνον, ἱκέσιός σε λίσσομαι.

On n'a pas encore étudié suffisamment l'effet esthétique de la syntaxe et du vocabulaire sur le style des auteurs grecs. Ce qui convient à un genre n'est pas approprié à un autre. Isocrate n'emploie jamais ἑαυτοῦ, etc., mais toujours la forme dissyllabique αὑτοῦ. C'est plus majestueux, pompeux, imposant, étant tragique ; ἆρα μή au contraire appartient au langage du peuple, et se trouve par conséquent en prose seulement chez Platon et Xénophon, dans des dialogues, et même là il n'y en a qu'une douzaine d'exemples. Le μή interrogatif, sans ἆρα, n'est pas si rare, mais il y en a plus d'exemples dans le Nouveau Testament que dans la littérature entière, depuis Homère jusqu'à Plotin et Philostrate. Même μῶν est plus fréquent chez Platon que μή, et μῶν μή et μῶν οὐ ne sont pas rares.

Sophocle savait que rien mieux que ce ἆρα μή de prime abord ne pourrait indiquer à l'auditoire l'état de l'âme de Créon, son attitude envers son fils, quand celui-ci soudain comparaît devant lui.

J. E. Harry.

Bard College,
Columbia University.

CONJUGAISON ET HISTOIRE DES VERBES SIGNIFIANT VENDRE

(πέρνημι, πωλέω, ἀποδίδομαι, ἐμπολῶ)

L'étymologie de πέρνημι « vendre » est connue : le mot appartient à une racine dissyllabique **perə-/*prā-* et la structure du présent à nasale πέρνημι (en éolien, avec le degré zéro attendu πόρναμεν· πωλεῖν [Hesychius]), qui répond à l'irlandais *renim* « vendre », a été élucidée par A. Meillet (*Mélanges Vendryes*, p. 275 et suiv.). Le vocalisme *e* du présent s'explique peut-être par l'analogie de l'aoriste ἐπέρασσα. C'est encore A. Meillet qui a remarqué (*B. S. L.* XXVI, p. 13) que πέρνημι, ἐπέρασσα est bientôt sorti de l'usage et a été remplacé par πωλέω. Quelle est cette racine **perə-* représentée par πέρνημι, irl. *renim* ? On a l'habitude de l'identifier avec la racine signifiant traverser et transporter, attestée par περάω, πέραν, πέρα, περαῖος, sans doute πείρω, etc... Ce rapport ne doit pas être nécessairement rejeté, mais il ne s'impose pas pour l'indo-européen ; les emplois du présent dans les textes irlandais qui malheureusement ne représentent jamais un état de langue très archaïque, ne permettent pas de le confirmer [1].

Qu'il s'agisse d'un rapport ancien ou d'une relation suggérée par l'étymologie populaire, cette relation est constamment sentie dans le grec homérique ainsi qu'il ressort de l'examen des exemples : à l'aoriste : Φ 78 καί μ' ἐπέρασσας...Λῆμνον ἐς ἠγαθέην « tu m'as vendu dans la divine Lemnos » ; — Φ 40 μιν Λῆμνον ἐυκτιμένην ἐπέρασσε | νηυσὶν ἄγων « il l'avait emmené sur ses nefs et vendu dans la belle Lemnos ; — de même ο 428 πέρασαν δὲ με δεῦρ' ἀγαγόντες ; — ο 387 νηυσὶν λάβον ἠδὲ πέρασσαν ; — ξ 297 κεῖθι δέ μ' ὡς περάσειε καὶ ἄσπετον ὦνον ἕλοιτο ; — Φ 102 l'idée de transport à l'étranger n'est pas expresse, mais se trouve certainement impliquée : καὶ πολλοὺς ζωοὺς ἕλον καὶ ἐπέρασσα. C'est cet aoriste qui se trouve le plus souvent attesté : il s'emploie toujours à

1. Voir les exemples chez M.-L Sjoestedt, *L'aspect verbal et les formations à affixe nasal en celtique*, p. 144.

propos de captifs que l'on vend au loin. On a au futur Φ 454 δήσειν καὶ περάαν νήσων ἐπὶ τηλεδαπάων ; au parfait Φ 58 Λῆμνον ἐς ἠγαθέην πεπερημένος « vendu dans la divine Lemnos ». Enfin au présent : X 45 περνὰς νήσων ἐπὶ τηλεδαπάων « (mes fils) qu'il vend dans des îles lointaines » ; — Ω 752 πέρνασχ' ὅν τιν' ἔλεσκε πέρην ἁλὸς ἀτρυγέτοιο « tous ceux qu'il prenait il allait les vendre au delà de la mer immense » ; — enfin dans un passage où il ne s'agit plus d'exporter des captifs, mais des objets, Σ 292 πολλὰ δὲ δὴ Φρυγίην καὶ Μηονίην ἐρατεινὴν | κτήματα περνάμεν' ἵκει « que de richesses, vendues, sont parties pour la Phrygie et la Méonie ».

Le rapport avec l'idée « d'exportation, de transport au loin » est particulièrement sensible lorsque le verbe est construit avec un complément de lieu (prépositions ἐπὶ et ἐς) ou avec l'expression νηυσὶν ἄγων ; ce rapport est souligné dans l'exemple de Ω 752 par le rapprochement avec πέρην.

C'est avec le même sens que s'emploie le verbe dans quelques textes posthomériques : *Hymne à Déméter*, 132 περάσαντες, Hipponax 43 [Diehl] περνᾶσι, Théognis 1215, περνᾶσι, où il s'agit toujours de la vente de captifs ; le verbe signifie parfois vendre en général, Hipponax 48 [Diehl] περνᾷς, Euripide *Cycl.* 271, περνάντα ; enfin au figuré Pindare *Isth.* II, 7 ἐπέρναντο et Aristophane *Cavaliers* 176 πέρνατα (dans la bouche d'un esclave la forme n'est peut-être pas attique, voir Schulze, *Kleine Schriften*, p. 707, note 2).

Mais chez Homère, qu'il s'agisse d'un rapport étymologique remontant à l'indo-européen ou d'un contact établi en grec même, tous les textes supposent pour πέρνημι à la fois le sens de vendre et celui de transporter au loin ; ce fait confirme ce que nous savons par ailleurs de l'importance du commerce d'exportation dès la plus haute antiquité grecque[1]. Il s'agit presque toujours d'une vente particulière, celle de captifs, si bien que l'on ne peut pas dire que le verbe signifie vendre en général. Enfin on remarque que comme on s'y attend seul l'aoriste est fréquent. Du thème de présent on ne trouve chez Homère que deux participes (Σ 292, X 45) et un itératif (Ω 752).

Ce sens particulier du présent πέρνημι et de l'aoriste ἐπέρασα a exercé une influence sur la conjugaison même du verbe. La flexion de πέρνημι s'est trouvée à la fois en contact et en concurrence avec celle de περάω « traverser, faire traverser, franchir ».

1. Cf. W. Schulze, *Kleine Schriften*, p. 203, note.

Ce verbe s'emploie au présent, περάω, περόω dans des formules du type πολιὴν περόωσι θάλασσαν (ζ 272, cf. encore ε 174, 176, η 35, θ 561, ι 323) ou bien avec un complément prépositionnel περάαν ἐπὶ οἰνόπα πόντον (B 613) ; deux passages semblent admettre un sens factitif,

ι 129 οἷά τε πολλὰ
ἄνδρες ἐπ' ἀλλήλους νηυσὶν περόωσι θάλασσαν

« comme les humains font passer les uns chez les autres les marchandises en foule »

δ 709 où le sens factitif n'est pas nécessaire αἵ θ' ἅλὸς ἵπποι
ἀνδράσι γίνονται περόωσι δὲ πουλὺν ἐφ' ὑγρήν

« ces chevaux de la mer pour les guerriers, les font passer sur la vaste mer » ; mais il faut supposer probablement un changement de sujet et suppléer ἄνδρες devant περόωσι [1]. A l'aoriste on a περήσαμεν εὐρέα πόντον (ω 118), de même περῆσαι (λ 158) ; ou διὲκ Ὠκεανοῖο περήσῃς (κ 508) ; enfin avec une autre graphie de l'aoriste sur laquelle nous aurons à revenir καὶ δὴ τόδε λαῖτμα διατμήξας ἐπέρασσα (ε 409).

Ces emplois du verbe περάω se réfèrent à un sens premier de « traverser » : en parlant de la pluie, περάασκε (ε 480 = τ 442) ; d'un ruisseau περῶντα (Φ 283) ; d'un fossé περάαν (M 63), πέραον (Π 367), περησέμεναι (M 200 = 218), περῆσαι (M 53). L'aoriste ἐπέρησε est employé à propos de traits qui traversent une partie du corps (Δ 460 = Z 10, Δ 502, N 652, Π 346 = κ 162, Φ 594) ; ou à propos des portes d'Hadès (E 646, Ψ 71).

La signification de « franchir la mer » apparaît comme un emploi particulier d'une racine de sens général. D'autre part il existe un rapport entre les deux verbes signifiant « traverser », et « vendre au loin », ce dernier étant senti comme une sorte de factitif de l'autre. Dans la conjugaison les deux verbes ont agi l'un sur l'autre. Les deux présents sont nettement distingués : à πέρνημι « vendre », s'oppose περάᾳ, περόωσι, περάαν, περῶντα « traverser » qui semble de structure moins archaïque [2].

Au futur le verbe πέρνημι présente une fois un thème contracte περάαν (Φ 454). Cette forme comportait l'inconvénient d'être identique à l'infinitif présent περάαν « traverser » (ε 174, B 613, M 63). Le verbe περάω, de son côté, a constitué un futur en -ήσω : περησέμεναι (M 200, 218), περήσειν (E 646).

---

1. Ce vers a d'ailleurs été condamné par V. Bérard.
2. Sur la structure de ce présent voir Meister, *Homerische Kunstsprache* 94.

A l'aoriste sigmatique πέρνημι dispose d'un thème dissyllabique περα- ce qui semble être le vocalisme normal de ces aoristes[1] : cet aoriste de πέρνημι est fréquent : πέρασσα (Φ 40, 78, 102, ο 387), πέρασαν (ο 428), περάσητε (ο 453), περάσειε (ξ 297).

Au contraire l'aoriste de περάω « traverser » comporte normalement l'η du type τιμάω : πέρησε (Δ 460, 502, E 291, Z 10, M 53, N 652, Π 346, Φ 594, Ψ 71, κ 162, 508, λ 158, ω 118).

On a tendu à distinguer la conjugaison des deux verbes parce qu'ils exprimaient des notions différentes. Mais leurs significations étaient pourtant voisines et les deux flexions ont influé l'une sur l'autre. Nous lisons une fois, ε 409, ἐπέρασσα au sens de « j'ai traversé » : καὶ δὴ τόδε λαῖτμα διατμήξας ἐπέρασσα, alors que l'on attendrait ἐπέρησα (voir, par exemple κ 508). S'agit-il d'une confusion de l'aède ou d'une faute de la tradition qui serait en tout cas ancienne ? il est malaisé d'en décider[2]. D'autre part, si l'aoriste de περάω « traverser » présente une fois la graphie de celui de πέρνημι « vendre », le parfait de πέρνημι chez Homère est bâti comme s'il se rattachait à περάω « traverser » : Φ 58 Λῆμνον ἐς ἠγαθέην πεπερημένος « vendu dans la divine Lemnos ». La forme, manifestement secondaire, et dont on ne trouvera pas d'exemple postérieurement à Homère s'associe évidemment au groupe πέρησε, περήσειν, etc. Il est possible qu'en crétois la conjugaison du verbe vendre ait été également influencée par le présent περάω. Si la lecture de Dareste-Haussoullier-Reinach est correcte on a dans les *Lois de Gortyne* VI, 46 περα[θει au lieu de la forme normale πραθῇ, ce qui s'explique par l'analogie de περάω.

Avec le sens précis d'exporter, de vendre au loin le verbe πέρνημι, tout en s'en distinguant généralement, est en contact avec περάω, ἐπέρησε. Ce contact se produit aussi dans le système nominal : πόρος signifie normalement « passage, moyen » d'où « moyen d'acquérir, acquisition »[3] ; le mot sert d'amorce à πορίζω « procurer » et πορίζεσθαι « se procurer », tandis que se développe parallèlement la série de πορεύω « transporter », πορεύεσθαι « voyager » ; ἔμπορος désigne le passager d'un vaisseau (β 319, ω 300), mais aussi le marchand qui pratique le commerce d'exportation et d'importation : voir, par exemple, Hérodote II, 39 et surtout Platon *République* 371 d où le mot ἔμπορος est opposé à κάπηλος détaillant et se trouve défini comme s'appliquant à ceux qui

1. Cf. ἐκέρασα, ἐδάμασα, ἐσκέδασα, ἐπέτασα, etc...

2. Wackernagel, *Sprachliche Untersuchungen*, p. 252, y voit un témoignage indirect d'un atticisme ἐπέρᾱσα.

3. Sur le rapport entre les notions de vendre et d'acheter, voir p. 23.

vont d'une cité à l'autre[1]. Le vocabulaire relatif au commerce reflète le système économique et distingue le marchand qui vend les produits de son travail, le détaillant, l'importateur.

Au cours de l'histoire du grec le présent πέρνημι s'est perdu. La langue tendait à éliminer les présents en -νημι : à κίρνημι, par exemple, et à σκίδνημι ont été substitués des présents bâtis sur l'aoriste sigmatique, κεράννυμι et σκεδάννυμι, à δάμνημι, toujours d'après l'aoriste, δαμάζω. Dans le cas de πέρνημι l'aoriste n'a pas servi à la constitution d'un présent nouveau : ἐπέρασα est également sorti de l'usage, non seulement parce que cet aoriste présentait la succession de trois brèves (malgré cette structure rythmique des aoristes comme ἐκέρασα ou ἐδάμασα se sont conservés), mais surtout à cause de l'homonymie partielle avec περάω, πέρᾶσα (avec α long) « traverser ». Pour désigner le commerce d'exportation le grec a utilisé des termes techniques nouveaux, en particulier ἐξάγω avec le substantif ἐξαγωγή et l'adjectif ἐξαγώγιμος.

De la racine dissyllabique de πέρνημι il existait un certain nombre de formes du type **prā-*. Outre quelques dérivés nominaux comme πρατήρ, πρᾶσις, on a des formes verbales dont les plus anciennes semblent appartenir au système médio-passif, et d'abord au parfait. Πέπρᾶμαι s'emploie, par exemple, comme πέρνημι à propos de la vente d'esclaves à l'étranger, Hérodote II, 56, Aristophane, *Acharn.* 734 ; ou tout simplement de la mise en vente comme esclave Lysias XXX, 27 ; ce parfait est attesté à propos de la vente à l'encan, Aristophane *Acharn.* 522, Andocide I, 73 ; parfois au figuré Eschyle *Choeph.* 132, Sophocle *Philoct.* 978. A côté de ce parfait a été constitué un aoriste passif ἐπράθην : à propos de la vente comme esclaves (en particulier à l'étranger) Solon 3,25 [Diehl], Hérodote I 156, 196, II 54, 56, Sophocle *Trachin.* 252 ; vendre à l'encan Isée VI, 34, etc. ; voir encore Thucydide VI 95, Andocide I, 133 ; au figuré Eschyle *Choeph.* 915, Euripide *Troy.* 936. Il existe un futur passif à redoublement πεπρᾶσομαι Aristophane *Guêpes* 179, Xénophon *Anab.* VII, 1, 36 qui se trouve, par sa forme, mis en liaison avec le parfait ; πραθήσομαι est rare et non attique Sopater 6 [Kaibel], Septante *Leviticus* XXV, 23 etc.

C'est d'après πέπραμαι qu'a été constitué un parfait résultatif πέπρακα Isée VII 31, Eschine I 29 ; et en parlant d'hommes politiques qui se sont vendus ou qui ont livré les intérêts qui

1. Le sens de κάπηλος, d' ἔμπορος, de ναύκληρος a été plusieurs fois étudié, voir en dernier lieu Finkerstein, *Classical Philology*, XXX (1935), p. 320.

leur étaient confiés Démosthène X 63, XVII 13, XVIII 28, 46, Dinarque I 76.

Enfin pour compléter le système, la langue a créé un présent à redoublement et à suffixe -σκω. On a le moyen πιπράσκομαι Lysias XVIII 20 où l'idée verbale est présentée sous un aspect déterminé comme l'indique le rapprochement de ἀφανίζεται : τὰ μὲν ἀφανίζεται τὰ δὲ πιπράσκεται « une partie de ces biens disparaît l'autre est vendue... » ; et deux fois chez Platon dans des passages où πιπράσκεσθαι semble avoir été choisi à dessein par le philosophe et où la suppression du mot par Burnet est arbitraire : *Sophiste* 224 a : μουσικήν... ἑκάστοτε εἰς πόλιν ἔνθεν μὲν ὠνηθεῖσαν, ἑτέρωσε δὲ ἀγομένην καὶ πιπρασκομένην... καὶ πολλὰ ἕτερα... ἀχθέντα καὶ πωλούμενα, τὸν ἄγοντα καὶ πωλοῦντα μηδὲν ἧττον τῆς τῶν σιτίων καὶ ποτῶν πράσεως ἔμπορον ὀρθῶς ἂν λεγόμενον παρασχεῖν... On observe dans ce passage le groupe ἀγομένην καὶ πιπρασκομένην (« transportée et vendue ») puis ἀχθέντα καὶ πωλούμενά (les choses transportées et mises en vente ») rapproché de ἄγοντα καὶ πωλοῦντα « celui qui les transporte et les met en vente ». Dans le *Phédon* 69 a « καὶ τούτου μὲν πάντα καὶ μετὰ τούτου ὠνούμενα καὶ πιπρασκόμενα τῷ ὄντι ᾖ, καὶ ἀνδρεία καὶ σωφροσύνη... « c'est à ce prix que s'achètent et se vendent authentiquement courage, sagesse... »

Le présent actif πιπράσκω est, lui, tout à fait tardif et n'apparaît pas avant Lucien *Asinus* 32, Plutarque *Moralia* 178 c, *Periclès* 16, ou dans le *Nouveau Testament*, *Actes* II 45 (c'est-à-dire dans un texte relativement littéraire). Dans Plutarque *Périclès* 16 l'emploi du verbe semble assez caractéristique : τοὺς γὰρ ἐπετείους καρποὺς ἅπαντας ἀθρόους ἐπίπρασκεν « il vendait d'un seul coup tous les fruits de l'année ».

Πέρνημι et ἐπέρασα pour des raisons morphologiques et sémantiques et à cause de l'existence de περάω ont rapidement disparu ; le verbe a perdu son sens précis pour signifier vendre à l'encan et vendre en général. Seul est resté vivant le groupe aoriste passif, parfait passif, ἐπράθην, πέπραμαι, sur quoi a été créé un parfait résultatif expressif πέπρακε. C'est à ces formes qu'ont été associés un présent πιπράσκομαι, πιπράσκω, thème déterminé à redoublement ι et à suffixe -σκω, tentative qui n'a connu qu'une médiocre fortune. Quant à l'aoriste actif, rien n'a été substitué à ἐπέρασε qu'une forme ἔπρησε attestée à Samos (Collitz Bechtel IV, p. 887, VIe s. av. J.-C.) que l'on rattache généralement à πέρνημι, mais dont il n'existe pas d'autre exemple.

Les formes de πέρνημι, etc., se sont surtout employées originellement à propos d'esclaves. L'adjectif verbal πόρνη « prostituée »

avec le masculin πόρνος a servi d'amorce à une nouvelle famille de mots (πορνεύω, etc..) de sens bien défini.

*
* *

Le thème de présent qui manquait à ἐπράθην, πέπραμαι a été fourni par πωλέω qui exprimait l'idée de mettre en vente, chercher à vendre : la racine de πέρνημι qui exprimait l'idée d'exporter ou de réaliser une vente était peu propre à exprimer cette notion. Πωλέω est un itératif à vocalisme ω qui entre dans la catégorie des présents comme ὠθέω, πωλέομαι (à côté de πέλομαι). L'étymologie du mot semble établie et le rapprochement avec le germanique v. h. a. *fāli* « qui est à vendre », skr. *paṇate* « troquer », etc., est plausible. Πωλέω est un thème indéterminé qui n'est attesté presque uniquement qu'au présent et à l'imparfait et qui signifie souvent « proposer pour de l'argent, chercher à vendre » avec un sens duratif et conatif sensible. Ce sens apparaît dans des contextes où se trouve un complément de lieu précédé de ἐν : *Épigr. Homér.* XIV 5 εἰν ἀγορῇ πωλεύμενα, ou beaucoup plus tard dans une inscription de Palmyre (*O. G. I.* 629, 83, IIe siècle de notre ère) πωλεῖν ἐν τῇ πόλει etc. D'autres textes permettent encore de préciser le sens πωλεῖν.

Chez Hérodote V 6 πωλέουσι τὰ τέκνα ἐπ' ἐξαγωγῇ « ils mettent en vente leurs enfants pour l'exportation » ; — IX 80 ἐπώλεον πρὸς τοὺς Αἰγινήτας οἱ εἵλωτες ; — I 196 κῆρυξ πωλέεσκε « un crieur les mettait en vente ». Chez Platon *Polit.* 260 d παραδεχόμενοι πωλοῦσι πάλιν οἱ κάπηλοι « après s'être procuré une marchandise, les détaillants cherchent à la revendre ». Chez Xénophon *Mémor.* I, 2, 36 ἢν πωλῇ νεώτερος τριάκοντα ἐτῶν, ἔρωμαι ὁπόσου πωλεῖ « si le vendeur a moins de trente ans puis-je lui demander à quel prix il vend ? » La nuance indéterminée est particulièrement sensible lorsque le verbe est rapproché de ἀποδίδοσθαι : Xénophon *Banquet* VIII 21 ὁ ἐν ἀγορᾷ πωλῶν καὶ ἀποδιδόμενος ; — de même *Mémor.* II, 5, 5 ὅταν τις οἰκέτην πονηρὸν πωλῇ καὶ ἀποδῶται (pour ces deux exemples voir plus loin p. 19).

L'emploi de πωλέω s'est largement répandu ; le verbe a servi à dire « vendre » de la façon la plus générale, répondant à l'aoriste passif ἐπράθην, aux parfaits πέπραμαι et πέπρακα : Hérodote VIII 105 ἀγινέων ἐπώλεε ἐς Σάρδις τε καὶ Ἔφεσον χρημάτων μεγάλων « il les menait à Sardes et à Éphèse où il les vendait très cher » ; Aristophane *Acharn.* 722 ἐφ' ᾧτε πωλεῖν πρὸς ἐμέ. Le mot s'emploie aussi à propos de la mise en vente ou de l'affermage des mines et des impôts (Aristote, *Constitution d'Athènes* XLVII 2,

cf. aussi LXII 2). Enfin πωλέω s'emploie au figuré à peu près comme πέπραμαι, ἐπράθην au passif (Démosthène VII 17, XIX 141, LVIII 35).

Le moyen est parfois attesté au sens passif : Hérodote VIII 105 ἁλόντα γὰρ αὐτὸν ὑπὸ πολεμίων καὶ πωλεόμενον ὠνέεται Πανιώνιος (cf. Thucydide II 50, Xénophon *Mémor.* II, 5, 5, *Hiéron* I 13, Aristophane *Paix* 633).

Le verbe πωλέω qui comportait un sens plus large et moins précis que πέρνημι a servi de présent normalement employé à côté de ἐπράθην, πέπραμαι, πέπρακα. Les autres thèmes, comme on pouvait s'y attendre sont attestés. Le futur πωλήσω apparaît d'assez bonne heure (Aristophane, *Fragm.* 543 dans un vers rempli de formes ioniennes, ce qui donnerait à croire que le mot est ionien, Xénophon *Cyrop.* VI, 2, 38). L'aoriste est tardif, Plutarque *Philopoemen* 16, *Nouveau Testament* (Marc X, 21, etc..., cf. aussi *Papyrus Ryland II*, *113*, etc.). Au passif on a une fois ἐπωλήθην Platon *Politique* 260 d qui est entraîné par le voisinage de πωλοῦσι : πωληθέντα που πρότερον ἔργα ἀλλότρια παραδέχόμενοι δεύτερον πωλοῦσι πάλιν οἱ κάπηλοι « les revendeurs commencent par se procurer une marchandise fabriquée par d'autres qui leur est vendue, et la vendent ensuite de seconde main ». Un futur moyen de sens passif πωλήσεται est attesté chez Euboulos 74 (Kock) et un futur à redoublement, constitué d'après πεπράσομαι chez Enée le Tacticien 10, 19. Mais ce qui a été vivant en attique, c'est le thème de présent πωλέω.

* * *

Malgré la combinaison du présent πωλέω et du passif πέπραμαι, ἐπράθην la conjugaison du verbe vendre reste encore incomplète. A l'aoriste actif nous avons vu que πώλησα apparaît assez tardivement. Pour constituer un aoriste au verbe vendre l'ionien attique s'est servi de l'aoriste moyen de ἀποδιδόναι, ἀποδόσθαι qui se prêtait particulièrement à exprimer l'idée d'une vente réalisée. Les exemples sont nombreux : Hérodote I 70, II 56, Aristophane *Acharn.* 830, *Paix* 1237, Platon *Phédon* 98 b ; au sens de donner à ferme Démosthène XX 60 ; au figuré Xénophon *Hellén.* II, 3, 48, Démosthène XXV 47. Chez Hérodote VI 89 ἀποδόμενοι se trouve opposé à διδοῦσι et à δοῦναι : Ἀθηναίοισι διδοῦσι δεομένοισι εἴκοσι νέας, διδοῦσι δὲ πενταδράχμους ἀποδόμενοι· δωτίνην γὰρ ἐν τῷ νόμῳ οὐκ ἐξῆν δοῦναι.

Le jeu de l'opposition, présent πωλέω, aoriste ἀπεδόμην, est net : Theophraste X, 7, ἐάν τι, πωλῇ τοσούτου ἀποδόσθαι ὥστε μὴ

λυτιτελεῖν τῷ πριαμένῳ « lorsqu'il met quelque chose en vente, il vend à un prix tel que le profit ne sera pas pour l'acheteur » (voir encore XV, 4).

Le présent ἀποδίδοσθαι se trouve parfois attesté pour dire vendre mais cet emploi exceptionnel se trouve généralement expliqué par le rapprochement de ἀποδόσθαι : Xénophon *Mémor.* II, 5, 5 : ὥσπερ ὅταν τις οἰκέτην πονηρὸν πωλῇ καὶ ἀποδῶται τοῦ εὑρόντος [1], οὕτω καὶ τὸν πονηρὸν φίλον ὅταν ἐξῇ τὸ πλέον τῆς ἀξίας λαβεῖν ἐπαγωγὸν ἡ ἀποδιδόσθαι « (je me demande si) comme lorsque quelqu'un cherche à vendre un esclave et le cède au prix qu'il en trouve, de même pour un mauvais ami, lorsqu'il est possible d'en trouver plus qu'il ne vaut il n'est pas tentant de le céder ». La phrase met en lumière l'opposition entre ἀποδῶται et πωλῇ, puis ἀποδίδοται sert de présent déterminé répondant à ἀποδῶται. Ni la racine de πέρνημι ni celle de πωλέω ne permettait en attique d'exprimer l'idée qu'exprime ἀποδίδοται. Chez Xénophon *Banquet* VIII 21 ἀποδίδοσθαι s'oppose de la même façon à πωλέω : ὁ ἐν ἀγορᾷ πωλῶν καὶ ἀποδιδόμενος « celui qui met en vente et qui vend au marché ». Chez Eschine I 96 le présent ἀποδίδοσθαι s'emploie également en liaison avec ἀποδόσθαι : καὶ γὰρ οὐδὲ τῆς ἀξίας ἕκαστον τῶν κτημάτων ἀπέδοτο... ἀλλὰ τοῦ ἤδη εὑρίσκοντος [1] ἀπεδίδοτο « il a vendu chacun de ses biens... il les vendait au prix qu'il en trouvait ».

Autres exemples de ἀποδίδομαι employé avec un sens déterminé, la vente étant considérée comme réalisée : Xénophon *Anab.* VII, 2, 3 : ἃ μὲν τὰ ὅπλα ἀποδιδόμενοι κατὰ τοὺς χώρους ἀπέπλεον ὡς ἐδύναντο, οἱ δὲ καὶ διδόντες εἰς τὰ πόλεις κατεμιγνύοντο « un grand nombre de soldats vendaient leurs armes pour le pays et s'embarquaient comme ils pouvaient, d'autres même les donnaient et se mêlaient à la population des cités ». Ἀποδιδόμενοι a le sens déterminé de vendre, mais le présent exprime la répétition : la correction de Cobet ἀποδόμενοι ne doit pas être adoptée. — Enfin Lycurgue 23 : ἀποδίδοται τἀνδράποδα πέντε καὶ τριάκοντα μνῶν « il vend les esclaves trente-cinq mines ».

Il existe un futur ἀποδώσομαι « je vendrai » : Aristophane *Paix* 1259 ἄμεινον ἢ νῦν αὖτ' ἀποδώσεται « il les vendra plus cher qu'à présent ». — Eschine I 29 τὸν γὰρ τὸ σῶμα τὸ ἑαυτοῦ ἐφ' ὕβρει πεπρακότα καὶ τὰ κοινὰ τῆς πόλεως ῥᾳδίως ἡγήσατο ἀποδώσεσθαι « à son avis qui a vendu son corps pour l'infamie vendra de même sans hésiter les intérêts de la république ». Dans les deux exemples

1. Sur l'emploi singulier de l'actif εὑρόντος, εὑρίσκοντος voir Mayser *Grammatik der griechischen Papyri* II, 2, p. 219, note, et l'hypothèse de M. Schwyzer *Rhein. M.* LXXVII, p. 235.

la réalisation de la vente est envisagée. Πωλήσω au contraire signifie plutôt « chercher à vendre, mettre en vente » : Xénophon *Cyrop.* VI, 2, 38 dans un passage où il est question des marchands autorisés à suivre l'armée et où le verbe πωλεῖν se trouve plusieurs fois employé : πωλήσει ὅπως ἄν βούληται.

Les formes du verbe ἀποδίδοσθαι signifient la conclusion de la vente et prennent ainsi parfois une valeur juridique : l'aoriste se trouve constamment employé dans les actes d'affranchissement et jusqu'à une date tardive pour la vente fictive au dieu (voir par exemple un choix d'inscriptions delphiques du IIe et du Ier siècle avant J.-C. chez Schwyzer, *Dialectorum graecarum exempla*, 335-347).

On peut penser que l'emploi du moyen s'explique par l'intérêt que prend le vendeur à l'opération qui aboutit à un paiement et l'on songe à l'opposition de εἰσπράττειν « payer » et εἰσπράττεσθαι « se faire payer ». Il arrive pourtant que l'aoriste actif soit employé sans qu'on puisse traduire autrement que par « vendre », ou expliquer le choix de la voix : Thucydide VI 62, *Traité de Delphes et de Pellana* II A, 22 (voir la note d'Haussoullier, p. 37) ; de même le futur ἀποδώσω Euripide *Cyclope* 239.

*
* *

Nous sommes amenés à constituer en attique une conjugaison compliquée pour le verbe vendre. Au présent actif πωλέω (ἀποδίδομαι s'emploie exceptionnellement et avec un sens bien défini), mais au passif plutôt πιπράσκομαι. A l'aoriste ἀπεδόμην et au passif ἐπράθην ; au parfait passif πέπραμαι et à l'actif πέπρακα formé d'après πέπραμαι. Au futur actif l'attique dispose à la fois de ἀποδώσομαι et de πωλήσω, peut-être avec une nuance de sens un peu différente. Au passif πεπράσομαι est bien attesté.

Ce système qui s'explique lorsque l'on en suit l'histoire était appelé à se dérégler très vite. Dans le *Nouveau Testament*, par exemple, on trouve au passif la série πεπραμένους *Ep. Rom.* VII 14, ἐπράθην Matthieu XVIII 25, XXVI 9 ; Marc XIV 5 ; Jean XII 5 ; *Actes des Apôtres* V 4 ; πιπρασκομένους *Actes des Apôtres* IV 34 ; d'autre part à l'actif le parfait πέπρακεν Matthieu XIII 46[1] et ἐπίπρασκον seulement dans les *Actes des Apôtres* II 45 ; il est possible que ce présent soit une forme de langue puriste : il ne semble pas attesté (non plus que πιπράσκομαι) dans les papyrus ptolémaïques, mais se lit chez Lucien (voir p. 16)

1. Sur le sens de ce parfait voir Chantraine, *Histoire du Parfait Grec*, p. 238.

Le présent normal est πωλέω : Matthieu XIII 44, XXI 12, XXV 9 ; Marc XI, 15 ; Luc XVII 28, XIX 45 ; Jean II 14, 16 ; *Actes des Apôtres* IV, 34, *Apocalypse* XIII 17. Le passif est plus rare : Matthieu X, 29, Luc XII 6.

Ce qui est surtout caractéristique c'est l'emploi de l'aoriste ἐπώλησα et de l'impératif πώλησον : Matthieu XIX 21, Marc X 21, Luc XII 33, XVIII 22, XXII 36 ; *Actes des Apôtres* IV 34, 37, V 1.

Quant à l'aoriste ἀπεδόμην qui est un terme juridique, il ne se trouve plus attesté que dans les textes les moins vulgaires : *Actes des Apôtres* V 8, VII 9.

Le système tend à se simplifier. L'aoriste passif ἐπράθην se trouve encore dans des textes et des papyrus byzantins ainsi *P. Maspero* 67097, VIe siècle. On lit même dans la *Vita Epiphanii* 81 b un aoriste ἐπίπρασεν constitué sur πιπράσκω. Mais seule la conjugaison de πωλέω est restée véritablement vivante. Le verbe est usuel en grec moderne sous la forme πουλῶ.

*
* *

Il reste à envisager l'histoire du groupe ἐμπολή, ἐμπολᾶν de sens beaucoup plus vague que πέρνημι et πωλέω, mais qui, en attique, a pu signifier vendre, cet emploi étant peut-être favorisé par une étymologie populaire qui rapprochait ἐμπολάω et πωλέω.

On rencontre une fois dans l'*Odyssée* un verbe ἐμπολάω attesté au moyen : ο 456 ἐν νηὶ γλαφυρῇ βιότον πολὺν ἐμπολόωντο « faisant leur plein de vivres dans le creux du vaisseau » (V. Bérard). Mais les scholies B H Q précisent le sens : ἐπραγματεύοντο πωλοῦντες καὶ ἀγοράζοντες et Eustathe 1788, 42 commente παθητικῶς τε ἔφη καὶ ἀντὶ τοῦ ἐξωνεῖσθαι, οἱ δὲ ὕστερον καὶ ἐνεργητικῶς λέγουσι καὶ ἀντὶ τοῦ ἁπλῶς πραγματεύεσθαι ; le sens du mot semble être négocier, trafiquer, se procurer et procurer par l'échange et le trafic. Le verbe est dérivé, comme on l'attend d'un substantif ἐμπολή qui peut signifier « marchandise » : Pindare *Pyth.* II, 67 ; Aristophane *Acharn.* 930 ; Xénophon *Hellén.* V, 1, 23 ὁλκάδας γεμούσας ἐμπολῆς. Le mot se trouve avec le même sens en arcadien, ινπολα (I. G. V [2], 3, 27). Même emploi du dérivé postérieur ἐμπόλημα Euripide *Cycl.* 137, et au figuré Sophocle *Trach.* 538. Mais ἐμπολή désigne aussi le trafic, le fait de procurer et de se procurer : Euripide *Iph. Taur.* 1111 ζαχρύσου δὲ δι' ἐμπολᾶς | νόστον βάρβαρον ἦλθον « vendue à prix d'or, je suis venue dans ce pays barbare » ; — Xénophon *Cyrop.* VI, 2, 38 εἰ δέ τις

χρημάτων προσδεῖσθαι νομίζει εἰς ἐμπολήν « si quelqu'un pense avoir besoin d'argent pour son commerce ». Enfin ἐμπολή désigne le bénéfice ; ainsi dans une inscription d'Épidaure Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 166 (IVe siècle avant notre ère) ἀναθεμεν τῷ Ἀσκλαπιῷ τας εμπολας των ιχθυων « offrir à Asclapios le produit de la vente des poissons ».

Nous observons la même variété d'emplois pour le verbe ἐμπολᾶν. A l'origine de ces emplois se trouve toujours la notion de procurer ou de se procurer, de trafiquer : Sophocle *Antigone* 1037 ἐμπολᾶτε τἀπὸ Σαρδέων | ἤλεκτρον « faites commerce de l'or de Sardes » ; — Aristophane *Paix* 448 ἵν' ἐμπολᾷ βέλτιον « pour faire plus d'affaires ». Aussi le verbe s'est-il prêté à signifier vendre : Aristophane *Thesmoph.* 452 ὥστ' οὐκέτ' ἐμπολῶμεν οὐδ' εἰς ἥμισυ « aussi notre vente est-elle réduite de plus de moitié » ; *Paix* 1201 νυνὶ πέντε γ' αὐτὰ δραχμῶν ἐμπολῶ « aujourd'hui je les vends cinq drachmes ».

Ce sens est surtout naturel dans les composés avec ἐξ ou ἀπό : Hérodote I, 1 ἐξημπολημένων σφι σχεδὸν πάντων « comme ils avaient presque tout vendu » ; — Euripide *Cyclope* 256 τοὺς δ' ἄρνας ἡμῖν οὗτος ἀντ' οἴνου σκύφου | ἀπημπόλα « il était en train de nous vendre les agneaux contre une coupe de vin » ; — Xénophon *Banquet* VIII 21 ὁ χρημάτων ἀπεμπολῶν τὴν ὥραν « celui qui vend sa beauté pour de l'argent ». Le verbe s'emploie volontiers au figuré : Sophocle *Antigone* 1036 ἐξημπόλημαι κἀμπεφόρτισμαι παλαί « on m'a vendu, on m'a traité comme une marchandise » ; — Euripide *Troyennes* 973 ἡ μὲν Ἄργος βαρβάροις ἀπημπόλα « l'une vendait Argos aux barbares ». Autres exemples *Ion* 1371, *Phénic.* 1228 ; Sophocle *Philoct.* 417.

Ἐμπολᾶν peut signifier aussi « procurer à d'autres, ou à soi-même », « acheter ». Ainsi Aristophane *Guêpes* 444 (δίφθεραι) ἃς οὗτος αὐτοῖς ἠμπόλα « les peaux de chèvre qu'il achetait pour eux » ou encore *Paix* 367 ἀλλ' οὐδὲν ἠμπόληκά πω, οὔτ' ἄλφιτ' οὔτε τύρον « je n'ai rien acheté encore, ni farine, ni fromage ». Chez Sophocle *Œdipe Roi* 1025 σὺ δ' ἐμπολήσας ἢ τυχών... « tu m'avais acheté, ou tu m'avais trouvé ? ».

Le verbe exprime l'idée d'un commerce, d'un échange. Au passif il peut donc, dans certains contextes, se traduire aussi bien par acheter ou par vendre Sophocle *Trachin.* 250 οὐκ ἐλεύθερος ἀλλ' ἐμπολητεύς ; — *Philoct.* 417 οὐδ' οὐμπολητὸς Σισύφου Λαερτίῳ « celui qui a été vendu par Sisyphe à Laerte ».

Ἐμπολᾶν s'emploie à propos d'argent : Xénophon *Anab.* VII, 5, 4 ἔλεγε ὅτι οὐ πλέον ἐμπολήσαι « (on ne donne que vingt jours de solde) il disait qu'il n'avait pas pu se procurer plus d'ar-

gent ». — Isée XI 43 ...ἐξ ὧν ἐνεπόλησαν τετρακισχιλίας ἐννεακοσίας «...dont ils ont tiré en les vendant quatre mille neuf cents drachmes ». Dans des expressions plus générales, avec le complément κέρδος : Sophocle *Trach.* 93 τὸ γ' εὖ πράσσειν... κέρδος ἐμπολᾷ « le succès est une nouvelle profitable » ; — *Philoct.* 303 ἐξεμπολήσει κέρδος « il gagnera de l'argent par son commerce ».

Enfin le verbe s'emploie au figuré, avec des sens variés. Sophocle *Antig.* 1063 ὡς μὴ ἐμπολήσων ἴσθι τὴν ἐμὴν φρένα « sache que tu ne pourras pas *trafiquer* de ma résolution » c'est-à-dire te faire payer par d'autres pour m'en faire changer ; le scholiaste glose de façon vague ἐμπολήσων· ἐξαπατήσων [1]. Ἐμπολᾶν peut signifier « réussir » et s'emploie parfois absolument. Eschyle *Eum.* 631 ἠμποληκότα τὰ πλεῖστ' ἄμεινον « ayant presque partout remporté le succès ». — Hippocrate *De Morbis* IV 49 κάλλιον ἐμπολήσει ὁ ἄνθρωπος « le malade ira mieux ». — En mauvaise part *Ajax* 978 ἆρ' ἠμπόληκας ὥσπερ ἡ φάτις κρατεῖ « en est-il de toi comme la rumeur le proclame ».

Les emplois très divers du verbe ἐμπολᾶν peuvent se tirer tous d'un sens initial d'échanger, trafiquer. C'est en liaison avec un contexte déterminé que l'on peut leur conférer la signification d'acheter, de vendre, de gagner. C'est aussi le sens vague du mot qui explique l'usage figuré qui en est assez fréquent. Le verbe semble surtout attique et ne se trouve plus guère dans la κοινή : il ne figure pas dans le vocabulaire du *Nouveau Testament*.

Cette famille de mots aux sens divers n'a pas été expliquée de façon satisfaisante. Le rapprochement souvent répété avec πέλομαι, ἀμφίπολος, etc... ne présente pas beaucoup de vraisemblance. Tous les emplois peuvent en définitive se ramener à la notion de procurer, fournir, associée à celle de transfert qui est exprimée par le préverbe ἐν-. Nous ne connaissons que ἐμπολή, ἐμπολάω mais jamais *πολή ou *πολάω. Le verbe n'est pas senti comme un composé et l'augment se place avant le préverbe ; la seule exception est ἐνεπόλησαν, Isée XI 43, correction très probable pour ἐνεπώλησαν.

On pourrait aussi tenter de rattacher ἐμπολή à la racine dissyllabique de πέλας, πελάζειν, πλησίον, etc.. Πελάζειν s'emploie volontiers avec un sens transitif (γ 291, 300, etc.) et particulièrement κ 404 (cf. κ 424) κτήματα δ' ἐν σπήεσσι πελάσσατε ὅπλα τε

1. Voir le commentaire de Jebb. Le passage se trouve dans un développement où le verbe ἐμπολᾶν se trouve plusieurs fois employé par Créon (cf. 1036, 1037).

πάντα « déposez dans la grotte tous vos biens et vos agrès ». Le composé ἐμπελάζειν se trouve également attesté, Pseudo-Hésiode *Bouclier* 109, *Hymne à Hermès* 526 etc...

Cette hypothèse pourrait être appuyée par une glose du lexique d'Hesychius : ἐμπέλωρος· ἀγορανόμος Λάκωνες.. Rien n'impose la correction de M. Schmidt ἐμπόλωρος : ἐμπέλωρος se trouve à sa place alphabétique dans la succession des lemmes. Si la glose est authentique on ne peut guère l'expliquer comme un traitement phonétique de *ἐμπόλωρος. Elle serait tirée d'un thème du type ἐμπελ-, ce qui exclurait l'étymologie par la racine **k*^{w}*el-* de éolien πέλομαι, etc...

*
* *

Pour exprimer l'idée de vendre le grec a eu recours à plusieurs verbes. Ἐμπολάω n'a jamais joué un grand rôle et a admis des sens divers qui se rattachent tous à l'idée de fournir ou de trafiquer. Πέρνημι a d'abord signifié vendre à l'étranger et présentait une structure compliquée qui a conduit à en éliminer peu à peu les différents thèmes. En face de πέρνημι, πωλέω qui semble comporter une étymologie indo-européenne a servi à constituer le présent indéterminé en face d'un aoriste et d'un parfait bâtis sur la racine de πέρνημι qui était déterminée. Ἀποδίδομαι a fourni l'aoriste ἀπεδόμην. Ce système supplétif était instable et nous avons vu que le grec moderne n'a conservé que πουλῶ représentant l'ancien πωλῶ. Mais le grec ancien ne possède pas un verbe vendre, comme l'indo-européen ne possède pas de racine signifiant vendre. C'est au fur et à mesure du développement de la vie économique que s'est développé un verbe vendre, en même temps que se constituaient des doublets expressifs comme ἐμπολᾶν qui se prête à exprimer tous les aspects de l'activité du marchand qui échange, qui achète et qui vend, qui fait des bénéfices.

P. Chantraine.

LA PSYCHOLOGIE DE L'ANTIGONE DE SOPHOCLE

Il peut arriver que notre époque croie découvrir telle contradiction dans une œuvre antique faute de s'être rendu compte que la compréhension de l'âme humaine, au ve s. avant notre ère, était autrement plus fine et nuancée que de nos jours et que les progrès des sciences physiques et naturelles ne se sont faits qu'au détriment d'un autre domaine, d'une terre maintenant moins explorée, de tout cet univers que nous portons en nous-mêmes et que nous connaissons si mal.

Le chef-d'œuvre de Sophocle, l'*Antigone*, offre une preuve frappante de ce que nous avançons. Il a paru à plus d'un critique moderne que le caractère de l'héroïne ne présentait ni unité, ni cohésion. Emportée par le souffle de la violence et de la passion qu'elle a héritées de son père, vibrante d'audace au moment de l'action, crachant à la face de Créon son mépris, son dédain, au moment de la mort elle hésite, elle pleure. Fiancée de la mort, elle regrette tout ce que la vie aurait pu lui donner, il semble, à première vue, que ce n'est plus la même femme. C'est, dit Gullielmino [1], que Sophocle se soucie beaucoup moins de l'unité d'un caractère que de la beauté d'une scène. Tycho de Wilamowitz [2] relève aussi le manque d'unité du caractère d'Antigone et son point de vue est partagé par Ernest Howald [3] qui refuse à Sophocle la compréhension psychologique que possède notre époque, ce qui est un peu partager les illusions du *famulus* de Faust sur les admirables progrès de la pensée humaine [4], mais Wilhelm Schmid, en une sévère note de sa *Geschichte der griechischen Literatur* [5], a déjà montré qu'il y avait quelque chose d'un peu pédant à ces leçons données à l'un des plus grands tragiques.

Nous irons plus loin encore et nous chercherons à démontrer

1. *Arte e artifizio nel dramma greco*, p. 225.
2. *Die dramatische Technik des Sophokles* (1917), p. 46.
3. *Die griechische Tragödie* (1930), p. 108.
4. Zu schauen wie vor uns ein weiser Mann gedacht
und wir's dann zuletzt so herrlich weitgebracht.
5. I, 2 (1934), p. 354 n. 2.

que Sophocle, en paraissant donner à Antigone une attitude différente au moment de l'action et au moment de la mort, a tenu compte d'une loi psychologique qu'Eschyle déjà avait observée et que Thucydide, à la fin du ve siècle, connaissait aussi. Et ce rapprochement entre ces auteurs divers montrera une fois de plus combien il est dangereux de vouloir juger ou condamner les auteurs anciens avant de s'être mis au niveau de leur pensée, avant d'être bien sûr de les avoir compris.

*
* *

Il est peu de scènes plus fines et plus délicates dans l'ensemble du théâtre grec que celle où Oreste, aux v. 166 et suivants des *Choéphores* d'Eschyle, rencontre Electre et se fait reconnaître par elle. Au moment où Electre aperçoit les boucles de cheveux qu'Oreste a déposées en l'honneur de son père, elle est soulevée de joie et d'espérance (v. 194) à l'idée que cette offrande pourrait bien venir de son frère. Oreste apparaît, Electre hésite à le reconnaître et s'attire ce tendre reproche : « Ainsi, quand tu me vois, tu refuses de me reconnaître, et, il n'y a qu'un instant, apercevant cette boucle coupée en signe de deuil ton cœur s'envolait de joie et tu croyais me voir ».

Qu'est-ce à dire sinon qu'Eschyle, en fin psychologue qu'il était, avait parfaitement discerné l'abîme qui sépare l'imagination de la réalité. Tant qu'il s'agit de projets, l'esprit s'envole infiniment vite. Il en va tout autrement lorsqu'on est en présence de la réalité heureuse ou malheureuse, alors l'imagination n'entre plus en ligne de compte, l'esprit s'arrête et refuse parfois d'accepter.

Bien longtemps après Eschyle, Thucydide fit la même constatation. Il décrit au chapitre 24 du livre 6, avec une extraordinaire précision psychologique, les sentiments des Athéniens au moment où ils décidèrent l'expédition de Sicile : l'impression de sécurité que donnait aux plus âgés la grandeur des préparatifs, chez les plus jeunes l'attrait d'une expédition lointaine, de tout ce qu'ils verraient et apprendraient sur ces terres étrangères, en un mot l'attrait de l'inconnu ; pour la masse des soldats, le plaisir d'une solde plus forte et l'espoir qu'en augmentant l'empire d'Athènes, ils augmenteraient en même temps les occasions de gagner facilement de l'argent. Puis, au chapitre 30, Thucydide raconte le départ de l'expédition, et comment, à ce moment, les sentiments étaient tout autres, comment ceux qui demeuraient à Athènes se demandaient s'ils reverraient jamais les pères ou les

époux partant pour une expédition si lointaine et si dangereuse : « En cette circonstance, dit-il, au moment où ils allaient se quitter pensant au dangers futurs, les périls de l'expédition leur paraissaient plus grands qu'au moment où ils avaient décidé de partir ».

C'est donc la pensée même que nous avons trouvée chez Eschyle. La décision de partir en guerre fut prise « d'un cœur léger », mais quand il fallut s'embarquer, au moment même de passer à l'action, le sentiment du péril s'empara de tous.

*
* *

Nous avons maintenant la clé qui nous permet de comprendre l'attitude en apparence contradictoire d'Antigone. Tant qu'elle a préparé, tant qu'elle a accompli, tant qu'elle a justifié vis-à-vis de Créon l'acte sacré d'ensevelir son frère, elle s'est sentie soutenue par l'idéal qu'elle avait devant les yeux. L'idée de la mort, de sa mort à elle, était encore quelque chose de lointain. Mais, au moment de mourir, le souffle qui l'emportait s'est éteint, elle est seule, toute seule, en face de la terrible réalité, l'acte qu'elle a accompli appartient au passé, il ne demeure plus que les conséquences de l'acte, cette mort qu'elle envisageait sans trop d'effroi tant qu'elle n'était encore que du domaine de l'imagination. Solitude d'une part et d'autre part regret de sa vie inachevée, des joies du mariage qu'elle ne connaîtra pas, voilà ce qui lui arrache de poignantes lamentations. La différence d'attitude d'Antigone la rend plus humaine, plus proche de nous, elle est une héroïne mais elle est femme, et cette contradiction, dans son caractère, que certains modernes ont cru découvrir entre le commencement et la fin de la pièce, n'existe pas. Tout au contraire Sophocle en dessinant comme il le fit le portrait d'Antigone, s'est révélé un observateur génial de l'âme humaine.

Neuchâtel.

Georges Méautis.

CONTAMINATION IN PLAUTUS AND TERENCE

In a paper read before the Congrès de l'Association Guillaume Budé at Strasbourg in Easter, 1938, and published in the *Revue de Philologie* of October, 1938, Professor P. J. Enk, of Groningen, has referred courteously to my attempt to disprove contamination in Plautus (*Classical Review*, July, 1937). In the preparation of his history of Latin literature Professor Enk has naturally been compelled to review recent discussions of this subject, and has come to the conclusion that most of the supposed instances of contamination are unsound. In the whole of Plautus he can find only three examples which he regards as certain. This is, practically speaking, to relegate contamination to the background in Plautine studies — a policy which is also recommended by Mr P. W. Harsh (*A. J. P.*, 1937, pp. 282 ff. —especially the concluding sentence). But Professor Enk's three certain examples do not seem to me any sounder than the countless others which he has collectively rejected ; the arguments which he advances in support of them are not new, and I doubt whether I can find anything new on the opposite side. However, before I discuss these particular cases, I shall endeavour to state in more precise terms my reasons for thinking that the whole case for contamination in Plautus is founded in error.

The ordinary meaning of *contaminare* (: *con* and *tango*) is not in doubt : it is " to defile ", " to injure " (by contact with an alien substance "). This is the sense in which Terence himself uses the word ;

ne hoc gaudium contaminet uita aegritudine aliqua

(*Eun.* 552). But in two passages in the prologues of Terence we find it used with special reference to his methods of literary composition. I will quote these two passages and add the other references to this subject :

(1) Prologue to the *Andria* (Terence's first play), lines 9-12 : " Menander wrote an Ἀνδρία and a Περινθία. To know either of these plays properly is to know them both : they are similar

in plot, though they differ in diction and style. [Terence] admits that he has transferred from the Περινθία such material as was suited to the Ἀνδρία, and has treated this material as his own. This is the action for which his enemies reproach him, arguing that plays should not be "contaminated". By their cleverness they merely show how stupid they are. When they accuse Terence, they are also accusing Naevius, Plautus and Ennius, whose example Terence is following, and whose carelessness (*neglegentia*) he would rather imitate than the dull laboriousness of his critics."

(2) Prologue to the *Heauton*, lines 16-21: "As for the report spread by his enemies that Terence has "contaminated" many Greek plays to produce a few Latin plays, he does not deny the fact; he says that he does not regret his action, and that he intends to repeat it. He has the example of good [writers] to justify him, as he thinks, in doing what they did before him."

(3) Prologue to the *Eunuchus*, lines 19-34: "The play which we are now about to perform is the *Eunuchus* of Menander. After the play had been purchased by the aediles, [Lanuvinus] secured admission to the rehearsal. The performance began in the presence of the magistrate: [Lanuvinus] cried out that the play was the work of a thief, not a poet, but that *he* had detected the theft: there was an old play by Plautus and Naevius called the *Colax*; Terence had taken from it the characters of the parasite and the soldier. If that fault has been committed, it has been committed in ignorance on Terence's part, and not through any desire to cheat. Of this you will now be able to judge for yourselves. The Κόλαξ is a play by Menander: in it there is a parasite or Colax and a braggart warrior; these characters Terence admits having borrowed for his *Eunuchus* — from the *Greek* play; but as for (the suggestion that) he knew that these plays had already been produced in Latin, *that* he absolutely denies".

(4) Prologue to the *Adelphi*, lines 6-14: "There is a play by Diphilus called the Συναποθνήσκοντες: Plautus translated it as the *Commorientes*. In the Greek play there is a scene at the beginning in which a young man carries off a courtesan from a pimp. This passage Plautus omitted; Terence borrowed it for his *Adelphi* and has translated it word for word. We are now going to give the first perfomance of the *Adelphi*; you are to judge whether our author has committed a theft or has merely made use of a scene which had been omitted because of carelessness."

(5) Donatus (commenting on passage (1)) : " Terence is aware that he has borrowed his opening scene from the Περινθία, in which the old man converses with his wife as in Terence he converses with his freedman. In the Ἀνδρία of Menander the old man is alone. "

(5) Donatus (commenting on *Eun.* 228 ff. — where the parasite enters) : " This is not in Menander's Εὐνοῦχος, as Terence himself has stated [that he borrowed] the characters of the parasite and the soldier, but has been taken from the Κόλαξ. "

Contaminatio, then, was a word applied by Terence's enemies to his method of translating a Greek play. He does not deny the charge : he is even ready to supply details of how he " contaminated ". These details are supplemented by Donatus's commentary. There are no other references to the subject in ancient literature.

One thing is clear : Terence " contaminated ". He would not willingly have applied the *word* to his own procedure (for *contaminare* retains here also the sense of " injure "), but he does admit having brought his Greek originals into contact with an alien substance — i. e. other Greek originals. That he is referring to a charge brought against him by his enemies is clear from the meaning of the word *contaminare* itself, which only an enemy would use. Why did they object to contamination? We are not told. Terence seems to make no effort to evade the charge : he refers to the subject in four of his prologues. To what extent did he contaminate? If we combine passages (1) and (5) we learn that he took from the Περινθία, (a) the *idea* of making the opening scene of his *Andria* a dialogue instead of a soliloquy ; (b) other material of unspecified nature and extent. We learn from (3) and (6) that he introduced two characters into his *Eunuchus* from a second Greek original. And from (4) we learn that he borrowed a single scene for his *Adelphi* from a second Greek source.

Provided he can convince his audience that all his material is taken from Greek sources, Terence seems ready enough to plead guilty to the charge of contamination. Donatus does little more than confirm some of his statements. We have no reason, so far, for assuming that anything is being kept back from us. So far, then, we have no ground for assuming that Terence used contamination on a greater scale than he has admitted.

From the Περινθία, we are told by Donatus, came the idea of making his opening scene a dialogue. This does not amount to very much. In the Περινθία the *senex* conversed with his wife :

in the *Andria* of Terence the *senex* converses with his freedman Sosia. But as Sosia is merely a πρόσωπον προτατικόν who appears in this scene only, and who, even in this scene, does little more than interject " Ha ! " and " Hum ! " (to borrow a phrase from Professor Norwood), Terence seems to owe nothing to the Περινθία here ; he was himself quite capable of changing a monologue into a dialogue : cf. Donatus *ad Eun.* 539 : bene inuenta persona [Antiphontis] est cui narret Chaerea, ne unus diu loquatur, ut apud Menandrum. Of any other borrowings from the Περινθία Donatus has given us no information. He remarks that the characters of Charinus and Byrria were *added* : has personas Terentius addidit fabulae — nam non sunt apud Menandrum — ne παθητικόν fieret Philumenam spretam relinquere sine sponso, Pamphilo aliam ducente. To suppose that for *addidit* Donatus should have written " borrowed from the Περινθία " is unwarranted (" kaum möglich ", Schanz, p. 109), and would, in fact, involve the supposition that Donatus had not troubled to look up the Περινθία when he wrote the words *non sunt apud Menandrum.* If we look again at passage (1) we notice Terence's remark that the two plays of Menander were alike in plot, but differed in style. I can see no object in this remark other than the implication that the borrowings from the Περινθία were not very important — that they were, in fact, matters of " style and diction ", phrases and sententiae, and did not affect the plot. (That Terence did sometimes borrow on this small scale is shown by Donatus' remark that the sententia in *And.* 959-61 was taken from Menander's Εὐνοῦχος.) Two extant fragments of the Περινθία do indeed resemble passages in the *Andria* — a reference to a drunken woman, a reference to a slave carrying fish — and as the second of these passages occurs in a scene in which Charinus is présent, there are those who like to argue that Charinus himself is taken, with the slave and the fish, from the Περινθία ; Byrria must, of course, go with his master ; but to cite this as a certain example of contamination is to distort the evidence. In the *Eunuchus*, however, Terence did introduce two characters from another Greek play ; here we have the evidence of his enemies (as quoted by him), his own precise statement, and Donatus's brief confirmation. It seems equally certain that *Ad.* 155 ff. (the scene in which Aeschinus brings the music-girl to his house in spite of the leno's protests) is borrowed from Diphilus ; Terence's statement that he has translated " word for word " from Diphilus seems to be borne out by verbal echoes of the *Rudens* — also translated from Diphilus (cf. *Ad.* 155 and *Rud.*

615 ; *Ad.* 157 and *Rud.* 1050 ; *Ad.* 157-8 and *Rud.* 784-5 ; *Ad.* 168-71 and *Rud.* 806-8).

So all that Terence can be proved to owe to contamination amounts to two characters in the *Eunuchus*, a single scene in the *Adelphi*, and some unspecified passages (which seem to have escaped the notice of Donatus) in the *Andria*. It must be admitted that Donatus has given us little help here : on the other hand he frequently draws our attention to cases of *free invention* on the part of Terence. We have indirect evidence, moreover, in the prologues themselves that Terence's translations were regarded by his critics as too free. In *Eun.* 7 he taunts Lanuvinus with being " a good translator and a bad writer " :

> qui bene uortendo et easdem scribendo male
> ex Graecis bonis Latinas fecit non bonas.

This is surely a retort to a charge by Lanuvinus that Terence was " a bad translator " — i. e. that his translations were unlike the originals. Such a charge might seriously affect Terence's chance of popularity. The Roman playwrights professed to be interpreters of Menander and his compatriots, not original writers : originality in the sense of independence of the Greek might have been regarded as a fault. Terence nowhere claims this kind of originality ; he parades his dependence on his Greek models ; he claims to have translated Diphilus " word for word " (*uerbum de uerbo expressum extulit*, Ad. 11 [1]). And yet we know that he repeatedly tried to improve on the Greek ; here the evidence of Donatus is convincing — testimonia libera contra seruum, et hoc proprium Terentii est, nam de Romano more hoc dixit (*ad And.* 771) ; mira grauitate sensus elatus est ; nec de Menandro, sed proprium Terentii (*ad And.* 891) ; breuitati consulit Terentius, nam in Graeca haec aguntur, non narrantur (*ad Hec.* 825) ; bene inuenta persona est cui narret Chaerea, ne unus diu loquatur, ut apud Menandrum (*ad Eun.* 539) ; manifestius hoc Menander explicat (*ad Eun.* 1001) ; Apollodorus tonsorem ipsum nuntium facit... quod scilicet mutasse Terentium, ne externis moribus spectatorem Romanum offenderet (*ad Phor.* 91) ; apud Menandrum senex de nuptiis non grauatur : ergo Terentius εὑρετικῶς (*ad Ad.* 938) [2] ; apud Menandrum Sostratae

1. Donatus comments : mire non dixit *translulit* sed *extulit*, ut ornasse Graeca uideatur Latino stilo. This interpretation seems to suit neither the words nor the context. Cicero (Fin. III iv § 15) uses *exprimi uerbum e uerbo* for the methods of unskilful translators, who transliterate rather than translate.

2. So Menander allowed a confortable old bachelor to be pushed into marriage without a murmur ! So much for motivation in Menander !

frater inducitur (*ad Ad.* 351), etc. The scholiast on Pers. v. 161 shows that three of the characters in the Εὐνοῦχος must have borne different names from the corresponding figures in Terence's version. We should also consider Terence's taunts against Lanuvinus for representing the public as making way for a running slave (*Heaut.* 31-2), for making the defendant speak before the plaintiff (*Eun.* 10-12), for bringing a madman on the stage (*Phor.* 6-8). There is no suggestion that Lanuvinus has done other than follow the Greek in these scenes ; in the *Epitrepontes* of Menander Davus, the defendant, speaks before Syriscus, the plaintiff. " Menander prefers that the party who is to win shall speak last " (Capps, note on l. 22). Is Terence, then, suggesting that Lanuvinus should not have selected these particular plays, because of their inherent faults? No ; because Terence has said that they were " good " plays before Lanuvinus translated them :

> qui bene uortendo et easdem scribendo male
> ex Graecis bonis Latinas fecit non bonas

It is plain that Terence is taking the offensive as the best means of defending himself ; for his purpose any accusation, however unfair, would serve, provided it had its effect on the audience ; but the implication of his criticisms is surely that in similar circumstances he would have avoided Lanuvinus's mistake of being too good a translator : in other words he would have tried to improve on the Greek. As Donatus shows us, this is exactly what Terence did in the five plays for which the commentary is extant. I believe I have shown that the real charge which Lanuvinus brought against Terence was that his versions were different from the originals. This charge was serious ; it was also well-founded. Terence nowhere replies directly to it. He could not disprove it : he dared not admit it. He was, in fact, placed in a dilemma somewhat similar to that involved by the accusation that his plays owed something to the aid of his noble friends (*Ad.* 15-21). On each occasion he ingeniously managed to confuse the issue.

Let us now look back at passage (1), written to meet the accusations brought by Lanuvinus :

> non qui argumentum narret sed qui maleuoli
> ueteris poetae maledictis respondeat. (And. 6-7)

What these *maledicta* were must be inferred, in the first place, from Terence's reply. As the whole case for contamination in Plautus rests on this reply, we should read it with care.

He begins with the name of Menander. The point is significant : Menander is the real author of the play which is to be shown. By implication Terence rebuts the accusation that he had taken undue liberties with his original. What he *had* done is now explained. Menander wrote two very similar plays : know one, you know the other; the plots are alike : the only difference is in the language. All that Terence has done is to borrow from one of the plays whatever seemed suitable to the other. However, his enemies object even to this innocent procedure : they maintain that plays should not be " contaminated ". By this ingenious argument they are merely exposing their own stupidity ; when they accuse Terence, they are also accusing Naevius, Plautus and Ennius.

There are, apparently, two implications in this part of the reply :

1. Naevius, Plautus and Ennius had « contaminated », i. e. combined parts of different Greek plays.

2. Lanuvinus was not aware of this ; he and his friends showed their " stupidity " (*nil intelligant*) in their ignorance of the fact that the three great dramatists of the previous generation had contaminated. Had they known of it, how could they have hoped to damage Terence by charging him with following so well-established a practice?

We must consider who Lanuvinus and his friends were. We gather from Terence's prologues that Terence himself was playing a lone hand against the rest of the professional dramatists of Rome. He offended them by his new methods and by his friendship with the great ; he was not, we may presume, on social terms with his rivals ; he was not a member of the Dramatic Club on the Aventine (*in qua liceret scribis histrionibusque consistere*, Festus, p. 333 M.); he was an ex-slave and a " nigger " (*Afer*). If his enemies had driven him from his chosen career, they would have had theatrical activities at Rome in their own hands (*Hec.* 46-7). They were the established Roman dramatists : if anyone knew about the history of the drama in Rome, it was they. We notice how quickly they detected Terence's attempt silently to appropriate characters from a play which had already been translated (see passage (3) above). Of the models whom Terence cited for his method of contamination, the latest, Ennius, had been dead only three years. How was it that his methods had so soon been forgotten at the *conlegium*? And how did Terence himself get his information ? Hardly from the official records of first performances ; for (a) Terence does not refer to them ; (b) they were

equally open to Lanuvinus and his friends ; (c) so far as our knowledge goes, such records gave the name of only one Greek play as the original of each Latin play ; see the didascaliae to the *Stichus* and to Terence's own plays, and the implication of passage (3) that the public notice of the *Eunuchus* had mentioned only the Εὐνοῦχος as its source. We are left with the supposition that Terence must have founded his statement on his own reading of the works of Naevius, Plautus and Ennius.

Let us now note the concluding words of passage (1). Terence asserts that he is following the example of Naevius, Plautus and Ennius, whose carelessness he would rather imitate than the dull laboriousness of his critics. But what is the point of his reference to *neglegentia* in this context? Up to now he has been dealing with his own pratice of weaving two plays into one. By no stretch of language can this practice be called an example of *neglegentia*. If we are to make sense of the passage as a whole, we must look for some wider category which will include both Terence's own extremely careful process of " interweaving " and Plautus's *neglegentia*. I can see only one common factor to these two terms. They both imply divergence from the originals. But whereas in the case of Terence the alteration was due to combination with another Greek original, in the case of Plautus it was due to something which could be or identified with *neglegentia* : in other words, Plautus's own irrepressible genius and free invention.

The idea that a translation should be a faithful representation of the original was new. It had not been a guiding principle even for Caecilius, who had outlived Ennius and for whose methods of translating we have the evidence of Gellius (ii. 23) ; but it was, apparently, the professed ideal of Lanuvinus and his school (*bene uertendo*). This ideal Terence professed to share ; but in his heart he rejected it. For very different reasons and in very different ways he was going to resume the freedom of the older school. This is the justification of his appeal to their example. And as the word *contaminare* merely meant " to stain " or " soil " and so " to change for the worse ", Plautus, just as truly as Terence, could be called a contaminator.

It cannot be shown that Lanuvinus meant anything more by *contaminare* than " defile ", " spoil ". This is the ordinary meaning of the word ; it would cover the more serious charge against Terence — that he deliberately altered the meaning of the Greek — as well as the charge which he admitted — that he borrowed from other Greek sources ; it could also be applied to the methods

of the old school. There is no reason to think that the word ever had in Latin the sense in which we now use it of combining two originals to form one derivative work. This sense we derive from the universal misunderstanding of the passage which has just been discussed. For this misunderstanding Terence is responsible He intended to leave his audience with the impression that " interweaving " had been the practice of the previous generation of dramatists; and in fact all students have read his words in this sense, and believed them to be true. Such an interpretation is, as has been shown, inconsistent with the reference to *neglegentia*; but the inconsistency would pass unnoticed by the audience. The reference to Plautus, as complimentary as it was insincere, was particularly well-timed. It was about this period that a revival performance of Plautus's *Casina* was given; the prologue written for this performance speaks of the popular dissatisfaction with the dramatists of the day and the eagerness to see one of the plays of Plautus, who lived in a better age :

> ea tempestate flos poetarum fuit,
> qui nunc abierunt hinc in communem locum.

The announcement by the young dramatist, Terence, in the prologue to his first play, that he intended to follow the example of Plautus and his contemporaries, and his pointed reference to their easy, careless superiority to the laborious and uninspired productions of his own day, was well calculated to win the laughter and applause of the audience as a whole. We see him employing a very similar technique in *Ad.* 15-21 : first an evasive reply, then a stirring appeal to popular sentiment.

As for Lanuvinus and his friends, the unexpected ascription of " interweaving " (by implication rather than direct assertion) to the great dramatists of the past must for the moment have struck them dumb. That was Terence's main object — to silence criticism and secure a hearing for his play.

There is a Nemesis in these things. Terence's critics were not convinced. His next prologue, according to the order in the Oxford Text, is that to the *Heauton*. This play is, he claims, a straight translation :

> ex integra Graeca integram comoediam
> hodie sum acturus.

Nevertheless he feels compelled once more to refer to the charge of " interweaving " (passage (2). His enemies have been saying

that he has " spoiled " many Greek plays in order to produce a few Latin plays. As I see the matter, there are two accusations here : (1) the general one of *contaminatio,* " spoiling ", " altering " ; (2) the particular one that by " interweaving " Terence is using up the available stock of untranslated Greek plays at an excessive rate. Clearly, then, " interweaving " still seemed objectionable to his critics. They had now had some years in which to look the matter up. If they had found examples in Plautus and the others, it is curious that they had not dropped this particular charge. But for Terence, at any rate, the opportunity had now arrived to silence the accusation for ever by citing examples. On other occasions he was capable of giving chapter and verse for his statements. He did not do so now.

What he did was to imply that he was only following the example of earlier writers-not precisely in " contaminating ", a word which conveyed a reproach in itself, but in " interweaving ". But instead of becoming more precise about these earlier writers, he is now more vague. Instead of giving specific instances of " interweaving " in their works, he does not now even mention who these writers are. He says that they are " good ", and immediately changes the subject.

His failure to substantiate his assertion cannot have escaped the attention of his critics. If they had not dropped their charge when he had cited in his favour the example of Naevius, Plautus and Ennius, they were not likely to drop it now, when he had cited no names at all. In later prologues (passages (3) and (4) Terence discusses instances of his own us of interweaving — though only, as is clear, after his enemies had first pointed them out — but he nowhere repeats his statement that earlier writers had set him the example. He gives a specific instance of Plautus's *neglegentia* — the omission of a scene of Diphilus — and contrasts his own fidelity to the Greek (4). This passage shows, if proof were needed, that Terence had access to the plays of Plautus and could compare them with the Greek. And if Terence, with the Latin plays and their Greek originals before him, failed in dire need to produce a single instance of " contamination ", can we rely on modern attempts to do so from a study of the Latin plays alone?

It may be objected (1) that Terence would not have ventured on so outrageous a lie, (2) that, if his statement was a lie, there would be some reference to the subject in later literature. These objections miss the point of the argument. We know of this controversy only from the prologues of Terence. These prologues

were written to silence criticism in order to secure a hearing for his plays; their tone is frankly controversial; they were composed not to be examined by scholars but to produce an immediate effect on an excitable crowd. Any debating point which would meet the immediate need might well be employed on such occasions. That Terence was capable of using evasive and unfair argument and even downright sophistry is clear from *Eun.* 35-41, *Ad.* 15-21, and the criticisms levelled against the plays of Lanuvinus. As for the danger of subsequent exposure, we must consider the difficulty of proving a negative. A comparison of Plautus's plays with their ostensible originals would have shown many divergencies; but the comparison would have to be close indeed to prove that *none* of these divergencies was due to borrowing from another Greek play. Even modern Plautinists, when they are agreed (as is not always the case) that the Latin must be different from the Greek, may still disagree as to whether the difference is due to (1) omission or free invention — what Terence would call *neglegentia* — or (2) contamination. The only way to expose Terence would have been to challenge him to produce his evidence; but such a challenge he could probably have evaded. Once the performance was over, he could take refuge in the society of his noble friends. Angry voices might be raised at the Dramatic Club, but he would not hear them. As for the argument that, if Terence's statement was a lie, some later writer would have discovered and recorded the fact, we must consider that the difficulty of proving a negative would confront later students also. It may be that the only record of the controversy which survived was the prologues of Terence. Lanuvinus may have given the other side of the argument in *his* prologues — though all that Terence mentions is *rumores* — but Lanuvinus and his writings were soon forgotten. Donatus, when writing his commentary on Terence, could not altogether ignore the references which he found in the prologues to this literary controversy of a period five centuries earlier than his own; but his two comments (given as (5) and (6) above) read like mere inferences from Terence's own statements, backed by superficial study of some passages in the plays. Nowhere does he discuss Terence's ascription of contamination to other dramatists, or show that he knew of any examples of the practice outside Terence himself. There are references in such writers as Gellius to Latin plays in relation to their Greek originals, but everywhere the assumption appears to be that each Latin play is translated from a single Greek play; nowhere is

there any mention of or reference to contamination. If the *argumentum ex silentio* is to be used, surely its only use is to show that no one in ancient times knew anything about contamination in any writer except Terence.

To this part of my argument Professor Enk does not reply. What he wishes to show is that, while most of the hypotheses of contamination are ill-founded, there are three, and only three, cases which we should admit. These are :

(1) *Stichus*, act V (the slaves' drinking party). That this part of the play is not from Menander but added by Plautus (from some other *Greek* source, *ex hypothesi*) is indicated, according to Professor Enk, by three points. At line 402 Epignomus arrives with his slave Stichus from abroad ; a train of music girls follows. After giving thanks to the gods, etc., Epignomus bids Stichus take the girls indoors (418) :

age abduce has intro quas mecum adduxi, Stiche.

Stichus, however, lingers to ask his master for leave to attend the party ; Epignomus grants his request, and at line 435 repeats the command :

age abduce has intro. hunc tibi dedo diem.

The repetition of the command, according to Professor Enk, is one of the points which suggest that the whole passage between lines 418 and 435 is an insertion by Plautus, intended to prepare the way for the slaves' party. Again, we should expect that Epignomus would himself go indoors after uttering these words ; yet, when Gelasimus comes on at line 454, Epignomus is still on the stage. If we were to omit all reference to the drinking-party from this scene, we should be able to get rid of Stichus at line 418 and then bring on Gelasimus. This would save us from having to suppose that Epignomus goes off the stage at 436 and then makes an unmotivated reappearance at 454. The third point is that Sagarinus, who is also to join the slaves' drinking-party, does not arrive from the harbour until early in act V itself (line 649), instead of having come in with his master Pamphilippus, who arrived in line 505. " Si Sagarin était retourné si tard dans l'original grec, Ménandre sans doute en aurait donné la raison. " Professor Enk now draws his conclusions : " Nous voyons qu'ici Plaute a contaminé, mais la manière dont il a ajouté une série de scènes est très simple. Il a ajouté le cinquième acte et pour l'annoncer il a inséré quelques vers dans le troisième acte. »

(2) *Pseudolus* I iii : Professor Enk thinks that this scene was added by Plautus (*ex hypothesi* from some *Greek* source), but advances no argument of his own to support his view.

(3) The scene in the *Miles* where Lucrio (? Lurcio) appears : Lucrio here describes the carouse which he and Sceledrus have been holding indoors — though when last we saw Sceledrus he was announcing his intention of escaping and hiding for some days (582). It is true that in line 585 he suddenly seems to change his mind and decide to go indoors :

uerum tamendem quidquid est, ibo hinc domum.

But Professor Enk thinks line 585 an addition by Plautus, intended to prepare us for hearing from Lucrio of how he and Sceledrus have been carousing indoors. There is also some discrepancy between lines 593 and 816; in 593 we find Periplectomenus, who had witnessed Sceledrus's departure, remarking

Sceledrus nunc autemst foris.

These words seem to imply that Sceledrus went off the stage not by the house-door but by the side-entrance into the country. Yet at line 816 Palaestrio (who, by the way, was *not* a witness to Sceledrus's departure) goes to the house-door to summon Sceledrus : evidently, then, Palaestrio cannot have been informed by Periplectomenus that Sceledrus had run away instead of going into the house.

With regard to *Stichus* 418, 435, the repetition of the command does not seem to me in the least unnatural or suspicious. Repetition has its place in drama, as in real life ; for its occurrence in Greek drama, and for the consequent unsoundness of Leo's use of it as a criterion for discovering Plautine insertions, v. Harsh, l. c. I do not deny that there is some awkwardness about Epignomus's movements, whether we suppose him to go off the stage at line 436 and then make a silent reappearance in his door just after Gelasimus's arrival, or simply to retire to the back of the stage during Stichus's soliloquy. Skilful acting could make the second alternative natural enough. As for the argument that Menander could not have allowed a slave to arrive later than his master without supplying an explanation for his late appearance, I think better of Menander than to wish to impose on him such irritating shackles.

The usual formula on which research into these matters has proceeded may be summed up in this way :

a) Assume the perfection (logical, technical, artistic) of the lost Greek originals.

b) Search the Latin plays for examples of imperfection.

c) Ascribe these imperfections *either* to Plautus's clumsy attempts at contamination *or* to Plautus's clumsy attempts at free composition *or* to the clumsy work of some post- Plautine producer.

How uncertain any reasoning on these lines must be scarcely needs demonstration. It is, for example, often assumed that whereas the Greek plays were adequately and explicitly motivated throughout, the Roman adaptors gave themselves away by omitting the necessary explanations. Yet Mr Gomme suggests that the Roman writers often felt obliged to *introduce* explanations for much which the more sophisticated audiences of their predecessors had taken for granted (*Essays in Greek History and Literature*, 1937, p. 254-7). Mr Harsh finds that many of the " faults " supposed to be typical of Roman work can be paralleled in extant Greek drama. I should also like to quote Miss Bradbrook (*Elizabethan Stage Conditions*, pp. 84-5) : " There is not a single play of Shakespeare's where the motivation for every character is quite sufficient, except in those comedies where he assumes arbitrary conventions of love at first sight, sudden repentance, and miraculous coincidence. »

But even if we can satisfy ourselves that the Latin version does differ materially from the original, I do not see how we can ever prove that contamination is the most probable hypothesis. If we feel, for example, that *Pseudolus* I iii does not harmonise with the rest of the play, what prevents us from supposing that Plautus added it out of his own free invention ? Much of it has a Roman ring; the scene as a whole advances the action but little. If on these grounds we refuse to derive it from the Greek original, why look for some other Greek play as its source ? As for the Lucrio-scene in the *Miles*, cannot we suppose that Plautus was able to compose sixty lines of merry dialogue describing how two slaves got drunk ? Impromptu clownery had enlivened many a Roman holiday long before the time of Plautus. And yet, *if* Plautus added the scene, whether by free invention or by contamination, and if in consequence he introduced some contradictions, one cannot quite understand how he failed to notice them at the rehearsals — that is, if they really involved some awkwardness in the staging. Professor Enk might reply " Exactly ; that is why he put in 585, not noticing that it would conflict with 593 ". In other words, Plautus put in 585 to prepare the way for the scene beginning with 813, yet failed to notice that it contradicted a remark made so near to

it as 593! Leo deletes 585 as *post*-Plautine, presumably because of the apparent contradiction; yet why should an interpolator (presumably a producer — for who but a producer would have had the means or the motive to alter the text?) have deliberately introduced so obvious a difficulty? I would strive, however lamely, to explain the play as the manuscripts (and the Oxford Text) give it : I would suggest that Sceledrus addresses 585 to the audience, indicating, with the help of a gesture, that as soon as he has gone off by the "country" side-entrance he means to enter the house by the back-door. Periplectomenus's remark that Sceledrus is "out-of-doors" would then be intelligible. But as the audience know that Sceledrus has really gone indoors, they will not, if they think of the matter at all, find it disturbing that Palaestrio should, at line 816, expect to find him there. In fact, it is usually not difficult to put forward suggestions, whether good or bad, for solving these difficulties; but almost any proposed solution, however farfetched, lies nearer at hand than a theory of contamination. An *a posteriori* proof of contamination cannot be got out of the materials at our disposal; but for the statement of Terence, scholars would scarcely have wasted their time in spinning these cobwebs. How uncertain that statement itself is as evidence for contamination in Plautus I have endeavoured to show.

University of Bristol.

W. Beare.

Postscript. — M. R. Waltz (*Rev. ét. lat.*, 1938, p. 269) has now conclusively shown that, even in Terence, *contaminare* has its usual meaning.

L'ORIGINE DE LA RHÉTORIQUE ANTIQUE

On sait que le rôle joué par la rhétorique dans la vie publique de l'antiquité différait énormément de l'état moderne. A notre époque aussi, l'éloquence a une grande importance ; mais il n'est plus possible que la rhétorique elle-même forme un élément de la politique, de l'histoire et de la culture entière, comme à Athènes et à Rome. Mais personne ne se demande d'où vient que l'éloquence dans toute l'antiquité classique se rangeait parmi les éléments les plus importants de la vie publique. A ce qu'il me semble, la vraie cause et l'origine de ce fait n'est pas indiscernable ; il ne s'agirait que de lire quelques monuments littéraires principalement de l'antiquité orientale, et d'en restituer le sens véritable. Il faut le dire, la génération des philologues contemporains préfère croire à l'autarcie et à l'autochthonie de l'esprit hellénique, mais de jour en jour les découvertes de l'archéologie orientale nous contraignent à croire aux rapports étroits entre l'Orient et l'Occident archaïque, et à l'influence des civilisations babyloniennes, égyptiennes, hittites, etc., sur la βίος Ἑλλάδος ; et il n'est que trop vraisemblable que les études rhétoriques aussi appartenaient à ces apports culturels. Voyons les témoignages les plus anciens. Dans le Rigvéda X 71 la parole, la voix, skr. Vâc (lat. vox) est appelée « l'origine de toutes choses ». La Vâc = voix est extrêmement louée, et c'est le plus haut mérite que d'en faire un bon usage. « Un quart seulement du saint discours reste chez les hommes ; trois quarts sont réservés aux dieux et cachés dans le ciel » (*l. c.*). La caste brâhmanique seule règne et « possède » la parole ; les trois autres castes « se taisent ». C'est dominer que de parler. Les sujets, les esclaves, les parias, les « cûdras » sont muets. L'homme qui parle, domine la situation, il est libre, souverain, législateur. La supériorité imaginaire et prétendue des brâhmanes s'exprimait aussi de cette façon. On prétendait représenter la puissance des dieux eux-mêmes. Dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* les dieux parlent une langue divine, différente de celle des mortels (cf. ἴχωρ, μῶλυ, etc.) ; c'est pour souligner la distance qui sépare les mortels des immortels. Nestor et Ulysse sont célèbres par leur brillante éloquence, et leur autorité en augmente beaucoup. Eusèbe raconte

que « Taautos » ou Toth a premièrement proclamé τὰ κατὰ τὴν θεοσέβειαν, ᾧ μετὰ γενεὰς πλείους θεὸς Σουρμονθηλὸς Θουρώ τε — — ἀκολουθήσαντες κεκρυμμένην τοῦ Ταυτοῦ καὶ ἀλληγορίαις ἐπεσκιασμένην τὴν θεολογίαν ἐφώτισαν[1]. Les prêtres ont leur style spécial pour se différencier de la foule laïque. Ce qui semble être un style figuré et sublime, en vérité n'était, originellement, que le dessein de manifester une supériorité sublime. On parlait par allégories et par hypostases, en phrases métaphoriques et hyperboliques pour n'être pas entendu par le public exotérique. Ammon est appelé « le pasteur, qui guide les vaches au pré », ou « le pilote, qui connaît le fond de la mer » ; Thot est « l'arbre, qui nourrit les hommes »[2]. La littérature perse était aussi remplie de ce style symbolique[3]. La prose des Sûtras Indiens est aussi brève et concise que celle d'Héraclite, ὁ σκοτεινός ; cette obscurité mystique du style énigmatique était destinée à augmenter le respect du public. On disait : l'auteur d'un Sûtra se réjouit d'épargner une demie petite voyelle comme de la naissance d'un fils[4]. Pour qui voulait devenir prêtre, chez les Indiens, il fallait être éloquent et capable de répliquer à chaque demande par une réponse adroite et courte, comme les jeunes gens à Sparte. Les Kauchîtackines souffraient une malédiction sans répondre. C'est pour cela qu'ils n'atteignaient jamais un niveau social élevé[5]. Un hymne sacré doit être composé « par ceux qui savent », c'est ce qu'exprime Aristote par οὔτε λέγει οὔτε κρύπτει, ἀλλὰ σημαίνει[6]. Cela se répète dans la lyrique des Grecs, dans les chœurs d'Eschyle, de Pindare et plus tard dans le style affecté d'Apollonius de Rhodes, Callimaque, Lycophron, dans le Nomos Salaminien de Timothée, etc. C'était du maniérisme, du style précieux, du « Phébus » ; la mystification d'autrefois était oubliée, il ne restait qu'un point de vue esthétique. Chez les Polynésiens ce ne sont que les chefs d'une bande qui disposent de l'éloquence[7]. Les Maoris ont certaines formules pour leurs exercices rhétoriques, formules mêlées de chants, discours et citations, et chaque famille possède un seul personnage éloquent. Leur science est secrète et héréditaire de père en fils. Ἰδιότροπός γε μὴν καὶ συμβολικὴ, ἣν ἡ σύμπασα Πυθαγόρειος ἀγωγὴ αἰνίγμασί τισι καὶ γρίφοις

1. Eusèbe. *praep. evang.*, I, 10.
2. Voir Erman, *Aegypt. Rel.*, 84.
3. Horn, *Pers. Litt.*, 60.
4. Winternitz, *Ind. Lit.*, 230.
5. Weber, *Ind. Stud.*, X, 145, 2.
6. Arist., *Poétique*, 1458 a 18.
7. Waitz, *Anthropologie*, VI, 100.

ἐοικυῖα διὰ τὸ ἀρχαίζειν τῷ χαρακτῆρι, καθάπερ καὶ τὰ θεῖα τῷ ὄντι καὶ πυθόχρηστα λόγια δυσπαρακολούθητά πως καὶ δυσερμήνευτα φαίνεται τοῖς ἐκ παρέργου χρηστηριαζομένοις [1]. On rencontre des termes semblables dans les paroles de Tirésias :

ὅταν λάβῃ τις τῶν λόγων ἀνὴρ σοφός
καλὰς ἀφορμάς, οὐ μέγ' ἔργον εὖ λέγειν·
σύ δ' εὔτροχον μὲν γλῶσσαν ὡς φρονῶν ἔχεις,
ἐν τοῖς λόγοισι δ'οὐκ ἔνεισί σοι φρένες.
θρασύς τε δυνατὸς καὶ λέγειν οἷός τ' ἀνὴρ
κακὸς πολίτης γίγνεται νοῦν οὐκ ἔχων [2].

Car il faut qu'un chef d'État soit vraiment raisonnable et éloquent. Outre leur ἐχεμυθία les Pythagoréens avaient la coutume de parler aux novices et aux laïques par des tropes métaphoriques, et de cacher le sens de leurs entretiens sous des symboles mystiques [3].

Étant principalement le privilège des castes et classes dominantes, peu à peu, au cours du développement de la lutte sociale, l'éloquence commença à s'abaisser aussi jusqu'aux classes inférieures et subalternes. Il y en a des témoignages indiscutables, par exemple dans un papyrus égyptien [4], où il est raconté qu'un paysan vient en Égypte. Un inspecteur des domaines le voyant désire lui enlever ses ânes. Sa maison est bâtie sur le chemin, par où le paysan doit passer. L'inspecteur lui fait quelques difficultés, pour l'amener à faire une action illégale. Il lui donne des coups de bâton et s'empare des ânes. Pendant quatre jours le pauvre homme prie instamment qu'on lui rende les bêtes — en vain. Alors, il adresse une prière au roi. L'employé, qui donne le manuscrit du paysan au pharaon, dit : « Mon roi, j'ai trouvé un paysan *qui sait parler vraiment bien* ». Le roi répond : « Si tu veux voir ma santé conservée, fais-le rester ici sans répondre à aucune parole de lui, afin *qu'il parle encore davantage. Qu'on nous apporte son discours fixé par écrit, afin que nous le lisions!* » Il s'agit, on le voit, d'un plaidoyer, écrit après le procès lui-même comme p. e. les plaidoyers de Cicéron. Le paysan recouvre ses ânes ; le roi est très content de recevoir les discours du pauvre hère. Dans la septième plainte du paysan, on lit : « Il n'y a pas d'hommes qui se taisent, que tu (l'inspecteur) n'aies

1. Iamblique *vita Pythog.*, 34, 247.
2. Eurip., *Bacch.*, 266.
3. Iamblique, *Protrept.* 21, p. 106.
4. Erman, *Lit. Texte*, I, 9.

contraints à parler [1]. Ce sont les pauvres qui se taisent, et c'est la violence des tyrans, qui les fait parler [2]. » Ligne 298 : « La crainte ne m'a pas empêché de t'implorer. Qui se taisait, ne craignait pas de te présenter sa demande. » Voilà la naissance de la rhétorique antique ! C'était la défense indispensable aux pauvres dans la lutte sociale. Dans un papyrus Rainer on trouve l'histoire d'un potier, qui expose quelques prophéties sur la fortune future de l'Égypte ; mais au milieu de son discours il tombe par terre à demi mort. Le roi Aménophis est très effrayé par les prophéties. Il fait ensevelir le mort à Héliopolis. Le livre prophétique est déposé dans le saint trésor du roi. Il le montre à qui veut le voir. A la fin du papyrus mutilé se trouve l'inscription : « *Défense* du potier devant le roi Aménophis concernant le sort futur de l'Égypte ». Il s'agit donc aussi de l'accusation d'un puissant et de la défense rhétorique d'un pauvre [3]. Dans les ἔργα καὶ ἡμέραι d'Hésiode, on trouve continuellement des plaintes analogues ; les tribunaux des βασιλῆς sont sévères et pleins de violence contre les pauvres. Dans un autre papyrus est contenu le « Dialogue d'un mort avec son âme » ; il se défend aussi avec beaucoup d'art rhétorique contre les injustices et brutalités de ses contemporains. La similitude de situation dans le livre de Job est remarquable. Les discours de Élihou dans ce livre biblique [4] ressemblent déjà énormément aux plaidoyers judiciaires des Grecs. Les princes et maharadjas des Indes arrangeaient souvent des combats d'éloquence dans leurs cours, et ce que nous avons dans la littérature, les joutes de rhétorique entre Nestor, Phoenix et Achille dans l'*Iliade*, la dispute d'Homère avec Hésiode, d'Ulysse avec Ajax, etc., semblent être du même genre.

C'était le but principal de la rhétorique sophistique de τὸν ἥττω λόγον à tout prix κρείττω ποιεῖν. Il ne s'agissait pas seulement de la vérité absolue, mais du εἰκός, du πιθανόν. Il fallait, avant tout, se défendre, se sauver, posséder l'art de persuader, de convaincre, même contre la vérité. On n'avait que trop souffert par les injustices, les violences de juges brutaux et cruels, pour garder des scrupules de conscience et respecter la vérité. Le sang versé criait au ciel ; il fallait se protéger contre les tyrans. Voilà le berceau de l'éloquence et de la rhétorique athénienne et romaine. Les Démosthène, les Cicéron ont com-

1. Vogelsang et Gardiner, ligne 286.
2. Comparez aussi ligne 211.
3. Gressmann, *Texte*, I, 208.
4. *Job*, ch. 32-34. C. Fries, *Philos. Gespraech. v. Hiob his Platon.*

mencé tous au tribunal des procès civils, et ce n'est que plus tard qu'ils ont abordé la grande politique. La défense de l'accusé commençait à devenir un métier spécialisé. Les pauvres n'étaient plus contraints à se défendre eux-mêmes. Des avocats spéciaux (συνήγοροι) entreprirent le métier de les défendre. Au commencement ce fut la défense des faibles, qui donna naissance à la rhétorique artificielle. Plus tard ces origines furent oubliées, et on n'eut plus que la conscience d'un nouvel art, d'une nouvelle technique conquérant l'intérêt du public et spécialement des pauvres et faibles dans l'échelle sociale. Ainsi la rhétorique tenait enfin le rôle d'une arme importante pour le combat social. Et enfin les discours de Jésus-Christ en faveur des pauvres et contre les riches ne se rangent-ils pas aussi dans tout ce développement continu de la société et de la civilisation ?

Mais regardons ce qu'en disent les Grecs eux-mêmes : Phèdre a l'opinion οὐκ εἶναι ἀνάγκην τῷ μέλλοντι ῥήτορι ἔσεσθαι τὰ τῷ ὄντι δίκαια μανθάνειν, ἀλλὰ τὰ δόξαντ' ἂν τῷ πλήθει, οἵπερ δικάσουσιν, οὐδὲ τὰ ὄντως ἀγαθὰ ἢ καλά, ἀλλ' ὅσα δόξει· ἐκ γὰρ τούτων εἶναι τὸ πείθειν, ἀλλ' οὐκ ἐκ τῆς ἀληθείας [1]. C'est donc le λόγος δικανικός, dont il s'agit, la défense, le combat des petits, des délaissés, des indigents contre les privilégiés qui possèdent toutes les armes d'une tyrannie inébranlable, mais néanmoins injuste et égoïste. C'était toujours une espèce d'affaire politique que d'accuser et condamner un plébéien ; c'était un effort, une victoire du parti dominant ; d'autre part, la défense d'un hilote devant le haut tribunal des juges aristocrates, avait la valeur d'une victoire sur le parti régnant. On connaît ces combats du temps de Dracon, de Pisistrate [2]. C'est à ce temps, que l'éloquence « forensis » commença à fleurir avant de donner naissance à la pléiade des célèbres orateurs et avocats grecs. On savait bien, que la vie ou la mort dépendaient de la vigueur, de la vivacité valeureuse de la parole. Il était permis de mentir ; il n'était pas permis de parler mal, de balbutier, de montrer quelque crainte ou incertitude. La conscience des juges, on le savait, n'était pas trop tendre ni délicate. Ainsi l'art de persuader à tout prix, était, ou devenait le seul, le plus haut, le plus précieux de la rhétorique judiciaire. Il y avait beaucoup d'autres genres d'éloquence, politique, panégyrique avec Isocrate, philosophique avec Platon, nationale avec Démosthène [3] ; mais avant tout autre, on avait la

1. Plato, *Phaedr.* 26 A. Voir aussi Thrasymaque *Rep.*, II, 358 A sqq.
2. Voir Aristote, Ἀθηναίων πολιτεία *passim.*
3. Voir maintenant le profond ouvrage de W. Jaeger, *Demosthenes, The Origine of his Policy*, Cambridge, 1938.

volonté de πείθειν. C'était difficile ; il fallait donc s'y entraîner par des exercices, et ce furent les sophistes, qui firent cet effort. Ils avaient leurs écoles, ils étaient entourés d'élèves, d'étudiants de rhétorique. C'était là qu'eut lieu la naissance de la république, de la libre démocratie attique. Il faut comprendre enfin que les écoles de rhétorique furent le fondement, l'origine de la liberté d'Athènes. Τισίαν δὲ Γοργίαν τε ἐάσομεν εὖδειν, οἳ πρὸ τῶν ἀληθῶν τὰ εἰκότα εἶδον ὡς τιμητέα μᾶλλον, τά τε αὖ σμικρὰ μεγάλα καὶ τὰ μεγάλα σμικρὰ φαίνεσθαι ποιοῦσιν διὰ ῥώμην λόγου [1]. Rien n'était plus important que le vraisemblable, mais aussi rien n'était plus difficile et dangereux dans la plupart des cas. En conséquence de cette situation, on s'exerçait dans les écoles de rhétorique à l'art de persuader, de faire croire l'incroyable. Ainsi se proposèrent les thèmes paradoxaux. Car faire croire le vraisemblable, c'était facile ; mais la nouvelle rhétorique pratiquait déjà la défense de thèses paradoxales. Il fallait τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν, exercice difficile, dont Aristophane, partisan des conservateurs, adversaire de la démocratie, se moque dans les νεφέλαι en même temps qu'il riait de Socrate, chef et favori de la jeunesse progressive et démocratique ; de sorte que les Anytos, Mélétos, et les adhérents de la réaction et de l'oligarchie lacédémonienne le haïssaient et lui firent boire le poison. Gorgias défend dans un procès fictif, Hélène, l'infidèle épouse de Ménélas, d'un style orné et chargé de mille charmes rhétoriques, pour éblouir les juges imaginaires. Il y avait 4 circonstances par lesquelles il essayait sophistiquement de défendre la belle coupable : 1) la destinée, 2) la force du prince troyen, 3) l'amour, 4) la puissance de la rhétorique. Il dit : λόγος δυνάστης μέγας ἐστίν, ὃς σμικροτάτῳ τῷ σώματι καὶ ἀφανεστάτῳ θειότατα ἔργα ἀποτελεῖ. Δύναται γὰρ καὶ φόβον παῦσαι καὶ λύπην ἀφελεῖν καὶ χαρὰν ἐνεργάσασθαι καὶ ἔλεον ἐπαυξῆσαι [2]. Ainsi Dion « Chrysostome » écrivit un encomion paradoxal des cheveux, Synesius un encomion calvitatis, Lucien un éloge de la mouche, Erasme, par imitation, fit son encomion moriae, etc. Aristote, l'adversaire des artifices paradoxaux de cette sorte pourtant, exige que le même rhéteur puisse défendre deux affaires toutes contraires [3]. Le « rhetor » parfait devait avoir une expérience vaste et complète de la plupart des branches de la vie publique et privée [4]. Socrate méconnaissait les raisons sociales d'un pareil

1. Plato, *Phaedr.*, 267 A.
2. Gorgias, *Helena*, 8.
3. *Arist. rhet.*, I, 2, Plato, *Rep.*, 365 D.
4. Plato, *Gorgias*, 452 E.

état de choses et, préférait l'étude de l' « éthos » et de la morale absolue. Calliclès le blâme de penser de la sorte et lui dit que c'était cette rhétorique qui saurait le sauver, quand une fois il serait accusé [1]. Alcidamas pensait que seule la libre et vive parole improvisée peut garantir les succès [2]. Critias le tyran défendit par une loi spéciale, que personne n'apprît l'art de la rhétorique, dont il craignait la force si dangereuse pour les tyrans [3]. Aristote n'approuve pas ceux, qui veulent attaquer et en appeler au bon cœur et à la miséricorde des juges. Τὰ τοιαῦτα πάθη τῆς ψυχῆς οὐ περὶ τοῦ πράγματός ἐστιν, ἀλλὰ πρὸς τὸν δικαστήν (Rhet. I, 2). Démosthène, dans la même erreur, parle une fois de la καταράτων καὶ θεοῖς ἐχθρῶν, πονηρία [4]. Le philosophe Carnéade envoyé en ambassade à Rome fit un jour un discours pour défendre la justice. Le jour suivant « disputationem suam contraria disputatione subvertit et iustitiam, quam pridie laudaverat, sustulit — quasi oratorio exercitii genere in utramque partem disserendi » [5].

Le drame attique apparaît très influencé par les études rhétoriques. Aristote dit qu'autrefois sur la scène on parlait πολιτικῶς, que maintenant on s'exprime ῥητορικῶς [6]. OEdipe admire l'éloquence étonnante de Créon :

> γλώσσῃ σὺ δεινὸς· ἄνδρα δ' οὐδέν' οἶδ' ἐγὼ
> δίκαιον, ὅστις ἐξ ἅπαντος εὖ λέγει [7].

Hécube, abandonnée par les êtres les plus chers, ne croit qu'à la puissance de la Πειθώ. L'homme, dit-elle, se souciant de toute autre chose, n'estime pas du tout la Πειθώ, τήν τύραννον ἀνθρώποις μόνην [8]. On se souvient de Gorgias exposant sa thèse paradoxale, chez Euripide, dans laquelle Ménélas défend Hélène, qui avait été séduite seulement par la perfidie des dieux. C'est grâce à cette femme. dit-il, que les Grecs devaient former leur armée et gagner une guerre fameuse et brillante [9]. A Mégare on érigea une statue à la Peitho [10]. Dans Euripide, Hippolyte, accusé par son père d'avoir séduit la reine Phèdre, répond par une dis-

1. Plato, *Gorgias* 486 A, *Meno* 466 B.
2. Alc., π. σοφιστῶν.
3. Xénoph., *Mém.*, I, 2, 33.
4. Contra Aristocr., 201.
5. Lactant., V, 14. Plato, *Phaedr.*, 273 B, *Aristot. rhet.*, II, 24.
6. *Arist. poet.*, 1450 B.
7. Soph., *OEd. Col.*, 806.
8. Eurip., *Hecube*, 814.
9. Eurip., *Andromaque*, 680.
10. Paus., I, 44, 6.

cussion concernant la façon de se défendre selon la rhétorique [1]. Il expose qu'il est trop peu démagogue pour parler en public ; les démagogues ne sont pas toujours de grands penseurs, etc. La situation où il se trouve semble bien étrange pour des considérations de la sorte. — Accusé par Médée, Jason réplique :

Δεῖ μ', ὡς ἔοικε, μὴ κακὸν φῦναι λέγειν,

pour échapper à la στόμαργος γλωσσαλγία de la femme. Ἄμιλλαν γὰρ σὺ προὔθηκας λόγων [2]. La situation si compliquée et tragique prend ici la physionomie d'un combat rhétorique. Le poète lui-même lui décerne des éloges, quand le chœur dit : « Ἰᾶσον, εὖ μὲν τούσδ' ἐκόσμησας λόγους [3]. Il admire son éloquence, sa « facundia praesens », non pas les alarmes de son sang et de sa passion. Le poète était l'enfant de son temps. Après la longue tirade d'Amphitryon, le chœur exprime des pensées sur la valeur de la rhétorique [4]. Dans Ovide on trouve aussi de tels passages [5], et parcourant les « rhetores attici », le « De oratore » de Cicéron, le « de Institutione oratoria » de Quintilien, etc., on en trouverait encore une foule.

Du reste on ne saurait plus se contenter de l'état de choses présent, et voir la rhétorique dominant dans tous les siècles de l'antiquité sans en chercher la cause ; et on ne pourra pas non plus considérer l'histoire de la culture hellénique sans recourir aux sources orientales. Aussi ne pourra-t-on plus parler de la rhétorique ancienne sans considérer l'importance sociale qu'implique tout cet ensemble d'événements historiques. Il sera plutôt indispensable d'étudier de plus en plus les traditions concernant la rhétorique et la grammaire dans les Indes et dans l'Asie orientale ainsi que celles des civilisations de la Méditerranée. Envisagée de ce point de vue, toute cette évolution se présentera dans un développement logique et historique, et ce que nous appelons la rhétorique antique nous paraîtra comme un aspect particulier du progrès commun de la culture et civilisation entière.

Carl Fries.

---

1. Eurip., *Hippolyte* 986. Comparez *Hiket.*, 404.
2. Eur., *Med.*, 521, 546.
3. V. 576.
4. Eur., *Herakles*, 236.
5. P. e. *Met.*, XI, 116. Voir aussi Cicéron, *de oratore*, I, 13, 59 ; *Rhet. ad Herenn.* II, 4, 7 et III, 2, 3.

MATINAL OU ORIENTAL ?

Et MATUTINO sudans Crispinus amomo (Juvénal, IV, 108).

On s'accorde généralement à donner à *matutino* le premier sens. Appelé par Domitien à venir délibérer sur le sort du fameux turbot, Crispinus accourt, malgré l'heure matinale, déjà parfumé avec profusion. A part J. Dusaulx qui, dans sa traduction (Paris, Delalain, I, 1816, p. 133), s'abstient prudemment de tenir compte de l'épithète, c'est l'interprétation que suivent les meilleurs commentaires. Ainsi :

P. de Labriolle et Fr. Villeneuve, *Juvénal, Satires* (coll. Guillaume Budé), Paris, les Belles Lettres, 1921, p. 44 : « Voici Crispinus qui, dès le matin, dégoutte d'amome. » Cf. P. de Labriolle, *Les satires de Juvénal.* Paris, Mellottée, s. d., p. 103.

Nic. E. Lemaire, *D. Junii Juvenalis sexdecim satirae.* Paris, Lemaire, I, 1823, p. 238 : « Crispinus unguenta olens, quibus mane fuerat delibutus. »

J. E. B. Mayor, *Thirteen satires of Juvenal.* 2e éd. Londres, Macmillan, 1869, I, p. 234 : « To go perfumed in the morning was an extravagance. »

J. D. Duff, *D. Junii Juvenalis saturae XIV.* Cambridge, University Press, 1898, p. 185 : « To use scent in the morning is a sign of an idle and dissolute life : the custom was to use perfumes ... only at the *comissatio*, wich followed the *cena*... »

E. G. Hardy, *The satires of Juvenal.* Londres, Macmillan, 1926, p. 166 : « The proper time for anointing would be after the bath, and before the dinner. »

A. Weinder, *D. Junii Juvenalis saturae.* Leipzig, Teubner, 1889, p. 73 : « Crispinus trieft von Balsam, mit dem er sich schon früh gesalbt hat, während man sonst sich nur im Bade kurz vor der *cena* salbte. »

Et sans doute trouve-t-on là des raisons plausibles pour légitimer cette interprétation. Cependant, ne serait-il pas plus conforme aux usages des poètes latins en général et de Juvénal en particulier, de traduire *matutinus* par « oriental » ? Cette épithète de provenance est rigoureusement conforme à l'origine que les auteurs anciens assignent à l'*amomum*. Consultons par exemple :

PLAUTE (*Truc.* II, *6*, 58-59 = 539-540) : *ex Arabia tibi attulitus, Ponto amomum...*

Ciris (512 ; éd. C. Curcio. Turin, Rome, etc. Paravia, 1928, p. 39) : *Syrio* (*Tyrio*?) *fragrans amomo...*

MARTIAL (VIII, 77, 3-4 ; éd. L. Friedlaender. Leipzig, Hirzel, 1886, II, p. 45) : *Assyrio semper tibi crinis amomo*
Splendeat

On reconnaît ici l'imitation de Virgile (*Buc.* IV, 25) où il ne faut pas trop presser l'épithète *Assyrium* qui signifie : originaire de l'Orient (cf. A.L.A. Fée, *Flore de Virgile* (vol. VIII, index IV de l'édition Lemaire), p. XVI-XVII. — P. d'Hérouville. *A la campagne avec Virgile.* 2e éd. Paris, les Belles Lettres, 1930, p. 108[1]).

A propos d'un autre passage de Virgile où l'*amomum* était aussi mentionné, SERVIUS (*in Buc. III, 89* ; éd. G. Thilo, III, p. 40) le définit : *flos est Assyrius...*

PLINE, *H. N.*, XII, 48-49 (éd. C. Mayhoff, Leipzig, Teubner, 1909, p. 392-393) : *Amomi uva in usu est* (*ex*) *Indica vite labrusca... Nascitur et in Armeniae parte quae vocatur Otene et in Media et in Ponto...*

S'il est un point bien établi, c'est que l'*amomum* consommé par les Romains provenait exclusivement d'exportation orientale. Mais *matutinus* peut-il avoir cette acception ? Comment en douter lorsqu'on trouve chez Horace *vespertina regio* pour désigner les pays de l'Ouest[2] et que l'architecte Vitruve, recommandant l'exposition au couchant, dit de même : *Spectet ad vespertinam caeli regionem...*

D'ailleurs, l'analogie avec des expressions comme *Aurorae populi*, les peuples de l'Orient (Virgile, *Én.* VIII, 686 ; cf. 687 : *vires Orientis*) et l'emploi par les poètes de *Eous* (= *matutinus*)[3] au sens d'oriental, confirment cette interprétation.

On est donc bien, ce semble, autorisé à conclure que le Scholiaste de Juvénal, lorsqu'il glose : *orientali unguento*, n'entend pas simplement définir *amomum*, mais aussi donner l'équivalent de l'épithète *matutinum* dont le poète l'a gratifié.

P. D'HÉROUVILLE.

1. Voir en outre J. Sargeaunt, *The trees, shrubs and plants of Virgil.* Oxford, Blackwell, 1929, s.v. *amomum.* — A. Waltz, *La flore de Virgile*, dans *Les Géorgiques*, Paris, Colin, 1898, p. 33.

2. Paul Lejay en rapproche avec raison *Odes*, IV, *15*, 16 : *Hesperio cubili.*

3. Ainsi Tibulle (Lygdamus), III, *2*, 24 : *Eoi... Arabes*, que M. L. Pichard (*Tibulle...*, Paris, Champion, 1924, p. 117) compare à Virgile, *G.* II, 115. — Properce, IV, *3*, 10 : *Eoa... aqua.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. Marouzeau et J. Ernst, *L'année philologique*, t. XII, 1937 ; xxiv-455 p. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1938.

Ce volume, dit M. Marouzeau dans son avant-propos, « est l'un des plus considérables qui aient paru depuis la fondation, bien que la rédactrice, Mlle J. Ernst, ait pris à tâche de condenser le plus possible les résumés d'articles. C'est que d'une part un nouvel effort a été fait pour étendre le champ des dépouillements (cf. en particulier l'Archéologie et les Sciences et Techniques), d'autre part les renvois que nécessite le chevauchement des rubriques ont été multipliés, de façon à rendre au consultant la recherche plus rapide ». De fait l'Archéologie occupe les pages 196-274 ; la rubrique Sciences techniques et métiers va de la p. 404 à la p. 413 (on y trouvera, comme il est naturel, l'indication d'un nombre relativement considérable d'études sur la médecine). Non content des résultats acquis, M. Marouzeau envisage de nouvelles améliorations : « fractionnement et systématisation de certaines rubriques (surtout archéologiques et historiques), établissement éventuel d'index (nominum et locorum) ». Il est inutile d'insister sur les services que rend cette bibliographie ; et on ne peut que remercier les auteurs de travailler à en rendre la consultation plus aisée et plus profitable encore.

A. Ernout.

Henry Lewis et Holger Pedersen, *A concise comparative Celtic Grammar* ; ix-442 p. in-8°. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1937.

On sait de quels éloges la critique salua l'apparition de la *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen*, que la même librairie Vandenhoeck et Ruprecht fit paraître en 1909-1911 : l'ouvrage n'avait qu'un défaut peut-être : ses dimensions... et son prix. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Pedersen, avec l'aide de M. H. Lewis, nous donne cette grammaire « concise », mais qui satisfera bien des celtisants, et permettra aux profanes d'entrer plus aisément en contact avec ce groupe difficile et souvent déconcertant par ses singularités que constituent les langues celtiques. L'exposé projette immédiatement le lecteur *in medias res* : les auteurs ont supprimé l'introduction intitulée « *Verwandschaft und Gliederung des Keltischen* », qui précisait dans la précédente grammaire la position du celtique parmi les langues indo-européennes et en définissait l'originalité ; et l'ouvrage commence par la *Phonology*, dont le premier chapitre traite du développement des phonèmes i.-e. en celtique. A vrai dire, je regrette que les auteurs n'aient pas voulu dégager les traits propres du celtique, et en dresser un portrait succinct : le lecteur aura peine à faire lui-même ce travail de synthèse, et à distinguer les développements communs aux langues i.-e. en général de ceux qui caractérisent proprement l'irlandais et ses congénères. Et dans la *Revue de Philologie* plus que partout ailleurs, je dois

déplorer que M. Lewis et Pedersen n'aient pas voulu traiter le problème de la parenté italo-celtique, ou tout au moins l'indiquer succinctement. Il est vrai que les auteurs ont surtout voulu comparer les langues celtiques entre elles, et que les langues i.-e. ne sont invoquées que discrètement, et là où leur témoignage est à la fois indispensable et irréfutable pour expliquer les formes considérées [1]. Dans ce cas, on ne peut que louer la sûreté, et l'étendue de l'information : qu'on prenne par ex. le chapitre intitulé « *etymological explanation of the deponent and the passive* » (§ 469), où sont utilisées les données fournies par l'italique, le phrygien, le hittite et le tokharien. On verra comment se justifie cette phrase de la préface : « *the reader will find many important improvements and additions to VKG in this shorter work.* » Pour les historiens de la langue latine même, il y aura beaucoup d'observations dont ils pourront faire leur profit : citons par ex. le chapitre sur les mots empruntés au latin par le celtique (p. 56-63 §§ 76-85), qui suggère immédiatement maint rapprochement avec la phonétique osco-ombrienne, ou l'étude de la conjugaison du verbe être (§ 476 et s.), qui éclaire l'opposition ancienne : ind. *sum*, subj. *fuam*. Tout ceci est à peine indiqué, mais d'un trait ferme et sûr [2].

A. Ernout.

Eduard Schwyzer, *Griechische Grammatik*, 2e Lief., Wortbildung und Flexion, xlvii et p. 415-842. C. H. Beck, Munich, 1939. Prix : 25 RM. (— 25 % pour l'étranger).

Cette seconde livraison termine le tome I de la monumentale grammaire grecque qui dans les Manuels d'Iwan von Müller-Walter Otto a remplacé celle de K. Brugmann-Thumb. Le tome II, qui doit paraître en 1940, contiendra la Syntaxe et la Stylistique, ainsi que les Index. Cette absence d'index pour le tome I est évidemment gênante, car c'est surtout pour les faits de phonétique et de morphologie que les index sont le plus utiles. Mais l'éditeur a voulu par cette disposition obliger les acheteurs du tome I à se procurer le tome II; en attendant, pour leur faciliter la consultation du volume, il lui a adjoint une table des matières très détaillée (p. ix-xxiii). En ces temps difficiles, où l'édition d'ouvrages techniques rencontre tant de déboires, on ne saurait blâmer la librairie Beck d'avoir pris ses précautions.

Du reste, les lecteurs de la première partie de l'œuvre souscriront, j'en suis sûr, volontairement et avec reconnaissance, *libentes merito*, au reste de l'ouvrage; rarement en effet on leur a donné un livre plus substantiel, et plus neuf. De même que dans la Lateinische Grammatik de Leumann-Hofmann, il ne subsiste à peu près rien de la rédaction de Schmalz et Stolz, de même la grammaire de M. Schwyzer n'est en rien comparable à celle de Brugmann. Infiniment plus complète, elle unit dans une synthèse heureuse la philologie et la linguistique. L'information y est des plus

1. Cette intention se révèle à la lecture des index. En dépit du grand nombre de mots appartenant aux langues i.-e. cités dans l'exposé, l'index des « Non-celtic languages » (III, p. 442) contient exactement 20 (vingt) formes ; tandis que les index celtiques (I, Goidelic; II, British and Gaulish) occupent les pages 404-442. Peut-être, du reste, cette disproportion est-elle due au manque de place (cf. Préface, p. iv bas) : mais elle est néanmoins significative.

2. Je n'ai pas trouvé mention dans la bibliographie de la *Grammaire du vieil-irlandais* de J. Vendryes (Paris, Guilmoto, 1908).

vastes, et l'on peut dire que rien n'a échappé à l'attentiou de l'auteur[1] ; la rédaction, très dense, demeure cependant claire, grâce à un classement rigoureux des faits. Le présent fascicule contient les chapitres suivants : A. Einführendes p. 415 ; B. Nomen mit Numerale, Pronomen und Adverb ; Anhang (Namen), p. 421 (la partie concernant la formation des noms : noms racines, composition et formations suffixales, est particulièrement développée) ; C. Verbum, p. 639. L'ouvrage, d'une rare conscience, est indispensable à tous les hellénistes, philologues ou linguistes.

A. Ernout.

Wilhelm Nestle, *Der Friedengedanke in der antiken Welt* (Philologus, Supplementband, XXXI, Heft 1). 79 p. in-8°. Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1938. Prix : 7 Mks 25.

On estime sonvent que, pour les anciens, la guerre était l'état normal du monde et que la paix n'était qu'une période exceptionnelle et brève. Doutant de l'exactitude de cette opinion répandue, W. Nestle a examiné les idées des anciens sur la paix et il a constaté, depuis les débuts de la littérature grecque jusqu'à la fin de la période romaine, une tendance très nette à condamner la guerre et à souhaiter une paix durable soit entre les hommes, soit entre les cités, soit dans le monde entier.

Un champ d'investigations aussi vaste ne pouvait être exploré en entier. Nestle a exclu délibérément tout ce qui touche au christianisme, et bien souvent il passe rapidement. Isocrate ne se voit consacrer que sept lignes (p. 39) et Virgile que dix (p. 68) ; Eschyle est cité seulement en passant (p. 8 et 18), de même Sophocle (p. 26), dont on pourrait cependant citer les remarques désabusées sur la sélection à rebours qu'opère la guerre (*Philoctète* 435-450 ; *Phrygiens*, p. 652). Les remarques de détail sont nombreuses, souvent suggestives ; mais la synthèse tentée par Nestle reste artificielle en raison de l'étendue du sujet ; en outre une partie des conclusions reste hypothétique à cause du caractère fragmentaire de notre documentation (par exemple Nestle semble être trop précis en ce qui concerne les premiers Orphiques, p. 6-7 ; — Empédocle, p. 9 — les prétendus sophistes antérieurs à 450, p. 16 et 24 ; la statue d'Eirénè portant Ploutos, due à Képhisodotos est rattachée, p. 27, à la paix de 404, ou même de 421, ce qui est au moins discutable). Les vues générales de Nestle ne paraissent pas inacceptables, mais souvent on y voit une impression plus qu'une démonstration.

Nestle a surtout recours directement aux textes anciens, et il réduit presque au minimum les renvois aux ouvrages modernes (par exemple il semble ignorer l'étude de Caldwell, *Hellenic conceptions of peace*, et, à un autre point de vue, l'article de F. Ollier sur le stoïcien Sphairos, *Rev. des Ét. grecques*, 1936, p. 536 sqq.). On peut lui donner raison quand il conclut à l'existence d'un idéal théorique de paix chez les anciens ; mais, se tenant presque exclusivement à la tradition littéraire, il laisse de côté les événe-

1. Cf. la liste des abréviations, p. xxvi-xliv, et l'indication systématique de la littérature générale concernant la grammaire grecque, p. xlv-xlvii (P. xxxvi lire : A. Meillet. Les dialectes indo-européens (et non indo-européennes) ; p. xliii, M. Vendryes est gratifié indûment du prénom Jules au lieu de Joseph) — Il faut tenir compte aussi des innombrables travaux qui sont cités et discutés dans le corps de l'ouvrage. et des Berichtigungen u. Nachträge (p. 819-842).

ments eux-mêmes, qui donneraient sans doute raison à ceux qu'il critique Les points de vue opposés sont trop séparés pour que la discussion puisse être probante. D'ailleurs Nestle reconnaît lui-même que les textes les plus décisifs sont, pour la Grèce, postérieurs à la période classique, pour Rome, au plus tôt contemporains d'Auguste ; encore devrait-on se poser la question des imitations traditionnelles et des lieux communs (par exemple pour le transfert de l'âge d'or dans l'avenir).

L'étude de Nestle marque plutôt des directions à suivre pour explorer un domaine dont elle ne nous donne qu'une esquisse.

Georges Mathieu.

John Fredrick Charles, *Statutes of limitations at Athens.* (Dissertation submitted to the faculty of the division of the Humanities.) 74 p. in-8° (dactylographiées). Chicago, The University of Chicago Libraries, 1938.

Le terme de προθεσμία désigne, en droit attique, un délai de rigueur au cours duquel doit être accompli, à peine de nullité, un acte judiciaire ; au delà de cette limite, il y a prescription au détriment du plaignant et, le cas échéant, acquisition par *usucapio* pour le défenseur. Un élève de R. J. Bonner, J. F. Charles, a porté une soigneuse attention sur tous les cas qui nous permettent quelque connaissance de la προθεσμία. Il les a classés de façon claire et a cherché, dans la mesure du possible, à dissiper les obscurités qui les entourent. Ces obscurités sont nombreuses, car, dans la plupart des cas connus, la προθεσμία n'intervient que comme moyen accessoire ; Charles admet qu'elle pouvait donner lieu à παραγραφή (p. 62), mais reconnaît que, dans tous les cas connus de παραγραφή, d'autres raisons sont aussi invoquées ; nous serions tentés de dire que cela est dû à la tendance qui porte les Athéniens à regarder tout procès comme un tout qui doit être plaidé au fond (ce qui, d'ailleurs, favorise l'omnipotence des héliastes ; cf. aussi l'étude récente de F. Laemmli, *Das attische Prozessverfahren in seiner Wirkung auf die Gerichtsrede*). En outre, nous connaissons un grand nombre de cas où un procès a eu lieu très longtemps après les événements qui sont à son origine ; Charles admet que le seul dépôt d'une plainte suffisait pour interrompre *indéfiniment* la prescription (c'est du moins ainsi qu'il faut interpréter, semble-t-il, ce qui est dit p. 10, n. 1 et p. 63-66) ; le principe peut paraître d'un libéralisme excessif, mais nous devons reconnaître que ce peut être le seul moyen de concilier l'existence de la προθεσμία avec les nombreuses exceptions apparentes. A la vérité, tout ceci réduit fortement l'importance *pratique* de la προθεσμία dans la procédure athénienne.

Pour l'*usucapio* par prescription, les déclarations très nettes d'Isée, III, 58 ne semblent permettre aucun doute : elle jouait cinq ans après la mort de l'*héritier* (Charles analyse finement, p. 55 sqq., les raisons qui justifient ce traitement d'abord paradoxal pour les juristes modernes) ; reconnaissons toutefois que la subtilité des plaideurs attiques savait compliquer la situation (cf. par exemple Isée, *Sur l'héritage d'Aristarchos*).

En matière de δίκαι, la prescription jouait en général après cinq ans (sous réserve de l'observation faite par Charles p. 63-66) ; cependant l'auteur ne réussit pas, croyons-nous, à résoudre de façon vraiment claire les contradictions qui existent entre les témoignages portant sur la δίκη αἰκείας (p. 6-7).

Pour les γραφαί, Charles reconnaît que la question est très obscure, il pose cependant en principe (p. 20-21) que la προθεσμία n'existait pas chaque

fois que l'intérêt de l'État était en jeu et qu'elle intervenait quand il ne s'agissait que d'intérêts particuliers. Une telle conception semble mal s'accorder avec la notion générale de γραφή, et mieux vaut admettre qu'il y avait des dispositions particulières à chaque espèce de γραφή. Dans l'étude des différentes γραφαί, l'exposé de Charles est d'ailleurs clair, autant du moins que le permet notre documentation. Il semble bien qu'en raison de la notion de souillure, il n'y ait pas eu prescription pour les affaires de meurtre ; cependant une phrase de Démosthène (*Contre Aristocratès*, 80) fait difficulté ; Charles cherche à l'expliquer par un rapprochement subtil avec Antiphon (*Choreute* 38-42); la solution ne nous semble malgré tout pas certaine. De même le procès de l'*Ambassade* rend obscure la procédure en matière de reddition de comptes (où cependant nous avons l'avantage de posséder le texte d'Aristote, *Const. d'Athènes*, 48) ; Charles donne une explication analogue à celle qu'a proposée P. Mazon (*Mélanges Glotz*, p. 565-574, que Charles ne semble pas connaître).

L'étude est soigneusement conduite (cependant, p. 7, il est surprenant que la *Constitution d'Athènes* soit datée de 335). Les lacunes de notre documentation et, plus encore peut-être, l'indifférence des Athéniens à l'égard des formes juridiques font qu'on ne peut guère espérer de solutions définitives en la matière.

Georges Mathieu.

Isocrate, *Discours*, tome II, texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1938 ; in-8°, 205 p. en majeure partie doubles.

Voici le second tome de l'édition d'Isocrate due à MM. Mathieu et Brémond. Cette édition donne les discours dans l'ordre de leur publication et le second tome comprend quelques-uns des discours les plus connus : le *Panégyrique* (G. Mathieu), le *Plataïque* (G. Mathieu), *A Nicoclès* (E. Brémond) *Nicoclès* (E. Brémond), *Evagoras* (E. Brémond), *Archidamos* (E. Brémond). Le texte est établi suivant les principes qui sont exposés dans la préface du premier volume. Les éditeurs suivent en principe l'*Urbinas* 111 (Γ) et les deux manuscrits qui en dérivent, le *Vaticanus* 936 (Δ) et l'*Ambrosianus O 144* (E), mais sans s'y asservir, et ils doivent plus d'une fois recourir aux manuscrits dits de la « Vulgate ». Les papyrus d'Isocrate ne sont pas très nombreux et ne semblent pas modifier sensiblement notre connaissance du texte. La nouvelle édition en tient bien entendu le plus grand compte ; il est significatif que sept papyrus nous aient jusqu'ici fourni des fragments du *Panégyrique* : le plus important d'entre eux, *Oxyrh. Pap.* V, 844, du IIe siècle après J.-C., contient plus de la moitié du discours.

On ne relève guère de conjectures nouvelles : *Panégyrique* 108 ἐπῆρεν, alors que Γ donne ἐπηῖρεν et la vulgate ἐπῆρε peut à peine passer pour une correction. Dans l'ensemble les deux éditeurs se sont montrés sagement conservateurs. Quelques passages posent des problèmes de syntaxe : je doute pour ma part qu'il soit possible de conserver ἄν avec l'infinitif futur (*Archidamos*, 15, ἐλπίζω ἄν γενήσεσθαι) ou avec le participe futur (*Archidamos*, 62, ἄν ποιήσοντας etc,

Chaque discours est précédé d'une notice précise qui fait connaître les circonstances historiques dans lesquelles il a été prononcé. On sait que M. Mathieu est un des philologues qui connaissent le mieux l'époque où a vécu Isocrate. Dans sa notice sur le *Panégyrique* il montre comment l'orateur vise à rétablir la concorde entre les Grecs et à les décider à la

lutte contre les barbares ; Isocrate prépare les esprits à la formation de la seconde confédération athénienne, et M. Mathieu souligne les ressemblances entre le décret de mars 377, qui a organisé la seconde confédération, et les mesures proposées par le *Panégyrique*.

Le style d'Isocrate, avec ses longues périodes, présente d'assez grandes difficultés aux traducteurs. MM. Mathieu et Brémond ont réussi à en conserver le mouvement et la traduction apparaît en général fort heureuse. Certaines expressions sont parfois malaisées à traduire en français : *A Nicoclès* 16 καλῶς δὲ δημαγωγήσεις doit signifier « tu seras un bon chef pour le peuple » plutôt que « ta conduite à l'égard du peuple sera bonne ».

On souhaitera que cette édition soit rapidement menée à bonne fin, d'autant plus que nous ne disposons d'aucune autre édition complète d'Isocrate vraiment scientifique [1].

P. Chantraine.

Plutarchi *Moralia*, vol. IV edidit C. Hubert. Leipzig, Teubner, 1938 ; in-8°, xxviii-406 p.

Le tome IV des œuvres morales de Plutarque dans la collection Teubner comprend les *Quaestiones conuiuales*, l'*Amatorius* et les *Amatoriae narrationes*. Le problème de l'établissement du texte se pose en termes particulièrement clairs pour les *Quaestiones conuiuales*. L'archétype de tous nos manuscrits pour ce traité est le *Vindobonensis gr. 148*, T, du xe ou du xie siècle : ce manuscrit présente dans le livre IX une grande lacune provenant de la perte du quaternion 35 et de trois feuillets du quaternion 36 ; cette mutilation antérieure au xiie siècle se retrouve dans toutes les copies de ce manuscrit. D'autre part le *Vindobonensis* T a perdu ultérieurement les quaternions 19 et 26 et ses deux dernières pages, mais les copies ont été exécutées avant ces dernières mutilations : il faut donc, pour ces passages, recourir aux copies, qui ne remontent pas directement à T mais à un manuscrit intermédiaire copié sur T, comme le prouve une transposition qu'elles présentent toutes dans le livre III.

L'*Amatorius* nous est transmis seulement par le *Parisinus 1672* E et le *Parisinus 1675* B.

Enfin les *Amatoriae narrationes* nous sont connues par un certain nombre de manuscrits dont le plus ancien et le meilleur est l'*Urbinas* 97 du xe ou du xie siècle. Mais il faut tenir compte aussi du *Parisinus 1677* B et du *Vaticanus 1676* n qui représentent une tradition indépendante.

L'apparat critique est établi suivant les mêmes principes que dans les autres tomes du nouveau Plutarque. Outre les variantes, il donne dans une rubrique particulière des *loci paralleli* et des références bibliographiques qui fournissent les éléments d'un commentaire. Le texte lui-même est établi avec prudence. M. Hubert ne propose qu'un petit nombre de conjectures nouvelles qui sont dues à son ingéniosité ou à celle de MM. Pohlenz, Kalitsounakis, Sieveking ou Ziegler : on entrevoit assez bien les passages où le texte peut être gâté, mais on est plus embarrassé pour apporter un remède à l'altération : dans les *Quaestiones conuiuales*, par exemple : 621 a, T donne καὶ τοιαῦτα γιγνώσκων μὲν τις.... πρυτανεύσειεν ce qui rompt la construction de la phrase. Il faut sans doute emprunter à Emperius la leçon ἄν pour μὲν ; d'autre part on peut rétablir une structure normale en

1. P. 101, *A Nicoclès* 14 il faut sans doute lire dans le texte αὑτοῦ non σαυτοῦ, comme l'indique l'apparat critique.

écrivant soit κἄλλα τοιαῦθ' ἃ avec Hubert, soit καὶ ⟨ὅσα⟩ τοιαῦτα avec Pohlenz, mais il n'est pas impossible que l'anacoluthe soit authentique ; — dans l'*Eroticus* 749 M. Hubert indique avec raison que ὅσ' ἄλλα équivaut à *alias res quibus*.

P. Chantraine.

Héliodore, *Les Ethiopiques*, tome II, texte établi par R. M. Rattenbury et T. W. Lumb et traduit par J. Maillon (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1938 ; in-8°, viii et 164 doubles pages.

Nous avons dit à propos du tome premier les mérites de l'édition d'Héliodore publiée par MM. Rattenbury et Lumb : après une étude systématique des manuscrits et un premier classement ils nous donnent des *Ethiopiques* un texte scientifiquement établi. L'apparat critique précis et détaillé peut paraître un peu long, mais les éditeurs ont tenu à donner des collations à peu près complètes des six principaux manuscrits, précisément pour justifier le jugement qu'ils ont porté sur leur valeur relative.

Le texte d'Héliodore semble être assez bien conservé : un certain nombre de corrections y ont été apportées autrefois, en particulier par Koraï, et MM. Rattenbury et Lumb en ont proposé quelques nouvelles : IV, **6**, 5, p. 10 la correction προκειμένων pour προκειμένον des manuscrits est évidente ; — IV, **14**, 1, p. 23 ἐστέφθαι pour ἔπεσθαι ne manque pas de vraisemblance ; — V, **12**, 3, p. 52 la correction de M. Lumb θεῖος pour θεοῖς est ingénieuse.

La traduction française due à M. Maillon se lit avec agrément. Peut-être manque-t-elle un peu de rigueur : IV, **5**, 7, p. 9 « facile à guérir » est inexact pour εὐπαραμύθητον ; — IV, **8**, 2, p. 15 ἐπάγην ne signifie pas « je sursautai » ; — IV, **8**, 7 p. 17, pourquoi traduire μέχρις ὥρας θύγατερ par « ma fille d'un jour » ? — IV, **8**, 8, p. 17 « je dois me contenter de l'écrire » est inexact pour τὸ γράμμα διάκονον εὐραμένη ; — IV, **11**, 1, p. 19 « elle suait beaucoup à écouter mon discours » semble un peu gauche ; etc...

Les notes assez nombreuses, présentent souvent des observations sur la langue d'Héliodore ; V, **18**, 7 les éditeurs remarquent l'emploi de ἀμφιβάλλειν au sens de « douter » : ils auraient pu ajouter que ce sens est encore usuel en grec moderne. Les *Ethiopiques* mériteraient à cet égard une étude systématique ; IV, **8**, 1, p. 14 on note le plus-que-parfait singulier ὡς εἶχον πειθόμενον ; — l'emploi constant de λοιπὸν avec un sens affaibli, équivalant à peu près à « donc » est caractéristique, cf. V, **1**, 1, etc...

P. Chantraine.

Plotin, *Ennéades*, VI, 2e partie, texte établi et traduit par Emile Bréhier (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1938 ; in-8°, 298 pages en partie doubles.

Avec la publication de ce volume la magistrale édition de Plotin due à M. Bréhier se trouve maintenant achevée. Ce tome contient les quatre derniers traités de la sixième ennéade. Le sixième traite de la question du nombre infini. Plotin y pose la réalité du nombre en soi ou l'idée du nombre ; le septième du monde intelligible et du bien ; le huitième sur la liberté et la volonté de l'un et la plus théologique des œuvres de Plotin ; le neuvième enfin qui spécule sur le bien et sur l'Un est le premier dans la chronologie de Porphyre et aussi le plus clair.

Les notices éclairent à merveille le mouvement de la dialectique ploti-

nienne, soulignent la portée des idées essentielles du philosophe ; la traduction sans jamais tourner à la paraphrase aide l'helléniste non spécialiste à s'orienter dans un texte souvent difficile et permet au philosophe non helléniste à tirer parti d'une œuvre capitale pour l'histoire des idées.

Voici quelques remarques sur l'établissement même du texte : VII, 11 les manuscrits donnent ἵν' ἔδειξε, tour syntaxique qui surprend. M. Bréhier ajoute ἄν (sans indiquer cette correction dans l'apparat critique) en condérant au verbe un sens irréel, mais cette syntaxe paraît également peu correcte. — Le texte est généralement assez conservateur : VI 18 l'addition de εἰ devant ἕτερον que M. Bréhier est le premier à proposer, s'explique bien paléographiquement et permet de construire la phrase de façon satisfaisante.

On ne saurait être trop reconnaissant à M. Bréhier d'avoir complété son édition par des index très riches qui constituent d'excellents instruments de travail : un index des citations ou références dans les notices et dans les notes un index des textes cités par Plotin, un index des mots grecs[1] qui permettra de retrouver aisément les termes techniques dont le sens doit être défini, enfin un index analytique des matières.

P. Chantraine.

Suidae *Lexicon* edidit Ada Adler, pars V. Leipzig, Teubner, 1938 ; gr. in-8°, 280 p.

Avec la parution de ce volume, Mme Adler se trouve avoir achevé la grande œuvre qu'elle a entreprise dès 1912 et dont la publication commencée en 1929 a marché rapidement. Ce tome contient les addenda et corrigenda, de nombreux index : des auteurs. des noms propres, des termes géographiques, les « inventions », les institutions, etc... Les grammairiens auront particulièrement à consulter l'index des étymologies, des dialectes (qui comprennent une liste de mots non grecs), des mots récents ou remarquables.

L'ouvrage se termine par une longue étude des manuscrits de Suidas qui ne répète pas la notice que Mme Adler avait mise en tête du tome premier. L'éditeur décrit les manuscrits, en retrace l'histoire dans la mesure où cette histoire nous est connue et précise les rapports des manuscrits entre eux. Le manuscrit A (composé de deux volumina, *Parisini 2625* et *2626*) reste bien entendu une des sources principales, mais il faut tenir compte aussi d'autres codices comme le *Vossianus 2* de Leyde (V) du xiie siècle, ou la famille de manuscrits où figure le *Parisinus 2623* (G), ou la famille où figurent le *Parisinus* 2622 (B) et le *Marcianus* 448 (M). L'étude de Mme Adler conduit à quelques conclusions de portée générale. Entre des familles très différentes on observe parfois des accords singuliers ; on constate aussi que la main récente dans A est parfois seule à conserver la bonne leçon. La valeur d'un manuscrit varie beaucoup d'un passage à l'autre parce qu'il a pu être copié tantôt sur un manuscrit, tantôt sur un autre. Enfin l'archétype devait être un manuscrit à variantes.

Ce dernier tome rendra particulièrement aisée la consultation du Suidas de Mme Adler ; il accroît encore la reconnaissance que lui doivent les philologues.

P. Chantraine.

---

1. P. 239 la dernière référence à τόπος, III, 1, 1. 24 est inexacte ; il a dû tomber un chiffre.

Dr. Max Greindl, ΚΛΕΟΣ, ΚΥΔΟΣ, ΕΥΧΟΣ, ΤΙΜΗ, ΦΑΤΙΣ, ΔΟΞΑ *Eine bedeutungsgeschichtliche Untersuchung des epischen und lyrischen Sprachgebrauches.* Lengerich (Westphalie), Lengericher Handelsdruckerei, 1938; in-8°, VIII-171 p.

La publication récente de M, Steinkopf, *Untersuchungen zur Geschichte des Ruhms bei den Griechen* n'a pas détourné M. Greindl de publier un travail qui traite à peu près le même sujet. Mais la dissertation de M. Greindl est fondée sur une étude philologique très précise des textes et sur un relevé exhaustif de tous les exemples attestés dans l'épopée et dans la poésie lyrique. Une dernière partie oppose et distingue les termes dont le grec a usé et que l'on traduit par l'équivalent un peu vague de « gloire » Κλέος qui appartient à la famille de κλύω, κλυτός, etc... désigne proprement la réputation d'un personnage, le bruit qu'il faut dans le monde, ce que l'on dit de lui ; au pluriel κλέα se dit d'actions d'éclat. Κῦδος que l'on joint souvent à κλέος s'emploie à propos de l'éclat ou de la force d'un guerrier : le mot se réfère à la personne du guerrier à un moment donné, tandis que κλέος envisage l'opinion des autres. Κῦδος présente souvent un sens quasi matériel et exprime la notion d'éclat, de force. Les verbes dérivés comportent une signification analogue : E 448 ἐν μεγάλῳ ἀδύτῳ ὠχέοντό τε κύδαινόν τε ; Z 509 ὡς δ'ὅτε τις ἵππος... κυδιόων « comme un cheval dans tout son éclat ». Εὔχος s'associe à l'idée de « se targuer de, se vanter de » ; τιμή est dérivé de τίω « honorer » (distinct de τίνω), φάτις est tiré de φημί ; δόξα enfin appartient à la famille de δέχομαι et de δοκεῖν. M. Greindl définit le sens originel du mot dans des expressions comme παρὰ δόξαν K 324, etc... « contrairement à ce que l'on attend » ; il aurait pu ajouter que la présence d'un suffixe désidératif s'explique alors bien.

Le livre de M. Greindl touche à des questions importantes et donne à réfléchir. On pourrait seulement lui reprocher de ne pas toujours être rédigé avec assez de fermeté et de clarté. Enfin certaines étymologies n'auraient pas dû être répétées : pour κῦδος, par exemple, le mieux était de dire que l'étymologie est inconnue.

P. Chantraine.

The Link, A review of Mediaeval and Modern Greek edited by N. Bachtin. Oxford, Basil Blackwell, N° 1, june 1938, p. 4-86.

On sait comme A. Meillet a volontiers souligné la continuité que présente l'histoire du grec pour le linguiste. Malgré les bouleversements qu'ont pu apporter la christianisation, la conquête turque, les révolutions du XIXe siècle, cette observation vaudrait également pour le folk-lore et pour l'histoire des mœurs. En fondant cette revue M. Bachtin a voulu établir l'anneau qui unit l'étude de l'antiquité grecque et celle de la Grèce moderne. Le premier numéro est dû à la collaboration de savants très divers, qui se sont placés à des moments différents de l'évolution et qui ont envisagé des problèmes variés. Mais ils sont tous pénétrés de l'idée que la Grèce moderne et la Grèce ancienne s'éclairent l'une l'autre, et que la continuité de l'évolution doit être mise en lumière. Voici le contenu de ce premier numéro : M. Baud-Bovy consacre un article à l'œuvre du poète Séféris ; M. Louis Roussel étudie le décapentasyllabe en « romaïque vulgaire », on sait d'ailleurs que les Grecs eux-mêmes ne sont pas d'accord sur la structure de leur versification ; M. Vlasto esquisse une comparaison parfois un peu paradoxale entre le grec ancien et le grec moderne ; M. Theo-

tokos se risque à analyser la psychologie des Grecs d'aujourd'hui ; M. Bachtin propose des observations qui ont de la portée au sujet des traductions de poètes anglais en grec. D'autres articles sont de caractère plus technique : les notes de M. Jenkins sur le *Fortunatus* de Foscolo, l'étude de M. Dawkins sur la publication de l'archimandrite Ktenas relative au mont Athos ; l'article de M. Marshall sur la singulière personnalité du philhellène lord Guilford, la correction ingénieuse de M. Henri Grégoire au vers 909 des Θεσμοφοριάζουσαι (ἀμφίων pour ἀφύων). Enfin trois articles concernant l'histoire même de la langue. J'ai essayé de montrer comment le diphtongue αι a pu évoluer vers ε en attique vulgaire dès le IVe siècle, et j'ai risqué à ce propos une étymologie de φέναξ ; dans un article pénétrant M. Humbert a indiqué que l'importance relative de l'aoriste et du présent se trouve inversée lorsque l'on passe du grec ancien au grec moderne, celui-ci employant surtout l'aoriste; enfin M. Mirambel a exposé les procédés variés dont dispose le grec moderne pour rendre l'opposition d'aspect déterminé et indéterminé.

Link doit intéresser tous les hellénistes parce que cette revue qui ne fait double emploi avec aucune autre envisage les problèmes d'un point de vue qui permet d'en mesurer la portée. Il faut souhaiter que cette entreprise particulièrement utile puisse vivre et prospérer.

P. Chantraine.

Jérôme Carcopino, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire* ; 348 p. in-8°. Paris, Hachette, 1939.

Il n'est question partout que d'Empire : à Rome, la création de la via del Impero symbolise les aspirations de l'Italie nouvelle et de son chef ; en Allemagne le Reich s'affirme avec une orgueilleuse violence ; en France même, tend à s'acclimater et à se répandre sur le modèle anglais, la notion de « l'empire » colonial. Et notre curiosité inquiète se porte vers le précurseur, vers cet empire romain, patiemment élaboré par des siècles de luttes et de conquêtes, et qui domina toute la terre connue avant de s'écrouler. Le livre de M. Carcopino vient à son heure; il répond à une de nos aspirations les plus aiguës, il la satisfait avec autant d'art que de science. Aussi bon philologue qu'historien, n'ignorant aucun des documents que nous fournissent les textes littéraires, les inscriptions, les monuments, l'auteur est au courant mieux que personne de tous les travaux contemporains, et il utilise tous les matériaux amassés par son inlassable érudition pour construire un monument sobre, harmonieux, et solide. Il s'est borné à étudier la vie romaine à un moment déterminé de l'Empire pour ne pas « se perdre dans les anachronismes ou s'immobiliser dans l'abstraction », et a choisi l'époque de son apogée, comme étant la plus représentative — comme étant aussi la mieux connue. Rome est alors le centre du monde; c'est vers elle qu'affluent tous ceux qui ne peuvent se résigner à l'obscurité médiocre de la vie provinciale, et que tentent l'ambition et le goût de l'aventure ; c'est à Rome que les croyances nouvelles viennent s'affirmer et chercher leur consécration ; c'est là que se créent et se perfectionnent les raffinements de la civilisation matérielle ; c'est elle qui fait ou défait les réputations littéraires ou artistiques : elle est l'arbitre de la mode, et donne le ton dans tous les domaines. Capitale cosmopolite, elle est le creuset où viennent se fondre et s'amalgamer les éléments les plus disparates qu'elle semble marquer de son empreinte unitaire. Mais cette richesse et cette force apparentes dissimulent mal des tares et des faiblesses nombreuses. La puissante orga-

nisation de la vieille société romaine, fondée sur la gens et sur l'autorité du pater, va se décomposant; l'élément proprement romain se raréfie, et disparaît noyé dans le flot toujours accru des allogènes ; la dénatalité sévit ; les vieilles institutions gouvernementales, sénat, magistratures, ne sont plus que des noms ; il s'y substitue une administration bureaucratique, sans initiative et sans responsabilité, uniquement occupée d'exécuter les décisions de l'empereur et de son conseil privé ; l'armée n'est plus composée que de gens de métier aussi redoutables — sinon plus — à ceux qu'ils servent qu'à ceux qu'ils combattent. Le peuple, nourri dans la fainéantise, vit de sportules et de congiaires, et passe son temps à l'amphithéâtre où les jeux se sont multipliés : M. Carcopino établit que « les jours obligatoirement fériés de la Rome impériale occupaient plus de la moitié de l'année » (p. 237). Les nouvelles religions, venues de l'Orient pour satisfaire aux aspirations mystiques que ne pouvaient contenter les vieilles divinités italiques ou les dieux importés de Grèce contribuent elles aussi à détruire la notion étroite de patrie au profit de la notion de catholicité universelle. Ainsi Rome est menacée par l'excès même de sa grandeur, et l'afflux des richesses. Toutes ces causes de décadence, M. Carcopino les a magistralement exposées dans le tableau qu'il dresse de la société romaine (le milieu moral, p. 71-167). Mais il nous retrace aussi avec une précision pittoresque, la vie matérielle des Romains l'étendue de la ville, ses constructions, ses habitations avec leur luxe et aussi leur inconfort et leurs dangers, les insuffisances — à nos yeux modernes — de la voirie et de l'édilité ; il nous montre les occupations et les divertissements de la foule composite qui grouille dans les rues ou s'entasse dans des salles de spectacles ; il nous fait assister à son lever, à sa toilette ; il nous la présente au bain, à la promenade, aux lectures publiques ; il mène les enfants à l'école ou les clients chez le patron... Varié, multiple et vivant, ce livre doit être lu par les érudits, par les honnêtes gens, par tous ceux qui veulent tirer du passé une leçon pour le présent et pour l'avenir.

A. Ernout.

Plaute, *Comédies*, tomes V (Mostellaria, Persa, Poenulus) et VI (Pseudolus Rudens, Stichus), texte établi et traduit par Alfred Ernout, membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, deux vol. in-8° de 270 et 273 (doubles) pages. Paris, Les Belles Lettres, 1938.

L'alacrité de l'éditeur tient du prodige ; et sa verve heureuse de traducteur se maintient au niveau du texte latin : ce n'est pas peu dire. Ce Plaute, dont il ne reste plus qu'un volume à paraître, aura en son entier les qualités d'une création rapide, claire et heureuse.

Les brèves *Notices* qui précèdent chaque pièce mettent bien en lumière leur originalité particulière : excellente en particulier celle du *Persa*, rapproché des comédies-ballets de Molière. On aurait aimé trouver, dans celle du *Poenulus*, quelques indications (plus développées que celle de la p. 225, n. 2) sur le « punique » parlé par Hannon. L'importance de la partie chantée du *Pseudolus*, la diversité des tons dans le *Stichus*, sont notées avec une justesse qui se plaît à ne pas insister. On connaît aussi la discrétion de M. A. Ernout à propos des originaux grecs supposés. Et rien, certes, de plus légitime (cf. t. V, p. 165 ss.) D'ailleurs, quel que soit son scepticisme à ce propos, il rend un bel hommage, en passant, par exemple aux recherches de Fr. Marx sur le *Rudens*.

La méthode d'édition du texte, on la connaît ; il n'y a pas à y revenir. On nous offre un Plaute ramené, autant que faire se peu, à la pureté. Celle qu'on peut atteindre, sans reconstitutions hasardeuses, sans remaniements arbitraires. L'*Ambrosianus*, quand il existe, est d'ordinaire préféré. Il est fait grand cas des témoignages de grammairiens ; à très bon droit : pourtant *Rud.* 1381, je préférerais le *niue* des mss. au *siue* de Priscien : Labrax paraît lier les deux affirmations de la mauvaise foi de Gripus et de son âge (plus de vingt-cinq ans !), l'évidence de la seconde devant appuyer la première. Point de ces vieillissements systématiques de l'orthographe, qui si vite donnent l'impression du faux-antique : pourtant il me semble que *Persa* 544, la faute des *Palatini*, *monitum* (au lieu de *munitum* dans *A*), recommande la lecture *moenitum* ; et L. Havet a donné de bonnes raisons de lire, *Pseud.* 294 et 295, *moetuum* (les mss. *BCD* donnant, 295, *metuum*). Même sagesse quand il s'agit des hiatus. Et, bien sûr, chaque cas peut être discuté, et, maintes fois, on le sait, une ajoute minime peut faire disparaître l'hiatus sans attenter au sens : mais qui n'apprécierait le goût littéraire délicat qui sauvegarde, avec l'hiatus, des hoquets d'ivrogne (*Mostel.*, 375 ; cf. dans le même sens, le maintien strict de la graphie des mss., *ib.*, 319 et 331), ou le pur gnomisme d'une sentence (*Persa*, 550) ? Du moment que les hiatus maintenus sont signalés, comme ici, par un trait oblique, il y a, même dans les cas douteux, moins d'inconvénients à les sauvegarder qu'à les faire disparaître.

L'éloge de la traduction n'est plus à faire. Elle a une façon bien délicate d'accompagner le texte dans les cas où il n'est pas sûr : M. Ernout, en effet, ne doute point du sens, et traduit en conséquence, tout en signalant la défaillance du latin, qu'il se donne ainsi le droit de ne pas « guérir » arbitrairement. Il se trouve aussi que le sens ait partagé les traducteurs : tout en proposant son interprétation personnelle, M. Ernout donne en note telles traductions savoureuses de ses prédécesseurs, surtout Naudet (voir, par exemple, t. V, p. 113, 152 ; t. VI, p. 47). Il y a grande joie et grand bénéfice à serrer ainsi la nuance exacte sous des apparences variées.

Les notes sont toujours pleines et instructives, très variées : qu'elles touchent à l'établissement du texte, en discutant des leçons hypothétiques (comme souvent le long du *Stichus*), expliquent des jeux de mots intraduisibles, ou concentrent de riches connaissances sur la vie de tel ou tel mot, ou rappellent des *realia*[1]. Qui, les goûtant à chaque fois, ne les souhaiterait plus nombreuses, bien plus nombreuses ? Il est une pièce au moins, le *Pseudolus*, où, par des prodiges de mise en pages, M. Ernout les a multipliées : on lui en saura un gré infini ; et, pour tout ce qui est « plautinisme » pur, on se souviendra de son commentaire des *Bacchides*, qui vaut pour maint détail des autres pièces. Ainsi, on ne se sentira pas dépourvu.

Il y aurait à s'attarder bien davantage sur ces deux beaux volumes, si élégamment, si correctement imprimés[2], et qu'on a peine à quitter une

---

1. T. VI, p. 80, n. : la chlamyde apparaît ici comme vêtement *militaire*, non seulement sur le dos de Singe (cf. v. 918, 1049), mais sur celui d'Harpax (v. 1184 s.). — T. V, p. 227 : étaient-ce bien les foulons qui blanchissaient les toges à la craie ?

2. Que M. A. Ernout nous permette de signaler, pour la prochaine édition, les minimes corrections suivantes : κίδηλα (t. V, p. 70, n. 2) ; *mammia* (t. VI, p. 26, n. 4) ; *palliata* (t. VI, p. 227, n. 2).

fois qu'on les a ouverts. Mais le *Plaute* d'Ernout est assez connu et apprécié à l'étranger pour qu'il paraisse un peu naïf d'en faire remarquer tous les mérites à des Français.

Jean Bayet.

Varro, *On the Latin language with an english translation by* Roland G. Kent, volume II, Books VIII-X-Fragments, 308 p. in-16 (Loeb classical Library N° 334). Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press et London, Heinemann, 1938.

Par la publication de ce deuxième volume, qui aura suivi le premier de près, se trouve achevée l'édition très personnelle du *De Lingua Latina* due à M. Kent.

Ce tome II, dont la pagination fait suite directement à celle du premier volume, présente le texte et la traduction des livres VIII à X, p. 370-597 ; il comprend aussi le texte et la traduction des *Fragments,* suivis d'une table de concordance avec les éditions Wilmanns (1864), Funaioli (1907), Goetz-Schoell (1910), p. 590-630. Il comporte enfin trois précieux index, p. 631-676 : l'index des auteurs et ouvrages cités par Varron, l'index des expressions latines étudiées par lui, et un index séparé pour les mots grecs incorporés au traité. On regrette que, par modestie, M. K. n'ait pas cru devoir composer un quatrième index, celui de ses conjectures personnelles, qui eût été fort abondant.

On retrouve dans ce deuxième volume les mêmes qualités de clarté, de méthode à la fois hardie et prudente qui font déjà le mérite du volume précédent.

Comme pour les livres V-VII, le texte se présente de façon continue : toutes les lacunes qui, dans les trois derniers livres, n'affectent que quelques lettres ou quelques syllabes, sont comblées, tandis que l'édition Goetz-Schoell en laisse subsister huit. Tous les passages que celle-ci présentait comme corrompus (plus de cinquante), sont corrigés dans l'édition de M. K. soit à l'aide de conjectures antérieures choisies parmi les plus prudentes et les plus ingénieuses, celles de L. et A. Spengel en particulier, soit à l'aide de conjectures personnelles de l'éditeur. Ces dernières sont encore les moins téméraires de toutes. Ici, c'est l'adjonction d'un -m final ou l'interprétation d'une abréviation qui éclaircit le texte (cf. par exemple X, 72 p. 586, l. 19-20) ; là, c'est, sans correction aucune, par un simple déplacement de ponctuation, un passage marqué de la *crux* dans l'édition G. S. qui se trouve interprété (cf. VIII, 65 p. 422, l. 15).

Les *Fragments* sont rangés dans le même ordre que dans l'édition G. S. Pour ceux qui ont été conservés par Aulu-Gelle (Fragm. 5, 17, 28), l'éditeur reprend, avec quelques modifications, la traduction des *Nuits Attiques* donnée par M. Rolfe dans la collection Loeb. Tous les autres fragments sont traduits par M. K. lui-même. C'est là une besogne bien ingrate ; elle n'avait point tenté Pietro Canal, le seul philologue qui, avant M. K., ait à la fois édité et traduit le traité de Varron. Quant à Huot, traducteur dans la collection Nisard du texte de Mueller, il ne s'est pas astreint, comme M. K. à traduire les passages des commentateurs où sont englobés les fragments varroniens. Aussi, dans son travail, n'en saisit-on point la portée, ni même souvent le sens (cf. Varron, *De la langue latine*, Fragments, Coll. Nisard, Paris, Firmin-Didot, 1845, p. 592). M. K. au contraire, en allongeant d'autant sa tâche, a rétabli ces courts emprunts à Varron dans leur signification véritable.

Ainsi, grâce à M. Kent, se trouve toujours rajeuni, souvent complété, clairement traduit un texte latin réputé à la fois pour son intérêt et pour ses difficultés.

Jean Collart.

Francesco della Corte, *La Filologia latina dalle origini a Varrone* (R. Universita di Torino. Fondo di studi Parini-Chirio) ; VIII-168 p. in-8°. Turin, Casanova, 1937.

Dans cet ouvrage, M. Della Corte se propose de retracer la naissance et le développement de la philologie à Rome, depuis les origines jusqu'à Varron compris. Le mot *philologie* doit être entendu ici au sens large de critiques et théories littéraires et linguistiques, et non au sens restreint d'études grammaticales.

L'auteur remonte d'abord aux sources grecques, entreprise délicate, vu la rareté des textes, les querelles des Ecoles, la confusion du vocabulaire technique et l'imprécision même du domaine philologique. Néanmoins, dans son introduction, M. Della Corte analyse d'une façon claire et rapide (p. 3-15) les différentes étapes et les différents aspects des doctrines. Un paragraphe spécial est consacré à Cratès de Mallos qui, de par son influence, conduit tout naturellement à l'aube de la philologie romaine.

Le chapitre I (p. 17-59) étudie le IIe siècle avant J.-C., siècle où la philologie s'exprime en vers. L'auteur y met successivement en relief : le génie créateur et l'influence d'Ennius, la polémique de Térence et le rôle du cercle des Scipions, l'importance d'Accius (importance due moins à ses théories qu'à sa méthode), les préoccupations philologiques et grammaticales de Lucilius, la naissance d'un genre nouveau : l'épigramme érotique, avec Valerius Aedituus, Q. Lutatius Catulus et Porcius Licinus (fragm. dans Bachrens p. 275-279).

Le chapitre II (p. 61-99) concerne le Ier siècle avant J.-C., siècle où la philologie s'exprime en prose avec Aelius Stilon, qui se cantonne dans des recherches plus proprement linguistiques et grammaticales. Après sa mort, la polémique s'empare à nouveau de la philologie, et M. Della Corte fait habilement ressortir l'opposition de trois partis : les « asianistes » (Volusius), les « puristes néo-attiques » (Calvus), les « Rhodiens » (Cicéron).

Le chapitre III (p. 101-146) est consacré au seul Varron. En s'appuyant 1° sur les sources du grammairien latin, étudiées récemment par M. Dahlmann dans *Varro und die hellenistiche Sprachtheorie*[1] (ouvrage fréquemment utilisé par M. Della Corte), 2° sur la chronologie des œuvres varroniennes (objet de l'*Appendice* p. 149-160), l'auteur montre les différentes influences subies par Varron, et par suite les orientations successives de sa curiosité : influence d'Accius (*De antiquitate litterarum*), d'Aelius Stilon, (*Antiquitates*), influence contradictoire des Stoïciens et des Alexandrins qui explique la discontinuité entre les trois livres « étymologiques » (V, VI, VII) et les trois livres « analogiques » (VIII, IX, X) du *De Lingua latina*. Enfin M. Della Corte marque l'importance de Varron dans l'histoire du théâtre et dans celle de la métrique.

L'*Appendice* rassemble très heureusement ce qui a été dit sur la chronologie des ouvrages varroniens ; de plus M. Della Corte y soutient avec force

1. Hellfried Dahlmann, *Varro und die hellenistische Sprachtheorie* (Problemata, Heft 5), Berlin, Weidmann, 1932.

une idée personnelle : le *De origine linguae latinae* serait une œuvre de la maturité de Varron, postérieure au *De lingua latina*.

Ce tableau d'ensemble des théories philologiques à Rome, du IIe siècle avant J.-C. à l'aube de l'Empire, est une bonne mise au point où l'auteur utilise et groupe en une synthèse claire des travaux de détail nombreux et des renseignements dispersés.

Jean Collart.

William Abbott Oldfather, Howard Vernon Canter, Kenneth Morgan Abbott, *Index verborum Ciceronis Epistularum* ; 583 p. in-4°. University of Illinois Press, Urbana, 1938. Pr. : 9.

Tout d'abord saluons avec reconnaissance l'apparition de cet index de la correspondance de Cicéron, et rendons grâces aux Universités américaines de reprendre et de compléter l'œuvre des Meusel et des Merguet, dont l'ère semble momentanément close en Allemagne. Il faut pour établir des lexiques de ce genre de la foi, de la patience, et de l'abnégation : ce sont là des vertus rares, même chez les philologues, et l'on ne saurait trop louer MM. Oldfather, Canter et Abbott de les posséder aussi pleinement. M. Oldfather n'en est pas à son coup d'essai : il nous a donné en 1918, avec la collaboration de MM. Pease et Canter, un *index uerborum* des tragédies de Sénèque ; il a publié en 1934, avec MM. Canter, Perry et Abbott, un *Index Apuleianus* et il vient de résumer les leçons de son expérience dans un très utile petit guide pour la préparation d'un *index uerborum* critique pour auteurs grecs et latins[1] ; MM. Canter et Abbott ne sont pas non plus des novices, et l'on pouvait être sûr *a priori* que le volume sorti de leurs mains serait bien fait.

L'ouvrage avait d'abord été entrepris par M. N. Wetmore auquel nous devons le précieux Index Vergilianus, et A. M. Dame qui avaient dépouillé en partie le recueil des Lettres ad Familiares.

Mais ils en étaient restés là, et c'est seulement en 1930 que les trois auteurs actuels reprirent la tâche entreprise, la complétèrent et la menèrent à bonne fin avec le concours d'étudiants et d'amis dévoués. Ils ont pris pour base de leurs dépouillements le texte publié par L. C. Purser dans les *Oxford Classical Texts* en 1901-1903, ceci pour deux raisons : d'abord parce que c'était celui qu'avaient choisi les initiateurs de l'entreprise, MM. Wetmore et Dame ; et ensuite, parce qu'aucune édition nouvelle complète n'a remplacé entièrement celle de Purser. Mais ils ont entendu faire, comme pour Apulée, un index critique : de là un *Additamentum ad apparatum criticum* important (p. 17-97) qui comprend l'examen de toutes les leçons nouvelles et conjectures proposées par les éditeurs plus récents, et d'une manière générale par tous ceux qui ont étudié la Correspondance de Cicéron : L. A. Constans, Sjögren, Sternkopf, Terzaghi, et tant d'autres : la bibliographie (p. 9-15) montre le soin et l'exactitude que les rédacteurs de l'Index ont mis à se documenter, et il n'est guère probable que rien leur ait échappé.

L'index proprement dit comprend les pages 101-583 ; il est imprimé sur deux colonnes serrées, mais lisibles, dont la typographie fait honneur aux presses de la George Banta Publishing Company. Pour guider le lecteur dans la consultation, voici les précautions prises par les auteurs : « Every

1. Suggestions for guidance in the the preparation of a critical *Index Verborum* for latin and greek authors (Transactions of the Americ. Philol. Assoc., LXVIII, 1937, p. 1-8).

citation of a word upon which there is some statement of any consequence in the *apparatus criticus* is enclosed in (). Every citation of a word which appears only in the apparatus criticus is enclosed in[]. Every citation of a word which, although left in the text, has a † prefixed to it is marked (+). Every citation of new critical material is enclosed in [[]]. An asterisk (*) is attached to every citation of a word or form upon which some comment may be found in the *Additamentum ad Apparatum criticum.*

We have added the section line as the last number in each reference, for the reasons set forth in the Preface of Index Apuleianus, p. IV...

... After all, our propose has been, not so much to classify the grammatical usages of Cicero and his Friends, as to make it relatively easy to find any particular form desired, and to identify rapidly references and citations... »

Cet index ne comprend ni les noms propres, ni les mots grecs. Lacune volontaire, car MM. Oldfather, Canter et Abbott se proposent de nous donner des *Indices Ciceroniani minores* qui comprendront 1° les œuvres de Rhétorique ; 2° les noms propres de tout le Corpus Ciceronianum ; 3° le vocabulaire grec de tout le Corpus Ciceronianum ; 4° le vocabulaire poétique de ce même Corpus. Ils nous annoncent aussi un Index des Œuvres en prose de Sénèque : point n'est besoin de dire que tous ces livres seront les bienvenus. A l'heure où certaines nations d'Europe semblent négliger l'antiquité classique et les humanités, il est réconfortant de voir la jeune Amérique reprendre la tâche, et apporter à l'accomplir une force méthodique et une claire compréhension des besoins de la philologie.

A. Ernout.

Cicéron, Discours t. XII, *Pour le poète Archias*, texte ét. et trad. par F. Gaffiot ; *Pour L. Flaccus*, texte éd. et trad. par A. Boulanger ; 140 p. doubles pour la plupart. Paris, Les Belles Lettres, 1938. Pr. : 20 fr.

Des deux philologues qui ont collaboré à ce tome XII de Cicéron, l'un a disparu. F. Gaffiot est mort avant d'avoir vu l'apparition de son livre. Je me contenterai donc seulement de signaler son édition, où l'on retrouvera soutenues avec la même ténacité les thèses qui lui étaient chères sur la nature du « vrai latin » ; on sait qu'elles l'ont amené à défendre l'authenticité de certaines leçons que des « puristes », trop stricts à son gré, avaient condamnées comme vicieuses. La traduction qu'il donne se recommande par sa grande fidélité ; la préface met bien en valeur l'importance du *pro Archia* dans l'œuvre et la carrière de Cicéron : c'est, selon Gaffiot, moins un plaidoyer pour un poétereau grec qui avait su prendre Cicéron par la vanité, qu'une véritable profession de foi politique.

Le plaidoyer pour L. Flaccus est prononcé à l'occasion d'un de ces innombrables procès *de repetundis*, entamés contre d'anciens gouverneurs de province. Il est probable que L. Flaccus, dans son gouvernement d'Asie, ne s'était ni mieux ni plus mal conduit que tant d'autres, mais il s'était acquis de nombreuses inimitiés, notamment dans sa préture, où il avait été pour Cicéron un collaborateur énergique et fidèle dans sa lutte contre Catilina. Ce fut sans doute l'origine de l'accusation, qui fut soutenue par le jeune D. Lélius Balbus, assisté de C. Appuleius Decianus et Balbus, sans doute L. Herennius Balbus. Les accusateurs avaient mobilisé contre Flaccus une véritable armée de témoins à charge, et entassé les plaintes. Flaccus avait pour défenseurs Hortensius et Cicéron. Celui-ci prit la parole le dernier. Son discours, comme le reconnaît M. Boulanger, « n'est pas un

de ses chefs-d'œuvre oratoires ni même un très bon discours » (Notice, p. 63). Il faut savoir d'autant plus gré à l'éditeur d'avoir eu le courage de le publier, de le traduire, avec une sûre exactitude, et de nous donner, dans une notice substantielle, un résumé précis et aussi clair qu'il se peut des faits de la cause ; la tâche n'était ni facile ni attirante.

A. Ernout.

M. Tvllivs Cicero, *De diuinatione, de Fato, Timaeus*, ed. W. Ax; xiv-214 p. in-8°. Leipzig, Teubner, 1938.

Ce volume devait être l'œuvre d'O. Plasberg qui était l'homme le plus qualifié pour publier l'œuvre philosophique de Cicéron. Plasberg ayant disparu sans pouvoir achever sa tâche, le soin de lui succéder a été confié à M. W. Ax, qui avait déjà donné après Plasberg la seconde édition du *De natura Deorum*. Cette fois, il semble bien que la part personnelle de M. Ax soit plus grande que dans le fascicule précédent : il a revu lui-même les manuscrits A, V, B, H soit directement, soit sur des reproductions photographiques ; il a collationné aussi les éditions anciennes depuis les *Venetae* de 1471 et 1496 jusqu'à celles de Lambin (1565, 1573) et de Davies (1730) ; aussi peut-il à bon droit revendiquer la paternité du livre ; « Quare— nunquam oblitus quot et quantas res maximi momenti schedis v. d. Plasbergi debeam — profiteor meo periculo non solum esse apparatum conscriptum, sed etiam textum constitutum. » (Praef. XI). Les *Notae* prouvent qu'il est en général bien au courant de la bibliographie ; je regrette toutefois de n'y pas trouver l'édition du *De Fato* de M. Yon [1], qui représente pour l'établissement et l'interprétation de ce texte difficile un effort considérable et souvent heureux.

L'apparat critique est fait avec beaucoup de diligence, et souvent prend soin de justifier par des renvois à Cicéron, ou à d'autres auteurs, ou à des ouvrages récents, grammaires, articles, etc., la leçon adoptée. Les références ne suffisent pas toujours à entraîner la conviction. Dans le fragment d'Ennius cité par Cicéron, De Diuin. I. 1, 66, M. Ax écrit, suivant en cela M. Snell (Hermes, Einzelh. 5, 1937, p. 6).

Mater, optumatum multo mulier mulierum.

Le *optumatum* me paraît tout à fait hors de saison ici, et ne trouve aucun appui dans le fragment 5 de la Médée du même Ennius : *matronae opulentae optumates*. Car ce n'est pas la naissance qui compte ici, mais la bonté, et le vers veut dire : O mère, de beaucoup la meilleure entre les meilleures femmes », et non ce qui serait absurde « O mère, de beaucoup la meilleure entre les femmes bien nées ». Aussi je persiste à croire qu'il faut lire avec Porson, Haupt, et Pease.

Mater, optumarum multo mulier melior mulierum.

De même j'ai peine à comprendre le *Neque* du vers :

Neque me Apollo fatis fandis dementem invitam ciet,

bien que Vahlen l'explique en le réunissant à *inuitam* ; tout le discours de Cassandre montre bien que c'est malgré elle qu'elle est condamnée à jouer la rôle de prophétesse.

---

1. Ciceron, *Traité du Destin*, texte ét. et trad. par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1933.

Le Timée est accompagné du texte grec; l'édition se termine par un index uocum et rerum notabilium, et un index nominum qui rendront d'utiles services.

A. Ernout.

Henriette Boas, *Aeneas 'arrival in Latium. Observations on legends, history, religion, topography and related subjects in Vergil, Aeneid VII, 1-135*, in-8° de 260 pages, Amsterdam, N.M. Noord. Hollandsche Uitgeversmaatschappij, 1938.

C'est le sous-titre qui donne du livre de Mlle Boas l'idée la plus exacte. Il ne s'agit pas d'une étude sur la légende latine d'Enée ni d'ailleurs, à proprement parler, d'un commentaire sur un fragment de Virgile, mais plutôt, en marge de ce fragment, d'une suite *d'excursus* bâtis à peu près sur le modèle de ceux qui figurent dans *l'Enéide* de Heyne : *Aenas' arrival in Latium, Caieta, Circe, The Tiber, Latinus, Lavinia... Laurus, the prodigy of the bees,... The prodigy of the flames, The oracle of Faunus,... The prodigy of the consuming of the mensae.*

Ce mode de composition ne convient pas en toute occasion et il y avait peut-être quelque imprudence à y recourir systématiquement pour une exégèse continue d'un passage de plus de cent vers. Le premier chapitre de Mlle B. traite de l'origine des légendes troyennes du Latium : peut-on débrouiller en 23 pages un sujet aussi complexe et qui déborde tellement et le début du livre VII et l'*Enéide* tout entière ? En fait le chapitre, évidemment rédigé sans recours direct aux textes, sans effort pour dégager personnellement le problème, est confus et obscur : il flotte entre les thèses contradictoires qui ont été soutenues par les uns ou les autres, s'y frayant un peu à l'aventure un chemin indifférent. Dans ces conditions, une simple bibliographie, une analyse sommaire des ouvrages ou articles sur la question eût été sûrement beaucoup plus utile. Mais le plus expédient eût été de ne point aborder ce sujet. Par ailleurs, il est des cas où Virgile s'est contenté de mettre en œuvre des motifs littéraires ou légendaires tout à fait courants. L'origine et l'histoire de ces motifs a peu d'intérêt pour l'interprétation de l'*Enéide*. Pourquoi Virgile a-t-il imaginé qu'un essaim d'abeilles est venu se fixer sur le laurier sacré du palais de Latinus, voilà qui nous intéresse. Mais on ne lit pas sans quelque lassitude six longues pages sur le miel et les abeilles dans le Rig Véda, l'Egypte pharaonique, etc... et jusque dans la préhistoire (p. 136-141). De même un historique du mot *vates* (p. 146-148) s'impose-t-il à propos de *Aen.*, VII, 68 ? à propos de l'oracle de Faunus, toute une théorie de l'incubation oraculaire (p. 186-191) à l'occasion de Caieta, *Aeneia nutrix*, un développement sur les nourrices dans l'antiquité (p. 32-35) ? pour illustrer les 100 brebis qu'immole Latinus, des considérations sur l'usage des nombres ronds (p. 214-216)? Dira-t-on qu'il est toujours bon de savoir plus et que nous devrions être reconnaissants à Mlle B. de nous apprendre chemin faisant tant de choses intrinsèquement intéressantes que nous n'aurions peut-être pas été chercher là où elle les a prises, à leur place, dans des ouvrages spéciaux souvent peu connus d'un lecteur de Virgile ? Je ne le crois pas. Cette abondance de détails, de considérations, d'historiques présentés malgré tout à l'occasion de Virgile finit par suggérer que tout cela est, dans une certaine mesure au moins, présent au texte de Virgile, et le poème s'en trouve éclairé d'un faux-jour. Mlle B. signale dans sa préface (p. 2) l'erreur qu'il y aurait à s'imaginer un Virgile omniscient et dont tous les mots auraient un sens caché ; — mais il est

certaine méthode de commenter Virgile qui suggère invinciblement cette erreur.

Un autre défaut du livre, c'est qu'il nous donne souvent en guise de commentaire une juxtaposition pure et simple de toutes les interprétations qui ont été proposées d'un vers, d'un passage, ou d'un épisode. Sans doute est-il légitime de découvrir dans un texte plusieurs sens différents et comme plusieurs orientations de pensée, même contradictoires, et qui peuvent être vraies à la fois. Mais le travail de la critique historique ne commence vraiment que lorsqu'on tente de discerner les degrés de leur présence à l'esprit et dans les intentions conscientes ou inconscientes du poète. Si Enée et les siens entendent les hurlements des animaux enfermés dans la ménagerie de Circé alors que chez Homère il n'est pas question de ces bruits (p. 48-49), cela peut bien être à la fois parce que Virgile y a cherché une allusion aux bruits de la mer sur les rochers du promontoire, parce qu'Enée, passant de nuit devant la demeure de Circé, ne peut voir, mais doit ouïr les animaux, parce que Virgile préfère les notations auditives aux notations visuelles, parce que l'évocation de ces cris lui a paru propre à corser le tableau d'Homère, parce que (?) Virgile a pensé aux malheureux qui rongent leur frein dans la solitude du cap depuis qu'Auguste en a fait un lieu de rélégation, peut-être même (?) parce qu'il a voulu en évoquant leur impuissant désespoir adresser à l'empereur un reproche discret. Tout cela peut bien être vrai, mais cela ne l'est sûrement pas de la même manière ni au même titre, et il faudrait ordonner tout cela pour que Virgile revive à nos yeux.

Pour en avoir fini avec les critiques signalons que le livre est déparé par un trop grand nombre d'erreurs, de confusions ou d'omissions : les unes sont peut-être purement matérielles (et l'*Erratum* en corrige beaucoup) : Aenos pour Aeneia (p. 10), Céphalos pour Céphalon (p. 8, n. 61), Asellius pour Asellio (p. 30, n. 22), Ascagne pour Enée (p. 23), Géorgiques pour Bucoliques (p. 63), Weck pour Weiss (p. 191, n. 71), attribution à Callias d'une opinion de Céphalon de Gergithe (p. 17), références sans rapport avec le fait qu'elles sont censées étayer (p. 20, n. 149), affirmation sans références (et, à ma connaissance erronée) que l'on pratique encore l'incubation au sanctuaire de Monte Sant'Angelo (p. 191) ; Mlle B. fait plusieurs fois allusion (p. 49, 143, 174) aux thèses de Sforza sur l'hostilité de Virgile à l'égard d'Auguste ; ni dans la bibliographie, ni dans les notes, si je ne me trompe, on ne trouve cependant de référence exacte à cette étude (*Classical Review*, 1935, p. 97-108). D'autres erreurs proviennent d'une confiance trop naïve dans la solidité de maints travaux antérieurs prétendus critiques : Mlle B. spécule (p. 11), après Pais, sur les conséquences de la colonisation des Phocéens dans l'Ouest sicilien ; il suffit de se reporter à Thucydide (VI, 2) pour voir qu'il s'agit non de Phocéens mais de Phocidiens ; Mlle B. croit (p. 12), après de Sanctis, que les Grecs de Sicile et d'Italie identifiaient volontiers les indigènes de ces pays avec les Troyens ; il n'est que de se reporter aux textes allégués pour voir qu'ils ne contiennent rien de semblable ; Mlle B. croit (p. 13, n. 99) après Schur que c'est l'existence du fleuve Neaithos qui explique la constitution en Siritide de la légende de l'incendie des vaisseaux par des femmes troyennes, il suffit de se reporter aux textes pour constater qu'aucune légende de ce genre n'a existé en Siritide, et à un atlas pour voir que le Neaithos débouche dans la mer à 150 kilomètres de Siris, etc... D'autres erreurs viennent d'un défaut d'information : ce n'est pas la *Petite Iliade* (p. 10) mais Simmias de Rhodes (Cf. Ziegler, *R. E.*, XVI, 2448) qui parle d'une captivité d'Enée en Thessalie : les récits relatifs aux inter-

ventions des Romains soit auprès de Séleucus en faveur des Iliens, soit auprès des Etoliens en faveur des Acarnaniens (p. 20) sont dépourvus de toute réalité historique (cf. Holleaux, *Rome, la Grèce*, etc..., p. 5-22 et 46-60).

Et cependant le livre de Mlle B. manifeste de réelles qualités : un sens littéraire très fin, par exemple dans l'analyse des raisons pour lesquelles Virgile a fait des bouches du Tibre un séjour enchanteur (p. 61-66) ou de Latinus un vieillard chargé d'ans (p. 76) ; une subtilité aiguë dans l'art de rattacher le texte de Virgile aux événements ou aux préoccupations contemporains : en dépit de quelques excès (si Latinus n'a qu'une fille unique est-ce vraiment (p. 89) parce qu'Auguste n'a eu comme enfant que Julie ?) les pages consacrées à ce genre de considérations sont toujours suggestives et souvent excellentes ; enfin dans quelques chapitres dont la matière devait s'organiser plus aisément dans le cadre d'un *excursus*, un jugement ferme et personnel : Latinus est une figure toute grecque, sans aucun rapport originel ni avec Lavinium ni avec Albe, sans aucun caractère sacré non plus (p. 69-74) ; aux vers VII, 71-77, Lavinia est figurée en Vestale (p. 151-162) et les détails de sa mise ont un caractère « étrusque » (p. 170-172) ; dans sa description du tombeau de Caieta, Virgile a songé au monument un peu ostentatoire de L. Munatius Plancus (p. 31-32) : l'Albunea est une forêt (p. 201-203) non pas un antre ou un cours d'eau ; l'antre de Faunus est localisé (p. 196-201) avec autant de précision et de vraisemblance qu'on en peut espérer en pareille matière. Il nous apparaît moins sûr que le récit de la manducation des tables n'ait d'autre origine (p. 223-233) qu'une équivoque sur les deux sens de *mensa* : « mets » et » table ». Il est regrettable qu'une restitution inexacte du récit de Caton (Mlle B. s'imagine (p. 74) que postérieurement aux fiançailles de Lavinia avec Enée, les Troyens pillent le territoire latin tandis que Latinus s'allie à Turnus) ait à plusieurs reprises dissimulé à Mlle B. le caractère véritable de l'évolution de la tradition du mariage de Lavinia (p. 81, 178). Et quel dommage après tant de papier perdu à recopier une érudition inutile d'avoir dû renoncer, faute de place (p. 134), à étudier le problème du nom et du site de la ville des Laurentes !

Bref, un livre où il y a de très bonnes pages, où l'on trouvera commodément réunis un grand nombre de renseignements dont quelques-uns aideront à mieux comprendre Virgile, la légende d'Enée, le siècle d'Auguste et dont les autres enrichiront au moins la culture générale du lecteur.

Jean Perret.

L. A. Constans, *L'Énéide de Virgile* ; in-16 de 448 pages. Paris, Mellottée, s. d. [1938].

On n'ouvre pas ce livre sans un serrement de cœur : dernier travail complet d'un maître si prématurément enlevé à la science, il n'a pu paraître que grâce à l'énergie et au dévouement soutenus de M. René Durand, toujours au service des lettres latines et de ses anciens élèves. On lui en saura doublement gré : de cœur et d'esprit. Car le livre est excellent.

Le plan de la collection où il s'insère obligeait L. A. Constans à suivre pas à pas l'*Enéide*, au lieu de dégager les formes maîtresses de la pensée et de l'art virgiliens. Pour la même raison, il n'a pu consacrer que quelques pages, d'ailleurs élégantes et nourries, à la vie du poète : la question du *Catalepton*, celle du séjour à Naples y sont posées avec toute la prudence nécessaire[1] ; mais l'évolution qui a conduit Virgile à l'épopée n'est pas suf-

1. P. 18, il est question des études que Virgile poursuivit en matière de *mathematica* : il s'agit, bien entendu, non de mathématiques, mais d'astrologie.

fisamment indiquée. Il est vrai que l'*Enéide* se suffit à elle-même ; et qu'elle est, d'ailleurs, tellement nuancée et complexe, qu'une synthèse, si bonne qu'elle soit, sacrifie toujours maintes de ses beautés. L'analyse suivie se justifie donc ici mieux qu'ailleurs : Sainte-Beuve l'avait bien vu ; et l'on sait de quelle éblouissante façon il l'a pratiquée sur le premier chant. Plus bref, moins ondoyant, mais singulièrement nourri au fond, le livre de Constans reprend une tradition d'humanisme français : en expliquant les textes, on leur rend le plus noble hommage.

Les qualités propres de L. A. Constans s'y révèlent bien vite : aisance à dominer sa matière, à éliminer le secondaire ; courage, une fois limités les problèmes les plus difficiles, à les discuter et à proposer une solution souvent personnelle ; et le sens littéraire le plus fin. Sur la « tonalité » générale, affective et intellectuelle, de l'*Enéide*, sur les différents « plans » psychologiques entre lesquels se meut l'imagination du poète, sur ses lacunes voulues, sur les « incohérences » mêmes où l'entraîne son inspiration, maintes pages sont à retenir (p. 31, 81, 82, 94) et rendent compte, sans vain étalage, d'une technique vivante et sensible. Telle question rebattue, comme les pleurs d'Enée, posée d'autre façon et du point de vue du véritable héroïsme (p. 65), reprend de la fraîcheur ; telle autre, notée d'un mot, comme « le leitmotiv de la solitude de cœur du héros » (p. 219), ouvre quantité d'aperçus nouveaux. Ainsi s'éclaire la physionomie particulière de chants entiers : renouvellement de Pisandre en II (p. 74) ; unité foncière de III (qui nous semble exagérée, p. 118 s.) ; magnification épique, suprêmement adroite, du fait-divers dans le chant IV ; actualité du chant V (p. 166-168). Et, dans le détail, sont rappelées, discutées, au besoin réfutées, maintes interprétations de G. Boissier, Cartault, Heinze. La bibliographie, immense, du sujet, a été aussi bien dominée que l'œuvre de Virgile elle-même. On a l'impression de vivre tout l'effort de compréhension littéraire qui s'est dépensé autour de l'*Enéide*.

La discussion scientifique est forcément plus réduite. Et pourtant ! Qu'il s'agisse d'évoquer des monuments archéologiques (p. 222, 229, 304), ou de proposer une localisation topographique (p. 224, n. 1 ; 246 ss. ; 250 s.), de retrouver les éléments du *ludus Troiae* (p. 171) ou de déceler les remaniements du l. V, L. A. Constans donne au lecteur attentif tous les moyens de se faire une opinion personnelle. Lui-même n'a pas hésité à faire suivre son analyse d'*excursus* étendus où il discute avec la plus élégante précision de la chronologie de l'*Énéide*, des difficultés soulevées par les deux récits divergents de la mort de Palinure, du culte d'Hercule à l'*Ara Maxima*. Même si on ne peut le suivre toujours dans ses interprétations (par exemple p. 419, sur *septima aestas* : il voudrait qu'*aestas* signifiât une des deux saisons de l'année antique), on ne peut qu'admirer l'objectivité de ses enquêtes et la sérénité de son jugement. A l'un des plus beaux sujets qui puissent retenir l'attention d'un latiniste se trouve ainsi rattaché, avec son souvenir, le meilleur de ses qualités.

Jean Bayet.

A. Cazzaniga, *Elementi retorici nella composizione delle Lettere dal Ponto di Ovidio* ; in-4° de 136 pages. Seminario arcivescovile Venegono (Varese), 1937.

C'était un beau sujet : M. Cazzaniga remarque justement, dans son *Introduction*, qu'Ovide, tout pénétré de culture rhétorique, devait s'y abandonner davantage à mesure que son inspiration s'affaiblissait. Mais il deman-

dait à être traité à la fois historiquement et stylistiquement. Le plan ici suivi, qui utilise des fiches réparties sous quantité de subdivisions, en prétendant montrer d'abord le côté « formel » du problème (concepts traditionnels de la lettre utilisés par Ovide), puis son aspect « matériel » (c'est-à-dire l'application particulière des préceptes par Ovide), est à la fois artificiel et peu net. Admis que la lettre soit *conçue* (Première Partie) comme conversation, ou partie de dialogue, comme fille de l'auteur (?) ou don au destinataire, comme image psychologique vraie ou idéalisée : pourquoi faut-il chercher, au fil de la seconde partie, les indications sur la lettre-*exemplum*, la lettre-éloge, la lettre-reproches, etc...? Peut-on même faire une *théorie* rhétorique de la lettre, toute générale, rigoureusement valable pour Ovide? L'auteur invoque et cite pêle-mêle Démétrios, Procope, Aristote, le Pseudo-Julien, Libanios, Julius Victor, Sénèque, Aphthonios, Hermogène...! Un peu d'ordre chronologique et un bilan objectif de ce qu'Ovide trouvait *avant lui* en fait de théorie et de pratique, ferait bien mieux l'affaire et nous aiderait à distinguer la part de rhétorique épistolaire convenue, la rhétorique empruntée à la tragédie, à l'élégie, à l'invective, ce qu'il peut y avoir enfin d'original et de spontanément senti dans les *Pontiques*. D'un autre côté, on ne saisit nullement les rapports de cette œuvre aux précédentes, ni la reprise de thèmes, ni les diversités d'exécution. Les remarques que sème en passant M. Cazzaniga prouvent une bonne lecture, de la finesse; elles seront utiles. Ses citations de grammairiens (grecs surtout) donnent de bons éléments d'appréciation, pourvu qu'on tienne compte de leur date. Mais l'ensemble de son ouvrage, si soigné de forme, laisse une déception.

Jean Bayet.

Jessie D. Newby, *A numismatic Commentary on the « Res gestae » of Augustus* ; in-8° de 117 pages avec 4 planches. Iowa, 1938.

Suivre ligne à ligne l'*elogium* d'Auguste par lui-même en cherchant à chaque affirmation des références figurées dans les monnaies, c'est, semble-t-il, la plus heureuse idée. En fait, une entreprise pleine d'inégalités et de dangers. Dès les premières pages de ce travail si informé et si consciencieux, on s'aperçoit du plus grave : la non-coïncidence chronologique entre le fait énoncé par Auguste et le témoignage numismatique qui nous en est parvenu. Ainsi, pour commenter (*exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui*) *per quem rem publicam dominatione factionis oppressam in libertatem uindicaui* (a. 44 *a. C.*) est cité un tétradrachme n° 2), datant du VIe consulat d'Auguste (a. 28 *a. c.*); la défaite des meurtriers de César (a. 43 *a. C.*) est rappelée par une pièce du monnayage colonial de Philippes postérieure à 27 (n° 5)... Qu'importe, dira-t-on? Mais supposons qu'un lecteur de Mlle Newby utilise son livre de la façon suivante : qu'il mette en regard de chaque monnaie invoquée la date où elle fut émise et confronte cette date avec celle de l'événement rappelé; il aura quelques moyens de saisir les progrès et les retours de la propagande augustéenne, la conscience aussi que progressivement prend Auguste de l'importance relative des événements dont il fera la matière de ce qu'on appelait autrefois (point si mal, si l'on songe que c'est le dernier mot, d'une lente élaboration) son testament. Il faut ajouter — dans le même sens — que les variations des détails ou des symboles monétaires, qui paraissent si souvent minimes aux yeux du profane, sont riches de signification à ceux du numismate et permettent de définir à un moment donné de précieuses

nuances d'une pensée maîtresse : Mlle Newby peut avoir été bien subtile p. 39 (son numéro 63) en agrégeant, sur la foi d'une monnaie, Auguste aux *Sodales Titii* ; mais c'est la rançon d'un développement, bien venu de tous points (p. 38), sur les allusions à sa fonction de « frère Arvale ».

Tel qu'il se présente, ce travail est d'ailleurs des plus utiles. Et il contient des parties excellentes : sur la série des salutations impériales ; sur les différentes dignités religieuses revêtues par Auguste ; sur les monnaies jalonnant la reprise des provinces orientales autrefois dépendantes d'Antoine. L'auteur a, en passant, déterminé de façon heureuse, à la suite des succès de Cornelius Cossus sur les Gétules, l'occasion de la XVIe Salutation impériale (p. 17). En contre-partie, le n° 110 (p. 77) n'aurait pas dû rester attribué à la Bithynie, du moment que, par la suite, l'attribution (de Gaebler) à la Macédoine paraît acceptée sans discussion. Comme aussi l'augurat d'Auguste fixé à l'an 41-40 (p. 36 ; cf. p. 38) aurait dû couper court au flottement chronologique à propos du n° 3 (p. 3). J'ai aussi, je l'avoue, les plus grands doutes sur la datation du n° 14 (p. 9) après la bataille de Modène : cet *aureus* représentant au droit la tête d'Antoine, au revers celle d'Octave ! Ce sont là inadvertances presque fatales en matière si délicate ; comme il y a quelque gaucherie à reproduire la description des monnaies en anglais, français ou allemand, selon l'ouvrage où on l'a trouvée. Mais, à côté, combien de remarques heureuses et de fins rapprochements, même de corrections aux interprétations précédentes ! Maintes fois un connaisseur aussi exceptionnel que M. Mattingly a donné son approbation à Mlle Newby : témoignage précieux et qui dépasse toutes les critiques de détail qu'on pourrait faire de ce travail[1].

Jean Bayet.

Hubert Lenzen, *Senecas Dialog De brevitate vitae* (Kl.-Philol St. hrsg. v. E. Bickel u. Chr. Jensen, H. 10) ; 83 p. in-8°. Leipzig, Kommissions-Verlag O. Harrassowitz, 1937.

Le traité de Sénèque qui a pour titre le *De breuitate uitae* pose de nombreux problèmes touchant le destinataire, la date, la composition et les sources du dialogue. C'est à résoudre ces questions que M Lenzen s'est attaché, sur le conseil et sous la direction d'un « spécialiste » de Sénèque, le professeur E. Bickel. Les quatre premiers chapitres de ce travail ont été présentés en vue du doctorat devant la Faculté de Bonn ; ils traitent les questions suivantes : 1° l'Anecdote de Turranius et les procurateurs de la ville au Ier siècle ; 2° la personne du destinataire ; 3° la date du traité ; 4° la littérature περὶ βίων comme genre littéraire du dialogue De breu. uitae. A ces 4 chapitres, l'auteur en a ajouté ensuite un cinquième, de beaucoup le plus long et le plus important, sur les *topoi* et les *exempla* pris isolément, et sur la composition (*Gedankenordnung*) du dialogue. Parmi les hypothèses nouvelles que propose l'auteur, je signale p. 46 et s., l'attribution à Ennius de la phrase que Sénèque attribue au « plus grand des poètes » : *adeo ut quod apud maximum poetarum more oraculi dictum est uerum esse non dubitem* : « *Exigua pars est uitae qua uiuimus.* » M. Lenzen propose de lire : *Exigua pars est uitai e⩽i⩾!, qua uiuimus.* Ni la correction, ni l'attribution ne me semblent convaincantes. Il me paraît hautement invraisem-

1. Quatre planches reproduisent les principales monnaies étudiées, dans un ordre qui n'apparaît pas. Les photographies sont assez nettes, bien que, dans certains cas, des agrandissements au double eussent rendu plus de services.

blable que Sénèque ait pu qualifier Ennius de *maximus poetarum*; et je doute fort qu'il eût jamais cité une phrase comportant des formes aussi lourdes, et des sonorités aussi désagréables. Cet exemple suffit à montrer que tout n'est pas à retenir dans le travail de M. Lenzen, et qu'il pèche parfois par trop de subtilité. Mais on y trouvera, dans le détail, mainte observation utile.

A. Ernout.

Paul van de Woestijne, *Les Cynégétiques de Némésien*, éd. crit. (Rijksuniv. te Gent, Werken uitg. door de Fac. v. d. Wijsbegeerte en Letteren, 83e Afl.); 64 p. in-8°. Antwerpen, De Sikkel, et s'Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1937.

M. van de Woestijne n'a voulu faire qu'une édition critique. L'introduction ne contient qu'une « histoire du texte », c'est-à-dire une description détaillée des trois manuscrits qui nous ont conservé le poème de Némésien ; le Parisinus A (Par. Lat. 7561) du IXe siècle, le Parisinus B (Paris. Lat. 4839) du IX-Xe siècle et le Vindobonensis 3261, manuscrit du XVIe s., qui n'est qu'une copie plus ou moins corrigée du Par. A due à la main de l'humaniste Sannazar. Etant donné le caractère de ce dernier, c'est surtout sur les deux Parisini que doit reposer la constitution du texte ; de l'examen comparatif de leurs leçons, M. van de Wœstijne a pu conclure : 1° que *A* et *B* proviennent d'un même archétype, mais que *B* n'est pas une copie, même défectueuse de *A* ; 2° que le texte fourni par *A* est de beaucoup le meilleur et que c'est lui qui doit servir de base à l'édition du poème, les deux autres codices n'intervenant qu'à titre subsidiaire. Toutes ces conclusions s'appuient sur des collations diligentes et personnelles. Se méfiant à juste titre des collations d'Emile Baehrens, M. van de Woestijne s'est procuré des reproductions photographiques des trois manuscrits, et ses lectures apportent à celles de Baehrens de nombreuses rectifications.

Le texte est établi dans un esprit conservateur; l'auteur s'est interdit, me semble-t-il, toute conjecture personnelle, et il n'adopte que rarement les conjectures de ses devanciers (13 fois en tout, aux vers 14, 20, 43, 45, 96, 98, 141, 145, 161, 168, 187, 245, 255 où le texte des mss. est inexplicable); il laisse avec une *crux* le v. 242 :

\+ Armata et palmas nuper grex omnis auorum

que toutes les corrections proposées n'ont pas, en effet, réussi à rendre bien intelligible. Cette prudence ne peut qu'être louée, et l'on félicitera M. van de Wœstijne d'avoir publié avec une méthode sûre et prudente ce petit poème. Aura-t-il beaucoup de lecteurs ? Je n'ose trop l'espérer. Les Cynégétiques n'ont rien d'un chef-d'œuvre et il faut vraiment être du métier pour lire jusqu'au bout ces 325 vers prétentieux et plats. Mais cette nouvelle édition pourra être étudiée avec fruit par des étudiants désireux de s'initier à la technique de la publication des textes anciens[1].

A. Ernout.

H. Malcovati, *Studi su Floro*. Pavia, Amm. del l'Athenaeum, Regia Universita, 1938.

Sous ce titre, Mme Enrica Malcovati a publié trois articles parus dans l'Athenaeum en 1937-1938; elle examine d'abord l'histoire du texte de

1. V. 308 lire *terrificant* au lieu de *terrificiant*.

Florus depuis l'antiquité jusqu'à l'édition de Rossbach (Leipzig, 1896) ; puis elle essaye de justifier l'intérêt que les diverses générations ont témoigné à l'Epitome ; enfin, et c'est là surtout la nouveauté de son travail, elle reprend l'examen du texte, d'après de nouvelles collations des manuscrits. Elle a pu corriger ainsi des lectures erronées de Rossbach ; elle a aussi montré que *B* (le *Bambergensis*) n'a pas toujours la supériorité qu'on lui attribue communément, et elle arrive, par l'emploi de divers critères (clausules, langue et style, etc.), à présenter des leçons meilleures que celles des éditeurs précédents. Le travail de Mme Malcovat est la base d'une édition future qui marquera certainement un progrès.

A. Ernout.

A. Annaei Flori *quae exstant* rec. H. Malcovati ; xxii-243 p. in-8°. Rome, Istit. poligrafico dello Stato, 1938.

Voici l'édition qu'annonçaient les études de Mme Malcovati parues dans l'Athenaeum. Elle nous apporte un Florus complet comprenant outre l'Epitome, pour employer ce titre contesté mais commode, le fragment du dialogue *Vergilius orator an poeta*, conservé par le Cod. Bruxellensis et les *poemata*, qui n'ajouteront pas grand'chose à la « gloire », si l'on peut dire de l'historien. Il est vrai toutefois qu'on y lit :

« Sperne mores transmarinos, mille habent offucias.
Cive romano per orbem nemo vivit rectius.
Quippe malim unum Catonem quam trecentos Socratas. »
Nemo non haec vera dicit : nemo non contra facit.

Une pareille profession de foi méritait sans doute d'être exhumée.

L'édition de Mme Malcovati a un double mérite ; elle repose sur un dépouillement aussi complet que possible des manuscrits de l'auteur, et elle est au courant de tous les travaux parus depuis un siècle sur le texte de Florus. L'apparat critique est très complet, et relève jusqu'aux moindres variantes orthographiques ; ce souci d'exactitude, et aussi le fait qu'il est rédigé ordinairement suivant la méthode « négative » adoptée dans la collection, ne contribuent pas à la clarté ; et il est difficile de retrouver la leçon « positive », et aussi de repérer parmi le fatras des variantes sans intérêt la variante importante. Il arrive aussi que Mme M. adopte la méthode positive, et ce mélange d'apparat négatif et d'apparat positif ne m'apparaît pas recommandable. Il n'y a pas non plus d'italiques pour indiquer les endroits où la leçon du texte diffère de la leçon des manuscrits : sans doute n'a-t-on pas voulu nuire à la belle ordonnance de la typographie ; mais est-il une considération qui doit jouer dans la préparation d'une édition savante ?

Le texte de Mme M. est conservateur dans l'ensemble, et elle défend toujours avec ingéniosité et souvent avec bonheur la tradition manuscrite contre les conjectures des modernes. Peut-être est-elle allée un peu loin dans le conservatisme, en maintenant des graphies comme *patri* p. 19, l. 6 donné par N^1 alors que N^2 et les autres mss. ont *patrii* ; *sepulchra* p. 72, l. 15 leçon de *B corr.* et *R*, tandis que B^1 et les autres ont correctement *sepulcra* ; *urgueret* p. 97, l. 15 donné par N contre *urgeret* des autres codd. (sur cette forme, voir Sommer Hdb. d. Lat. Laut- u. Forml.[2], p. 188) ; *praesidis* p. 169, l. 20 de *N* contre *praesidiis* du reste ; *Brundisi* p. 170, l. 4 de *NL*, tandis que *B* a correctement *Brundisii FR Brundusii, TV Brondusii.* J'aurais aimé voir marqué d'une croix le *quisquam* de la p. 79, l. 4 : *factum ut fugientes Numantinōs quisquam videret* dont l'emploi ne peut se justifier par aucun exemple comparable. Je sais bien que l'éditeur rapporte

dans l'apparat l'opinion de Iahn : [quisquam] *deleverim*, « *nisi alia latent* », mais rien n'indique qu'il la prenne à son compte. Par contre, p. 82, l. 14 je crois que Mme M. a raison d'écrire *alia eminatus alia inrepsisset* (voir ses *Studi*, p. 42 (304), et p. 83, l. 6 *nomenque epistolae notaret suum*, défendant le datif *epistolae* par un rapprochement pertinent avec une expression comparable du v. 2 du poème VI *cortici summae notaui* : il y a là un exemple de l'extension de l'emploi du datif chez les écrivains de l'époque impériale.

A. Ernout.

Einar Harleman *De Claudiano Mamerto gallicae latinitatis scriptore quaestiones* ; IX-102 p. in-8° ; Uppsala, A.-B. Lundequitska Bokhandeln, 1938.

Cette dissertation est comparable à l'étude de M. Elg sur Faustus de Riez. Dans une première partie (Critica, p. 9-56) M. Harleman soumet à un nouvel examen le texte publié en 1885 par A. Engelbrecht dans le CSEL de Vienne, souvent pour revenir à la leçon du ms. de Leipzig (*M*) qu'Engelbrecht a, selon lui, trop déprécié. Les deux chapitres qui suivent concernent l'œuvre de Claudianius Mamertus lui-même ; l'un est consacré à l'étude de la traduction d'un passage du Phédon (Phaed. 66b-67a = Claud. Mamert. II 7, p. 125, 14-127, 2 ; l'autre aux *Rhetorica* ; un appendice est consacré aux clausules. Comme tous les travaux inspirés par M. G. Thörnell, la thèse de M. Harleman témoigne d'une connaissance approfondie du latin, mise au service d'un « cas » spécial, étudié avec une méthode rigoureuse. Certaines remarques dépassent Claudianus Mamertus lui-même, comme celle qui concerne la confusion entre le présent de l'indicatif et le futur (p. 42 et s.). L'étude comparative du passage de Platon et de la version qu'en a donnée l'écrivain latin est minutieuse ; et je crois qu'elle réfute victorieusement l'opinion de Bömer[1], selon laquelle cette traduction serait non pas de Claudianus Mamert lui-même, mais aurait été empruntée par lui à une traduction antérieure.

Peut-être l'auteur aurait-il pu mieux marquer, dans un jugement d'ensemble la valeur littéraire et l'originalité de cette version, qui prouve la connaissance approfondie du grec qu'avait Claudianus et sa virtuosité dans un exercice que grammairiens, orateurs, et rhéteurs n'ont cessé de recommander, depuis Cicéron jusqu'à Quintilien et Pline le Jeune. Il traduit, mais il paraphrase ; *neque ego paraphrasin esse interpretationem tantum volo, sed circa eosdem sensus certamen atque aemulationem*[2]. La comparaison des deux textes à la fin du passage est instructive à cet égard :

Platon	Claudian. Mamertus
Καὶ ἐν ᾧ ἂν ζῶμεν, οὕτως ὡς ἔοικεν ἐγγυτάτω ἐσόμεθα τοῦ εἰδέναι, ἐὰν ὅτι μάλιστα μηδὲν ὁμιλῶμεν τῷ σώματι μηδὲ κοινωνῶμεν, ὅτι μὴ πᾶσα ἀνάγκη, μηδὲ ἀναπιμπλώμεθα τῆς τούτου φύσεως, ἀλλὰ καθαρεύωμεν ἀπ' αὐτοῦ, ἕως ἂν ὁ θεὸς ἀπολύσῃ ἡμᾶς. Καὶ οὕτω μὲν καθαροὶ ἀπαλ-	Eo autem tempore quo uiuimus, ita demum adpropinquabimus adplicabimurque scientiae, si nihil aut quam minimum corpore utamur neque in societate eius, nisi quatenus necesse est, animum dimittamus Ita enim minime replebimur

1. *Der Lateinische Neuplatonismus und Neupythagoreismus und Claudianus Mamertus in Sprache u. Philosophie*, Leipzig, 1936.
2. Quintilien. I.O.X, 3.5.

λαττομενοι τῆς τοῦ σώματος ἀφροσύνης ὡς τὸ εἰκός, μετά τοιούτων τε ἐσόμεθα καὶ γνωσόμεθα δι' ἡμῶν αὐτῶν πᾶν τὸ εἰλικρινές,

uitiosa turbulentaque natura corporis, sed puri a contagione eius, in quantum facere possumus, erimus, et, si ita fecerimus, incorrupti sincerique digredientes ad omnia incorrupta sinceraque ueniemus.

On voit d'abord que la coupe des phrases est différente. Claudianus a reculé devant la longue période de Platon ; et à μηδὲ ἀναπιμπλώμεθα qui dépend toujours de ἐάν, il substitue une principale : *Ita enim minime replebimur*, qui donne du reste un sens un peu différent. Par contre il réunit à cette principale nouvelle la phrase Καὶ οὕτω par le : *et si ita fecerimus*. Il supprime certains groupes : ἕως ἂν ὁ θεὸς ἀπολύσῃ ἡμᾶς ; et plus loin τῆς τοῦ σώματος ἀφροσύνης, ὡς ἔοικεν ; ὡς τὸ εἰκός ; μετὰ τοιούτων τε ἐσόμεθα.

Il remplace des expressions grecques par des termes de son cru : γνωσόμεθα δι' ἡμῶν est rendu par *ueniemus ad*, évidemment pour prolonger l'image commencée par *digredientes* qui traduit ἀπαλλαττόμενοι. Il affectionne les expressions doubles, à la manière cicéronienne, comme du reste M. Hârleman l'a justement noté p. 71 et 92. Il remplace un terme abstrait, κοινωνῶμεν, par une image : *in societate eius... animum dimittamus* ; il ajoute des épithètes : μηδὲ ἀναπιμπλώμεθα τῆς τούτου φύσεως devient : *minime replebimur uitiosa turbulentaque natura corporis* ; ou des membres de phrase : *in quantum facere possumus*. Tout ceci est strictement conforme aux préceptes de Quintilien : « *et hos* (scil. *auctores Graecos*) *transferentibus uerbis uti optimis licet : omnibus enim utimur nostris ; figuras uero, quibus maxime ornatur oratio, multas ac uarias excogitandi etiam necessitas quaedam est, quia plerumque a graecis romana dissentiunt* [1]. »

Je n'ai pas très bien compris la phrase du bas de la p. 70 : « Neque vero eiusdem [generis ac 126, 23, *adpropinquabimus adplicabimurque scientiae* significat Francogall. fere « nous nous approcherons de la science et nous nous y appliquerons. » Il est évident que *adpropinquabimus adplicabimurque* est un groupe formé de deux termes homonymes, mais ascendants, destiné à traduire avec relief le superlatif ἐγγυτάτω ἐσόμεθα τοῦ εἰδέναι, et que *adplicari* est pris ici dans le sens concret de « être en contact avec », surenchère de *adpropinquabimus* « nous nous approcherons ». *Adplicari* est synonyme de *adhaereo*, ou plutôt de *adhaeresco*, προσκολλῶμαι.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, Fasc. XVIII, edd, S. Eitrem et E. Skard ; 134 p. in-8°. Oslo, A. W. Brøgger, 1938.

Ce fascicule est dédié à M. Magnus Olsen, à l'occasion de sa soixantième année. La *Revue de Philologie* est heureuse de s'associer à l'hommage rendu par les rédacteurs des *Symbolae Osloenses* au savant éminent, à l'auteur de tant de beaux travaux sur les runes, auquel la Faculté des Lettres de l'Université de Paris a conféré de son côté le grade de docteur *honoris causa*. Voici le sommaire du recueil : I. Gunnar Rudberg, Tempel u. Altar bei Xenophon, p. 1 ; II. Eitrem, Mantis u. σφαγία, p. 9 ; III Eiliv Skard Nemesiosstudien, p. 31 ; IV. Anton Fridrichsen. Ἰσόψυχος = ebenbürtig, solidarisch p. 42 ; V. Franz Dornseiff, Petron u. 1001 Nacht, p. 50 ; VI. A. Trampe Bødker. L'accent grec et latin, p. 56 ; VII. Alf Sommerfelt,

1. I.O.X, 5. 3.

quelques remarques sur l'accent du latin, p. 84 ; VIII. Jens R. Th. Hanssen, Les diminutifs chez Caton, p. 89 ; IX. S. Pantzerhielm Thomas, Hermenentica, p. 102 ; X. A. Kurfess Ad Oracula Sibyllina, p. 107 ; XI. Kristen Weierholt, zum Gebrauch der Partizipien von γίνομαι, p. 110 ; XII. h.p. l'Orange, Ein unbekanntes Porträt Konstantins des Grossen, p. 115 ; XIII. Hans Holst, Numismatica, p. 124 ; Eitrem, Varia, p. 127. Sans vouloir analyser le contenu d'un volume aussi riche et aussi varié, je signalerai les deux articles de MM. Bodker et Sommerfelt sur l'accent grec et latin, qui, avec le livre de M. Vandvik paru récemment dans ces mêmes *Symbolae Osloenses*, montrent combien cette question préoccupe nos confrères d'Oslo. Je note aussi que l'étude sur les diminutifs chez Caton de M. Hanssen est le prélude d'un travail d'ensemble sur le diminutif latin qui sera le bienvenu ; les pages qu'il donne montrent qu'il a conduit sa recherche avec un sens philologique très sûr, et corrigent avec bonheur les affirmations de M. Conrad dans son article sur les diminutifs en ancien latin, paru dans Glotta (t. XIX, 1931, 127-148 et XX, 1932, 74-84).

A. Ernout.

P. Ivo Kirmer, O.S.B., *Das Eigentum des Fastidius im pelagianischen Schriftum.* (Dissertation de Wurzbourg, 1938.) Missionsdruckerei S. Ottilien, Oberbayern, 175 pages.

Dans cette dissertation, le P. I. Kirmer s'est proposé de soumettre à un contrôle sévère les conclusions de nos « Recherches sur l'œuvre littéraire de Pélage », publiées dans la *Revue de Philologie* en 1934, et tendant à attribuer à l'hérésiarque britannique, non seulement le traité pseudo-augustinien *de Vita christiana* et les trois grands traités de recueil Caspari, mais encore une part assez considérable du *Corpus* pseudo-hieronymien. En fait, l'enquête du P. Kirmer ne porte que sur le vocabulaire, l'emploi des figures, la statistique des conjonctions et celle des clausules métriques. Aucune recherche de syntaxe. Les observations relatives à la *Wortstellung* sont très superficielles, et l'étude lexicographique est singulièrement arbitraire : onze mots en tout, parmi lesquels il en est d'aussi peu significatifs que *reor* ou *postmodum* (au lieu de *postea*), servent à discerner l'authenticité des six écrits du recueil Caspari, soit 167 pages de texte. Le principal critère de Kirmer consiste à noter les « polyptotes » et les « paronomases », dont il tient à faire une caractéristique essentielle du style de Pélage (?). Obéissant à l'idée préconçue que toutes les œuvres que j'ai naguère rassemblées « appartiennent à Fastidius, et non pas à Pélage », Kirmer, malgré les rapprochements qu'il est contraint de constater (encore qu'il ait omis de mentionner *douze* polyptotes ou paronomases dans un seul texte) écarte systématiquement la Lettre à Célantia de l'héritage de Fastidius, parce qu'elle constitue trop évidemment un « pont » entre la Lettre à Démétriade, celle-ci d'une authenticité incontestable, et les autres écrits qu'il rend en bloc à Fastidius : aussi n'est-elle « ni de Pélage ni de Fastidius »! (p. 171). Les pages bourrées de références et de chiffres pourraient faire illusion : celle-ci se dissipe vite lorsqu'on recourt aux textes et qu'on voit la manière tendancieuse dont ils sont utilisés. Lorsqu'on prétend s'appuyer sur la méthode statistique, il est fâcheux de produire des additions fautives (p. 78, 100 et 114) et des dénombrements imparfaits. En dehors de quelques renseignements sur la prose rythmique, il y a peu d'indications profitables et sûres à retirer du travail de Kirmer. Il s'est vu obliger de confirmer que la *Vita christiana*, les traités Caspari

et le groupe pseudo-hieronymien (sauf les lettres à Célantia et à Démétriade !) sont bien d'un même auteur. Il aurait dû savoir qu'il n'existe aucune raison positive de vouloir que cet auteur s'appelle Fastidius. L'attribution à Fastidius s'appuie en tout et pour tout sur une mention ambiguë de Gennadius (*De viris*, 57) ; sauf pour la *Vita christiana*, elle n'a aucune base dans la tradition manuscrite — et encore le cas du manuscrit *Casinense* 232 est-il discutable (il s'agit d'une surcharge). Entre le témoignage imprécis de Gennadius et celui de Marius Mercator, il nous paraît plus raisonnable d'ajouter foi à celui d'un homme qui fut le contemporain de Pélage.

G. de Plinval.

P. Celestino Martini, *Quattuor fragmenta Pelagio restituenda* (tirage à part). *Antonianum*, t. XIII, juillet 1938, p. 293-334.

Dans un article sagace et bien documenté, le P. Martini reproduit le texte de quatre fragments théologiques, publiés antérieurement par H. S. Seldmayer, dans les comptes rendus de l'Académie de Vienne (T. CXLVI, II, p. 14-16) en 1903, et par A. Souter dans *Journal of theological Studies*, t. XIV et XVII, 1913 et 1916, et dans *Miscellanea Fr. Ehrle*, 1924. Le premier texte avait été attribué à saint Hilaire ou à saint Ambroise ; les trois autres à Fulgence de Ruspe ou à quelque docteur africain de son entourage. Le P. Martini a réuni un ensemble d'arguments qui établissent d'une façon presque certaine la connexion de ces quatre textes et leur authenticité pélagienne. Il s'agit d'extraits provenant du traité en trois livres sur la Trinité, dont Gennadius (*de viris*, 43) a fait mention. Ces textes, d'inspiration scripturaire, ne nous apprennent rien sur la personne même de Pélage, mais ils ont l'intérêt de constituer, avec le Commentaire sur les Épîtres de saint Paul et les débris du traité du Libre Arbitre, retrouvés par Souter (*J. T. S.*, t. XII, 1910-1911, et *Proceed. of the British Academy*, t. II, 1905-1906, p. 437-438), quelques-unes des rares pages théologiques de Pélage échappées à la destruction, tandis que les écrits que nous avons nous-même regroupés dans le *corpus* pseudo-hieronymien montrent plutôt son activité de moraliste et son talent littéraire (*Revue de Philologie*, t. LX, 1934, p. 10-42). Deux fragments, les plus intéressants, justifient « contre les Ariens » et « contre les Apollinaristes » la légitimité du dogme catholique ; deux autres établissent « la divinité du Fils » et « la divinité du Saint-Esprit ». Martini n'a pas essayé d'améliorer le texte donné par Souter : frag. IV, p. 333, l. 15 il faut lire : *a te* exigere : p. 334, l. 22-23 : Hinc grande ridiculum, immo ingens christ*ianae* pietatis dolor est, dum <videmus>... Il est étonnant aussi qu'il n'ait pas songé à joindre à ses *restituenda* le fragment : *Verbum caro factum est...*, publié également par Souter (*Proceed. of the British Academy.*, t. II, 1905-1906, p. 435), qui se trouve comme trois autres des textes cités dans le manuscrit Paris. 653 et qui, selon toute vraisemblance, provient du même traité. La publication du P. Martini montre que la possibilité subsiste d'identifier encore d'autres fragments dispersés d'une œuvre qui fut considérable, maintenant surtout que l'attention a été attirée sur certaines caractéristiques de la phraséologie et de la stylistique pélagiennes.

G. de Plinval.

Histoire de l'Église... publiée sous la direction de A. Fliche et V. Martin ; t. II, *De la fin du 2e siècle à la paix Constantinienne*, par J. Lebreton et

J. Zeiller, 511 p. in-8°; t. III, *De la paix Constantinienne à la mort de Théodose*, par G. Bardy, P. de Labriolle, J.-R. Palanque, 539 p. in-8°, t. IV, *De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand*, par G. Bardy, L. Bréhier, P. de Labriolle, G. de Plinval, 612 p. in-8°; t. V, *Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe*, par R. Aigrain, et L. Bréhier, 576 p. in-8°; t. VI, *L'époque carolingienne*, par Em. Amann, 551 in-8°. Paris, Bloud et Gay, 1935-1938.

La publication de cette monumentale Histoire de l'Église se poursuit avec une régularité et une rapidité remarquables, et le temps n'est pas loin où les vingt-quatre volumes qui le composent seront tous parus : félicitons-en directeurs, collaborateurs, éditeurs qui ont assumé avec courage et méthode cette publication. Déjà les six volumes parus dépassent largement les limites que la *Revue de Philologie* s'est tracées dans le temps ; je ne parle pas de l'objet propre de cette histoire qui lui échappe en grande partie. Toutefois la vie de l'Église se mêle si intimement à celle de l'Empire romain à partir de la fin du Ier siècle, que le philologue même profane ne pourra se dispenser de consulter ces volumes où il apprendra à connaître l'aspect religieux des problèmes que généralement il examine sous l'angle laïque ; l'historien de la littérature y trouvera sur la personne et l'œuvre des « pères », sur le choc des doctrines, sur l'histoire des sectes et des hérésies des renseignements puisés aux sources mêmes, et élaborés par les érudits français les plus compétents en la matière. Dans le tome III, je signalerai les importants chapitres de J. Zeiller sur les persécutions et sur la vie chrétienne ; et ceux du P. Lebreton, sur les écrivains chrétiens d'Afrique (Tertullien, St Cyprien), sur l'opposition païenne (syncrétisme et néoplatonisme), sur Origène et l'école d'Alexandrie avant Origène, sur les apocryphes et le manichéïsme, sur la littérature chrétienne sous Dioclétien. Le tome IV contient de magistrales études de M. de Labriolle sera la destruction du paganisme, St Jérôme et l'origénisme, St Augustin ; de M. de Plinval sur les luttes pélagiennes ; de MM. L. Bréhier et de Labriolle sur la vie et la culture chrétiennes en Orient et en Occident. Dans le tome V, sera exposée notamment l'expansion de l'Église dans les états barbares d'Occident, et j'y signalerai le chapitre sur le monachisme occidental et l'activité monastique de M. R. Aigrain, qui intéresse à tant de titres les philologues classiques. Enfin M. Em. Amann, qui s'est chargé à lui seul du tome VI, y traite entre autres de la culture intellectuelle au milieu du IXe siècle, évoquant les grands abbayes, les écoles, et des personnages considérables comme Raban Maur, Sédulius Scotus, Jean Scot et tant d'autres. Cette histoire de l'Église permet de connaître les grandes figures littéraires des premiers siècles de notre ère ; elle nous fait mieux juger du rôle capital que l'Église a joué dans la conservation et la diffusion des œuvres de l'antiquité profane, comme aussi des influences que ces auteurs profanes ont exercées sur la forme et la pensée des auteurs chrétiens. Certains de ces développements ne sont sans doute qu'esquissés ; car ils ne constituent pas l'objet propre de cette Histoire de l'Église, mais des bibliographies générales et particulières annexées à chaque volume permettant au curieux de ces problèmes d'élargir sa documentation et d'orienter ses recherches.

A. Ernout.

Angelo Paredi, *I, Prefazi ambrosiani ; contributo alla storia della Liturgia latina* (*Publicaz. della Università Cattolica del Sacro Cuore*, S. IV :

Scienze Filologiche, vol. XXV). Milano, 1937, un vol. in-4° de XI-308 pages.

Contribution non point seulement à l'histoire de la liturgie, comme l'énonce un titre trop modeste ; mais publication et étude scrupuleuse et complète de textes aussi importants pour les historiens de la littérature latine que pour les médiévistes.

Après un résumé substantiel, en trois chapitres, de l'état actuel de nos connaissances, sur les origines de la liturgie chrétienne, le sens et le schéma de la Préface, le latin liturgique, M. Paredi reprend à la base l'étude des Préfaces ambrosiennes. Contre Cogin, qui donnait comme sens originel de *Praefatio* celui des Sacramentaires gallicans (= préparation à la prière), M. Paredi adopte la signification proposée par J. A. Jungmann : prière solennelle adressée à Dieu par un prêtre devant les fidèles et en leur nom. L'ancienne *Praefatio* (du Ve et peut-être VIe siècle), avant les développements et les morcellements qui aboutirent à sa cristallisation, variait selon le propre des saints ; on se trouve donc en présence de « petites compositions de forme très soignée », en partie descriptives, en partie rhétoriques. Celles du Missel Ambrosien sont particulièrement libres et riches. Elles étaient au surplus incomplètement relevées (M. Paredi en a retrouvé 35), leur texte établi de façon insuffisante. Toutes raisons qui font concevoir l'importance du présent travail.

Sur 313 Préfaces, dont il a relevé les Incipit, les sources (Codex bergomensis ; Missel de Biasca ; Sacramentarium Triplex de Zürich ; Ms. 2 de la bibliothèque du chapitre métropolitain de Milan, et, pour la partie manquante, T. 120 sup. de l'Ambrosienne), les parallèles, M. Paredi, par une sévère critique, qui élimine toutes les adjonctions sûrement récentes, n'en retient que 76, soit attestées uniquement dans les livres ambrosiens (68) soit jugées authentiques pour des raisons particulières quoiqu'elles se trouvent dans des manuscrits gallicans, romains ou irlandais. Il y a une marge d'erreur (p. 101), mais à coup sûr étroite. Ces textes sont publiés (un peu perdus dans le commentaire, quoique imprimés en italique), éclairés du point de vue historique et par des citations d'actes de martyrs, d'hymnes, etc... Le profane peut donc prendre d'eux la vue la plus directe. Mais M. Paredi les a lui-même étudiées de façon systématique et sous leurs différents aspects dans les IVe et Ve parties de son ouvrage (p. 207 ss.).

C'est là peut-être qu'on sera obligé à quelques réserves, d'ailleurs minimes. Il semble bien qu'il faille retenir comme date de composition — ou plutôt de fixation — de ces textes le milieu du Ve siècle, la matière même pouvant en remonter à la deuxième moitié du IVe (p. 212, à compléter et rectifier d'après la p. 224). Après une étude, trop rapide (nous y reviendrons) de leurs caractères stylistiques, et des clausules en particulier, M. Paredi croit même pouvoir retrouver leur auteur : ce serait saint Eusèbe, évêque de Milan entre 449 et 462 (?). La preuve en est cherchée avec beaucoup de finesse, et en battant beaucoup de terrain, dans l'histoire politique du Milanais, dans le propre même des saints, dans la tradition, dans une lettre d'Eusèbe à Léon le Grand, qui offrirait les mêmes clausules dominantes que les Préfaces en question. La conclusion en devient possible, même tentante ; mais non point de caractère assez sûr. La similitude des clausules, qui paraîtrait cruciale, est un indice insuffisant, du fait de la brièveté de la lettre à Léon, et parce que le rythme même de prières sans cesse répétées influe, comme on le sait, sur le style même du prêtre qui les pratique. Au surplus,

M. Paredi n'a pas poussé assez loin, dans l'étude du rythme des Préfaces, les distinctions ou rapprochements entre clausules métriques et *cursus*.

Mais, pour revenir aux aspects littéraires de ces Préfaces, n'y avait-il pas mieux à en tirer ? Et, d'abord, sur leur extrême diversité, qui ne répond pas toujours à celle de la matière, et qui pourrait donc faire douter qu'elles soient dues à un auteur unique. Il y en a de fort plates ; il y en a de narratives, avec des nuances diverses (oratoire, pathétique) ; d'autres sont des effusions lyriques, parfois fort belles ; d'autres sont des instances brûlantes. Du point de vue même, beaucoup plus matériel, de la rime (p. 243-244), n'y avait-il pas à noter maintes pratiques différentes, à faire une part aussi aux assonances ? L'étude de l'ordre des mots serait aussi des plus importantes. M. Paredi, dont la Bibliographie est d'ailleurs si riche, paraît ignorer le *Traité de Stylistique appliquée au Latin*, de J. Marouzeau (Paris, 1935) ; il s'en est tenu à la stylistique, toute formelle et singulièrement pauvre, de J.-B. Hofmann, à la fin de la *Lateinische Grammatik* de Stolz-Schmalz [1]. C'est dommage. Mais le regret est de courte durée quand on songe à la belle méthode de ce livre, à son parfait équilibre, et à tout ce qu'il apporte de nouveau aux latinistes appliqués à l'étude de l'Antiquité et du Haut Moyen Age.

Jean Bayet.

Mario Roques, *Recueil général des lexiques français du Moyen Age* (XIIe-XVe siècle). I, *Lexiques alphabétiques*, tome II ; xx-462 p. in-8° ; Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sc. histor. et philol., fasc. 269, Paris, H. Champion, 1938.

Le lexique latin-français, que publie M. Mario Roques dans le tome II de sa précieuse publication, figure dans un manuscrit de la fin du XIVe siècle que conserve la Bibliothèque Nationale, sous la cote Paris. B. N. Lat. 13.032. La partie latine est tirée du Dictionnaire que Jean de Gênes (*Iohannes Ianuensis de Balbis* ou *Iohannes de Ianua*) compila, dans la seconde moitié du XIIIe s., de l'*Elementarium* de Papias, et des *Deriuationes* d'Hugucio [2], mais aussi de beaucoup d'autres grammairiens et lexicographes, de Priscien ou d'Isidore de Séville à Eberhard de Béthune et Alexandre de Villedieu, et enrichi de nombreuses citations de textes latins sacrés et profanes ; c'est à la fois un *Thesaurus* grammatical, et un dictionnaire encyclopédique de la latinité ancienne, biblique et médiévale, réunissant les vocables « quae frequenter inueniuntur in Biblia et in dictis sanctorum et poetarum. » M. Roques, Introduction, p. x). Etudier le lexique latin du Paris 13.032 revient donc à étudier une copie incomplète, puisqu'elle ne donne que les en-têtes des articles, du Dictionnaire de Jean de Gênes ; et il serait plus naturel, et plus méthodique, de faire cette étude sur le modèle plutôt que sur la copie. Mais malgré la vogue que le Catholicon a connue, depuis le XIVe jusqu'au XVIe siècle, tout le monde n'a pas sous la main un exemplaire manuscrit ou imprimé, de l'ouvrage ; et au surplus les observations, très superficielles, que je présente, n'ont d'autre objet que d'inciter un jeune

1. On s'étonne, p. 229, n. 1, de ne pas trouver mentionnée, à propos du latin chrétien, la thèse de M. Lavarenne : *Étude sur la langue du poète Prudence* Paris, 1933).

2. dont le nom figure dans le Lexique, n° 13.162

Ugucio, onis Huguce, propre nom d'onme

philologue à entreprendre l'étude approfondie du Catholicon et de ses sources.

Ce qui frappe d'abord dans ce dictionnaire, c'est sa richesse : le lexique de M. Roques a 13.680 numéros, contre 9413 au lexique B. N. Lat. 7692, et 5856 au Vatic. Lat. 2748. Mais il s'en faut que toutes les formes du cod. 7692 se retrouvent dans le cod 13.032, et les deux rédacteurs ont réuni leurs matériaux indépendamment l'un de l'autre. Il suffit, pour s'en convaincre d'en comparer quelques lignes:

B.N. Lat. 7692	B.N. Lat. 13032
Abbauus	Aalma
abbas	Aaron
abbatissa	ab
abbassia	abactus. ta. tum
abreuiare	abamita. abamite
abreuiatio	abauus. abaui
abdicare	abbas: abbatis
abdere	abbacia. cie
abducere	abbatissa. tisse
abesse	Abdias
aberrare	abdicatiuus. tiua. tiuum
abicere	abdico. as. caui. care. catum
abiectio	abditus. ta. tum.
abigeatus	abdo. abdis. abdidi. abdere. abditum
abies	abduco. abducis. abduxi. abducere abductum.
abienus	Abel
abigere	abeo. abis. abii uel abiui. abire
abiges	abiectus. ta. tum.
abigeus. idem	abiectio. cionis
abyssus	abiens. abeuntis.
	abienus. abiena. num uel abiegnus. a. um
	abies. etis
	abigo. abigis. abegi. abigere abactum.
	abicio. abicis. abiecti. abicere abiectum
	abissus. abissi

On constate en outre le souci de donner des informations grammaticales complètes (temps primitifs des verbes ; indication du génitif des substantifs ; du masculin, féminin et neutre des adjectifs), qui acheminent à la conception moderne du dictionnaire. Le classement alphabétique est aussi plus strict, et les formes en général plus correctes : que l'on compare *abienus* dans l'un et *abienus* uel *abiegnus* dans l'autre. Les mots grecs sont en abondance ; comparons par ex. les deux séries parallèles.

B.N. Lat. 7692	B.N. Lat. 13032
3930 idolum	idin...uidere
idolatra	idioma. matis

idolatria
idolaticum
[idus]
3935 idioma
idiota
[idoneus]
idra uel idrus
idria
3940 idropisis
idropicus
idromel
idros grece. aqua latine

5550 idiopate. tes uel idiopacia. cie
idios grece. proprium latine
idiota. te
idolatra. tre
idolium. lii
5555 idolothicum. ci
idolum.i
[idoneitas. tatis]
[idoneus. nea. neum]
idor grece. aqua latine
5560 idos grece. forma latine
idra. idre uel idrus idri
idria. idrie
idrius idrii
idro grece. aqua latine
5565 idrofaba. be
idromalum .mali
idromancia .cie
idromancius .cia cium uel
idromanticus .ca cum
idromellum .li
5570 idropisis uel idropis

Certains de ces mots ont des déformations singulières ainsi :

horuspex. picis uel horispex. picis uel horispicus uel horospicus. a. um — qui regarde heures

altération de *horoscopus* (= ὡροσκόπος) sous l'influence de *haruspex*. De même

203 afforimus — afforime, c'est brief parole ou sentence briefve

qui suit immédiatement

affor.affaris — arraignier ou parler

dont il a été rapproché par étymologie populaire, aux dépens de ἀφορισμός. D'autres ne sont pas, me semble-t-il, autrement connus, tel :

Gimnologizo, zas... — gimnozologizere. nuement parler. nuement arraisonner

que le Du Cange cite bien d'après Jean de Gênes, et notre lexique, mais sans en donner d'autre exemple

Dans les mots latins, on rencontrera beaucoup de termes médiévaux, par ex. *archicoquus* (que le Du Cange cite d'après une autre source), *artotira* (même observation) ; *aurigraphus*, *aurigraphia*, *aurilegium*; *baculo*, *-as* « batre de baton » (dans Du Cange, mais non dans le Thesaurus) ; *balea balearius* « arbaleste, arbalestier » (cf. du Cange, doublet de *arcubal(l)ista*, *arcubal(l)istarius* d'après *Baleares* ?); *barbitondium*, *barbitonsor* (v. du Cange) ; *basso*,*-as* (non dans le Thes.; cf. Du Cange s. u. *bassus*) ; *benelingatus* (non dans D.C.) ; *bimo*,*-as* « doubler » (cf. *bimator* dans le Thes. ; sans doute formé sur *bimus*; notre lexique a, dérivé de *bini*, un autre verbe *bino-as* : mettre en II à II) ; *braco-as* « mettre braies »

(cf. D.C. s. u. *bracae*) ; *brica* « brique, tençon » et *bricosus* « briqueux, tenceus » (cf. D.C. ; latinisation d'un mot germanique venu par le nord de la France) ; *burso,-as* « faire bourse ou mettre en bourse » (cf. D.C. s.u, *bursa* .n fine) ; *casmatisso* « foudraier » (de casma = χάσμα ; D.C. ne cite que *casma* et *casmare*) ; *cataplectacio* « brigue ou tençon » (cf. D.C.), *cavilla* « cheville » (cf. D.C. rapproché par étymologie populaire de *cauus*) ? ; *cenofactoria* « l'art de ceulz œuvrent de boe » (de *caenum* et *factoria*, non dans D.C.) ; adaptation de πηλουργία, mais de qui ?) ; *ceneuectorium* « civière c'est instrument à porter boe ou fiens » (faute pour *c(a)enouectorium*, cf. D.C.) ; *centrix* « fole fenme » cf. D.C.) ; *centupertico* « multiplier à cent doubles », doublet de *centuplico* (non dans D.C.) dont le second terme semble dérivé de *pertica* ; *cerdo* « conreeur de cuir », proprement « gagne-petit », spécialisé dans le sens de « savetier », cf. Martial 3,16

Das gladiatores, sutorum regule, cerdo,
Quodque tibi tribuit subula, sica rapit.
Ebrius es : neque enim faceres hoc sobrius umquam,
Vt uelles corio ludere, cerdo, tuo.
Lusisti corio ; sed te, mihi crede, memento
Nunc in pellicula, cerdo, tenere tua.

et 3. 59

Sutor cerdo dedit tibi, culta Bononia, munus,
Fullo dedit Mutinae ; nunc ubi copo dabit ?

De là *cerdonius* : tergonarius (tergorarius *Goetz*), CGL v. 616.41 ; v. D.C. *cernida* « le bois sur quoy est demeuré le clivel » (cf. D.C,) ; *clito* « filz de roy ou d'empereur » (v. D.C.) ; *compotista*, *compotus* (v. D C.s.u. *computus*) ; *corbio,-onis* « celui qui fait ou vend corbeilles » *crebrismus* « lieux habitables de larrons » (?) ; *cubio-onis* « masles » (de *cubo,-as*). Ces quelques spécimens suffiront, je crois, à montrer l'intérêt du Lexique de Jean de Gênes, et le profit qu'il y aurait à l'étudier systématiquement.

A. Ernout.

Albert Dauzat, *La toponymie francaise* ; 338 p. in-8°. Paris, Payot, 1939. Pr. : 60 fr.

Bien que ce volume sorte des limites que s'est tracées la *Revue de Philologie*, je crois devoir le signaler brièvement dans ce bulletin, d'abord parce que M. Dauzat excelle à exposer clairement des questions obscures ou des problèmes encore débattus, et que l'on a toujours profit à étudier, et ensuite parce que la toponymie française a ses racines dans des langues qui sont de notre domaine, gaulois, latin, grec, — pour ne pas parler d'éléments plus anciens fournis par des idiomes préindoeuropéens. Le livre de M. Dauzat ne traite pas de toute la toponymie française ; mais après avoir défini sommairement le but, l'intérêt, les méthodes de cette science, et l'état d'avancement où elle est actuellement, il montre, par une série d'exemples bien choisis, quelle sorte de documents la toponymie utilise, et aussi quels éléments d'information elle fournit aux linguistes et aux historiens : peuplement d'une région, végétation naturelle ou artificielle, traces d'habitat et de culture préhistorique, etc. Huit cartes toponymiques permettent de se rendre compte de la répartition des faits étudiés. La méthode appliquée par M. Dauzat avec prudence et fermeté peut et doit s'étendre à toutes les recherches du même ordre ; il est à souhaiter que son livre suscite des vocations.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

David Moore Robinson, *Inscriptions from Macedonia*, 1938. Extrait des Transactions of the American philological Assoctation, Vol. 69 [1938], p. 45-76 + 1-xxvii Plates. Lancaster, American Philol. Assoc., 1938.

Karl Pink, *Die Münzprägung der Ostkellern und ihren Nachbarn*; 160 pp. in-4° et 36 planches. Budapest, Institut für Münzkunde und Archäologie der P. Pozmány-Universität, 1939.

Animi certamen mysteria rerum, carmina certaminis poetici Hoeufftiani ; 24 pp. in-8°. Amsterdam, Académie royale des Sciences, 1939.

H. J. Wolff, *Written and unwritten marriages in Hellenistic and postclassical Roman Law*; 128 pp. in-8°. Lancaster, American Philological Assoc., 1939.

Deg Norberg, *In registrum Gregorii Magni studia critica* (Uppsala Universitets Årsskrift 1939 : 7); 262 pp. in-8°. Uppsala, Lundequist, 1939.

Domenico Fedele, *La commedia Greca nel periodo attico di Mezzo* ; 182 pp. in-8°. Reggio, Morello, 1938.

G. C. Greene, *Scholia Platonica* (American philological Association, Philological Monographs, VIII) ; 570 pp. in-8°. Haverford (Pa), 1938.

C. I. Βουρδέρη, Ἡ ἐθνικὴ συνείδησις τοῦ Πλάτωνος, 51 pp. in-8°. Athènes, 1939.

L. W. Jones, *The script of Tours in the tenth Century* (tirage à part de *Speculum*, XIV, p. 179 à 198) The mediaeval Academy of America, Cambridge (Mass.).

Transactions and Proceedings of the American Philological Association 69 (1938) ; 574 et cxviii pp. in-8°. Lancaster Press, Lancester PA. 1939.

H. Bolkestein, *Wohltätigkeit und Armenpflege im vorchristlichen Altertum* ; xvi-492 p. in-8°. Utrecht, Vosthoek, 1939.

L. H. Gray, *Foundations of Language* ; xxi-530 pp. in-8°. New-York, Macmillan, 1939. Prix : $ 7,50.

Eduard Norden, *Aus Altrömischen Priesterbüchern* (Acta Reg. Societatis Humaniorum Litterarum Lundensis XXIX) ; 300 pp. in-8°. Luud, Gleerup et Paris, Droz, 1939.

N. Cartojan, *Cercetări literare III*; xxi-381 pp. in-8°. Bucarest, Imprimerie Nationale, 1939.

Creece and Rome. Vol. IX (1939), n° 25 ; 64 pp. in-8°. Oxford, Clarendon Press., 1939.

H. D. F. Kitto, *Greek Tragedy* ; x-410 pp. in-8°. Londres, Methuen, 1939. Prix : 15 sh.

H. W. Parke, *The Delphic Oracle*; 430 pp. in-8°. Oxford, Blackwell, 1939. Prix : 21 sh.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXL.

LA MORT D'ANTIOCHOS FILS D'ANTIOCHOS III MÉGAS

ÉTUDE DE CHRONOLOGIE

Dans une note récente[1], M. Cavaignac a marqué sa « surprise » que je me sois dit embarrassé[2] par un texte cunéiforme au sujet de la date de la mort d'Antiochos, fils d'Antiochos III Mégas, associé au trône par son père entre 210 et 207[3]. A vrai dire, mon

1. *Rev. d'Assyriologie*, t. XXXV, 1938, *Note sur deux contrats d'Uruk de 193-2*, p. 123.

2. *RÉA*, t. XL, 1938, *Une ville de la Babylonie séleucide d'après les contrats cunéiformes*, p. 11 n. 2.

3. Ce prince est fort peu connu de nous : cf. V. Wilcken, *Real-Enc.*, t. I, 2, *s.v. Antiochos*, n° 26, col. 2470 ; W. Dittenberger, *OGIS*, t. I, p. 379, 1 *ad* n° 232. — Il paraît être né en 220 ou peu auparavant : Pol., V, 55, 4. — Des textes cunéiformes permettent de serrer d'assez près le début de sa corégence. Dans l'état actuel des publications, le dernier qui soit, pour cette époque, daté par Antiochos III seul est le contrat n° 48 du t. XV des *Vorderasiatische Schriftendenkmäler der Kön. Museen zu Berlin* publié par O. Schröder (Leipzig, 1916) ; car O. Krückmann, *Bab. Rechts-und Verwaltungs.-Urkunden aus der Zeit Alexanders und der Diadochen*, Diss. Berlin (Weimar, 1931), p. 22, commet pour le n° 293, p. 32, de L. Speleers, *Recueil des inscriptions de l'Asie ant. des musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Textes sumériens, babyloniens et assyriens* (Bruxelles, 1925), une erreur que Speleers ne commettait pas dans sa transcription, p. 101, et que M. Rutten, *Contrats de l'époque séleucide conservés au Musée du Louvre* (t. XV de *Babyloniaca*, Paris, 1935), p. 17, n° 2, corrige justement. Or, ce contrat est daté du 17e jour du 5e mois de l'an 102 Sél., c'est-à-dire, pour une ère qui commence au printemps 311 (cf. *infra*, p. 91, n. 3), de la fin de l'été 210. Le plus ancien texte qui mentionne les deux Antiochos paraît être une tablette astronomique que F. X. Kugler, *Von Moses bis Paulus. Forsch. zur Gesch. Israëls, nach neuen keilinschr. Quellen*, Münster, 1922, p. 322, date du printemps 209. Mais il est plus prudent de s'en tenir au texte astronomique pour lequel A.T. Olmstead, *Cuneiform texts and Hellenistic chronology*, dans *Class. Phil.*, t. XXXII, 1937, pp. 8-10, critique sévèrement Kugler, pp. 324 sq., et qui est daté de 208/207 (cf. aussi J. N. Strassmaier, *Zur Chron. der Seleuciden*, dans *Zeitschr. f. Ass.*, t. VIII, 1893, p. 109). On voit que l'association du jeune Antiochos au trône se place entre l'automne 210 et le printemps 207. — Deux documents grecs donnent à cet Antiochos le titre royal, donc datent de sa corégence : *Inschr. von Magnesia*, nos 19, l. 1, et 61, l. 5 = *OGIS*, to I, nos 232 (= C. B. Welles, *Royal correspondence*, n° 32) et 233. Mais leurs dates, très voisines l'une de l'autre (à cause de l'identité des envoyés des Magnètes, ll. 2-3 de la première et 31 de la deuxième inscription ; cf. aussi ll. 3-4 de *Inschr. von Magn.*, n° 18 = *OGIS*, t. I, n° 231 = Welles, n° 31), demeurent incertaines : on voit seulement (cf. O. Kern, *Inschr. von Magn.*, p. 15 *ad* n° 18, repris par Dittenberger, *OGIS*, t. I, p. 378, n° 4 *ad* n° 231) que ces textes sont postérieurs à 206. — En 200, ce fut ce prince, très probablement, et non pas son cadet homonyme, le futur Épiphanès, qui participa

embarras était seulement de style, car je m'étais déjà convaincu que la date à laquelle conduit ce texte est inacceptable : de fait, c'est sans ambages que j'ai pris position, ailleurs, à propos d'événements chronologiquement liés à la mort d'Antiochos [1]. Mais, ne pouvant ouvrir une discussion sur ce point de détail dans un article consacré à l'ensemble des contrats cunéiformes de l'époque séleucide, je m'étais borné à donner les indications bibliographiques essentielles pour la connaissance des deux solutions contradictoires [2].

Ma conviction antérieure n'a été en rien modifiée par la note actuelle de M. Cavaignac, qui ne contient pratiquement rien de neuf [3]. Au vrai, un mémoire publié en 1922 par le même critique [4] est infiniment plus intéressant : s'il aboutit à la même conclusion, il pose du moins la question dans ses véritables termes. Cette

---

à la bataille de Panion (Pol., XVI, 18,5 sqq. ; 19, 9). — Il épousa pendant l'hiver 196/195 sa sœur Laodikè (Appien, *Syr.*, 4) ; Dittenberger, *OGIS*, t. I, p. 379, n° 1 *ad* n° 232, est seul à dater ce mariage de l'hiver 195/194 : mais cf. O. Leuze, *Hermes*, 1923, p. 213. — Sur son envoi en Syrie, cf. plus loin, p. 93, n. 2.

1. *Les premiers rapports de Rome et de la Confédération achaienne (198-189 avant J.-C.)*, fasc. XXII de *Bibl. Univ. Midi*, Bordeaux, 1938 (que je citerai par la suite *Premiers rapports*) : pp. 266 et 294, j'ai daté de l'hiver 194/193 des délibérations sénatoriales (Liv., XXXIV, 57-59) qui aboutirent à l'envoi de l'ambassade auprès d'Antiochos ; — p. 298, n° 21 (date du conseil tenu par Antiochos après le départ des ambassadeurs : cf. ci-dessous, p. 101 ; — p. 300 et n° 34 (retour des ambassadeurs à Rome : cf. *infra*, p. 94) ; p. 315, n° 1 (date de l'assemblée aitolienne : cf. plus loin, p. 102) ; — etc.

2. Je renvoyais à l'article d'E. Cavaignac, *La Mort du fils d'Antiochos le Grand (192)*, dans *Rev. d'Ass.*, t. XIX, 1922, pp. 161-163. Pour l'opinion contraire, je signalais M. Holleaux, *CAH*, t. VIII, p. 201, n° 2, qui qualifie la mention de Schröder n° 32 de *certainly anachronistic* et qui, en invoquant certaines pages du mémoire d'O. Leuze, *Die Feldzüge Antiochos'des Grossen nach Kleinasien und Thrakien*, dans *Hermes*, t. LVIII, 1923, pp 187-229 et 241-287, ne laisse aucun doute sur la nature du terrain où la question lui paraît devoir être posée.

3. A l'article d'E. Cavaignac cité à la n. précédente, il suffit d'ajouter celui de la *Rev. d'Ass.*, t. XXVIII, 1931, pp. 73-79, *La chronologie des Séleucides d'après les documents cunéiformes* : p. 78, les équivalences juliennes des dates cunéiformes y sont données et, n. 2, le plus ancien des deux contrats de l'an 119 Sél. est invoqué à l'appui de l'argumentation présentée en 1922. La seule nouveauté de la *Note* de 1938 est la suivante : « Je crois même être sûr qu'il existe une troisième date de la même année, portant mention des deux Antiochus, mais, ne retrouvant pas le document pour le moment, je m'abstiens d'en faire état ; les deux autres sont plus que suffisants... » On regrettera qu'E. Cavaignac n'ait pas eu plus de persévérance. J'avoue, en effet, que les arguments sur lesquels je vais établir la conclusion de ce mémoire deviendraient ruineux s'il existait un troisième contrat — l'étude déjà citée de A. T. Olmstead montre assez que les indications des tablettes astronomiques ne peuvent pas être acceptées d'emblée — daté au nom des deux Antiochos pour la fin de l'an 119 Sél. Mais je me rassure, puisqu'un nouveau contrôle me confirme que, de tous les contrats cunéiformes séleucides actuellement connus, deux seulement, ceux dont il va être bientôt question, mentionnent le jeune Antiochos pour l'an 119 Sél.

4. *Supra*, p. 90, n. 2.

question, en effet, n'est pas aussi simple que M. Cavaignac l'affirme aujourd'hui[1], et il n'est peut-être pas inutile de la reprendre, son faible intérêt apparent se trouvant amplement compensé par l'importance des événements connexes comme par la gravité du dilemme en face duquel elle conduit.

*
* *

Nul ne songe à contester que deux contrats cunéiformes provenant de la ville babylonienne d'Ourouk sont datés, le 24e jour du 5e mois et le 21e jour du 11e mois de l'an 119 Sél., par les deux souverains « Antiochos et Antiochos son fils »[2] et qu'ils parlent, ainsi, du jeune Antiochos comme d'un personnage vivant. Personne ne conteste davantage que, pour une année commençant au printemps comme l'année babylonienne[3], ces dates conduisent nécessairement à des dates juliennes au moins voisines du 6 septembre 193 et du 29 janvier 192 avant J.-C.[4]. Au contraire, un contrat daté au plus tard du 20e jour du 7e mois de l'an 120 Sél., donc de l'automne 192, ne mentionne plus qu'un seul « Antiochos

---

1. Je dois me dire à mon tour surpris de constater que cette *Note* de 1938, prétendûment destinée à trancher la question de façon définitive en réponse à la mention que j'avais faite de l'opinion contraire d'Holleaux, ne contient pas la moindre allusion aux arguments d'O. Leuze avalisés par Holleaux en pleine connaissance de cause, ni même au mémoire de 1922 : penser qu'une réponse aussi sommaire et péremptoire puisse suffire est prêter grande ignorance ou grande naïveté à son lecteur.

2. A.T. Clay, *Bab. records in the libr. of J. Pierpont Morgan*, t. II (New-York, 1913), *Legal documents from Erech dated in the Seleucid era* (*312-65 B,C.*), n° 32 ; Schröder, n° 32.

3. Cf. E. Bickermann, *Chronologie*, fasc. 5 du t. III de A. Gercke et E. Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft* (Berlin-Leipzig, 1933), p. 32 ; une bibliographie abondante est fournie par M. Holleaux, *Une Inscription de Séleucie-de-Piérie* (*BCH*, t. LVII, 1933), p. 9 n. 2.

4. Ce sont ces dates juliennes qu'adopte E. Cavaignac, *Rev. d'Ass.*, 1931, p. 78, et 1938, p. 123. En ce dernier article, il est prudemment précisé : « à un ou deux jours près, bien entendu ». Les calculs sur lesquels se fonde le très commode tableau de conversion donné *Rev. d'Ass.*, 1931, p. 75, inspirent confiance et il est impressionnant de constater que les dates juliennes calculées par A.T. Olmstead, *op. cit.*, coïncident à très peu près avec celles de Cavaignac : ainsi, p. 10, il donne, pour le second texte (le premier est négligé par lui), la date du 28 janvier 192. — Cavaignac fournissant lui-même la date du 6 septembre 193, on voit mal comment il peut écrire, *Rev. d'Ass.*, 1938, p. 123, qu'il « n'y a pas moins de deux documents cunéiformes qui attestent que la corégence en question a duré jusqu'en 192 ». Au vrai, cette expression inexacte paraît résulter d'une illusion ancienne. Lorsqu'il découvrit Clay, t. II, n° 32, il se félicita (*Rev. d'Ass.*, 1931, p. 78, n. 2) d'avoir fortifié « d'une seconde date » ses « conclusions » de 1922. Mais ce contrat étant antérieur de cinq mois à Schröder n° 32, il ne fortifie absolument rien : aussi n'en avais-je rien dit *RÉA*, 1938, p. 11, n. 2 ; le vrai renfort ne pourrait venir que d'un contrat postérieur de cinq mois.

roi », c'est-à-dire Antiochos III[1]. La mort du jeune Antiochos paraît donc enserrée entre le début et l'automne de 192.

C'est à ces constatations que M. Cavaignac paraît vouloir, actuellement, s'en tenir et, certes, chacun s'empresserait de s'incliner si nous ne disposions pas d'autres sources que les sources cunéiformes.

Mais il se trouve que Tite-Live signale la mort du jeune Antiochos[2]. Bien plus, il la signale au milieu d'un assez long passage[3] qui, mis à part un *excursus* formellement annoncé comme tel et bien délimité par l'historien latin[4], est à coup sûr adapté de Polybe[5]. Il s'agit, en effet, d'un récit continu qui raconte, pour une période de plusieurs mois, les *res Asiae* : cette méthode d'exposition décèle l'origine polybienne, avec une évidence d'autant plus grande que, pour cette époque et pour cette région du monde méditerranéen, Tite-Live ne pouvait pas disposer d'une source préférable à Polybe. Assurément, cela n'implique point qu'il a utilisé celui-ci avec une docilité et une fidélité irréprochables. Mais il existe au moins une présomption en faveur de l'exactitude générale de son adaptation. Cette présomption concorde,

---

1. Schröder n° 47. Cavaignac, *Rev., d'Ass.*, 1931, p. 78, donne pour ce contrat la date du 21 octobre 192 et Olmstead, *op. cit.*, p. 10, celle du 2 octobre. Mais le premier lit 20 et le second 2 Tashritu : le chiffre ne peut pas, en effet, se lire avec certitude sur le fac-simile de Schröder.

2. XXXV, 15, 2. Sur la mention que fait également Appien de cette mort, cf. plus loin, p. 94, n. 3.

3. XXXV, 13, 4-19, 7.

4. *Ibid*, 14, 5-12 : il s'agit du prétendu colloque de Scipion l'Africain et d'Hannibal ; en 14, 5, Tite-Live indique qu'il utilise Claudius (Quadrigarius, probablement) lequel aurait lui-même suivi le récit qu'en avait fait, en langue grecque, Acilius ; sur cet épisode, cf. aussi Plut., *Tit.*, 21 ; Appien, *Syr.*, 10-11 ; parmi les modernes, notamment M. Holleaux, *L'entrevue de Scipion l'Africain et d'Hannibal*, dans *Hermes*, t. XLVIII, 1913, pp. 75 sqq., de O. Leuze, *Hermes*, t. LVIII, 1923, pp. 247 sqq. — Liv., XXXV, 19, 1-7, raconte comment Antiochos III suspecta Hannibal et comment celui-ci parvint à le convaincre de la sincérité de ses sentiments antiromains. Lorsque E. Pais, adapté par J. Bayet, *Hist. rom.*, t. I (Paris, 1925), déclare, p. 504, n. 39, ne pas comprendre « pourquoi certains modernes doutent de l'authenticité d'une conversation rappelée aussi par Polybe (III, 11) », c'est uniquement sa phrase qu'on ne comprend pas. Car personne n'a jamais douté de cette authenticité. La confusion est probable avec le faux entretien de Scipion l'Africain et d'Hannibal. — Ce texte 19, 1-7, pose une autre question relative aux sources, dans le détail de laquelle il serait déplacé d'entrer ici. Je me borne à indiquer qu'à mon sens ce récit provient également de Polybe non pas de III, 11, mais d'un passage aujourd'hui disparu, placé dans son œuvre postérieurement à ce qui a donné naissance à la dernière phrase de Liv., XXXV, 19,7.

5. Cela n'a jamais été, depuis H. Nissen, *Krit. Untersuch.* (Berlin, 1863), p. 166, mis en doute par personne. — J'indique toujours, dans les notes de ce mémoire, par la mention = Ann., les textes de Tite-Live qui proviennent de sources annalistiques. Lorsque la référence à Tite-Live ne s'accompagne d'aucune précision, l'origine polybienne est implicitement affirmée.

d'ailleurs, avec l'impression que procure l'examen du récit lui-même.

Pendant l'hiver[1], Antiochos III célèbre en Syrie le mariage de sa fille Cléopâtre avec le roi d'Égypte, Ptolémée V Épiphanès. « A la fin de l'hiver » (*extremo iam hiemis*), il est à Éphèse. « Au début du printemps » (*principio veris*), il envoie en Syrie son fils et corégent Antiochos[2]; quant à lui, il entreprend une campagne contre les Pisidiens. « A cette époque » (*eo tempore*), arrivent en Asie des ambassadeurs romains, P. Sulpicius Galba et P. Villius Tappulus[3]. Ils se rendent à Pergame, où ils confèrent avec le roi Euménès II[4], et P. Sulpicius, qui tombe malade, ne peut pas quitter cette ville. Au contraire, P. Villius continue sa route. Apprenant qu'Antiochos III guerroie en Pisidie, il demeure à Éphèse quelques jours et y a plusieurs entretiens avec Hannibal. Enfin, il se rend à Apaméia où Antiochos III vient le rejoindre[5]. Les négociations s'engagent et confirment l'existence d'un grave désaccord. Mais elles sont interrompues par la nouvelle de la mort du jeune Antiochos[6], et P. Villius regagne

---

1. *Ea hieme* (13,4) : préciser de quel hiver il s'agit sera l'un des buts de la discussion qui suivra. — Je vais résumer le texte de Tite-Live en m'attachant seulement aux détails utiles pour mon argumentation ultérieure. Appien, *Syr.*, 9 et 12, mentionne aussi certains faits; mais il est hors de mon propos de procéder à la confrontation systématique des deux récits.

2. Cf. plus loin, p. 107.

3. Liv., XXXV, 13, 6 et jusqu'à la fin du récit, ne nomme que ces deux ambassadeurs. Pourtant, en XXXIV, 59,8, il annonce qu'un troisième ambassadeur, P. Aelius, a été désigné par le Sénat. Sur cette difficulté, qui peut recevoir plusieurs solutions entre lesquelles il paraît impossible de choisir, cf. Weissenborn-Müller, *ad* XXXV, 13, 6; Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 76, n. 3; Leuze, *op. cit.*, pp. 215 sqq. et surtout p. 218, n. 1, et p. 219, n. 2.

4. Dans Pais-Bayet, *op. cit.*, p. 503, P. Villius et P. Aelius sont seuls nommés, parmi les ambassadeurs romains, à propos de leur désignation par le Sénat : c'est négliger celui qui, étant l'aîné (Liv., XXXIV, 59, 1), était aussi le chef de l'ambassade (Liv., XXXV, 16, 7), P. Sulpicius. On ne le fait apparaître (*ibid.*) qu'une fois l'ambassade parvenue en Asie, mais il n'est plus alors question de P. Aelius. Il est également dit que P. Sulpicius, seul, a eu de véritables entretiens avec Euménès, parce qu'il est demeuré à Pergame. Mais, si rien ne me semble permettre d'affirmer, avec A. Piganiol, *La conquête romaine* (Paris, 1927), p. 221, que « les envoyés romains... séjournèrent longuement à Pergame », il est clair que P. Villius aussi eut des conversations importantes avec Euménès, puisque les ambassadeurs avaient pour instructions de se rendre en premier lieu auprès de lui (Liv., XXXV, 13, 6 : *iussi prius Eumenem adire*).

5. Il y a un léger lapsus dans Piganiol, *loc. cit.* : à Apaméia, Antiochos négocia en personne (Liv., XXXV, 15, 1-2 et 9). Un récit fantaisiste se lit dans Pais-Bayet, p. 503 : il n'a point pour source Appien, *Syr.*, 12, dont les différences avec Tite-Live, c'est-à-dire Polybe, sont tout autres.

6. Liv., XXXV, 15, 3-5, mentionne l'excellente réputation du corégent et les inévitables racontars relatifs à son empoisonnement sur les ordres de son père soupçonneux.

Pergame. De son côté, Antiochos III ne reprend pas la guerre contre les Pisidiens et revient à Éphèse. Là, dans le palais fermé « pour cause de deuil » (*per luctum*), il confère avec son conseiller Minnion, et c'est finalement celui-ci qu'il charge de négocier avec les représentants de Rome. Lui-même y renonce, soit que l'insuccès de la première expérience le décourage, soit que « sa douleur récente » l'accable (*maerore recenti confuso*). Minnion convoque donc les ambassadeurs à Éphèse, où se rendent P. Sulpicius, guéri entre-temps, et P. Villius. Mais les nouvelles conversations n'aboutissent qu'à un échec et les Romains repartent pour l'Italie sans avoir rien obtenu. Après leur départ, Antiochos III délibère avec ses amis, et ce conseil aboutit à la décision de faire la guerre à Rome[1]. — Là s'interrompent ces *res Asiae*.

On voit que tout le récit est d'une cohésion parfaite. Ses divers épisodes s'enchaînent solidement l'un à l'autre par quelques mots d'introduction ou d'explication, par de brèves indications de lieu ou de temps dont la concordance ne laisse jamais à désirer. Nulle part ne s'aperçoivent ces contradictions ni ces décrochements qui contraignent à soupçonner des erreurs ou des remaniements[2]. Il est, en particulier, un élément de ce récit qui ne peut en être exclu sans arbitraire : l'arrivée à Apaméia, au cours de l'entrevue entre Antiochos III et P. Villius, de la nouvelle de la mort du jeune Antiochos[3]. Elle commande, par ses conséquences sentimentales ou protocolaires, par les excuses, sincères ou non, qu'elle fournit à Antiochos III, toute la procédure ultérieure. Penser que Tite-Live ou Polybe l'auraient artificiellement introduite dans un ensemble de faits auquel elle était étrangère, ce serait leur prêter tout autre chose qu'une erreur : un mensonge agencé et perpétré — pour quels desseins ? — avec une telle ingéniosité et une telle maîtrise que l'accusation serait invraisemblable. Il est donc impossible de séparer la mort du jeune Antiochos de ces ultimes négociations entre Rome et le Séleucide.

---

1. C'est là le sens de la phrase finale de Liv., XXXV, 19, 7. Mais la décision dépendait du roi seul et des faits nombreux montrent que celui-ci, pendant près d'une année encore, demeura en réalité hésitant. Sur ses hésitations, cf. Holleaux, *CAH*, t. VIII, p. 201 sqq.

2. De là, assurément, le jugement d'Holleaux, *Hermes*, 1913, pp. 86-87, auquel je souscris entièrement : ces *res Asiae* représentent « une des parties des *Histoires* » de Polybe « que T. Live a le mieux connues » au moins pour certaines phrases, il est possible d'affirmer que « nous avons ici la traduction fidèle » du texte de Polybe.

3. Sur la place à laquelle Appien, *Syr.*, 12, mentionne cette mort, cf. plus loin, p. 97, n. 3.

Une autre constatation s'impose : ces *res Asiae* concernent une seule année. Du début jusqu'à la conférence d'Apaméia, l'unité de temps est assurée par la campagne contre les Pisidiens que personne, évidemment, n'aurait songé à poursuivre pendant la mauvaise saison. En précisant qu'Antiochos III dirige l'expédition et l'abandonne seulement pour rencontrer P. Villius, le texte interdit d'étaler les opérations sur deux années. Quant à la seconde partie du récit, jusqu'au départ de P. Sulpicius et P. Villius, la présence des Romains ne permet ni de la détacher de la première partie ni de lui assigner une longue durée. En effet, les représentants du Sénat ont pu demeurer en Asie plusieurs mois, mais non point une année entière : arrivés pendant l'expédition contre les Pisidiens, c'est-à-dire pendant la belle saison, ils n'ont certainement pas eu l'angélique patience d'attendre[1], pour la reprise des conversations dont l'échec définitif provoqua leur départ, la belle saison suivante. Ainsi tous les événements mentionnés dans ce passage de Tite-Live, liés logiquement entre eux, le sont aussi chronologiquement : ils doivent se placer à l'intérieur d'une même année, c'est-à-dire, conformément au découpage habituel de sa matière par Polybe — habitude qui n'est pas inconciliable avec une tolérance de quelques semaines[2], dont on peut précisément avoir besoin ici pour le départ des ambassadeurs romains et pour le conseil que réunit ensuite Antiochos III[3] —, du début d'une mauvaise saison jusqu'à la fin de la belle saison qui lui succède.

---

1. D'excellentes observations de M. Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 84, n. 4, sont à leur place ici : — de 196 à 194, Rome n'a pas cherché à renouer les négociations avec le Séleucide ; — en 194, c'est celui-ci qui les rouvre en envoyant une ambassade au Sénat ; — le Sénat ne constitue une ambassade pour se rendre en Asie que sur les instances des représentants d'Antiochos (Liv., XXXIV, 59, 6-8 ; Diod., XXVIII, 15). Tout cela montre assez clairement que la diplomatie romaine n'est pas prête à faire le sacrifice de sa dignité.

2. La coupure adoptée par Polybe est, en principe, la fin de l'année olympique, qui se place en juillet. En pratique, il prolonge jusqu'à l'automne et, pour la Grèce en particulier, jusqu'à l'entrée en charge du nouveau stratège achaien : cf. H. Nissen, *Die Oekonomie der Geschichte des Polybios*, dans *Rh. Mus*, t. XXVI, 1871, pp. 245-251 ; H. Steigemann, *De Polybii olympiadum ratione et oeconomia*, Diss. Breslau, 1885. Mais cette entrée en charge ne peut pas nous fournir de date précise, d'autant plus que, même au IIe siècle, elle devait être susceptible de variations : cf. mes *Assemblées de la Conf. Ach.* (fasc. XXI de la *Bibl. Univ. Midi*, Bordeaux, 1938), pp. 248-250 et 262. De plus, il serait invraisemblable que Polybe eût appliqué cette coupure avec rigueur : quand un événement la transgressait légèrement, mais était lié logiquement à des faits antérieurs, il ne le rejetait certainement pas à l'année suivante (cf. mes *Premiers rapports*, p. 111, n. 2).

3. Cf. *infra*, p. 94 pour le départ des Romains. Le conseil tenu à Éphèse est postérieur, sans qu'on puisse savoir si l'écart de temps est négligeable ou non. Mais l'observation présentée à la fin de la note précédente s'appliquerait parfai-

Reste à identifier cette année.

Ce fut assez longtemps une opinion très répandue, à une époque où les contrats cunéiformes précédemment signalés étaient encore inconnus, qu'il convenait d'attribuer à l'année 193/192 tout ce récit de Tite-Live [1]. Elle se fondait sur un texte de saint Jérôme plaçant le mariage de la fille d'Antiochos III avec Ptolémée V Épiphanès dans la treizième année du règne de celui-ci [2]. Comme il est impossible que ce règne ait commencé avant 205/204 [3], l'hiver où fut célébré le mariage ne serait pas antérieur à l'hiver 193/192, ni l'ambassade romaine et la mort du jeune Antiochos à la belle saison de 192. Mais quelle est la valeur chronologique d'un texte de saint Jérôme, et spécialement de celui-ci? O. Leuze a démontré, en des pages impitoyables et décisives, auxquelles il suffit désormais de renvoyer, qu'il ne mérite aucune confiance [4]. Au reste, il est digne de remarque que cet argument

---

tement ici : départ des ambassadeurs et délibération d'Éphèse, encore toute bouillonnante (Liv., XXXV, 17-4-9) de l'indignation soulevée par les exigences romaines et par la scandaleuse scène finale (*ibid.*, 1-2), ne pouvaient pas être séparés du récit de l'ambassade, c'est-à-dire des *res Asiae* de cette année.

1. Ainsi, M. L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemäer* (Berlin, 1897), pp. 183 et 196, n. 18; B. Niese, *Gesch. der gr. und mak. Staaten*, t. II (Gotha, 1899), pp. 674, 678 sqq. ; E.R. Bevan, *The house of Seleucus*, t. II (Londres, 1902), pp. 57, 59, 60, 62 ; *Hist. des Lagides* (trad. fr., Paris, 1934, de *A hist. of Egypt under the Ptol. dynasty*, Londres, 1927), p. 303 ; A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I (Paris, 1903), p. 387 ; *Hist. des Séleucides*, t. I (Paris, 1913), pp. 184-185 ; F. Durrbach, *BCH*, t. XXVIII, 1904, p. 275 ; G. Cardinali, *Il regno di Pergamo* (fasc. V de Beloch, *Studi di storia antica*, Rome, 1906), p. 68; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. III (Paris, 1914), pp. 338-339. L'opinion contraire est exprimée moins fréquemment, mais n'était pas absente : cf. plus loin p. 108. n. 2. — Le mariage égyptien a été placé en 193, mais l'ambassade romaine et, donc, la mort du jeune Antiochos en 192, par Th. Mommsen, *Röm. Gesch.*, t. I, pp. 725 et 727 : on ne voit pas comment il pouvait parvenir à cette solution. Elle est également celle de Piganiol, *op. cit.*, pp. 220-221 ; sans doute a-t-il voulu conserver la date proposée par Cavaignac dans le mémoire de 1922 qu'il cite, p. 219, n. 1 ; mais il est impossible de placer le mariage et l'ambassades dans deux années polybiennes différentes.

2. *In Dan.*, XI, 17 : *Antiochus... filiam suam Cleopatram... septimo anno regni adolescenti despondit Ptolemaeo et tertiodecimo anno tradidit.*

3. C'est une question très controversée que celle de la date de la mort de Ptolémée IV Philopator : cf. la bibliographie donnée par Holleaux, *CAH*, t. VIII, pp. 743 sq. La pierre de Rosette montre que cette mort ne fut pas rendue publique avant la fin de novembre 203. Le canon des rois la plaçait en 205/204: l'écart est assez important et étrange pour qu'on ne l'augmente pas en avançant cette date.

4. *Op. cit.*, pp. 221 sqq. Sans que l'argumentation fût aussi complète et décisive que chez Leuze, la vraie date avait été adoptée notamment par H. Nissen, *op. cit.*, p. 167 ; K. Meischke, *Symbolae ad Eumenis... historiam*, Diss. Leipzig, 1892, pp. 72, 76, 78 (avec un lapsus évident sur l'ignorance où nous serions des actes d'Antiochos III *inde a vero* [sic] *anni 193* au lieu de *ab autumno 193* ou bien *a vere 192*) ; V. Wilcken, *RE*, t. I, 2, col. 2466, *s.v. Antiochos* n° 25, et col. 2470, *s. v. Antiochos* n° 26; W. Dittenberger, *OGIS*, p. 370, n. 1 *ad* n° 234; G. Colin, *Rome*,

est aujourd'hui presque complètement délaissé; M. Cavaignac lui-même, qui n'avait utilisé que lui en 1914[1], ne songeait plus, dès 1922, à l'invoquer, au moins directement[2] : un critique sérieux ne peut plus faire cas de l'affirmation de saint Jérôme.

Au vrai, si l'on entend dater ces événements d'après les sources littéraires, c'est Tite-Live seul qu'il faut suivre[3]. Or, en se fiant à Tite-Live, aucun doute n'est permis et il sera facile, une fois écartées deux objections éventuelles, d'établir que le récit s'applique à 194/193, non pas à 193/192.

Une première objection pourrait être fondée sur ce que contient ou plutôt sur ce que ne contient pas, ensuite, l'œuvre de Tite-Live. Car, notre morceau achevé, l'Asie et Antiochos III y reparaissent seulement, cette fois à une date sûre, vers la fin de la belle saison de 192 un peu avant le passage du Séleucide en Grèce[4]. Aussi risque-t-on de trouver étrange que Tite-Live n'ait pas utilisé autre chose du développement que Polybe avait con-

---

et la Grèce etc... (Paris, 1905), pp. 180 sq., 184 ; M. Holleaux, *Recherches sur l'histoire des négociations d'Antiochos III, avec les Romains*, dans *RÉA*, t. XV, 1913, pp. 22, 24, et *Hermes*, 1913, p. 76, n. 3, p. 84, pp. 86 sq. ; G. de Sanctis, *St. dei Rom.* t. IV, 1 (Turin, 1923), pp. 128,131. Le texte de Tite-Live interdit, on a vu, de dater de 194 le mariage égyptien et de 193 l'ambassade romaine et la mort du corégent; c'est pourtant la solution de Pais-Bayet, *op. cit.*, pp. 502-503. P. Jouguet, t. II de G. Hanoteaux, *Hist. de la nation ég.* (Paris 1933), p. 132, place aussi le mariage en 194 ; mais peut-être songe-t-il à la fin de l'année, ce qui rendrait la date acceptable.

1. *Hist. de l'Ant.*, t. III, p. 338, n. 5 et p. 339, n. 2.

2. *Rev. d'Ass.*, 1922, le nom de saint Jérôme n'est cité nulle part. Il est seulement, p. 163, tiré argument du fait que certains critiques ont pu interpréter le passage de Tite-Live de telle façon qu'ils l'ont daté de 192 ; or, ils n'y ont été amenés qu'en raison du texte de saint Jérôme, comme le révèle la phrase de Cavaignac, *Hist. de l'Ant.*, t. III, p. 339, n. 2 : « Si l'on ne veut pas sacrifier le texte de St Jérôme..., il faut adopter la date 192. »

3. Il est assez surprenant que, ni en 1922, ni en 1931, ni en 1938, E. Cavaignac n'ait relevé qu'Appien, *Syr.*, 12, paraît placer — il ne serait pas trop hardi de dire qu'il place — la connaissance par Antiochos III de la mort de son fils fort peu de temps avant son passage en Grèce avec ses troupes. Or, le débarquement du Séleucide en Grèce a lieu à l'automne 192 (cf. *Premiers rapports*, p. 325, n. 3, où sont données les principales indications bibliographiques). A suivre Appien, on ne pourrait donc plus penser que le jeune Antiochos est mort en 193. Mais tout le récit d'Appien sur les préliminaires de la guerre de Syrie est extrêmement rapide et peut être souvent pris en flagrant délit de confusion : cf. *infra*, p. 102, n. 3 ; Nissen, p. 170 ; Ed. Kümpel, *Die Quellen zur Gesch. des Kriegs der Römer gegen Ant. III.*, Progr. Hambourg, 1893, pp. 9 sq. ; Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 79 ; Leuze, pp. 209 sqq. On a disputé pour savoir si Appien a utilisé directement Polybe ou un annaliste romain : cf. un bon exposé de la controverse par J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, t. II (Berlin, 1907), pp. 216 sq. Mais personne n'a jamais songé ni ne peut songer, pour cette période, à préférer Appien à Tite-Live lorsque celui-ci a Polybe pour source et lorsque les deux versions sont contradictoires.

4. Liv., XXXV, 42 sqq. Sur la date du débarquement en Grèce, cf. la n. précédente.

sacré aux *res Asiae* de l'année 193/192 et qui, pour le début et le milieu de cette année, ne devait pourtant pas être sans intérêt[1]. Ne serait-il pas tentant de placer au printemps 192 la campagne contre les Pisidiens et les négociations avec les ambassadeurs romains, qui combleraient à merveille cette lacune? Mais la combler de la sorte n'aboutirait qu'à en ouvrir ailleurs une autre, plus grave encore. En effet, puisqu'une année au maximum sépare le mariage égyptien et le départ de l'ambassade vers Rome, il est indispensable d'admettre, si Tite-Live n'a pas négligé une bonne partie des *res Asiae* de 193/192, qu'il a négligé toutes celles de 194/193. Ainsi, l'hypothèse d'une lacune partielle ne peut être écartée qu'en acceptant l'hypothèse d'une lacune totale.

Une autre objection pourrait invoquer l'époque à laquelle P. Sulpicius et P. Villius reçoivent mission du Sénat d'aller négocier avec Antiochos III. Lorsque cette décision est prise, les consuls de l'an 561 de Rome, c'est-à-dire de 193 avant J.-C., sont depuis quelque temps déjà partis pour leurs provinces[2]. Comme les consuls entrent alors en charge le 15 mars, et comme ils ne peuvent pas quitter immédiatement Rome où ils doivent toujours régler au préalable certaines affaires, peut-être estimerait-on que les ambassadeurs ne sont pas parvenus en Asie assez tôt pendant la belle saison de 193 pour que tous les évé-

---

1. La lacune a été souvent signalée : Nissen, pp. 167 sq.; Meischke, *Symbolae* p. 78 (cf. plus haut, p. 96, n. 4); Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 83; Leuze, p. 241. Ce critique l'explique (cf. aussi p. 200, n. 2, et p. 216) par la volonté de Tite-Live de s'en tenir à ce qui intéresse directement l'histoire de Rome. Cette volonté est certaine; il faut pourtant reconnaître que Tite-Live se laisse assez souvent entraîner hors de son propos : je n'en veux d'autre preuve que le long développement relatif aux expéditions de Philopoimen contre Nabis en 192 (Liv., XXXV, 26-30), tandis qu'il se tait au moment où, très probablement, les Romains sont intervenus pour mettre fin aux opérations (cf. *Premiers rapports*, pp. 308-311). Aussi peut-on ajouter à la raison générale qu'invoque Leuze le fait que, pratiquement, il avait l'occasion de signaler ailleurs plusieurs des événements qui devaient (cf. plus loin, p. 102) être exposés dans les *res Asiae* de Polybe pour 193/192.

2. La désignation des ambassadeurs romains (Liv., XXXIV, 59, 8) est l'aboutissement des négociations (cf. aussi Appien, *Syr.*, 6; Diod., XXVIII, 15) dont le récit commence en 57, 1, par les mots *postquam consules dilectu habito profecti in provincias sunt*. On pourrait être tenté de suspecter cette indication parce qu'elle est une transition entre un développement que Tite-Live a tiré des Annalistes (XXXIV, 52-56) et un autre qu'il a tiré de Polybe (*ibid.*, 57 sqq. ; cf. *Premiers rapports*, p. 276, n. 18) et parce qu'elle enchaîne grâce aux levées prévues à la fin du premier développement (56, 12-13) : il semblerait donc que ce fût un exemple typique de ces *collegamenti autoschediastici* dont parle de Sanctis, *St. dei Rom.*, t. IV, 1, p. 397, et qui inspirent une très légitime défiance. Mais les soupçons seraient, en l'espèce, certainement injustes : aucun des deux consuls n'est alors présent à Rome, puisque les députations des États grecs sont introduites au Sénat par le préteur urbain (57, 3).

nements auxquels ils sont mêlés dans ce pays puissent encore trouver place en 193. En conséquence, il faudrait rejeter au printemps 192 l'arrivée de P. Sulpicius et P. Villius en Asie, ce qui se concilierait aisément avec le texte relatif à leur désignation par le Sénat. Mais ce raisonnement ne tiendrait aucun compte de deux faits. D'une part, en raison de l'avance que le calendrier officiel romain possède alors sur le calendrier solaire [1], l'entrée en charge des consuls, qui se produit toujours le 15 mars légal, a lieu en fait, à cette époque, pendant l'hiver : nul ne pourrait être surpris que les consuls de 561 eussent revêtu leur magistrature dès novembre 194 [2]. D'autre part, ces mêmes consuls partirent certainement très rapidement pour leurs provinces, car Ligures et Boiens, en révolte ouverte ou latente, se révélaient menaçants [3]. Il faut donc retenir — et la précision, on le verra, n'est pas indifférente [4] — que l'envoi de l'ambassade en Asie n'a pas été décidé par le Sénat dès le début de l'année 561, mais sans doute vers la fin de l'hiver 194/193 ou vers le début du printemps 193 [5]. Mais il n'y a rien là qui interdise d'admettre que

---

1. On sait que l'éclipse du 14 mars 190 qui se produit le 11 Quinctilis 564 de Rome (Liv. = Ann., XXXVII, 4, 4) montre qu'en 190 l'avance est de quatre mois sur la controverse qu'a vainement soulevée à ce sujet K. J. Beloch, cf. les indications données dans *Mél. Glotz* (Paris, 1932), t. I, p. 49, n. 2. Comme une telle avance ne peut être que le résultat d'erreurs répétées pendant plusieurs années, il est sûr que dès 194 un désaccord existait entre les deux calendriers.

2. Je n'ai point le loisir d'expliquer ici pourquoi je considère avec grand scepticisme les dates, d'ailleurs très différentes, proposées par E. Cavaignac (*La chronologie romaine de 215 à 168*, dans *Klio*, t. XIV, 1915, p. 39; *Le calendrier romain vers 198*, dans *RÉG*, t. XXXVII, 1924, p. 168) pour l'entrée en charge des consuls « avec un jeu possible de deux ou trois jours bien entendu ». Mais il reste certain (cf. *Premiers rapports*, p. 114, n. 1 et p. 132, n. 2) que les consuls de 557 = 197 sont entrés en charge au plus tard en décembre 198. Comme ceux de 564 sont entrés en charge le 18 novembre 191, on est contraint de placer au plus tard en décembre 194 les ides de mars 561 : ce que nous savons des mesures prises pour revenir à des saisons normales ne permet pas de penser que l'avance ait décru entre 557 et 561 et ait augmenté de nouveau entre 561 et 364.

3. Liv. (= Ann.), XXXIV, 56. Les consuls partent et font la guerre : Liv. (= Ann.), XXXV, 3 sqq. L'hypothèse d'un départ précoce des consuls se trouve confirmée par le fait que le préteur C. Flaminius n'est pas encore parti pour sa province d'Espagne citérieure (*ibid.*, 2) au moment où, semble-t-il, leur activité belliqueuse a déjà commencé.

4. Cf. *infra*, p. 103.

5. De là, les hésitations dont on peut trouver trace chez Holleaux, *REA*, 1913, pp. 20, 22, et *Hermes*, 1913, p. 84, n. 4, ou chez Leuze, pp. 216, 221, et n. 2 : ils parlent presque indifféremment de l'hiver 194/193 ou du printemps 193 pour l'arrivée des ambassadeurs d'Antiochos III à Rome ou pour les négociations qu'elle y poursuit ou pour la désignation de l'ambassade romaine par le Sénat. Je m'en suis tenu (*Premiers rapports*, pp. 266, 294) à l'hiver 194/193 pour les négociations : il ne serait pas trop hardi de marquer la précision à laquelle j'aboutis ici. — Lorsque Piganiol, *op. cit.*, p. 220, date de 193 l'ambassade envoyée par Antiochos, il subit, après avoir daté de l'hiver 194/193 le mariage de Cléopâtre avec

cette ambassade a pu encore passer en Asie plusieurs semaines, voire deux ou trois mois, pendant la belle saison de 193.

Ainsi, ni l'une ni l'autre de ces objections ne peuvent prévaloir et il faut faire confiance aux claires indications, confirmées par des recoupements concordants, que fournit Tite-Live.

Il convient, tout d'abord, de remarquer l'ordonnance du récit de Tite-Live au début de son livre XXXV. Il s'ouvre par des exposés, d'origine certainement annalistique, sur les guerres menées dans les provinces occidentales et sur la vie officielle à Rome pendant l'année 194/193 : entre autres faits, l'élection des consuls pour l'an de Rome 562, c'est-à-dire 193/192, s'y trouve mentionnée [1]. Suivent des *res Graeciae*, certainement racontées d'après Polybe et datées sans conteste de 194/193 grâce au nom du stratège aitolien Thoas [2]. Ensuite, et sans rien qui puisse s'interpréter comme marquant le passage d'une année à une autre, arrivent nos *res Asiae*, qui proviennent également de Polybe. Enfin, Tite-Live revient à Rome et aux sources annalistiques ; mais il s'agit cette fois de l'année 193/192, car les consuls de 562 sont déjà entrés en charge [3]. Donc, enserrés

---

Ptolémée V, l'influence d'Appien, *Syr.*, 5-6, qui ne mérite pas confiance sur ce point (cf. Leuze, pp. 210 sqq.). Il est en tout cas impossible de faire coïncider (*Piganiol*, pp. 220 sq.) le séjour à Rome des représentants d'Antiochos et celui d'Attale, frère du roi Euménès II. Le voyage d'Attale (cf. *infra*, p. 101, n. 3) est certainement de 192 : Liv. (= Ann.), XXXV, 23, 10-11.

1. XXXV, 1-12 ; l'élection des consuls pour 562 est racontée au ch. 10. Déjà auparavant, en XXXIV, 55-56, Tite-Live a emprunté aux Annalistes la matière d'un développement sur l'an de Rome 561. Mais cette séparation n'est pas exceptionnelle : cf. même les répétitions, qui ne vont pas sans contradictions, dans des passages l'un et l'autre annalistiques comme XXXV, 22 et 41.

2. XXXV, 12, 1-13, 3 ; Thoas est nommé en 12,4. Sur la date des événements qui sont racontés dans ce passage, cf. *Premiers rapports*, p. 296 et n. 7, p. 298, et n. 21. L'étude des *res Asiae* qui lui font suite me conduit aujourd'hui à estimer très probable que l'envoi des ambassadeurs aitoliens auprès de Nabis, de Philippe V et d'Antiochos III se place avant le début de la belle saison de 193. Car, si Dikaiarchos avait rejoint Antiochos alors que les ambassadeurs romains se trouvaient en Asie, le récit analysé plus haut, pp. 93 sq., devrait faire mention de lui. Il n'a pas pu davantage arriver après le conseil qui se tint à Éphèse une fois les Romains partis ; ce conseil (cf. plus loin, p. 101) a une date tardive et, comme Damokritos n'a pas été envoyé auprès de Nabis avant Dikaiarchos auprès d'Antiochos (Liv., XXXV, 12, 6), le délai serait insuffisant pour faire place aux entreprises de Nabis contre les bourgs périèques (*ibid.*, 13, 1-3) ; Nissen, p. 167, me semble, en effet, resserrer en un temps trop court ces *res Graeciae* et appliquer ainsi à leur totalité un raisonnement qui ne vaut (cf. *infra*, pp. 103 sq.) que pour une partie d'entre elles. Le plus vraisemblable est donc que Dikaiarchos a été reçu par le Séleucide avant l'expédition contre les Pisidiens : il serait en ce cas très naturel que Tite-Live ne signale pas cette audience en 13, 4-5, puisqu'i vient d'en parler quelques lignes auparavant (12, 15-17).

3. XXXV, 20 sqq. E. Cavaignac, *Rev. d'Ass.*, 1922, p. 163, paraît vouloir tirer argument du fait que Tite-Live n'a pas marqué « le changement d'année par l'en-

entre deux morceaux d'origine annalistique, deux développements d'origine polybienne : n'est-il pas tout naturel de voir en eux des récits racontant successivement dans l'ordre géographique, selon la coutume de Polybe, des événements contemporains, c'est-à-dire d'étendre au second la date, bien attestée, du premier ? L'observation n'a pas la valeur d'une preuve, car Tite-Live se permet, à l'occasion, de grandes libertés à l'égard de sa source grecque. Elle fournit du moins un indice qui n'est pas négligeable : c'est en 194/193 que la construction même de l'œuvre de Tite-Live invite à placer ces *res Asiae*.

Un indice plus net est fourni par les brèves allusions qui, ici ou là, renseignent sur ce qu'a fait Antiochos III entre le conseil tenu par lui après le départ de l'ambassade romaine et son débarquement en Grèce [1]. Nous ne pouvons pas nous flatter de ne rien ignorer de son activité dans ce laps de temps. Néanmoins, la trace existe : — de deux ambassades successives de l'Aitolien Thoas auprès d'Antiochos III, séparées par un intervalle assez long, puisqu'il faut y placer le retour de Thoas en Grèce, sa participation avec l'ambassadeur royal Ménippos à une assemblée aitolienne, son coup de main contre Chalkis et son échec [2] ; — d'un passage d'Antiochos III en Thrace [3] ; — d'une action militaire du souverain contre Smyrne, Alexandrie-de-Troade et Lampsakos [4]. Or, le débarquement du Séleucide en Grèce se produit au plus tard au début de novembre 192 [5]. Aussi est-il à peu près impossible de resserrer dans la seule année 193/192 ces événements et ceux que mentionne l'exposé des *res Asiae* dont la date est en discussion. Si l'hiver au cours duquel Antiochos III

---

trée en charge des consuls, qui est sautée ». Mais, par exemple en XXXIV, 54-55, il n'est pas dit non plus un mot de cette entrée en charge qui, dès le début de 55, est chose faite.

1. Je vais reprendre et préciser des observations présentées par Leuze pp. 228, 246.

2. Assemblée aitolienne (sur sa date, cf. plus loin, p. 102 et n. 2) où Thoas rend compte de son ambassade et où paraît Ménippos : Liv., XXXV, 32, 2 sqq. — Vaine tentative contre Chalkis : 34,5 ; 37,4-38,12 ; sur sa date, cf. *Premiers rapports*, p. 315, n. 7. — Nouvelle ambassade de Thoas : 42, 4 sqq.

3. Liv. (= Ann.), XXXV, 23, 10, mais aussi (= Pol.), 35, 7 ; en invoquant ce dernier texte, Leuze, p. 244, n. 2, a triomphé des doutes d'Holleaux, *Hermes* 1913, p. 85, n. 1 : cf. *CAH*, t. VIII, p. 206 (les mêmes références font apercevoir une évolution identique de l'opinion d'Holleaux à propos du voyage d'Attale à Rome).

4. Liv., XXXV, 42, 2 (où il faut entendre *in Europam* par *in Graeciam* : cf. Holleaux, *CAH*, t. VIII, p. 206). Il est vrai que la participation personnelle d'Antiochos à ces sièges n'est pas affirmée par ce texte. Mais elle paraît évidente, puisqu'il est passé deux fois à proximité, pour aller en Thrace et en revenir.

5. Cf. *Premiers rapports*, p. 325, n. 3.

marie sa fille Cléopâtre est l'hiver 193/192, le temps dont on dispose jusqu'au *terminus ante quem* a toutes chances d'être insuffisant. Si le mariage, au contraire, est célébré pendant l'hiver 194/193, l'ensemble de ces faits s'étend sur deux années et toute difficulté disparaît.

Le raisonnement devient plus strict si l'on constate que l'assemblée aitolienne où Thoas rend compte de sa première ambassade et où Ménippos prend la parole est appelée par Tite-Live *Panaetolicum concilium*[1]. Il s'agit donc de l'assemblée régulière que la Confédération aitolienne tenait chaque année à la fin de l'hiver ou au début du printemps[2]. On voit assez que l'impossibilité, cette fois, est absolue de placer, avant cette assemblée et pourtant dans la même année 193/192, la campagne contre les Pisidiens qui — le texte et le bon sens l'indiquent conjointement — ne peut pas commencer avant le printemps et les négociations menées à Apaméia, puis à Éphèse avec l'ambassade romaine[3].

La seule échappatoire serait d'imaginer que Tite-Live a taillé au gré de son caprice dans l'exposé, certainement un et cohérent, des *res Asiae* pour le début de l'année 193/192 qu'il trouvait chez Polybe. Il en aurait retenu les mentions du mariage, de l'envoi du jeune Antiochos en Syrie et de l'expédition contre les Pisidiens. Mais il aurait arbitrairement exclu ce que Polybe, en l'entremêlant à tout cela puisqu'il s'agirait de faits contemporains et survenus également en Asie, lui fournissait sur la première ambassade de Thoas et sur la mission qu'Antiochos III confie à Ménippos de le représenter à l'assemblée aitolienne. Et,

---

1. Liv., XXXV, 32, 7.

2. M. Holleaux, *Sur les assemblées ordinaires de la Ligue aitolienne*, dans *BCH*, t. XXIX, 1905, pp. 369 sqq. = *Études d'ép. et d'hist. gr.*, t. I (Paris, 1938), pp. 222 sqq. ; bibliographie récente dans mes *Assemblées ach.*, p. 59, n. 4. En admettant qu'il peut s'agir d'une assemblée extraordinaire dont la date serait inconnue, Leuze, p. 244, n. 5, est trop prudent, car les mots *Panaetolicum concilium* ne laissent place à aucun doute, dans un passage où Tite-Live utilise Polybe.

3. Je n'invoque pas Appien, *Syr.*, 12, qui place l'arrivée auprès d'Antiochos d'une ambassade aitolienne dirigée par Thoas après le départ de l'ambassade romaine. En effet, j'ai déjà signalé quels soupçons doit inspirer Appien. L'examen du passage les confirme : comme Appien fait suivre cette ambassade de l'embarquement d'Antiochos pour la Grèce, on serait tenté de penser qu'il s'agit de la seconde ambassade de Thoas et on ne pourrait dès lors fonder aucun argument sur ce texte ; mais, comme Appien rapporte que les Aitoliens déclarent à Antiochos que Sparte se joindra à eux contre Rome, la seconde ambassade de Thoas est exclue puisqu'au moment où elle se produit Sparte a déjà adhéré à la Confédération achaienne (cf. *Premiers rapports*, pp. 318 sqq. et, pour la date, p. 315 n. 7). Appien a donc confondu les deux ambassades, ce qui ôte toute valeur à son renseignement.

certes, il faut toujours compter avec les défauts de Tite-Live, ses erreurs et la négligence avec laquelle il utilise ses sources. Pourtant, l'interprétation qui l'innocente ou qui atténue sa faute doit toujours, à vraisemblance simplement égale, être préférée à celle qui l'accable. Or, il est incontestablement moins grave de laisser de côté un morceau entier de Polybe que d'y choisir, sans le moindre motif, certains épisodes au mépris de certains autres. C'est donc une nouvelle raison de penser que Tite-Live a utilisé intégralement les *res Asiae* pour 193/192, tandis qu'il a négligé le début des *res Asiae* pour 193/192.

Il convient également de remarquer qu'au moment où, pendant l'hiver 193/192, le Sénat procédait à la répartition des provinces entre les magistrats pour l'an de Rome 562 qui étaient déjà entrés en charge, « on attendait les ambassadeurs auprès d'Antiochos » et l'un des nouveaux consuls avait reçu l'ordre de ne pas quitter Rome avant leur retour[1]. Les deux consuls purent, néanmoins, partir en même temps pour leurs provinces, car les ambassadeurs rentrèrent peu après « de chez les rois »[2]. Or, il est impossible d'apercevoir à quels ambassadeurs ces deux mentions pourraient convenir, s'il ne s'agit point de P. Sulpicius et P. Villius[3]. A ceux-ci, au contraire, elles conviennent à merveille, puisqu'ils ont successivement rencontré, au cours de leur séjour en Asie, les deux rois Euménès II et Antiochos III. Rien de surprenant à ce qu'ils ne soient pas rentrés plus tôt à Rome[4]. Ils ont fort bien pu, en effet, ne quitter l'Asie qu'assez tard et, puisqu'ils rapportent des renseignements sur la situation en Grèce[5], s'arrêter dans ce pays pendant leur voyage de retour. Or, en raison de l'avance du calendrier officiel, il suffit qu'ils n'arrivent pas à Rome avant le milieu de décembre pour que les nouveaux consuls aient pu entrer en charge quelques semaines plus tôt. L'identification s'impose donc. Mais elle interdit de

---

1. Liv. (= Ann.), XXXV, 20, 14 : *ceterum legati ad Antiochum missi expectabantur, et priusquam ii redissent, vetuerat Cn. Domitium consulem senatus discedere ab urbe.*

2. *Ibid.*, 22, 1 : *...legati ab regibus Romam reverterunt...* ; 3 : *consules.... proficisci ambo in provincias placuit.*

3. L'opinion contraire de Nissen, p. 169, a été décisivement réfutée par Holleaux, *Hermes*, 1913, p. 83, n. 4, et par Leuze, p. 243, n. 1.

4. E. Cavaignac, *Hist. de l'Ant.*, t. III, p. 339, n. 2, tirait argument de ce retour tardif pour placer en 192, et non pas en 193, l'ambassade romaine; cf. encore une indication en ce sens *Rev. d'Ass.*, 1922, p. 163. On va voir, au contraire, qu'il n'y a même pas lieu de suspecter ici, comme le fait Holleaux, *loc. cit.*, « la chronologie des annalistes ».

5. Liv. (= Ann.), XXXV, 22, 1-2. Cf. *Premiers rapports*, p. 300 et n. 34.

reculer jusqu'à la belle saison de 192 la présence en Asie de P. Sulpicius et P. Villius[1].

Au surplus, quelque temps après le retour de cette ambassade, encore pendant l'hiver 193/192, le même P. Villius est chargé par le Sénat de se rendre en Grèce ainsi que trois autres légats, dont T. Quinctius Flamininus, afin de lutter contre la propagande des partisans d'Antiochos[2]. De fait, P. Villius accomplit sa mission. Sa présence en Grèce n'est expressément mentionnée qu'une seule fois, vers la fin de l'été 192[3]; mais pourquoi n'y serait-il pas arrivé en même temps que ses collègues dont l'action commence au printemps 192[4]? De toute façon, on admettra difficilement que le Sénat ait pu songer à faire participer en même temps le même personnage à deux ambassades, l'une en Grèce et l'autre en Asie, la première au moins étant conçue, dès l'origine, comme devant entraîner des démarches auprès de plusieurs États grecs[5] et, par conséquent, un séjour prolongé. Aussi, puisque la date de la mission de P. Villius en Grèce est sûre, c'est son ambassade en Asie auprès d'Antiochos III qu'on ne placera pas en 192, mais en 193.

Enfin, lors du conseil que tient Antiochos III après le départ de P. Sulpicius et P. Villius, un des participants, et non pas le moins bien informé[6], déclare que, si le roi entreprend une expédition vers la Grèce, le Spartiate Nabis saisira l'occasion pour tenter de recouvrer Argos et les bourgades dites « maritimes » dont Rome l'avait dépouillé. Il se borne à lancer deux affirmations analogues sur l'attitude des Aitoliens et de Philippe V de Macédoine[7], et son raisonnement apparaît si probant que son avis est aussitôt adopté en tous points[8]. Or, si cette délibération

1. Il faut remarquer en effet que, si le Sénat avait décidé auparavant que l'un des deux consuls attendrait à Rome le retour des ambassadeurs, c'est-à-dire que l'autre pourrait sans plus attendre se rendre dans sa province, ils reçoivent tous deux en même temps du Sénat, une fois les ambassadeurs arrivés, l'ordre de partir pour leur province, et ils partent en même temps : Liv. (= Ann.), XXXV, 20, 14, et 22, 3-4. C'est donc que l'ambassade n'est pas rentrée à Rome après la date normale (début de la belle saison) du départ des consuls pour leur province.

2. Liv. (= Ann.), XXXV, 23, 5.

3. Liv. (= Pol.), XXXV, 39, 4 sqq. ; Démétrias est aux mains des Aitoliens, ce qui fournit une date approximative : *Premiers rapports*, p. 316, n. 7.

4. Les *legati Romanorum* ont eu le temps de visiter plusieurs États grecs avant le *Panaetolicum concilium* dont il a été question précédemment : Liv., XXXV, 31, 1-32,7.

5. Liv. (= Ann.), XXXV, 23, 5 : *quia...auctoritate opus erat ad tenendos sociorum animos...*

6. Liv., XXXV, 18, 1-2 : *Alexander Acarnan..., Philippi quondam amicus... et tanquam peritus Graeciae nec ignarus Romanorum.*

7. *Ibid.*, 4-7 ; sur les *maritimae civitates*, cf. *Premiers rapports*, p. 251.

8. Liv., XXXV, 19, 7 ; cf. *infra*, p. 105, n. 4, pour le conseil qu'il donne d'envoyer Hannibal en Afrique.

a lieu seulement pendant l'été 192, comment le conseiller royal et ceux qui l'écoutent et l'approuvent pourraient-ils ignorer que Nabis est alors parvenu à rétablir sa domination sur tous les bourgs « maritimes », le dernier d'entre eux, Gythéion, ayant été pris au printemps après un siège qui dura tout l'hiver[1] ? On dira peut-être, il est vrai, qu'Antiochos et ses amis sont en droit de considérer cette reconquête comme précaire tant que Rome n'a pas consenti à la reconnaître. Mais pourquoi Argos, que Nabis n'a pas récupérée et ne récupérera pas[2], serait-elle mise sur le même plan que les anciennes bourgades périèques où il s'est réinstallé ? Peut-être aussi cherchera-t-on à se rabattre sur la brève période de l'été 192 où Nabis, contraint à un armistice et à l'évacuation de ses vieilles possessions éphémèrement reconquises, n'est pas encore tombé sous le coup des Aitoliens[3]. Mais, outre que l'hypothèse s'accorderait fort mal avec l'histoire des projets africains d'Antiochos III et d'Hannibal qui se trouve mêlée à ces événements[4], comment ne serait-il pas précisé en ce cas, par le conseiller d'Antiochos III, que Nabis vient de montrer son impatience et qu'il est certainement prêt à rompre l'armistice qui lui a été si récemment imposé ? En vérité, tel qu'il est rapporté, l'argument invoqué au cours de cette délibération ne se justifie que si l'on n'est pas encore informé, dans l'entourage d'Antiochos III, des entreprises de Nabis contre l'indépendance des bourgades « maritimes », c'est-à-dire que si la délibération a lieu au plus tard à la fin de l'automne 193. Et cela, une fois de plus, implique que l'ambassade romaine auprès d'Antiochos III a lieu en 193, non pas en 192.

Les arguments sont donc multiples et leur force n'autorise aucune hésitation : dans un récit que sa matière même, sa cohésion interne et divers recoupements obligent à croire fidèlement dérivé de Polybe, et maintenu à la place même que Polybe lui

1. Cf. *Premiers rapports*, pp. 298, 302, 306-307.

2. *Ibid.*, p. 298, n. 21 *in fine*.

3. *Ibid.*, pp. 312-313, 315-317 ; pour les dates, qui ne peuvent être qu'approximatives, p. 313, n. 26 et p. 315, n. 7.

4. Hannibal, depuis longtemps, demandait qu'on lui fournît des forces pour une expédition en Afrique : Liv., XXXIV, 60, 5. Lorsqu'Antiochos délibère avec ses conseillers, l'expédition n'est pas encore décidée, puisque l'Acarnanien Alexandros insiste pour qu'elle soit entreprise (XXXV, 18, 8). Or, au moment de la deuxième ambassade de Thoas, à la veille du passage d'Antiochos en Grèce, on constate qu'entre temps l'expédition a été décidée (42,3 et 6), évidemment parce qu'Alexandros a plaidé en sa faveur, mais que le roi, ensuite, a commencé à hésiter. Ordre et contre-ordre ont pris quelque temps, et vraisemblablement davantage qu'il n'a pu s'en écouler entre l'armitisce accepté par Nabis dans l'été de 192 et la mort du Spartiate.

avait assignée dans son œuvre [1], Tite-Live date de la belle saison de l'année 193 la mort du jeune Antiochos.

*
* *

Ainsi, la contradiction est flagrante entre les contrats cunéiformes, d'une part, et notre source littéraire la plus digne de foi, d'autre part.

En 1922 sinon en 1938, elle n'a point échappé à M. Cavaignac : il l'a résolue en faveur des contrats cunéiformes [2]. Assurément, il n'a pas négligé, en même temps, d'apporter une autre interprétation au texte de Tite-Live comme de jeter la suspicion sur l'exactitude du reflet que ce texte fournit du texte de Polybe [3] — et on vient de voir ce qu'il faut penser de ces deux tentatives. Leur échec, pourtant, ne porte pas atteinte à l'essentiel de son raisonnement.

Ce raisonnement fait appel, en effet, à un principe indépendant des solutions données à ces problèmes de critique des textes et des sources. Il se fonde sur la très simple remarque qu'un contrat cunéiforme conclu entre deux habitants d'Ourouk est « une pièce d'archives contemporaine », tandis qu'un récit de Tite-Live, quelles qu'en soient les sources, ne peut être autre chose que le produit du travail d'interprétation et de mise en œuvre accompli par l'historien. Dès lors, les « mettre en balance », « ce serait renverser les colonnes de l'histoire ».

Personne, à coup sûr, n'oserait attaquer de front ce raisonnement, dont la solidité défie la controverse. Pourtant, il n'est personne aussi qui se résignerait aisément à rejeter les conclusions chronologiques qu'impose l'examen du texte de Tite-Live. Le

---

1. Cette dernière remarque est faite avec insistance par Leuze, p. 223, n. 1 ; p. 228 ; p. 246, n. 2. Il faut, en effet, ne pas perdre de vue que l'accord est complet entre les passages polybiens et les passages annalistiques : ceux-ci signalent que les ambassadeurs revinrent à Rome pendant l'hiver 193/192 et que l'un deux, P. Villius, fut chargé pour 192 d'une nouvelle mission en Grèce. Ainsi, on ne peut pas supposer que Tite-Live a fait glisser un morceau de Polybe d'une année à une autre. De plus, ni Polybe ni les Annalistes n'ont pu se tromper sur l'année, puisque leurs dates se confirment l'une l'autre. Bref, la seule issue serait de penser que Polybe a mêlé par erreur la mort du corégent à son récit de l'ambassade romaine : qui s'y hasarderait ?

2. *Rev. d'Ass.*, 1922, p. 163.

3. *Ibid.*. : « L'historien latin a certainement créé l'illusion qu'il revenait en arrière pour reprendre les *res Asiae* ... Mais il n'en est rien... J'estime qu'ici Tite-Live.... l'a marqué [le changement d'année] tel qu'il le trouvait chez Polybe, qui le rattachait naturellement aux événements d'Orient. » — *Ibid.* : « ... un récit de T.-Live condensant (Dieu sait dans quelles conditions !) un récit de Polybe complètement évanoui pour nous... »

report de la mort du jeune Antiochos en 192 aurait des répercussions lointaines : entre le début de la belle saison de 193 et la fin de celle de 192, ce serait toute l'œuvre de Tite-Live, dans ses parties tant annalistiques que polybiennes, qui se trouverait démantelée. Et les plus audacieux devraient éprouver quelque hésitation devant un tel ébranlement.

Aussi bien, une issue possible se devine sans peine : on sort d'embarras si l'on admet que la mort du corégent, antérieure à la rédaction des contrats, pouvait encore, lors de celle-ci, demeurer ignorée des scribes d'Ourouk. Et, certes, M. Cavaignac n'est pas sans avoir aperçu ni cherché aussitôt à ruiner cette hypothèse ; les analogies qui pourraient être invoquées lui semblent fallacieuses [1] ; à cette époque, le royaume d'Antiochos III ne connaît aucun trouble [2] ; c'est en Syrie, donc à proximité de la Babylonie, que meurt le jeune Antiochos ; aussi est-il « inadmissible que, dans les études de notaires chaldéens, sa mort ait été ignorée » aussi longtemps. Mais ces objections ne peuvent être considérées comme décisives que si, avec M. Cavaignac, on place « au printemps » la mort d'Antiochos : de cette saison, qui marque le début du calendrier babylonien, à la fin du 5e et à la fin du 10e mois, c'est-à-dire à l'automne et au milieu de l'hiver, où furent rédigés les deux contrats, le délai est manifestement trop long pour que l'hypothèse envisagée soit acceptable.

Or, le récit de Tite-Live ne contient pas le moindre indice qui invite à dater du printemps la mort du jeune Antiochos. Ce qu'il affirme s'être produit au début du printemps, c'est seulement l'envoi du corégent en Syrie et le commencement de l'expédition contre les Pisidiens. L'arrivée en Asie des ambassadeurs romains est liée à ces deux événements, mais de façon si lâche, par les seuls mots vagues *eo tempore*, qu'une stricte contemporanéité, sans être exclue, ne s'impose nullement. Quant aux faits posté-

1. *Rev. d'Ass.*, 1922, p. 162. Le cas qu'il a alors pris comme exemple est celui de Philippe Arrhidaios, mort vers la fin de 317. Après avoir dit tout d'abord que cette mort eut lieu en l'an 6 du règne, E. Cavaignac (*Le début de l'ère des Séleucides*, dans *Rev. d'Ass.*, t. XXIII, 1926, p. 7 et n. 11) a opté justement pour l'an 7. Or, on possède un contrat d'Ourouk, publié par G. Contenau, *Musée du Louvre. Textes cun.*, t. XIII (Paris, 1929), n° 249, transcrit et traduit par M. Rutten, *op. cit.*, pp. 193 sqq., qui est daté du 20e jour du 5e mois de l'an 8 de Philippe, ce que Cavaignac, *Appendice à la chron. cun. des Sél.*, dans *Rev. d'Ass.*, t. XXXIV, 1937, p. 140, traduit par 13 août 316. Il lui a été facile d'expliquer comment, en une époque troublée, la mort au fond de la Macédoine d'un personnage aussi « falot » que Philippe a pu être ignorée pendant près d'une année en Babylonie méridionale, et son argumentation est irréfutable.

2. On peut tenir pour exception négligeable l'insoumission de certaines villes sur la côte asiatique de l'Égée : rien, là, qui puisse alors arrêter ou retarder les relations entre la cour et la Babylonie.

rieurs, ils ne peuvent être répartis au cours de la belle saison que relativement au débarquement des ambassadeurs et il y aurait grande hardiesse à prétendre le faire autrement que par approximation conjecturale.

Il convient pourtant de remarquer que certains de ces faits sont propres à éloigner assez largement du printemps — si printemps il y a pour l'arrivée des Romains en Asie — la mort du jeune Antiochos : il est peu vraisemblable, par exemple, que la maladie de P. Sulpicius se soit, dès le début, révélée assez sérieuse pour que P. Villius ait acquis aussitôt la certitude de son immobilisation prolongée à Pergame s'il y attendait son collègue et ait, en conséquence, décidé de poursuivre seul sa route à la rencontre du Séleucide [1]. Il convient surtout de rappeler deux précisions de Tite-Live. La première est que P. Sulpicius et P. Villius n'ont pas été chargés de leur mission avant la fin de l'hiver, ce qui autorise à supposer qu'ils ont pu ne pas débarquer à Élaia avant le début de l'été. La seconde est qu'ils ne rentrent pas à Rome avant l'hiver suivant, ce qui permet de penser qu'ils ont pu ne pas quitter l'Asie avant l'automne. Ainsi, il demeure impossible de dater avec certitude la mort d'Antiochos. Mais, à l'intérieur de la belle saison, une date tardive paraît la plus probable et, en tout cas, aucun détail du texte de Tite-Live ne serait contredit ni même ne deviendrait étrange si cette mort s'était produite vers la fin de l'été, au commencement de septembre par exemple [2].

L'adoption de cette date permet de s'évader du dilemme posé par la contradiction entre Tite-Live et les deux contrats cunéiformes. L'un de ces contrats, en effet, doit être mis aussitôt hors de cause : lorsqu'il est rédigé, le 6 septembre 193 selon M. Cavaignac, le royaume compte encore deux souverains, « Antiochos et Antiochos son fils », ou n'est privé du second que depuis quelques jours. Pour l'autre contrat, qui serait daté du 29 jan-

1. Leuze, p. 242, présente un autre argument, dont le poids n'est pas mince : pour qu'Antiochos III, qui a entrepris au printemps *cum omnibus terrestribus copiis* (Liv., XXXV, 13. 5) une expédition contre les Pisidiens, y mette définitivement fin après la conférence d'Apaméia qu'a interrompue la nouvelle de la mort de son fils (*ibid.*, 15, 7), il faut sans doute que la saison soit à ce moment trop avancée, — ce qui conduit à la fin de l'été.

2. L'opinion d'Holleaux, *CAH*, t. VIII, p. 201, n. 2 était la suivante ; *He died in the summer of 193, probably not earlier than August.* Sans que la raison de ce choix fût fournie, il avait évidemment pour but d'aboutir à une conciliation avec le contrat Schröder n° 32. — Mais il demeure impossible de trop reculer vers l'automne, et pour bien des raisons : il faut demeurer dans le cadre d'une année polybienne ; il faut que les ambassadeurs rentrent à Rome avant la fin de l'hiver ; il faut que le conseil tenu à Éphèse ignore que Nabis a repris les armes (automne 193).

vier 192, l'ignorance du scribe ne semble pas une hypothèse imprudente : car, s'il était naturel qu'Antiochos III fût informé au plus tôt de la mort de son fils et corégent, la nouvelle a dû cheminer plus lentement vers la Babylonie méridionale dont la population en raison du rôle effacé joué par le disparu, ne pouvait lui porter qu'un intérêt médiocre [1]. Et même, puisqu'il s'agit désormais d'un seul texte, il n'est pas interdit de songer à la possibilité d'un lapsus du scribe : un exemple sûr en existe dans la série des contrats cunéiformes de l'époque séleucide [2].

Les documents invoqués par M. Cavaignac ne fournissent donc pas une raison suffisante d'abandonner la chronologie qui ressort du récit de Tite-Live. Car, si le principe qu'il a rappelé est de ceux qui ne peuvent pas être contestés, du moins convient-il de s'entourer de certaines précautions avant de l'appliquer. « Une pièce d'archives contemporaine » a son poids, considérable. Mais, lorsqu'elle contredit un texte littéraire qui résiste à l'examen le plus minutieux et dont la complexité même n'est pas la moins précieuse garantie parce qu'elle multiplie les occasions où confusions et erreurs ont chance de se trahir, sa supériorité n'apparaît évidente que si, au préalable, une critique rigoureuse a placé hors de tout soupçon l'exactitude de son témoignage et est parvenue à démontrer qu'aucune solution de compromis n'est possible.

Mai 1939. André Aymard.

---

1. On lit dans Pais-Bayet, *op. cit.*, p. 502, à propos d'Antiochos III : « L'étendue de son empire l'exposait à des complications sans cesse renaissantes, en particulier dans les provinces de l'Asie supérieure que gouvernait son fils aîné Antiochus. » Et on pourrait croire que les Babyloniens avaient ainsi de bonnes raisons de connaître le corégent. Mais ces affirmations sont d'une extraordinaire hardiesse, car elles ne peuvent s'appuyer sur rien d'autre que sur la phrase (Liv., XXXV, 13, 5) qui signale l'envoi du jeune Antiochos par son père en Syrie *ad custodiam ultimarum partium regni*, quelque semaines ou quelques mois avant sa mort. En réalité, depuis la grande expédition d'Antiochos III, l'Asie supérieure était soumise : il s'agissait seulement d'une précaution en vue de l'expédition contre les Pisidiens ou peut-être d'un départ éventuel vers la Grèce. Aussi rien n'autorise à penser qu'avant cette date la corégence ait valu au jeune Antiochos l'administration d'une région déterminée et, nommément, de l'orient de l'Empire. Lorsque les Magnètes-du-Méandre s'adressent à lui, il leur répond (*Inschr. von Magn.*, n° 19 = *OGIS*, n° 232 = Welles, n° 32, ll. 17-19) en personnage très secondaire, agissant et précisant qu'il agit selon les volontés de son père. Quelque indifférence des gens d'Ourouk pour le corégent ne serait donc nullement faite pour surprendre.

2. C'est le contrat n° 13 publié par J. N. Strassmaier, *Arsaciden-Inschriften*, dans *Z. f. Ass.*, t. III, 1888, pp. 137 sqq. et pp. 150 sqq. Il est daté de l'an 94 Sél. (ll. 5 et 27), mais tantôt (l. 5) par Antiochos et tantôt (l. 27) par Séleukos. Or, le roi est à cette date Antiochos III : il n'y a donc pas à hésiter comme le fait M. Rutten, *op. cit.*, p. 16, n. 2, et l'erreur, qui est certaine, porte sur le nom du roi à la l. 27 et non pas sur le chiffre des années.

QUESTIONI PLATONICHE

A chi si occupa degli scritti platonici [1] si présenta una serie di problemi, che nel maggior numero dei casi sono strettamente collegati fra loro. Ad eccezione dell'*Apologia* (e naturalmente delle *Lettere*) quelli scritti hanno la forma del dialogo, sicchè sorge subito nella mente la domanda : per quali motivi l'autore si è servito costantemente di essa ? A tale questione si collega l'altra : perchè, avendo composto e dovendo ancora comporre numerose opere, Platone ha svalutato con molta energia l'esposizione scritta ? E a questo problema se ne uniscono altri due : gli scritti platonici possedevano qualche valore agli occhi del loro autore ? Si può ritenere che ci permettano di penetrare nell'intimo del suo pensiero e, in caso affermativo, fino a qual punto ? Inoltre, ci si deve chiedere quale sia il significato della figura di Socrate nell'opera platonica, cioè quale motivo abbia indotto il discepolo a fare del maestro il protagonista del maggior numero dei propri dialoghi e ad attribuirgli un posto secondario in altri. Di alcuni di questi problemi mi sono occupato altrove [2] ; perciò nel presente studio mi limito a considerare gli altri, ossia la prima e l'ultima delle questioni indicate.

---

1. Gli scritti platonici si possono raggruppare nel modo seguente :

Periodo socratico : In esso l'ordine di successione cronologica che mi pare più probabile è questo ; *Apologia*, *Critone*, *Jone*, *Protagora*, *Lachete*, *Liside*, *Carmide*, *Eutifrone*, *Gorgia*, *Menone*, *Eutidemo*, *Cratilo*, *Menesseno*. Di difficile collocazione sono l'*Ippia I* e l'*Ippia II* che però debbono porsi alla fine di questo periodo. (Non è detto che nello studio degli scritti di esso ci si debba attenere sempre al criterio cronologico.)

Periodo della prima costruzione platonica : *Simposio*, *Fedone*, *Repubblica* (Il libro I sembra appartenere cronologicamente al periodo precedente), *Fedro*.

Periodo dello sviluppo critico del platonismo : *Teeteto*, *Parmenide*, *Sofista*, *Politico*.

Periodo dell'ultima costruzione platonica : *Filebo*, *Timeo*, *Crizia*, *Leggi*. (appartengono a questo periodo la lettera 7ª e l'insegnamento orale sulla teoria delle Idee Numeri, nella quale si raccoglieva il risultato definitivo delle speculazioni metafisiche di Platone).

2. A. Levi, *Sull'importanza che Platone attribuiva ai propri scritti e sul valore che essi hanno come espressione del suo pensiero* ; in " Rendiconti del R. Istituto Lombardo di Scienze e Lettere ", v. LXIX (1930) p. 381-391 ; 615-624.

I. Sui motivi che hanno indotto Platone a servirsi del dialogo e sull'ufficio di questo.

Prima di affrontare direttamente l'argomento, occorre ricordare alcuni dati di fatto.

E' ben noto, che, se si fa eccezione del *Gorgia* e in parte del *Menone*, i più antichi scritti di Platone, cioè quelli che di solito si chiamano socratici, non giungono, almeno in apparenza, a risultati positivi sugli argomenti che ne costituiscono l'oggetto principale, sebbene talvolta la cosa sia diversa rispetto a temi collaterali. In essi il personaggio principale è Socrate, ma gli altri interlocutori partecipano, in misura diversa, alla conversazione : se certi dialoghi non presentano la perfetta struttura drammatica di altri (che, come ad esempio il *Protagora* e il *Gorgia*, appaiono modelli insuperabili del genere) e perciò si possono considerare, almeno in molti casi, l'opera d'un autore che ancora non è completamente padrone dell'arte sua, non si può dire però che non cerchino, sia pure senza raggiungere completamente lo scopo, di rappresentare al vivo lo svolgimento di una discussione reale e di seguirne i complicati sviluppi. I caratteri dei personaggi sono disegnati con sicurezza e presentano l'aspetto di esseri reali, talvolta anche pochi tratti bastano a individuare qualche figura secondaria. Rispetto a questi scritti, sarebbe impossibile trasformare il dialogo in una esposizione continua. In apparenza, non vi si parla delle Idee, di cui non si fa menzione esplicita ; ma, come si vedrà altrove, sono presenti alla mente dell'autore che pensa ad esse quando Socrate prende in esame le opinioni dei suoi interlocutori per vedere se si possano ridurre a concetti precisi.

Giungono invece a risultati positivi gli scritti del periodo successivo, che differiscono da quelli precedenti anche perchè formulano in modo esplicito la teoria delle Idee. Però il *Simposio* e il *Fedone* si distinguono fortemente dalla *Repubblica* e dal *Fedro* rispetto alla struttura drammatica e allo svolgimento del dialogo, il quale, specialmente nella penultima opera, è conservato soltanto in apparenza. È vero che nel I° libro la conversazione è presentata in modo concreto e drammatico : ma nei nove successivi soltanto Socrate parla veramente ed espone le proprie convinzioni, mentre gli altri personaggi si limitano ad assentire o a chiedere spiegazioni e schiarimenti : per tale motivo, la maggior parte di quest'opera potrebbe facilmente ridursi a una trattazione continuata. La stessa cosa non si può ripetere senza riserva per il *Fedro*, ma nemmeno in esso appaiono più la dram-

maticità e la vita che caratterizzano gli scritti artisticamente più perfetti. Fra i dialoghi del periodo critico il *Teeteto* si distingue per la meravigliosa arte drammatica dell'autore, che come in pochi altri scritti dà prova delle sue più rare qualità artistiche nella rappresentazione dei personaggi e nello sviluppo delle conversazioni. Ma si può dire che sia l'ultima manifestazione di tale arte, perchè nelle altre opere del periodo critico (*Parmenide*, *Sofista*, *Politico*) e in quelle che presentano l'ultima costruzione platonica (*Filebo*, *Timeo*, *Crizia*, *Leggi*) il dialogo è soltanto una parvenza che senza sforzi potrebbe venire sostituita dall'esposizione continuata [1]. Ora, sia nel *Fedro* (274b-278b) che nella 7ª lettera (341 b-344 d), si trovano recise condanne della esposizione scritta, giudicata incomparabilmente inferiore alla parola viva del maestro che, ricercando il vero insieme coi discepoli, suscita le loro attività intellettuali e sparge nelle anime germi di sapere destinati a svilupparsi e a dare origine in futuro a nuovi semi in altri spiriti. Ora, il *Fedro* si deve porre verso la fine del secondo periodo dell'attività letteraria di Platone, e più propriamente dopo la *Repubblica* : anche più tarda è la 7ª lettera, composta dopo la morte di Dione (353-352).

Ricordati questi dati di fatto, possiamo chiedere se le più notevoli opinioni presentate per indicare i motivi che debbono aver indotto Platone a valersi del dialogo permettano di risolvere la questione e tengano conto sufficientemente delle condanne dell'esposizione scritta.

La risposta del Burnet [2] e del Taylor [3] è molto semplice. Platone, che nella prima fase della sua vita era sopratutto un artista, inventò una nuova forma letteraria, il dialogo drammatico, per conservare la memoria di Socrate e per rappresentare le condizioni e gli uomini dell'età periclea. Si vedrà altrove che la tesi generale di quei due storici non appare accettabile ; qui basta notare che essa non spiega perchè Platone, dopo aver condannato nel Fedro e nella 7ª lettera l'esposizione scritta, abbia continuato a comporre opere in cui sulle esigenze artistiche prevalevano sempre più quelle scientifiche. In parte simile, in parte diversa dalla precedente è l'opinione del Wilamowitz, il quale nei primi

---

1. Si ricorderà in seguito che dopo il *Teeteto* Socrate cessa di figurare come principale interlocutore (salvo l'eccezione del *Filebo*) e che non appare affatto nelle *Leggi*.

2. *Greek Philosophy*, I (London, Macmillan, 1928), p. 212-213 ; *Platonism* (Berkeley, California : University of California Press, 1928), p. 39-40.

3. *Plato*[3] (London, Methuen, 1929), p. 24-25, *Socrates* (Edinburgh, Davies, 1932), p. 30-31.

scritti platonici vede soltanto l'opera dell'artista che crea perchè non può non creare. Platone era nell'età in cui doveva esplicarsi quell'impulso alla generazione di cui parla nel *Fedro*; dopo aver trattato il genere tragico, distrusse i suoi versi e invece di tragedie scrisse dialoghi socratici e si mantenne fedele a questa forma artistica anche quando essa aveva cessato di corrispondere al contenuto che egli le dava. Non bisogna pretendere di trovare nei primi dialoghi ciò che è offerto dai posteriori, ossia non si deve supporre che l'autore volesse in essi dare forma artistica a un contenuto filosofico. Platone non intendeva ancora di insegnare qualche cosa agli altri, ma scriveva per il proprio piacere, sebbene non per giuoco : era un poeta che non poteva non creare e non perseguiva alcun fine pratico. I più antichi dialoghi (*Jone*, *Protagora*, *Ippia*) sono satire composte quando viveva ancora Socrate [1].

Queste opinioni del Wilamowitz (che lasciano senza risposta la difficoltà presentata dai testi del *Fedro* e dalla lettera 7ª) disconoscono completamente la natura dei primi dialoghi nei quali, e soprattutto nel *Protagora*, nel *Gorgia*, nel *Menone*, soltanto il più ostinato partito preso può disconoscere la presenza di un vero e proprio contenuto filosofico. (Il Burnet e il Taylor lo riconoscono, ma l'attribuiscono a Socrate). Quando poi ci si trova di fronte a composizioni in cui le finalità didattiche e scientifiche non possono assolutamente essere negate, il Wilamowitz afferma che il dialogo socratico ha perduto ogni giustificazione e si duole perchè Platone non ha abbandonato per sempre quella forma artistica e non si è servito dell'esposizione continuata, che già da tempo era stata usata dai medici e doveva poi essere impiegata da Aristotele [2]. A ciò obbietta con ragione il Friedländer che bisogna essere conseguenti e condannare anche una delle maggiori creazioni platoniche, la *Repubblica*, che come dialogo è un'opera falsa ; ma è possibile che uno dei più grandi artisti che siano esistiti abbia potuto ingannarsi a questo punto? Lo scrittore che, come mostra l'inizio del *Teeteto*, si era reso ben conto anche in teoria dei principî della sua arte drammatica, perchè fa dire a chi riporta quel dialogo, che si vale della forma diretta di conversazione per eliminare il peso e la noia delle formule del riferimento indiretto (disse, ecc.), avrebbe saputo, se lo avesse voluto, togliere quelle parole che, in bocca agli interlo-

1. U. v. Wilamowitz-Moellendorff, *Platon*, I² (Berlin, Weidmann, 1920), p. 123-124 ; 150-152.
2. Ivi, I, p. 555.

cutori, creano l'apparenza del genere dialogico. Platone doveva dunque essere spinto verso il dialogo da una necessità interiore capace di superare ogni altra considerazione. Quel dialogo orale che in Socrate era vita vissuta immediatamente, scevra di problemi relativi alla importanza della scrittura, suscita in Platone il dubbio sul significato di questa, anzi la convinzione che essa non possiede valore. Il dialogo è l'unica forma di composizione scritta che sembra superare e distruggere il libro, spogliandolo della sua rigidità. Queste osservazioni del Friedländer [1] sono giuste, mentre è inesatta la sua affermazione che Platone non poteva rinunciare a scrivere perchè troppo forte era in lui l'impulso dell'artista drammatico [2]. Occorre osservare principalmente che se il Friedländer tocca un punto giusto e importante mettendo in relazione l'uso del dialogo con la critica dell'esposizione scritta, non riesce però a risolvere completamente le questioni di cui si occupa, perchè non dà ragione delle composizioni che non si liberano della rigidità della scrittura. Effettivamente, le difficoltà più gravi non sono eliminate, perchè opere di tal genere (ossia i pseudodialoghi platonici dalla *Repubblica* in poi, ad eccezione del *Teeteto*) sono, più di tutte le altre, colpite dalle critiche del *Fedro*.

E' certo che il movente ispiratore del dialogo platonico deve essere stato determinato dalla conversazione socratica che esso rappresenta; ma tale movente si deve intendere non tanto come il desiderio di creare una nuova forma letteraria, quanto come lo sforzo di presentare una ricerca di pensiero capace di riprendere e di svolgere i germi più vitali e fecondi dell'opera del maestro [3]. Secondo il *Fedro* la composizione scritta è pericolosa perchè produce l'indebolimento della memoria, genera la presunzione di conoscere ciò che effettivamente si ignora, è incapace di scegliersi il lettore adatto, non sa dare spiegazioni e schiarimenti a chi ne ha bisogno ed è impotente a difendere sè e il proprio

1. P. Friedländer, Platon, I (Berlin und Leipzig, de Gruyter, 1928), p. 192-193.

2. Ivi, p. 193.

3. L. A. Stella (*Influssi di poesia e d'arte ellenica nell'opera di Platone ed il Teatro Greco*; " Historia ", VI [1932], p. 433-472; VII [1933], p. 75-123), che acutamente mette in luce gli influssi, spesso segreti, esercitati dal teatro, tragico e comico, sui dialoghi platonici, osserva con ragione che se Platone non fosse vissuto in Grecia nell'età che aveva visto quel teatro nascere e raggiungere rapidamente la più alta perfezione artistica, i capolavori del filosofo non sarebbero quello che sono (p. 439). L'A. però riconosce che la forma dialogica si è imposta a Platone per necessità filosofiche derivanti dall'intimo del suo stesso pensiero (p. 437). Ciò significa che se il teatro non fosse sorto in quel tempo, Platone avrebbe scritto dialoghi, ma diversi da quelli che possediamo.

autore dalle critiche. Ora questi inconvenienti non si possono verificare quando si ha da fare con opere che, come in generale i più antichi dialoghi platonici, gareggiano con le conversazioni di Socrate nel discutere le questioni trattate sotto tutti gli aspetti, nel proporre le possibili soluzioni senza giungere, almeno in apparenza, a risultati positivi. Anche se di questi si trova qualche accenno, occorre, per rendersene conto, compiere uno sforzo personale di ricerca ; quelle conclusioni dovevano quindi essere riservate ai pochissimi di cui parla la 7ª lettera (341 e), capaci, con l'aiuto di scarse indicazioni, di giungere al vero con le proprie forze.

Questi dialoghi sono soprattutto una critica serrata delle convinzioni della coscienza comune, e sebbene sia talvolta possibile, collegandone alcuni, di avvicinare alla soluzione qualche problema, si può ritenere che il loro autore giudicasse di aver ottenuto molto costringendo il lettore a riconoscere difficoltà che gli erano sfuggite, e a rendersi conto della inaccettabilità e della mancanza di fondamento razionale di opinioni tradizionali. Così, del resto, si compiva, sinchè era possibile, quel lavoro di discussione e di critica che la 7ª lettera dichiara il precedente necessario della intuizione delle supreme realtà (344 b). In certi scritti del primo periodo (*Giorgia*, *Menone*) alcune conclusioni positive sono raggiunte ; nel *Simposio* e nel *Fedone* è presentata esplicitamente la teoria delle Idee, insieme con altre dottrine. Ma in queste opere il dialogo conserva ancora la sua completa struttura drammatica, sicchè gli inconvenienti indicati dal *Fedro* si possono evitare. Le conclusioni cui si giunge offrono il risultato di una lunga e faticosa ricerca che presenta tutte le difficoltà suscitate dall'argomento ; il lettore deve affrontarle e superarle, seguendo il conflitto di opinioni che sorge nella discussione. Questo contrasto si ripercuote nell'animo di chi legge, che così giunge alle conclusioni stabilite dall'autore in modo, per quanto è possibile, simile a quello di chi conversa e discute con un maestro e partecipa con le sue forze alla scoperta del vero. Il dialogo scritto si avvicina così alla conversazione orale, all'insegnamento vivo che non si irrigidisce in formule fisse, ma sa render conto di ogni affermazione. Le dottrine in questi scritti spesso riguardano l'anima, la sua natura, i suoi destini e sono esposte in gran parte in forma mitica ; Platone, pur ritenendo che includano un nucleo importantissimo di verità, non esige che siano accettate alla lettera. Però non sono semplici convinzioni non giustificate, perchè l'autore si sforza di mostrare che, sebbene non siano dimostrabili razionalmente, ammettono però una rela-

tiva legittimazione, fondata spesso sulla confutazione delle opinioni opposte. Queste convinzioni sono presentate (ad es. nel *Gorgia* e nel *Fedone*) in relazione a discussioni riguardanti il problema della vita e dei suoi fini : in questi casi, si tratta di mostrare che un certo orientamento della condotta è preferibile ad altri, e perciò si fa uso di un procedimento protreptico che non si riduce, come in Antistene e nei Cinici in generale, alla pura esortazione alla virtù e alla dura confutazione e alla condanna della stoltezza comune degli uomini, ma si sforza di valersi dei mezzi più soddisfacenti razionalmente per condurre il lettore a conclusioni che però non assumono il carattere di verità dimostrate in modo definitivo e sistemate organicamente. Qualche cosa di simile si può ripetere per molti insegnamenti del *Simposio* [1].

Difficoltà gravi presentano invece gli scritti che, sotto l'aspetto del dialogo, contengono un'esposizione continuata ; e qui i problemi si intrecciano, perchè dopo avere scritto la *Repubblica*, Platone, in un dialogo di scarsa drammaticità, quale è il *Fedro*, svaluta la composizione scritta, e dopo questa critica rende sempre meno vivace e concreta la conversazione nelle opere che viene componendo, le quali, ad eccezione del *Teeteto*, si avvicinano sempre più alla trattazione scientifica continuata. Ora Platone, appunto nel tempo in cui sta lavorando intorno all'ultimo e meno drammatico dei suoi pseudo-dialoghi, le *Leggi*, rinnova nella lettera 7ª la condanna della esposizione scritta. Perchè dunque si serve ancora della forma dialogica, se questa non appare più capace di compiere la funzione della conversazione orale? e perchè la critica della trattazione scritta è presentata proprio quando Platone si è valso e continua a valersi di una apparenza di dialogo che ha abbandonato quei procedimenti che precedentemente gli avevano permesso di sottrarsi ai pericoli della scrittura, di superare la rigidità del libro ? Ora l'intreccio di questi problemi ne rende meno difficile la soluzione, perchè, in sostanza, si tratta di una difficoltà sola che, vista sotto diversi aspetti, appare meglio determinata e perciò più agevolmente superabile. In un certo momento della sua attività letteraria Platone non soltanto deve essere stato sempre meno dominato dalle esigenze artistiche sentite con forza nel periodo precedente, ma anche sempre più preoccupato dalle necessità della ricerca scientifica : ciò lo ha costretto a riconoscere che il dialogo drammatico,

1. Delle difficoltà particolari riguardanti la esposizione delle teorie delle Idee ho parlato in *Sull'importanza che Platone attribuiva ai propri scritti*, p. 615 sgg.

se poteva corrispondere ai bisogni degli scritti confutativi ed esortativi e servire alla determinazione e anche alla soluzione di qualche problema particolare, non si prestava allo sviluppo organico di ampie costruzioni di pensiero. Chi, trattando argomenti difficili e complessi, voglia valersi del procedimento socratico che lo obbliga ad allontanarsi continuamente dal suo tema principale, corre il pericolo di far perdere di vista il nesso dei concetti e deve fare grandi sforzi per portare a termine la ricerca ; però in una lunga serie di conversazioni un maestro molto abile può, guidando in modo sicuro discepoli appassionati e intelligenti che partecipano in modo continuo alla discussione, raggiungere il suo scopo, se può disporre di un lungo periodo di tempo. Ma le cose mutano aspetto quando si tratta di presentare argomenti di tal genere in un libro, perchè se questo intende di ripresentare fedelmente la vera conversazione, deve assumere dimensioni enormi, discutere questioni svariatissime sotto tutti i rispetti, ottenendo così il risultato di stancare la pazienza di qualunque lettore. La mente di Platone era quindi dominata da due esigenze che lo trascinavano in direzioni opposte ; se voleva continuare a scrivere, doveva da una parte, per le necessità proprie della trattazione scientifica, valersi della esposizione continuata, e dall'altra valersi di tutti i mezzi di cui disponeva per impedire che essa producesse quelli effetti dannosi che sembrano derivarne naturalmente. Per conciliare, almeno nei limiti del possibile, queste esigenze antitetiche, egli doveva unire al veleno l'antidoto, ossia prevenire i lettori di quei pericoli, esortandoli così ad evitarli. Di tali avvisi ed ammonimenti non esisteva necessità nel periodo precedente, in cui nel dialogo drammatico era largamente rappresentata la discussione orale : ve ne era invece bisogno urgente allorchè l'esposizione scritta presentava, sotto l'aspetto della conversazione, la struttura della trattazione continuata. Ciò spiega perchè Platone abbia fortemente e replicatamente criticato la scrittura dopo avere abbandonato il dialogo drammatico. Motivi simili spiegano anche perchè abbia persistito a dare aspetto dialogico alle sue opere più tarde. Non si può ammettere che abbia proceduto così perchè era dominato dalla forza dell'abitudine che gli impediva di abbandonare quella forma di composizione. Il dialogo, sia pure ridotto a parvenza, serviva a far sentire al lettore, meglio del vero e proprio trattato, la necessità della sua partecipazione all'insegnamento, ossia di quella ricerca in comune, viva e appassionata, che, secondo Platone, era la condizione imprescrittibile della conquista personale del vero. Tale forma era destinata ad ammonire

il lettore a non limitarsi a seguire il pensiero dell'autore, senza mettervi niente di proprio, a non contentarsi di fissarlo inalterato nella memoria, ma a partecipare attivamente alla ricerca, a esaminare i problemi sotto tutti gli aspetti, a far sì, insomma, che, grazie a un dialogo interiore, per cui nell'animo suo si dibatteva una discussione appassionata fra interlocutori difendenti opinioni contrastanti, si compisse quel lavoro faticoso che solo, a parere di Platone, rendeva possibile allo spirito l'apparizione della verità.

II. Sul significato della figura di Socrate nell'opera di Platone.

Negli scritti platonici più tardi, la figura di Socrate, che in quelli precedenti compie sempre l'ufficio del personaggio principale, viene, salvo un'eccezione, a perdere importanza, sinchè nell'ultima opera non appare più. Con maggior precisione: Socrate nel *Parmenide* passa in seconda linea di fronte al filosofo Eleate che da il nome al dialogo, e occupa una posizione sempre più subordinata nel *Sofista* e nel *Politico*, nei quali il primo posto è occupato dallo Straniero Eleate, riprende l'antico primato nel *Filebo*, ma nel *Timeo* lo cede al pitagorico che da il nome al dialogo; in fine è completamente assente dalle *Leggi*. L'importanza che è assegnata dalla maggior parte degli scritti di Platone alla figura del maestro, il suo graduale ritiro nelle opere più tarde, suscitano alcune importanti questioni, strettamente collegate. Quale significato si deve attribuire a quella figura? Quali rapporti si debbono porre tra il pensiero del maestro e la speculazione del suo maggiore discepolo? Il secondo problema include l'altro, particolarmente importante, dell'origine della teoria delle Idee.

La soluzione più semplice è stata presentata da J. Burnet e da A. E. Taylor, che nello stesso anno 1911, in modo indipendente, hanno esposto sulle questioni indicate opinioni sostanzialmente uguali e le hanno ripresentate, in seguito, in varie opere[1]. Per i

1. Plato's *Phaedo* edited with Introduction and Notes by J. Burnet (Oxford, Clarendon Press, 1911). A. E. Taylor, *Varia Socratica* (Oxford, Parker, 1911): *passim*. Un'interessante analisi delle opinioni contenute in questi due lavori sui rapporti fra Socrate e Platone si trova in A. Diès, *Autour de Platon* (Paris, Beauchesne, 1927); p. 139-147.

Il Burnet ha esposto di nuovo le sue tesi principalmente in *Greek Philosophy*, I (London, Macmillan, 1914), (Repr. 1928), p. 126-179; 211-213, e in *Platonism*, p. 1-54; il Taylor in *Plato*[3], p. 24-25 e *passim*, e in *Socrates*. V. soprattutto, p. 1-34; 131-173.

due studiosi inglesi, Platone, che nella prima fase della sua vita era soprattutto un artista, negli scritti più antichi, che precedono la fondazione dell'Accademia, si è proposto lo scopo di rappresentare le condizioni e gli uomini dell'età periclea e principalmente di conservare vivo il ricordo dell'antico maestro. Per conseguenza, le dottrine che in quelle opere si attribuiscono a Socrate (inclusa la teoria delle Idee) sono veramene sue, sebbene in generale si considerino platoniche. Socrate da una parte prosegue le ricerche naturalistiche della scienza jonica, dall'altra accoglie e svolge il pensiero religioso e matematico del Pitagorismo, da cui deriva anche la teoria delle Idee. Dopo il *Teeteto*, Platone, che ormai possedeva una dottrina propria, si allontanò sempre più dal pensiero del maestro; perciò la figura di questo diviene sempre meno significativa negli scritti platonici più tardi e non appare nelle *Leggi*. L'eccezione costituita dal *Filebo* si spiega con la natura delle questioni che vi sono trattate, che per la loro natura etica rientravano nella sfera degli interessi socratici.

Le opinioni del Burnet e del Taylor sono state vivamente criticate da più parti e, in complesso, sono state respinte dagli altri studiosi di Socrate e di Platone. In particolare, contro l'affermazione che nei più antichi scritti questo mira a riprodurre con fedeltà storica le condizioni dell'età che aveva preceduto la sua (affermazione collegata strettamente con la interpretazione data dai due studiosi inglesi della vita e dell'opera di Socrate), valgono le argomentazioni del Field, il quale ha negato la possibilità di distinguere con precisione i due periodi e ha osservato che molti scrittori del IV° secolo hanno riconosciuto la continuità della vita storica greca, mostrando la convinzione che valutazioni riguardanti fatti e uomini del periodo precedente potessero riferirsi in modo diretto a quelli del tempo loro. Quindi, anche se Platone avesse pensato di collocare i suoi dialoghi in un'età passata, non si potrebbe escludere che con essi volesse riferirsi principalmente al tempo suo e ai problemi di questo. L'esame di quelli scritti, a parere del Field, prova che riguardano il tempo in cui sono stati composti almeno nella stessa misura di quello precedente, che anzi in alcuni casi ben difficilmente possono far pensare all'età periclea. Ad esempio, la critica degli uomini politici ateniesi presentata dal *Gorgia* colpisce i contemporanei di Platone non meno dei loro predecessori. Socrate, nel V° libro della *Repubblica*, condanna la guerra fra i Greci, specialmente quella implacabile che era abituale, ed esorta i suoi connazionali a combattere così i barbari, contro i quali essi avrebbero dovuto riservare le proprie forze, che malamente erano con-

sumate nelle lotte interne. Ora, un uomo del v° secolo non avrebbe avuto motivo di occuparsi di un argomento di questo genere, perchè allora i rapporti fra i Greci e i Barbari non costituivano un problema urgente e ardente come nell'età successiva, dopo che la pace del Re aveva sottoposto le città elleniche al predominio persiano. Le trattazioni politiche degli scritti platonici producono la convinzione che il loro autore intendeva che venissero riferite al tempo suo; anche se avesse desiderato rappresentare fedelmente la storia del passato, i lettori avrebbero trovato spesso nelle opere sue allusioni a fatti contemporanei. È possibile dubitare che Platone non vi abbia pensato [1] ? A queste osservazioni del Field, che sostanzialmente appaiono giuste, si puo aggiungere che i dialoghi collocano nell'età di Socrate scoperte scientifiche che effettivamente appartengono a un'età posteriore [2].

È certo che Platone, col suo senso squisito della misura e della armonia, deve avere evitato, finchè gli è stato possibile, ogni impressione di discordanza e di contrasto fra i personaggi che presentava e le condizioni del tempo cui appartenevano e le parole che attribuiva loro, ma queste preoccupazioni artistiche (o, forse meglio, questo senso, più inconsapevole che altro, della opportunità e della convenienza) non si debbono confondere con la volontà di riprodurre in modo storicamente esatto la vita di una generazione passata. E se Platone non si era proposto questo scopo, non si ha più ragione di sostenere che mirava a conservare fedelmente la memoria del suo maestro e che perciò non poteva attribuirgli pensieri che non gli erano appartenuti. Del resto, l'argomento del Burnet [3] che se non si presta fede a Platone in certe cose essenziali non si può confidare in lui in alcun caso, non è portato sino alle ultime conseguenze, perchè egli riconosce (al pari del Taylor) che in alcuni dialoghi (il *Teeteto* e il *Filebo*) sono attribuite al maestro dottrine che non si possono ritenere socratiche. Quindi, se stiamo alle sue premesse, la testimonianza di Platone non offre garanzie sufficienti e perciò, siccome per i due studiosi ricordati quelle di Senofonte non hanno valore, nulla potremo mai sapere di Socrate e ignoreremo se certe dottrine sono o non sono sue [4].

---

1. G.C. Field, *Plato and his Contemporaries* (London, Methuen, 1930), p. 107-131.

2. Cf. E. Frank, *Plato und die sogennanten Pythagoreer* (Halle, Niemeyer, 1923), p. v e *passim*. (Il Frank divide l'opinione abituale che vede in Socrate l'esponente del pensiero di Platone).

3. *Greek Philosophy*, I, p. 150.

4. Questa osservazione è stata fatta da L. Robin, *Sur une hypothèse relative à Socrate*: « Revue des Études grecques », XXI (1916), p. 147-148.

Omettendo altre obbiezioni che sono portate contro le opinioni del Burnet e del Taylor, mi limito a ricordarne una che, or sono molti anni, io e W.D. Ross abbiamo presentato (discutendo l'uno le tesi del primo, l'altro quelle del secondo[1]), per respingere la loro attribuzione della teoria delle Idee a Socrate. A parere del Burnet e del Taylor, Aristotele (che, essi dicono, non costituisce una fonte autonoma rispetto a Socrate, perchè deriva da Platone tutte le notizie che dà sull'argomento) non assegna affatto al discepolo quella teoria ; i testi della *Metafisica* in cui abitualmente si vede la distinzione del pensiero del secondo da quello del maestro e l'attribuzione al primo della dottrina in questione, non hanno affatto tale significato. Per contro, io e il Ross abbiamo cercato di mostrare che il raffronto di quei passi (A, 6, 987 a, 32-b, 14; M, 4, 1078 b, 9-32) prova in modo indiscutibile tutto l'opposto di ciò che sostengono i due studiosi inglesi[2].

1. A. Levi, *Socrate o Platone?* in « Rivista di Filologia Classica », XLVI (1918), p. 256-271 : Aristotle's *Metaphysics* : a revised Text with Introduction and Commentary by W. D. Ross (Oxford, Clarendon Press, 1924). Introduction : v. I, p. XXXIII-XLV. (Una buona analisi della discussione del Ross si trova in A. Diès, *op. cit.*, p. 210-218). Da quanto seguirà tra breve risulterà che ora non ripeterei l'affermazione « i dialoghi più giovanili di Platone... generalmente non accennano alla teoria delle Idee » (*Socrate o Platone, ?* p. 266), senza aggiungere che in essi è però silenziosamente presupposta.

2. A, 6, 987 a, 32-b, 14 : « Platone, essendo nella giovinezza divenuto da prima famigliare di Cratilo e delle opinioni eraclitee, che tutte le cose sensibili fluiscono sempre e che intorno ad esse non esiste scienza, ritenne anche in seguito queste convinzioni. Socrate però si era occupato di argomenti etici e punto della natura dell'universo, ma in quelli ricercava l'universale e per primo aveva rivolto il pensiero alle definizioni... [Platone], avendo a lui accordato il suo assenso, ritenne perciò che questo [il processo definitorio] si riferisse ad altre cose e non ad alcuna di quelle sensibili, perchè è impossibile una definizione universale di alcune delle cose sensibili perchè queste mutano sempre. Egli dunque tali esseri denominò Idee e [affermò] che le cose sensibili [esistono] oltre di esse e ricevono il loro nome secondo quelle ; perchè la molteplicità delle cose che hanno lo stesso nome delle Idee [le cose sensibili molteplici] esiste per partecipazione [alle Idee]. Usando la parola partecipazione (μέθεξις), cambiò soltanto il nome. Infatti i Pitagorici dicono che le cose sono [reali] per imitazione (μιμήσει) dei numeri, Platone per partecipazione, avendo cambiato il nome. Quale fosse però questa partecipazione o imitazione delle forme, insieme trascurarono di ricercare ».

M, 4, 1078 b, 9-32 : Rispetto alle Idee, dobbiamo esaminare da prima la dottrina (δόξα) delle Idee, senza collegarla affatto con la natura dei numeri, ma come fu intesa originariamente da coloro che per primi dissero che esistono le Idee. Giunsero alla opinione delle Idee coloro che la esposero perchè furono persuasi, rispetto alla verità [alla conoscenza del vero] dai ragionamenti eraclitei, che tutte le cose sensibili fluiscono continuamente, sicchè, [conclusero], se vi è una scienza e una conoscenza razionale di qualche cosa, occorre che vi siano alcune nature permanenti oltre le sensibili, perchè non vi è scienza delle cose che fluiscono. Socrate si occupò delle virtù etiche e per primo cercò rispetto ad esse definizioni universali... Egli giustamente ricercava l'essenza. Infatti egli cercava di ragionare giustamente (συλλογίζεσθαι) e il principio del sillogismo è il τί ἐστιν... Ma Socrate non separava nè gli universali, nè le definizioni, ed essi invece li separarono (οἱ δ' ἐχώρισαν) e tali esseri chiamarono Idee. Perciò per essi derivò con lo stesso discorso la conseguenza, che esistono Idee di tutto ciò che è predicato universale ».

Infatti dal confronto risulta che Aristotele cerca sempre di spiegare, per mezzo della teoria eraclitea del divenire, applicata alle cose sensibili, e della ricerca socratica delle definizioni, la formazione della dottrina delle Idee o Forme. Coloro che per primi hanno sostenuto questa (di cui parla M) debbono distinguersi da Socrate e identificarsi a Platone e ai suoi seguaci ; infatti in A si dice che il secondo, accettando insieme gli insegnamenti dell'eraclitismo e del socratismo, ammise che la definizione si potesse riferire solamente a realtà diverse delle cose sensibili, e che « tali esseri chiamò Idee » ; e ciò coincide perfettamente con le parole di M : « coloro che per primi dissero che esistono Idee ». Se il primo che ha formulato quella teoria è stato Platone, non Socrate (del quale invece non si dice affatto che parlasse di Idee, ma si afferma che non separava nè gli universali, nè le definizioni dalle cose sensibili), è chiaro che coloro che li separarono (οἱ δ'ἐχώρισαν) non sono gli enigmatici *Amici delle Idee* di cui parla il *Sofista*, identificati dal Burnet a una scuola ignota di Pitagorici, dal Taylor ai Megarici, bensì i Platonici, a cominciare dal fondatore dell'Accademia. A questo, nell'ultima fase del suo pensiero, e ai suoi discepoli si riferisce l'accenno del libro M a coloro che alla teoria delle Idee collegarono i numeri[1]. È quindi chiaro che non è permesso attribuire al Socrate storico tutte le dottrine che i dialoghi platonici assegnano a lui e che, in particolare, non è lecito considerare sua la teoria delle Idee. Se e come si possa in quelli scritti distinguere il pensiero del maestro da quello del discepolo, è questione che qui non occorre discutere ; è certo però che i problemi di cui ci occupiamo non si possono risólvere con la tesi Burnet-Taylor.

Un'altra soluzione (quella più largamente accettata) è offerta dalla opinione dello Zeller[2], che si può considerare tradizionale, la quale ritiene che Platone (il quale aveva nei primi scritti riprodotto, sia pure modificándolo, l'insegnamento del maestro), anche quando giunse a superarlo, continuò a fare esporre da lui le proprie concezioni perchè era convinto di essergli debitore di tutto ciò che di significativo e di profondo aveva conseguito con le proprie ricerche, che da Socrate appunto avevano ricevuto eccitamento ed impulso. In tal modo l'opera di Platone appare un omaggio reso alla memoria del maestro, mentre, sotto

1. V. *Socrate o Platone ?*, p. 269-271. (In queste pagine si portano altri argomenti contro l'identificazione di coloro che separarono gli universali e le definizioni ai Pitagorici) e W. D. Ross, *op. cit.*, p. XXXIII-XXXIX.

2. *Philosophie der Griechen*, II, 5, Leipzig (Leisland, 1922), p. 578-579.

un altro rispetto, costituisce una difesa di questo e dell'opera sua dalle accuse che li avevano colpiti, anzi una esaltazione e una glorificazione dell'uomo e del pensatore. Questa opinione, sotto vari rispetti, è sostanzialmente giusta e può accettarsi, quando sia stata in alcuni punti meglio determinata ed integrata. Occorre infatti rilevare che nei cosiddetti dialoghi socratici si rivela un ampliamento sempre maggiore della sfera degli interessi di Platone, che nello svolgimento del suo pensiero, pur partendo sempre dal socratismo, lo oltrepassa, soprattutto perchè è spinto dalla esigenza di approfondire e di chiarire i problemi che esso aveva posto e che, per raggiungere i propri scopi, sente il bisogno di valersi di elementi attinti ad altri indirizzi speculativi, soprattutto al Pitagorismo. Nel suo tentativo di organizzare il proprio pensiero, Platone infatti doveva non soltanto eliminare difficoltà suscitate da alcune proposizioni socratiche, non sufficientemente chiarite dal maestro, ma anche affrontare problemi che questo non aveva risolto o che provenivano dagli stessi sviluppi del suo pensiero. Ma gli sforzi compiuti da Platone in questa fase della sua attività filosofica dovevano condurlo ad affrontare nuovi problemi, di cui offrono una soluzione i dialoghi che presentano la sua prima costruzione vera e propria : il *Simposio*, il *Fedone*, la *Repubblica*, il *Fedro*. Questa costruzione appare così (in quanto mira a determinare concezioni accennate nei primi scritti e a risolvere problemi che da essi risultano) la continuazione naturale della fase precedente; e ciò permette di comprendere perchè Platone continuasse a fare esporre dal maestro dottrine che invece erano il prodotto delle proprie ricerche e delle proprie meditazioni.

Ma in un punto di importanza essenziale l'opinione predominante deve essere non soltanto integrata, ma modificata radicalmente. Stando alle testimonianze aristoteliche di cui si è fatto menzione, si ritiene che la teoria delle Idee sia derivata da ciò che si chiama il concettualismo socratico e si ammette anche che di essa non appaia cenno nei dialoghi più antichi di Platone in cui questo si limita a presentare l'insegnamento del maestro. Ora, le dichiarazioni di Aristotele hanno senza dubbio importanza notevole, in quanto cercano di mettere in luce gli antecedenti della teoria delle Idee (Eraclitismo, limitato al mondo sensibile, Socratismo, Pitagorismo), pure non essendo complete ed esaurienti nemmeno sotto questo rispetto, perchè trascurano altre correnti di pensiero che, come l'Eleatismo e il misticismo Orfico-Pitagorico, hanno agito fortemente sullo svolgimento della speculazione platonica; ma esse considerano quella teoria sotto il suo aspetto strettamente filosofico, e perciò tengono conto sol-

tanto dei nessi che, vista in questo modo, presenta con altre e più antiche dottrine filosofiche. In altri termini, Aristotele, che cercava di disegnare lo svolgimento concettuale del pensiero ellenico dalle origini sino alla età sua, per mostrare come la propria filosofia ne costituiva il punto d'arrivo e il coronamento, non avrebbe avuto ragione di interessarsi, a proposito della speculazione platonica, di possibili fattori non rigorosamente teoretici di essa, perchè sarebbero stati privi di significato per la sua ricostruzione. Di fattori di tal genere si trovano invece tracce palesi in alcuni testi platonici del *Simposio* (210 a-212 a) e del *Fedro* (249 d-250 e) in cui si può scorgere una testimonianza diretta del loro autore sulle origini della sua speculazione. Da essi risulta che Platone ebbe da prima un'intuizione estetica del mondo delle Idee, in quanto la visione della bellezza gli inspirò la convinzione che esiste una realtà perfetta, incomparabilmente superiore agli oggetti belli che ci presenta la esperienza abituale. E questa visione, originariamente limitata agli ideali estetici, deve ben presto avere incluso anche quegli etici, per la tendenza propria dello spirito ellenico a congiungere inseparabilmente il bello e il bene[1]. Da ciò segue che Platone era giunto alla visione del mondo ideale prima di essere entrato nel circolo socratico. Sembra però che questo modo di intendere l'origine prima del nucleo della sua filosofia renda più difficile il problema dei motivi che possono aver indotto Platone ad attribuire al maestro una teoria che non soltanto non era mai stata presentata da lui, ma che non costituiva nemmeno lo sviluppo di pensieri socratici. Quell'attribuzione, che si comprende senza difficoltà se si sta alla tesi Burnet-Taylor e che si capisce abbastanza facilmente se si accetta, con l'opinione tradizionale, la testimonianza aristotelica (secondo la quale Platone avrebbe dato significato ontologico ai concetti che costituivano l'oggetto delle ricerche socratiche), sembra invece inesplicabile quando si ammette l'opinione che è ora esposta. Effettivamente, però, tali difficoltà sono soltanto apparenti. I testi del *Simposio* e del *Fedro* ci fanno pensare che Platone fosse giunto a una intuizione immediata, priva di giustificazione razionale e di contenuto propriamente teoretico e incapace, perciò, di costituire l'oggetto di una ricerca scientifica degna di questo nome; ciò appunto basterebbe a dar ragione del silenzio di Aristotele. Le cose dovevano cambiare aspetto ap-

1. Per una giustificazione di questa affermazione rimando al mio lavoro, *Il concetto del tempo nei suoi rapporti coi problemi del divenire e dell'essere nella filosofia di Platone* (Torino, Paravia, 1920), p. 8.

punto per l'influsso esercitato da Socrate sul pensiero di Platone. Questo, che (come risulta dalla sua 7ª lettera, 324 b, e), nella sua giovinezza, quando ancora era dominato dal desiderio di partecipare direttamente alla vita pubblica della sua città, era in rapporti di stretta amicizia con Socrate, deve avere confidato di trovare nelle conversazioni e nelle discussioni di chi si interessava continuamente di ciò che riguarda l'uomo, le sue attività, i suoi fini, ossia dei problemi etici (ed anche estetici) e politico-sociali, il migliore mezzo per chiarire i propri pensieri sulla sua futura azione nello stato e per orientarsi con sicurezza tra le difficoltà dell'ambiente che lo circondava; ma insieme le ricerche socratiche, che miravano ad esaminare le opinioni comuni sulle questioni fondamentali della esistenza umana e a determinare rispetto a queste concetti precisi, dovevano offrire al suo giovane discepolo lo strumento necessario per trasformare la sua intuizione originaria di ideali estetico-etici in dottrina scientifica, razionalmente giustificata e determinata nel suo contenuto. Il processo induttivo (inteso nel senso più ampio della parola, quale passaggio dal particolare al generale), di cui Socrate si valeva per tentare di fissare concetti etico-pratici esattamente definiti, pur senza mai giungere a conclusioni positive ultime e indiscutibili, mirava alla determinazione non di semplici enti mentali, ma di realtà esistenti effettivamente nella vita e nella condotta degli uomini. Per Platone, quei procedimenti dovevano compiere anche un ufficio ben più importante, quello di cogliere e di determinare una realtà perfetta, eterna e trascendente, di cui la esistenza empirica poteva presentare soltanto imitazioni difettose e transeunti. In altri termini, lo studio socratico dei concetti permetteva a Platone di esaminare le Idee che, a suo parere, ne formavano gli oggetti e che, per i loro caratteri di eternità, di universalità, di validità assoluta, di completa determinazione, rendevano possibile la vera e propria conoscenza scientifica e così quali condizioni di questa, apparivano razionalmente giustificate. Non si può dire se già concepisse la scienza del mondo ideale come fondamento dell'attività politica e sociale. In ogni modo, si ha ragione di ritenere che la teoria delle Idee sia silenziosamente implicata da quei più antichi dialoghi che non la formulano esplicitamente; quando in essi Socrate, secondo le sue consuetudini, si occupa di concetti, il pensiero del suo discepolo fa loro corrispondere realtà ideali trascendenti. Ma siccome quella teoria, quale costruzione scientifica di pensiero, aveva potuto formarsi soltanto per gli impulsi ricevuti da Socrate, Platone poteva farne omaggio al maestro anche quando ne aveva già superato fortemente l'in-

segnamento autentico. Negli scritti che espongono la prima costruzione platonica (dal *Simposio* al *Fedro*) non soltanto si affrontano problemi di cui Socrate non si era mai interessato e si riconoscono Idee corrispondenti a ogni forma di molteplicità empirica, ma si usano altresì per arrivare ad esse, oltre ai procedimenti induttivi del socratismo, anche, e soprattutto, le ricerche esatte delle scienze matematiche (*Repubblica*) e per studiare le realtà trascendenti si raccomanda l'uso rigoroso della *diairesis* (*Fedro*). Ma se così il discepolo si era di tanto allontanato dal maestro, poteva ritenersi sempre ispirato dal suo pensiero, perchè le ricerche socratiche gli avevano permesso, per la prima volta, di trasformare le sue intuizioni in dottrina scientifica. Non è invece Socrate che appare il personaggio più importante in quei dialoghi in cui si trattano argomenti che non soltanto appaiono troppo lontani dalle sue ricerche abituali (*Politico, Leggi*), ma anche rivelano, nella loro trattazione, influssi derivanti direttamente da altre correnti di pensiero, soprattutto dall'Eleatismo (*Parmenide*, *Sofista*) e dal Pitagorismo (*Timeo*). In questi casi, infatti, Platone non si è servito di elementi attinti a fonti non socratiche per risolvere difficoltà e problemi posti dal socratismo o prodotti dallo sforzo di approfondire le sue concezioni, ma si è misurato con sistemi diversi dal suo per saggiarne il valore e insieme per rielaborare le proprie conclusioni o ha incluso nella sua costruzione, trasformandole, dottrine altrui: qui egli si sente troppo lontano dal maestro per farlo figurare nei propri scritti.

Adolfo Levi.

UN LIVRE NOUVEAU SUR LES *LETTRES* DE PLATON

Les *Lettres* de Platon suscitent depuis trente ans une littérature tellement abondante, qu'après des articles de récapitulation comme ceux de P. Wendland [1] et d'A. Diès [2], — le dernier vieux de trois ans à peine, — deux ouvrages nouveaux méritent un travail d'ensemble : ceux de G. R. Morrow et de G. Pasquali. Ayant parlé ailleurs de la traduction et des « études » de M. Morrow [3], je m'attacherai ici au livre de M. Pasquali, le plus important, semble-t-il, qui ait jusqu'aujourd'hui traité des *Lettres* sans en donner une édition, une traduction ou un commentaire : il faut remonter à Raeder (1906), Ritter (1910) et Hackforth (1913) pour trouver des discussions critiques de cette ampleur [4].

On ne sait plus bien sur quoi se fonder pour admettre ou rejeter les *Lettres*. Si la 1re est unanimement condamnée pour son emphase et son étalage de citations poétiques, les douze autres obtiennent des suffrages de plus en plus nombreux, qu'il s'agisse du fond, de la composition ou du style. Tel trait qui paraissait indigne de Platon trouve grâce aux yeux d'autres censeurs : les détails de la *Lettre XIII* le montrent, dit-on, en un charmant négligé [5]. Le mysticisme des *Lettres II* et *VI* rejoint le « jeu sérieux » des *Lois*, si philosophique. Un mot comme καταλιμπάνειν (IX, 358 b 1) serait hellénistique ? Le voilà chez Thucydide. La périphrase ἔχοντά ἐστιν met en défiance ? C'est un tour des *Lois* (743 a), et qui remonte en réalité beaucoup plus haut. Une autre, εἶναι περί au sens de « souffrir de », suffit pour quelques-uns (Ritter, Souilhé), mais non pour tous (Harward, Pasquali), à trahir le caractère apocryphe de la *Lettre XI*. P. Shorey comp-

1. *Berliner philologische Wochenschrift*, 27, 1907, c. 1014-1020.
2. *Revue de Philologie*, 3e sie, t. IX, 1935, p. 371-388.
3. Glenn R. Morrow, *Studies in the Platonic Epistles* with a translation and notes, Urbana, 1935. Cf. *Supplément critique au Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, VIII, 1937, p. 57-58.
4. Giorgio Pasquali, *Le Lettere di Platone*, Florence, Le Monnier, 1938. In-8, XVI-276 p.
5. « We see the philosopher in undress » (R. Hackforth, *The Authorship of the Platonic Epistles*, Manchester, 1913, p. 189).

tait les δ'οὖν de la *Lettre VII* et se choquait d'y en découvrir onze, alors qu'il n'en lisait que trois (quatre, en fait) dans toutes les autres lettres réunies, et jamais plus de deux ou trois dans les différents livres des *Lois*, dont chacun atteint à peu près la longueur de la *Lettre* ; et de conclure : « Si la statistique ne prouve rien ici, quand prouvera-t-elle quelque chose » [1] ? Mais dans un morceau où les digressions abondent, au reste suivant un plan savamment ordonné, une particule de reprise comme δ'οὖν était plus qu'ailleurs à sa place ; en tout ce qui concerne les particules de liaison, l'usage des *Lettres* ne s'écarte pas de celui des *Dialogues* [2].

La protestation de Shorey n'a guère trouvé d'écho. Sur l'authenticité des *Lettres VII* et *VIII*, l'accord s'est fait, à peu près unanime, et M. Pasquali lui-même n'en traite qu'indirectement, comme d'une cause entendue. Sur le reste de la collection, il se montre assez réservé. Ces dernières années avaient apporté plusieurs suffrages aux lettres II à VI et X à XIII, ceux, par exemple, de M. Pohlenz et F. Egermann dans les recensions importantes qu'ils ont consacrées aux ouvrages de Harward et de Novotny [3] ; G. R. Morrow admettait IV, X et probablement III, VI, XIII ; Pasquali garde seulement VI et XI ; X est douteuse. Comme chaque jugement du philologue italien repose sur un examen détaillé de la question, il ne sera pas sans intérêt de passer en revue les principaux résultats de son travail.

*
* *

Pour les *Lettres VII* et *VIII*, disions-nous, l'authenticité est ici regardée comme acquise. « La *VIII*e *Lettre* tend à des fins actuelles... Donc elle est authentique » (p. 17) ; et « comme la VIIIe présuppose la VIIe, la VIIe aussi est authentique » (p. 47).

Ces deux lettres, cependant, occupent la moitié du volume (VIII : p. 1-45 ; VII : p. 47-154). C'est qu'à leur occasion, comme il le dit lui-même de son étude de la VIIIe, publiée d'abord dans les *Annales de l'École normale supérieure de Pise* (sér. II, vol. IV, 1, 1935, p. 33-66), Pasquali a écrit « un nouveau chapitre d'his-

1. *Classical Philology*, 21, 1926, p. 258.

2. J'ai fait pour les *Lettres* les mêmes relevés que pour l'*Epinomis* (cf. *REG*, 44, 1931, p. 157-163) ; les résultats ne méritent pas un examen détaillé.

3. M. Pohlenz (*Gnomon*, IX, 1933, p. 129) admet au moins II-VIII, XI, XIII ; F. Egermann (*Ibid.*, p. 628-638), II-VIII et implicitement X-XIII. (Il ne parle pas de IX.)

toire sicilienne » (p. XI) ; c'est aussi qu'il a mis en vive lumière la composition de la *VII*e *Lettre* et le contenu de la digression philosophique.

Les rapports des *Lettres VII* et *VIII* lui apparaissent entièrement différents de ce qu'ont admis la plupart des critiques. Alors que Hackforth, Souilhé, Pohlenz, Egermann, Morrow voyaient, de VII à VIII, l'horizon s'éclairer, Pasquali juge la situation bien plus grave dans VIII que dans VII, malgré la similitude des expressions (p. 4-6 ; cf. p. 15, 41) : tandis que VII est un « cri de victoire » (p. 32 ; cf. p. 55), toute la *Lettre VIII* « respire la résignation » (p. 8). Un des arguments apportés est la proposition οὐκ ἔστιν παῦλα κακῶν τοῖς στασιάσασιν (336 e 4), où « la considération de l'état présent de Syracuse prend le dessus dans l'âme de l'écrivain » et lui fait substituer au participe présent de valeur générale qu'on attendait, στασιάζουσιν, un aoriste qui relègue dans le passé la guerre civile comme la guerre étrangère (p. 53). En réalité, cet aoriste peut avoir un sens inchoatif qui n'enlève pas à la phrase sa portée universelle. Malgré toute la subtilité que l'auteur a dépensée en faveur de sa thèse, et bien que le ton d'une lettre dépende en partie de l'impression du lecteur, la tristesse, la désillusion paraissent, dans la *VII*e *Lettre*, dominer tous les autres sentiments ; la mort de Dion est le malheur irréparable. Au contraire, dans la VIIIe, Platon se reprend à espérer, et la précision même de ses conseils prouve que l'organisation des Dionéens a progressé ; pour que la *VIII*e *Lettre* (356 b-357 a) reprenne avec autant de détails le plan seulement ébauché dans la VIIe, il faut que la situation se soit détendue [1]. Pasquali date la *Lettre VII* de la fin de l'été ou de l'automne de 353, après l'expulsion de Callippe, les mesures violentes des partisans de Dion et l'envoi de messages à Platon ; et la *Lettre VIII*, des premiers mois de 350 (p. 32-33). Avec Pohlenz, je placerais la publication de la *Lettre VII* au printemps de 353, avant l'expulsion de Callippe ; celle de la *Lettre VIII* au début de 352, peu après la victoire des Dionéens, plutôt qu'en 351, lors des premiers dissentiments entre vainqueurs [2] ; le progrès que VIII marque par rapport à VII, en ce qui concerne l'installation d'une monarchie tempérée, paraît établir qu'au moment de VII l'heure ne permettait pas d'autres projets.

On sait que le père de Dion, Hipparinos, avait conseillé Denys l'Ancien ; peut-être par reconnaissance, le tyran avait donné le

1. Cf. J. Souilhé, édition des *Lettres*, Paris, 1926, p. 45, n. 1.
2. M. Pohlenz, *Gnomon*, IX, 1933, p. 131-132.

nom d'Hipparinos au fils aîné de sa première femme, Aristomaché, fille du vieil Hipparinos et sœur de Dion ; mais en vertu de l'usage qui faisait alterner les noms grecs de grand-père à petit-fils, le fils de Dion s'appela aussi Hipparinos. Sur ces deux derniers Hipparinos, croix des historiens, Pasquali propose une solution intéressante (p. 25-27). Le fils de Dion survécut à son père ; il devait s'appeler Hipparinos, mais dans la vie courante (pour le distinguer du fils de Denys Ier), Arétaios, du nom de sa mère Arété ; à en croire Plutarque, c'est ainsi que Timée le nommait. Le jeune homme avait dix-neuf ans au moment de la *Lettre VIII*, ce qui n'empêche pas de rapporter VII, 324 a à Hipparinos fils de Denys.

La composition de la *VIIe Lettre* fait l'objet d'une section importante (p. 116-144). Pasquali marque bien les grandes divisions et en dresse un tableau très clair, où se manifeste la symétrie des parties (p. 119). Ce n'est pas le côté le plus nouveau de son travail : l'analyse et les sous-titres de l'édition Souilhé, qu'il cite avec parcimonie, arrivaient à un résultat semblable. Une foule de constructions ou de conjectures ingénieuses mériteraient l'examen ; il faudrait, pour en suivre le détail, écrire un véritable commentaire. Je me bornerai à résumer l'étude de la digression philosophique (p. 77-114) et la section finale sur la Τύχη dans la *Lettre VII* (p. 144-154).

La digression philosophique, écrit Pasquali, n'est pas beaucoup plus une digression que celle du *Théétète* ou le mythe du *Politique* : « Dans la *Lettre VII* courent et souvent s'enchevêtrent deux fils, l'un narratif, l'autre exhortatif (je traduis mal « consigliativo ») et en même temps apologétique » (p. 82). Elle pose un problème capital : la connaissance métaphysique de 341 c est-elle extatique ou rationnelle? A première vue, l'interprétation transcendante paraît la meilleure ; mais la lecture des travaux de Stenzel en a détourné Pasquali, et A. Levi nie également que la connaissance dont il est ici question soit irrationnelle ou suprarationnelle.

Qu'avait donc exposé Platon à Denys dans leur unique entretien philosophique ? Autrement dit, en quoi consistait l'« épreuve » à laquelle il le soumit ? En une ascension dialectique vers l'Idée du Bien : le λογίζεσθαι de 340 d 5 est discursif [1]. Il n'y a pas de

1. Il est exact de dire que « la sobriété intérieure passe pour la vertu fondamentale du candidat à la philosophie » ; mais pourquoi faire de νήφοντα « un accusatif pluriel neutre dépendant de λογίζεσθαι » (p. 85 et n. 4) ? Le participe exprime la condition qui commande les trois qualités : ouverture d'esprit, mémoire, aptitude au raisonnement ; sa fonction est celle de θεῖος ὤν (340 c 3), qui conditionne aussi trois attributs.

moment irrationnel dans la πεῖρα. On objectera 341 d 1-2 ? « Mais une illumination mystique ne peut procéder graduellement » (p. 86) ; d 2-8 ? « Une illumination mystique ne peut s'écrire ni se dire, ni bien ni mal... De ce qui est par nature inexprimable, il ne pourra jamais venir à l'esprit de dire qu'on ne peut l'écrire et l'exprimer devant la multitude d'une façon adéquate » (p. 87). Si l'incommunicabilité de la vision provient de son caractère transcendant, à quoi bon chercher à justifier le refus de la communiquer ? L'adjectif verbal ῥητά (d 6) marque ici l'obligation comme γραπτέα (p. 88-90).

343 b, Platon reprend à son compte le point de vue d'Hermogène, dans le *Cratyle*, sur le caractère conventionnel du langage. « Nous apercevons toujours plus clairement comment, selon lui, il ne convient pas d'exposer certaines choses au moyen du langage : non point que les choses soient supérieures à la raison, mais parce que le langage est inférieur, inadéquat à la raison » (p. 100).

343 d e fait la part du maître (ἀναγκάζωμεν, d 3 ; διαγωγή, e 1 ; cf. Λυγκεύς, 344 a 1) et celle du disciple : ἐσμέν (c 7) associe l'élève au maître : συντείνοντι (344 b 8), conjecture d'Eva Sachs, est préférable au συντεινόντων d'Egermann, qui se rapporterait aussi au maître (p. 102-107). L'illumination intellectuelle constitue non un acte supérieur (et hétérogène) à la connaissance rationnelle, mais l'accès au degré supérieur de celle-ci ; de même, *Banq.* 210 d e, l'ἐπιστήμη est le dernier échelon (p. 109-110). La théorie de la connaissance ici exposée est celle du groupe *Phèdre-Sophiste-Politique-Philèbe*, mais dépasse le *Sophiste* en mettant le λόγος, que ce dialogue identifiait à la διάνοια (264 c-264 b), au-dessous même de l'εἴδωλον. La logique de Platon s'affranchit de plus en plus de l'expression verbale (p. 113-114).

On voit que cette analyse de la digression philosophique complète celle d'A. E. Taylor, qui garde le mérite d'avoir frayé la voie[1]. Mais s'il s'agit ici de contemplation, — et où donc Platon décrirait-il mieux la vision de l'ineffable ? — beaucoup auront peine à admettre que la saisie soit purement rationnelle[2].

Non moins suggestive est l'étude consacrée à « la Τύχη dans la *Lettre VII* ». « Τύχη (τύχαι), sans qualificatif, y désigne souvent un pouvoir irrationnel, hostile et maléfique » : 324 c 1, 325 b 5,

---

1. *Mind*, 21, 1912, p. 347 sv. = *Philosophical Studies*, Londres, 1934, p. 192-223.

2. Cf. A.-J. Festugière, *Contemplation et vie contemplative selon Platon*, Paris, 1937, p. 191 et 425.

337 d 8 (cf. 336 b 4, d 7 et VIII, 357 a 4). 326 e 1 est équivoque. 326 a 6 est le seul passage où (τις) τύχη sans épithète paraisse avoir un sens favorable[1]. Le rapport entre la bonne τύχη et un dieu, parallèle à celui qui unit clairement la mauvaise τύχη et un δαίμων ou ἀλιτήριος, prend corps dans l'expression θεία τύχη (327 e 4, 336 e 2 ; cf. VIII, 353 b 4). « Le problème de la τύχη... devient central dans les *Lois* » (p. 148). La θεία τύχη (cf. *Rép.* IX, 592 a) y est souvent mentionnée à propos du tirage au sort, « moyen de remettre à la divinité les décisions difficiles » : VI, 757 e 3, 759 b 7. Il y a aussi une κακὴ τύχη : IX, 877 a 2 ; cf. V, 732 c. Les deux principes opposés rappellent les deux âmes de *Lois* X, 896 e ; cf. 906 a, où ἀφροσύνη répond à ἀμαθία de *L. VII* 336 b 6. L'expérience de la vie a amené Platon à accepter le dualisme iranien, commun à la *Lettre VII*, plus mélancolique, et au Xe livre des *Lois*, plus optimiste. Cette conception d'un monde divisé annonce l'*Epinomis* et Xénocrate (p. 154).

Mais, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs[2], il n'y a peut-être ici ni dualisme proprement dit, ni influence iranienne.

*
* *

Parmi les lettres dont l'authenticité est moins généralement admise que celle de VII et VIII, Pasquali laisse à Platon la VIe et probablement la XIe ; il hésite sur le compte de la Xe et rejette toutes les autres. Examinons ses principaux arguments.

La *VIe Lettre* (p. 233-250) doit bien des suffrages à l'autorité de Wilamowitz. Le grand philologue, qui s'était prononcé en sa faveur dès *Aristoteles und Athen* (I, p. 334, n. 33), y reconnaît encore dans *Platon* (I, 706-707 ; II, 281) tous les traits de l'*Alterstil*. Personnellement, j'ai été frappé, à la première lecture, de la parenté du style avec celui de l'*Epinomis*. S'ils sont authentiques, les deux morceaux sont presque contemporains, car la *VIe Lettre* doit dater de 351 environ, quatre ans avant la mort de Platon. Mais Pasquali juge déplacée la formule du « jeu sérieux » quand l'*Epinomis* l'applique à l'au-delà, tandis qu'elle lui paraît toute naturelle au début du passage « trinitaire » de la *Lettre VI* (p. 248, n. 1) ; comme Wilamowitz, il identifie le premier dieu avec l'âme du monde, le second avec le démiurge ;

---

1. Pasquali rattache τινος à τύχης, non à (παρασκευῆς) θαυμαστῆς ; mais le rythme de la phrase et la nature de l'enclitique τινος ne permettent guère de séparer ce mot de θαυμαστῆς.

2. Cf. *La Portée religieuse de l'*Epinomis (*REG*, 50, 1937), p. 327.

au fond, les deux dieux sont « l'expression verbale d'un dieu unique ». Qu'on ne s'appuie pas sur la présence d'une autre énigme mystique dans la *Lettre II* pour utiliser le parallèle en faveur de celle-ci[1] ; au contraire, dit Pasquali, « si la *Lettre VI* est authentique, cette seule raison suffirait pour que la IIe dût être fausse » (p. 248). L'étude s'achève sur une vue ingénieuse : la *VIe Lettre*, comme la VIIe et la VIIIe, travaille pour l'hellénisme, bien que sur un terrain encore plus limité.

Le Laodamas de la *Lettre XI* (p. 259-266) est certainement le mathématicien originaire de Thasos, et ses relations avec Socrate le Jeune n'ont rien que de vraisemblable. Devant une lettre si bien informée, la charge de la preuve incombe aux adversaires ; la seule périphrase ἐστιν περὶ au sens de « est occupé de, aux prises avec », en parlant d'une maladie, ne suffit pas à condamner la lettre[2]. Excellents principes, qu'il ne faudrait jamais oublier. Si Pasquali reconnaît que tout en ne croyant pas personnellement à l'authenticité de la *Lettre X*, il est incapable d'en démontrer la fausseté (p. 232), pourquoi attribuer une valeur décisive contre l'authenticité de la IXe au seul ἐργώδη de 357 e 4 (p. 268) ? Il est vrai que si l'on admet la *IXe Lettre*, il est beaucoup plus difficile de rejeter la *XIIe*, également adressée à Archytas, et où τοῦ γράψαντος de 359 d 1 ne désigne pas forcément Ocellus Lucanus. L'athétèse de certains copistes ne doit pas nous imposer.

La *Lettre III* (p. 155-166) est « la meilleure des lettres de Platon sûrement apocryphes » (p. 166). L'auteur imite avec plus de diligence que d'intelligence le style de Platon ; le début (sur les deux salutations) ne conviendrait qu'à une première réponse ; or, à la date supposée (357), Platon et Denys doivent avoir déjà correspondu. La communication des préambules de lois (316 a) implique une intimité philosophique dont ne témoigne pas la *Lettre VII*, et la falsification reprochée à Denys ressemble étrangement à celle de 341 b 3.

Contre la *Lettre IV*, donnée comme « tendancieuse » (p. 167-172)[3], les arguments de Pasquali sont à peu près ceux de Souilhé. Un des principaux est la contradiction qui opposerait le début à un passage de la *Lettre VII* (350 d). Platon se vante-

---

1. Comme le fait Egermann ; Ritter, Pavlu, Souilhé rejetaient à la fois VI et II. Pour A.-J. Festugière (*Contemplation...*, p. 360, n. 3), il n'y a pas de rapport entre les deux textes.

2. Et pourtant Wilamowitz écrivait (*Platon*, II, p. 280) : « Das Stilgefühl... spricht gegen Platon ».

3. L'auteur écrit cependant à la p. 220 : « Moins clair est le rapport entre III et IV. Ni l'une ni l'autre lettre ne peuvent se dire tendancieuses »...

rait maintenant d'avoir accordé à Dion une aide qu'il lui refusait en 360. Mais cette aide n'était que morale ; Platon favorisait par ses conseils et ses enseignements les plans de réforme de Dion concernant la Sicile ; il n'était pas question d'alliance militaire, et le début de la *IV*e *Lettre* n'exclut pas un rôle de médiateur. Peut-être aussi les succès de Dion ont-ils modifié l'attitude du philosophe et l'ont-ils amené à s'engager davantage.

Malgré la garantie de la XXXe lettre socratique (342 av. J.-C.), œuvre de Speusippe, la *Lettre V* (p. 251-258) est un « faux hagiographique », destiné à montrer l'influence que Platon avait eue sur un État « devenu au temps du faussaire le plus puissant du monde grec » (p. 252). Platon a toujours condamné la démocratie. L'idée de conseiller le peuple comme un père arrive sans préparation, alors qu'une grande page l'annonce dans la *VII*e *Lettre* ; καθάπερ πατρί fait pendant, par son inutilité, à καθαπερεί τινων ζῴων de 321 d 5. Et l'on ne peut dire que Platon authentique se cite ici lui-même, puisque la *Lettre VII* n'était pas encore écrite en 359, date extrême que la mort de Perdiccas assigne à la lettre. Convenons que si l'idée et l'expression de 322 a 9-b 1, reprises par Cicéron, sont dignes de la *VII*e *Lettre*, le passage sur la φωνή des divers régimes (321 d e) est suspect, même si l'on n'y voit pas avec Hackforth (p. 74) une imitation de *Rép.* VI, 493 a b[1].

De toutes les lettres étudiées jusqu'à présent, seule la Ve m'inspire des doutes sérieux. Restent la IIe et la XIIIe. M. Pasquali leur consacre une cinquantaine de pages (173-221) : deux chapitres séparés, puis l'examen des rapports qui unissent les deux lettres. Nous avons déjà vu qu'il rejetait la doctrine secrète de II, en l'opposant à celle de VI. La *II*e et la *XIII*e *Lettres* (d'auteurs différents sans doute, malgré les traits communs) « ont dû naître dans le cercle pythagorisant et antiplatonicien dont Aristoxène (de Tarente) est pour nous le seul représentant que nous puissions toucher de la main » (p. 219). « Le Platon de la *Lettre II*, si complaisant aux désirs de l'élève royal (de qui il n'exige ni la vie en commun avec le maître, ni l'ascétisme, comme dans

1. Si l'on fait de τὴν ἐμὴν σημβουλήν un second accusatif dépendant de ταὐτόν δρᾶσαι (Novotny, Harward), et du dernier paragraphe la suite du discours direct prêté à Perdiccas (en fermant les guillemets après συμβουλῆς : H. Jackson, Hackforth, Novotny, Harward), il faut sous-entendre αὐτόν comme sujet de δρᾶσαι, ce qui est peu grammatical. Faut-il, même avec cette ponctuation, lire le τόν ἐμόν σύμβουλον de Souilhé, en l'appliquant à Euphraios ? Peut-être n'est-il pas impossible de garder, dans l'une ou l'autre interprétation, τὴν ἐμὴν συμβουλήν comme sujet abstrait de δρᾶσαι.

la *VII*e *Lettre*), n'est pas le Platon de la *Lettre VII* » (p. 194). 314 c reflète 341 c : « S'il n'y avait pas de *Lettre VII*, il n'y aurait pas de *Lettre II* » (p. 195). La place de XIII à la fin du recueil montre que l'éditeur des douze premières lettres ne la connaissait ou ne l'acceptait pas. Une première preuve de fausseté consiste dans les σύμβολα, surtout le second. S'il n'y a pas de grosses difficultés dans les rapports financiers de Platon et de Denys, la confusion des données n'est pas en faveur de l'authenticité.

Le ton des deux lettres laisse parfois, il est vrai, une impression de gêne : II trahit une vanité singulière, bien que VII exprime aussi un sentiment de supériorité qui ne manque pas de hauteur ; pourtant les compliments de II, les reproches de XIII, où Platon tance Denys un peu à la façon d'un pédagogue, n'ont-ils pas un air de sincérité ? Ce n'est pas, sans doute, la forte manière des *Lettres VII* et *VIII* ; mais il y a loin du manifeste à la lettre privée.

*
* *

L'ouvrage de Pasquali, — qui manque de conclusion, mais la préface peut en tenir lieu, — ne semble pas dirimer, plus que ses devanciers, la question de l'authenticité des *Lettres*. Il n'augmente que d'une unité ou deux (XI, peut-être X) le groupe des trois pièces admises de Wilamowitz (VI-VIII)[1]. C'est d'ailleurs un livre de premier plan, un arsenal de discussions historiques, littéraires, grammaticales, où beaucoup s'équiperont avec reconnaissance, quitte à tourner parfois contre lui ses propres armes.

Yzeure (Allier). Edouard des Places.

---

1. Dans la recension des ouvrages de Morrow et de Pasquali qu'il vient de donner à *Gnomon* (XIV, 1938, p. 625-632), W. Theiler demeure fidèle à la « grandiose intuition » de Wilamowitz (p. 626) : il fait siens les arguments de Morrow et de Pasquali contre II, V et XIII, se déclare avec Pasquali contre III, IV, IX et XIII, et approuve Morrow de rejeter XI comme un exercice d'école ; restent seulement VI-VIII.

NOTES DE DIALECTOLOGIE BÉOTIENNE

I

Λείις, ἰώνγα et ξυλλείω.

Grâce à la lecture nouvelle d'une inscription céramique en dialecte béotien, on peut déterminer un phénomène qui éclaire plusieurs faits du même dialecte. Cette inscription se trouve sur un vase du IVe siècle conservé au Musée Martin von Wagner de l'Université de Wurtzbourg. Elle a été publiée par Sittl[1], puis republiée par Paul Wolters[2], Kretschmer[3], E. Schwyzer[4], et Langlotz[5]. D'après ces trois derniers éditeurs, on lisait sur le couvercle du vase les deux phrases suivantes :

(*a*) Χᾶρε κὴ τύ|νει γάμι (*b*) Ὦ τί λέγ|ις ;

c'est-à-dire : « Bonjour ! Marie-toi, toi aussi. — Que dis-tu là ? » — Mais dans le mot λέγις (= att. λέγεις, avec le passage béotien de la diphtongue ει à ι), on signalait que le γ était d'une lecture incertaine. Voulant savoir ce que portait exactement le vase, nous avons fait demander à M. le Dr Roland Hampe, assistant au Musée Martin von Wagner, de l'examiner une nouvelle fois. Voici le résultat de cet examen : il y a, sur le vase, non pas λέγις avec γ, mais λείις avec ι ; ce que l'on peut prendre, à première vue, pour la haste transversale d'un Γ, est en réalité un éclat du vernis ; et l'on lit avec certitude : Ὦ τί λείις ;

Comment expliquer cette forme ? — Il existe en grec, dans certaines inscriptions dialectales de date ancienne, des graphies comparables à béot. λείις pour att. λέγεις. On a par exemple μηειάλ[αν] (= att. μεγάλην) en pamphylien[6]. Dans ce mot, et dans tous ceux du même genre, la lettre ι transcrit évidemment le phonème *y* (yod), et le passage de γ à *y* n'a été possible que si, à l'origine, γ est devenu spirant. Ainsi s'explique donc la forme béotienne λείις : on a eu d'abord λέγεις avec *g* (γ

1. *Archäol. Anzeiger*, 1892, p. 28.
2. *Acc. Inv.*, I, p. 83.
3. *Glotta*, I (1909), p. 82.
4. *DGE*, 445 (1923).
5. *Katalog der Vasen des M. von W. Museums*, München (1932), p. 125, n° 658.
6. Cf. Buck, *Greek Dial.*, 2e éd., § 62 et Schwyzer, *Griech. Gramm.*, p. 209.

spirant) ; puis ce *g* est devenu *y* par assimilation de son point d'articulation à celui de la voyelle précédente, la prépalatale ε.

Mais si le passage de γ intervocalique à *y* après ε est attesté en béotien par la graphie λείις, on doit s'attendre à le constater dans d'autres mots où γ était originellement situé dans un groupe identique, en particulier dans la forme correspondant à l'attique ἐγώ. Et de fait le pronom de la première personne du singulier est connu en béotien sous les différentes formes suivantes : ἰώνγα, ἰώνει, ἰών, ἰώγα, ἰώ. — Ἰώνγα et ἰώνει se trouvent dans deux fragments de Corinne[1] ; ἰών nous est transmis par Apollonios Dyscole[2] ; ἰώγα et ἰώ sont employés par le Béotien mis en scène dans les *Acharniens* d'Aristophane[3]. A ἰώνγα correspond ἐγώνγα en grec occidental (att. ἔγωγε) ; ἰώνει est à rapprocher de ἐγώνη en « dorien »[4], et ἰών de la forme homérique ἐγών. Dans tous les cas on a le pronom ἐγώ seul ou suivi d'une particule de renforcement, et ce pronom se présente sous la forme ἰώ(ν). Pour expliquer l'absence de γ dans ce mot, certains hellénistes avaient supposé que γ était tombé par dissimilation dans ἐγώνγα (d'où *ἐώνγα > ἰώνγα) et que la forme sans γ avait ensuite été étendue par analogie à ἰώνει, ἰών, etc...[5]. D'autres au contraire faisaient venir ἰώνγα, ἰώνει, etc..., de ἐγώνγα, ἐγώνη, etc..., avec γ intervocalique spirant. Nous pouvons maintenant affirmer que cette seconde explication, admise déjà par Meillet[6], Buck[7] et Schwyzer[8], est la seule véritable. En effet ἰώνγα, ἰώνει, etc..., sont exactement comparables à λείις, et doivent s'expliquer de la même façon. La seule différence est que l'évolution, pour une raison difficile à déterminer, a été plus loin dans un cas que dans l'autre : on a eu sans doute ἐγώνγα > *εἰώνγα comme λέγεις > λείις, puis *εἰώνγα > ἰώνγα avec passage de ει à ι.

Ayant ainsi reconnu qu'en béotien γ intervocalique précédé de ε est passé à *y*, nous pouvons expliquer une graphie qui avait jusqu'ici fort embarrassé les commentateurs. Dans une inscription en alphabet épichorique, du ve siècle sans doute, trouvée par Holleaux au Ptoion[9], on lit :

μ ε ξ υ λ λ ε ι ο
ε ν τ ο ς

1. 23 (21) et 24 (10) dans l'éd. Crönert, *Rhein. Mus.*, LXIII (1908), p. 161.
2. *De pron.* 51, l. 4.
3. V. 898, 899.
4. Apollonios 50, l. 28.
5. Explication admise par Hatzidakis, Ἀθηνᾶ 11 p., 162 — Kretschmer, *Glotta*, I (1909), p. 84, n. 1, — et par Bechtel, *Griech. Dial.*, I, § 84.
6. *MSL*, XIX (1916), p. 166.
7. *Loc. cit.*
8. *Loc. cit.*
9. Publiée par Keramopullos, Ἀρχ. Ἐφ., 1920, p. 33, et dans *SEG*, II, 185.

et, 18 cm. plus bas, mais d'une écriture légèrement différente :

δάφναν | μὲ δρέπε | [δα]μία | [κρ]ιὸς | [αἴ]ξ

On se trouvait donc en présence d'un avis informant qu'il était défendu, sous peine d'amende, de cueillir du laurier. Mais que signifiaient les deux premières lignes ? Les éditeurs ont cru qu'il fallait lire Με(ι)ξυλλείῑ ἐντός : à l'intérieur du « Meixulleion ». Ce dernier mot était évidemment inconnu. Mais on y voyait le nom du domaine sacré auquel s'appliquait la défense, nom que l'on expliquait soit par un « héros Μείξυλλος » [1], soit par un « Μειξύλλει ou Μείξυλλος » fondateur du téménos [2]. N'allait-on pas jusqu'à reconnaître dans ce mot la terminaison -υλλος fréquente dans les hypocoristiques béotiens ? — Mais E. Bourguet [3] a compris beaucoup plus simplement :

μὲ ξυλλείῑ | ἐντός,

c'est-à-dire, en attique, μὴ ξυλλέγου ἐντός [4], avec le passage de γ intervocalique précédé de ε à y. Ainsi ξυλλείῑ serait l'impératif présent moyen d'un verbe ξυλλέγω. Ce verbe est peut-être identique au verbe attique de même forme (ξυλ-λέγω, c'est-à-dire ξὺν+λέγω), qui s'emploie au sens de « ramasser des morceaux de bois ». Cependant, comme ξύν pour σύν n'est jamais attesté par ailleurs en béotien, on peut être tenté de voir dans ξυλλείῑ un verbe formé de la racine de ξύλον et de λέγω. Quoi qu'il en soit, le sens de l'inscription reste à peu près le même : « Ne ramasse pas de bois à l'intérieur. »

Le passage de γ intervocalique à *y* après ε est donc attesté en béotien par plusieurs faits concordants : λειτς, ἰώνγα, etc... et ξυλλείῑ. Il est intéressant d'observer cette évolution parce qu'elle suppose, comme point de départ, une prononciation spirante de γ intervocalique. Nous avons donc ici la preuve que la tendance générale qui a fait passer en grec les occlusives sonores à des constrictives, s'est manifestée en béotien dès une date très ancienne [5].

---

1. Interprétation de Hiller et Crönert, cf. *SEG*, *loc. cit.*
2. Interprétation de Keramopullos, *loc. cit.*
3. Dans un cours professé à la Sorbonne en 1930-1931.
4. M. L. Bizard proposait de lire μὲ ξυλλείῑ (*SEG*, II, *Add. et corr.*, p. 152, — cf. aussi P. Guillon, *RA*, 1937, I, p. 198, n° 5), mais il comprenait μὴ ξυλεύου ; cette interprétation est à rejeter, car elle ne tient pas compte : 1° du double λ de ξυλλείῑ, 2° de la terminaison -είῑ.
5. Meillet, *Sur l'histoire des consonnes en grec*, *MSL*, XIX (1916), p. 161.

II

Τἀππάματα = τὰ ἀππάματα, de *ἀν(α)πάματα.

On sait qu'il existe, dans plusieurs dialectes autres que l'ionien-attique[1] une série de mots comportant la racine πᾱ-, synonyme de l'ionien-attique κτη- : πᾶμα répond à κτῆμα, ἐπασάμην à ἐκτησάμην, etc... Cette racine est attestée dans plusieurs mots béotiens. On la trouve, en particulier, dans les deux noms d'hommes Γυνόππαστος[2] et Θιόππαστος[3]. Le π géminé de ces deux mots s'explique fort bien si l'on admet que la racine en question sort d'un ancien *kwā- (cf. skr *çvā-* : « être fort »), car le groupe *kw* donne en grec, à l'intervocalique, un π géminé (cf. ἵππος)[4].

Mais on a prétendu retrouver, en béotien, cette forme de la racine à π géminé ailleurs que dans les deux noms d'hommes Γυνόππαστος et Θιόππαστος. Dans la longue inscription du IIIe siècle où se trouve rapporté le remboursement des sommes dues par la ville d'Orchomène à une femme de Thespies, Nikaréta fille de Théon[5], on lit quatre fois un mot de racine identique. Ce mot est précédé de l'article, et l'on a ταπ|παματα l. 163-4, ταππαματα l. 168, ταπ|παματα l. 171-2, ταππα|ματα l. 174-5. Les éditeurs ont d'abord lu τἀππάματα, comprenant τὰ ἐππάματα (de *ἐν-πάματα = att. ἐγκτήματα). C'est dans le recueil d'inscriptions dialectales de Cauer[6] que l'on trouve pour la première fois l'interprétation τὰ ππάματα (= att. τὰ κτήματα) avec π géminé initial. Elle devait avoir une grande fortune. Reprise quelques années plus tard par Wilhelm Schulze[7], elle a été adoptée depuis par tous les éditeurs de l'inscription de Nikaréta[8], et l'on en fait état aujourd'hui dans un grand nombre d'ouvrages de linguistique grecque[9].

Si cette interprétation est vraie, il faut admettre que dans notre inscription τὰ ππάματα a le sens de son équivalent attique τὰ κτήματα. Mais ce sens est impossible. D'après le contexte, le mot désigne les sommes que Nikaréta devrait recouvrer, et qui n'ont

---

1. Cf. Buck, *Gr. Dial.*, § 49, 5 *a*.
2. *IG*, VII, 505, l. 2.
3. Ἐφ. Ἀρχ., 1892, p. 35.
4. Cf. Schulze, *KZ*, XXXIII (1895), p. 318.
5. *IG*, VII, 3172.
6. *Delectus inscript. graec. propter dial. memorab.*, 2e éd., Lipsiae 1883, n° 295.
7. *Loc. cit.*
8. Schwyzer, *DGE*, n° 523. — Buck, *Gr. Dial.*, 2e éd., n° 43. — Solmsen-Fraenkel, *Inscr. graec. ad illustr. dial. select.*, 4e éd., n° 20.
9. En particulier Buck, *Gr. Dial.*, § 49, 5 *a*, — Bechtel, *Griech. Dial.*, I, § 38, — Schwyzer, *Griech. Gramm.*, p. 301.

pas été payées à terme échu [1]. Or en attique κτήματα ne peut s'entendre que de biens-fonds et, à la rigueur, de troupeaux. — Dira-t-on que le mot a un sens différent de son correspondant attique, et qu'il signifie simplement « la somme, les biens » ? On retombe dans une nouvelle difficulté, car le mot attendu, sinon inévitable, serait alors χρείματα. C'est lui, et lui seul, que l'on trouve employé dans ce sens aux lignes 121, 127, 138 et 151 de notre inscription. Ainsi, quoi qu'on fasse, τὰ ππάματα ne peut offrir aucun sens acceptable.

D'autre part il faut avouer que dans τὰ ππάματα on aurait une forme étrange. La conservation de π géminé initial dans ce mot, sans être impossible, serait un fait rare et assez surprenant.

Mais nous croyons avoir trouvé une interprétation meilleure du groupe ταπππαματα, et pouvoir la justifier grâce à un mot que l'on lit dans le papyrus de Corinne : ἀππᾱσάμενος [2]. Une glose donne dans le papyrus la traduction de ce mot en ionien-attique : ἀνακτησάμενος, c'est-à-dire « ayant regagné, recouvré ». — La forme ἀππασάμενος vient donc de *ἀν-πασάμενος (*=ἀνα-πασάμενος), avec assimilation complète de la nasale au π suivant ; cette assimilation est un fait normal en béotien devant la racine πᾱ- : le mot correspondant à l'attique ἔγκτησις y apparaît très souvent sous la forme ἔππασις, de ἔν-πασις. Si donc le participe ἀππασάμενος est attesté en béotien pour sa forme et pour son sens, il est tout simple de supposer qu'il a existé à côté de ce verbe un substantif en -μα : ἄππαμα. C'est ce substantif que l'on aurait dans l'inscription de Nikaréta. Ainsi ταπππαματα serait à lire, non τὰ ππάματα, mais τἀππάματα, c'est-à-dire τὰ ἀππάματα, (de *ἀν(α)-πάματα). Cette interprétation, en même temps qu'elle substitue une forme normale à une forme étrange, a l'avantage de fournir un sens tout à fait satisfaisant : puisque ἀππασάμενος signifie « ayant recouvré », τὰ ἀππάματα peut signifier fort bien « les sommes en recouvrement ». — Si l'on replace le mot dans son contexte, on s'aperçoit que c'est précisément le sens qui s'impose. Notre interprétation oblige à éliminer la forme *ππάματα, mais elle livre un mot nouveau qui peut intéresser la linguistique et l'histoire du vocabulaire juridique grec.

---

1. Cf. le commentaire de l'inscription dans Dareste-Haussoullier-Reinach, *Inscr. Jur.*, XIV.
2. B, v. 78.

III

Le nom de l'Hélicon en béotien.

Pour expliquer les différentes formes attestées du nom de l'Hélicon en béotien, il est nécessaire de rappeler l'histoire de l'ancien groupe initial σϝ- dans ce dialecte. Alors que ϝ simple, à l'initiale, y est conservé intact jusque dans les derniers documents (ex. ϝίστωρ, ϝίκατι, ϝέτια), l'ancien groupe σϝ- devient, dans la même position, un ϝ sourd dès les premiers textes, et une simple aspiration à l'époque de l'alphabet ionien [1]. En effet :

1) Dans les textes en alphabet épichorique un ancien σϝ- est représenté par ϝh, ϝ ou h. L'hésitation entre ces trois graphies est normale puisqu'il s'agissait d'un ϝ sourd, phonème qui n'admettait en grec aucune transcription exacte. Voici d'ailleurs les différentes formes attestées :

On a ϝh dans Ἐπὶ ϝhεκαδάμοε ἐμί, épitaphe du VIe siècle [2]. Le papyrus de Corinne porte de même ϝ suivi de l'esprit rude dans ϝἅδο[μη] et ϝἁδομή τε [3].

On a ϝ dans ϝεκαβό[λοι], sur un Apollon archaïque [4]. Le papyrus de Corinne porte de même ϝ simple dans ϝαδείᾱν et [ϝ]άν [5].

On a h dans Hεκαβόλοι, sur un rebord de vase du VIe siècle trouvé par Holleaux au Ptoion ; inscription inédite qui nous a été communiquée par M. Michel Feyel.

2) Dans les inscriptions en alphabet ionien, il existe de nombreux exemples de ἕξ et ἕκαστος. On avait peut-être [Ἁ]δίστα dans une épitaphe de Tanagra qui ne nous est connue que par une copie de Lolling [6].

Examinons maintenant les différentes formes attestées du nom de l'Hélicon. On trouve ϝελι̣[κ]ών et ϝε[λικών] avec ϝ simple dans le papyrus de Corinne [7]. En revanche, sur un chaudron archaïque trouvé précisément au sommet de l'Hélicon, on lit τō̃ Ελιϙōν[ίō] [8]. Enfin on a τῆς Μώσης τῆς Ἑλικωνιάδεσσι dans une inscription de la seconde moitié du IIIe siècle [9] et sur des dédicaces du début du

---

1. Cf. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, p. 226, — Buck, *Gr. Dial.*, § 52 *b*.
2. *IG*, VII, 593.
3. B, v. 97 et 113.
4. *Monuments Piot*, II (1896), p. 138.
5. B, v. 114 et 78.
6. *IG* VII, 740.
7. A, v. 29 et 55.
8. *BCH*, L (1926), p. 385.
9. *BCH*, LX (1936), p. 179, l. 34-35.

IIe[1]. Les différences entre ces formes montrent que le nom de l'Hélicon ne commençait originellement ni par une simple aspiration, ni par un simple Ϝ. Elles s'expliquent seulement si l'on admet que ce nom comportait un Ϝ sourd à l'époque archaïque et une simple aspiration à l'époque de l'alphabet ionien : Ϝελι̣[κ]ὼν et Ϝε[λικὼν] ont en effet une graphie par Ϝ simple comme Ϝαδείᾱν, [Ϝ]άν et Ϝεκαβό[λοι]. Inversement Ελιϙο̄ν[ίο̄] rappelle Ηεκαβόλοι, avec cette différence que le signe d'aspiration n'est pas employé ; mais on sait que cette omission, sans être très fréquente dans les textes archaïques, n'y est pas inconnue ; et d'ailleurs il ne s'agissait pas, dans le cas présent, de transcrire une véritable aspiration, mais nu Ϝ sourd. Enfin la forme Ἑλικωνιάδεσσι est celle que l'on attend normalement à l'époque de l'alphabet ionien.

Ainsi le nom de l'Hélicon comportait à l'époque archaïque un Ϝ sourd, qui devint plus tard une simple aspiration. Il faut donc rejeter toutes les étymologies qui reposent sur des formes en σ ou en Ϝ simple[2]. Ce nom ne peut sortir que d'un mot commençant par le groupe σϜ.

Paul Teyssier.

---

1. *IG*, VII, 1788, 1789.
2. Pour les diverses étymologies proposées, cf. Boisacq, *Dict. étym.*, s. v. et *Add.*, p. 1108.

NOTES ET DISCUSSIONS

I

A. Cordier. I. *Études sur le vocabulaire épique dans l'Énéide. Contribution à une histoire de la langue épique de Livius Andronicus à Virgile*, xxxi-354 p. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1939. II. *L'allitération latine, Le procédé dans l'Énéide de Virgile* ; xi-112 p. in-8° ; Paris, J. Vrin, 1939.

Ces deux ouvrages, qui se complètent l'un l'autre, ont été présentés par l'auteur comme thèses de doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, et lui ont valu le grade de docteur avec la mention très honorable, consécration méritée de recherches approfondies et bien conduites, neuves aussi en grande partie. Car si les travaux sur Virgile ne manquent pas, — et la bibliographie critique établie par M. Cordier en donne une preuve éclatante — les études relatives à la langue et au vocabulaire du poète sont fragmentaires, et incomplètes ; elles sont du reste d'intérêt divers, et ce qui est spécifiquement virgilien n'est pas toujours distingué de ce qui est de son époque, ou de ce qui est imposé au poète par la nature même de la langue latine. Cette fois M. Cordier nous apporte un travail d'ensemble. La langue de Virgile est un problème aussi vaste que complexe, dont l'étude eût excédé les dimensions d'une thèse même volumineuse. Avec raison, l'auteur a réduit son enquête à l'examen d'un des éléments essentiels, la constitution du vocabulaire, et spécialement du vocabulaire épique. D'autres études pourront suivre, qui analyseront les autres éléments, et aussi l'usage qu'en a fait Virgile ; il y aura à rechercher notamment si la couleur poétique est due exclusivement à ce vocabulaire épique, et si le style n'a pas recours à d'autres procédés, plus discrets, plus difficiles à saisir et surtout à réduire en formules — l'art de la poésie ne comporte-t-il pas une part irréductible à l'investigation raisonnée ? — mais M. Cordier a dans sa thèse principale réuni des matériaux solides, dont la quête et l'examen étaient indispensables avant toute autre investigation.

Avec beaucoup d'à-propos M. Cordier s'est inspiré des pages

si denses et si suggestives que Meillet a consacrées aux langues littéraires, et en particulier au vocabulaire de la poésie dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* [1]. Meillet a dégagé de l'enseignement d'Aristote les traits qui, d'après le philosophe, devaient caractériser la langue épique : le désir de sortir de l'ordinaire, et par conséquent, la rareté du mot propre (κύριον), la recherche de l'archaïsme, qui donne de la noblesse, des mots rares, étrangers, ou techniques (γλῶτται), enfin l'emploi des composés. Ne se préoccupant que du vocabulaire, M. Cordier s'est justement abstenu d'étudier les figures, qui sont des procédés de style (images, métaphores, périphrases, etc.) : ceci devrait être l'objet d'une autre enquête, complément nécessaire de la première.

Virgile se trouvait donc devant un enseignement précis, et des règles théoriques qu'il connaissait certainement soit par la lecture directe d'Aristote, soit par les leçons qu'il avait reçues dans les écoles des grammairiens et des rhéteurs. Les lois du genre lui imposaient un certain nombre de prescriptions auxquelles il lui était impossible de se soustraire ; d'autre part, il avait des prédécesseurs qui, avec plus ou moins de bonheur et de talent, avaient appliqué les préceptes en vigueur dans l'épopée. Ces deux conditions déterminaient le plan même des recherches de M. Cordier : pour faire ressortir l'originalité de Virgile, il fallait rappeler les préceptes des théoriciens, et le confronter avec ses devanciers, d'où le sous-titre de l'ouvrage principal : *contribution à une histoire de la langue épique de Livius Andronicus à Virgile*. Ainsi, au lieu d'une monographie purement descriptive l'auteur nous donne une définition du vocabulaire de l'épopée, et un aperçu de son évolution en latin depuis ses débuts encore balbutiants, incertains et maladroits chez un Livius Andronicus jusqu'au point de perfection où Virgile l'a conduit. Avec une minutie scrupuleuse M. Cordier a dépouillé les fragments misérables de Livius Andronicus et de Naevius, les restes encore bien maigres d'un Ennius, les poètes contemporains de Cicéron, les epyllia de Catulle, le *De Rerum Natura* de Lucrèce — dont le poème, sans être proprement épique, a beaucoup de traits communs avec l'épopée —, les fragments poétiques de Cicéron lui-même, qui fut un poète médiocre, mais qui justement par son absence de talent personnel, permet d'étudier avec profit l'utilisation des « recettes » ; il a fait le même travail sur les tragiques, dont la langue a tant de traits communs avec celle de l'épopée.

1. 3e éd., p. 126 et s.

De cette étude historique et comparative, nous voyons se dégager la personnalité de Virgile, faite de respect et d'amour pour ses prédécesseurs qu'il connaît bien, qu'il imite souvent, mais qu'il élague et qu'il épure avec un sens merveilleux de la mesure, une connaissance profonde et un sentiment inégalable de sa langue, qui font de lui le plus pur des classiques. Archaïsmes, gloses ou mots étrangers, composés, il en use sans doute, mais avec discernement et presque toujours en vue d'un effet précis. Peut-être même sera-t-on enclin à reprocher à M. Cordier d'avoir donné au mot « archaïsme » ou « glose » une extension trop vaste, et les listes dressées par lui auraient besoin d'être revues et amputées de certains termes, techniques sans doute, mais usités dans la prose la plus courante, et qui n'avaient rien de déconcertant pour le lecteur le moins instruit : sur ce point, je crois que l'auteur a interprété trop strictement la définition aristotélicienne. Il n'est pour ainsi dire pas de phrase, si banale soit-elle, qui, à la bien considérer, ne renferme au moins un terme « technique » ; et du reste la définition de la glose varie avec les milieux, avec les individus, avec les temps. Pour les « gloses » virgiliennes, il eût été intéressant de contrôler leur caractère, en recherchant si elles figurent ou non dans les dictionnaires de l'époque impériale, Festus, Nonius, chez les commentateurs de Virgile, Servius, Donat, et chez les glossateurs plus tardifs de l'époque mérovingienne ou carolingienne. Leur présence dans ces lexiques aurait apporté une confirmation de leur valeur spéciale ; leur absence, sans être absolument décisive, aurait amené l'auteur à examiner plus attentivement leur valeur et leur nature réelle. Je ferais la même observation en ce qni concerne les mots « poétiques » : ce n'est pas parce qu'un mot figure uniquement chez tel ou tel poète, qu'il mérite nécessairement ce qualificatif. Sans parler des nécessités prosodiques et métriques qui imposent telle forme à l'écrivain, ou au contraire lui interdisent telle autre, sans que la « poésie » ait à intervenir, il faut aussi tenir compte des genres, du sujet traité ; je doute fort par exemple que les nombreux abstraits en *-tus*, ou en *-tura* que M. Cordier a relevés dans Lucrèce, p. 111 et suivantes, contribuent à donner au *De rerum natura* un aspect poétique : termes techniques nécessaires à l'expression de la pensée philosophique, ils sont imposés à l'auteur par la nature même de son sujet, par les nécessités de sa démonstration, et loin de contribuer à l'effet poétique, ils donnent aux passages où ils figurent l'aspect et la couleur de la prose la moins artiste. Je crois donc, et M. Cordier sera le premier à le reconnaître, que les listes qu'il a établies

devront être examinées avec critique, et qu'un tri devra être fait ; mais il faut lui être reconnaissant d'abord d'avoir rassemblé les matériaux, et d'en permettre à la fois l'examen intrinsèque et l'étude comparative. Mais déjà même la conception précise qu'il nous donne de la glose permet d'apprécier plus justement l'art d'un Ennius, d'un Lucrèce, ou d'un Virgile, et le pouvoir de suggestion qu'ils savent tirer du procédé. Ainsi en est-il de l'évocation de l'abatage de la forêt dans Ennius.

> Incedunt *arbusta* per alta, *securibus caedunt*
> *Percellunt* magnas *quercus*, *exciditur ilex*,
> *Fraxinus frangitur* atque *abies consternitur* alta,
> *Pinus* proceras *peruortunt* ; omne sonabat
> *Arbustum* fremitu *siluai frondosai*.
>
> (*Ann.* 187 et s.)

de la tempête dans Lucrèce :

> Sed quasi *naufragiis* magnis multisque coortis
> Disiectare solet magnum mare *transtra*, *cauernas*,
> *Antemnas*, *proram*, *malos*, *tonsasque natantis*,
> Per terrarum omnis oras *fluitantis aplustra*
> Vt uideantur...
>
> (*De Rer. Nat.* 2, 552 et s.)

ou la description des Gaulois figurant sur le bouclier d'Énée :

> Galli per dumos aderant arcemque tenebant,
> Defensi tenebris et dono noctis opacae ;
> *Aurea caesaries* ollis atque aurea uestis ;
> *Virgatis* lucent *sagulis* ; tum *lactea colla*
> Auro *innectuntur* ; duo quisque *Alpina coruscant*
> *Gaesa* manu, *scutis* protecti corpora *longis*.
>
> (*En.* 8, 657-662.)

On sent quel relief donne à la vision l'emploi du terme propre et rare ; et M. Cordier lui-même, discrètement — trop discrètement peut-être — mais avec un sens littéraire très sûr, a signalé quelques passages où l'emploi du procédé s'est révélé particulièrement heureux[1]. Ces mêmes réserves, naturellement, seront faites aussi à propos du chapitre concernant les mots composés ; et l'on notera, p. 232, la juste remarque qui est faite sur l'emploi mécanique du composé, et sur la tendance à le substituer au mot propre, ce qui lui fait perdre alors toute valeur évocative ; il en est de même du reste pour la périphrase, et l'on sait combien l'abus qu'on en a fait à certaines époques a contribué à affadir le style et à

1. Page 67, arrivée d'Énée devant le Styx et le Cocyte, *En.* 6, 317, 336 ; p. 84, évocation de Marcellus, *En.* 6, 854-886.

tarabiscoter l'expression. Le développement intitulé « l'Art de Virgile » (p. 283-310) où l'auteur examine ce qu'il appelle la « mise en œuvre » du composé apporte du reste au lecteur les éclaircissements nécessaires ; et l'on y verra toutes les utilisations de ce mode d'expression : expédient métrique imposé par la nécessité (type *hŏrrĭfĭcīs* au lieu de *hŏrrĭdīs*), ou suggéré par la commodité (*armipotens* formant le dactyle initial ; *bicornis*, *biformis*, *bilingues*, *bilicem*, *bimembres*, *bipenni*, *bipennem*, *trifauci*, *trilicem* formant la fin du dactyle cinquième et le spondée final) ; substitut « poétique » dn mot propre (*alipes*, *sonipes* pour *equus ; biiugi* pour *equi*, *caelicolae* pour *dei*) ; composé utilisé en vue d'un effet esthétique, suggérant une impression auditive :

*Stat so*nipes et *f*reno *f*erox *spu*mantia mandit
En. 4, 135

*Horriso*no *stri*dentes cardine *sa*crae...
6, 573

*Qu*adru*pe*dante *pu*trem sonitu *qua*tit ungula cam*pum*[1]
6, 596

ou visuelle

Centumgeminus Briareus...
6, 287

évocatrice d'une qualité essentielle, d'un personnage, d'un objet, d'un paysage, qualité permanente (composé ornemental) ou temporaire (épithète de circonstance)

Luctificam Allecto dirarum ab sede dearum
Infernisque ciet tenebris
7, 524

*Fatiferum*que ensem, loricam ex aere rigentem
8, 621

Et quos *maliferae* despectant moenia Abellae
7, 740

Et Metus, et *malesuada* Fames, ac turpis Egestas
6, 276

*Turrigerae*que urbes *biiugi*que ad frena leones
10, 253

enfin composé à valeur affective : « le composé présente souvent une valeur proprement émotive que le mot simple peut, certes, comporter lui aussi, mais que, du fait de sa banalité, il ne saurait posséder au même degré ni avec les mêmes nuances :

1. Cf. Ennius, *Ann.* 267, 277, 439 ; *quadrupedans* est aussi dans Ennius, *Scen.* 184, Vahlen, 3e éd.

longaeuus intéresse davantage la sensibilité du lecteur que *uetus* ou *senex* plus intellectuel ; on le voit bien dans l'exemple, V, 715, *longaeuosque senes*, où *senes*, n'évoquant pas tout ce qu'il y a de misère dans *longaeuos*, a besoin d'être doublé par lui. »[1] Tout ceci est un excellent chapitre de critique littéraire, fondé sur des observations précises et des analyses justes et délicates.

Sur les créations des mots qu'on est en droit d'attribuer à Virgile, le livre de M. Cordier nous apporte aussi des renseignements de valeur, et les listes qu'il a dressées des innovations qui semblent imputables au poète (p. 144-145 ; p, 279 et 290) nous montrent combien celui-ci est toujours resté dans les limites de ce que lui permettaient la tradition et l'esprit de la langue latine. Avec une prudence louable, l'auteur parle des « mots qui semblent inventés par Virgile », des « composés qui semblent inventés par Virgile ». Qui parcourt la liste des pages 144 et s. a immédiatement l'impression qu'il s'agit beaucoup moins de créations individuelles que de mots existant certainement avant Virgile, et qui ne nous sont pas attestés pour des raisons purement fortuites, ou de formations nouvelles du vocabulaire général de l'époque impériale. On n'y trouve pour ainsi dire aucun mot simple mais presque uniquement des adjectifs dérivés ou des composés verbaux, et très peu de substantifs. Dans les adjectifs dominent les dérivés en *-eus* : *arboreus*, *arbuteus*[2], *frondeus*, *fumeus*, *funereus*, *pampineus*, *puluereus*, *Romuleus*, *sidereus*, *spumeus*, *squameus*, *stuppeus*, *tureus*, *uipereus* (contre seulement trois en *-us* : *Romulus* 6, 876 ; *quernus* 11, 65 ; *soporus* 6, 390 dans des conditions imposées par la métrique, e. g. :

> Arbuteis texunt uirgis et uimine querno
> Vmbrarum hic locus est, Somni Noctisque soporae
> In tantum spe tollet uos nec Romula quondam) ;

on y trouve aussi nombre d'adjectifs composés négatifs en *-tus*, ou en *-bilis* : *impastus*, *imperditus*, *imperterritus*, *implacatus*, *inaccessus*, *inausus*, *inconcessus*, *indebitus*, *indefessus*, *indeprensus*, *inexpletus*, *infaustus*, *infletus*, *insalutatus*, *inspoliatus*, *intemeratus*, *intemptatus* ; *immedicabilis*, *ineluctabilis*, *inextricabilis*, *irremeabilis*. *irreparabilis*[3], *insuperabilis* (toujours placés de manière à former le quatrième et le cinquième pieds de l'hexamètre) ; quelques substantifs en *-men* : *gestamen*, *libamen*,

1. P. 309.
2. Non signalé par M. Cordier, sans doute parce qu'il se trouve déjà dans les *Géorgiques* 1, 166.
3. Également dans les *Géorgiques* 1, 284.

luctamen, *stramen*. Il n'est pas un de ces types, ni du reste pas un de ceux que je n'ai pas cités, dont la langue ne lui offrît déjà le modèle ; les mêmes « créations » se retrouvent également avec plus d'abondance encore, chez Ovide [1], ainsi dans les *Métamorphoses* : *flumineus*, **incommendatus* [2], *inconsumptus*, *incustoditus*, *indefletus*, *indeiectus*, **indeploratus*, *indestrictus*, *indigestus*, *innubus*, *inobrutus*, *irrequietus*; *indelebilis*, *innabilis*, (sans compter la forme non privative *populabilis* (*Met.* 9, 262); *caelamen*, *curuamen*, *imitamen*, *irritamen*, *moderamen*, *oblectamen*, *remoramen*, *renouamen*, *respiramen*. A supposer que tous les mots cités plus haut fussent des créations de Virgile, il n'eût fait qne développer des types courants, ou imposés au poète par les nécessités du mètre dactylique ; et l'on remarquera que, dans l'emploi des dérivés en *-men* par exemple, il en use avec beaucoup plus de discrétion et de discernement qu'Ovide : que l'on compare, par exemple, l'emploi de *gestamen* dans ce vers de l'Énéide

Aere cauo clipeum. magni *gestamen* Abantis

3, 286

avec l'usage abusif et purement « métrique » du pluriel dans les *Métamorphoses* :

Cognoui clipeum, laeuae *gestamina* nostrae [3]

15, 163

Mais personne ne soutiendra que tous les adjectifs en *-eus* dont Virgile offre le premier exemple aient été inconnus avant lui [4]. Sauf peut-être un ou deux créés peut-être en vue d'un effet, ou d'une commodité : FRONDEUS, (*En.* 1, 291, alternant avec *frondens*. *En.* 3, 25, etc., *frondosus B.* 2, 70 etc.) est dans Ovide ; *fumeus*, *En.* 6, 593 (alternant avec *fumifer*, *En.* 9, 520, *fumidus En.* 7, 76 ; 7, 463 ; 975 ; *fumans En.* 7, 467, *fumosus G.* 2, 242 etc. ; pour l'alternance entre le type en *-eus* et le type en *-osus*, cf. la remarque pertinente de Servius *in Aen.* 1, 191 à propos de *fron-*

1. Cf. E Linse, *De P. Ovidio Nasone vocabulorum inventore*, Leipzig, 1891 ; et P. Lejay, *Morceaux choisis des Métamorphoses*, p. 39, Paris, Colin, 1893.

2. Les mots marqués de l'astérique sont des ἅπαξ εἰρημένα.

3. Ce pluriel « poétique » destiné à fournir le dactyle cinquième se retrouve au v. 200

adspicis, aetatis peragentem *imitamina* nostrae

4. C'est par un lapsus que M. Cordier cite *arboreus* comme une innovation virgilienne (*En.* 1, 190 ; 12, 888) : le Thesaurus en donne un ex. de Laberius, *Mimes* 123, Ribbeck, Com. Rom. Fgm.[3] :

Vt hedera serpens uires arboreas necat

deus : « *frondea pro frondosa posuit, plerumqūe enim dum uarietati declinationis student poetae, mutant proprietatem* ; *nam frondeum est totum* <*factum*[1]> *de frondibus ut torus, frondosus uero est lucus* (var. *locus*) ; *licet enim abundet frondibus, non tamen est de frondibus totus* »), est repris par Valerius Flaccus, Martial, Prudence, saint Jérôme, saint Augustin ; FUNEREUS, *En.* 4, 507, (et 7, 337 ; 11, 143) mis en valeur par le rejet

> Intenditque locum sertis et fronde coronat
> Funerea

est aussi dans Ovide ; le Thesaurus signale l'aejectif comme « *vox poetarum, accepta ex prosariis* PS. QVINT. ZENONI, AMMIANO, HEGES., *al.* » ; le mot est plus précis que *funestus* qui s'est affaibli à force de servir, et dont la force d'évocation a disparu, et il a l'avantage en outre de fournir un dactyle ; PAMPINEUS[2] est à la fois dans les *Bucoliques* (7, 58), les *Géorgiques* (2, 5), l'*Enéide* (6, 804 ; 7, 396) ; il se retrouve dans Properce, dans Ovide et plus tard dans Martial, Tacite, Calpurnius ; PULVEREUS 8, 693 (alternant avec *puluerulentus G.* 1, 66, *En.* 4, 154 ; 7, 625 ; 12, 463, déjà dans Lucrèce 5, 742) est également dans Ovide, puis dans Stace, Valerius Flaccus, Claudien et parmi les prosateurs dans Pline, Apulée, Pacatus ; ROMULEUS 8, 654 est dans Ovide Pétrone. Juvénal, et Vitruve ; SIDEREUS, *En.* 3, 586 ; 10, 3 ; 12, 167 est dans Ovide, qui l'emploie souvent, Properce, Stace, Martial, Valerius Flaccus, Sénèque (Tragédies), Columelle (Livre X), Claudien ; SPUMEUS, *En.* 2, 419, 496 ; 7, 589 ; 10, 212 ; 11, 626 (alternant avec *spumans B.* 5, 67, *spumosus En.* 6, 174, etc. déjà dans Catulle, *spumiger* Lucr. 5.985, *spumifer* Ovide, Stace, sans compter les *spumidus* et *spumabundus* d'Apulée) est dans Ovide, Martial, Lucain, Prudence, et en prose dans Pline, Ammien ; SQUAMEUS *En.* 2, 218 (*G.* 2, 164 ; 3.426) (alternant avec *squamosus*, *G.* 408, attesté depuis Plaute, *Men.* 919 et *Rud.* 942 ; *squamiger*, Cicéron *Arat.* 328, Lucr. 1, 162, etc. ; *squamifer* Lucain, Sénèque *Med.* 685 ; *squamatus* Tertullien, Vulgate) est dans Ovide et repris par Claudien ; STUPPEUS, *En.* 2, 237 ; 6, 8, 694 (G. 1, 309) est dans Ovide et se retrouve dans Gratius ; TUREUS *En.* 6, 1225 (*G.* 2, 117) est dans Ovide, Stace, et en prose dans Columelle 3, 8, 4 : *turea planta*) ; VIPEREUS, *En.* 6, 281 ; 7, 351, 753 est dans Ovide, Lucain, Sénèque, Tragédies). Comme on le voit, tous ces adjectifs ou presque sont dans Ovide ; il serait

1. Addition d'Isidore, *Diff.* 1, 223.

2. Je n'ai plus pour cet adjectif et le suivant, le contrôle de Thesaurus, et les observations que je présenterai ont par là quelque chose d'incertain.

bien étonnant que celui-ci les eût empruntés à Virgile ; il serait aussi étrange que les deux poètes les eussent créés presque simultanément, et indépendamment l'un de l'autre ; en réalité nous avons affaire à un type de dérivé atteste de tout temps dans la langue (*aureus* va de Plaute à la fin de la latinité ; Caton écrit R. R. 5, 8 frondem *populneam*, *ulmeam*, *querneam caedito*), dont la présence dans le texte de l'*Enéide* ne devait pas produire sur le lecteur une impression de nouveauté bien grande, en admettant qu'il vît certains de ces adjectifs pour la première fois : il n'y avait là rien de rare ni de déconcertant.

On pourrait faire la même remarque à propos des composés privatifs en *-tus* et en *-bilis*.

TYPE EN **-TUS** :

impastus 9, 339 ; 10, 560, 723 : repris par Lucain, Stace, Silius ; apparaît dans la prose à partir de Tertullien. Gr. ἄπαστος ; glosé ἄγευστος.

imperditus 10, 430 : Silius, Stace. Gr. ἄφθιτος, ἄφθαρτος.

imperterritus 10, 770 : Silius, Ammien, Prudence ; quelques auteurs chrétiens. Gr. ἀνέκπληκτος. La composition du mot est blâmée par Quintilien, I. O. 1, 5, 65 « Simplices uoces prima positione, id est natura sua constant, compositae aut praepositionibus subiunguntur, ut ' innocens ' (dum ne pugnantibus inter se duabus, quale est ' imperterritus ' ; alioqui possunt continuari duae ut ' incompositus, reconditus ', et, quo Cicero utitur, ' subabsurdum ')...

IMPLACATUS 3, 420 : Ovide (1 ex.), Heges., Conc. Glosé ἀνηλεής, ἀκαταπράϋντος, ἀνήκεστος. La prose emploie *implacabilis* (déjà dans Cicéron, cf. Thes. s. u.), que connaît aussi Virgile, *En.* 12, 3, 816 ; Horace, Properce, Stace et quelques auteurs plus tardifs ont aussi *implacidus*.

inaccessus 7, 11 ; 8, 195 : Silius, Pline, Florus ; Apulée, Macrobe. Gr. ἀπρόσβατος, ἀποτίβατος (Soph.). Glosé ἄβατος ; δύσβατος.

inausus 7, 308 ; 8, 205 : Valerius Flaccus, Sénèque, Tacite. Gr. ἀτόλμητος, ἄτολμος.

INCONCESSUS 1, 651 : Ovide, Quintilien. Gl. ἀπαραχώρητος.

INDEBITUS 6, 66 : Ovide ; en prose Digeste, Paul, Gaïus sous la forme substantivée *indebitum* « le non dû », ou adverbiale.

INDEFESSUS 11, 651 : Ovide, Tacite ; et, tardivement sous la forme adverbiale *indefesse*, *indefessim* (Ausone, Sidoine, Claudianus Mamertus, Aelius Spartianus). Gr. ἀκάμας et ἀκάματος. Gl. ἀκοπίατος.

indeprensus 5, 591 : Stace, Prudence. Gr. ἀκατάληπτος.

INEXPLETUS 8, 559 : Ovide, Stace, saint Jérôme, Gr. ἄπληστος ; *inexplebilis* est glosé ἀνεκπλήρωτος.

INFAUSTUS 5, 635 ; 7, 717 ; 11, 347, 589 : Ovide, Pline, Tacite ; *infauste* Cassiodore. Gr. ἀτυχής, ἄχαρις, etc. Gl. ἀθέμιτος, δυσοιώνιστος, δύσοναρ, etc.

infletus 11, 372 : Valerius Flaccus. Gr. ἀδάκρυτος. Ovide a *indefletus*, et *indeflebilis* est dans le Glossaire de Philoxène.

insalutatus 9, 288 (naturellement avec tmèse : *inque salutatam linquo*) : Sidoine, saint Jérôme.

inspoliatus 11, 954 : Sénèque le Père, *Contr.* 5, 30 ; Quintilien 7, 1, 33.

INTEMERATUS : 2, 143 ; 3, 178 ; 11, 584 : Ovide, Stace, Valerius Flaccus ; Tacite, Apulée, Martianus Capella. Valerius Flaccus a aussi *intemerandus* 5, 642 ; et l'on trouve plus tard *intemerabilis*. Gr. ἄσυλος. Gl. ἄχραντος, ἄθικτος, ἄφθαρτος, etc.

INTEMPTATUS 10, 39 : Horace (*Od.* 1, 5, 12 ; *A. P.* 285) ; Sénèque, (*Med.* 62) ; Tacite. Gr. ἀπείραστος [1].

IMMEDICABILIS 12, 858 ; Ovide, Silius, Claudien ; saint Ambroise. Gr. ἀνίατος.

ineluctabilis 2, 324 ; 8, 334 : Stace, Velleius Paterculus. Gl. ἀκαταμάχητος, δυσκαταπάλαιστος, δυσκαταγώνιστος, etc.

inextricabilis 6, 27 : Pline, Silius, Lactance ; *inextricabiliter* dans Apulée. *Inextricatus* dans le Glossaire de Philoxène. Gl. ἀκατάτριπτος, ἀνεξερεύνητος, δυσέκπλοκος ; ἄτρητος.

inlaetabilis 3, 707 ; 12, 619 : Sénèque (*Troad.* 861), Stace. Gl. ἀχαρής.

irremeabilis 5, 591 ; 6, 425 : Sénèque (*Herc. Fur.* 548), Silius. Gl. ἀνυπόστροφος.

irreparabilis 10, 467 et *G.* 3, 284 : Columelle 11, 1, 29, Sénèque, *ad Luc.* 123, 10. Gl. ἀνυπόστροφος, ἀν[αν]έωτος, δυσαπόλημπτος.

INSUPERABILIS 4, 40 : Tite Live, Ovide, Pline le Jeune, Aulu-Gelle ; *insuperabiliter*, saint Augustin.

Toutes ces formes, littéraires sans doute et savantes, en grande partie calquées sur le grec, sont conformes à la tradition ; le modèle s'en trouvait chez les meilleurs artisans de la langue ; *insperatus* est plusieurs fois dans Plaute et Cicéron ; *incredibilis* dans Plaute, Térence, Cicéron qui en fait grand usage ; Plaute avait déjà employé *incogitabilis* Mil. 544, *incogitans* Merc. 54,

1. Le composé *impexus*, *En.* 7, 666 (et *G.* 3, 666) doit être rayé de la liste dressée par M. Cordier ; il figure déjà dans Pacuvius, *Trag.* 21 ; cf. Thesaurus VII, 1, 612, 6.

incogitantia Merc. 27, *incogitatus* « irréfléchi » Bacch. 612, *inquisitus* « non recherché, sans enquête », Amp. 847, 1017.

Les autres mots qui apparaissent pour la première fois dans Virgile provoquent les mêmes réflexions. Reprenant la liste alphabétique de M. Cordier, et développant la remarque qu'il a présentée p. 174 sur la constitution de ce vocabulaire nouveau, je vais ranger *a tergo*, les mots qui y figurent pour faire apparaître les éléments de formation.

I. SUBSTANTIFS

a) ABSTRAITS EN **-TUS** [1] :

affatus 4, 284 ; *uox poetarum et rhetorum* dit le Thesaurus ; et plus loin : *posterioribus temporibus pro epistula uel litteris usurpatur*. Nombreux exemples dans toute la latinité impériale. *Affor* est attesté depuis Accius.

assultus 5, 442 « *plerumque abl. plur. secundum* Verg., *uel abl. sing., aliter raro* » (Thes.) ; Tacite, Cypr., Gall., Ammien, Prud., Mart. Cap., Grég. de Tours. *Assilio* est déjà dans Cicéron, *de Or.* 2, 213.

SECESSUS 1, 159 ; 3, 229 ; Ovide et toute la latinité impériale. *Secedo* est attesté depuis Plaute.

SUSPECTUS 6, 579 ; 9, 530 : Ovide, Sénèque, Pline, Vitruve ; l'adj. *suspectus* est déjà dans Plaute ; *suspicio* est courant dans toute la latinité.

b) NOMS D'AGENT EN **-TOR, -TRIX** :

debellator 7, 651 : Stace, puis Tertullien, Arnobe et les auteurs chrétiens, qui emploient aussi *debellatrix* ;

fundator 7, 678, remplace *conditor*, *auctor*. Repris par Apulée, Claudien, les auteurs chrétiens, la langue des inscriptions officielles. Sans doute terme technique ; *fundatio*, au sens de *fundamentum*, est dans Vitruve, et dans l'Itala.

LATRATOR 8, 698 : Ovide, Quintilien, Martial.

PUGNATOR 11, 680 : Tite Live, Pline, Suétone, Silius ; Vulgate.

VASTATOR 9, 772 : Ovide, Stace ; Sénèque, qui emploie aussi *uastatrix* ; *uastatio* est déjà dans Cicéron et Salluste.

---

2. Je supprime *effultus En.* 7, 94 qui est un participe en *-to-* :

Hic et tum pater ipse petens responsa Latinus
Centum lanigeras mactabat rite bidentes
Atque harum effultus tergo stratisque iacebat
Velleribus.

VENATRIX 1, 319 ; 9, 178 ; 11, 780. Également dans Ovide. Juvénal, Martial ; saint Ambroise. Peut à peine passer pour une nouveauté ; *uenator* est déjà dans Plaute, *uenatorius* dans Cornelius Nepos, *uenatio* dans Cicéron, César, etc.

c) NOMS EN **-IUM** :

DILUVIUM 7, 228 ; 12, 205 : peut-être déjà dans Varron, si l'on en croit Servius *En.* 3, 578 *Varro dicit in diluuio aliquos ad montes confugisse* ; et saint Augustin, *Ciu. D.* 18,8 *Varro... nihil... proponit antiquius quam Ogygi diluuium* ; 18, 10 *quid Varro tradat de diluuio Deucalionis* ; Lucrèce 5, 255 et Horace, *Carm.* 3, 29, 40 et 4, 14, 27 ont *diluuies*, forme archaïque. En tout cas *diluuium* est la forme de toute la latinité impériale, et est demeuré dans les langues romanes ;

insomnium 4, 9 ; 6, 896 : calque de ἐνύπνιον ; repris par Pline, Tacite, Silius, Arnobe, Macrobe.

d) NOMS EN **-MENTUM** :

RUDIMENTUM 11, 157 : également dans Ciris, Tite Live (semble avoir été d'abord un mot du vocabulaire militaire), repris par Quintilien, Suétone, Velleius, Justin, etc.

TEMPTAMENTUM (*ten-*) 8, 144 : également dans Ovide (qui a aussi deux exemples de *tentamen* au pluriel, *Met.* 3, 341 et 7, 734), puis dans Tacite, Aulu-Gelle, Ammien.

e) QUELQUES NOMS (OU EMPLOIS) ISOLÉS :

AUSUM 2, 535 ; 6, 624 ; 9, 280 ; 10, 458 ; 12, 351 où Servius note : *quaeritur quis ante hunc 'ausis' dixerit*, cf. Servius auctus *in En.* 2, 535 *ausis quidam † prosumptum † tradunt nec posse in prosa dici.* Également dans Ovide, repris par les poètes plus tardifs Stace, Lucain, Valerius Flaccus, et les prosateurs Sénèque, Tacite, etc.

COLUBER 2, 47 ; 7, 352 (*G.* 3, 418) où Servius note : *-am nonnulli promiscuum nomen tradunt, quod ut sonantius fieret finxit masculinum, ut diceretur coluber.* Ovide a un exemple également de *coluber*, *M.* 11, 775 contre six de *colubra* ; se répand dans la prose à partir d'Apulée et de Tertullien.

CONSANGUINITAS 2, 86. Également dans Tite Live, 1, 15, 1 Terme de droit, qu'on retrouve chez les jurisconsultes, les historiens, les écrivains chrétiens, etc..., l'adjectif *consanguineus*, 4 fois dans l'Énéide, est déjà dans Plaute, Pacuvius, Accius.

INDIGENA 8, 314 ; 12, 823 : également dans Tite Live, Ovide, Columelle, Pline, etc. La forme même du mot en indique l'ancienneté.

VIRECTUM 6, 638 : repris dans les Dirae, 27, et par Sedulius, Prudence ; Apulée, Martianus Capella.

II. ADJECTIFS

a) FORMES EN -AX :

pellax 2, 90 : Arnobe 5, 188, mais *pellacia* est dans Lucrèce 5, 1004 (cf. *G.* 4.443).

sternax 12, 364 ; requis par Silius et Sidoine.

b) FORMES EN -US [1] :

accommodus 11, 522, refait sur *accommodo*, d'après *incommodus* auquel il s'oppose. Le superlatif de l'adverbe *accommodissime* est dans Quintilien ; l'adjectif est usité dans toute la latinité impériale, cf. Thesaurus, s. u.

eous 1, 489 ; 2, 417 ; 3, 588 ; 11, 4 etc. : qui est moins une création qu'une transcription (ἠῷος, ἑῷος), usitée par tous les poètes impériaux ;

eurous : 3, 533 (ἄ. ἐ. me semble-t-il, mais aussi dérivé de εὖρος, cf. *Arctous* = ἀρκτῷος de Ἄρκτος) ;

INVIUS 1, 537 ; 3, 583 ; 4, 151 ; 6, 154 ; 9, 130 : également dans Tite Live, Ovide, puis Sénèque, Silius, Martial, Tacite. *Auius* est dans Plaute, Lucrèce ; *deuius* dans Cicéron, etc.

OBUNCUS 6, 597 ; 11, 755 : également dans Ovide, puis Arnobe ; *aduncus* est dans Térence, Cicéron ;

PRAESAGUS 10, 177, 843 ; Ovide, Valerius Flaccus, Stace, Tacite, Firmicus Maternus, Vulgate.

PRAESCIUS 6, 66 ; 12, 452 ; Ovide. Valerius Flaccus, Tacite, Lactance, Sulpice Sévère ;

RECURVUS 7, 513 : Ovide (qui en fait un très fréquent emploi), Pline.

soporus 6, 390 : Stace, Silius, Valerius Flaccus.

TRUNCUS 3, 659 ; 6, 497 ; 11, 9 ; *G.* 4, 310 : Ovide, Tite Live, Sénèque, Stace, Silius, Quintilien, etc.

ROMULUS 6, 876 : Ovide, Horace, Properce, Silius.

---

1. *Odorus*, que M. Cordier indique comme apparaissant pour la première fois dans Virgile, et qui devrait figurer dans cette série, se trouve déjà dans Varron, L. L. 6, 80, cf. les éditions de Gœtz-Schoell et de R. G. Kent.

c) FORMES EN -NUS, -ĪNUS :

ACERNUS 2, 112 ; 8, 178 ; 9, 87 : Horace, Ovide, Properce, Martial, Sidoine.
OLORINUS 10, 187 : Ovide, Pline, Inscriptions.
QUERNUS 11, 65 (*G.* 1, 305) : Ovide (*querneus* Caton, Columelle).

d) FORMES ATHÉMATIQUES EN -S :

exsomnis 6, 556 : Silius, Velleius.
REBELLIS 6, 858 ; 12, 185 : Ovide, Tacite, Stace, Quinte Curce, Claudien, Aelius Spartianus.

Dans cette liste devrait figurer *auspex*, si l'on considérait avec M. Cordier[1] la valeur « adjective » donnée au mot comme une innovation. Mais dans les deux passages invoqués :

Sacra Dionaeae matri diuisque ferebam
Auspicibus coeptorum operum 3, 20

Dis equidem auspicibus reor et Iunone secunda
Hunc cursum Iliacas tenuisse carinas 4, 45

l'emploi de *auspex*, qui se retrouve du reste dans Horace, Ovide, etc..., cf. *Thesaurus* II, 1541, 57 et s., n'est pas plus surprenant que celui de *auctor* par ex. dans Plaute, *Trin.* 107

Id ita esse ut credas, rem tibi auctorem dabo

ou *Sti.* 128

Mi auctores ita sunt amici ut uos hinc abducam domum

et il ne faut s'exagérer la valeur de la distinction entre « substantif » et « adjectif » ; elle est beaucoup plus formelle que réelle.

e) FORMES SANS DÉSINENCE NI SUFFIXE :

CONCOLOR 8, 82 : « *primum inuenitur apud* VERG. (*semel*), *deinde legitur frequenter apud* OV., *inter auctores prosae orationis habet primus* COLUM. » (*Thesaurus*, IV, 81, 5).
DEGENER 2, 549 ; 4, 13 : « *legitur inde a* VERG. OV. LIV, *prae reliquorum usu usurpant crebro* LVCAN. (*13*ies), PLIN. nat. (*11 vel 12*ies), TAC. (*13*ies) » *Thesaurus* V, 379, 65.

f) FORMES EN -UUS -ĪVUS :

CONTIGUUS 10, 457 « *inde a* VERG. (*sensu passivo*). *Singulis locis legitur apud* VERG. PLIN. nat., *binis* : OV. GRATT., *tribus* :

1. P. 144.

Tac., *saepius apud posteriores, imprimis* Amm. » (*Thes.* IV, 698, 2).

recidiuus 4, 344 ; 7, 322 ; 10, 58 : Juvénal, Silius, Ausone ; Celse, Pline, Pomponius Mela, Tertullien.

g) FORMES EN **-RIS, -LIS, -BILIS** :

armentalis, 11, 571 : repris par les poètes de l'époque impériale Calpurnius, Stace, Paulin de Nole, Prudence, Sidoine.

CRINALIS 7, 403 ; 11, 576 : Ovide, puis Stace, Claudien, etc. ;

enarrabilis 8, 625 : Sénèque, Perse, Quintilien.

FLEXILIS 5, 559 : Ovide, Pline, Valerius Flaccus, Sénèque, etc. ; la forme de l'époque républicaine est *flexibilis* ;

GLACIALIS 3, 285 « *inde a* Vergilio (*semel*) *et* Ov., *vox imprimis poetica, in prosa orat. inde a* Colvm. Plin. Apvl. » (Thesaurus).

IUVENALIS 2, 518 ; 5, 475 ; 8, 163 ; 12, 221 : Ovide (*iuuenaliter*), Tite Live ; Silius, Pline, Suétone, Tacite, Julius Capitolinus.

LUSTRALIS 8, 183 : Tite Live, Ovide ; puis Valerius Flaccus, Sénèque, Tacite ; Juristes, Inscriptions. Terme technique, sûrement ancien.

MOLARIS 8, 250 (ou plutôt *molare*, *-is* n. : l'adjectif est substantivé dans le passage) : Ovide, Pline, Tacite, Juvénal, Columelle, Palladius, Gromatici ; Vulgate. Autre terme technique. Sans doute aussi ancien que la « meule », *mola*, elle-même.

SUTILIS 6, 414 ; 12, 273 : Ovide, Pline, Valerius Flaccus, Martial, Prudence.

TORTILIS 7, 351 : Ovide, Lucain, Pline.

VIOLABILIS 2, 154 : Ovide, Stace.

i) FORMES EN **-ŌSUS** :

NIMBOSUS 1, 535 ; 3, 274 : Ovide, Lucain, Stace, Juvénal ; Pline.

ONEROSUS 5, 352 ; 9, 684 : Ovide, Pline, Pline le Jeune, Vulgate, *onerose* Paulin de Nole, *-ius* Cassiodore.

undosus 3, 693 ; 4, 318 : Silius, Solin, saint Augustin ; *undose* Ammien.

j) FORMES EN **-TUS** :

ALATUS 4, 259 : Ovide, Manilius, Columelle, Avien, saint Jérôme, Macrobe, Boèce, Scoliastes.

BAC(C)ATUS 1, 655 : Ciris 170 ; Silius, Lampride, Ausone ; Priscien, Gloses.

CRISTATUS 1, 468 : Tite Live, Ovide, Pline, Sénèque ; Martial, Stace, Suétone, Claudien, etc.

picturatus 3, 483 : Stace, Claudien.
SOPORATUS 5, 855 ; 6, 420[1] : Ovide, Valerius Flaccus, Celse, Pline.

k) FORMES EN **-IDUS** :

HISPIDUS 10, 210 : « *legitur apud poetas inde a* VERG., HOR., in *prosa oratione inde a* PLIN. nat. » (Thesaurus). Usité dans toute la latinité impériale.
TABIDUS 3, 137 : Ovide, Tite Live ; Lucain, Sénèque, Tacite, Suétone, Martial, Calpurnius. *Tabificus* est dans Lucrèce, *tabificabilis* dans Accius ; *tabidulus* dans la Ciris, 182.

l) PARTICIPES EN **-TUS (-SUS)** :

EXOSUS 5, 687 ; 11, 436 ; 12, 517, 818 : Ovide, Sénèque, Florus, Quinte Curce, Ammien, Eutrope, Vulgate, Boèce ;
PEROSUS 6, 435, 9, 141 : Tite Live, Ovide, Auguste ap. Suet., *Tib.* 21, Columelle, Quinte Curce, Tacite, Pline le J., etc.
gressus 6, 633 : cf. Thes. VI, 2137, 53 : « gressus *non nisi apud* VERG. Aen. 6, 633 (*v. Norden ad l.*), grass- *non iam legitur quam formam extitisse probatur uoce* grassari, *v. Brender, d. rückl. Ableitg. i. Latein., diss. Basel 1920, p. 69* ». La forme est attestée par Charisius Gramm. p. 467, 8 B. : gradior gressus sum ; le participe futur gressurus est dans l'Itin. d'Alex. 3, mais corrigé en ingressurus par Haase ; le substantif *gressus* est ancien chez les poètes : « *vocabulum primitus poetarum* (*inde ab* ACCIO [*bis*], LVCR. [*bis*], VERG. [*16*^{ies}] OV. [*6*^{ies}]), *I*° *p. Chr. saec. in pedestrem orationem irrepsit* (*exempla ante aet. Antoninorum* : VAL. MAX. *1*, CELS. *1*, SEN. phil. *2* [*at multa in versibus*], COLVM. *1* (*2 in ver.*), PETRON. *1* [*4 in vers.*], PLIN. nat. *3*, PS. QUINT. *3*) ; *inde ad* APUL. *frequentius in prosa occurrit* (*sic et ap.* CHIR.), *maxime apud christianos* [ITALA, VULG., ECCL.], Thesaurus VI, 2325,40.

Il ne peut donc s'agir d'une création virgilienne, mais d'un emploi rare du simple pour le composé *ingressus* ; étant donné l'aspect « indéterminé » du verbe *gradior*, il était naturel qu'il ne comportât pas à l'origine de parfait, tandis que *ingredior* avec sa valeur « ingressive », en comportait naturellement un ; *ingressus* (et les autres composés *aggressus*, *congressus*, *progressus*, etc.) a entraîné d'abord la création de *gressus*, *-ūs* « la marche »

1. Mieux vaut citer *soporatus* que *soporo* ; Virgile ne connaît que l'adjectif, et *soporo* semble avoir été recréé secondairement, comme c'est souvent le cas, sur *soporatus*.

puis « le pas », qui, à son tour, a amené *gressus, a, um*. Il est instructif qu'il n'y ait aucune trace de **grassus*, malgré l'existence de *grassor, -aris*.

m) COMPOSÉS EN **PRAE-**[1] **PRO-** :

PRAEDIVES 11, 213 : Tite Live, Ovide, Tacite, Juvénal.
praedulcis 11, 155 : Pline, Quintilien, Stace, Claudien.
PRAEDURUS 10, 748 (G. 2, 531) : Ovide, Columelle, Pline, Quintilien, Tacite, Martial, Valerius Flaccus, Ammien.
praepinguis 5, 698 : Pline, Suétone, Quintilien. L'adjectif ne semble pas avoir été repris par les poètes.
procurvus 5, 765 (et *G.* 2, 421) : je n'en ai pas trouvé d'exemples par ailleurs, mais *procuruo* est dans Stace, et dans l'auteur du *Carmen de Genesi* (Cyprien ?).

n) ADJECTIFS-PARTICIPES :

IMPATIENS 11, 639 : Ovide, et toute la latinité impériale « *inde a* VERG., *in prosa a* VELL. » (*Thesaurus* VII, 1, 524, 15).
pubens 4, 514 : Stace, Claudien, Ausone. Le verbe *pubeo* ne semble pas attesté ; la forme usitée est *pubescō*.

III. VERBES

a) DÉNOMINATIFS :

acerbo 11, 407 : repris par Valerius Flaccus, Stace, etc. ; dans la prose à partir de Tertullien. Tite Live a *exacerbo*.
crispo 1, 313 ; 12, 165 : Columelle (l. 10, 166), Silius, Stace, etc. ; Sénèque, Pline, etc.
HEBETO 2, 605, 6, 732 : Tite Live, Ovide, Sénèque, et toute la latinité impériale.
LENTO 3, 584 : même observation.
OBLIQUO 5, 16 : Ovide, Stace, Sénèque, Quintilien, Tacite, Arnobe ;
SINGULTO 9, 333 : Ovide, Silius Italicus, Valerius Flaccus, Stace, Calpurnius, Sidoine ; Quintilien.
TEMERO 6, 840 (sous la forme *temeratus* ; cf. plus haut *soporatus*) : Ovide, Tibulle, Tite Live, etc.

---

1. Je range ailleurs *praesagus* 10, 177, 843, *praescius* 6, 66 ; 12, 452, tous deux également dans Ovide, qui ont été tirés de *praesagio, praescio*, et où le préfixe n'a pas la même valeur que dans les composés à sens de superlatif.

b) INCHOATIFS :

crebresco 3, 530 ; 12, 222, 407 : Stace, Silius, Valerius Flaccus ; en prose à partir de Quintilien, Tacite, Pline le Jeune. — *Increbresco* est dans Plaute, *Merc.* 838, Cicéron, César, etc. Simple substitution du simple au composé.

MADESCO 5, 697 : Ovide, Lucain, Valerius Flaccus ; Celse, Columelle, Pline ; *immadesco* est dans Ovide, Stace, Pline.

NIGRESCO 4, 454 ; 11, 824 ; Ovide, Pline, Columelle, Vulgate.

**infremisco* 10, 711 :

Substitit, infremuitque ferox et inhorruit armos.

Le voisinage du parfait de *inhorresco*, *inhorruit*, montre que *infremisco* vient de *infremisco* et non de *infremo* ; de même dans Silius, 3, 230

Nec bellum raptis tam dirum mille carinis
Acrius infremuit, trepidamque exterruit urbem.

c) FRÉQUENTATIFS :

DOMITO 7, 163 ; *G.* 1, 285 : Ciris 135, Manilius, Sénèque (*Phaedr.* 464) ; Stace, etc. ; en prose Quint-Curce, Paneg. « *vox primitus, ut uidetur, poetarum hexametricorum, unde in sermonem pedestrem abisse videtur* » (Thes.).

lapso 2, 551 : Silius, Stace ; Tacite, Florus, Ammien, Aulu-Gelle.

d) VERBES EN **-EO** :

HEBEO 5, 396 : Tite Live, puis Valerius Flaccus, Lucain, Stace, Manilius ; Tacite, etc.

e) COMPOSÉS

allacrimo 10, 628 : Apulée (*Met.* 10, 3) et Chiron 269 ; *adfleo* est dans Plaute, *Pers.* 152, *Poe.* 1109, et dans Horace, *A. P.* 101.

adscio 12, 38 : Tacite, Prudence, saint Avit, Lampride.

« *Forma temporis praesentis novata pro vetere* ascisco *ad exemplum verborum* accio, -ivi, -itus *et* scio, -ivi, -itus » (*Thes.*).

aduelo 5, 246 : Lampride, *Comm.* 15, 3 ; Gloss.

adglomero 2, 341 ; 12, 458 : Valerius Flaccus, Silius ; saint Augustin, Marius Victorinus, Boèce, Grégoire de Tours.

[*ambedo* 3, 257 ; 5, 752 : figure à tort dans les mots nouveaux ; se trouve en effet déjà dans Plaute, Merc. 239, avec *ambestrix*, Cas. 778.]

circumflecto 3, 430 ; 5, 131 : Avienus, Ammien, saint Jérôme, Claudien, Claudianus Mamert., Caelius Aurelianus — sans parler des grammairiens qui l'emploient dans un sens technique.

CIRCUMVOLO 2, 360 ; 3, 233 ; 6, 866 : Ovide, Horace, Manilius, Silius, etc... ; en prose Columelle, Pline, etc.

conuecto 4, 405 ; 7, 749 : Silius, Stace ; Tacite, Ammien, etc.

DEDIGNOR 4, 636 : Ovide, et toute la latinité impériale.

DERIGESCO 3, 268, 308 ; 7, 447 : Ovide, Sénèque le Père, Lucain, Stace, etc. ;

DESOLO 11, 367, 870 : Ovide, Columelle, Lucain, Pétrone, Pline, Silius, Stace, Frontin, Tacite, Pline le Jeune, Suétone, Apulée et les *recentiores*.

[*despecto* 1, 396 ; 7, 740 ; 10, 409 : n'est pas une innovation, figure déjà dans Salluste, *Hist.* frg. 1, 130. Egalement dans Ovide, etc.]

DETONO 10, 809 : Ovide, Pétrone, Valerius Flaccus, Silius, Stace, etc.

EFFULGEO 2, 616 ; 5, 133 ; 8, 677 ; 9, 731 : Tite Live (non Ovide), et toute la latinité impériale.

EIECTO 5, 470 : Ovide, Sénèque, Lucain, Stace, Silius, Ammien, etc.

EMUNIO 8, 227 : Tite Live, Sénèque le Père, Sénèque, Columelle, Pline, Stace, Tacite, etc.

EVALESCO 7, 757 : Horace, Lucain, Stace ; Sénèque, Quintilien, Tacite, etc.

EVERBERO 12, 866 : Ovide, Valerius Flaccus ; Pline, Quinte Curce, Pseudo-Quintilien, etc.

immugio 3, 674 ; 11, 38 : Sénèque (Tragédies), Silius, Stace, Ausone ; saint Jérôme, Pseudo-Augustin ;

INARDESCO 8, 623 : Horace, Ovide ; Sénèque (Trag.), Pline, Quintilien, Tacite.

INCESSO 12, 596 : Tite Live, Ovide, et toute la latinité impériale.

INCRESCO 3, 46 ; 9, 688 : Tite Live, Ovide, Celse, Columelle, Sénèque, Pline, Quintilien, etc.

indubito 8, 404 : Stace.

infindo 5, 142 (*B.* 4, 53) : Valerius Flaccus, Digeste.

infremo 10, 711 (ou *infremisco*) : Silius.

infrendo (*infrendeo ?*) 3, 664 ; 8, 230 ; 10, 718 : Stace, Tertullien.

INGEMINO 1, 747 ; 5, 457 ; 7, 578, etc..., mot favori de Virgile qui en a 12 exemples : Ovide, Valerius Flaccus. Par sa forme métrique, le mot est recherché de la poésie dactylique.

INGRAVO 11, 220 : Ovide, Phèdre, Pline ; Vulgate.

INNECTO 4, 51, etc. (10 exemples) : Ovide et toute la latinité impériale.

inolesco 6, 738 (*G.* 2, 77) : Silius, Columelle, Aulu-Gelle, Ausone, etc.
inserto 2, 672 : Pétrone, Stace.
INSONO 2, 53, etc. (6 ex., dont cinq du parfait) : Ovide, Quintilien.
INTEPESCO 10, 570 (sous la forme dactylique *intepuit*) : Ovide, Columelle, Pétrone, Ammien.
intremo 3, 581 (cf. *intremisco*) : Celse, Silius.
INTERFOR 1, 386 : Tite Live, Pline le Jeune. — Peut-être mot provincial de l'Italie du Nord ?
internecto 7, 816 : Stace.
INTERTEXO 8, 167 : Ovide, Quintilien, Macrobe.
introgredior 1, 520 ; 11, 248 (sous la forme *introgressi*) : hapax ? Je n'ai trouvé signalés que les emplois virgiliens.

obluctor 3, 38 : Lucain, Silius, Stace ; Columelle, Quinte Curce
obtexo 11, 611 (*obtexitur*) : Pline, saint Ambroise, Claudien.
OBUMBRO 11, 223 ; 12, 578 : Ovide, Pline, Quintilien, Palladius, etc.
OCCUBO 1, 547 ; 5, 371 ; 10, 706 : Tite Live, Sénèque (*Trag.*).
offulgeo 9, 110 ; Silius, Pseudo-Quintilien, Cod. Theodos.
praenato 6, 705 : Pline.
PRAEFODIO 11, 473 : Ovide, Pline.
praenato 6, 702 : Pline.
praeueho (ou plutôt *praeuehor* ; uniquement employé au médio-passif) 7, 166 (*praeuectus*) : Tacite, Pline le Jeune.
[*proflo* 9, 326 : se trouve déjà dans Quintus Cicéron, au témoignage d'Ausone, Eclogarium : « *Q. Ciceronis uersus eo pertinent, ut quod signum quo tempore illustre sit nouerimus. Quod superius quoque nostris uersibus expeditur.* » A la suite de quoi on lit, v. 6 :

Languificusque Leo proflat ferus ore calorem,

Repris, outre Virgile, par Ovide, Valerius Flaccus, Stace; Pline, Apulée.]

recaleo 12, 35 : Ammien, Paulin de Nole, Ausone.
RECINGO 4, 518 (*recincta*) : Ovide, Valerius Flaccus, Stace ; Pline, Ammien.
recutio 2, 52 (*recusso*) : Valerius Flaccus, Apulée, saint Augustin.
remulceo 11, 812 : Stace, Apulée.
remurmuro 10, 291 : Stace, Calpurnius, Fronton.
RENARRO 3, 717 : Ovide, Stace.
REPERCUTIO 8, 23 (*repercussus*) : Tite Live, Ovide, Pline, Tacite, Quintilien, Valère Maxime.

RESPLENDEO 12, 741 : Dirae, 40; Sénèque ; Silius, Manilus, Claudien ; Vulgate.

subremigo 10, 227 : Pline, Calpurnius.

subrigo, -is 4, 183 : Sénèque, Pline, etc.

SUPEREMINEO 1, 501 ; 6, 686 ; 10, 765 : Ovide, Columelle, Sénèque, Pline, Ammien, etc.

superimmineo 12, 306 : Sénèque, Avien, saint Hilaire.

SUPERIMPONO 4, 497 : Tite Live, Celse, Pline, Quintilien ; Stace.

SUPERINCUMBO [1] 5, 858 : Ovide, Tite Live 22, 51, 9 a *superincubans*.

SUPERVOLO 10, 522 : Ovide, Pline, Valère Maxime.

transabeo 9, 432 : Silius, Stace, Valerius Flaccus, Apulée.

transadigo 12, 276, 508 : Silius, Stace, Apulée. Ces deux derniers verbes sont employés dans une formule : *Transabiit, transadigit costas*. Le premier calque διέξειμι, διεξέρχομαι, la composition de *transadigo* est inspirée par la présence de la particule composée de διαπρὸ dans Homère, par ex.

ἡ δὲ διαπρὸ [2]
Ἀντικρὺ κατὰ κύστιν ὑπ' ὀστέον ἦλυθ' ἀκωκή·

J'ai imprimé en petites capitales les mots qui se retrouvent chez les contemporains de Virgile, Tite Live, Horace, Ovide, l'auteur de la *Ciris*, Ovide, Tibulle, Properce ; ils sont, comme on le voit immédiatement, l'immense majorité. En dehors des mots, évidemment antérieurs au poète, et dont l'absence dans les textes précédents est purement fortuite (tels *indigena*, *consanguinitas*, *lustralis*, etc.), ce que nous constatons, c'est moins l'originalité créatrice de Virgile, qui ne se décèle que dans quelques mots repris sporadiquement par ses imitateurs Silius, Stace, Valerius Flaccus, etc., que l'enrichissement commun du vocabulaire à l'époque impériale, par le développement de types dont le modèle existait déjà dans la langue, et aussi par l'imitation d'*exemplaria*

1. Pour ces composés à double préverbe, on est en droit de se demander si *super* est véritablement incorporé an verbe, ou s'il est seulement juxtaposé à titre d'adverbe ; cf. ce qui est dit plus bas de *super occupo*, p. 165. Les éditeurs sont divisés ; beaucoup séparent *super* du verbe, cf. l'Index de Wetmore. Il en est de même de *superinfundo* 6, 254 que M. Cordier aurait pu citer ; *super inicio* G. 4, 46 ; *super impono* 4, 497. Ce *superuenio* B. 6, 20 ; En. 12, 356 ; *superuolito* B. 6, 81 ; Ciris 51. Le sentiment de la juxtaposition est encore si présent à l'esprit de Virgile qu'il sépare les éléments et postpose *super* dans le vers

Implenturque super puppes ; semusta madescunt
Robora *En.* 6, 697

où Ladewig note avec raison : « *super*, in Tmesis et renvoie à G. 2, 351 :

Qui saxo super atque ingentis pondere testae
Vrgerent...

2. Il est probable qu'aux temps homériques les deux particules étaient distinctes, διὰ πρὸ, et que la soudure ne s'est faite que plus tard.

graeca. Virgile entre dans le jeu, mais il ne l'invente pas ; il y tient sa partie, mais il n'a pas composé la partition. Se fonder pour affirmer l'invention du poète sur le fait qu'Ovide est plus jeune que lui est s'appuyer sur une preuve bien faible ; et du reste, quand un terme se trouve à la fois dans Virgile et dans Horace, ou dans Virgile et Tite Live, ou dans Virgile, Horace, Tite Live, Ovide, sur qui doit-on reporter le mérite de la découverte? Du reste, combien de ces termes méritent strictement le nom de « poétiques » ? Et si la prose impériale les a si facilement accueillis, ce n'est pas le plus souvent en raison de leur « couleur » spéciale, mais bien justement parce qu'ils s'intégraient sans heurt ni provocation dans la langue courante. En dehors de l'élément affectif, pittoresque qu'un écrivain comme Tacite a su découvrir et utiliser, mais dont il ne faut pas exagérer l'importance, nous avons des types que la prose, aussi bien que la poésie, reconnaissait pour siens, et qu'elle adoptait naturellement et sans effort. Virgile apparaît encore ici avec ses qualités de mesure, son amour de la règle, son sens du possible et son aversion pour l'étrange et l'excessif. Son vocabulaire est l'œuvre d'un art subtil et savant qui sait allier l'imagination et la réflexion, l'inspiration et la critique. La confirmation nous en est fournie par le petit nombre de ἅπαξ εἰρημένα que son lexique fournit, neuf en tout, dont quelques-uns douteux, qui se répartissent ainsi :

ADJECTIFS EN -ŌSUS :

montōsus 7, 744 (la prose a *montuosus*, Cicéron, Pline, Vulg.) ; il peut s'agir d'une crase **mont*^{w}*osae* ; cf. *quattor*.

palmōsus 3, 70 (Ovide et Properce préfèrent *palmifer* que reprend Silius, *palmosus* est imposé par la forme du vers

Teque datis linquo uentis, palmosa Selinus).

ADJECTIFS COMPOSÉS[1] :

exsaturabilis 5, 781, mot long, expressif créé à dessein, et employé en litote avec *neque*, pour qualifier la colère insatiable ; ou plutôt « irrassasiable » (ἀκόρεστος) de Junon :

---

1. *infabricatus* 4, 400 dans un vers inachevé :

Natat uncta carina
Frondentesque ferunt remos et robora siluis
Infabricata, fugae studio.....

que M. Cordier donne comme hapax, se retrouve dans Ennode ; voir la note de Stanley Pease dans son édition *Publi Vergili Aeneidos, l. IV*, Harvard Univ. Press, 1935. Mais si ce n'est pas un mot isolé, ce peut être une création de Virgile calquant ἀνέργαστος.

Iunonis grauis ira neque exsaturabile pectus
Cogunt me ;

improperatus 9, 708, glosé ἀσπούδαστος, destiné à un effet semblable, et peint la lenteur affectée de Turnus :

Haud aliter retro dubius uestigia Turnus
Impropera refert, et mens exaestuat ira.

inexcitus 7, 623, doublant de manière neuve *immobilis* :

Ardet inexcita Ausonia et immobilis ante.

VERBES COMPOSÉS[1] :

addenseo 10, 432 (?)

Extremi addensent acies, nec turba moueri
Tela manusque sinit.

Addensent est la leçon de P^1 (les autres mss. ont *addensant*) : c'est la forme aussi des gloses, et du scoliaste de Lucain 4, 780 ; cf. Thes. s. u. ; *addenso* est repris par Pline HN 20, 230, et Apulée, Met. 9, 18. C'est à *addensare* que remontent les formes romaines ; cf. Meyer-Lübke, Rom. Etym. Wort.[3], s. u.

adtorqueo 9, 52 :

En » ait. Et iaculum attorquens emittit in auras

où *M* présente la variante *intorquens*, qui se lit dans la même formule 10, 323 :

Intorquens iaculum clamanti sistit in ore.

subuoluo 1, 424 :

Molirique arcem et manibus subuoluere saxa

peut-être calque de ὑποστρέφω, terme technique, cf. ὑποστροφάς.

suburgeo 5, 202 :

Namque furens animi dum proram ad saxa suburget

cf. ὑποθλίβω.

Tels sont les compléments que, selon moi, appelle le chapitre de M. Cordier sur les créations verbales, réelles ou supposées, de Virgile. Il resterait encore à en examiner le degré de fréquence :

1. *superoccupo* 10, 384, doit se lire en deux mots, comme du reste le font Ianell, Lejay, et R. Durand :

Ossibus haerentem. Quem non super occubat Hisbo

et Lejay note : « *super* ; adverbe ; Hisbon domine Pallas penché sur le corps de Lagus. » Il faut donc le rayer de la liste.

il est vraisemblable qu'un mot dont l'emploi est rare ou unique chez un auteur a plus de chance d'être une innovation qu'un mot usité couramment ; il faudrait aussi en déterminer le caractère et les emplois, chose que M. Cordier a faite par moments, mais sans s'y attarder, et sans en tirer toutes les conclusions que doit apporter une pareille analyse. Ce n'était pas du reste l'objet essentiel qu'il s'était proposé, et ce qu'il voulait tout d'abord c'est établir la constitution du lexique virgilien. Ceci fait, il lui sera loisible d'étendre et d'approfondir ses recherches. Il a commencé cette tâche, en étudiant l'allitération, et en montrant comment le procédé, usité de tout temps en latin, s'affirme et se nuance chez Virgile. Apportant des résultats neufs, les thèses de M. Cordier invitent en même temps à des enquêtes nouvelles : c'est le propre des bons travaux. Et louons-le d'avoir montré par l'exemple que l'étude des maîtres, loin d'être épuisée, est toujours féconde, pour peu qu'on sache les regarder d'un œil clair, et qu'on ne s'arrête pas à la solution paresseuse du : tout est déjà dit.

A. Ernout.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

The Oresteia of Æschylus, edited with Introduction, Translation, and a Commentary in which is included the work of the late W. G. Headlam, by George Thomson. Cambridge, University Press, 1938; 2 volumes in-8°, xiv-353 p. et 404 p.

Headlam, disparu prématurément en 1908, avait toujours porté un intérêt particulier à l'œuvre d'Eschyle. Ses notes destinées à une édition de l'Orestie étaient réunies pour la plupart dans trois exemplaires interfoliés de l'édition Wecklein. Après la mort d'Headlam, M. Pearson a publié une édition de l'*Agamemnon* fondée sur l'un des exemplaires du Wecklein (le moins important), des notes diverses relatives à l'ouvrage en préparation, et des articles publiés dans la *Classical Review* et dans le *Journal of Philology*. Le matériel dont a disposé M. Thomson est beaucoup plus riche. D'autre part il a incorporé son propre travail [1] et il a introduit dans le texte des changements : la responsabilité du texte incombe donc à M. Thomson, non à Headlam. C'est encore M. Thomson qui est l'auteur de l'*Introduction* et de la traduction en vers qui fait face au texte.

L'ouvrage publié dans ces conditions apporte une contribution considérable à l'établissement du texte et à l'interprétation. La traduction est l'œuvre d'un bon humaniste et, dans la mesure où je puis m'en rendre compte, me semble en général réussie : on retiendra, à ce propos, les deux pages de la préface où M. Thomson montre d'une façon qui me paraît pertinente qu'il ne convient pas en traduisant Eschyle de s'inspirer de la langue de Shakespeare.

L'introduction, outre une analyse détaillée de la trilogie, contient une étude sur Eschyle et Athènes et un chapitre sur l'histoire du texte. L'auteur met bien en valeur quelques-unes des idées essentielles de la pensée eschyléenne, par exemple le thème de l'ὕβρις, l'importance attribuée dans les *Euménides* au tribunal de l'Aréopage et à l'institution des lois, qui s'opposent à la justice primitive de la tribu. Un des mérites de M. Thomson est d'être curieux de sociologie : cette curiosité le conduit à risquer des formules générales, qui pourront être discutées, mais qui donnent à réfléchir. Leur principal défaut est de simplifier à l'excès. Ainsi pp. 7 et 8 l'auteur indique que l'extension de la propriété individuelle a entraîné la sujétion de la femme ; pp. 10 et 11 il soutient avec habileté l'idée que le développement de la tragédie était lié à la démocratie. Quant à l'histoire du texte, M. Thomson la décrit à grands traits dans un exposé assez comparable aux exposés que l'on trouve dans les éditions de Wilamowitz, de M. Mazon ou dans celle, plus récente, de M. Murray qu'il ne semble pas avoir pu utiliser ; il insiste particulièrement sur les divers types de fautes,

1. Mais les notes propres à M. Thomson qui sont nombreuses et importantes sont insérées entre crochets.

ainsi pp. 80-81 sur celles qui s'expliquent par la prononciation du grec à l'époque byzantine.

L'*Orestie* est une des œuvres de la littérature grecque dont le texte est le plus malaisé à établir. Le nouvel éditeur a abordé franchement les difficultés, et a tenté de donner des solutions qui sont souvent personnelles. Quelques-unes des corrections proposées ne concernent que des détails et ne semblent à vrai dire pas nécessaires. *Agamemnon* 50 ὑπατηλεχέων « qui nichent très haut » est substitué à ὕπατοι λεχέων qui, selon Housman et M. Thomson, ne peut pas signifier « au-dessus de leur aire », ce qui ne me paraît pas certain ; — *Agamemnon* 611 (= 606 Mazon), M. Thomson adopte une correction suggérée par Headlam πιστὴν ἔνδον ὡς εὔρῃ μολών en conférant à ὡς un sens final, mais la leçon des manuscrits πιστὴν δ' ἐν δόμοις εὔροι μολών, avec l'optatif du style indirect continué dans une proposition indépendante, semble grammaticalement possible (Kühner-Gerth II p. 544) ; — *Choéphores* 120 (= 121 Mazon), je doute qu'il soit bien utile de corriger ἁπλῶς τι en ἁπλῶς γε ; — *Choéphores* 115 (= 116 Mazon), en dépit des objections qui sont opposées dans le commentaire au texte traditionnel, la correction εὖ τοῦτό γ' ἐφρένωσας (qui s'explique d'ailleurs assez bien) n'est peut-être pas indispensable.

C'est du commentaire même de l'édition que j'ai tiré le plus grand profit. Au début de l'*Agamemnon* M. Thomson n'accepte pas pour ἄγκαθεν l'interprétation du scholiaste (= ἀνέκαθεν) et adopte celle de Paley « la tête dans les bras » ; — *Agamemnon* 49 (et souvent en d'autres passages) on lira avec intérêt l'analyse d'une comparaison d'Eschyle ; l'auteur indique finement que les comparaisons d'Eschyle ne se réduisent pas à une image isolée, mais sont souvent une sorte de thème longtemps prolongé ; — l'étude du vocabulaire est très poussée et l'on peut signaler comme un modèle la note sur κατηρτυκώς, *Euménides* 476 (= 473 Mazon) où un certain nombre de textes littéraires ou techniques établissent la valeur précise du terme pris à la langue de l'élevage et du dressage, et équivalant en gros à σεσωφρονηκώς.

Certaines notes constituent de véritables excursus : ainsi II, p. 346, une notice de cinq pages traite de la politique des Pythagoriciens ; — II, p. 367, on lira une note développée et suggestive sur l'ordre des mots. M. Thomson, qui montre ailleurs dans son commentaire qu'il est préoccupé de ce problème, l'envisage ici d'ensemble. Il n'a pas de peine à montrer que la place du sujet après le verbe ne lui confère aucune importance spéciale. Mais quand il affirme que le verbe se place normalement à la fin de la proposition, il s'expose à son tour à bien des objections. Le problème de l'ordre des mots ne pourra faire de progrès décisifs qu'à la suite d'enquêtes précises et méthodiques comme nous en avons encore trop peu. M. Thomson enseigne p. 372, que l'ordre des mots est « psychologiquement primitif et qu'il répond à l'ordre dans lequel les sensations ou les idées se présentent dans le cerveau ». Cette conception un peu simpliste est contestable [1].

On ne sera pas toujours d'accord avec M. Thomson, mais ses observations ont toujours de la portée, et son commentaire apporte un précieux secours à l'interprétation de l'*Orestie*.

P. Chantraine.

---

1. En revanche on doit pouvoir tirer parti de la remarque que le mot suivant un mot emphatique est normalement dépourvu d'emphase.

Aristote, *Rhétorique*, t. II (Livre II), texte établi et traduit par Médéric Dufour (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1938 ; in-8°, 135 p., en majeure partie doubles.

Médéric Dufour a laissé en mourant son édition et sa traduction de la Rhétorique achevées. Le réviseur, Octave Navarre, ayant lui aussi disparu, c'est M. Bigot qui s'est chargé de surveiller l'impression, et M. G. Mathieu qui a bien voulu rédiger les notes à la traduction. L'ouvrage est conçu sur le même plan que le premier volume paru il y a quelques années. Le texte ne présente pas grande originalité (1383 a, 25 Médéric Dufour indique une lacune après ἄμφω, mais la note critique qui la justifie ne paraît pas très claire), il est établi en principe d'après l'édition Roemer. L'apparat critique n'est pas toujours aisé à consulter (1378 a 22 la note « ante περὶ τὰ Ω » est obscure et signifie que Ω a τὰ devant περί, tandis que A seul omet l'article).

Le tableau des sigles dans ce second volume a été augmenté et précisé : on y trouve la définition du sigle Ω qui désigne tous les manuscrits autres que A. Le texte est précédé d'une analyse détaillée, mais sans discussions critiques, qui aidera le lecteur à s'orienter dans le raisonnement d'Aristote. La traduction, un peu sèche, vise à mettre en valeur tout ce que le traité a de technique. Elle semble souvent très exacte, en particulier pour tout ce qui concerne les nuances de la syntaxe. Le vocabulaire présente de plus graves difficultés. Médéric Dufour, qui était curieux de synonymique, s'est efforcé de le traduire avec précision. Mais était-il nécessaire 1379 a, 11 et ailleurs de rendre πῶς ἔχοντες par l'*habitus* ? Et 1380 a, 6 « le procès du calme » n'a même pas le mérite de rendre exactement le sens même de πραΰνεσθαι.

L'ouvrage vaut par la netteté et l'intelligence qui caractérisent les travaux de Médéric Dufour ; esprit curieux et primesautier, il s'était pourtant attaché surtout à l'étude d'Aristote, et il est émouvant d'observer comment son dernier livre souligne l'unité de sa carrière.

P. Chantraine.

A. Severyns, *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos*. Première partie : *Le Codex 239 de Photius*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres et Paris, Droz, 1938, in-8° ; t. I : Étude paléographique et critique, xvi-404 p., 3 pl. ; t. II : Texte, Traduction, Commentaire, 298 p.

La *Chrestomathie* de Proclos, sorte de cours de littérature grecque, n'est pas parvenue jusqu'à nous. Un profane s'étonnerait sans doute que M. Severyns puisse consacrer à cet ouvrage perdu une série d'études importantes, dont la première partie ne comporte pas moins de deux gros volumes. Mais qui dit perdu ne dit pas forcément inconnu. L'ouvrage de Proclos intitulé Χρηστομαθείας Γραμματικῆς Ἐκλογαί a été analysé, au moins en partie, par Photius : la *Bibliothèque* de ce savant byzantin nous donne, sous le *codex 239*, une étude qui est notre principale source de connaissance de la *Chrestomathie*. A bon droit, M. Severyns commence par l'examen du *codex 239* de Photius son étude d'ensemble sur la *Chrestomathie*.

Ouvrage curieux que cette *Bibliothèque*, et composé d'une façon singulière, sur la route de Byzance à Bagdad, alors que le jeune Photius faisait partie d'une ambassade envoyée auprès du calife Motawakil (855/6). A mesure que Photius lisait les textes de littérature ancienne qu'il étudiait,

il dictait à son secrétaire une analyse des ouvrages examinés, pourvue parfois de citations plus ou moins étendues. Le scribe copiait à la volée, d'une écriture rapide. Un ouvrage écrit dans ces conditions pose un problème critique d'un genre tout particulier. Aux fautes introduites fatalement au cours de la tradition manuscrite, s'ajoutent ici les fautes résultant de la dictée orale, et aussi les fautes d'auteur : entendons par ces fautes d'auteur celles que commettait Photius en lisant ou interprétant trop rapidement le manuscrit de Proclos qu'il avait en main ; celles aussi qui résultaient des erreurs déjà introduites dans la tradition manuscrite de la *Chrestomathie*.

Le premier problème qui se présentait à M. Severyns était l'examen approfondi, au moins pour le *codex 239*, des deux exemplaires qui sont les sources de notre tradition manuscrite de la *Bibliothèque* de Photius, le *Marcianus* 450 (A, de la seconde moitié du xe siècle), le *Marcianus* 451 (M, de la première moitié du xiie siècle). Le manuscrit A présente des retouches innombrables, dues à quatre reviseurs, dont le second, Théodore Skutariotis (xiiie siècle), et le quatrième, Bessarion, nous sont connus nommément. Le secours d'une copie du manuscrit A, le *Parisinus* 1266 (B, du début du xiiie siècle), œuvre d'un copiste particulièrement instruit et attentif, permet de reconstituer le manuscrit A, du moins tel qu'il existait à la suite de l'intervention d'un premier correcteur (xie siècle), et surtout de lire les passages aujourd'hui effacés dans A. Le mérite de l'examen fort ingénieux de M. Severyns, a été de montrer, contrairement à l'opinion reçue, que B a été copié après A^2 et non après A^3, cela en dépit de la concordance de 27 leçons communes à B et à A^3. De telles recherches, dont la minutie ne paraîtra exagérée qu'aux profanes, permettent de se faire une idée exacte de la première main du manuscrit A, et par là-même, de reconstituer avec plus de sûreté l'archétype commun de A et de M. Pour 97 endroits différents, M. Severyns rectifie l'attribution à A^2, A^3, A^4 ou A^5 des leçons différentes de celles de A.

Abordant ensuite l'étude critique des manuscrits de la *Bibliothèque* de Photius, M. Severyns constate qu'aucun travail d'ensemble n'a été fait sur ce sujet. Pour éviter le reproche d'étendre à l'ensemble de l'œuvre de Photius des remarques relatives au seul *codex 239*, l'auteur procède à un sondage préalable portant sur cinq autres auteurs commentés ou cités par Photius : Philostrate, Arrien, Méthode, Aelius Aristide et Plutarque.

Il y a deux manières de critiquer une traduction manuscrite. L'une consiste à relever quelques « faits caractéristiques » qui, par leur valeur suggestive, suffisent à asseoir une démonstration sur des bases solides ; l'autre comporte une étude exhaustive de tous les faits, quelles que soient leur nature et leur importance. C'est à ce second parti que s'est rangé M. Severyns. Avec une méthode rigoureuse qui ne se laisse rebuter par aucun détail, il examine tour à tour dans nos deux témoins, les particularités graphiques, les fautes d'orthographe, les repentirs, les variantes erronées, les omissions, les corrections et diverses autres particularités. Et cela fait près de deux cents pages serrées, mine inépuisable de documents et d'exemples à l'usage de ceux qui enseignent la paléographie et la critique verbale. On ne peut malheureusement entrer ici dans aucun détail.

De même, on ne fera que signaler l'étude si approfondie que M. Severyns nous présente ensuite de la tradition indirecte. Cette tradition indirecte, pour le *codex 239*, est représentée par un scholiaste de la *République* de Platon (avant 895), par Aréthas (scholie à Clément d'Alexandrie, entre 914

et 940, dont on peut voir l'autographe dans le *Parisinus* 451, fol. 6², et scholie à Eusèbe de Césarée), par l'auteur de l'*Etymologicon magnum*, par Michel Italicos, évêque de Philippopolis, dans la première moitié du XIIe siècle (lettre 21, dans les *Anecdota* de Cramer, III, p. 189), par Eustathe enfin (*Commentaires*, procem, p. 3 et 4).

Le travail de M. Severyns, admirable par sa précision et sa méthode, aboutit aux conclusions suivantes dont on mesurera l'importance et l'intérêt. — L'exemplaire de la *Chrestomathie* de Proclos que Photius avait sous les yeux quand il dictait à son secrétaire la notice correspondant au *codex 239* de sa *Bibliothèque*, était un manuscrit écrit en onciale, et contenant déjà un certain nombre de fautes. L'exemplaire écrit par le secrétaire de Photius était une copie de caractère privé, différant notablement des beaux exemplaires de librairie déposés alors dans les bibliothèques. De cet exemplaire dérivèrent des copies exécutées en minuscule de librairie. C'est une de ces premières copies qu'utilisa le scholiaste de Platon. Une autre copie est l'ancêtre commun des deux rameaux de la tradition représentée aujourd'hui par A et par M; c'était un exemplaire assez médiocre, non révisé. Le rameau qui donna naissance à A, servit aussi à l'auteur de l'*Etymologicon magnum*. L'autre rameau a pour point de départ un exemplaire qui appartint à Aréthas lui-même, qui le lut avec le plus grand soin et l'annota. Très sagement M. Severyns précise la valeur de l'annotation d'Aréthas : à ses yeux ces notes « n'étaient qu'un délassement d'érudit, et non point une œuvre mûrie par son auteur pour affronter le jugement de la postérité ». L'exemplaire d'Aréthas donna naissance à des copies dont dépendent Italicos, Eustathe, et enfin le scribe de notre manuscrit M. Ce dernier témoin, en raison même des intermédiaires de tout genre qui le séparent de l'archétype, est notoirement inférieur au manuscrit A. Sans doute A a-t-il été copié par un scribe ignorant, dont les déficiences sont plus graves que celles qu'on reconnaît ordinairement ; mais, en raison même de sa conscience professionnelle, ce copiste ne commettant que des fautes d'ignorance, n'a pas gravement altéré le fond même du texte.

Comme on le voit, les conclusions de M. Severyns dépassent singulièrement le cadre en apparence étroit du *codex 239* de Photius. Par cet exposé magistral, l'auteur prend une place de choix, dans cette série de travaux nouveaux qui nous montrent que l'étude des textes classiques peut être renouvelée par l'histoire de leur tradition. Pour bien connaître les anciens, on doit le plus souvent passer par Byzance, l'école philologique belge a bien vu cette vérité. Elle s'imposait dans le cas de Proclos, que Photius a eu le mérite de découvrir et de transmettre à la postérité.

L'édition proprement dite du *codex 239* de Photius, qui contient un résumé des deux premiers livres du « Manuel abrégé de littérature » écrit par Proclos, commence par une préface où M. Severyns retrace brièvement l'histoire du texte imprimé de Photius en indiquant les mérites et les défauts de l'édition Bekker, et en soulignant l'importance du mémoire dans lequel Edgar Martini a résolu les principaux problèmes que pose la tradition manuscrite de Photius. Pour l'édition même du *codex 239* M. Severyns, qui a suivi en principe le *Marcianus 450* A, donne le texte accompagné d'un apparat précis réparti en trois rubriques : *Marginalia*, *testimonia*, *critica*, une traduction précise en dessous du texte, et, dans la seconde partie du volume, un riche commentaire.

C'est au cours de ses recherches sur le cycle épique que l'auteur s'est

trouvé amené à étudier l'œuvre de Proclos (dont nous ne savons à peu près rien, mais qu'il faut très vraisemblablement distinguer du néo-platonicien Proclos, voir II, p. 80, 127, 149), et, selon sa méthode qui est de travailler de première main, de rééditer la brève partie de la bibliothèque de Photius qui nous a conservé un résumé de la chrestomathie de Proclus. Mais il faut avoir étudié de près l'ouvrage de M. Severyns pour mesurer l'intérêt de ce texte, qui nous fournit une foule d'indications précieuses sur l'histoire de l'épopée, de la poésie élégiaque, de la poésie iambique et surtout du lyrisme. L'éditeur montre sur plus d'un point l'originalité de Proclos par rapport à nos autres sources : ainsi le chapitre 23 donne sur les *Chants Cypriens* des indications qui lui sont propres, et semble les attribuer à Cyprias d'Halicarnasse ; les chapitres 48-52 établissent entre le nome et le dithyrambe le parallèle le plus complet que nous ait légué la littérature grecque ; sur la daphnéphorie, chapitres 74 et suivants, M. Severyns montre de façon décisive que la tradition de Proclos est indépendante de celle de Pausanias IX, 10, 4 ; dans les chapitres 80 et suivants il apparaît que, pour la tripodéphorie thébaine, Proclos ne se réfère pas au résumé d'Ephore par Strabon (IX, 401-402). — Quant à l'importance que l'on a volontiers attribuée à Héliodore dans les scholies de Denys le Thrace pour la reconstitution de la *Chrestomathie*, quelques notes précises (ch. 11, 37, etc.) montrent qu'elle n'est fondée absolument sur rien.

Le texte de Photius, qui est un résumé, présente de nombreuses difficultés. Pour le fonds, M. Severyns grâce à son information étendue, à son bon sens imperturbable, réussit à donner une mise au point de quelques problèmes difficiles, qu'il s'agisse d'histoire littéraire, ou d'histoire religieuse (à propos de la daphnéphorie, de la tripodéphorie, de l'oschophorie). Le style même apparaît souvent obscur. L'éditeur insiste en plusieurs passages de son commentaire sur deux faits essentiels, d'une part, que nous avons affaire à un résumé de la *Chrestomathie* par Photius, d'autre part que ce résumé a été dicté à un scribe, d'où un style oral et assez lâche. Dès les premières lignes M. Severyns (II, p. 66, cf. I, p. 174 et suiv., etc.) montre d'une façon qui me semble décisive qu'il faut lire ἀνεγνώσθη ἐκ τοῦ ἐπιγραφομένου βιβλίου Πρόκλου Χρηστομαθείας Γραμματικῆς Ἐκλογαί, et qu'il faut traduire « Lecture partielle fut faite de l'ouvrage intitulé Proclos, manuel abrégé de littérature », le titre de l'ouvrage de Proclos étant Πρόκλου Χρηστομαθείας γραμματικῆς ἐκλογαί : on retiendra en particulier l'étude sémantique du mot χρηστομάθεια qui signifie proprement « ce qu'il faut savoir, l'érudition ». Entre autres exemples, la manière dont l'éditeur a traité le début du chapitre 44 donne une idée de la sûreté de la méthode : ὁ μέντοι νόμος γράφεται μὲν εἰς Ἀπόλλωνα, ἔχει δὲ καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ἀπ' αὐτοῦ. Νόμιμος γὰρ ὁ Ἀπόλλων, Νόμιμος δὲ ἐκλήθη..., le commentaire et l'*Introduction* (I, p. 160,) montrent que γράφεται a pour sujet νόμος, mais ἔχει a pour sujet Ἀπόλλων, que Νόμιμος δὲ ne doit pas être supprimé comme on le fait toujours ; enfin l'auteur pense que la leçon absurde νόμιμος (pour νόμιος) doit être conservée, parce que c'est cette leçon qu'a dû dicter Photius et qu'il l'avait sans doute trouvée dans son manuscrit de Proclos (même cas pour λυδίῳ au chapitre 50). C'est le résumé de Photius qu'édite M. Severyns, non Proclos lui-même. On verra encore dans le pénétrant commentaire des chapitres 63-65 que l'une des étymologies du mot ὑμέναιος est adoptée par Photius lui-même.

Parce qu'il analyse avec tant de précision le texte de Photius, l'éditeur ne propose que peu de corrections, généralement vraisemblables : signa-

lons ch. 33 l'addition de ἀνθρώποις ἅ δὲ θεοῖς καὶ justifiée par le développement qui suit ; ch. 35 la correction nécessaire ἐπίνικον ; ch. 39, ὑπερόντας pour ὑπηρέτας ; ch. 40 προσίωσι pour προσίασι ; ch. 49 τὸν θεὸν pour τῶν θεῶν ; ch. 77 ὑμνῶν pour ὕμνων.

En terminant, on se permettra de poser quelques questions à M. Severyns pour lui témoigner de l'intérêt et du soin avec lequel on a lu son ouvrage : ch. 77 (cf. *Introduction*, p. 222), l'auteur a montré de façon décisive que les chaussures portées par le daphnéphore à Thèbes, ne sauraient être des ἰφικρατίδας et qu'il faut préférer la leçon de A ἐπικρατίδας. Il indique (*Introduction*, p. 228) que l'on pourrait songer à ἐπικρηπῖδες attesté chez Théophraste : ne pourrait-on pas voir l'origine de la faute dans une orthographe « béotienne » *επικραιπιδες ? — ch. 80, le commentaire indique que πέμψαντες et ἐχρῶντο peuvent se rapporter aux deux sujets Πελασγῶν τινες et Θηβαῖοι : le traduction ne semble pas d'accord avec cette interprétation ; — ch. 85, le texte est ἐπιγνόντες αὐτοῖς τὸ ὑπὸ τοῦ χρησμοῦ προστασσόμενον « ayant compris ce que l'oracle leur avait ordonné ». Αὐτοῖς qui doit se construire avec προστασσόμενον est possible, et le réfléchi introduit par le manuscrit M n'est pas nécessaire (cf. *Introduction*, p. 13). Mais l'ordre des mots est bizarre ; on attendrait quelque chose comme προστασσόμενον αὐτοῖς. Je me demande si la leçon authentique n'a pas été αὐτοὶ « ayant compris par eux-mêmes ».

L'ouvrage de M. Severyns montre avec quelle pénétration il a su explorer la littérature byzantine, d'accès si malaisé, et renouveler par là notre connaissance de la poésie grecque.

P. Chantraine et A. Dain.

J. P. Hoogland, *Longinus « over het Verhevene »*, vertaling met inleiding en opmerkingen. Groningen, De Waal, 1936 ; in-8°, 166 p.

Cette thèse de Groningen, due à un élève de M. Groeneboom, constitue une utile contribution à l'interprétation du *Traité du Sublime*. L'introduction étudie et met au point les problèmes généraux que pose le *Traité*, et indique les solutions qui en ont été proposées depuis l'édition princeps de Robortello : l'auteur ne peut en être le ministre de Zénobie, Cassius Longin. M. Hoogland donne de bons arguments pour établir que l'œuvre doit dater du premier siècle de notre ère : il écarte les arguments de Cantarella qui voudrait rapprocher, à cause de certaines particularités grammaticales, le *Traité* du mouvement atticiste, et suggère (cf. ch. 35, 4) que la date ne saurait être postérieure à l'éruption du Vésuve de 79.

Le commentaire de détail est précis et rendra des services : I, 2, l'auteur a raison d'adopter la correction de Reiske πολλήν γε (pour τε) ὠφελείαν ; II, 1 il discute le sens du mot βάθους. Quelques observations semblent un peu élémentaires : ainsi XIII, 3 à propos de l'omission de ἄν avec ἔδει.

P. Chantraine.

R. M. Hickman, *Ghostly etiquette on the classical stage*. Iowa Studies in classical philology VII. 1938, 226 p. in-8°.

L'auteur part de deux citations faites dans l'introduction : une de Lessing, l'autre de Mr Chesterton. Il traduit, d'abord, un des passages les plus insignifiants de la *Hamburgische Dramaturgie*, où Lessing, sans se douter qu'il compare le Mont Blanc à un tas de sable, perd son temps à opposer l'admirable fantôme du père d'Hamlet au misérable fantôme de Ninus dans la *Sémiramis* de Voltaire, si profondément et si justement oubliée.

Il extrait, ensuite, de *The Illustrated London News* XCVIII (1936) 944, quelques phrases de M. Chesterton sur les fantômes à la scène, ingénieuses de pensée et agréables de style, mais sans visée générale. De ces deux citations et de constatations assez banales sur les apparitions au théâtre, M. H. conclut qu'il y a, selon une expression empruntée au Professeur Flickinger, un « *code standard de l'étiquette des revenants* » et il entreprend de vérifier si les fantômes du théâtre se soumettent bien à ce code, se plient congrûment à cette étiquette. Il nous en donne donc une classification : revenants-acteurs, revenants-prologue, revenants invisibles, mais dont les spectateurs entendent la voix, revenants dont un personnage décrit seulement l'apparition, revenants vus en songe sur la scène ou hors de la scène par l'acteur qui parle, revenants dont un acteur nous raconte qu'ils se sont manifestés hors de la scène à d'autres personnages. Cela dit, la revue des fantômes commence. Elle se passe en 5 chapitres : tragédie grecque (17-70), tragédie romaine (71-139), comédie grecque (140-153), comédie romaine (154-160), « littérature mondiale postérieure » (161-208), plus un chapitre de conclusions (209-218) — et la bibliographie (219-226). On voit ainsi défiler un à un, pour ne parler que des deux premiers chapitres, les revenants des pièces complètes et des fragments d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, ceux d'Ennius, de Pacuvius, d'Accius et de Sénèque, ceux de l'*Octavia* mis à part. Chacun d'eux est accompagné, en manière de présentation, par un commentaire, plus ou moins détaillé, qui ne manque ni d'intérêt, ni de finesse, mais qui comporte une bonne part d'interprétation personnelle. Chaque chapitre est suivi d'un « *sommaire des revenants* » et d'une « *analyse des revenants* ». Ce sont deux catalogues commodes, mais qui se répètent, l'un disposé horizontalement, l'autre verticalement. M. H. y résume son commentaire, en énumérant les particularités qui, codifiées, forment « *l'étiquette des fantômes* » : rôle du revenant, moment de l'apparition, place, circonstances « physiques », technique de l'entrée, visibilité, compagnons, costume, psychologie, arrivée volontaire ou contrainte, attitude, but, cause, connaissances du revenant, longueur de son rôle, valeur de l'élément surnaturel. Tout cela témoigne d'une étude attentive, mais reste un peu rigide et artificiel, et il semble bien que certains détails empiètent les uns sur les autres. Les derniers chapitres, même celui des conclusions, sont sur le même modèle, si bien que l'on ne peut échapper complètement ni à la monotonie ni aux répétitions. Je ne suis pas assez compétent pour juger entièrement le chapitre qui concerne la « littérature mondiale postérieure », où l'auteur fait preuve de l'érudition la plus variée. Mais les Français seront bien surpris d'apprendre que, chez eux, les revenants les plus représentatifs pour la tragédie se trouvent dans la *Sémiramis* de Voltaire et *L'Aiglon* de Rostand. Comme on voit bien que M. H. ne s'est pas assis sur les bancs de nos collèges et n'a pas appris par cœur ni entendu commenter :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,

ni :

Je l'ai vu cette nuit, le malheureux Sévère
La vengeance à la main, l'œil ardent de colère !

Paul Collart

E. R. Goodenough, *The Politics of Philo Judaeus. Practice and Theory. With a general bibliography of Philo* by E. R. Goodenough et H. L. Goodhart. New-Haven, Yale University Press, 1938 ; xii-348 p. in-8°.

Comme il l'explique brièvement dans sa préface, M. G. avait, il y a dix ans, l'intention d'écrire un ouvrage exhaustif sur Philon. Ses recherches l'ont entraîné en divers sens et l'œuvre unique s'est scindée en plusieurs volumes ou articles : *The political philosophy of hellenistic kingship*, *The kingship in ancient Israel*, *The jurisprudence of Jewish Courts in Egypt*, *By light light*. Voici le dernier de la série, consacré à l'activité et aux idées politiques de Philon. La situation des Juifs alexandrins était assez compliquée et difficile, spécialement pour un homme comme Philon, membre d'une famille où l'activité politique était de règle, au moins à partir de sa génération. Philon était Alexandrin, c'est-à-dire soumis à l'administration préfectorale, astreint à payer des impôts et des taxes, en échange de droits reconnus. Mais il était également un étranger, membre du Ἰουδαίων πολίτευμα, non citoyen de plein droit, mais avec des droits particuliers, que lui conférait son appartenance au πολίτευμα.

L'ouvrage comprend 5 chapitres. Dans le premier, qu'il intitule *Politics direct*, l'auteur montre que Philon, spécialement dans l'*Ambassade* et le *Contre Flaccus*, s'ingénie à faire comprendre aux païens, sans en excepter sans doute ni le préfet ni l'empereur, qu'elle devrait être l'attitude d'une administration adroite à l'égard de ses administrés, y compris et surtout les Juifs. Dans le deuxième, *Politics in code*, en s'appuyant sur les traités de la grande *Allégorie*, destinés exclusivement à ses coreligionnaires, il dit en grinçant des dents son mépris des Romains, sa haine pour leur arrogance (τῦφος) et explique à ses amis que, s'ils doivent, autant qu'il leur est possible, se concilier les maîtres romains, ils doivent aussi être intraitables sur la question religieuse, prêts à subir le martyre, pour sauvegarder leur foi. Sous le titre *Politics by innuendo*, le troisième chapitre est une mise en œuvre de l'*Exposé de la loi juive*, plus particulièrement du *De Josepho*. L'ouvrage s'adresse encore aux païens : c'est de l'apologétique et de la propagande astucieuse. « Philon pense que mieux vaut insinuer, flatter, amener peut-être à devenir des protecteurs ces gouverneurs Romains qu'il haïssait dans son cœur » (p. 63). Comme il avait en lui du pamphlétaire et du propagandiste, il n'est pas étonnant — il s'en étonne pourtant dans un passage du *De specialibus legibus*, que cite M. G. p. 66 — que Philon ait passé de la vie méditative à la vie active, qu'il se soit lancé « sur la vaste mer des pensées politiques » (μέγα πέαγος τῶν ἐν πολιτείᾳ φροντίδων) et qu'il puisse être étudié (ch. IV) comme *Homme d'Etat et philosophe*. La richesse de sa famille lui donnait la puissance : son frère a payé la rançon d'Hérode Agrippa, dont son neveu a épousé la fille. Un autre neveu, le renégat Tibère Alexandre est devenu préfet d'Egypte, a fait acclamer Vespasien comme empereur, a accompagné Titus en Palestine. Dire que Philon est un homme d'Etat n'est peut être pas tout à fait juste, au plein sens du mot, mais il a exercé des fonctions officielles et il avait sans doute, avec ses qualités et ses défauts marquants, l'étoffe d'un homme d'Etat. Philosophe, il l'a été aussi, de la façon que chacun sait : le judaïsme hellénistique lui doit sa philosophie tirée tout à la fois des livres saints et des penseurs païens, représentés comme redevables de leurs idées au judaïsme. Quant à la conception que Philon avait de la royauté (ch.v), elle découle tout naturellement de sa religion et de sa philosophie. La vraie royauté est de droit divin et comporte des prérogatives divines, mais le roi ou l'empereur, même s'il est nanti des vertus royales, n'est pas dieu, comme le pensent les Grecs païens ; il ne le sera que le jour où s'accomplira le miracle du Messie mis à la tête du royaume de Dieu.

En bref, l'impression finale que laisse le personnage de Philon est celle

de l'astuce et de la contradiction. Vient-elle de son caractère ou vient-elle des oppositions difficiles à concilier entre sa religion et son hellénisme, on ne saurait le dire précisément, mais l'impression est nette et durable.

L'œuvre personnelle de M. G. est suivie d'une *Bibliographie générale de Philon*, faite en collaboration avec M. Goodhart. On en aura montré l'importance en disant qu'elle va de la page 125 à la page 321, et que les références y sont groupées en 23 chapitres, dont on ne peut citer que quelques-uns : manuscrits, éditions et traductions, bibliographies, études générales, études de texte et de lexicographie, style littéraire de Philon, Philon et la Septante, emploi de l'allégorie dans Philon, le Messie, magie, alchimie et nombre, Philon et le gnosticisme, Philon et Paul, etc. Six curieuses illustrations reproduisent les portraits de Philon dans le *Ms gr. 923* de la Bibliothèque Nationale et des pages de l'édition *princeps*, grecque et anglaise. Pour notre plus grande commodité, les auteurs ont ajouté trois index : celui de l'étude sur Philon, celui des manuscrits et celui de la bibliographie. Ose-t-on dire, alors qu'on doit déjà tant de reconnaissance aux auteurs, spécialement à M. G., qui a mené à bien une œuvre si considérable, ose-t-on dire qu'on aurait aimé un index des citations?

Paul Collart.

G. Perrotta, *Sofocle*. Messina-Milano, G. Principato, 1935; in-8°, VIII-646 p.

Le retard avec lequel paraît l'analyse de ce livre, dont la préface remonte à cinq ans (3 novembre 1934) n'est imputable ni à la *Revue*, ni à son collaborateur : l'ouvrage nous a été envoyé très tardivement.

Tous les hellénistes connaissent l'activité de M. P. et le rythme accéléré selon lequel il publie livres, articles, traductions. Que penser de son nouveau volume ? Il est vrai qu'il renferme, dans son premier chapitre, une vie de Sophocle, à l'ancienne mode, avec des dates, des discussions, des détails techniques et que cinq autres chapitres s'adjoignent, sous forme d'appendices, des débats proprement philologiques. Mais M. P. s'en excuse et se justifie, pour ainsi dire, dans sa préface. S'il a écrit une vie de Sophocle, c'est qu' « une vie de Sophocle, à ne pas tenir compte du livre d'Adolphe Schöll, si plein de conjectures et de fantaisie, n'a pas encore été écrite » (p. VIII) et qu'il y a sur la question de nouveaux témoignages. Et s'il a fait suivre certains chapitres d'appendices philologiques, il a bien soin de donner cet avertissement : « Les non-philologues feront bien de ne pas lire les appendices trop strictement philologiques » (p. VIII). Il y a plus. M. P. a délibérément laissé de côté les fragments de Sophocle, que « seul un vain désir de paraître complet (*di compiutezza esteriore*) aurait pu, dit-il (p. VIII), m'induire à ajouter ». Avec eux « il aurait été possible de reconstruire, tout au plus, en beaucoup de pages, l'argument mythique de certains drames ; il aurait été impossible de toute façon de reconstruire la poésie » (p. VII). De même il a négligé volontairement « les sources mythiques que le poète suit », sauf celles qui « ont des relations avec l'art de Sophocle » (p. VIII). Qu'est-ce à dire ? Il est clair comme le jour — et cela dès la préface — que ce *Sofocle* a été spécialement écrit pour le grand public lettré. La lecture confirme pleinement cette impression du début. Et dès lors, on est très à l'aise pour le juger : c'est un livre charmant.

L'auteur a donc écrit une vie de Sophocle (ch. 1) et autant de chapitres que nous avons gardé d'œuvres intactes du grand poète tragique. Il s'excuse presque d'avoir admis dans cette série *Les Limiers*. Ils ont le double

tort d'être incomplets et d'être un drame satyrique, et on ne les a pas toujours jugés favorablement. En tout cas, les *Limiers* n'ont pas connu chez nous cette défaveur, comme le prouvent les jugements d'Allègre et de Masqueray, que M. P. connaît bien, et de plus, si mes souvenirs sont exacts, une adaptation de Th. Reinach, mise en musique par M. Emmanuel, et portée à l'Opéra sous le titre *La naissance de la lyre*. Quoi qu'il en soit, chacun des chapitres du livre est comme une conférence érudite et agréable, où l'auteur expose ses idées, ses sentiments sur chacune des pièces en particulier et sur l'art de Sophocle en général. Le dernier chapitre intitulé *Sophocle*, bouquet du feu d'artifice, est une synthèse ordonnée, parée, étincelante. Le livre s'ouvre sur la vision radieuse de Sophocle éphèbe dansant près du trophée de Salamine et se ferme par un envol poétique : deux strophes du poète Hölderlin. En faire un compte rendu précis et bref est bien impossible : la critique subjective — c'est une disgrâce — ne se résume pas.

Paul Collart.

C. Buzio, *Esiodo nel mondo greco sino alla fine dell' età classica* (Pubblicazioni della Università Cattolica del S. Cuore, Serie IV, vol. XXVII), XI-164 p. in-8°. Milano, « Vita e Pensiero », 1938.

Selon un plan assez simple, qui suit l'ordre chronologique et passe en revue, dans chaque siècle, les représentants des principaux genres littéraires et artistiques, M. C. Buzio a relevé avec beaucoup de soin, non seulement les allusions conscientes qui y sont faites à l'œuvre d'Hésiode, mais encore les réminiscences simplement possibles. On constate d'ailleurs que, du VIIIe au IVe siècle, la figure d'Hésiode a grandi et en a fait un personnage légendaire, tandis que, d'autre part, on s'intéressait de moins en moins à ses enseignements moraux. Assurément, nombre de ces rapprochements ne sont que des possibilités, et l'auteur en a eu tout le premier le sentiment (cf. p. 60 par ex.) ; mais, de fait, quand ces possibilités apparaissent plusieurs fois dans un même auteur, on peut parler avec certitude, sinon d'une influence consciente d'Hésiode, du moins de souvenirs vagues de la *Théogonie* ou des *Travaux et des Jours*. M. Buzio nous fait d'ailleurs espérer un second volume, qui prolongerait son étude jusqu'à l'époque de Justinien.

Un travail de ce genre, dont l'utilité n'est pas niable, commande l'estime, par la considération de la somme de travail qu'il a demandée : on est d'autant plus surpris — presque peiné — de l'extraordinaire incorrection de ses citations grecques. Des fautes choquantes, quasi monstrueuses, déparent constamment le texte. Qu'il suffise de renvoyer, entre trop d'exemples, à la page 17 : 6 citations d'un vers chacune comptent... 6 fautes, dont 2 aussi grossières que γλόσσης ou θεσαυρός (*sic*). Très souvent les longues sont confondues avec les brèves, les aspirées avec les non-aspirées ; quant à l'accentuation, elle ne vaut guère mieux que l'orthographe. De plus, les vers faux sont fréquents : p. 32, le v. 352 des *Travaux* devient : μὴ κακὰ κερδαίνειν. κακὰ κέρδεα ἴσα ἀάτῃσι (*sic*) et p. 53, le v. 179 est cité ainsi : ἀλλ' ἔμπης καὶ τοῖσι μεμίσγεται ἐσλὰ κακοῖς. Nous espérons donc que si l'auteur met à réalisation ses projets, il donnera plus de son attention à la présentation matérielle de ses citations (naturellement fort nombreuses) : il ne s'agit point là de fautes qui échappent presque fatalement à l'attention de chacun, mais d'une barbarie qui, à la longue, finit par paraître quelque peu agressive.

Jean Humbert.

H. Buse, *Quaestiones hesiodeae et orphicae* (Diss. Halenses), 132 p. Halle, 1937.

Cette dissertation comprend trois chapitres qui se rapportent tous, de façon soit directe soit indirecte, au texte de la *Théogonie* d'Hésiode. Dans les passages si controversés de la Naissance d'Aphrodite, M. Buse soutient la thèse de l'authenticité de tous les vers de la tradition ; montrant que les ἔτυμα des vv. 196-200 répondent à la fois à la logique intérieure et aux habitudes d'esprit d'Hésiode, il prouve que les vers concernant Erôs ne sont pas en contradiction, malgré l'apparence, avec les vv. 120 sqq. où cette divinité est nommée pour la première fois. De façon concevable, il montre avec vraisemblance que le πατήρ du v. 617 n'est autre que Ouranos ; il a établi un rapprochement utile entre l'épisode obscur de la révolte dans laquelle Cent-Bras, les Titans et les Cyclopes prennent diversement leur part, et, d'autre part, la mutilation d'Ouranos par Cronos. Après avoir, sur ce second point encore, défendu le texte traditionnel dans son intégrité, M. Buse a cherché dans ce que nous connaissons des théogonies orphiques un écho et un reflet de la *Théogonie* d'Hésiode.

Cette étude, dont la très subtile argumentation porte sur des points importants de la *Théogonie*, fait preuve de dialectique et de finesse ; elle a le mérite de rester constamment près du texte qu'elle éclaire. Elle fait bien augurer des travaux à venir de son auteur.

J. Humbert.

J. Ros, *Die* μεταβολή (variatio) *als Stilprinzip des Thukydides* (Rhetorische Studien hsg g. v. E. Drerup, Ergänzungband I). F. Schöningh, Paderborn, 1938. xxiv+512 p. Prix : RM. 16.

Le P. Jan Ros a consacré au style de Thucydide un important travail, dont à la fois l'ampleur et la minutie commandent dès l'abord le respect. Son objet est d'étudier ce qu'il considère comme la marque personnelle de Thucydide, la μεταβολή, la *uariatio* : ce souci constant qu'a l'historien de varier son expression, le P. Ros le cherchera dans des domaines différents, qui intéressent la morphologie ou la syntaxe non moins que la stylistique. Ainsi la μεταβολή s'appliquera à des mots de sens voisins comme à des mots de sens différents ; elle intéressera les cas, les genres, les temps, les modes, enfin la structure même des propositions dans la phrase.

Il est hors de doute que la μεταβολή constitue l'un des procédés les plus immédiatement apparents du style de Thucydide : mais je me demande si le P. Ros a eu raison de partir des témoignages assez peu consistants de l'antiquité sur la μεταβολή, *uariatio*, pour donner à ce procédé le sens le plus vaste possible. Rien n'est plus malaisé que d'établir des cloisons entre le domaine du style et celui de la langue, si ce n'est peut-être de déterminer ce qui dans un auteur, constitue la singularité de son style : mais le P. Ros me semble avoir supprimé tout bonnement ces barrières. Je prends quelques exemples. Je suis convaincu avec l'auteur qu'il y a μεταβολή — figure de style et pas autre chose — dans l'opposition actif moyen πολέμου οὐκ ἄρξομεν, ἀρχομένους δ'ἀμυνούμεθα (p. 272, Thc. 1, 144,2), et qu'on aurait tort de chercher ici une nuance de sens entre les deux voix ; mais quand M. R. attribué à la μεταβολή des emplois de nominatifs là où l'accusatif est attendu, peut-on parler d'un procédé — ou du moins d'un procédé personnel, conscient ? Les exemples ne manquent pas, dans une langue aussi peu sensible à la logique extérieure que le grec, de brusques

retours au nominatif — c'est-à-dire au cas qui ne fait préjuger d'aucune construction arrêtée dans la phrase. Aussi bien, quand il arrive à Thucydide d'employer côte à côte un indicatif futur et un subjonctif d'exhortation (p. 366, dans Thc. I, 124, 3), je doute fort qu'il y ait intention personnelle : dès l'origine, les deux formes se trouvent associées — bonnet blanc et blanc bonnet — et il suffit de rappeler le premier vers de *l'Hymne Délein* μνήσομαι οὐδὲ λάθωμαι. C'est pour ainsi dire la rançon de la conscience et de l'attention de l'auteur qu'on se demande quelquefois si, depuis que des hommes savent écrire, ils n'ont pas usé de la μεταβολή sans le savoir — comme M. Jourdain faisait de la prose. — Par ailleurs, dans l'étude consacrée à la μεταβολή portant sur les temps, on peut considérer que bien des faits relevés — surtout quand il s'agit d'infinitifs ou de subjonctifs au présent et à l'aoriste — appartiennent plus à la langue qu'au style ; de très délicates questions d'aspect se posent, dont le P. R. ne pouvait tenir compte, étant donnée son idée conductrice, c'est dommage, car je pense que c'est la *Zeitart* plutôt que la *Zeitstufe* qui donnerait la clef de nombre de « variations ». En revanche tout le chapitre VII (*Variation in der Konstruktion*) me paraît entièrement juste, parce que précisément il s'agit là d'un domaine où l'attention de l'auteur qui bâtit sa phrase est la plus consciente et la plus personnelle : on est assuré sur ce point que les μεταβολαί sont toutes senties et voulues.

Un copieux appendice rend facile la consultation de ce vaste répertoire de faits, qui est appelé à rendre le plus grand service à tous les hellénistes, même s'ils hésitent à accorder à la μεταβολή un assez grand nombre des exemples qui lui sont attribués dans cet ouvrage considérable.

Jean Humbert.

C. W. Peppler, *Notes on the text of Lysias* (*American Journal of Philology*, LX, N° 237), p. 71-84. Baltimore. The Johns Hopkins Prek.

Ce n'est pas un article à proprement parler ; ce sont des notes critiques sur le texte de Lysias. Toutefois, il y a entre elles un lien : elles concernent toutes des formes verbales.

L'auteur, qui a déjà fait, dans la même revue, un article sur la valeur des temps (aoriste et temps duratifs) dans Lysias, examine un certain nombre de variantes et de corrections concernant l'emploi des temps. Il étudie en particulier trois points :

1° les formes en πιθ- et en πειθ- du verbe πείθομαι ;

2° les infinitifs présents et aoristes employés après un verbe déclaratif, là où on attendrait l'infinitif futur ;

3° enfin un certain nombre de passages, où les leçons différentes tiennent à une interprétation différente des temps.

De cet examen, sérieusement fait, il tire les conclusions suivantes :

1° la forme ἐπειθόμην doit être préférée à la forme ἐπιθόμην, épique et poétique ;

2° le présent et l'aoriste de l'infinitif sont employés après des verbes du genre de ὁμολογέω, ὑπισχνέομαι, quand Lysias veut insister soit sur l'idée de durée, soit au contraire sur l'idée d'événement ;

3° en règle générale, de nombreuses corrections proposées par Gobet, Hude ou tels autres éditeurs de Lysias, sont inutiles, telle forme du Palatinus que ces éditeurs ont jugée incorrecte, exprimant en réalité une certaine nuance de temps.

L'étude est donc de tendance conservatrice. Elle ne l'est cependant pas systématiquement et si elle n'apporte pas sur le texte d'éclaircissements bien nouveaux, elle choisit fort judicieusement entre les variantes déjà proposées.

G. Magnin.

Hedwig Konrad, *Étude sur le métaphore*. Paris, J. Vrin, 1939, v-167 p. in-8°.

Souvent au hasard de la recherche, on s'étonne que telle question, que l'on croyait parfaitement connue, reste encore à étudier. C'était le cas pour la métaphore, avant le livre que Mlle Konrad vient de lui consacrer et dans lequel elle s'efforce de donner de cette figure une définition et une description définitives.

L'introduction retrace l'histoire des théories sur la métaphore depuis Aristote jusqu'à Winkles, Wundt, Buhler. A ce propos il est regrettable que l'auteur passe sous silence l'excellente étude de Stanford sur les métaphores grecques. Puis analysant à son tour la métaphore, Mlle K. la définit (p. 32) comme une transposition de thèmes qui fait abstraction de certaines différences, s'appuie sur certaines ressemblances, et répond à certaines intentions. Mais une telle définition ne peut être que provisoire, car chacun de ses éléments soulève un problème et exige une étude attentive. Qu'est-ce par exemple que la transposition ? Mlle K. ne se contente pas de la réponse des rhétoriciens anciens ou modernes. Elle étudie la question du point de vue logique, et consacre au problème du concept et de la signification un chapitre très intéressant, où elle démontre que la valeur de la signification ne peut être différente de celle du concept (p. 66). Sinon la métaphore ne serait que la conséquence d'une confusion ou d'une erreur. Après avoir souligné que le concept consiste dans « la reconnaissance de la nature univoque de l'objet », Mlle K. étudie en détail les différents actes constitutifs de la métaphore en les comparant à ceux de la pensée conceptuelle : elle remarque fort justement que l'abstraction métaphorique présente la nature d'une généralisation dans laquelle un individu est pris comme représentant par excellence d'un attribut (p. 84). Enfin elle termine par une étude rapide des procédés de pensée apparentés à la métaphore : la comparaison, le symbole, le mythe. Remarquons à ce propos qu'elle n'établit pas une distinction assez nette, à notre avis, entre la métaphore et la comparaison, et qu'elle n'insiste pas assez sur les rapports entre le mythe et la métaphore. Mais est-ce un défaut d'avoir su se limiter ? La brièveté est peut-être la première qualité d'une thèse.

Pierre Louis.

Etudes d'archéologie grecque, par MM. Y. Béquignon, J. Bidez, P. Demargne, R. Flacelière, P. de la Coste-Messelière, Ch. Picard (*Annales de l'École des Hautes Études de Gand*, t. II). xii-153 p. in-4° + 20 pl. hors texte, Gand, École des Hautes Études, 14, Quai au Blé, 1938.

Ce second tome des *Annales de l'Ecole des Hautes-Etudes de Gand* fait pendant aux Etudes d'archéologie romaines qui l'ont précédé ; mais cette fois, par une heureuse union, la science belge collabore avec la science française, et le nom de M. Bidez figure parmi les collaborateurs ; et l'éminent philologue apporte au recueil une précieuse étude sur « la découverte à Trèves d'une inscription en vers grecs célébrant le dieu Hermès », inscription du ive s. de l'ère chrétienne, due à l'empereur Julien ou à son

entourage ; on voit quel parti le savant historien de Julien a pu tirer d'un pareil texte. Les autres articles, tous dus à la plume d'anciens membres de l'École Française d'Athènes sous la conduite de leur ancien directeur, M. Ch. Picard, montrent sous son meilleur aspect l'érudition de notre jeune école archéologique : M. Ch. Picard étudie : *Néréides et Sirènes, Observations sur le folk-lore hellénique de la mer* ; M. Béquignon, *L'itinéraire d'Apollon dans la suite pythique* ; P. Demargne, *Crète-Egypte-Asie, Perspectives d'hier et d'aujourd'hui* ; R. Flacelière, *Le fonctionnement de l'Oracle de Delphes au temps de Plutarque* ; P. de la Coste-Messelière, *Frontons delphiques*. Religions et croyances, histoire et préhistoire, archéologie et art, sont ainsi représentés dans ce beau volume, qu'illustrent généreusement 7 gravures dans le texte, et 20 hors-texte. Il faut souhaiter que les deux premiers volumes de cette collection soient suivis de beaucoup d'autres.

A. Ernout.

André Piganiol, *Histoire de Rome* ; LI- 576 p. in-16° jésus. Paris, Presses Universitaires de France, 1939.

Manuel sans doute, cette histoire de Rome ne réclame que ce titre modeste ; mais il suffit d'avoir ouvert le livre pour constater qu'il contient plus de substance que des ouvrages de dimensions beaucoup plus imposantes. M. Piganiol l'a dédié à ses élèves de Strasbourg et de Paris. C'est en effet un merveilleux instrument de travail, qui à la fois documente sur ce qui a été fait et oriente sur ce qui est à faire. Exposé avant tout critique, il ne se pique pas d'apporter des certitudes sur tous les points : il y en a tant, dans l'histoire et la préhistoire de Rome, qui demeurent obscurs et contestés ; mais sur chacun d'eux, il fournit des éléments d'enquête, et des possibilités de se former un jugement. De là ces bibliographies méthodiques et critiques qui sont d'une richesse et d'une sûreté admirables, où les aspects les plus complexes de l'histoire sont envisagés. Et la rédaction n'a rien d'impersonnel ou de sec : dans ces pages si denses, on sent l'homme qui s'intéresse et vibre, et qui sait suggérer par le simple rapprochement de deux lignes les raisons qui expliquent les diversités, parfois déconcertantes, de jugement qui séparent les érudits. Je note, par ex., à propos de Tite-Live, p. 241, cette double citation, si savoureuse : « G. de Sanctis, *Livio e la storiografia romana* (*Problemi di storia antica*, Bari, 1932, p. 225 : « La solide et majestueuse construction de l'histoire de Rome, que nous donne Tite-Live sur la base de l'annalistique, reflète la solide altière, majestueuse construction de l'empire de Rome »), — M. Holleaux, *Les deux Perseus* (*Mélange Glotz*, I, 431 : « incomplet et superficiel dans son travail, peu réfléchi, fort ignorant et très insoucieux de remédier à son ignorance »).

M. Piganiol a pris le mot *histoire* dans son sens le plus large : histoire guerrière, politique, économique et sociale sans doute, mais aussi littéraire, artistique, religieuse ; et il ne se contente pas d'aperçus généraux, mais les détails les plus menus, les problèmes les plus spéciaux lui sont familiers, et il a sur chacun d'eux son jugement, fondé sur une étude personnelle : ainsi p. 263, je citerai son interprétation du « Grand Camée de France », qui combat la thèse de L. Curtius, et rectifie l'identification traditionnelle des personnages. — De même p. 19, il explique par une différence d'origine, et non plus par une différence de date, les divergences que l'on constate entre le latin et l'osco-ombrien : « La relation entre le

dialecte latin et les dialectes osco-ombriens correspondrait à la relation entre le gaulois et le breton ; à notre avis, dans ces deux cas, il s'agit bien moins d'une opposition entre des dialectes différents qu'entre un dialecte parlé par des Indo-Européens et un dialecte parlé par des indo-européanisés. Les Latins sont d'étroite parenté indo-européenne ; les Ombriens et les Sabins sont d'origine pré-aryenne ou illyrienne. » Je pense que ces quelques exemples suffiront à montrer tout l'intérêt de l'Histoire de M. Piganiol.

A. Ernout.

R. Monier, *Manuel élémentaire de droit romain*, T. I (Introduction historique, la procédure, les personnes, les droits réels, les successions) ; 2e éd. rev. et augm. ; 705 p. in-8°. Paris, Les éditions Domat-Montchrestien, F. Loviton et Cie, 1938. Pr. 90 frs.

J'ai rendu compte de la première édition de ce Manuel dans la Revue de Philologie [1] ; je ne puis que confirmer le jugement que je portais sur cet exposé net, clair, et précis. L'auteur a profité des observations et des suggestions qui lui ont été faites ; il a révisé sa rédaction primitive sur quelques points, il l'a surtout enrichie des résultats qu'ont apportés certains travaux récents notamment sur le mariage, sur les *res mancipi* et la mancipation, sur le *ius publice respondendi*, sur la législation de Constantin et l'influence du christianisme. Il a tenu compte aussi des recherches suscitées par la publication des nouveaux fragments de Gaïus. Ce manuel promet plus que son titre, et les philologues auront profit à le consulter [2].

A. Ernout.

E. A. Lowe, *Codices Latini antiquiores*, Part. III Italy : Ancona-Novara ; VII-48 pp. in-f° + 40 pl. Oxford, Clarendon Press, 1938. Pr. 60 st.

Poursuivant son monumental effort, M. E. A. Lowe nous donne aujourd'hui la troisième partie de son enquête sur les *codices latini antiquiores*. Les types étudiés et reproduits sont empruntés aux bibliothèques d'Italie : Ancone, Assise, Bologne, Brescia, Cava, Cividale, Florence Ivrea, Lucca, Milan, Modène, Mombello, Le Mont Cassin, Monza, Naples, Novara ; le tout va du n° 278 au n° 406. Comme bien on pense, c'est Florence, (Bibl. Medic. Laurenz. 286-299), Milan (Ambrosiana 304-365), le Mont-Cassin (Badia 372-382), Naples (Bibl. Nazion. 385-405), qui ont fourni la récolte la plus abondante. Un quatrième volume doit suivre, qui contiendra les spécimens fournis par les autres bibliothèques de la péninsule : celui-ci contiendra les observations et les réflexions générales « suggested by the noble array of over two hundred ancient manuscripts. » On attendra avec impatience ces conclusions qu'apportera l'auteur. Mais dès maintenant son œuvre apparaît féconde en enseignements.

Obligé par l'ampleur même de son plan à ne publier que des fragments, et non des pages entières, M. Lowe s'est attaché, avec un heureux succès, à reproduire les parties les plus caractéristiques « including wherever

1. 3e Série, XI (1937) p. 79-80.

2. P. 15, titre courant, lire *publicum* et non *publicium* ; *p.* 445 pourquoi M. Monier écrit-il *sepulchrum* avec un *h* ? ; même p. 445 l. 14 lire : *incombent* (à qui incombe les funérailles).

possible a typical initial, title or colophon, and, more especially, interesting later entries — marginalia, corrections, insertions, and marks of ownership — likely to shed light on the vicissitudes the manuscrit has suffered. » Quand un manuscrit présente plusieurs écritures — c'est le cas notamment des palimpsestes — des spécimens de chacune sont reproduits. On sera frappé par le nombre relativement grand de fac-similés de papyrus (nº 286-291; 293 ; 367 ; 385-387) : l'un des plus intéressants est le nº 385, reproduisant un fragment du poème sur la bataille d'Actium, qui provient de Pompéi : par le sujet qu'il traite, et par sa provenance, il se situe entre l'an 31 et l'an 79. C'est la première reproduction photographique qui en soit donnée. Les notices explicatives accompagnant chaque fragment sont des modèles d'érudition ; et la bibliographie, tant générale que particulière, est impeccable.

A. Ernout.

Karl Olzscha, *Interpretation der Agramer Mumienbinde* (Klio, Beih. xl, N. F., H.27); 217 p. in-8º. Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1939.

Je suis très embarrassé pour rendre compte du livre de M. Karl Olzscha. On y trouve des qualités évidentes : une vaste érudition, un esprit d'observation, un sens des rapprochements et des combinaisons remarquables, l'art de sentir les points faibles des interprétations qu'il combat ; mais malgré tout, je suis frappé par la disproportion entre l'insécurité de nos connaissances en étrusque — c'est du moins l'opinion d'un profane tel que moi — et l'assurance avec laquelle on interprète les textes. D'une prémisse arbitraire on tire des conclusions fermes ; et l'on enchaîne des hypothèses avec une certitude qui, pour ma part, me déconcerte. Dans le détail donc, mainte interprétation de M. Olzscha me laisse sceptique ; dans l'ensemble pourtant, je crois qu'il a réussi, en multipliant les parallèles et les rapprochements de passages semblables ou similaires, à bien montrer le caractère formulaire et même, par endroits, « strophique », au sens large du mot, du texte d'Agram ; et il devient de moins en moins douteux que nous ayons à faire à un texte religieux, et sans doute rituel, qui doit rappeler, dans sa constitution générale, le texte des Tables Eugubines.

A. Ernout.

Zdzisław Zmigryder-Konopka, *Le guerrier de Capestrano* (Hermaion, fasc. 3, ed. R. Ganszyniec) ; 26 p. in-8º + 7 planches. Leopoli (Lwów), In aedibus Universitatis, 1938.

Malgré les nombreux travaux dont elle a fait l'objet depuis sa découverte en 1934, la statue du « guerrier de Capestrano » demeure encore énigmatique. Qui représente-t-elle au juste, et quel est ce chef au casque bizarre et sans autre exemple ? Comment faut-il interpréter son costume, ses ornements, et ses armes ? En quelle langue est rédigée l'inscription qu'il porte gravée, et quel en est le sens ? De quand la dater ?

Étudiant avec beaucoup d'érudition et d'ingéniosité cette œuvre étrange, M. Zmigryder-Konopka est arrivé à la conviction que le personnage ainsi figuré est étrusque, et que ce doit être un chef d'armée, revêtu de l'imperium, venu s'établir sur le territoire des Vestins, au vie s. avant J.-C. La hache qu'il porte sur le côté gauche de la poitrine serait le symbole de son pouvoir militaire. Quant à l'inscription

šak. ␣ upa | k raš. p — sútṛ ␣ niniṣ — raki nevhṣ — p. m. ..ii

que M. Ribezzo traduisait par : « sacra imago (?) Ras(na?) P. Sot(er) Ninis Raki f. nepos M..i », elle serait rédigée en langue étrusque et signifierait : « Voilà la statue — sacrifiée aux dieux — de l'Étrusque Publius Sutrina, qui fut le fils de Ninis et le petit-fils de Rakis ; pour la quatrième fois il a exercé l'imperium sur le peuple ('ici habitant' c.-à-d. 'local'.) » Tout ceci est ingénieux, et séduisant malgré la part d'hypothèses arbitraires que comporte l'explication.

A. Ernout.

Gertrud Mary Hirst, *Collected Classical Papers* ; x-117 p. in-8°. Oxford, B. Blackwell, 1938.

Sous ce titre, Mme Hirst, qui est professeur de grec et de latin au Barnard College de l'Université Columbia, a réuni un certain nombre d'articles (27 au total) parus dans diverses revues : critique de texte, explication de passages obscurs, questions controversées de littérature, etc., s'y trouvent traités. Ce sont les poètes latins qui tiennent la plus grande place dans le recueil : Virgile a quatre articles ; Catulle en a trois ; Horace, deux ; Juvénal, quatre. La Grèce est représentée par trois études ; dont la plus importante est consacrée à Hérodote (Herodotus on tyranny *versus* Athens and democraty, p. 97-110). Deux index permettent de se retrouver dans cette littérature variée, où apparaissent les qualités de l'auteur : une érudition large, un sens aigu des difficultés, et l'amour éclairé de la littérature antique.

A. Ernout.

A. Delatte, *Herbarius*, Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques ; 2e éd. revue et augmentée (Bibl. de la Fac. de Ph. et L. de l'Un. de Liége, Fasc. LXXXI) ; 177 p. in-8°+4 pl. hors texte, Liége, Fac. de Philos. et Lettres ; Paris, E. Droz, 1938. Pr. 60 fr.

J'ai signalé dans un précédent compte rendu[1] l'intérêt des recherches de M. Delatte. Aussi son livre a-t-il connu le succès ; la première édition a été rapidement épuisée ; et moins de deux ans après l'apparition de celle-ci, l'auteur nous en apporte une seconde, revue et considérablement augmentée ; non seulement le nombre des pages est passé de 126 à 176, mais le caractère employé est plus petit ; de plus 4 planches hors texte reproduisent des documents curieux relatifs à la cueillette des plantes, notamment, des anneaux, des sceaux et une fresque provenant de Crète, et que l'auteur décrit et interprète avec beaucoup de précision et de prudence. La documentation de M. Delatte s'est encore enrichie ; les index ont été beaucoup développés : la 1re édition ne comprenait qu'un index locorum ; celle-ci possède un index des auteurs cités (p. 161-165) et un index alphabétique (p. 166-176). Bref, rien n'a été négligé pour satisfaire la curiosité de tous ceux qu'attire l'étude des croyances, des superstitions et de la magie populaire. J'ajoute que le titre adopté par M. Delatte est trop modeste, et que son livre ne se borne pas à l'étude du « cérémonial usité chez les anciens » ; celui-ci est à chaque instant comparé avec les rites analogues usités au moyen âge ou de nos jours, et ces comparaisons constantes font de cet *Herbarius* une histoire, succincte mais complète, de ces pratiques si curieuses.

A. Ernout.

1. *Rev. de Philol.*, 1938, p. 70.

P. Giuffrida, *Principi di sintassi latina, Concetto e funzione del modo* (R. Università di Torino, Pubblicazioni della Facoltà di Magistero, serie prima, volume III). B. G. Paravia, 1938; 1 vol. in-8° de 141 pages.

M. Giuffrida n'est ni un comparatiste ni un philologue mais un philosophe, en l'espèce un disciple de Kant, qui a voulu saisir les modes dans leur « essence » même, comme moyens d'expression de l' « activité spirituelle ». Aussi la dialectique occupe-t-elle la première place dans son livre.

La documentation en souffre. L'auteur opère sur un nombre infime d'exemples, et il en forge lui-même à l'occasion. Nulle part on ne voit un examen personnel et minutieux des faits. Les fautes d'impression abondent dans les citations en langue étrangère et dans le latin. cf., par exemple, p. 9 *Bernett* (bis) pour *Bennett*; p. 10 *Ansführliche* pour *Ausführliche*; p. 16 *incundum* pour *iucundum*; p. 17 *opparet* pour *apparet* et dans la note 2 *Satzelebre* pour *Satzlehre*; p. 21 note *testimoinium* pour *testimonium*; p. 53 note *Syutax* pour *Syntax*; p. 71 *fructus* pour *fractus*; p. 88 *pesitis* pour *positis*, etc. D'autre part, p. 72 la forme *miretur* paraît être considérée comme un indicatif présent. D'autre part, la bibliographie de M. Giuffrida présente des lacunes surprenantes : l'ouvrage de M. Perrochat sur *l'infinitif subordonné* n'a pas été cité.

Les résultats sont plutôt décevants. Sur la question de l'infinitif et du participe les idées essentielles, empruntées au *Traité de grammaire comparée* de Meillet-Vendryes, n'ont plus rien d'original. Quant au problème du subjonctif, il s'en faut qu'il soit renouvelé par les pages entières de théorie abstraite qui lui sont consacrées. M. Giuffrida juge périmée la thèse traditionnelle qui oppose l'indicatif, mode de la réalité, au subjonctif, mode de ce qui n'est pas donné comme réel. Pour lui, l'indicatif est le mode de la pensée qui pense, le subjonctif celui de la pensée qui se pense! Il en résulte que le subjonctif serait essentiellement le mode de la subordination, non de la subordination grammaticale extérieure, mais d'une subordination interne à savoir « la conscience que le ' je ' prend et exprime du dédoublement qui advient en lui » (p. 84). Finalement tout le problème du subjonctif est ramené à celui de l'*oratio obliqua* (p. 122).

Tout cela n'est pas aussi nouveau que M. Giuffrida paraît le croire. P. Lejay avait déjà soutenu dans les *Mélanges Havet* que les progrès du subjonctif latin étaient liés au développement de la réflexion du sujet sur lui-même. Et il le faisait sous une forme beaucoup plus simple, plus mesurée et moins cavalière.

La philosophie kantienne peut être excellente : son application à la grammaire latine est extrêmement délicate; car même dans la syntaxe des modes il s'en faut que tout soit rationnel et obéisse à la raison raisonnante!

François Thomas.

W. F. Laidlaw, *The prosody of Terence* (Saint-Andrews University Publications No XL); 138 p. in-8°. Londres, Humphrey, Milford, 1938.

Elève de Lindsay, M. Laidlaw s'est proposé de poursuivre l'œuvre de son maître; celui-ci avait surtout étudié la prosodie et la métrique de Plaute, en partant de la prosodie et de la métrique de Ménandre; M. Laidlaw fait aussi une étude comparative, mais en confrontant cette fois Plaute avec Térence, et en essayant de déterminer les différences, surtout les innovations, que le jeune auteur présente vis-à-vis de l'aîné : d'où le sous-

titre qu'il adopte, *a relational study*. Le dépouillement du texte est bien fait, et l'on trouvera sur les principales questions : mots iambiques (*breuis breuians*), variation de quantité en finale ou en autre position, coupe syllabique des pieds, hiatus, des relevés exacts interprétés avec prudence. L'auteur a voulu faire court, et réduit la bibliographie au minimum : c'est dommage toutefois qu'il n'ait pas songé à mentionner le *Manuel de Critique verbale*, de L. Havet, au moins dans le chapitre sur l'hiatus. Le chapitre sur l'accent et l'hiatus (p. 3-15) est bien bref pour une question aussi controversée. Ce livre est à placer à côté de l'*Early latin verse* dont il forme un utile complément.

A. Ernout.

Joh. Fred. Westermann S. J., *Archaische en Archaistische Woordkunst*; 199-IX p. in-8°. Nimègue-Utrecht, Dekker et van de Vegt N. V., 1939.

Les textes archaïques latins ne sont pas écrits sans art, si du moins l'art consiste dans l'application systématique de procédés réfléchis et combinés en vue d'un effet à produire. Les plus sensibles de ces procédés c'est ce que M. Westermann appelle la « correspondance du mot », correspondance « horizontale » ou groupement de mots juxtaposés ; correspondance « verticale » ou succession de *kola* comportant des mots ou groupes de mots se correspondant. Pour illustrer par un exemple ces deux procédés, M. W. cite la prière bien connue du pater familias dans Caton (*Agr.* 141) :

uti tu morbos uisos inuisosque
uiduertatem uastitudinemque
calamitates intemperiasque
prohibessis defendas auerruncesque.

La prose et la poésie opèrent de la même façon, comme en témoigne le tableau de la p. 4 :

Proza	*Poëzie*
Lettergreep	More
Komma (woordgreep)	Membrum
Woord	Versvoet
Kolon (Zinsnede)	Vers
Periode (Zin)	Strophe

Or ces procédés se trouvent chez les auteurs archaïsants de l'époque impériale ; et de la prière de Caton, ne diffère guère une phrase comme celle de saint Cyprien, *ad Dem.* 3 :

haec sententia mundo data est,
haec Dei lex est,
ut omnia orta occidant,
et aucta senescant,
et infirmentur fortia,
et magna minuantur,
et cum infirmata et deminuta fuerint finiantur.

Seulement, cette phrase est plus habile, et les « figures » y sont plus nombreuses : allitérations, anaphores, antithèses, homéotéleutes, chiasmes, isosyllabie des mots initiaux des cola, parallélisme syntactique, climax, etc. Y a-t-il eu évolution régulière et progressive, développement continu ; ou bien reprise volontaire et réfléchie après une période d'interruption

pendant laquelle la langue, sous l'influence de l'enseignement des grammairiens et des rhéteurs, et de l'étude des modèles grecs, sous l'influence aussi de certaines tendances internes, a recouru à des moyens d'expression plus délicats et nuancés ? L'auteur, pour répondre à ces questions, compare la prose du latin ancien avec celle de Gorgias; il étudie ensuite la prose classique, et les procédés d'art qu'elle affectionne; enfin il examine les changements qui se manifestent à partir du second siècle de notre ère, en prenant ses exemples chez Fronton, Apulée, Minucius Felix et saint Cyprien. De cette triple étude il résulte que l'art cicéronien, tout en conservant des traces nombreuses de l'art ancien, présente des innovations nombreuses : « L'indépendance et l'isolement du mot phonétique s'affaiblissent; le caractère spécial de la syllabe initiale du mot se perd; la tendance paratactique qui avait caractérisé la structure de la phrase en latin ancien fait place à une tendance plutôt hypotactique; l'élément métrique gagne le terrain de la prose d'art. » Des changements non moins importants caractérisent la prose à partir du second siècle : « Les voyelles perdent leurs différences quantitatives. A l'accent musical et mélodique se substitue l'accent *énergétique*... La construction syntactique de la phrase va se relâchant pour aboutir souvent à une coordination pure et simple de parties de phrases correspondantes... La correspondance des mots initiaux a une *valeur minima*, tandis que la *valeur maxima* se trouve au contraire à la finale où c'est la rime qui tient la première place parmi les procédés d'art qui s'y trouvent appliqués... » De là résulte que les formes dont se sert l'art archaïsant « constituent sans aucun doute une véritable renaissante de l'art ancien... mais la plupart du temps elles se fondent sur un autre principe, sur une base nouvelle, c.-à-d. sur des correspondances formelles subordonnées à des correspondances syntactiques (et souvent sémantiques) des *kola*. »

La thèse soutenue par M. Westermann est fort ingénieuse, et s'appuie sur des statistiques minutieuses qui lui donnent un grand air de vraisemblance. Si la terminologie qu'il adopte peut parfois prêter à la critique, si certaines des affirmations qu'il émet sont, dans le détail, contestables, il faut reconnaître qu'il sait construire une démonstration, et l'illustrer par des exemples bien choisis. Les jugements particuliers qu'il porte sur le style des écrivains qu'il étudie sont fins et nuancés. Le livre fait honneur à l'auteur, et à l'enseignement des maîtres, et en particulier de M. A. W. de Groot, dont il est sorti.

A. Ernout.

Heinrich Roloff, *Maiores bei Cicero*, 152 p. in-8°. Göttingen, Druck d. Dieterichschen Universitäts-Buchdruckerei (W. Fr. Kaestner), 1938.

Cette dissertation inaugurale, entreprise sous la direction du professeur Wolfgang Schadewaldt, a le mérite de compléter les travaux entrepris en Allemagne sur une série de concepts sociaux et politiques : *nobilis*, *nobilitas*, *homo nouus*, *dignitas*, *honestus*, etc., termes qui reviennent souvent chez les historiens et les orateurs, et dont le sens ne se laisse pas toujours déterminer avec précision. La notion de *maiores* peut avoir une valeur individuelle, ou une valeur générale : elle désigne soit les « ancêtres » du sujet parlant, soit les « ancêtres » du peuple dont il fait partie. Dans le premier cas, c'est l'idée de « noblesse » et de « tradition familiale » qu'évoque le terme, dans le second, c'est l'idée du « passé », de coutumes et d'institutions sanctionnées par le temps, qui doivent dicter aux nouvelles géné-

rations leur conduite, et dont celles-ci ne s'écartent qu'à leur détriment. Le passé revêt les *maiores* d'une auréole de vertu, et l'histoire est le plus souvent représentée comme une dégradation plus ou moins lente de cet état idéal. Il était intéressant d'examiner la manière dont Cicéron utilise cette double valeur de *maiores* : en tant qu'*homo nouus*, il ne peut se prévaloir d'ancêtres illustres dont il puisse recueillir héréditairement la gloire ; en tant qu'homme politique, ayant obtenu la plus haute magistrature active, le consulat, il avait souvent à invoquer le précédent des *maiores*. Tout en louant ceux qui peuvent se prévaloir d'ancêtres glorieux, les *nobiles*, il proclame hautement que le « *mérite* », *uirtus*, constitue un titre de gloire aussi précieux, aussi estimable ; qu'il peut être, aussi bien et mieux que les *maiores*, le fondement de la *nobilitas* ; et il se refuse à admettre le privilège de la race : au contraire, et c'est bien naturel, est-il d'avis que l'on doit estimer davantage l'*homo nouus* « qui ne doit qu'à lui seul toute sa renommée », le *self made-man*, que le patricien qui entre dans la vie déjà tout chargé de la gloire héréditaire. La constatation n'est pas neuve ; et l'on sait combien Cicéron a souffert d'avoir toujours été tenu à distance par les *patres* ; mais M. Roloff l'illustre par un dépouillement complet et consciencieux des textes.

La seconde partie, la plus importante (p. 56-133), intitulée *Maiores und Vergangenheit*, examine tous les cas dans lesquels Cicéron fait appel à l'autorité des ancêtres, dans la vie publique, en tant que fondateurs de la cité et de l'État, du droit et de la religion, et dans la vie privée, en tant que modèles de piété et de vertu, préoccupés de maintenir intactes les institutions familiales, la morale, de donner à leurs enfants une éducation saine et forte. Comment expliquer le passage de cet état idéal à la décadence que l'on constate à la fin de la République ? Cicéron ne semble pas avoir examiné la question ; on sait que Salluste a essayé de la résoudre. Il eût été intéressant de reprendre le problème, qui m'apparaît comme devant nécessairement figurer dans une étude sur la notion de *maiores*.

En tout cas, l'étude de M. Roloff laisse apparaître l'attitude contradictoire de Cicéron : niant l'autorité des *maiores* en tant qu'*homo nouus*, et faisant sans cesse appel à elle en tant qu'homme politique ayant lié sa fortune à celle du parti conservateur. Ç'a été le grand tourment de toute sa vie, et il explique, peut-on dire, toute sa conduite. On regrette que M. Roloff ait laissé au lecteur le soin de tirer les conclusions de son étude, faite avec soin, appuyée sur un dépouillement complet des textes (l'auteur a pu consulter les fiches encore inédites du *Thesaurus*), mais qui se borne à l'examen des cas particuliers, sans mettre en lumière l'idée générale qui s'en dégage.

A. Ernout.

Viktor Pöschl, *Römischer Staat u. griechisches Staatsdenken bei Cicero ;* 186 p. in-8°, Berlin, Junker u. Dünnhaupt Verlag, 1936.

L'auteur a d'abord présenté ce travail comme dissertation inaugurale devant la Faculté de philosophie de Heidelberg en 1933. Il l'a repris, corrigé, augmenté, pour le publier dans les *Neue Deutsche Forschungen* (Abt. Klassische Philologie, B. 5) qu'édite M. Karl Deichgräber. Le *bei Cicero* du titre est un peu vague ; il s'agit seulement du *De Republica*, dont M. Pöschl examine les rapports avec ses modèles grecs. On sait, ou l'on entrevoit, que le traité de Cicéron est une œuvre à la fois éclectique et composite, où transparaissent des influences diverses de philosophes et

d'historiens, depuis Platon jusqu'à Polybe et à Panétius. Mais Cicéron y parle en Romain ; c'est en politique et en homme de parti qu'il examine les problèmes que pose la constitution de l'État ; et aux considérations théoriques sur l'état idéal il préfère souvent un exposé fondé plus pratiquement sur les données de l'expérience historique ; ses personnages sont romains, son héros, Scipion Emilien, et son idéal sont romains. C'est du reste un trait qui se retrouve dans toutes ses œuvres abstraites, et qui leur donne leur physionomie propre. M. Pöschl a bien montré, par une analyse subtile, les différents éléments qui entrent dans la constitution du *De Republica*, et il en a mis en relief le caractère « actuel ». Le livre a été écrit par Cicéron comme une sorte d'exutoire, dans lequel il se décharge de ses déceptions, de ses regrets, de rancœurs, de ses craintes aussi, et comme un moyen de se consoler, par la représentation d'une république romaine idéale, de la décadence et de la corruption politique de son époque. Il y a mis beaucoup d'autrui, mais sa part personnelle n'est pas non plus négligeable ; il raisonne et il construit. On le verra bien démontré dans les divers chapitres du livre de M. Pöschl : *Cicero u. die peripatetische Staatsphilosophie ; Cicero u. Polybios ; Cicero u. Platos Politeia* (le plus important) ; *Schlussbemerkung über Scipio*. — On regrette parfois que l'auteur ait insisté avec quelque lourdeur sur certains développements, et que sa phrase ne soit pas non plus sans pesanteur : « *Er ist der Ueberzeugung, dass die gegenwärtige Not und Bedrängniss nicht aus eigener Kraft allein beseitigt werden kann, sondern dass es nötigt ist, auch die Gewalt der grossen Gestalten der römischen geschichte neben der aufbauenden Kraft der in ihrem Wesen platonischen Philosophie in sich aufzunehmen und insbesondere an dem Bilde jener grossen politischen Führer sich aufzurichten, die in vergleichbar kritischer Situation mit Wort und Tat eingriffen und mit dem vollen Einsatz, den eine solche Aufgabe verlangt, der erstarrten Politik des römischen Senates ebenso wie dem blinden Wanken des Volkes entgegentraten, gegen die alle Stände in gleicher Weise bedrohende sittliche Anarchie und die immer zunehmende allgemeine Halt-und Ratlosigkeit einen erbitternden Kampf führten* » (P. 186). Sans doute on comprend bien ce que l'auteur veut dire — on le comprend peut-être même trop bien. Mais il faut du souffle pour arriver jusqu'au bout.

A. Ernout.

Augvstvs, *Studi in occasione del bimillenario Augusteo* ; 444 p. in-8° + planches Roma, Tip. della R. Accad. Naz. dei Lincei, 1938-xvi.

Après Virgile et Horace, Auguste. Espérons qu'on s'en tiendra là. Dans cette littérature inspirée par les anniversaires, il y a beaucoup de fatras, et le travail fait sur commande et pour une date fixe garde souvent un air de circonstance qui ne lui est pas favorable. Je dois dire tout de suite que cette critique ne vise pas le beau volume que l'Académie des Lincei — aujourd'hui disparue, hélas ! — a préparé avec beaucoup de soin et de dévotion : l'intention apologétique y est évidente, et certaines allusions aux événements contemporains laissent transparaître le caractère tendancieux de ces études ; mais tout ceci y est discret, mesuré, et n'altère pas le caractère scientifique du livre. Douze études y figurent, dans l'ordre suivant : Aldo Ferrabino, *L'imperatore Cesare Augusto* (p. 1) ; Pietro de Francisci, *La costituzione Augustea* (p. 61) ; Vincenzo Arangio-Ruiz, *La legislazione* (p. 101) ; Salvatore Riccobono, *La giurisprudenza del Impero* (p. 147) ; Gius. Cardinali, *Amministrazione territoriale e finanzaria* (p. 161) ; Arnaldo

Momigliano, *I problemi delle istituzioni militari di Augusto* (p. 195) ; Raffaele Pettazzoni, *La religione* (p. 217) ; N. Festa, *La letteratura nell'età di Augusto* (p. 251) ; Domenico Mustilli, *L'arte Augustea* (p. 307) ; Ettore Gabrici, *La monetazione di Augusto* (p. 379) ; Roberto Paribeni, *Le opere pubbliche* (p. 405) ; Angelo Monteverdi, *Augusto nella tradizione medievale* (p. 415). Comme on le voit, presque toutes ces études sont consacrées à la vie publique, et à l'organisation de l'Empire ; de là une certaine impression de froideur impersonnelle. On cherche un homme, et l'on trouve des institutions. C'est le reproche que je fais à ce recueil ; j'aurais voulu qu'il nous fît connaître plus « humainement » les divers aspects d'Auguste et de son siècle. Mais, cette réserve faite, je dois rendre hommage à l'érudition de ces mémoires, qui sont des mises au point à la fois originales et sûres. Il y a un chapitre sur la littérature ; je regrette qu'il n'y en ait pas sur la langue : il méritait pourtant d'être écrit. Dans son jugement sur Lucrèce, p. 258, M. Nicola Festa parle de « l'uso peculiare che egli fece della lingua romana intrecciando alle forme arcaiche la più ardite innovazioni grammaticali, stilistiche e metriche » : j'aimerais savoir en quoi consistent ces innovations si hardies et si variées dont M. Festa fait honneur à Lucrèce.

A. Ernout.

Hans Kempter, *Die römische Geschichte bei Horaz*, 135 p. in-8°. Münich, 1938.

Cette dissertation inaugurale, inspirée par M. J. Stroux et qui a eu pour rapporteur M. Rudolf Till, s'efforce de démontrer que les allusions à l'histoire romaine dans Horace ne sont pas de purs jeux littéraires, mais qu'elles lui sont le plus souvent dictées par le sentiment commun à tout Romain de l'importance de l'histoire pour la formation du caractère et des mœurs ; la notion de l'histoire s'identifie pour lui avec celle de *maiores* ; et chacun participe à la gloire qu'a répandue sur l'empire leur vertu idéale. Cette notion s'est affaiblie à la fin de la République ; mais elle renaît sous Auguste, pour des raisons qu'il est aisé d'apercevoir. « Augustus und seine Bestrebungen sind das Zentrum, wohin uns die Geschichtauffassung der ganzen Zeit und so auch die des Horaz weist. » Telle est la conclusion de M. Kempter. Elle est le fruit d'un dépouillement minutieux de l'œuvre d'Horace, qui laisse transparaître — il aurait peut-être été bon d'y insister davantage — ce qu'il y a de conventionnel et de cliché dans les *exempla historica* utilisés par le poète. Qu'il faille tout ramener à des préoccupations « augustéennes », je n'en suis pas très sûr ; mais il faut faire la part d'exagération que comporte toute démonstration de ce genre : en gros, la thèse est fondée ; on s'en doutait un peu.

A. Ernout.

Nino Salanitro, *Tibullo* ; 192 p. in-8°. Napoli, Luigi Loffredo, 1938-xvi.

Cet essai sur Tibulle est écrit par un philologue bien informé, d'esprit judicieux, qui aime et comprend bien son auteur. Il sait tous les problèmes que soulèvent la personne et l'œuvre de Tibulle, et il ne se flatte pas de les résoudre tous. Mais il les examine avec prudence, il s'entoure, pour les résoudre, de tous les secours que ses prédécesseurs lui apportent, sans se laisser écraser par eux, et il écrit un livre où l'érudition et la sensibilité littéraire se mêlent agréablement.

A. Ernout.

Nino Salanitro, *Miscellanea di Studi Latini* ; 130 p. in-8°. Napoli, Luigi Loffredo, 1938.

Des *Miscellanea* sont toujours difficiles à analyser et à critiquer. Je me contente donc de signaler que le volume de M. N. Salanitro reproduit un certain nombre d'études qu'il a publiées de 1932 à 1936. Elles se groupent en quatre chapitres : I Lucius Sergius Catilina ; II Questions Tibulliennes ; III Le poème XLIX de Catulle ; IV Essais sur Horace. Ces travaux ont été l'objet de jugements aimables que M. Salanitro prend soin de reproduire, et auxquels je me contente de renvoyer.

A. Ernout.

Ladislaus Strzelecki, *De Senecae trimetro iambico quaestiones selectae* ; 109 p. in-8°. Kraków, Nakładem Polskiej Akademii Umiejętnośći, 1938.

L'étude de M. Strzelecki porte sur les problèmes suivants : I. De ἀντιλαβῶν usu Annaeano ; II. De trimetri fine ; III. De vocis « facilius » acuendae Annaeana ratione ; IV. De trimetri iambici pedibus solutis, A) de solutis arsibus, B) De proceleusmatico, C) De solutis thesibus. Il m'est impossible de suivre l'auteur dans les détails de sa minutieuse enquête ; je me contente de signaler que ses recherches contribuent non seulement à éclairer la technique de Sénèque, mais aussi celle de ses contemporains et prédécesseurs.

A. Ernout.

Gunnar Sörbom, *Variatio sermonis Tacitei aliaeque apud eundem quaestiones selectae* ; xv-190 p. in-8°. Upsala, Almqvist et Wiksell, 1935.

M. Sörbom avait entrepris d'abord sous la direction de P. Persson, puis de H. Sjögren, et enfin de Thörnell, une étude sur les différentes formes de la *uariatio sermonis* dans Tacite (variété d'expression proprement dite, asymétrie, inconcinnitas, etc.). En cours de route, il s'est aperçu que d'autres procédés de style méritaient l'attention, et à la première partie, de beaucoup la plus importante qui traite de la *uariatio* et se subdivise en 18 chapitres (p. 1-136), il a ajouté trois autres études intitulées : *De mutatione subiecti* (p. 137) ; *de uerbi 'esse' ellipsi* (p. 151) ; *ad uarios locos adnotationes* (p. 161). L'étude est faite avec une scrupuleuse attention, et les cas de *uariatio* les moins remarquables n'ont pas échappé à la loupe de l'auteur ; on le verra notamment dans l'étude des noms propres. Il apparaît que Tacite a usé, et abusé du procédé : l'a-t-il fait toujours consciemment ? Et d'autre part l'asymétrie ne s'explique-t-elle pas le plus souvent par des raisons de sens, ou de langue (recherche d'harmonie, désir d'éviter des finales semblables, etc.) ? S'il n'y avait que le désir d'étonner le lecteur en prenant le contrepied de l'usage établi, ce serait le fait d'un assez piètre écrivain. Mais on aperçoit souvent le souci d'art qui a guidé Tacite. Ainsi par ex. Hist. 4,82 : *percontatur sacerdotes num illo die Basilides templum inisset, percontatur obuios num in urbe uisus sit.* La variation *inisset, uisus sit* a un double objet : elle évite les finales semblables *inisset... uisus esset* ; et en même temps, par l'emploi du perfectum simple correspondant à *percontatur*, elle traduit de façon plus vivante la question que pose Vespasien aux passants qu'il rencontre, et montre davantage son impatience. Le relevé, très consciencieux et très complet, de M. G. Sörbom aurait besoin parfois d'être accompagné d'une interprétation.

On lira avec intérêt le dernier chapitre, dans lequel M. Sörbom examine

plusieurs passages discutés de Tacite ; sa critique, appuyée sur une connaissance approfondie de la langue et du style, améliore souvent le texte généralement adopté, ou défend avec autorité la leçon des manuscrits parfois corrigée à la légère.

A. Ernout.

S. Blomgren, *Siliana* (Recueil de travaux publiés par l'Université d'Upsala, 1938-7); 76 p. in-8°. Uppsala, A. B. Lundequistska Bokhandeln, et Leipzig, Otto Harrassowitz.

Silius Italicus n'est pas toujours clair, et nous n'avons pour établir le texte que des ressources assez pauvres : le Coloniensis ne nous est connu que par les leçons qu'en ont gardées les éditeurs anciens, et le Sangallensis découvert par Pogge en 1417 ne subsiste que dans les quatre copies qu'en ont conservées les bibliothèques de Florence, de Rome et d'Oxford. M. Blomgren vient d'apporter à l'amélioration du texte et du sens une précieuse contribution : plus de soixante passages ont été examinés par lui avec autant d'ingéniosité que de science. Son livre, qui ne se laisse malheureusement pas résumer, fournirait un bon sujet d'études à une conférence qui aurait pour objet d'initier les étudiants à la critique et à l'exégèse des textes.

A. Ernout.

M. Minvcii Felicis, *Octauius*, prolegomena, text a. critical notes by Adelaide Douglas Simpson, New-York, Columbia University Press, 1938 ; 110 p. in-8°.

Cette nouvelle édition de l'Octauius a été présentée par l'auteur comme thèse de doctorat. Elle comprend 1° une préface divisée en cinq chapitres : I. Characters, p. 1 ; II. Date, p. 2; III. Style, p. 22; IV. Clausulae, p. 28 ; V 1° Manuscripts and Earliest Éditions, p. 32; 2° le texte, p. 35-66 ; 3° les notes critiques, p. 67-102; 4° une bibliographie, p. 103-110. Ce n'est pas un procédé bien pratique que de séparer l'apparat du texte, et le saut perpétuel de l'un à l'autre interrompt fâcheusement la lecture ; peut-être Me Simpson a-t-elle recouru à cette méthode parce que son apparat contient des discussions plus longues que n'en comporte un apparat ordinaire : ainsi par ex. 5, 1 p. 69 à propos du texte *utpote cum diligenter in utroque genere versatus repudiaris, alterum comprobaris*, généralement corrigé en *repudiaris* <*alterum*>, *alterum comprobaris*, Me S. maintient, avec W. Baehrens, la leçon des mss, en énumérant tous les exemples où l'un des deux termes en parallèle est omis — il faut avouer qu'en pareil cas l'hypothèse de l'haplographie est des plus plausibles. L'apparat critique ainsi compris se rapproche du commentaire explicatif, sans en tenir lieu entièrement ; le genre est quelque peu hybride. Me Simpson, en tout cas, se montre bien informée, et son édition est faite avec beaucoup de soin. Comme conjecture nouvelle je note ch. 26. 12 : *Vult enim esse substantiam inter mortalem immortalemque, id est inter corpus et spiritum mediam, terreni ponderis et caelestis leuitatis admixtione concretam, ex qua monet etiam nos procudi inde amorem et dicit informari et labi pectoribus humanis* e. q. s., où Me S. substitue *procudi inde amorem* au *procupidinem amoris* inintelligible de P.

L'édition de Me Douglas ne dispensera pas de recourir aux éditions précédentes ; elle n'a ni l'indication des passages parallèles ou des imitations, ni les index que possède par ex. l'édition de Boenig (i. scriptorum ; i nomi-

num et rerum ; i. uerborum rerumque grammaticarum notabilium) ; mais elle est une bonne mise au point des études dont Minucius a été l'objet jusqu'à nos jours : les chapitres sur la date de l'ouvrage et sur les clausules en sont la preuve. Il ne faut pas en vouloir à l'auteur si l'examen de toutes les hypothèses proposées ne l'amène pas à une conclusion ferme.

A. Ernout.

Awid G: son Elg, *In Faustum Reiensem Studia*; xiv-156 p. in-8°. Upsala, Almqvist et Wiksell, 1937.

Cette thèse de doctorat, entreprise sous les conseils et sous la direction de M. G. Thörnell, est faite avec beaucoup de méthode et de soin. Elle a pour base le texte donné par Engelbrecht dans le Corpus de Vienne, mais elle ne le suit pas servilement ; au contraire sur bien des points elle s'en sépare le plus souvent pour revenir à la tradition manuscrite, que l'éditeur avait négligée ou corrigée à tort. L'étude se divise en trois parties : I Syntactica (p. 1-51) ; II Rhythmica (p. 52-96) ; III Critica (p. 97-137) ; elle est complétée par des *tabulae* indiquant la fréquence des formes rythmiques employées par l'auteur, comparativement à d'autres écrivains antérieurs, notamment Cicéron, et saint Jérôme.

Sur la plupart des points traités, je crois qu'on donnera raison à M. Elg contre Engelbrecht ; il apparaît en effet de l'étude critique de M. Elg que souvent Engelbrecht a mal lu les manuscrits, ou mal compris le texte, ou qu'il a méconnu — ce qui n'est pas étonnant, étant donné la date (1891) de son édition — le témoignage des clausules. Parfois, néanmoins, l'interprétation de M. Elg me paraît contestable : ainsi p. 4 je ne crois pas qu'il y ait un exemple de « *de* » instrumental dans les phrases citées, et surtout dans la seconde : *quod habes non aliunde mutuatus es, sed de tuo plenus es* ; selon moi le *de tuo* marque nettement l'origine : « ce que tu possèdes, tu ne l'as pas emprunté à autrui, mais c'est de toi-même que tu le tiens » : l'opposition *aliunde*... *de tuo* me paraît significative ; l'emploi *de meo, de tuo* est du reste traditionnel, cf. Lodge, *Lexicon Plautin.*, tome I, p. 352, e.

M. Elg est formé aux bonnes méthodes de la philologie : je souhaite qu'il exerce désormais sa critique sur un auteur un peu moins oublié que l'évêque Faustus de Riez.

A. Ernout.

Erik Tidner, *Sprachlicher Kommentar zur lateinischen Disdascalia Apostolorum* (Kungl. Vitterhets Hist. och Antik. Akad. Handl., Del 45 : 1). Stockholm, 1938, Wahlström et Widstrand ; xvi-288 p. in-8°.

Le texte latin des *Didascalia Apostolorum* ne nous est connu — et partiellement — que par le palimpseste de Vérone ; de l'original grec qu'il reproduit il ne subsiste que des fragments sans importance, et d'un maigre secours pour l'intelligence de la traduction latine. Heureusement nous possédons des *Didascalia* une ancienne traduction en syriaque, que Connolly a utilisée plusieurs fois avec bonheur pour interpréter et amender le texte latin ; et une paraphrase grecque des 6 premiers livres, datant de l'an 400 environ, et publié par Funck en 1905. M. Erik Tidner, avec une modestie excessive, n'a pas voulu rééditer les *Didascalia*, et il s'est contenté de nous en donner un commentaire linguistique, dans lequel se trouvent mêlées des notes

critiques (e. g. 3. 35 la remarque sur *ut legationes* ; 18, 21 sur *et non fient amplius obprobrium nationum*, où est défendue la conjecture *ferent* de Connolly ; 22, 10 sur *tribus*, corruption par haplographie de *tribubus*, etc.). Les remarques sur la langue sont abondantes et solides ; M. Tidner connaît fort bien toute la littérature relative au latin de basse époque, et l'utilise avec méthode et discernement, comme il est naturel de l'attendre d'un élève de M. Einar Löfstedt. Les notes intéressantes abondent : ainsi I,5 la note sur l'élimination de *uis* monosyllabique au profit de formes plus pleines *uirtus*, ou *uiolentia* ; *ibid.* l'observation sur la tendance à remplacer *capio* par *accipio*, qui vient renforcer l'étude publiée par M. F. Thomas sur les composés à préverbe *ad-* ; I, 6 sur l'ordre des mots *spiritus sanctus* et *sanctus spiritus* ; *ibid.* sur la disparition presque totale du génitif du gérondif ; I, 21 sur la confusion des formes d'indicatif et d'impératif (cf. 1,31) : il semble bien que la confusion phonétique qui s'est produite entre l'indicatif présent et le futur dans les verbes de la 3e conjugaison ait contribué à cet état de choses (cf. 4, 25), et il serait intéressant de savoir si l'on a des exemples de *amratis* pour *amate*. Le vocabulaire présente quelques nouveautés : ainsi l'adjectif privatif *inruboratus* (5, 16) formé sur *ruboratus* que connaît Tertullien, dans un passage du reste contesté du *de Anima* 25, 3, cf. Waszink, p. 96 ; comme le signale justement M. Tidner, *inruboratus* rappelle *impudoratus* ; *adquaestus* 47, 8, ignoré du *Thesaurus* ; des mots anciens sont employés dans une acception nouvelle, comme *ligatura pecuniae* 5, 27. Quelques formes ont un caractère populaire comme la forme dissimilée *meletrix* 6, 11 (cf. *pelegrinus*), en face du *menetris* de l'Appendix Probi ; ou les accusatifs masculins *amariorem*, *acutiorem* 6, 13, employés avec valeur de neutre ; *scauia* 47. 25, c.-à-d. *scabia* doublet de *scabies*, comme *glacia* de *glacies*, etc. Des index abondants permettent de se retrouver aisément dans ce commentaire qui sera le bienvenu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue latine.

A. Ernout.

I. Brother D. Thomas Gimborn, *The Syntax of the simple cases in St. Hilary of Poitiers* (The Cath. Univ. of Am., Patr. St. LIV), xviii-190 p. in-8° ; II. Sister Mary Gratia Ennis, *The vocabulary of the Institutiones of Cassiodorus*, with special advertence to the technical terminology and its sources (The Cath. Univ. of Am., St. in mediev. and Renaiss. latin, IX) ; xvi-171 p. in-8°. Washington, The Catholic University of America Press, 1939.

Dans une précédente dissertation publiée également par l'Université catholique d'Amérique, Sr. M. Vincentia Brown avait étudié la syntaxe des prépositions dans les œuvres de saint Hilaire ; le frère Gimborn, pour faire le pendant, s'est attaqué à la syntaxe des cas simples, dans le même auteur. Les résultats positifs sont assez décevants : la syntaxe de saint Hilaire est celle d'un homme nourri de latin classique, et les emplois nouveaux que présente son œuvre sont conformes aux tendances de la langue. D'autre part, le classement adopté par l'auteur ne met pas suffisamment en relief les particularités et les innovations, qui sont confondues dans la masse des emplois corrects. Certains classements sont certainement fautifs : p. 35 on trouve citée comme exemple de double accusatif la phrase : *Nondum uos sacra et uenerabilia Euangelia contingo*, où *sacra... Euangelia* est un vocatif ; p. 66, dans *nihil scientiae eius impenetrabile est*, le datif *scientiae* est donné comme un génitif (p. 101, l'exemple est classé parmi les datifs com-

pléments d'adjectif en *-bilis*) ; p. 102 et 103, on trouve comme exemples d'emploi adnominal de datif des phrases comme : *montes... faena pecoribus producunt* ; *lauari sibi pedes prohibuit* ; *pauci sunt qui regem sibi futurum uolunt credere* ; p. 155, parmi les ablatifs de temps l'auteur range *humana utiqué opera caduca et ipso tempore ac uetustate soluenda*, et il ajoute : no citations for *uetustate* as abl. of time, sans s'apercevoir qu'il a affaire à des ablatifs de cause, c.-à-d. à des instrumentaux...

Sr. Ennis a entrepris l'examen du vocabulaire des Institutions de Cassiodore, et spécialement des termes techniques. Le travail méritait d'être entrepris : les Institutions ont exercé une grande influence au moyen âge ; Isidore, Alcuin, Rabanus Maurus et bien d'autres leur ont fait de larges emprunts, et le texte a pendant longtemps été un objet d'étude et de méditation. Sr. Ennis a divisé son livre en 4 parties : I. Vocabulaire du latin tardif, *a*) néologismes ; *b*) mots de formation récente ; *c*) mots d'emprunt étrangers ; *d*) sémantique ; *e*) mots et acceptions rares ; II. Termes techniques, A) grammaire, rhétorique, dialectique ; B) arithmétique, musique, géométrie, astronomie ; C) termes techniques de nature plus générale ; III. Termes appartenant à la langue de l'Eglise ; IV. Divers traits de style. — Les « néologismes », en admettant qu'il faille les attribuer à Cassiodore, sont rares et en général de type courant : formations en *-tor*, *-trix*, *-tio*, en *-bilis* (*-ilis*, *-alis*). en *-ōrius*, *-ivus*, *-osus* ; mots grecs techniques (qu'il aurait mieux valu, selon moi, ranger en tête des *foreign loan words*, p. 23, car il est évident que Cassiodore n'est pas responsable de *epichirematicus*, ou de *hyperdorius*. Un mot curieux est l'adj. *contropabilis* avec son adverbe *contropabiliter* « not cited in the lexica », note l'auteur ; mais il aurait dû ajouter que le Thesaurus signale *contropo*, *-as* dans la lex Visig. 2, 5. 13 et *contropatio* dans ce même texte, et aussi dans Cassiodore, que Du Cange a aussi *contropatio*. Le verbe *contropare* est un hybride latino-grec, dénominatif de τρόπος qu'on trouve souvent dans Quintilien au sens de « figure » ; *contropare* a dû signifier « figurer » avant de vouloir dire « comparer » ; et c'est bien ce sens de « figuré » qu'il a dans le texte de Cassiodore 75, 22 « *uerba caelestia multiplicat homo, et quadam significatione contropabili, si fas est dicere tribus digitis scribitur quod uirtus sanctae Trinitatis effatur* ». Le lexique de Cassiodore est un bon exemple de cette langue abstraite qu'écrit également son contemporain Boèce, et qui sera le véhicule de la pensée médiévale : on y trouve des formations proprement latines, des dérivés et des composés ; des emprunts au grec, en grand nombre ; des calques sémantiques — qu'il aurait fallu étudier de près — ; et aussi des formations ou des emplois « populaires », comme *lampare*, *molina*, *septimana* (p. 13, qu'il aurait fallu joindre aux adjectifs en *-ānus* p. 16), *adinuicem* p. 21 ; *adimplere*, p. 56, *suffercinare* p. 59. L'exposé de Sr. Ennis ne met pas suffisamment en relief ces divers caractères. On travaille beaucoup à l'Université catholique de Washington ; maîtres et élèves font preuve d'un zèle et d'une ardeur dignes d'éloges ; mais, en général, les travaux publiés ont trop souvent le caractère d'exercices scolaires, et auraient besoin d'être mûris davantage.

A. Ernout.

Sister M. Bernard Schiemann, *The Rare and Late Verbs in St. Augustine's De Civitate Dei* (The Cathol. Univ. of Am. Patristic Studies, vol. LIII) ; xvii-85 p. in-8°. Washington, The Cathol. Univ. of America, 1938.

Cette étude complète celle que la sœur Catherine de Sienne Mahoney a consacrée en 1935 aux *noms, adjectifs et adverbes rares dans le De Civi-*

tate Dei de saint Augustin. L'auteur a profité des travaux parus depuis, notamment de ceux qu'ont publiés Mgr. Schrijnen et son élève Mlle Chr. Mohrmann ; elle constate du reste que l'idée d'une « Sondersprache » chrétienne s'applique mal au traité de saint Augustin qu'elle étudie. Son travail se divise en deux parties : morphologie et sémantique. Le dépouillement m'a paru fait avec soin, mais le classement est un peu mécanique : par ex. les composés en *com-*, *con-* réunis p. 6 et 7 n'ont pas tous même origine, même extension, ni même valeur ; il eût été bon de les distinguer. P. 9, il est dressé une liste des « double prepositional compounds » : il aurait fallu y faire figurer *praeostendere*, qu'on lit p. 7. La liste des verbes qui se rencontre pour la première fois dans le *De Civ. Dei* est courte (8) ; elle pourrait encore être réduite, car il est abusif d'attribuer à saint Augustin le verbe *campestrari*, quand le texte porte *campestratos vulgus appellat* ; ce qui indique 1° que l'auteur ne prend pas le mot à son compte ; 2° qu'il s'agit d'un adjectif dérivé de *campestrum*, doublet populaire de *campestre* (cf. Thes. III, 210, l. 57-58), comme *barbatus* est dérivé de *barba*, qui ne suppose nullement l'existence d'un verbe : c'est ce que marque fort bien l'article *campestratus* du Thesaurus ; de même le *magnipendere* de 10, 448, 20 peut et sans doute doit se lire en deux mots. — La conclusion générale est que saint Augustin est encore très près de Cicéron, et de la latinité d'argent, que les innovations y sont rares, et conditionnées par la nature même de son œuvre, et des idées nouvelles qu'il doit exprimer. « The very nature of the *De civitate Dei* necessitated of course the use of Christian terminology, but the Christian terms are not striking except by their infrequency. In this connection it is worth observing also that, although the Bible is quoted very copiously, the Biblical phraseology has not influenced the language of the context as much as might be expected » (p. 77). Conclusion raisonnable, à laquelle on s'attendait un peu.

A. Ernout.

Sister M. Agnes Cecile Prendergast, *The latinity of the* 'De Vita Contemplativa' *of Julianus Pomerius* (The Cath. Un. of America, Patristic Studies, LV), xvii-185 p. in-8° ; II. Rev. John Hugh Gillis, *The Coordinating Particles in Saints Hilary, Jerome, Ambrose, and Augustine* (*ibid.*, LVI), xx-237 p. in-8° ; III. Fred. A. Bieter, *The syntax of the cases and prepositions in Cassiodorus' Historia ecclesiastica tripertita* (*ibid.*, Studies in Medieval and Renaissance Latin, VI), xxi-220 p. in-8° ; Washington, The Catholic University of America, 1938.

Le *De uita contemplatiua* de Julianus Pomerius est l'œuvre d'un prêtre gaulois du ve siècle, qui avait reçu une forte éducation classique, et possédait toutes les ressources de l'École : aussi ne faut-il pas s'attendre à trouver dans sa langue autre chose qu'un reflet plus ou moins exact de la langue classique, avec toutes les additions que la latinité impériale, et la langue de l'Eglise y avaient apportées : extension de certaines constructions, disparition de certaines autres, développement du vocabulaire abstrait, spécialisation de sens et d'emploi de certains termes : il ne semble pas qu'il ait lui-même rien créé, ni rien innové non plus dans l'emploi des figures de rhétorique ou des clausules — celles-ci présentant un mélange des types anciens quantitatifs et des types nouveaux fondés sur l'accent. L'auteur a fait son étude avec beaucoup de conscience : mais étant donné l'auteur qu'elle avait choisi, elle ne pouvait pas apporter grand chose de nouveau. Dans son désir d'en trouver, elle va parfois trop loin : ainsi p. 17

elle considère qu'on attendrait *cum* dans l'expression *pace tua dixerim*, semblant ignorer l'emploi, constant en latin, de l'expression *pace tua* « avec votre permission » (Cic. *Tusc.* 5, 5, 12; *De Or.* 1,17,76, etc.), et on pourrait multiplier les observations de ce genre. P. 27 à propos de la phrase : *cogitet quanti et quantae potuerunt et possunt quod se posse desperat*, il est inexact de dire que la substitution de *quantus* à *quot* est « a poetic and late usage » ; le fait n'a rien de poétique, mais c'est une tendance de la langue populaire que de substituer les mots exprimant la notion de quantité aux mots exprimant la notion de nombre (*totus* pour *omnis*, etc.); ici l'emploi a été facilité par le fait que *quanti* et *quantae* permettait de distinguer le masculin et le féminin, ce que *quot* n'exprime pas.

Le Révérend J. H. Gillis a étudié les particules de coordination dans quatre grands écrivains sacrés : Hilaire, Ambroise, Jérôme, Augustin. Il faut prendre le terme « particules » dans son sens le plus général, incluant non seulement les conjonctions (copulatives, disjonctives, adversatives, causales, consécutives), mais aussi les adverbes : j'avoue que je ne vois pas comment *extemplo*, *frequenter*, *sufficienter*, etc., se rangent dans les particules « coordinating ». En dehors de quelques observations sur les préférences particulières de tel ou tel auteur, l'enquête aboutit à des résultats négatifs : « It is quite evident that the four Fathers adhere vere closely to the classical use of the coordinating particles. In fact, they follow the classical tradition so rigidly that they write a Latin that is artificially classical, despite their many individual features of style (p. 223). On aurait aimé pourtant savoir comment et dans quelles proportions les auteurs étudiés emploient les conjonctions synonymes, par ex. : *ut*, *uti*, *uelut*, *sicut*, *quemadmodum*, *quomodo*, etc. La façon dont les faits sont classés ne permet pas de s'en rendre compte : ainsi *velut* est classé dans les particules « signifying the comparative degree » (p. 139 et s.), *tamquam* et *ut* parmi celles « signifying identity » (p. 147 et s.), *quemadmodum* et *quomodo* dans les « modal particles » (p. 181 et s.). Le Révérend Gillis, qui termine par une rapide comparaison avec l'usage de la *Peregrinatio* qu'il juge un peu hâtivement contemporaine (contemporary) de ses quatre Pères, aurait pu tirer de l'examen du Lexique d'Aetheria des conclusions instructives sur sa latinité : sans doute emploiera-t-elle *quemadmodum* (22 ex.), *quomodo* (4 ex.), mais elle a 163 ex. de *ut*, dont 20 avec valeur comparative, 6 à valeur approchante, 9 à valeur temporelle ; 63 exemples de *sicut*, pas d'exemple de *velut*, ni de *tamquam*. La rareté de *quomodo*, dont le caractère populaire est bien établi (cf. l'emploi dans la Cena Trimalchionis *quomodo dicunt*, *quomodo rex* ch. 38, *quomodo dii uolunt* 61, *q. nosti illam* 67, *q. siccitas perseuerat* 44, etc.), montre que la langue de la pèlerine est encore partiellement soumise à la tradition classique.

L'historia tripertita de Cassiodore a fait l'objet d'une étude partielle de M. Fr. A. Bieter. L'ouvrage est une traduction du grec ; aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver dans la langue et le style des hellénismes ; l'auteur les a signalés justement, mais il a montré non moins justement qu'il ne fallait pas en exagérer l'importance ; Cassiodore semble même éviter certaines tournures grecques que l'on rencontre chez d'autres auteurs chrétiens. Malgré les déviations évidentes, sa langue est en effet soumise à l'influence du classicisme, il évite par ex. les prépositions composées *subante*, *deposi* ; il n'use que très rarement du type *a longe*, *a modo* ; il use plus souvent de *ab* et *ex* que de *de* (284 ex. de *ab*, 226 de *ex* contre 224 de *de* dans les quatre premiers livres). Il est curieux de noter que *sub*

est toujours construit avec l'ablatif (influence de ὑπό?), tandis que *super* est suivi de l'accusatif, sauf dans le sens de « au sujet de » (influence de *de*?).

A. Ernout.

Isabelle Johnson, *Index criticus uerborum Daretis Phrygii ;* vi-119 p. in-8°. The Joint Univ. Libraries, Nashville, Tennessee, 1938.

L'histoire de la chute de Troie publiée sous le nom de Darès le Phrygien est un texte important dans la littérature du moyen âge ; et son influence sur les romans de chevalerie a été grande : c'est par lui et par l'*Ephemeris belli Troiani* de Dictys Cretensis qu'ils ont connu Troie et sa légende. L'index présenté par Mlle Johnson comme thèse de doctorat à l'Université Vanderbilt est fondé sur l'édition donnée par Meister en 1873, dont elle relève et corrige quelques erreurs dans sa préface. Cet index, dit l'auteur, est indispensable pour la préparation d'un texte de Darès plus satisfaisant que celui que nous possédons. Souhaitons qu'elle nous donne elle-même ce texte sans trop tarder.

A. Ernout.

John P. Mac Gowan, *Pierre d'Ailly et le Concile de Constance* (Dissertation de l'Université catholique de Washington). In-8°, x-100 p. Washington, 1936.

Cette monographie sur Pierre d'Ailly, ou plutôt cette consciencieuse étude de son rôle au concile de Constance, présente le réel intérêt de montrer dans le prélat français, représenté d'ordinaire et non sans raison comme le champion par excellence de la doctrine de la supériorité du concile sur le Pape, un politique religieux qui n'eut en vue que le retour de l'Eglise à l'unité, et qui, pour atteindre ce grand but, adapta successivement son action aux variations des circonstances. Afin de faire cesser le grand schisme, il a d'abord préconisé la voie de la cession, qui ménageait les droits réels ou hypothétiques des trois papes concurrents, et il a obtenu celle de Grégoire XIII ; devant la résistance de Jean XXIII, il a élaboré sa doctrine des droits supérieurs du concile, qui permit la déposition de Jean, finalement acceptée par celui-ci ; partisan déterminé de la réforme de l'Église, il consentit cependant à la subordonner à l'élection préalable d'un nouveau pape, afin que l'unité rétablie apparût d'abord incontestable aux yeux de tous. Pierre d'Ailly a pu donner ainsi l'impression d'agir en opportuniste ; mais un sens très élevé de l'Église paraît avoir en réalité gouverné toutes ses démarches, parfois en apparence contradictoires.

J. Zeiller.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by Arnold Post ; vol. LXVII (1936), 374 et cxi p. in-8° ; vol. LXVIII, (1937), 506 et cvii p. in-8° ; publ. by the Association through its editor, Haverford, Pennsylvania.

Les deux derniers volumes de l'American Philological Association témoignent de l'heureuse activité des études anciennes aux États-Unis ; le tome LXVII contient 25 « transactions » et 27 résumés de communications (*abstracts*) ; le tome LXVIII, 33 transactions et 18 résumés. Il m'est

impossible d'analyser ni même de mentionner tant de travaux, et qui traitent des questions les plus diverses : philologie, histoire, littérature, linguistique même, puisque dans le tome 68 figure nne étude sur le hittite *kwis kwis* de Me E. Adelaïde Hahn ; et dans le tome 67 un travail de Me Dorothy Paschall sur l'origine et le développement sémantique du latin *uitium*. M. R. G. Kent publie une importante contribution à la connaissance du texte du De Lingua Latina (t. 67, p. 64-83). J'ai signalé ailleurs les règles pour la préparation d'un *index uerborum* critique pour auteurs grecs et latins, de M. W. A. Oldfather (t. 68, p. 1-10) ; je citerai encore la publication de deux *tabellae deuotionis* de Beisan par MM. H. C. Youtie et C. Bonner (t. 68, p. 43-77, avec deux belles planches), la vie de Juvénal par M. G. Highet (p. 68, p. 480-506). Je m'excuse auprès des autres collaborateurs de cette publication de les passer sous silence : qu'ils soient bien persuadés que je n'ai pas procédé à un choix, et que j'ai voulu seulement donner quelques spécimens de l'intérêt, de la richesse et de la variété de ces recueils ; je ne puis que renvoyer les philologues aux volumes eux-mêmes.

L'activité de l'American Philological Assᵒⁿ ne se borne pas du reste à ces publications ; elle provoque, encourage, et soutient pécuniairement la publication de travaux de longue haleine, comme des index d'auteurs (cf. Proceedings t. 67, p. xx et 68 p. xxi), des inventaires de documents, papyrus ptolémaïques, par exemple. C'est en partie grâce à elle que M. Oldfather et ses collaborateurs ont pu éditer l'index de la correspondance de Cicéron ; c'est à son aide que nous devrons l'index de Tite-Live, une concordance d'Ovide, et tant d'œuvres utiles. Heureuse Amérique où les études classiques gardent encore tout leur prix !

A. Ernout.

Classica et Mediaevalia, vol. I, fasc. 2, pp. 177-283. Copenhague, Libr. Gyldendal, 1938.

Le second fascicule de la nouvelle revue danoise répond aux espérances qu'avait fait concevoir le premier. Il renferme les trois articles suivants : Me Inger Margrethe Boberg, *The tale of Cupid and Psyche*, p. 177 ; Franz Blatt, *Remarques sur l'histoire des traductions latines*, p. 217 ; Jakob Benediktsson, *Ein frühbyzantinisches Bibellexikon*, p. 243. Un appendice donne la liste des cinquante savants danois qui forment la Société danoise pour les études anciennes et médiévales, ainsi que le titre des communications que la société a entendues depuis sa fondation. J'ai pris, égoïstement, un vif intérêt à la lecture de l'étude de M. Blatt : celui-ci a déjà montré sa compétence en littérature de traduction par son beau livre sur les adaptations latines des Acta Andreae et Mathiae apud anthropophagos, dont j'ai rendu compte dans la *Revue de Philologie*[1]. Il nous donne cette fois une vue d'ensemble de cette littérature, partant du libéralisme préchrétien, pour aboutir au littéralisme chrétien, et aux traductions du Bas-Empire, et du moyen âge commençant : sur Cassiodore et son école il apporte notamment des renseignements suggestifs, et susceptibles de servir de base à de nouveaux travaux.

A. E.

1. 3e Série, t. VI (1932), p. 166.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Lino Doppioni, *Vergilio nell'arte e nel pensiero di Seneca*, 206 pp. in-8°. Florence, Libreria editrice Florentina, 1939.

H. R. Jolliffe, *The critical methods and influence of Bentley's Horace* ; 152 pp. in-8°. Chicago, The University of Chicago Libraries, 1939.

Sister Kathleen Brazzel, *The Clausulae in the works of St Gregory the Great* (Catholic University of America, Studies in latin language XI) ; 82 pp. in-8°. Washington, the Catholic University of America Press, 1939.

Marie Delcourt, *Périclès* ; 267 pp. in-8° ; Paris, Gallimard, s. d. (1940).

Hérodote, *Histoire*, t. III, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand ; in-8° 185 doubles pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1939.

J. Enoch Powell, *The history of Herodotus* ; 95 pp. in-8°. Cambridge, University Press, 1939.

Dr A. Brink, *Die Demokratie bij Demosthenes* ; 116 p. in-8° ; Groningen, J.-B. Volten, 1939. Pr. Fl. 2.40.

Hubert Chayym Youtie a. Orsamus Merill Pearl, *Tax Roll from Karanis* (*Michigan Papyri, IV. II*) ; 266 pp. in-4° + planches ; Ann Arbor, The Univ. of Michigan Press, 1939. Pr. $ 4.00.

Frank Pierce Jones, *The ab Vrbe condita construction in Greek* (Language Dissertation n° 28) ; 96 p. in-8° ; Linguistic Soc. of America, Baltimore, Maryland, 1939. Pr. $ 1.35.

Th. Simenschy, *Elemente de Syntaxă Graecă*, 43 p. in-8° ; Iasi, Instit. de Arte grafice Alex. A. Terek, 1939. Pr. 50 Lei.

Glenn R. Morrow, *Plato's Law of Slavery in its relation to Greek Law* ; 140 p. in-8° ; The Univ. of Illinois Press, Urbana, 1939. Pr. $ 1.50.

Hans Raeder, *Platon u. die Sophisten* (Ac. roy. de Danemark, Soc. Hist. et Philol. XXVI, 9), 36 p. in-8° ; Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1939.

S. F. Bonner, *The Literary Treatises of Dionysius of Halicarnassus*, 108 p. in-8° ; Cambridge Univ. Press, 1939. Pr. 7 sh. 6.

Reinhard T. Weissinger, *A study of act divisions in classical drama* (Iowa St. in Class. Philol. IX) ; 141 p. in-8° ; Iowa, 1940. Pr. $ 3.00.

Lucan, *De Bello Civili I*, ed. R. J. Gethy ; lxvi-155 p. in-8° ; Cambridge, At the Univers. Press, 1940. Pr. 6 f.

Cornelii Taciti Historiarum Libri, rec. Caesar Giarratano, xvi-317 p. in-8° ; Rome, Ist. Poligrafico d. Stato, 1939. Pr. L. 40.

André Piganiol, *Histoire de Rome* ; li-576 p. in-8° ; Paris, Presses Universitaires de France, 1939. Pr. 75 fr.

A. Cordier, I. *Études sur le vocabulaire épique dans l'Énéide* ; xxxi-354 p. in-8° ; Paris, Soc. d'éd. Les Belles-Lettres, 1939 ; II. L'allitération latine, Le procédé dans l'Énéide de Virgile, xii-112 p. in-8° ; Paris, J. Vrin, 1939. Pr. 30 fr.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXL.

PROPERCE I, XI, 9-12

Cynthie se repose à Baïes, et Properce, éloigné d'elle, est dévoré par l'inquiétude et la jalousie. Se souvient-elle encore de lui dans ses nuits solitaires? A-t-il encore une place tout au fond de son cœur? Ou bien on ne sait quel rival, par des feux simulés, l'a-t-il délogée de ses poèmes :

Ecquid te mediis cessantem, Cynthia, Bais 1
. . . . . .
Nostri cura subit memores, ah! ducere noctes?
Ecquis in extremo restat amore locus?
An te nescioquis simulatis ignibus hostis
Sustulit e nostris, Cynthia, carminibus?

Après s'être posé cette question angoissante. Properce formule ensuite un vœu : « Ah ! que se confiant aux menues rames d'une frêle barque, elle s'attarde dans les eaux du Lucrin, ou que la tienne prisonnière dans l'onde légère † Teutantis †, l'eau prompte à céder sous l'effort alterné de la main, plutôt que de la voir prêter une oreille complaisante aux murmures caressants d'un rival, mollement allongée sur le rivage silencieux :

Atque utinam mage te remis confisa minutis
Párvula Lucrina cymba moretur aqua, 10
Aut teneat clausam tenui † teutantis † in unda
Alternae facilis cedere lympha manu
Quam vacet alterius blandos audire susurros
Molliter in tacito litore compositam. »

Je passe sur les difficultés secondaires, notamment sur le sens incertain de l'adjectif *tenuis* [1], sur l'étrange redoublement

1. « May mean 'small' or 'shallow' (cf. Liv. 1.4.6 *cum fluitantem alueum tenuis in sicco aqua destituisset*) » dit le commentaire de Butler-Barber.
Toutefois le vers de Virgile, *Géorg.* 4,410 (*de Proteo*)

Aut acrem flammae sonitum dabit atque ita vinclis
Excidet, aut in aquas tenuis dilapsus abibit

est en faveur du sens de « léger, subtil », cf. Ovide, *Ars am.* 1,761

Vtque leves Proteus modo se tenuabit in undas

Tenui... in unda va avec *alternae facilis cedere lympha manu.*

de *tenui in unda, facilis lympha* qui fait dire à l'excellent éditeur du Properce de la collection Lemaire : « Rara fateor esse quae tam inepte veniant in mentem scribenti ; ne tamen dubites quin vere Propertius ita dederit : simillimum est, nec melius, quod Etrusca *pulvis* contegere *solo* nullo mortuum dicitur, el. 22, 6-8. Vide et III 17, 7 sq., IV, 9, 24. » Ceci rentre dans les habitudes de Properce, qui recherche volontiers l'expression rare, compliquée, obscure, jusqu'au mauvais goût et à l'amphigouri. Le point névralgique du passage est l'inintelligible *teutantis*. C'est la leçon donnée par les meilleurs manuscrits, le Neapolitanus, le Vossianus ; le Bruxellensis Bibl. Reg. 14638 et le Hamburgensis 139 ont *tentantis*, ce qui est, paléographiquement, la même chose ; le Leidensis Voss. Lat. 38 et le Laurentianus Lat. 36, 49 ont *tuetantis*. Sur ce locus desperatus l'ingéniosité des humanistes italiens de la Renaissance s'est exercée avec plus ou moins de bonheur : un manuscrit du Vatican, le Vaticanus Palatinus 910 (*R* chez O. L. Richmond) a *tentandus* et dans la marge *me tantis*, qui est bien latin, mais qui n'a pas de sens ; d'autres (notamment V^2) ont *teutrantis*, correction que Scaliger a améliorée en *Teuthrantis*. Teuthras est un roi légendaire de la Mysie méridionale, où était située la Kymè d'Eolide ; or la ville de Cumes (*Cumae*) en Campanie passait pour être une colonie de la Kymè d'Asie Mineure, en même temps qu'un colonie chalcidienne, et érétrienne. Cumes à son tour avait essaimé, et fondé en Italie Δικαιαρχία (plus tard *Puteoli*, Pouzzoles), Palaiopolis (ou Palaipolis), et Neapolis. C'est à cette tradition que se réfère Silius Italicus 11,290 :

> *Personat Euboica Teuthras testudine, Cumes*
> *Incola.*

Suivant un procédé cher aux Alexandrins, Properce aurait désigné Cumes et ses colonies (dans lesquelles il incorporait Baïes), par le nom de leur fondateur, Teuthras. L'énigme demande pour être résolue une certaine érudition, mais elle est dans la manière du poète. Et cette conjecture a été adoptée par la plupart des éditeurs de Properce : Hosius, O. L. Richmond, Butler-Barber, Postgate, Paganelli, Rothstein, L. Müller, etc.

Cependant un nouvel éditeur italien de Properce, M. Giuliano Bonazzi, vient de rompre cet accord. Au *Teuthrantis* de Scaliger, il substitue la correction :

> *Aut teneat clausam, tenui* te nantis *in unda*
> *alternae facilis cedere lymphe manu*

qu'il traduit par

o chiusa ti rattenga, natante in onda sottile,
linfa che cede lieve ad alterno braccio.

Et, dans une note, il justifie ainsi le nouveau texte : « Teuthrantis. . . è correz. fatta ad orecchio per la reminiscenza di un *Teuthras* re di Misia, che qui non ha proprio che vedere. E' inverosimile che C. (= Cynthie) nel bel mezzo della fastosa Baia andasse in cerca di « chiare fresche e dolci acque » chiuse da boschi o colline. *Clausam* allude a un luogo chiuso, *tentantis* proviene de *te nantis* con epentesi di *t* come sopra la *s* di *tesproti*. La variante *metantis*[1] fa supporre *natantis*. Spesso *m* ed *n* si scambiano. *Natationes* erano in Baia sale sormontate da cupola, delle quali sussistono grandiosi avanzi. Il riferimento dev'essere ad una di queste piscine. La restituzione *te nantis* è interessante quale es. di genit. partitivo da aggiungere a III 23, 19 *aliquis... avari*, IV 7, 23 *oculos... euntis...*[2], IV 10, 43 *illi... iaculantis*.

Sans m'arrêter à discuter les affirmations de l'auteur concernant la paléographie du passage, affirmations dont l'arbitraire apparaîtra à tout philologue tant soit peu initié à la lecture des manuscrits, je ne veux retenir que la dernière partie de la note, qui concerne la grammaire du passage, parce que, par delà H. Bonazzi, elle permettra d'en discuter avec M. Einar Löfstedt. J'ai éprouvé un certain choc en lisant le texte, la traduction et le commentaire de l'éditeur italien, et je me suis demandé ce que

---

1. Donnée par le Vaticanus 5174 et, en marge, par V^2 (cod. Ottobonianus 1514), deux manuscrits du xve siècle.

2. En me reportant au passage, je me suis aperçu que M. Bonazzi imprimait

At mihi non oculos quisquam inclinavit euntes

et traduisait

Per me non fu nessuno gli occhi vaganti a velare

faisant de *euntes* (ou *euntis*) l'épithète de *oculos*, comme beaucoup d'éditeurs l'avaient fait avant lui, cf. la note de Butler-Barber : « i n c l a m a u i t. 'Cried a loud upon my closing eyes' That the *conclamatio* (see on II, xiii. 28) took place at the moment of passing is clear from Ov. *Tr.* III, iii. 43 nec cum clamore supremo | labentes oculos condet amica manus. The phrase *inclamare oculos* is strange, but that is the correct reading is rendered certain by the next line (*te revocante*). The suggestion of the phrase is the cry, 'Cynthia, Cynthia!' But for the pentameter, *inclinauit* (Vo.) would be a convincing correction. e u n t i (Heinsius) must be accepted, though *euntis* (O) has been defended as acc. plur. agreeing whith *oculos* on the analogy of Ovid's *labentes*; but there is no true parallel. Nor can *euntis* be regarded as gen. sing. dependent on *oculos* in view of *mihi*, wich is too near to justify a licence which can in any case only be defended by Greek parallels (e.g. Eur. *Med.* 57 sqq.); in IV. x. 43 the MSS. are corrupt, see note ad loc. For the use of *eunti* = *morienti*, cf. perhaps Ov. *Am.* III. ix. 49 *hinc certe madidos fugientis pressit ocellos.* » — Cette contradiction entre la note de I, 11, 11 et le texte de IV, 7, 23 montre que M. Bonazzi n'est pas très fixé sur sa doctrine.

pouvait bien être ce « génitif partitif » qu'il invoquait. Prenons d'abord le premier exemple 3, 23, 19 :

Me miserum, his aliquis rationem scribit avari
Et ponit diras inter ephemeridas.

Telle est bien la leçon de l'ensemble des manuscrits anciens, leçon corrigée en *avarus* par les recentiores. Mais il n'est à ma connaissance, aucun éditeur ni aucun grammairien qui ait pensé qu'on pût faire de *avari* un « génitif partitif » dépendant de *aliquis* pour désigner « un avare » (*aliquis inter avaros*), comme on peut dire *aliquid consilii*, *aliquid certi*, *boni*, etc. J'ai lu tout l'article du Thesaurus consacré à *aliquis* : nulle trace d'une construction semblable ; M. Löfstedt, dans son chapitre sur le génitif partitif [1], n'en signale pas davantage.

On peut donc considérer — comme on pouvait s'y attendre a priori — qu'il est impossible de faire dépendre *avari* de *aliquis* : si l'on veut maintenir la leçon de *O*, *avari* ne pourrait être rattaché qu'à *rationem*, ce qui ferait une expression assez étrange, mais après tout défendable, surtout chez un Properce : « Malheur à moi ! sur ces tablettes (*his* scil. *tabellis*) quelqu'un écrit ses comptes d'avare et les range parmi de sinistres éphémérides. » Je dois dire que cette explication ne se trouve chez aucun éditeur moderne, et que tous ont adopté, selon moi un peu vite, la correction *avarus* des *deteriores*, correction facile, trop facile peut-être, et arbitraire, parce qu'elle ne rend pas compte de l'origine de la faute supposée.

M. Löfstedt n'a pas rangé non plus dans son chapitre sur le génitif partitif les deux autres exemples invoqués par M. Bonazzi ; par contre, on les trouve signalés dans celui qu'il consacre au « *dativus sympatheticus* », ce que nous appelons le datif d'intérêt. Il constate qu'en latin comme en grec, ce datif peut s'employer concurremment avec le génitif déterminatif et souvent sans qu'une différence appréciable de sens apparaisse : le datif en principe marque davantage l'intérêt que l'on prend à tel ou tel objet, à tel ou tel état ou procès, d'où sa tendance à se répandre dans la langue populaire, en raison de son caractère « affectif ». C'est là un phénomène général ; cf. en français « la femme à Pierre » en face de la forme plus littéraire « la femme de Pierre ». Mais, notamment chez les poètes, datif et génitif s'interchangent, pour des raisons de commodité métrique, ou d'euphonie, etc. J'en ai cité moi-même un certain nombre d'exemples dans mon com-

1. *Syntactica*, I[e] T., p. 110-119.

mentaire sur Lucrèce[1], et il serait facile d'en grossir la liste. Quoi qu'il en soit, après avoir constaté que Végèce présente un grand nombre de génitifs du pronom, là où la *Mulomedicina Chironis*, dont la langue est beaucoup plus incorrecte, a le datif, e.g.,

Mulom. Chir.	Végèce
252 *altera die purges* ei *caput ex oriza.*	II, 6, 7, *sequenti die caput* eius *purgabis ex orizâ.*

M. Löfstedt, arguant de cette indifférence de la langue, s'en prend aux deux passages de Properce qui selon lui « ont été jusqu'ici traités de manière non satisfaisante, et sur lesquels un jugement définitif est maintenant seulement possible[2] ».

Ces passages sont 4, 7, 23 sq.:

A t mihi *non oculos quisquam inclamavit* euntis :
Vnum impetrassem te revocante diem

et 4, 10 43 sq. :

Illi *virgati* iaculantis *ab agmine bracis*
Torquis ab incisa decidit unca gula.

Faute d'avoir reconnu dans cette absence d'accord entre le pronom au datif et le participe au génitif un effet de cette possibilité qu'avait la langue d'employer indifféremment le génitif déterminatif ou le datif d'intérêt, les éditeurs ont été amenés à considérer les deux passages comme corrompus, et à proposer des corrections diverses : dans le premier Reland lit *eunti*, Heinsius *hiantes*, d'autres rapportent *euntis* à *oculos*, comme on l'a vu par la note de Butler-Barber citée plus haut p. 203; seul Rothstein dans son édition défend la construction *mihi... euntis*, dont il rapproche celle de 4, 10, 43[3] : ce qui lui vaut une exécution sommaire de L. Havet[4], exécution tout à fait injustifiée, selon M. Löf-

1. Cf. I, 58, 167-171.

2. « Nach diesem Ueberblick über die Entwicklung und Bedeutung des mit dem Genetiv in Austauch stehenden Dativs wollen wir an ein paar bisher ungenügend behandelte (von Havers nicht beachtete) Stellen des Properz herantreten, über die ein endgültiges Urteil erst jetzt möglich ist. » *Syntactica*, 1, p. 183.

3. « Neben dem zum Verbum gehörigen Dativ *mihi* steht der zu *oculos* gehörende Genitiv *euntis*, ohne Rücksicht darauf, dass in beiden Fällen dieselbe Person gemeint ist. » Rothstein, *Die Elegien des Sextus Propertius*, 2e éd., t. II, p. 295.

4. « Certains ont construit le génitif *euntis* avec le datif *mihi*. C'est la règle de Sganarelle : *concordat in generi, numerum et casus.* » *Notes critiques sur Properce*, p. 125. Havet propose de lire : *At me non oculis quisquam inclamauit amicis.*

stedt. De même le premier vers du second passage a été aussi indûment corrigé : Schrader, suivi par Hosius, écrit :

Illi virgatas maculanti sanguine bracas

Richmond

Galli uirgatis iaculantis ab agmine bracis

Postgate

Illi ut uirgatis iaculans it agmine bracis

Kraffert, suivi par Butler-Barber

Illi uirgatis iaculanti ante agmina bracis

et j'en passe... Toutes corrections aussi arbitraires que superflues. « On voit, dit M. Löfstedt, que précisément cette même liberté syntaxique se trouve deux fois dans le même livre. Chez un écrivain aussi raffiné que Properce ce ne peut être fortuit, mais il a voulu légitimer l'une et l'autre par cet emploi répété ; en tout cas elle ne s'est pas glissée inconsciemment et à son insu[1]. »

Toutefois, M. Löfstedt se rend bien compte que l'emploi interchangeable du génitif et du datif ne suffit pas à justifier cette absence d'accord entre le pronom et le participe qu'y s'y rapporte, et cette construction sans autre exemple en latin. Du fait que l'on trouve indifféremment : Gallo *miles Romanus pilo latus transfixit* ou Galli *latus miles Romanus pilo transfixit*[2], il ne s'ensuit pas que l'on puisse dire Gallo *ferociter gladio* minantis *miles Romanus pilo latus transfixit*.

Aussi l'auteur des *Syntactica* se tourne-t-il vers le grec, et notamment vers un exemple d'Euripide, Médée 57 et s., qu'avait déjà évoqué Butler :

ὥσθ' ἵμερός μ' ὑπῆλθε γῆ τε κοὐρανῷ
λέξαι μολούσῃ δεῦρο δεσποίνης τύχας.

Et il cite à ce propos la note de Weil : « La grammaire demande μολοῦσαν. Mais les Grecs, qui écrivaient fort bien sans avoir appris la grammaire, trouvaient sans doute le datif plus

1. « Man sieht, es ist genau dieselbe Freiheit, zweimal innerhalb desselben Buches begegnend. Das wird bei einem so raffinierten Schriftsteller wie Properz kaum zufällig sein, sondern er hat sie wohl durch diese wiederholte Verwendung gleichsam legitimieren wollen ; jedenfalls ist sie ihm nicht unbewusst entschlüpft. » *Syntactica*, p. 184.

2. Cf. Kühner-Stegmann, *Ausf. Gramm. d. lat. Spr.*, II, 1, p. 313, Anmerk. 2 ; Bennett, *Syntax of early latin*, II The cases, p. 134 et s. The sympathetic Dative ; Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gramm.* 5e éd., p. 415,40.

naturel. En effet la nourrice avait le désir, le désir était à elle, ἵμερός μοι ἦν. Cf. Iphig. Aul. 491 Ἄλλως τέ μ' ἔλεος... εἰσῆλθε συγγένειαν ἐννοουμένῳ. » On voit que le rapprochement n'est pas très pertinent : nous avons un participe au « datif d'intérêt » μολούσῃ, ἐννοουμένῳ, et un pronom accusatif complément d'un verbe de mouvement εἰσῆλθε, ὑπῆλθε : les deux cas sont indépendants l'un de l'autre.

M. Löfstedt a sans doute prévu l'objection, et il emprunte à Havers des exemples homériques où l'on constate « ce passage de la construction au datif à celle du génitif, quand le datif du pronom personnel est suivi d'un participe qui s'y rapporte [1]. » Ainsi, Od. IV. 9, 256 et s.

Ὣς ἔφαθ' · ἡμῖν δ' αὖτε κατεκλάσθη φίλον ἦτορ
Δεισάντων φθόγγον τε βαρὺν, αὐτόν τε πέλωρον

ou 22, 17 et s.

Ἐκλίνθη δ' ἐτέρωσε, δέπας δέ οἱ ἔκπεσε χειρὸς
Βλημένου

ou 6,155 et s.

μάλα πού σφισι θυμὸς
Αἰὲν ἐϋφροσύνῃσιν ἰαίνεται εἵνεκα σεῖο
Λευσσόντων τοιόνδε θάλος χόρον εἰσοιχνεῦσαν.

On peut aisément allonger cette liste. Ainsi Od. 9, 458 et s.

Τῷ κέ οἱ ἐγκέφαλός γε διὰ σπέος ἄλλυδις ἄλλῃ
Θεινομένου ῥαίνοιτο πρὸς οὔδεϊ...

14, 527

χαῖρε δ' Ὀδυσσεὺς
Ὅττι ῥά οἱ βιότου περικήδετο νόσφιν ἐόντος.

et Il. 14, 25

.....λακέ δέ σφι περὶ χροΐ χαλκὸς ἀτείρης
Νυσσομένων ξίφεσιν τε καὶ ἔγχεσιν ἀμφιγύοισι

16, 531

Ὅττι οἱ ὦχ' ἤκουσε μέγας θεὸς εὐξαμένοιο

1. « Dieser Übergang von der dativischen zur genetivischen Konstruktion, wenn auf den Dativ des Personalpronomens ein zu diesem gehöriges Partizipium folgt », Havers, *Untersuchungen zur Kasussyntax der idg. Sprachen*, Strassburg, 1911, p. 66.

Mais ce serait une erreur que de considérer l'absence de concordance comme limitée à ce cas de pronom au datif, participe au génitif. On trouvera aussi l'inverse, pronom (ou substantif) au génitif, participe au datif ; ainsi Il. 10, 187

> Ὡς τῶν νήδυμος ὕπνος ἀπὸ βλεφάροιιν ὀλώλει
> Νύκτα φυλασσομένοισι κακήν

Il. 9, 635-6

> Τοῦ δέ τ'ἐρητύεται κραδίη καὶ θυμὸς ἀγήνωρ
> Ποινήν δεξαμένῳ

Il. 14, 139-141

> Ἀτρείδη, νῦν δή που Ἀχιλλῆος ὀλοὸν κῆρ
> Γηθεῖ ἐνὶ στήθεσσι, φόνον καὶ φύζαν Ἀχαιῶν
> Δερκομένῳ...

On trouve aussi un pronom à l'accusatif et un participe au génitif : Od. 4,646

> Καί μοι τοῦτ' ἀγόρευσον ἐτήτυμον, ὄφρ'ἐῦ εἰδῶ
> Ἤ σε βίῃ ἀέκοντος ἀπηύρα νῆα μέλαιναν

Il. 20, 413

> Τὸν βάλε μέσσον ἄκοντι ποδάρκης δῖος Ἀχιλλεύς
> Νῶτα παραίσσοντος

ou un pronom à l'accusatif et un participe au datif, Od. 17, 555

> ..... μεταλλῆσαί τί ἑ θυμὸς
> Ἀμφὶ πόσει κέλεται καὶ κήδεά περ πεπαθυίῃ.

Dès lors, il ne s'agit plus seulement d'une confusion d'emploi du datif d'intérêt et du génitif. ni d'un défaut d'accord amené par cette confusion ; l'usage homérique reflète encore fidèlement l'usage indo-européen, où chaque mot est indépendant dans la phrase, où, les rapports de dépendance auxquels sont habitués les philologues classiques étant beaucoup plus lâches, l'écrivain emploie chaque terme au cas qui lui paraît le mieux répondre à l'expression de sa pensée, sans établir nécessairement de rapport formel entre l'un et l'autre. C'est ce qu'a bien indiqué Monro dans sa grammaire homérique. Après avoir cité quelques-uns des exemples que nous avons invoqués, il conclut : « We need not consider these as instances of ' Anacoluthon' or change of construction. The Participle, as we saw, does not *need* a preceding Pronoun : it may therefore have a construction inde-

pendent of such a Pronoun. And it is characteristic of Homer not to employ concord as a means of connecting distant words when other constructions are admissible » [1].

L'exemple d'Euripide prouve que l'usage de cette liberté s'est maintenu jusqu'à l'époque classique ; il n'est pas étranger non plus à la prose, ainsi dans Thucydide 3,13 βοηθησάντων ὑμῶν προθύμως πόλιν προσλήψεσθε.

Le latin du reste n'est pas sans connaître cette construction. De la phrase homérique ἤ σε βίῃ ἀέκοντος ἀπηύρα νῆα μέλαιναν « ou si c'est par violence et contre ton gré qu'il t'a pris ton vaisseau noir », on trouve l'équivalent exact dans : *meas mihi ancillas invito me rapis*, Plaute *Rud.* 712 ; *nemo erit qui credat te invito provinciam tibi esse decretam*, Cicéron, *Phil*, 11, 23 ; *me libente eripies mihi hunc errorem*, Cic. *Ad Att.* 10, 4, 6 ; *de me multa me invito dixit*, Cic. *ad Quint. fr.* 2.3,3. On sait combien ce type de phrase est fréquent chez César, par ex. : *quo percusso exanimatoque hunc scutis protegunt hostes BG.* 5,44,6 ; *principibus Treverorum ad se convocatis hos singillatim Cingetorigi conciliauit*, ibid. 5,4,3 ; ou, sans pronom de rappel, *convocatis suis clientibus facile incendit*, ibid. 7,4,1 [2]. Je renvoie entre autres à Riemann, *Syntaxe latine*, 7e éd., § 263 Rem. 1, p. 532, à Kühner-Stegmann, *Ausführl. Gramm. d. lat. Sprache*, II, 1, p. 587 et s., Stolz-Leumann-Hofmann, *Latein. Gramm.* [3], p. 447, où l'on trouvera une bibliographie de la question. Il s'agit de détacher l'une de l'autre les deux actions, en mettant au relief celle qui est exprimée par l'ablatif absolu. On voit qu'il n'y a là rien de comparable à l'absence d'accord *mihi... euntis*, *illi... iaculantis* que M. Löfstedt veut découvrir dans Properce où le génitif est de toute façon inexplicable. Sans doute M. Löfstedt est-il assez prudent pour ne pas considérer ces exemples comme des survivances d'une syntaxe très ancienne, et il est plutôt enclin à y voir des hellénismes [4]. Mais c'est faire injure à Properce que d'imaginer

1. *A Grammar of the Homeric Dialect*, 2e éd. p. 211.

2. Voir les notes de Dosson dans son édition de la Guerre des Gaules (Paris, Hachette), l. 3, 14,4 et de Meusel (Berlin, Weidmann, 1913-1920) l. 4, 21,6, et 6,43,1.

3. Voir note 1, page 205.

4. « Wenn wir nun bei Properz zweimal dieselbe Erscheinung vorfinden — Dat. eines Pronomens, Gen. eines Partizipiums — so könnte es sich also möglicherweise um einen halb zufälligen Rückfall in etwas Uraltes handeln ; bei einem so raffinierten und von griechischer Poesie so stark beeinflussten Dichter neige ich aber vielmehr der Annahme zu, dass wir es einfach mit einem Gräzismus zu tun haben. Wie dem auch sein mag, richtig überliefert sind die Stellen auf jeden Fall. » *Syntactica*, I, p. 185.

qu'il était incapable de reconnaître dans le ἀέκοντος de l'homérique ἥ σε βίῃ ἀέκοντος ou de toute autre tournure comparable un génitif absolu ; et s'il avait voulu introduire en latin un hellénisme de cette sorte, c'est un ablatif, et non un génitif qu'il eût employé. Ainsi donc aucune considération grammaticale, aucun rapprochement avec le grec ne vaut pour justifier l'étrange syntaxe attribuée à Properce. Ajoutons que des deux exemples invoqués, le premier est contestable, car rien ne prouve que *euntis* soit un génitif, et non pas un accusatif pluriel se rapportant à *oculos* [1] si le texte est à maintenir tel quel [2]. Reste le second, que de tous les éditeurs, est seul à défendre M. Rothstein, dont on s'accorde à reconnaître que le commentaire témoigne de plus d'application que d'intelligence. En mettant les choses au mieux, nous serions réduits à un hapax dans toute la littérature latine. Je crois que M. Löfstedt a été abusé par une fausse analogie, et je n'oserais affirmer avec autant de certitude qu'il le fait que le texte de 4,10,43 *illi... iaculantis* est correctement transmis, *richtig überliefert*. Nous voilà bien loin de la conjecture *te nantis* et du « génitif partitif » de M. Bonazzi dont nous sommes partis. Mais je crois que, dans l'intérêt même de son auteur, nous ferons bien de ne pas aller les rechercher.

A. ERNOUT.

---

1. Cf. plus haut la note de Butler-Barber, p. 203.

2. Cf. L. Havet, *Notes critiques sur Properce*, p. 125, qui observe qu'« on ne voit pas ce que pourrait signifier *inclamare oculos* à une personne mourante. » *Oculos* est du reste une correction ; le Neapolitanus a *oculis* de première main.

THEOGNIS

1. *Hiatus.* Hiatus, a common feature of old greek epos — whether before words which once began with a digamma or words in which there is no trace of that letter — becomes restricted with time. The earliest Greeks apparently took a free hand with their verse and, having no other medium, put the words they needed into it as it were by force. With time and the invention of prose less violence was done to metre ; hard words were left to the other medium.

Theognis is the first epic poet who remains after Hesiod. His employment of hiatus is far less frequent than what we find in the Odyssey and Hesiod, but it is a constant feature, both in arsi and in thesi, more frequent in the latter position. There are some eighteen cases, and steps have been taken to remove eleven of them. These must be considered

in arsi.

315. πολλοί τοι πλουτοῦσι κακοὶ ἀγαθοὶ δὲ πένονται Heimsöth offended by ἀγαθοί wrote κεδνοί, but see γ 475 παῖδες ἐμοὶ ἄγε, λ 339 ἐπειγόμενοι ἀποπέμπετε, Hesiod *OD* 343 ἄζωστοι ἔκιον, and (in thesi) ζ 245 καὶ οἱ ἄδοι, ι 360 αὐτάρ ἱ αὖτις, beside ε 165 ζ 181 κ 110.

778. τερπόμενοι κιθάρῃ καὶ ἐρατῇ θαλίῃ. Κἀν ἐρατῇ Ahrens, καί τ' Schäfer, peiora alii. Cf. Γ 222 καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν, β 212 (in thes.) θοὴν καὶ ἴκοσ' ἑταίρους al., ζ 259 καὶ ἔργ' ἀνθρώπων (N 432), μ 136 καὶ ἕλικας βοῦς al.

960. ἡδύ τι μοι ἐδόκει : μοι δόκεεν Hermann, pei. al. Cf. Γ 190 ὅσοι ἐλίκωπες, Δ 242 Ἀργεῖοι ἰόμωροι, Ε 259 ἄλλο δέ τοι ἐρέω al., ι 566 ἐμοὶ ἐρίηρες ἑταῖροι al., ο 435 εἴ μοι ἐθέλοιτέ γε ναῦται al.

992. χαίρησειν δύνηαι ἄλλοτε vulg. For the hiatus αι — α cf. ζ 168 ὥς σε γύναι ἄγαμαι, θ 180 ὡς σύ γε μυθεῖαι ἀλλ', ω 58 κοῦραι ἁλίοιο. (I give my wording of theis passage below).

1058. σοὶ καὶ ἐμοὶ μὲν δ' (νῦν δ', μὴν καὶ, μὴν) ἀμφιπερικτίοσιν codd., with a syllable short. I insert οὐ after ἐμοί, which I support by Γ 152 ἐφεζόμενοι ὅπα, δ 520 ἄψ δὲ θεοὶ οὖρον, μ 154 ὦ φίλοι οὐ γὰρ, ο 105 παμποίκιλοι οὓς κάμεν.

in thesi.

132. ἔπλετο οἷς ὁσίη. Elie Vinet, saintongeois, thought of τοῖς, a gentle alteration, but cf. Δ 306 ἀπὸ ὧν Θ 105 ἐπιβήσεο ὄφρα Ν

300 ἕσπετο ὅς τ', ξ 450 αὐτὸς κτήσατο οἷος, 413 αὐτὰρ ὃ οἷς, ρ 303 δυνήσατο οἷο, γ 190 ὅ οἱ πατέρα al. δ 771 λ 540, Hes. *Th.* 126 ἐγείναπο ἶσον al., 423 ἐδιήσατο οὐδέ, *Scut.*, 294 ἀπὸ ὄρχων: cf. also η 217 ἔπλετο ἦτ'.

157. ἄλλοτε ἄλλῳ. This combination needs no defence.

333. ἄνδρα ἐπ' ἐλπίδι. Hermann thought it necessary to write ἀνέρ' but cf. E 37 ἄνδρα ἕκαστος 898 ἦσθα ἐνέρτερος. E 90 οὔτ' ἄρα ἔρκεα, Hes. *Th.* 332 ἀλλά ἑ, 369. ἄνδρα ἐνισπεῖν 559 μήδεα εἰδώς.

831. πίστει χρήματ' ὄλεσσα ἀπιστίῃ δ' ἐσάωσα : ἀπώλεσ' Hermann for ὄλεσσα. For α — α cf. Δ 295 Πελάγοντα 'Αλάστορα Ε 424 καρρέζουσα 'Αχαιϊάδων 425 χεῖρα ἀραίην Θ 399 ἔα ἄντην al., Hes. *Th.* 532 ἄρα ἀζόμενος.

993. εἰ θείης 'Ακάδημε ἐφίμερον. This line has come down in a very uncertain state, but for the hiatus ε — ε cf. Δ 350 σε ἔπος al., Ε 12 ἀποκρινθέντε ἐναντίω 103 οὐδέ ἑ 384 ἄλγε' ἐπ' 684 με ἔλωρ α 46 γε ἐοικότι 169 τόδε εἰπέ 423 ἐπὶ ἕσπερος ἦλθε β 162 τώδε εἴρω.

1351. πείθεο ἀνδρί. Much altered (φωτί Hermann δ'ἀνδρὶ Ahrens). Cf. Z 201 πεδίον τὸ 'Αλήιον Ν 399 αὐτὰρ ὃ ἀσθμαίνων Ξ 122 βιότοιο ἅλις δέ.

So the scribes handed Theognis' few hiatuses down with fidelity.

2. 162. οἷς τὸ κακὸν δοκέον γίνεται εἰς ἀγαθόν.

No parallel is quoted to γίνεται εἰς ἀγαθόν. The construction of ἐς tropical is usual with verbs of motion : εἰς ξηρὸν καθίζει Hippocr. π. τόπων τῶν κατ' ἀνθρώπων 33, ἐς τὸ θεῖον ἀφήκει id. π. ἱερῆς νούσου 1 med., ἀρήκει εἰς τρῶσιν id. π. τῶν ἐν κεφ. τρωμ. 14, ἐς ἔκτασιν λύεται Aretaeus III 7. 7, ἐς δημοκρατίαν ἀπέστη Thuc. VIII 90, ἐς οἵαν τελευτήν... ἀφῖκτο id. VII 75, but with verbs meaning be or become it is hardly found. (We are familiar with τελευτᾶν ἐς, perhaps halfway.) In late Greek the construction is normal : LXX Daniel III. 29 εἰς ἀπώλειαν ἔσονται Tobit VI. 16 ἔσται εἰς γυναῖκα, Judith V 10 ἐγένοντο ἐς πλῆθος πολύ, 24 ἔσονται ἐς κατάβρωμα, VII. 18 ἦσαν ἐς πλῆθος. I am informed that this is Semitic syntax.

3. 347. ἐγὼ δὲ κύων ἐπέρησα Χαράδρην
Χειμάρρῳ ποταμῷ πάντ' ἀποσεισάμενος.

« Like a dog caught in a riverbed by a flood I struggled to the other bank after losing everything. »

Descriptions of the effects of torrents are frequent in ancient literature from Homer downwards (e. g. Φ 283). A historical

example of a dry riverbed being suddenly filled is given by the excellent story in Gibbon III 148 from Muratori *Annali* XII. 375 of A. D. 1716 : « ne sarebbe mei passato per mente a que' buoni Alemanni che quel picciol Torrente potesse per così dire in un instante cangiarsi in un terribil Gigante. » The Austrians were encamped at the mouth of the Polcevera, a torrent to the W. of Genoa ; 600 persons were washed into the sea.

The clog does not occur elsewhere, except that Neander (ed. 1559) refers us to the Aesopean fable 223 beginning κύων κρέας ἔχουσα ποταμὸν διέβαινε. Theognis may, as Bergk says, refer to a similar fable or story, or the dog may have been real and Theognis' own ; cf. 1254, 1256. Similarly Aesop 36 (Ar. Rhet. II 20 = 1393 b 23) ἀλωπέκα διαβαίνουσαν ποταμὸν ἀπωσθῆναι εἰς φάραγγα· οὐ δυναμένην δ' ἐκβῆναι πολὺν χρόνον κακοπαθεῖν· Nothing can excuse the κιὼν of P 7, still less the efforts of Ahrens (κακῶν), Heimsöth (δ' ἀέκων), Sitzler (φυγὼν), who should never have been allowed to touch literature.

379. ἦν τ' ἐπὶ σωφροσύνην τερφθῇ νόος ἦν τε πρὸς ὕδριν. The verb comes from τρέπω, but the tradition is correct. Compare the variants o 80 ταρφθῆναι τερφθῆναι ταρφᾶναι, vulg. τραφθῆναι, Theognis 988 πυροφόρῳ τερπόμεναι πεδίῳ ; Sitzler is correct here. Cf. also Hesychius τερπώμεθα· τρεπώμεθα, τετάρπετο· ἐτρέπετο, and the ancient interpretations of τερπικέραυνος ; ἀταρπός and ἀτραπός. On metathesis in general see K. B. I, p. 280.

515. 'I will not lock up what I have, but I will not fetch more from outside for your entertainment'. Ancient opinion varied on the duty of a host in this respect : Fronto p. 115, Naber agrees with Theognis, *consimile ut si ab hospite qui te Falerno accipiat quod rure eius natum domi superfiat, Cretense postules vel Saguntinum, quod malum foris quaerendum sibi atque mercandum sit.* The opposite view is taken by Babrius 124. 20 (= Aesop 341) ὅμως δὲ δεῖ σχεῖν τί δειπνήσει [τὸν φίλον], said to the cock who is to be killed, and the arrival of a guest was an excuse for borrowing plate and linen, Demosth. XLIX 22, Martial IV 15. 3. In a different vein, Tiberius (*Suet.* 42) *Sestio Gallo... cenam ea lege condixit ne quid ex consuetudine immutaret aut demeret.*

910. καὶ δάκνομαι ψυχὴν καὶ δίχα θυμὸν ἔχω.

For the correption δᾰκνομαι cf. Hesiod *OD* 576 ἀκροκνέφαιος fr. 138 ὦ τέκνον ἦ μάλα, fr. 139 Ζεὺς δ' ἐτέκνωσε πατήρ, τέχνη and τεχνη in Pindare and Simonides. No period can be fixed for the first appearance of this usage, and there is therefore no need

to call this passage 'Attic', to which it has no resemblance in language or feeling.

939. οὐ δύναμαι φωνῇ λιγύρ' ἀδέμεν ὥσπερ ἀηδών,
καὶ γὰρ τὴν προτέρην νύκτ' ἐπὶ κῶμον ἔβην.
οὐδὲ τὸν αὐλητὴν προφασίζομαι· ἀλλὰ μ' ἑταῖρος
ἐκλείπει σοφίης οὐκ ἐπιδευόμενος·
ἐγγύθεν αὐλητῆρος ἀείσομαι ὧδε καταστὰς
δεξιὸς ἀθανάτοις θεοῖσιν ἐπευχόμενος.

Commentators are not seen at their best here. I translate: 'I cannot sing like the nightingale because last night I went to a revel. I won't put it on the accompanist, it is my friend who plays me false, no bad performer. I will stand up here by the musician and sing my piece, God helping me'. Theognis did not expect to sing, he took his friend's place though he was not at his best. I am ashamed of γῆρυς and ἐπιδευόμενον (Emperius).

Plutarch *de aud.* 41 gives one reason for the voice being accompanied: τῶν ὑπ' αὐλοῦ ᾀδόντων αἱ πολλαὶ τοὺς ἀκούοντας ἁμαρτίας διαφεύγουσιν.

991. ἄλλοτέ τοι πάσχων ἀνιήσεαι (ἀνιήσεται) ἄλλοτε δ' (τ', θ' om.) ἔρδων.

Χαιρήσειν (Χαιρῆσι P8) δύνααι (δύνασαι, δύναμαι), ἄλλοτε δ' (τ', om.) ἄλλος ἀνήρ.

The words admit of several arrangements. The governing word appears to be δύνααι, for the familiar δύνασαι, -μαι would never have given birth to it. Δύνααι is perhaps the uncontracted original of δύνᾳ for which see Veitch and K.-B. II p. 68 n. 4 (δύνεαι Ionic). I combine this with χαιρῆσαι, indicated by P 8 'τ χαιρῆσι. Veitch quotes this aorist from Plutarch (*Lucull.* 25). The combined effect of χαιρῆσι and δύνααι was disruptive.

997. τῆμος (ἦμος vulg.) δ' ἠέλιος μὲν ἐν αἰθέρι μώνυχος ἵππους
ἄρτι παραγγέλλοι, μέσσατον ἦμαρ ἔχων
δείπνου δὲ λήγοιμεν κτλ.

Τῆμος, reading of the P 8 family, is the *difficilior lectio*, and must be given the meaning of ἦμος. For this confusion K.-B. I. p. 618 n. 3 quotes Hippocr. IX-14, and this is the natural meaning in h. Hom. *Merc.* 101. The parallel is τέως = ἕως found as early as Herodotus IV 165, and frequently in Plato, Demosthenes and late Greek (Dio Cass. 39. 42, 42. 17, 51. 23. 3, 52. 16. 1, 57. 15. 4).

T. W. Allen.

ΖΗΝ ΕΡΚΕΙΟΣ

Gardien du Foyer.

(Soph. *Ant.* 486 sqq.)

M. Chantraine dit (*Rev. Ph.*, X, 69) que l'on aimerait à connaître mon explication de ce passage. Voici comme je l'entends :

> Be she my sister's child or closer blood
> Than all that cluster of our family
> Around the altar of our hearth and home,
> Of Zeus Herkeios, she a doom most dire
> Shall not escape.

Les cinq Dionnes canadiennes, nées μητρὸς ἐκ μιᾶς τε καὶ ταὐτοῦ πατρός, et à peu près à la même minute, sont peut-être ὁμαιμονέστεραι les unes aux autres que tout le reste de la famille, mais dire qu'Antigone pourrait être « plus apparentée à Créon que la famille entière » serait saugrenu. Même la liberté de la syntaxe grecque ne le justifierait point.

Tout d'abord, pour raisonner sainement sur la question, il faut reconnaître loyalement que Créon est ὀργῇ βαρὺς κέαρ, qu'il ne peut réfréner sa colère et marcher dans les voies de sagesse, ἔξω γὰρ ὀργῆς πᾶς ἀνὴρ σοφώτερος. Chez lui le courroux n'est pas une émotion transitoire, c'est une disposition durable, une sorte d'irascibilité. Sa colère éclate contre tous ceux qui s'opposent à son action, quand il s'attendait au contraire de ce qui arrive ; bref, Créon est la colère par tempérament (ὁ χαλεπαίνων, Thuc. 3.82.5). Ses paroles, faites de rage, ne sont pas raisonneuses. Ici parle-t-il hyperboliquement, ou peut-être vaut-il mieux dire, *brachylogiquement*. Pour plus de clarté donnons toute sa pensée : καίπερ ἀδελφῆς οὖσα θυγάτηρ, ἔτι δὲ κεἰ ἦν ὁμαιμονεστέρα, καὶ μὴν ὁμαιμονεστάτη τοῦ παντὸς οἴκου τοῦ ἐμοῦ, οὐκ ἀλύξει μόρου κακίστου. La phrase παντὸς ἡμῖν Ζηνὸς ἑρκείου équivaut à πανοικίας (Hdt. 8.106 ; 9.109, Thuc. 2.16.6 ; 3.57.2) — elle symbolise la famille entière. Ce Ζὴν ἑρκεῖος sauvegardait le foyer. La première question que l'on posait au jeune homme qui se soumettait à la δοκιμασία devant les magistrats était εἰ ἔστιν αὐτῷ Ζεὺς Ἑρκεῖος (Arist. *Rep. Ath.* 55.3). Cf. Lys. 6.20. Il faut τά γ' εἰς θεοὺς μηδὲν

ἀσεπτεῖν. Créon ne sait pas cela. Ce dieu qu'il méprise dispense des châtiments, brandit sa flamme et frappe l'homme qui vomit des blasphèmes contre le ciel. Le poète veut nous faire sentir cela. Ce roi coupable dit encore une fois avec dédain : ἐφυμνείτω Δίκ ξύναιμον (658), c'est-à-dire ἐπικαλείτω πολλάκις Ζῆν' ἔρκειον, et, malgré l'avertissement de Teirésias, entre encore dans un emportement d'une violence extraordinaire : οὐδ' εἰ θέλουσ' οἱ Ζηνὸς αἰετοὶ βορὰν | φέρειν νιν ἁρπάζοντες ἐς Διὸς θρόνους, | οὐδ' ὥς... θάπτειν παρήσω (1249 sqq.). Mais il est inutile de l'avertir des dangers d'une action précipitée. Son fils avait cherché à apaiser sa colère, mais sans succès. Tout ce qui ne lui paraît pas une approbation sans réserve le fait déraisonner de plus en plus jusqu'à ce que sa fureur soit parvenue à son comble. On a beau le supplier de s'adoucir, il ne montrera pas de mansuétude envers ceux qui tentent de lui créer des obstacles. L'air calme d'Antigone ne fait qu'augmenter la fureur du roi νέον κρατοῦντος. Cependant, il ne faut pas concevoir cet entêté comme insincère. Il représente la sévérité de la loi humaine, de l'État organisé : il faut que la communauté observe toujours la légalité en respectant les institutions établies dès le principe avec sagesse — τὸ συνέχον πόλεις τοῦτ' ἔσθ' ὅταν τις νόμους σῴζῃ καλῶς — et bien que Créon ait un courroux prompt, il n'est pas malveillant. C'est ἀγχίνοια, σύνεσις, εὐβουλία, en un mot *la sagesse*, qui lui manque, sans laquelle les mérites de bienveillance et de sincérité ne comptent pas. Il a l'enthousiasme mal dirigé d'une intelligence étroite pour le seul principe qu'elle ait fermement saisi. La chose qu'il ne comprend pas, c'est qu'il n'y a pas de code humain qui puisse prévaloir contre l'ordre divin — un être mortel ne peut enfreindre impunément les ἄγραπτα κἀσφαλῆ θεῶν νόμιμα, dont tous les hommes ont pareillement conscience et auxquels ils se font un devoir de se soumettre, φύσει κοινὸν δίκαιον... οἷον καὶ ἡ Σοφοκλέους Ἀντιγόνη φαίνεται λέγουσα (Arist. *Rhet.* A, 1373 b). De la même façon l'empereur Julien dira, huit siècles plus tard : χρῆναι τοὺς πατρίους ἐξ ἀρχῆς φυλάττεσθαι νόμους, οὓς ὅτι μὲν ἔδοσαν οἱ θεοί, φανερόν. Aux yeux d'Hésiode l'ordre naturel et l'ordre moral proviennent de Dieu. L'idée que les dieux sont les auteurs des lois est conforme aux croyances admises dans les cultes orientaux. Antigone invoque contre une loi particulière et accidentelle la loi générale, invariable, éternellement vivante, la loi non écrite de la nature, dont tous les hommes ont toujours, sans aucune convention, reconnu instinctivement la justice, ἡ φύσις αὐτὴ τοῖς ἀγράφοις νομίμοις καὶ τοῖς ἀνθρωπίνοις ἤθεσιν διώρικεν (Dem. 18.275). Par conséquent, Aristote reste assez fidèle à la pensée du poète. Mais il n'est pas tout à

fait exact de ramener le sujet de l'*Antigone* à une opposition absolue entre la famille et l'État, comme le font certains savants modernes, car cette opposition n'est point une idée grecque. Les Athéniens ne séparaient pas en principe l'État de la religion. La cité, c'est la famille agrandie, avec son propre Ζὴν ἑρκεῖος. Il n'y a point d'antagonisme entre la loi religieuse et la loi de l'Etat. Le Créon sophocléen est un *homme*, non pas un simple tyran de théâtre. Chez lui il y a ce mélange d'erreur et de vérité, de mal et de bien, qui est la condition de la vraisemblance dramatique. Il raisonne, mais sous ses raisonnements on sent la passion personnelle. Son cœur dur et orgueilleux n'est fermé ni aux sentiments que réclame la patrie ni à ceux de la famille, à Ζὴν ἑρκεῖος.

Le père de Don Carlos, dans le drame de Schiller, est inexorable, mais il n'est ni impie ni inhumain : il sait où il faut qu'un roi commence par la clémence. Créon ne comprend pas cela. Teirésias lui dit qu'il commet le pire des crimes en enfermant un être vivant dans un tombeau et en retenant un cadavre loin des dieux souterrains ; et il l'avertit que les divinités vengeresses le guettent, qu'il va être pris dans les mêmes malheurs que ceux qu'il a causés (1069-76), mais le roi écarte tous ces avertissements, νόμιμ' ἀτίζων θεῶν. Impitoyable, sans cœur et sans remords, il ne sait distribuer la justice adoucie par la bonté. Mais le dernier mot appartient aux dieux, πάντων τέρμ' ἔχοντες αὐτοί, et ils punissent ceux qui s'approchent du véritable sacrilège.

πίστις θεῶν πατρῴα.

Rarement trouve-t-on des accents plus pieux que chez Sophocle. Pendant toute sa vie il rendit un culte aux dieux selon les rites traditionnels (lire *O. C.* 469-84), et il leur montra constamment une âme satisfaite du lot qui lui était échu. Il prend fait et cause pour les traditions rationnelles, mais il les revêt d'une significance plus intellectuelle et plus spirituelle. Il voit que les innocents souffrent, mais il accepte ce fait comme une des tragédies de l'existence. On avait depuis longtemps médité sur le grand problème : pourquoi Dieu envoie-t-il la souffrance? Même avant les guerres médiques il y avait eu beaucoup de scepticisme. Néanmoins la banqueroute des vieilles croyances n'était pas encore arrivée. Mais μετὰ τὰ Μηδικά la foi s'est réveillée : la bataille de Salamine était une révélation du pouvoir des dieux et de la sagesse de la justice éternelle qui gouverne le monde. Vers 460 Anaxagore vint à Athènes, et bientôt après, la foi

antique commença à s'affaiblir. Le théâtre d'Euripide contient beaucoup d'opinions sceptiques. Aristophane, ennemi de toutes les manifestations de l'esprit qui introduisaient des innovations nuisibles, combattait toujours pour la foi traditionnelle ; et il accusait formellement Euripide d'athéisme — νῦν δ' οὗτος ἐν ταῖσιν τραγῳδίαις ποιῶν | τοὺς ἄνδρας ἀναπέπεικεν οὐκ εἶναι θεούς (*Thesm.* 451). Adversaire de toute spéculation philosophique, il croyait fermement que l'on devait τὰ πάτρια φυλάττειν, tandis qu'Euripide était l'associé poétique de Socrate et des sophistes, malgré les sentiments exprimés dans *Bacch.* 395 et 200 sqq. οὐδὲν σοφιζόμεσθα τοῖσι δαίμοσι. | πατρίους παραδοχὰς ἅς θ' ὁμήλικας χρόνῳ | κεκτήμεθ', οὐδεὶς καταβαλεῖ λόγος, | οὐδ' εἰ δι' ἄκρων τὸ σοφὸν ηὕρηται φρενῶν.

Lorsque Sophocle écrivait l'*Antigone*, son esprit avait encore de la vigueur, bien qu'il ne fût plus *nel mezzo del cammin di nostra vita* — l'âge de la maturité de l'âme de l'homme, selon Aristote, est quarante-huit ans — et il avait pensé aux grands problèmes de la vie ; mais il n'essaya pas de sonder jusqu'au fond les mystères de l'univers, de pénétrer les secrets de la sagesse infinie des dieux. Il accepta la légende du passé avec sérénité : les dieux voient tout, tandis que nous, pauvres éphémères, βλέπομεν μάτην, nous ne discernons qu'un petit arc du cercle de la vérité absolue. Au lieu de regarder le monde du côté humain et purement sentimental, comme Euripide, Sophocle le contemplait d'un point de vue plus haut. Chez Eschyle les dieux sont au premier plan, chez son successeur au fond de la scène, refoulés à distances fabuleuses : ils contrôlent encore l'action, mais d'un lieu si haut au-dessus de notre horizon que nous ne nous apercevons guère de leur domination avant le dénouement de la pièce. Euripide, au contraire, esprit scrutateur, vivant à une époque de dissolution générale, lorsque tout dans la vie morale, sociale et religieuse flottait, n'était pas orthodoxe : son âme était ballottée par les ondes du doute ; étant hérétique. il avait une opinion à lui : ἀοιδῶν οἵδε λόγοι (*H. F.* 1346), ἀοιδῶν ψευδεῖς λόγοι (1315), μύθοις δ' ἄλλως φερόμεσθα (*Hipp.* 197). Froid, sombre, mélancolique, absorbé dans les livres de sa bibliothèque et dans son travail, il menait une vie retirée, comme un reclus. Eschyle est le plus sublime, Euripide le plus pathétique, tandis que devant les yeux de Sophocle sans cesse est l'idéal homérique. Ni Eschyle ni Euripide ne possèdent la sérénité et la dignité que nous trouvons dans les productions de Sophocle, qui connaissait la toute-puissance de cette simplicité magnifique d'Homère conservée en fleur avec son parfum, qui se souciait toujours d'observer la juste mesure. Chez lui chaque épisode devient une

partie indispensable de l'ensemble. Retranchez même ces vers que je discute et vous détruisez l'effet du reste. Notre littérature moderne auprès de la grecque, surtout de Sophocle, est comme le grès à côté du marbre. Il faut lire cent livres d'aujourd'hui pour en trouver un de bon. Des douze mille publiés dans ce pays l'année passée aucun ne survivra, tous seront ἄιστοι, ἄπυστοι, on n'en parlera plus, tandis qu'une tragédie de Sophocle sera lue aussi longtemps que l'homme aimera le beau ; rien n'en vaut la lecture pour qui veut connaître la finesse, la précision et les ressources infiniment variées de la langue grecque. L'ironie qui parcourt ces tragédies, rendue visible par cette perfection, a une double valeur : l'auditoire comprend immédiatement, et l'action peut faire des progrès avec un mouvement direct qui serait impossible s'il fallait que la victime du destin expliquât tous les motifs de ses actes. En second lieu, le contraste entre la puissance imaginée d'un grand roi et son état actuel est toujours présent à l'esprit des spectateurs ; chaque expression jette sur sa situation véritable des lueurs rapides comme des éclairs — pouvoir, fortune, affection conjugale, amour filial, tout dans un passé irrévocable, ἀπὸ οἵας λαμπρότητος καὶ αὐχήματος τοῦ πρώτου ἐς οἵαν τελευτὴν ἀφῖκτο. La catastrophe éclate à l'heure de la sécurité : ce puissant roi aura jusqu'à ses derniers moments une vie pénible et amère.

Antigone a de la rudesse, elle aussi : sa voix devient de plus en plus âpre à mesure que celle de Créon se fait plus impérieuse, car elle croit de tout son cœur que nul roi n'a le droit de l'arracher aux siens, à sa famille, à son Ζὴν ἑρκεῖος. Sa résolution inébranlable la rend sévère, et sa foi aux décrets divins la fait forte — qui ne craint pas la mort ne craint point les menaces. Elle a choisi la mort, parce que l'alternative aurait été de négliger un devoir sacré, de laisser errer l'âme de son frère dans la détresse du mort sans sépulture. Cette idée la domine tout entière. Mais, quoi qu'on dise, sa volonté inaltérable n'est pas masculine. La base de son caractère est formée d'enthousiasme pour le droit et d'une tendresse intense d'affection familiale. Elle ressemble aux courageuses héroïnes de Shakespeare, chastes par nature ; et cette suprême épreuve élève ses vertus au plus haut degré. Elle aime Hémon, mais dans sa détresse navrante elle ne le nomme qu'une fois (572). Son abattement, au moment d'aller à la chambre d'agonie, dans une solitude préalable à celle du tombeau, est conforme à sa nature féminine : elle se sent écrasée quand elle voit qu'elle ne peut échapper à son destin affreux, que tout espoir de secours est vain. Malgré la

noblesse idéale de son caractère, elle est vivante et réelle : on reconnaît en elle quelques signes de l'imperfection humaine. Ces premiers mouvements, qui l'ont transportée jusqu'à l'héroïsme, cessent. Il est vrai que ses sentiments persistent, mais l'ardeur de l'action et de la lutte s'est éteinte : la nature reprend sur elle ses droits ; elle se plaint, et ses plaintes sont d'autant plus touchantes qu'elle se sent délaissée. Antigone est une martyre de la religion du Ζὴν ἑρκεῖος de la famille. Elle dit adieu à la vie avec un regret profond dont aucun moderne ne pourrait ne pas remarquer la vérité et le naturel. Elle est, comme M. Paul Bourget a dit, « la plus pure création du génie antique, qui joint à la féminilité du dévouement le plus attentif une vigueur d'intelligence presque masculine ».

Créon sait quelque chose de l'art du gouvernement, mais il ne sait μῖξαι πρότητα καὶ σωφροσύνην ἀνδρείᾳ καὶ ῥώμῃ (Julien, *Ep.* 30), et il ne sait pas que Δίκη est associée aux lois éternelles (*O. C.* 1267) et que la Clémence est assise à son côté (*ib.*) : il ne connaît pas Αἰδὼς Ζηνὶ σύνθακος θρόνων.

> The quality of mercy is not strain'd ;
> It droppeth as the gentle rain from heaven...
> It is an attribute of God himself ;
> And earthly power doth then show likest God's
> When mercy seasons justice. — SHAKESPEARE.

Ζὴν ἑρκεῖος a les yeux ouverts sur les impies aussi bien que sur les hommes pieux. Hémon est plus ὁμαίμων à Créon qu'Antigone, et c'est ce qui lui fera sentir sa grande culpabilité. Ce Ζεὺς Ἀλάστωρ, κολαστὴς τῶν ἄγαν ὑπερφρόνων, Vengeur des lois détrônées (*Ph.* 517) punira le roi impie et irréligieux.

Sophocle se préoccupe de fournir à ses personnages l'occasion d'exposer contradictoirement leurs principes de conduite. La discussion dramatique, à peine ébauchée par Eschyle, devient pour Sophocle un des éléments les plus nécessaires du drame. C'est à elle qu'il emprunte sa lumière et en grande partie sa beauté morale. Créon reçoit des conseils, des prières ; il est en butte à des menaces ; il est poussé en avant ou au contraire retenu. La tragédie subordonne ses effets divers à un effet d'ensemble toujours croissant. Créon impose à tout son autorité — excepté aux dieux, qui soudain lui révèlent sa folie et l'accablent.

Ζεὺς Ὁμόγνιος.

πόλις καὶ πατρίς μοι ὡς ἀνθρώπῳ ὁ κόσμος. — MARC AURÈLE.

Les instincts sociaux de l'homme ont pour base la famille, d'où

ils se sont étendus jusqu'à la tribu et à la nation. Quand il y aura, sous un Zeus *Confraternel*, une association des peuples et des races, ces instincts auront embrassé le monde entier. Pour aboutir à ce résultat il faudra d'abord enseigner la tolérance, la modération, puis s'élever contre l'injustice partout, repousser les guerres de conquête, et adresser au Zeus Homognios la prière suivante : φιλίας χυλῷ καὶ συγγνώμῃ | τινι πραοτέρᾳ κέρασον τὸν νοῦν (Ar. *Pax* 998) — ἄνθρωπος γὰρ ἀνθρώπῳ πᾶς ἐστι συγγενής. Ce sera difficile, j'admets, car l'âme civilisée redescend parfois soudain au niveau des Peaux-Rouges — Ξένιον ὀνομάζομεν Δία, καὶ γιγνόμεθα τῶν Σκυθῶν κακοξενώτεροι (Julien *Ep.* 89) ; « depuis Homère, Eschyle, et Sophocle, la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain » (Leconte de Lisle), « Le moineau a deux fois plus de cervelle que l'homme » (Buffon). Depuis 1581 A. C. jusqu'au présent on a signé huit mille traités, et en moyenne ils n'ont duré que deux ans. La Société des Nations était un essai d'établir la paix du monde par des promesses mutuelles auxquelles cinquante-cinq des soixante-trois nations du monde ont pris part ; mais l'une après l'autre a manqué à sa parole, et la Société a été réduite à l'impuissance : nous ne pouvons pas encore espérer τὸ τῶν ἀνθρώπων πᾶν γένος κοινοῦ πολιτεύματος μετέχειν (Marc Aurèle 4.4). Nous possédons le téléphone et l'automobile, mais aussi la neurosis et le masque à gaz : l'ordre du jour dans ce monde confus et malheureux semble être : « Tuez-vous les uns les autres ». Être tiraillés comme des marionnettes par les instincts, les bêtes féroces en sont capables, car elles soutiennent la vie par une tuerie perpétuelle. Nous les hommes, nous nous vantons d'être capables de raisonner, mais nous ne savons pas organiser les forces intellectuelles du monde dans une force morale sous Ζεὺς Ὁμόγνιος pour protéger la grande famille de l'humanité.

La Maison.

C'est devant l'autel domestique que l'on prêtait serment de garder des secrets : ἄγει τὴν κόρην πρὸς τὰ πατρῷα ἐπὶ τῆς οἰκίας ἱερὰ καὶ ὅρκους λαμβάνει (Xen. d'Éphèse 2.3.4). Chez Homère cet autel était ἐν τῇ αὐλῇ, ἐπὶ τῶν ὑπαιθρίων τόπων, ἔνθα ἦν ὁ τοῦ ἑρκείου βωμός (Athen. 5.189). Cf. Eur. *H. F.* 922, *Tro.* 483, Dem. 58. 67, Platon, *Euthyd.* 302 D, Ar. *Pax* 956, *Fr.* 242, Arrian, *An.* 1. 11, Quint. Sm. 13. 222, 434.

Il est impossible de rendre l'anglais « home », suédois et norvégien « hjem », en français ; mais le débat ne doit pas porter sur le mot plutôt que sur ce qu'il désigne, car *la maison* est aussi réelle en France qu'ailleurs. Les touristes, qui mettent un

instant pied à terre pour acheter des cartes postales de quelque endroit renommé, ne la connaissent pas ; et malgré les préjugés des provinciaux, les Parisiennes ne sont pas toutes semblables à *la Parisienne* de Becque — il y en a aussi des anges, comme cette charmante Jeanne Charnot de Bazin, alerte et souple, avec la manière parisienne de s'habiller, de marcher et de rire, mais tout unie à une certaine piété antigonienne. Henry Bordeaux a peint des intérieurs normaux. « Ma foi dans la Maison », dit-il, « fut la foi dans la Maison Éternelle ». Les mœurs changent d'époque en époque et de pays en pays ; même la morale n'est pas universelle ; mais l'homme lui-même est partout l'homme : il y a une note sensible, universelle, qui vibre à l'unisson dans l'âme de tous. Même le chien fait partie de la famille, de l'οἶκος. Jamais l'amour du foyer et du sol natal ne s'éteint dans le cœur humain, οὐδὲν γλύκιον ἧς πατρίδος οὐδὲ τοκήων (ι 34). La circonstance la plus insignifiante nous allumera toute une flambée de souvenirs de *la* maison ensevelis profondément dans la mémoire. Ajax songe à πατρῷον ἑστίας βάθρον, à ἱερὸν οἰκείας πέδου, et ses matelots fidèles et loyaux, qui habitent dans l'île de Salamine, au milieu des flots marins, sont pleins d'affection pour la lointaine maison de Télamon — ἔχομεν στοναχὰς οἱ κηδόμενοι | τοῦ Τελαμῶνος τηλόθεν οἴκου (Soph. *Ai.* 203 sq.). Thémistocle, poursuivi, prend le fils d'Admète et s'assied près du foyer — καὶ μέγιστον ἦν ἱκέτευμα τοῦτο (Thuc. 1. 136. 3).

ἡ ἑστία ἡ καινή.

Quels que soient les termes incolores employés — logis, château, casa, palazzio, focolare domestico — ἡ οἰκία est toujours *la* maison : il y a là des choses que tout le monde sent et comprend. Pour la floraison de l'esprit le feu ouvert semble essentiel. Le caractère d'Abraham Lincoln s'est formé dans la lumière d'un âtre. Aujourd'hui nous faisons jouer les commutateurs et un flot d'électricité nous inonde ; mais la vie réglée d'antan, si elle n'apportait pas de grandes joies, ne causait point de grandes déceptions. Les docteurs Bruce et Robinson, après avoir examiné quinze mille individus, viennent de déclarer qu'un Grec à l'âge de soixante-deux ans avait une meilleure chance de vivre longtemps qu'un homme de nos jours. Nous n'avons pas compris que la nature est en train d'exiger le prix de notre malsaine façon de vivre — lumière artificielle, chauffage central, manque d'exercice normal, aliments déjà préparés, trop grands efforts du corps, dérangements physiques dont la science n'as pas encore pu trouver les causes : cancer, haute pression du sang, désordres

nerveux et glandulaires, maladies dégénératives dues à nos inventions tant vantées. Le dedans du corps humain n'est pas très sain. La famille, avec son Ζὴν ἑρκεῖος, périt.

Le mariage est un engagement entre une conscience d'homme et une conscience de femme. La loi lui ajoute des conditions de garantie. Mais en Grèce, il supposait un troisième élément, non pas seulement une banale cérémonie prescrite par le Code : il y avait aussi un Zeus Herkeios. Maintenant les vieux dieux sont morts, tous sauf Thanatos, qui ne souffre point d'être séduit même par Apollon — nul fantôme ne hante les cimes inviolées de l'Olympe, θεῶν παλαιὸν οἶκον οὐρανιόν θ' ἕδραν. On peut dire : θεοὶ μὲν νῦν οὐδαμοῦ, τὰ θνητὰ δὲ μέγαλα· ἔρρει τὰ θεῖα. On ne vénère plus le Gardien de la famille — οὐκ ἔχει βωμὸν οἶκος οὐδ' οἰκείαν ξύνεσιν. On ne vient plus s'asseoir près de la ἑστία pour suivre du regard la lente activité des bûches ; Tourbillon règne, Δῖνος ἀντὶ Διός, Ζῆν' ἐκβαλών, Tohu-Bohu, une effervescence et confusion générale telle que n'en connut aucun des siècles passés. πότε παυσόμεθα ῥεμβόμενοι. On va au Nevada, ou en Floride, pour divorcer.

On pourrait dire en dicton populaire :

Gens qui vont s'épouser, gens qui vont se déplaire. Le second mariage manifeste sa radicale incompatibilité avec les débris restant du premier, ὅταν δὲ κρηπὶς μὴ καταβληθῇ γένους | ὀρθῶς, ἀνάγκη δυστυχεῖν τοὺς ἐκγόνους (Eur. *H. F.* 1261). On croyait en 1935 que le nombre des divorces était porté à son comble. Erreur. En *deux* ans augmentation de cinquante pour cent ; et ce relâchement de l'autorité paternelle a produit des résultats épouvantables — voleurs, faussaires, assassins, bandits, cambriolages, enlèvements pour mettre à rançon. *Quid non ?* αἰὼν πλοῦτον μόνον αὔξει. Les parents n'élèvent plus les enfants : ils s'élèvent eux-mêmes, et ils croient que les moralistes ont de drôles d'idées sur la vie. A n'en pas douter, Aristophane penserait τὸ μηδὲν ἀσκεῖν ὑγιὲς ἐν τῷ νῦν γένει (*Pl.* 50). Les femmes grecques rougissaient d'être vues, même de leurs plus proches — οὕτως κοσμίως βεβιώκασιν ὥστε καὶ ὑπὸ τῶν οἰκείων ὁρώμεναι αἰσχύνεσθαι (Lys. 3. 6). A cette époque la mère jetait dans l'âme de ses filles le germe de bonnes pensées, et la voix ferme du père corrigeait les écarts de la jeune imagination du fils pour le guider dès l'enfance jusqu'à la maturité. Il y a des garçons auxquels il faut un père rigoureux qui les fesse de temps en temps.

Ζήν et Ζῆν.

Tout s'oublie,
Meurt, renaît, disparaît, souffre, et se multiplie.

Le but de toute existence humaine, c'est de remettre le flambeau à un autre dans la λαμπαδηφορία de la vie. La nature change constamment pour former de nouveaux êtres semblables, φύλλα τὰ μέν τ' ἀνεμος χαμάδις χέει, | ὡς ἀνδρῶν γενεή. Qu'est-ce que la renommée posthume ? L'oubli. μετὰ βραχὺ δὲ οὐδὲ ὄνομα ὑμῶν ὑπολειφθήσεται (Marc Aurèle 4. 6), τὸ δὲ ὄνομα ψόφος καὶ ἀπήχημα (5. 33). Vivre, renaître, revivre, jamais ne s'arrête cette révolution. Ἅιδα μόνον φεῦξιν οὐκ ἐπάξεται (Soph. *Ant.* 361). Nous serons bientôt comme si nous n'avions pas été, et ceux qui ne sont pas encore un jour ne seront plus. Mais durant ce court séjour sur cette terre nulle grandeur ne vaut l'humble foyer que garde une épouse fidèle (Eur. *El.* 1099). Une femme a un mari, des enfants charmants, un intérieur adorable, un Ζὴν ἑρκεῖος — que peut-elle vouloir de plus ? De nos jours, beaucoup. Χρήματ' ἀνήρ, dit Pindare, mais dans le monde moderne, c'est χρήματα γυνή. De toutes les richesses de ce pays opulent la femme possède soixante-six pour cent. A défaut d'héritier elle recueille toute la fortune de sa riche maison. ἄνω ποταμῶν χωροῦσι παγαί. Le monde devient surmasculinisé, puisque les femmes, autrefois nos supérieures, deviennent nos égales. La jeune fille américaine à toison masculine est θαυμαστόν τι χρῆμα παρθένου. Elle fait des efforts prodigieux pour surpasser ses rivales. De beaux yeux, faits pour guetter la balle de tennis, pour donner un coup magistral à la balle de golf ; mais trop rarement a-t-elle envie de récolter la bonne humeur qui provient du devoir accompli chez elle, au foyer protégé par Ζήν. En 1937 il y avait 700.000 femmes de plus dans les affaires que la tendance en 1930 n'en avait indiqué. Il y a aussi beaucoup de femmes docteurs. Malheureusement, les médecins qui se sont illustrés dans l'art délicat de faciliter aux enfants l'accès du monde ne sont plus si nécessaires — le foyer périt. En 1869, M. John Stuart Mill écrivit : « There is not a shadow of justification for not admitting women to the suffrage. » Elles y sont maintenant admises, mais leur émancipation n'a pas été si efficace que M. Mill l'avait supposé. Les opinions les plus opposées ont été soutenues au sujet de la sphère d'activité de la femme sans que le problème ait jamais pu être définitivement résolu. A Athènes les femmes ne votaient pas. La carrière d'une jeune fille était de se marier et de donner à son mari des enfants. Son domaine comme épouse était fort circonscrit, les limites de son royaume très étroites ; mais elle y était une force, car elle était souveraine absolue dans toutes les questions d'ordre intérieur, ménagère adroite et économe. Elle gouvernait avec sagesse, enseignait à ses filles à être méthodiques, sérieuses, et à aimer

les simples devoirs de la famille. Une telle vie n'était pas palpitante, mais on évitait beaucoup de tracas. Les plaidoyers de Lysias nous offrent des tableaux intéressants, font défiler sous nos yeux les types les plus divers de l'intérieur grec ; l'*Économique* de Xénophon nous éclaire un peu sur les rapports des époux entre eux ; et nous en entrevoyons un petit peu dans les dialogues de Platon. Il y avait des choses désagréables, bien entendu, comme partout ; mais Réno n'existait pas. La loi de Dracon permit au mari outragé de tuer le coupable, si une femme trompait son mari, et la loi gravée sur la stèle de l'Aréopage interdit de déclarer meurtrier quiconque avait surpris un adultère et s'en était vengé — νόμον θνήσκειν ἥτις ἂν προδῷ πόσιν (Eur. *Tro.* 1032). Cf. Héliodore 1. 11. 4 νόμῳ τὸν συνοικοῦντα ἔχουσα καὶ θάνατον τὸ τέλος τοῦ παρανομήματος γνώσκουσα μοιχᾶται. Lysias, dans son premier plaidoyer, nous donne un véritable drame domestique. L'époux outragé dit : « On en jugerait ainsi dans toute la Grèce, car c'est l'unique délit pour lequel dans tous les États, démocratiques et oligarchiques, la loi accorde aux faibles et aux puissants la même vengeance, tant cette injure est grave aux yeux de tous les hommes ». La femme qui se plaisait à tromper, οὖσα ἐξαπάτις, n'était pas rare. Comme dit le Choryphée dans les *Thesmophoriazusae*, τῶν ἀναισχύντων φύσει γυναικῶν | οὐδὲν κάκιον... πλὴν ἄρ' εἰ γυκαῖκες. « O femme ! » s'écrie Figaro, « nul animal ne peut manquer à son instinct ; le tien, est-il donc de tromper ? » Il ne suffit pas qu'une femme ait des enfants pour qu'on soit sûr qu'elle n'a pas ou n'a pas eu des amants au logis — μοιχοὺς ἔχουσιν ἔνδον ὥσπερ καὶ πρὸ τοῦ (Ar. *Eccl.* 225), μὴ μοιχὸς ἔνδον ᾖ τις ἀποκεκρυμμένος (395). L'*Anthologie* nous renseigne mieux qu'aucun autre document littéraire sur ce qu'était la vie intime et familière des Grecs ; et les épitaphes en rappelant ce qu'était l'existence quotidienne du défunt, un intérieur avec son mouvement et son animation, suffisent à nous faire pénétrer dans sa demeure et dans sa vie journalière.

τὸ γυναικεῖον γένος.

Une jeune fille, à qui ses parents avaient choisi un mari, ne tardait pas à donner à son époux des enfants : εὐπαιδίας καὶ πολυπαιδίας (Isoc. *Ev.* 72), ἄλλων παίδων ἐλπίδι τέκνωσιν ποιεῖσθαι (Thuc. 2. 44. 3). Cf. Eur. *Ion* 472-80, Soph. *Ant.* 322 sqq., Xén. *Mém.* 4. 3. Parfois la mère donnait à ses enfants de belles gifles, appliquait de lestes et sonores soufflets, ne leur permettait pas de toucher la navette — οὐ μόνον γε διακωλύει, dit le jeune Lysis, ἀλλὰ καὶ τυπτοίμην ἄν, εἰ ἁπτοίμην. Elle ne laissait pas à ses filles

une liberté absolue d'aller, venir, voyager, se promener toutes seules ; et elles ne logeaient pas dans un appartement au vingtième étage d'une maison où s'entassent des échantillons de toute la faune de New-York, superposés et accumulés, où rarement l'occasion se présente aux membres de la famille de jouer ou de travailler ensemble. Les honnêtes femmes restaient chez elles (Ménand. *Fr.* 546). Seules les effrontés regardaient par la fenêtre ou par l'entrebâillement d'une porte (Ar. *Thesm.* 790, 797, *Eccl.* 202, 698). Il n'était pas bienséant pour une femme de demeurer avec des jeunes hommes, γυναικί τοι | αἰσχρὸν μετ' ἀνδρῶν ἑστάναι νεανιῶν (Eur. *El.* 344). Entourées de gardiens, élevées dans une rigoureuse claustration sous l'aile protectrice de la mère, les jeunes filles apprenaient de bonne heure qu'Artémis n'aimait que les sages. Cette vertu de chasteté se retrouve louée chez les héroïnes des romans grecs. Chariclée obéit à sa mère, qui lui avait dit : « honore la chasteté, ἣ δὴ μόνον γυναικείαν ἀρετὴν χαρακτηρίζει, et la jeune fille déclare : καθαρὰν ἐμαυτὴν ὥσπερ φυλάττω καὶ μέχρι θανάτου φυλάξασα (Héliodore 1. 8. 3). Ainsi Anthia, dans le roman de Xénophon d'Éphèse : « pour moi le devoir est de mourir vertueuse. » Il n'y avait pas alors de Bertrand Russell. « Pour le sexe féminin », dit Aristote, « les vertus morales sont la chasteté et le goût du travail sans avarice » (*Rhet.* A, 1361 a).

Les tableaux domestiques chez Homère témoignent d'une pure et tendre conception de l'affection conjugale : σοὶ δὲ θεοὶ τόσα δοῖεν, dit Odysseus à Nausicaa, ἄνδρα τε καὶ οἶκον... οὐ μὲν γὰρ τοῦ γε κρεῖσσον καὶ ἄρειον | ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασιν οἶκον ἔχητον | ἀνὴρ ἠδὲ γυνή (ζ 180 sqq.). L'habile et prudente Pénélope est louée pour sa sagesse, sa chasteté, sa fidélité, son soin du ménage, et son économie domestique. Elle faisait courir sa navette ; et Nausicaa ne dédaignait pas d'aider à faire les plus humbles tâches de la maison (ζ 93). Hector, en faisant ses adieux à Andromaque dit : εἰς οἶκον ἰοῦσα τὰ σ' αὐτῆς ἔργα κόμιζε | ἱστόν τ' ἠλακάτην τε (Z 490). Chez Euripide, elle dit à sa mère qu'elle s'était appliquée à pratiquer toutes les vertus féminines, γλώσσης τε σιγὴν ὄμμα θ' ἥσυχον πόσει | παρεῖχον (*Tro.* 654). Dans la poésie grecque la femme se trouve le plus fréquemment avec le caractère de mère, épouse et maîtresse de maison, et c'est sous ces aspects-là qu'elle vit dans le cœur des hommes et que tous les poètes du monde l'ont honorée.

En France, Coppée exposa en 1902 qu'il était pratiquement impossible à une jeune fille de vivre seule, indépendante et digne. Sa sœur cisatlantique, au contraire, songe à πράττειν τὰ πολιτικά, devenir député, sénateur, conseiller d'État : elle se laisse

gagner par des ambitions de plus en plus impatientes, rêve de ceindre la couronne de Zénobie ou de jouer un rôle dans la construction de quelque empire, ταῖς γὰρ γυναιξί φημι χρῆναι τὴν πόλιν | ἡμᾶς παραδοῦναι (Ar. *Eccl.* 210), alors εὐδαιμονοῦντες τὸν βίον διάξετε (240). Au pouvoir, la femme ne sera jamais dupée, car elle est habituée à tromper elle-même (*Eccl.* 236). Aux États-Unis, les femmes entrent de plus en plus dans les affaires. Elles convoitent le pire alors qu'elles possèdent le meilleur. Elles ne veulent pas vivre au sein d'une famille florissante. Leur vie est au dehors dans le brouhaha des tribunaux, dans des régions qu'elles imaginent éclatantes d'action. Elles ne préfèrent point aux demeures royales le bonheur d'élever des enfants heureux, laisser là les magistratures et la domination de la terre pour avoir le bonheur suprême : elles veulent chercher l'approbation de la foule et les puissances des plaisirs qui les entraînent soudain à la dérive. Gertrude Atherton vient de prédire la complète égalité entre les sexes pour l'an 1988. Alors γυναικοκρατία, ou quelque Lysistrate et paix perpétuelle — γυνὴ γὰρ οὐκ ἂν μαχέσαιτο. Alors plus de combats, car quelque Lysimaché mettra fin aux batailles.

Mais je me trouve enfin, malgré tous mes souhaits, au jour d'une bataille et non pas d'une paix. On peut dire, avec Euripide, μῶρος δὲ θνητῶν ὅστις ἐκπορθεῖ πόλεις (*Tro.* 95), mais tous les projets pour une paix perpétuelle, y inclus le projet que Rousseau écrit en 1756, n'ont pas eu de résultats pratiques.

La femme athénienne fut tenue à l'écart de la vie publique. Elle quittait rarement son foyer, et même en dehors elle ne se montrait guère en compagnie masculine. Elle n'assistait pas aux banquets (Arist. *Pol.* 1260 *a*, 30, Soph. *Ai.* 293, Eur. *Heracl.* 476). Mais ἔρχεται τιμὰ γυναικείῳ γένει. Tantôt à New-York une agente de police reconnaît un criminel notoire dans la foule de Fifth Avenue, le poursuit devant le canon de son pistolet, l'attrape, l'arrête, et le traîne devant le commissaire. A un Grec cela aurait paru être un bouleversement des lois naturelles. A Athènes le devoir de la femme était de sourire et de se taire — γυναικὶ γὰρ σιγή τε καὶ τὸ σωφρονεῖν | κάλλιστον, εἴσω θ' ἥσυχον μένειν δόμων (Eur. *Heracl.* 476), πάντα γὰρ δι' ἀρσένων | γυναῖξι πράσσειν εἰκός. Le mari était le seul tribunal et loi de l'épouse. L'obscurité vaut mieux que tant de renommée, a dit Périclès, ἐπ' ἐλάχιστον ἀρετῆς πέρι ψόγου ἐν τοῖς ἄρσεσι κλέος (Thuc. 2.55.3). La femme moderne est souvent θυραία tandis que l'athénienne devait εἴσω μένειν δόμων, si elle ne voulait pas se faire une réputation mauvaise — κακῶς ἀκούειν ἥτις οὐκ ἔνδον μένει (Eur. *Tro.* 649).

Souvent Euripide parle mal des femmes : τί γὰρ οὗτος ἡμᾶς οὐκ ἐπισμῇ τῶν κακῶν (Ar. *Thesm.* 389) ; mais son parent soutient qu'il n'a révélé qu'une petite partie de leurs vices. On aurait pourtant tort de supposer que les Athéniennes étaient exceptionnellement mauvaises. Les femmes livrées à la merci d'Aphrodite ne sont pas les seules sur lesquelles le poète ait parlé et écrit : il a créé aussi *praestantissima omnium feminarum*, γυνή τ' ἀρίστη τῶν ὑφ' ἡλίῳ μακρῷ. « Alceste et Antigone » dit Anatole France, « me donnèrent les plus nobles rêves qu'un enfant ait jamais eus. » Euripide est peut-être le premier qui ait reconnu les capacités de la femme et ce qu'elle pourrait et devrait être pour la société. Aristote ne croyait pas qu'on pourrait réaliser la théorie de l'État-un en y établissant le maximum d'affection mutuelle entre les individus par la suppression de la famille et par la négligence du culte de Ζὴν ἑρκεῖος.

Le Foyer de Socrate.

Nulle femme ne peut échapper aux piqûres des méchantes langues : les oreilles sont toujours dociles à la calomnie. D'abord ce n'est qu'un bruit léger rasant le sol, puis rampant, cheminant, s'enflant, montant, s'élançant et étendant son vol — *caput inter nubila condit* — un chœur universel.

La légende a fait de Xanthippe une pie-grièche comme elle a fait de Sapho γυνὴ κακή. Les on-dit ne font que naître et l'on ne les arrêtera point. Il est probable que Xanthippe ne fut pas la mégère que le monde s'est figurée, bien que déjà dans l'antiquité δύσκλειαν ἐκτήσατο. Elle avait la malchance d'être nommée *Xanthippe*. Or, en Allemagne les auteurs des premiers livres de lecture eurent besoin de faire suivre la lettre X du tableau d'un certain objet. De là le distique

Xanthippe war ein böses Weib ;
Der Zank war ihr Zeitvertreib.

En Angleterre et en Amérique on continua la moquerie et, par conséquent, tout écolier savait que la femme de Socrate fut la plus acariâtre au monde. Peut-être qu'Antisthène raillait Socrate à bon droit, mais on voit facilement que la réponse du philosophe est enjouée — le tour plaisant qu'il donne à sa pensée ne nous cache point le vrai sens de ce qu'il dit. D'ailleurs, le *Banquet* de Xénophon est d'une plate médiocrité, d'un goût peu raffiné. Même Socrate n'y est qu'un esprit mesquin : toutes les beautés spirituelles des dialogues de Platon y manquent. Cependant, la plaisanterie évasive de Socrate a été gravement insérée comme

un fait historique par Diogène Laerce dans sa biographie du célèbre Athénien. Xanthippe, sans doute revêche, et quelquefois exaspérée, disait souvent à Socrate son fait, et, étant rétive, répugnait à tirer sous le joug de mariage. Le philosophe confesse lui-même qu'elle fut une fougueuse pouliche, une cavale capricieuse. Sa langue, aiguisée, ne devint pas bredouilleuse faute d'exercice. De plus, elle avait gardé sa franchise naturelle, sa disposition à déplaire, et elle n'hésita pas du tout à dire à cet époux à la face camuse, aux traits caricaturaux de gargouille, ce qu'elle savait devoir lui être le plus désagréable, dans un vocabulaire peu soigné et avec une loquacité extraordinaire. Mais Platon est témoin qu'elle ne manqua pas de cœur : la scène dans la prison montre la tendresse de son âme. A n'en pas douter, elle aurait mis sur ce visage de Silène méditatif un plein baiser de sa bouche enivrée. Socrate n'a pu être un époux idéal. Quoi qu'il en soit, le philosophe avait son Ζὴν ἐρκεῖος. Autrement il n'aurait pu dire : οὐδ' ἀπὸ πέτρης πέφυκα, ἀλλ' ἐξ ἀνθρώπων, ὥστε καὶ οἰκεῖοι μοί εἰσι καὶ υἱεῖς τρεῖς, εἷς μὲν μειράκιον ἤδη, δύο δὲ παιδία (Platon, *Apol.* 34 D).

La prééminence de l'homme.

« Est-ce moi qui suis l'homme, ou est-ce cette jeune fille ? » s'écrie Créon. L'idée qu'une femme lui oserait faire la loi le rend furieux et le jette dans des colères épouvantables. ζεῖ θυμός, « Soyez des hommes, non pas des femmes » dit Ajax aux matelots (*Ai.* 1182), μὴ γυναῖκες ἀντ' ἀνδρῶν. Créon veut éviter le reproche d'être considéré comme lâche, mou, puéril, efféminé, θηλυδρίης τε καὶ μαλακώτερος ἀνήρ, dominé par une femmelette, plutôt qu'un être viril (ἐμοῦ δὲ ζῶντος, οὐκ ἄρξει γυνή, 525), et s'emportant plus fort, il tire de sa supériorité d'homme cette brutale vengeance de pouvoir qu'il est le maître, mais sans songer à τοῦ δικηφόρου Διός (Eschyle, *Ag.* 525), à Zeus le Vengeur : il ne connaît pas τὸ σωφρονεῖν καὶ σέβειν τὰ τῶν θεῶν (Eur. *Bacch.* 1150).

La prééminence de l'homme dans l'antiquité était incontestée. Cf. Hdt. 8.93 δεινὸν γάρ τι ἐποιεῦντο γυναῖκα ἐπὶ τὰς Ἀθήνας στρατεύεσθαι, 9.107.1 γυναικὸς κακίῳ ἀκοῦσαι δέννος μέγιστός ἐστι, 8.88 οἱ μὲν ἄνδρες γεγόνασί μοι γυναῖκες, Eur. *Heracl.* 979 φρονοῦσαν μεῖζον ἢ γυναῖκα χρή. Aristote insiste à plusieurs reprises sur l'infériorité de la femme. C'est à l'homme que Dieu a donné la puissance, dit Josèphe, aussi bien que la Bible : « La femme est inférieure à l'homme en toutes choses. » Il faut qu'un seul gouverne, dans la famille comme dans l'État : γυναῖκα γὰρ χρὴ πάντα συγχωρεῖν πόσει (Eur. *El.* 1052). Hésiode censure les femmes fréquemment. Des plaisanteries amères, comme chez Simonide, ne sont pas un

élément nouveau dans les satires contre le sexe, et nous ne serions pas fort en peine d'expliquer ce fait.

Le Mot Juste.

C'est au sens des mots qu'il faut veiller. On employait οἰκία parfois dans une acception très large. Au sens étroit il désignait tout simplement οἰκοδόμημα ἐν ᾧ οἰκεῖ τις (οἰκία, *house*><οἶκος, *house-hold*). Il y a plusieurs mots qui équivalent à celui-là, mais d'un moins bon usage, ou bien insolite. Hérodote emploie même τὰ οἰκία (6.57.3 ; 67.3 ; 72.2). Comme « maison » (Corneille, *Cid* 1.1), οἰκία signifie quelquefois γένος, e. g. Platon, *Prot.* 1.126 τὸ γένος αὐτῶν ἔστιν ἔτι ἐν τῇ πόλει><*Charm.* 157 E δύο οἰκίαι συνελθοῦσαι, et Hdt. 6.93 τὸν βασιλέος οἶκον><9.10 (οἰκία). Cf. N.T. *St Jean* 4.53 ἐπίστευσεν αὐτὸς καὶ ἡ οἰκία αὐτου ὅλη.

Les mots poétiques sont assez nombreux, le plus fréquent étant δόμος — 160 fois chez Euripide seul. Cf. *Bacch.* 7 οἴκων καὶ δόμων. La forme collatérale, δῶμα, n'est pas rare chez les tragiques. Pour Euripide le mot μέλαθρον était une fière aubaine, puisqu'il l'aida à contre-balancer la trop grande tendance de sa poésie à devenir de la prose : il dit, même dans des lyriques, Ζηνὸς πολύχρυσον οἶκον (*Hipp.* 68), mais aussi αἰθέρα Διὸς δωμάτιον, ce qu'Aristophane tourne en ridicule (*Ran.* 100), « maisonnette de Zeus. » Ni Eschyle ni Euripide n'emploient οἰκία, mais tous les deux se servent de οἶκος à plusieurs reprises. Sophocle emploie δῶμα au sens de γένος (*O. R.* 1226). Ainsi ἑστία chez Hérodote (6.125.5). Dans τὰ τῶν Χριστανῶν ἐπιγράμματα, et οἶκος et δόμος se trouvent au sens de ἱερόν, νεώς, e. g. 12.1 εἰμὶ δόμος Τριάδος.

On ne peut pas expliquer le texte d'une tragédie de Sophocle sans confronter avec soin l'idée et les paroles. J'ai essayé de démontrer (*Rev. Ph.* XIV,1) que tous les éditeurs ont tort en traduisant la phrase πτύσας προσώπῳ (*Ant.* 1232) par « ayant craché au visage » (de son père). Rarement, en vérité, a-t-on besoin de dire cela même dans la vie, et je doute que l'on puisse en trouver un seul exemple dans la littérature classique, mais je viens d'en découvrir un chez Hérondas (5.76) : ἐς μὲν δικαίως τὸ πρόσωπον ἐμπτύοι, ce qui est bien différent de l'expression πτύσας προσώπῳ (><μειδιάσας προσώπῳ (Platon, Sapho), ou γελῶν προσώπῳ (Euripide).

J. E. Harry.

Bard College
Columbia University

INSCRIPTIONS DE CARIE

I. — Inscription de Kedreai.

Une inscription de Kedreai [1] énumère en détail les mérites que s'est acquis Teisïas, fils de Theudamos, dans une série de fonctions civiles et militaires, essentiellement rhodiennes, et les honneurs qu'on lui a accordés.

La fin en est assez mutilée et les lignes 16-19 ont été restituées ainsi :

16 ___ 7 l. ___ καὶ Ποσειδάνια καὶ τιμαθέν[τα]
[καὶ στεφανω]θέντα θαλλοῦ στεφά[νωι]
[ὑπὸ τῶν ___ 5 l. ___] καὶ πολιτᾶν καὶ ὑπὸ τ[ῶν...]
[___ 8 l. ___ καὶ στρατα]γήσαντα ἐν τῶι ἀ[πείρωι].

Ernst Meyer a fait remarquer qu'il faudrait, à la ligne 19, ἐν τᾶι ἀπείρωι, car le mot est du féminin ; il ajoutait qu'une fonction aussi importante que celle-ci aurait dû être indiquée plus haut dans l'énumération [2]. En réalité elle se trouve nommée tout au début, l. 5 : στραταγήσαντα ἐν τῶι πέραν κατὰ πόλεμον. E. Meyer n'a pas proposé de restitution pour remplacer celle qu'il avait à juste titre éliminée. Or, une autre inscription publiée par A. Maiuri, *ibidem*, n. 31 (*SEG*, IV, n. 179) fournit la solution évidente ; on y lit aux l. 4-6 : καὶ χοραγήσας ἐν τῶι ἄστει κωμ(ω)ιδοῖς. La mention de la chorégie sera tout à fait à sa place dans le premier texte; car il était question de fêtes aux lignes qui précédaient immédiatement celle qui nous intéresse, et l'on complétera ainsi : [— καὶ χορα]γήσαντα ἐν τῶι ἄ[στει —], faisant de la sorte disparaître l'anomalie grammaticale et la bizarrerie de composition.

---

1. Maiuri, *Annuario* IV-V, 479, n. 33 (*SEG*, IV, 178).

2. P.W, *s. v. Peraia* : « Der στρατα]γήσας ἐν τῶι ἀ[πείρωι von *Annuario* IV-V, nr. 33 = *SEG*, IV, 178, verdankt allerdings nur falscher Ergänzung seine Entstehung, erstens müsste es ἐν τᾶι ἀ[πείρωι heissen, und zweitens müsste ein so hohes Amt viel früher in der Aufzählung genannt sein. »

II. — Inscriptions d'Halicarnasse.

1. *Épitaphe métrique.*

Une épigramme d'Halicarnasse, bien publiée par l'éditeur qui n'en avait pourtant pas tiré tout ce que le texte permettait de comprendre, a été corrigée de façon bizarre et inutile par Roehl, *Bursians Jahresb.*, 1888, p. 58.

B. Haussoullier avait copié le texte suivant [1] :

Σα[λ]ουιος ? Ἀριστείδου λιθοδαίδαλο[ς] ἔνθα τέτευκται,
ἐκτὸς ἐὼν δακρύων καὶ λυποτόκων ὀδυνάων·
καὶ γὰρ ἐν εὐφρασίαις καὶ αὐλῶν ἡδέσι φωναῖς
δωμηθεὶς ἀνέλαμψε βροτοῖς λιθοκαλλέα μορφήν.

Il le commentait ainsi : « Épitaphe métrique. Sur le tombeau s'élevait une statue ou un bas-relief : λιθοδαίδαλος ἔνθα τέτευκται, et plus loin, ἀνέλαμψε βροτοῖς λιθοκαλλέα μορφήν. » Roehl déclara ne pouvoir comprendre cette épigramme qu'après deux corrections : v. 3-4, καὶ γὰρ ἐν εὐφρασίαις καὶ αὐλῶν ἡδέσι φωναῖς (μ)ωμηθεῖσαν ἔλαμψε βροτοῖς λι(π)οκαλλέα μορφήν : dans les banquets et parmi les doux sons des flûtes, il était remarqué par son apparence sans beauté que les hommes ridiculisent ; le mort devait être un bouffon difforme [2]. Les corrections sont violentes et rien ne les autorise ; le texte semble avoir été lu sans hésitation et l'on ne comprendrait pas que l'éditeur ait pu prendre un Θ pour un Π, un Δ pour un M. D'ailleurs, λιθοκαλλέα μορφήν correspond à λιθοδαίδαλος de la l. 1. En outre, l'interprétation ne tient aucun compte du reste de l'épigramme. Chaque ligne, en réalité, est une explication du relief qu'elle accompagnait. Le défunt, dont le nom n'est pas assuré, est représenté là ἐκτὸς ἐὼν δακρύων καὶ λυποτόκων ὀδυνάων, sans larmes ni souffrances qui engendrent le chagrin. En effet — καὶ γὰρ, v. 3 — il a été figuré (littéralement : construit, δωμηθεὶς) dans les banquets et les doux sons des flûtes. Le relief du tombeau ne mettait pas sous nos yeux un spectacle triste, mais nous montrait le fils d'Aristeidès festoyant en écoutant les joueuses de flûte.

2. *Inscriptions sur des bases de statues.*

Dans les *Inschriften gr. Bildhauer*, n. 403, Loewy a inséré un

1. *BCH*, 1880, 406, n. 22.

2. « Ich vermag das Epigramm nur nach zwei Correkturen zu verstehen [texte cité], also : bei Gastmählern und Flötenklang that er sich hervor durch seine von Menschen verspottete schönheitslose Gestalt. Der Todte müsste danach ein verkrüppelter Spassmacher gewesen sein. »

fragment d'Halicarnasse qu'avait publié K. Keil, en majuscules, d'après une copie inédite de L. Ross (*Rh. Mus.* 1865, 537 sq.), et il l'a transcrit ainsi :

κατὰ θυγατροποί[αν δὲ — —]
Διονυσοδώρου, καθ' [ὑοθεσίαν δὲ ? —]
τὸν αὑτῆς υἱὸν κ — — — —
4 του 'Αντιπάτρου — — —
'Ηλιόδωρος 'Ηλιοδώρο[υ — — ἐποίησεν ?]

Deux détails de ce fragment permettent de le rapprocher d'une autre inscription d'Halicarnasse et de le restituer : l'expression κατὰ θυγατροποίαν et les noms Διονυσόδωρος et 'Αντίπατρος. Loewy a reproduit ce texte, n° 309, sans en voir le rapport avec le fragment de Ross :

Σαρα(π)ιὰς 'Απολλωνίου, (κ)ατὰ (θ)υγατ(ρ)ο-
ποίαν δὲ Μενάνδρου τοῦ Διονυσοδώρου [1],
καθ' ὑοθεσίαν δὲ Δράκοντος,
4 καὶ οἱ υἱοὶ αὐτῆς Μένανδρος καὶ Μηνόδω[ρος]
Μηνοδώρου τοῦ 'Αντιπάτρου
Μόσχον Μόσχου τοῦ Μοσχίωνος ἀρετῆς
ἕνεκα καὶ εὐνοίας καὶ εὐεργεσίας
8 τῆς εἰς αὐτούς.
'Αρτεμίδωρος Μηνοδότου Τύριος
ἐποίησε.

Dans ce document, Sarapias et ses fils élèvent une statue à un individu qui a été leur bienfaiteur ; dans le fragment, c'est la statue d'un de ses fils (τὸν αὑτῆς υἱὸν) qu'elle fait dresser. On restituera avec certitude :

[Σαραπιὰς 'Απολλωνίου]
κατὰ θυγατροποί[αν δὲ Μενάνδρου τοῦ]
Διονυσοδώρου, καθ' [ὑοθεσίαν δὲ Δράκοντος]
τὸν αὑτῆς υἱὸν [Μένανδρον (ou Μηνόδωρον) Μηνοδώρου]
τοῦ 'Αντιπάτρου.

Grâce aux inscriptions trouvées à Rhodes depuis la publication de Loewy, on peut maintenant dater ces documents avec

1. Le fragment atteste que la lecture Διονοσοδώρου était la bonne ; K. Keil, *Philologus* IX (1854), p. 452, avait fait remarquer qu'il fallait préférer la lecture de Cadalvène et rejeter Διονυσιοδώρου de Lebas (texte en majuscules rectifié par Waddington dans sa transcription, n. 507) et Bailie (II, p. 72 f., n. XCIX i) ; Lœwy adopta la mauvaise leçon, alors que Hirschfeld (*Tit.*, n. 86) choisissait Διονυσοδώρου.

plus de précision qu'il n'était possible alors [1]. Ch. Blinkenberg et Kinch ont étudié une inscription où apparaît la même signature d'artiste qu'ici [2]. Ils ont trouvé deux socles de statues pour Astymédès, fils de Théaidétos. Que ce personnage soit ou non l'homme politique que les Rhodiens envoyèrent en ambassade à Rome à plusieurs reprises, une date certaine nous est donnée par sa prêtrise de 154 av. J.-C. Le sculpteur appartient à une famille d'artistes connue par d'autres documents à Rhodes même ou à Athènes (cf. le tableau généalogique dans *IG*, II², *ad* n. 3147). C'est donc vers le milieu du IIe s. que l'artiste syrien Artémidoros, fils de Ménodotos, a travaillé pour Sarapias, de même qu'Héliodoros, fils d'Héliodoros. Ceci nous permet de fixer aussi l'époque où a été gravée une inscription honorifique pour un fils de Sarapias [3] : οἱ νέοι ἐτίμησαν Μένανδρον Μηνοδώρου τοῦ Ἀντιπάτρου γυμνασιαρχήσαντα χρυσῶι στεφάνωι καὶ εἰκόνι καὶ ἄλλῃ μαρμαρίν[ῃ] ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοί[ας] καὶ φιλοδοξίας καὶ ἰσότητο[ς] τῆς εἰς αὐτούς. L'éditeur pensait que l'inscription était « encore assez ancienne, comme le prouve la présence de l'ι adscrit (l. 5) » ; l'inscription gravée sur la base de la statue de leur bienfaiteur Moschos, où Ménandros est associé à sa mère et à son frère, fait dater ce texte du milieu du IIe siècle avant J.-C.

III. — Inscriptions de Lagina.

La copie en majuscules d'un mince fragment d'une inscription de Lagina avait été publiée par Diehl et Cousin [4] ; on pouvait y reconnaître une commémoration de prêtrise, mais il était impossible de la restituer. Pourtant, A. Laumonier a tenté une restitution « à titre d'indication » [5] :

— — — — — ΟΔΟΥΤΑ
[τῶν ἱερωσυνῶν καὶ] τῶν λιτουργι-
[ῶν ὧν ἐτέλεσαν οὐκ ἐλ]ασσοῦντες
[τὴν φιλοτειμίαν, ἱεράτευ]σαν καὶ τῆς θε-
[ας Ἑκάτης ἀξίως τῶν γονέ]ων. Κλιδοφό-
[ρος ἡ θυγάτηρ αὐτῶν Μελι]τίνη Μενίππου
[— — — — μετὰ] ἱερωσύνας

1. Lœwy cite que ce qu'en disaient Raoul Rochette (pour qui le sculpteur était de l'époque romaine d'après la teneur de l'inscription et la forme des caractères) et Waddington («l'absence complète de noms romains dans notre inscription ne permet pas de la placer plus bas que le premier siècle avant l'ère chrétienne »), en ajoutant : « Genaueres lässt sich wohl nicht sagen.»
2. *Bull. Copenhague* 1905, p. 69.
3. *BCH* 1890, 102, n. 6.
4. *BCH* 1887, 150, n. 54. Communiqué par Benndorf.
5. *BCH* 1938, 278, n. 3.

Ces restitutions ne peuvent être acceptées, et il est possible de reconstituer tout le texte grâce aux carnets de G. Hirschfeld (1874) et à une bonne copie inédite de H. Kiepert (18 juin 1870) [1]. G. Hirschfeld avait pu copier en entier la seconde moitié du texte (l. 6-11) [2] ; c'est la partie droite de ce fragment que Benndorf avait vue et communiquée à Diehl et Cousin ; H. Kiepert a vu la pierre tout entière. La transcription que je donne ici est faite d'après sa copie, avec quelques corrections empruntées à celle de G. Hirschfeld.

[Ἱ]ερῖς τὸ (δ)ε[ύ]τε(ρ)ον [Λ]ου. (Ῥ)ου.
Ἐπαίνετος καὶ Σεμ. Ἄπφιον
ἡ καὶ Ἀρτεμισία, διαλιπόντες
4 μόνον μεσὸν ἐνιαυτὸν, πάν-
τα ἐν πᾶσιν τελέσαντες
ἐπαξίως τῶν τοσούτων
καὶ τηλικούτων λιτουργι-
8 ῶν, μηδὲν ἐλασσοῦντες
τὴν προτέραν καὶ τῆς θε-
οῦ ἱερωσύνην· κλιδοφό-
ρος Αὐ(ρ). Μελιτίνη Μενίππου
12 — — —. — — (ἱερ)ωσύνης
— — — — — — — —
ΜΑΙ///////ΟΙΛΑΣΙΜΗΙ/////Ι Α//////////////

Apparat critique : L. 1. ////ΕΡΙΣΤΟΛΕΞΤΕΙΟΝΞΟΥΤΟΥ. — L. 2. Kiepert note qu'à la fin d'Ἐπαίνετος un E et un Σ ont été gravés l'un sur l'autre. — L. 6. ΕΠΑΞΙΩΣ H. ; ΕΠΑΞΙΑΣ K. — L. 10-11. ΚΛΙΔΟ////ΟΓ////ΟΣ H. ; ΣΛΙΣΟΦΟΡΟΣ K. — L. 11 ΑΥΙ///// H. ; ΛΙΙΓ K. — L. 12 seulement Diehl et Cousin ; Kiepert note : « hier sind 2 Zeilen erst kürzlich herausgemeisselt ». — L. 14. K. avec la note : « was etwa noch folgt steckt in der Erde, schon die Buchstaben der letzten Zeile schwer zu erkennen. »

Le prêtre qui commémore ici sa deuxième prêtrise d'Hécate appartient à la famille de M. Sempronius Clemens, dont les services multiples sont rappelés à Panamara en de nombreuses inscriptions [3]. Ῥουτίλιος Ἐπαίνετος, qu'avait adopté L. Routilios,

1. Ces documents m'ont été communiqués par G. Klaffenbach et je l'en remercie vivement.

2. Il note sur son carnet : « Lagina. Ausser 3 (n. 62. 101. 102) der 8 bei Newton (Discov. II, S. 789 ff.) folgendes Fragment, das eben zum Grabstein zurecht gehauen wurde (im Tempel). »

3. Cf. le stemma de A. Laumonier, *BCH* 1937, p. 288.

était frère par la naissance de M. Sempronius Clemens ; il a épousé sa nièce Σεμπρωνία Ἄπφιον, dont notre inscription nous donne le surnom : ἡ καὶ Ἀρτεμισία. Ils ont tous deux exercé la prêtrise aux Héraia [1]. A Lagina même, pour leur deuxième prêtrise, ils continuent à faire preuve de la générosité habituelle à leur famille, et n'ont laissé s'écouler qu'une année entre leurs deux prêtrises : διαλιπόντες μόνον μεσὸν ἐνιαυτόν. Il y a d'autres exemples de la formule dans la région, par exemple, à Lagina [2] : ἱερεὺς ἐπανγ[ει]λάμενος τὸ δεύτερον διαλιπὼν μέσα ἔτη δύο Θεόφιλος Θεοφίλου Ἰε(ροκωμήτης).

Pour les derniers descendants connus de cette famille, A. Laumonier, dans ses *Recherches sur la chronologie des prêtres de Panamara* [3], adopte la transcription des éditeurs, *BCH* 1888, 101, n. 22 : M. Sempronios Arrountios Theodotos et Sempronia Arrountia. Mais la copie en majuscules de G. Cousin et G. Deschamps était la suivante :

..ΣΕΜΑΡΟΥΝΚΘΕΟΔΟΤΟΣ
..ΡΙΑΝΟΥΚΑΙΣΕΜΠΡΑΡΟΥΝΚ
..ΡΙΑΝΗΑΔΕΛΦΗΑΥΤΟΥ

Leur transcription [Μα]ρ. Σεμπ. Ἀρουν. καὶ Θεόδοτος [Ἀρ]ριανοῦ καὶ Σεμπρ. Ἀρουν. κ[αὶ Ἀρ]ριανή prouve qu'ils ont donné à καὶ le sens de ὁ καὶ, ce qui n'est pas admissible. La bonne interprétation avait déjà été fournie par Dittenberger, *Sylloge*[2], 420 (= *Sylloge*[3], 900) : [Μᾶ]ρ. Σεμ(πρώνιος) Ἀρούνκ(ιος) Θεόδοτος [Ἀρ]ριανοῦ καὶ Σεμπρ(ωνία) Ἀρουνκ(ία) [Ἀρ]ριανή.

Il s'agit d'un autre frère de M. Sempronius Clemens dans une inscription dont je puis donner une édition nouvelle grâce à une révision de l'estampage. Pour les inscriptions de Lagina qu'il a publiées [4], J. Hatzfeld ne disposait que des copies de J. Chamonard et n'avait pu étudier les estampages. Il en subsiste quelques-uns, et ils montrent que ces copies n'étaient pas toujours

1. *BCH* 1888, 100, n. 18-19.
2. *BCH* 1887, 29, n. 42. Ch. Diehl et G. Cousin donnaient un sens inexact à μέσα ἔτη δύο : « Ainsi l'inscription 42 nous montre Théophilos, fils de Théophilos, choisi comme prêtre d'Hécate pour la seconde fois après un intervalle de deux semestres. » A. Laumonier, *BCH* 1938, p. 171-173, faisant le rapprochement très tentant de *BCH* 1927, p. 97, n. 64 et 1904, p. 38, n. 22 — beaucoup de restitutions qu'il propose en même temps sont inacceptables — retrouve cette formule l. 12 : ἱερατεύοντες δὲ μετὰ μεσὰ ἔτη πέντε, dont il donne une traduction juste.
3. *BCH* 1937, p. 288 et 292.
4. *BCH* 1920, p. 70-100.

exactes; j'ai pu le constater pour ce document en particulier[1]. Voici le texte que la copie permettait d'établir :

Ὁ δῆμος καὶ αἱ βουλαὶ αἱ βου-
λεύσασαι ἐπὶ στεφανηφόρο[υ]
Οὐλπίου Ἀσκληπιάδης τὴν Ν
4 ΙΙ ΣΑΝ στοὰν ἀνέθηκ[αν].

Dans la lacune, on pouvait attendre sans doute l'indication précise du portique consacré, comme cela se rencontre dans d'autres inscriptions de Lagina. Par exemple : *BCH*, 1920, p. 94, n. 30 : ἔδωκεν εἰς τὴν κατασκε[υὴν] τῆς δυσμικῆς στοᾶς δρα[χμὰς — —]; *BCH*, 1887, p. 156, n. 63 : κατεσκεύασαν ἐκ τῶν ἰδίων ἐν τῇ ἱερᾷ οἰκίᾳ τὰς τρῖς στοᾶς καὶ τὸ πρόπυλον σὺν τῇ εἰσόδῳ καὶ τὴν πρὸ τῆς οἰκίας στοὰν τὴν πρὸς τῇ βιοτικῇ ἀγορᾷ συνετέλεσαν (cf. *BCH*, 1920, p. 74, n. 5 où il s'agit des mêmes personnages et où l'on parle des mêmes constructions). Je ne vois pas cependant la restitution qui eût convenu aux lettres qui précèdent στοάν ; elles suggéraient plutôt la terminaison d'un verbe à un mode personnel : -ησαν. En examinant l'estampage[2], j'ai eu la surprise de constater que la lecture de la dernière ligne était fort erronée, sans que l'on pût le soupçonner, car il ne s'agit pas de lettres douteuses que le copiste aurait mal lues, confondues avec d'autres, et que, par conjecture, l'on eût pu corriger ; mais il y a tantôt des additions de lettres, tantôt des omissions[3]. Indiquons d'abord qu'à la fin de la ligne 2, il y a une lacune d'environ quatre lettres, et non une; à la ligne 3, les traces de lettres indiquent plutôt un *epsilon* qu'un *sigma* et elles sont suivies d'une lacune d'environ cinq lettres. La ligne 4 enfin se lit ainsi :

3 ou 4 l.
. . . . N .ΗΣΑΝΤΟΑΝΑΤΕΘΗΝ . .

Je reconnais, au début, un verbe qui se trouve dans une inscription de Lagina, *BCH*, 1920, p. 72, n. 3 : (le personnage honoré, Phanias, a été gymnasiarque et a promis de l'huile par une ἐπαγγελία) καὶ προνοήσαντα [τῶν] χαλκέων πυλώνων. J. Hatzfeld a noté qu'une autre inscription concernant Phanias (*BCH*, 1890, p. 318, n. 8) nous expliquait le sens de προνοεῖν : Phanias a fait voter la construction des portes de bronze pour la déesse et a surveillé comme commissaire l'exécution des travaux : καὶ ἄρξας

1. *Ibidem*, p. 78, n. 10.
2. J'en publierai la photographie.
3. Les estampages qui ont été conservés pour les inscriptions de cette région réservent des surprises analogues quand on les compare aux copies de G. Cousin et des autres éditeurs.

δὲ ἐψηφίσ[ατ]ο τοὺς χαλκέους πυλῶνας τῇ θεῷ καὶ ἐργε[πε]στάτησεν αὐτῶν. Ici c'est le peuple et les βουλαί qui ont veillé à ce qu'un objet, dont nous allons préciser la nature, fût consacré, et je restitue : [προε]ν[ο]ήσαντο ἀνατεθῆναι. Comme, à la fin de la l. 3, je lis un *epsilon*, l'objet de la consécration est certainement la statue d'Hécate : τὴν Ἑ[κάτην], placée nous ne savons en quel endroit. Enfin, la date où ceci eut lieu est indiquée par le nom du stéphanéphore, dont le *praenomen* peut être restitué dans la lacune à la fin de la l. 2 : ἐπὶ στεφανηφόρο[υ Μάρ.] Οὐλπίου Ἀσκληπιάδου, frère de Sempronius Clemens, adopté par Oulpios Asklépiadès. Le texte gravé sur la pierre était donc ainsi rédigé :

Ὁ δῆμος καὶ αἱ βουλαὶ αἱ βου-
λεύσασαι ἐπὶ στεφανηφόρο[υ Μάρ.]
Οὐλπίου Ἀσκληπιάδου τὴν Ἑ[κάτην]
[προε]ν[ο]ήσαντο ἀνατεθῆν[αι].

IV. — Inscriptions de Stratonicée.

Les documents que je publie ici ont été copiés à Eski-hissar par L. Robert. Ils grossissent la masse des inscriptions de cette ville où sont rappelées les libéralités des magistrats, mais apportent quelques détails nouveaux et intéressants. A l'aide des textes connus on peut les restituer avec une quasi-certitude, bien qu'ils soient assez mutilés. Je donnerai la photographie de ces documents dans mon corpus des inscriptions de Stratonicée et de son territoire.

1) *a*
ΩΝΙΟΣ
ΡΟΚΛΗΣΑΠΟΛΛ
ΛΥΤΟΥΕΓΥΜΝΑ
ΙΚΑΙΑΥΤΟΙΤΟΥΣΙ
ΗΔΤΟΥΕΝΙΑΥΤΟΥ
ΔΙΟΝΥΣΟΚΛΕΟΥΣΤΟ
ΥΜΕΝΤΟΡΟΣΦΙΛΟΤΕ
ΙΕΥΑΡΕΣΤΩΣΠΑΣΙΝ
ΝΔΕΚΑΙΤΟΚΑΙΙΝΙ
ΟΝ

b
ΗCΟΥΛΙΑΔΟΥΤΟΥΟΓ
ΣΚΟΚΛΕΟΒΟΥΛΟΣ
ΟΝΟΣΤΟΥΔΗΜΗΤΡ
ΝΥΜΦΙΚΟCΛΕΟΝ

2)
— — — — —
ΔΕΚΑΙΤΟΝ
ΝΕΘΗΚΕΝΔ
ΟΥΜΕΓΙΣΤ
ΑΝΑΜΑΡΟΥ
ΝΕΝΤΟΙΣΔ
ΟΙΣΠΑΣΗΤΥ
ΕΘΗΚΕΝ
ΜΟΙΩΣΠΑΣΙ
ΚΙΑΚΑΙΕΝΙ
ΗΣΕΝΤΑΙΣ
ΛΙΥΕΚΑΛΕ

3)
ΑΛΕΙΜΜΑΚ
ΤΩΝΠΑΙΔΩ
ΙΣΓΕΝΟΜΕ
ΝΓΕΛΙΑΙΣΙΣ
ΕΚΠΤΟΥΓΥ
ΓΕΛΑΙΟΘΕΣΙ
ΕΙΛΑΤΟ ≺ Α
ΟΚΕΝΠΑΡΑ
Α

1° *a.* — Le premier texte est la fin d'une énumération de générosités ; les mots καὶ αὐτοὶ de la l. 4 nous l'indiquent ; après d'autres personnages [Ἀπολλώ]νιος [τοῦ δεῖνος] et son fils [Ἰε]ροκλῆς Ἀπολλ[ωνίου] ont eux aussi fourni de l'huile aux citoyens : ἐγυμνα[σιάρχησα]ν καὶ αὐτοὶ τοὺς π[ολίτας —]. L'accusatif τοὺς πολίτας après γυμνασιαρχεῖν ne doit pas nous étonner, bien qu'il soit moins fréquent que le génitif. Dans une inscription d'Apollonia du Rhyndakos [1], on dit d'un prêtre des Augustes : γυμνασιαρχήσας ἐκ τῶν ἰδίων τοὺς νέους καὶ τὴν γερουσίαν. L'occasion de cette fourniture d'huile est indiquée à la l. 5. Je crois en effet qu'il faut y reconnaître la mention de la τετράς, cette série de quatre jours de fête qui marquait l'entrée en charge du prêtre de Zeus Panamaros [2] : [—τ]ῇ δ', c'est-à-dire : τῇ τετράδι. De nombreuses inscriptions de Panamara contiennent l'indication de la fourniture d'huile à ce moment-là, et le mot τετράς est uni à γυμνασιαρχεῖν tantôt à l'accusatif, tantôt au datif. Dans l'un de ces textes, il y a la même abréviation qu'ici, *BCH* 1927, p. 92, n. 57 : ἐγυμνασιάρχησαν δὲ καὶ τῇ δ' παραλαβόντες τὸν θεόν. L'année de cette τετράς est indiquée dans notre texte par le nom du stéphanéphore éponyme [—τ]ῇ δ' τοῦ ἐνιαυτοῦ [τοῦ ἐπὶ] Διονυσοκλέους τοῦ [Παπίο]υ Μέντορος ; une autre inscription de Panamara nous le fait connaître [3] : Ἱερεὺς ἐν Κομυρίοις ἐξ ἐπαγγελίας [Δι]ονυσοκλῆς Π[α]πίου Μέντωρ Κο(λιοργεύς), φιλόπατρις, μετὰ ἀρχιερωσύνην ἣν ἐτέλεσεν ἔτι παῖς ὢν καὶ στεφανηφορίαν τοῦ Ἀπόλλωνος. Voici donc comment je restitue les lignes 1-8 :

---

1. *IGR*, IV, 1676.
2. Cf. H. Oppermann, *Zeus Panamaros*, p. 56.
3. *BCH* 1904, 42, n. 27 B.

[Ἀπολλ]ώνιος [τοῦ δεῖνος]
[καὶ Ἰε]ροκλῆς Ἀπολλ[ωνίου]
[ὁ υἱὸς] αὐτοῦ ἐγυμνα[σιάρ]-
[χησαν] καὶ αὐτοὶ τοὺς π[ολί]-
[τας τ]ὴ δ' τοῦ ἐνιαυτοῦ
[τοῦ ἐπὶ] Διονυσοκλέους τοῦ
[Παπίο]υ Μέντορος φιλοτε[ί]-
[μως κα]ὶ εὐαρεστῶς πᾶσιν.

La dernière libéralité que l'on signale est la plus intéressante. Les syllabes καπνι à la fin de la ligne 9 et la terminaison ον de la ligne suivante engagent à restituer : καπνι[σ|τήρι]ον. Le mot est déjà attesté dans un document épigraphique, à Priène [1]. Le personnage honoré par ce décret, Zosimos, a rendu un grand nombre de services, et, en particulier, voulant que tout le monde allât avec entrain au gymnase, il a fait chauffer le καπνιστήριον : προ-[θυμότ]ερον δὲ ἕκαστον ἐπὶ τὴν τοῦ σώματος θε[ραπ]είαν καταντᾶν εἰς τὸ γυμνάσιον βουληθεὶς, ἔκαυσε μὲν τὸ καπνιστήριον διὰ τοῦ χειμῶνος ὅλου δ[ι]' ἡμέρα(ς), μετέδωκε δ'αὐτοῦ καὶ τ[ο]ῖς κωλυομένοις ὑπ[ὸ] τῆς νομικῆς μετέχειν προθεσμί[α](ς). Ce texte nous fournit la restitution qui s'impose dans l'inscription de Stratonicée et qui correspond entièrement aux dimensions des lacunes : [ἔκαυσ]αν δὲ καὶ τὸ καπνι[σ|τήρι]ον.

Ceci permet de compléter le texte d'une autre inscription de cette ville autrement qu'on n'avait pu le faire tant qu'on ne disposait pas de parallèle tel que le nôtre. C'est l'inscription Le Bas-Waddington, 512, reprise et reconstituée par Ad. Wilhelm [2]. Les gymnasiarques dont il est question ont fourni de l'huile en diverses occasions ; aux l. 16-20, Ad. Wilhelm restituait : [καὶ] ἔλα(ιο)ν ὁμοίως ἐλ[κυστὸν] ἐκγ λουτήρων καὶ ἐ[ν τῷ ἱερῷ] τῆς Ἑκά-της ἐν ταῖ[ς τῶν Ἑκατησί]ων? ἡμέραις, ἐκ[άλεσαν δὲ εἰς τὸ δει]πνιστή-[ριον — —] [3]. Je ne pense pas qu'il s'agisse ici d'une invitation à un repas dans le local réservé à cet effet et dont le nom serait δειπνιστήριον. Une inscription de Panamara nous montre qu'il s'appelait ἀριστητήριον [4]. Là les générosités alimentaires du prêtre sont exposées avec force détails. Il a nourri par deux fois le

1. *I. von Priene*, 116, l. 95 sqq.
2. *Sitz. Berl. Akad.* 1933, p. 851.
3. A. Laumonier, *BCH* 1938, p. 177, parle du δειπνιστήριον et *ibidem*, p. 280, note 3, cite l'article d'Ad. Wilhelm qui lui avait échappé. — Dans ce texte, l. 11-12, L. Robert, *REG* 1936, 9, note 2, a remplacé καὶ <ἐπὶ> ? τὴν ἱρὰ[ν τράπεζ]αν par : καὶ τὴν ἱρὰ[ν γερουσί]αν. — Aux l. 8-9, peut-être ne faut-il pas restituer δεῖπνον, mais ἄλειμμα.
4. *BCH* 1904, 261, n. 87.

peuple et lui a donné de la viande et du pain à emporter ; il en a fait autant pour les βουλαί, à quatre reprises. L'énumération commence ainsi (l. 4) : διπνίσαντα δὲ καὶ τὸν δῆμον δὶς ἐν τῇ πόλει ; et elle se termine par : οἷς καὶ πᾶσιν τὰ ἴσα παρεσχημένον καθ' ἕκαστον δεῖπνον, ἐπιμελῶς δὲ ἐπανορθωσάμενον τὴν τοῦ ἀριστητηρίου [1] στενοχωρίαν καὶ κατασκευάσαντα τήν τε ἐν<ν> αὐτῷ ψάλιδα καὶ τὸν κοιτῶνα. Il a « remédié à l'étroitesse de la salle des banquets » ; il l'a agrandie. Elle se trouvait à Stratonicée puisque l'on vient d'énumérer les banquets qu'il a donnés ἐν τῇ πόλει. Et d'ailleurs nous savons que de grandes réjouissances avaient lieu à Stratonicée en même temps que des sacrifices, et nombreuses sont les mentions de repas ἐν τῇ πόλει ou ἐν τῷ γυμνασίῳ, c'est-à-dire toujours à Stratonicée. Une autre commémoration de prêtrise, à Panamara, mentionne cette salle [2] : ἀνύξαντε[ς] δὲ καὶ τὸ ἱερὸ[ν] ἀριστη[τή]ριον τοῦ θεοῦ πάσῃ [τύ]χῃ καὶ πάσῃ ἡλικίᾳ καὶ τοῖς ἐπιδημήσα[σιν ξέν]οις. Ainsi il n'y a pas lieu de restituer δειπνιστήριον dans Le Bas-Waddington 512. Grâce au nouveau texte, on y reconnaît la formule : ἔκ[αυσαν δὲ καὶ τὸ κα]πνιστή[ριον].

Dans les deux cas, il s'agit sans doute d'une salle où l'on pouvait prendre des bains de vapeur, d'une étuve. C'est peut-être l'équivalent du πυριατήριον ailleurs : à Cythère [3], Ὀνασίπολις γυμνασιαρχήσας τὸ πυριατήριον καὶ τὸ κόνισμα Ἑρμᾶι ; à Thespies [4], deux personnages ἀνέθηκαν ἐλαίου μετρητὰς δέκα, καὶ τὸ πυριατήρι[ο]ν ἐσίρωσαν. C'était un service important que de chauffer un édifice public ou une de ses parties, comme un gymnase, un portique ou des thermes. Le chauffage en était souvent assuré par des fondations ou par des dons. Le roi Attale donne de l'argent à la ville de Chios pour que le revenu serve εἰς τὴν τοῦ πυρὸς καῦσιν τὴν ἐν τῷ γυμνασίῳ [5]. A Ténos, le conseil et le peuple honorent un citoyen qui a exercé beaucoup de magistratures et rendu beaucoup de services, entre autres (l. 45) : ἀναθέντα τῇ πόλει βαλανεῖον καὶ δηνάρια πεντακισχείλια ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐτῶν θερμαίνηται τὸ βαλανεῖον [6]. A Thyatire, un agoranome a donné comme *summa honoraria* le prix du chauffage d'un édifice, sans doute le bain :

1. C'est bien la forme que donne l'estampage, et la copie de G. Cousin ἀριστηρίου contenait une erreur de lecture.
2. *BCH* 1891, p. 184, n. 129, l. 4-9. Les textes ne nous apprennent donc que l'existence d'un ἀριστητήριον à Stratonicée (un bâtiment de la ville peut être mentionné dans une inscription gravée à Panamara) ; on ne peut, d'après eux, supposer un ἀριστητήριον à Panamara (Oppermann, p. 65 et A. Laumonier, *BCH*, 1938, p. 177) et un δειπνιστήριον à Stratonicée.
3. *Sylloge*[3], 948.
4. *IG*, VII, 1777.
5. Laum, *Stiftungen*, II, n. 62.
6. *Idem*, *ibidem*, n. 60.

ἀγορανόμος ὑπὲ[ρ τῆ]ς ὑποκαύσ[εω]ς [1]. A Laodicée du Lykos, un autre agoranome a chauffé, pour la première fois et seul de tous, les deux portiques : ἀγορανομήσαντά τε πολυτελῶς καὶ ἑκατέρους τοὺς θερμοὺς περιπάτους καύσαντ[α] πρῶτον καὶ μόνον [2]. A Magnésie du Méandre [3] encore nous trouvons la mention d'un portique chauffé par un agoranome avec plus de libéralité qu'on n'en exigeait à l'ordinaire : δόντα τὰ ἐξ ἔθους καὶ ὡρισμένα ὑπὲρ τῆς καύσεως τῆς βαίτης (δηνάρια) χ', καὶ ἐκ φιλοτειμίας ἰδίας ἔξωθεν καύσαντα πρῶτον τῶν ἄλλων ἀγορανόμων τὴν βαίτην ἡμέρας κ'. Dans la même ville [4], parmi les revenus perçus par des fonctionnaires de la gerousia, on signale : καύσεως βαλανείου ἑκατοστή. A Catane [5], une inscription mutilée mentionne le chauffage des thermes (αἱ θερμαὶ αἱ Ἀχιλλιαναί) : ἔλαττον ἔκαυσεν εἰς τὴν πρόκαυσιν [— — — ἀνήλω]σεν? πήσας ιη'; ἔκαυσεν εἰς τὴν πρόκαυσιν καὶ εἰς — —

b. — Sur la même pierre, après un espace vide, un fragment d'une autre inscription, en caractères différents, plus tardifs.

[Οὐλιάδ]ης Οὐλιάδου τοῦ Θε[ο]-
[— —]ς Κο(λιοργεύς), Κλεόβουλος
['Ιάσ?]ονος τοῦ Δημητρ[ί]-
[ου —], Νύμφικος Λέον-
[τος?— — — — —]

2° Cette inscription n'appelle aucune remarque particulière et les restitutions que je propose sont probables, sans viser à la certitude, car le formulaire de ces commémorations de prêtrises est assez variable dans les détails.

— — δὲ καὶ τὸν — — —
— — ν' ἔθηκεν ὃ[ὲ ἐν τῇ ἱερω]-
[σύνῃ τ]οῦ μεγίστ[ου θεοῦ]
[Διὸς Π]αναμάρου [ἔλαιον]
[ἑλκυστὸ]ν ἐν τοῖς δύ[σι βα]-
[λανεί]οις πάσῃ τύ[χῃ καὶ]
[ἡλικίᾳ]· ἔθηκεν [δὲ καὶ]
[ἔλαιο]ν ὁμοίως πάσ[ῃ τύ]-
[χῃ καὶ ἡλι]κίᾳ καὶ ἐν τ[ῷ ἱε]-

1. Keil-Premerstein, *Zweite Reise*, p. 21, n. 36 (*IGR*, IV, 1210).
2. *IGR*, IV, 860.
3. *I. von Magnesia*, n. 179.
4. *Ibidem*, n. 116, 34.
5. *IG*, XIV, 455.

[ρῷ τῆς Ἑκάτ]ης ἐν ταῖς [τῆς]
[ἑορτῆς ? ἡμέρ]αις· ἐκάλε[σεν]
12 [δὲ — — — — — — —]

Pendant sa prêtrise de Zeus Panamaros, ce prêtre, dont le nom a disparu, a fourni l'huile dans les deux établissements de bain, aux gens de toutes conditions sociales et de tous les âges. Il en a aussi fourni au sanctuaire d'Hécate.

3° Le troisième fragment peut se restituer avec certitude. Nous voyons qu'il est question de promesses : [ἐπα]νγελίαι (l. 4) et de la fourniture d'huile au gymnase (τοῦ γυ[μνασίο]υ ἐλαιοθεσ[ίαν-], l. 5-7). La longueur des lignes est facile à déterminer, en particulier par les l. 3-4 où il faut écrire : [ἐν τα]ῖς γενομέ|[ναις ἐπα]νγελίαις, dans les promesses qui ont eu lieu. Les lignes sont courtes, il y a peu de lettres à suppléer à gauche ; à droite nous avons presqu'à chaque ligne le bord de la pierre.

— — ἄλειμμα κ[αὶ]
[μετὰ] τῶν παίδω[ν]
[ἐν τα]ῖς γενομέ-
4 [ναις ἐπα]νγελίαις ἰς
[τὴν διην]εκῆ τοῦ γυ-
[μνασίο]υ ἐλαιοθεσ[ί]-
[αν ἐπηνγ]είλατο < α΄
8 [καὶ ἔδ]ωκεν παρα-
[χρῆμ]α.

La ville, à un moment donné, a voulu constituer un fonds pour assurer la continuité de la distribution de l'huile au gymnase, Certaines années, il était difficile de trouver un donateur à cause du prix, comme le disent expressément quelques textes : *Sylloge*[3], 900 : γενομένου τοῦ στάμνου τοῦ ἐλαίου δηναρίων μυρίων διὰ τὰς γενομένας ἐφ[εξ]ῆς ἀκαρπίας τῶν ἐλαιῶν ; *BCH* 1891, 185, n. 130 : διὰ τὴν γενομένην ἀπροσδόκητον τῶν ἐλαείνων καῦσιν. Dans une inscription de Lagina, corrigée par Ad. Wilhelm [1], des magistrats se vantent d'avoir fourni de l'huile à bas prix en des temps difficiles : καὶ μετὰ πρυτανίαν ἐν [δυσ]χόρῳ καιρῷ παράτειμα καὶ σείτο[υ] καὶ ἐλαίου παρισενένκ[αμ.]ε[ν] μεγάλα. C'est ce que prouvent aussi les cas où l'évergète insiste sur le haut prix de l'huile au moment où il a fait des distributions [2]. Pour remédier à cet inconvénient,

1. *AEMO*, XX (1897), p. 75 sqq.
2. Cf. L. Robert, *Études anatoliennes*, p. 346 ; *REG* 1939, p. 473, n. 161.

la ville fait appel à la générosité des citoyens ; des promesses, ἐπανγελίαι, ont lieu : ἵς [τὴν διεν]εκῆ τοῦ γυ[μνασίο]υ ἐλαιοθε[σίαν] — pour que la distribution de l'huile soit continue — ; et notre évergète, avec ses enfants, promet mille drachmes qu'il verse sur-le-champ, ce qui accroît encore son mérite [1].

Intéressant pour Stratonicée, ce document l'est encore d'une façon plus générale. Dans son étude sur les ἐπιδόσεις [2], Kuenzi avait examiné quel en était l'objet. Pour la distribution de l'huile, disait-il, il est vraisemblable que l'on en a fait, mais aucun témoignage sûr ne l'atteste [3]. Cette nouvelle inscription de Stratonicée en fournit le témoignage certain. Il ne s'agit pas là d'une générosité faite par un citoyen isolé, à telle ou telle occasion de sa carrière, mais il y a eu un appel de la ville aux citoyens qui y ont répondu par des promesses ([ἐν τα]ῖς γενομέ-[ναις ἐπα]νγελίαις ; c'est d'une ἐπίδοσις officielle qu'il est question dans ce document.

Jeanne Robert.

---

1. Sur les promesses suivies de paiement immédiat, cf. Ad. Wilhelm, *Jahreshefte* X (1907), p. 28 et B. Laum, *Stiftungen* I, p. 119.

2. Ἐπίδοσις, p. 67-80.

3. P. 78 : « Dass übrigens für ἐλαιοθεσία auch Epidoseis veranstaltet wurden, wäre an und für sich sehr wahrscheinlich. Nur haben wir kein sicheres Zeugnis ; denn *IG*, XII 3, 253 (Anaphe, 2. oder 1. Jahrhundert v. Chr.) ist nicht deutlich genug, und wenn Syll.³ 717 (100/99 v. Chr.) der Kosmetes die « vermögenden » Epheben dazu anhält, mit ihm für die ἐλαίου θέσις beizutragen, so geschieht das innerhalb einer bestimmten Klasse der Bürgerschaft und ohne Volksbeschluss. »

MÁKAP

Il nous manque toujours, hélas ! une monographie compréhensive sur le vocabulaire religieux de l'ancienne langue grecque, ouvrage qu'on devra pourtant écrire un jour.

Le mot μάκαρ est, on le sait, un substantif signifiant « félicité ». On croit qu'il en a été tiré un adjectif, μάκαρ, μάκαρος « bienheureux [1] », ayant une forme féminine, clairement secondaire, μάκαιρα.

Ce mot fait partie de l'ancien vocabulaire religieux, comme le montrent les exemples suivants. C'est d'abord une épithète courante des noms divins (μάκαρες θεοί), qu'il s'agisse des uraniens (μάκαρες οὐράνιοι, Eur. *Herc. fur.* 758) ou des chthoniens μάκαρες χθόνιοι, Eschyle, *Cho.* 476). Dans une inscription (C. I. 2388. 8, etc.), l'adjectif μάκαιρα se rapporte à Perséphone. Le mot μακάριος a le sens de « bienheureux » quand on parle d'un défunt ; μακαρίτης a toujours la signification de « feu, défunt ».

Curtius [2] rapprocha le mot de μακρός « long », supposant que μάκαρ eut d'abord le sens de « riche », d'où l'on aurait tiré le substantif μάκαρ « richesse ». D'autre part, Fick [3] et Prellwitz [4] laissent supposer que μάκαρ fut tout d'abord « grand, élevé » ou « puissant », d'où le substantif « grandeur » ou « puissance ». Toutes ces hypothèses, comme aussi le rapprochement du mot latin *mactus* manquent en effet d'une base solide ; elles sont justement considérées comme indémontrables [5].

Cela étant, il faut chercher l'étymologie du mot dans le vocabulaire religieux d'une autre langue méditerranéenne. Or, un des mots les plus usités dans la langue sacrée de l'Égypte ancienne est *maâ kherou*, fém. *maât kherou*, littéralement « ayant la voix juste », c'est-à-dire « disant la vérité », ou comme substantif, « celui qui dit la vérité, l'homme véridique ».

---

1. Brugmann, *Griechische Grammatik*, Munich, 1900, p. 415 ; *Indogermanische Forschungen*, XVIII, 434 sq. ; Brugmann und Delbrück, *Grundriss d. vgl. Grammatik d. indog. Sprachen*, II (1) (1906), p. 193.
2. *Grundzüge d. griech. Etymologie*, Leipzig, 1879, p. 161.
3. *Vergl. Wörterbuch*, I (1890), p. 101, 279, 508.
4. *Etymologisches Wörterbuch d. griech. Sprache*, Göttingen, 1905, p. 278.
5. Émile Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Heidelberg et Paris, 1938, p. 601 sq.

C'est un mot de prime importance dans le culte d'Osiris : il se réfère au mort qui, comparaissant devant le tribunal du grand dieu des enfers, déclare, dans une confession négative, ne pas être coupable de certains crimes ou de certains péchés. Sur quoi on pèse son cœur dans une balance pour vérifier ses dires. S'il a dit vrai, s'il est *mâa kherou*, il est déclaré digne d'entrer dans le paradis d'Osiris, de devenir lui-même un Osiris ; il est donc vraiment bienheureux.

D'après les croyances des adorateurs d'Osiris, on ne pouvait atteindre à la vie éternelle qu'après avoir vécu une vie juste ici-bas et qu'après avoir fait une déclaration véridique devant Osiris. Les Égyptiens étaient d'avis que la véracité est la plus grande des vertus. Osiris lui-même avait été proclamé, après sa mort, Homme Véridique, *Mâa Kherou*, par Thoth et le jury des grands dieux [1]. Les âmes des morts jugés méritant qu'on écrivît après ces mots leurs noms avec l'autorité d'Osiris étaient bienheureuses, littéralement, victorieuses, triomphantes [2]. Les mots *maâ kherou* et « bienheureux » sont donc à peu près synonymes suivant les idées des sectateurs d'Osiris.

Nous croyons donc qu'à l'exemple de Curtius, Fick et Prellwitz, il faut partir de l'adjectif ou du participe, d'où l'on a tiré sur le tard l'abstrait « félicité ».

Pour les influences égyptiennes sur l'ancienne religion égéenne, il suffit d'attirer l'attention de mes lecteurs sur les beaux travaux de M. P. Foucart. Il est naturel, étant donné le grand rôle de l'eschatologie dans la religion égyptienne, que cette influence se soit fait sentir surtout dans les croyances à la vie d'outre-tombe et dans le vocabulaire ayant trait au culte des morts et des divinités chthoniennes, de là l'extrême probabilité que μάκαρ est un mot emprunté à l'égyptien.

Princeton, N. J. Alexandre H. KRAPPE.

---

1. E. A. Wallis Budge, *Osiris and the Egyptian Resurrection*, Londres, 1911, I, 90, 311.
2. *Ibid.*, I, p. xi et 91.

ENCORE « SÉNÈQUE ET L'HISTOIRE »

Dans un article de cette Revue[1] j'ai examiné quelques problèmes de chronologie annéenne soulevés par le récit de la conjuration de Cinna (*De Clem.* 1,9 = éd. des Belles Lettres *Pars III*[a], 7), notamment par cette double et flagrante inexactitude : la conjuration fut dans la réalité découverte à Rome ; elle l'aurait été, d'après Sénèque, lors d'un séjour de l'empereur en Gaule, ce qui la reporte à dix-neuf ans en arrière ; — Auguste, né en septembre 63 av. J.-C., avait, dit S., « 40 ans passés » au moment du complot, lequel date de l'an 4 après J.-C. ! Dans un brillant article de *Latomus*, M. Renard[2] combat la solution que j'ai proposée, solution favorable, en l'espèce, à Sénèque et n'incriminant que les scribes du moyen-âge. Mais, après moi, il présente des arguments et cite des textes d'où il appert qu'elle est plausible.

« Il y a, dit-il[3], dans le récit de Sénèque des détails qui nous permettent de conclure que le complot fut découvert à Rome et non en Gaule »... Dès lors, les mots 1,9,2 (= III, 7, 2) *cum in Gallia moraretur* sont suspects à cette place. En fait dans le contexte immédiat le *et* des éditeurs et de quelques *codices recentiores* (*S*, *v*) — *cum-annum transisset* < *et* > *in G. m.* — coordonne gauchement une étape de la vie, franchie par l'empereur, et le fait qu'il séjournait en Gaule ; l'absence de copule (*NR*) est au moins aussi étrange. Si le philosophe croyait ce séjour (16 av. J.-C.) contemporain de la conjuration, d'où vient qu'il cite dans le discours d'Auguste à Cinna, comme ayant « fait honneur à leurs ancêtres ». Aemilius Paullus, consul en 11 av. J.-C., Cossus Cornelius Lentulus consul en 1 av. J.-C. et M. Servilius Nonianus, consul en 3 apr. J.-C., ce qui nous amène à l'époque où Cinna fut en fait pardonné (4 apr. J.-C.), puis consul (5 apr. J.-C.) ? Des allusions de Sénèque à ce consulat confirment notre opinion qu'il le situe exactement tout comme le complot.

1° Lorsqu'il compose le *De Benef.* 4, 30, 2 (je suis de ceux

1. Octobre 1935, p. 361-370, *Sénèque et l'histoire*.
2. *Latomus, Revue d'Et. lat.*, oct.-déc. 1937, t. I, fasc. 4, p. 241-255, *Sénèque historien de la conjuration de Cinna*.
3. P. 251 (cf. mon article p. 366).

qui pensent que c'est entre la fin de l'année 62 et les premiers mois de l'an 64 ; d'autres placent cette composition en 61), le consulat de Cinna lui apparaît comme « assez récent » (*nuper*) et il l'oppose à l'élévation antérieure de Marcus Cicéron le fils à cette magistrature (30 av. J.-C. *cos. suff.*). Non seulement *nuper* dans cette opposition s'explique mieux s'il correspond à 5 apr. J.-C., que s'il correspondait à 16 av. J.-C., mais rien ne prouve à priori que Sénèque se méprenne sur la date de ce consulat soit dans cette allusion soit dans celle du traité *de Cl.* ; et puisqu'ici, nous venons de le voir, il paraît le situer après 3 apr. J.-C., nous pouvons penser qu'il en sait la date (an 5). Or il place bel et bien, comme Dion Cassius (55, 22), le complot et le pardon au voisinage de cette date. « Après cela, dit-il (*post hoc*), Auguste offrit à Cinna le consulat. » *Post hoc* équivaut-il à *postea*, comme M. Renard semblerait l'indiquer[1], — en vue, apparemment, de rétablir tout l'intervalle désirable entre le consulat octroyé et le séjour en Gaule (p. 251)[2] ? Sous la plume de S., ces mots marquent un court intervalle[3] : « Et là-dessus, après cela... ». La désignation au consulat est la riposte du prince à l'acte de trahison : *De Cl.* 1, 9, 12 = III, 7. 12 : *Ex hodierno die inter nos amicitia incipiat : contendamus uter* etc. En signe d'amitié renouée, une « émulation » de bienfaisance » va s'établir entre le prince et son obligé. Elle commence par l'offre du consulat.

2° Inversement parce que S. situe bien la conjuration, il situe bien le consulat qui la suivit de près.

Il situe bien la conjuration parce qu'il affirme au même passage qu'elle clôt la série des attentats secrets : *nullis amplius insidiis ab ullo petitus est ;* et de même pour Dion Cassius (55, 22, 2) elle marque la sécurité enfin conquise. Autant dire qu'elle a lieu dans le temps de la décrépitude d'Auguste. En effet la liste

---

1. P. 254 (mon article p. 364).

2. Notre ancienne traduction « depuis lors » (Ed. du *De Cl.*) était insuffisamment précise.

3. *De Tr. an.* 14 (4 A ce mot de l'empereur Gaius : « J'ai donné l'ordre de te conduire au supplice » Kanus a répondu par des remerciements) ; 6 *dicet aliquis* : « *Potuit* post hoc *iubere illum Gaius uiuere* » = Là-dessus, dira-t-on, Gaius aurait pu lui octroyer la vie ; *Ep.* 82, 9 : à une leçon dogmatique de courage quelqu'un qui va mourir (*moriturus*) répond ironiquement : post hoc *non dubitabo porrigere ceruicem !*

Cf. 82, 21 cette réflexion également ironique sur une harangue en syllogismes destinée à donner du cœur aux hommes de Léonidas : *quis* post hanc (*contionem*) *dubitet se infestis ingerere mucronibus et stans mori ?* et l'expression du narrateur dans le *Satiricon* de Pétrone, 58 Post hoc dictum *Giton risum — effudit.*

Un Socrate, dit Sénèque (*De Ben.* 7, 24, 2), a déclaré à ses disciples qu'il ne pouvait faire emplette d'un manteau : après ce mot, *post hoc*, tout empressement à le lui offrir vient trop tard. *Ep.* 78, 19 ; *Ad Helu.* 19,6. Cf. Ov. *M.* 15, 25 *post ea.*

des complots mentionnés par Livie (*De Cl.* 1, 9, 6 = III, 7, 6 ; cf. *De br. uit.* 4, 5) s'allonge dans le *De Br. uit.* 4, 6, — cf. *De Cl.* 1, 10, 3 = III, 8, 3, — des complots domestiques qui souvent effrayèrent le prince « déjà sur le retour » : ibid. *iam infractam aetatem territabant* et qui aboutirent à la relégation de Julie[1]. Partant l'ultime complot, celui de l'ingrat Cinna *De Cl.* 1, 9, 1 = III, 7, 1 coïncide dans la pensée de S. avec le grand âge de l'empereur, *senectutem plus quam maturam*, *De Cl.* 1, 11, 1 suiv. = III, 9, 1 et suiv.

En fait Sénèque appliquait le terme *senectus* tantôt à la soixantaine[2] d'un fonctionnaire tantôt, par théorie biologique et philosophique, aux soixante-trois ans révolus[3]. Auguste, lorsqu'il relègue Julie, en 2 av. J.-C. [4], a 61 ans (*infracta aetas*). Lorsqu'il pardonne à Cinna (4 après J.-C.), il est non seulement *senex De. Cl.* 1, 11, 1, = III, 9, 1, mais décrépit : *senectus plus quam matura* (*De Cl.* 1, 11, 1, *s.f.* = III, 9, 1 *s.f.*). C'est à cet âge d'Auguste qu'il faut rattacher, d'après le philosophe, et le complot de Cinna et, du même coup, sa désignation au consulat, qui suivit de près le pardon.

Jusqu'ici le philosophe n'a pas commis d'erreur. Et il convient, quoi qu'en pense M. Renard [5], de corriger le nombre d'années que la tradition manuscrite prête à Auguste dans ce développement du *De Cl* : au lieu de *cum annum quadragensimum transisset*, nous lirons *c. a. lx*^{um} ou *lxu*^{um} *t.* et supposerons dans le modèle, pour expliquer la faute, plutôt une graphie en chiffres qu'une graphie en lettres. Mais l'indication numérique même rectifiée, réplique M. Renard [6], n'est qu'approximative : en 4 apr. J.-C., Auguste avait ou allait avoir 66 ans ! Il est vrai. Mais soixante ou soixante-trois ans (v. supra) est une importante étape de l'existence, 63 est aux yeux de S. et d'Auguste l'âge critique [7] : cette étape, Auguste l'avait « franchie » (*transisset*) : l'indication est fort naturelle. — Mais, riposte M. Renard [8], au qualificatif *senex*,

1. Sur ces complots et les sanctions prises par le prince que visent le *De Br. uit.* 1. 1. et le *De Cl.* 1, 10, 3 = III, 8, 3 voir Pauly-Wissowa, *Encycl.*, *Iulia* p. 902. — *Infracta aetas* « la vie fortement entamée » (cf. *res integra*, *res infracta*) pourra même désigner les 63 ans révolus (*Ep.* 102, 2. Cf. *infra*, n. 3).
2. *De Br. uit.* 3, 5. Cf. *R. E. L.*, 1934, p. 363 et p. 367, n. 2.
3. *R. E. L.*, 1934, p. 363 et suiv., 1937, p. 66 et s. En astrol. 63 est climatérique.
4. Dion Cass. 55, 10.
5. P. 250 et suiv.
6. Ibid.
7. *R. E. L.*, 1934, p. 363 et s. Gell. *N. a.* 15, 7, 3 (le climactère d'Auguste).
8. P. 251.

1, 11, 1 = III, 9, 1, S. apporte une restriction : *aut iam in senectutem annis uergentibus*, ce qui nous rapprocherait de la quarantaine. Les mots invoqués, à vrai dire, ne sauraient correspondre à la quarantaine, même un peu dépassée ; ils rendent même l'indication numérique inintelligible. En revanche ils désignent clairement, selon la théorie biologique, l'approche de la vieillesse, donc l'âge qu'avait Auguste — 61 ans — lorsqu'il relégua Julie et tempéra ses rigueurs à l'égard de certains conspirateurs, les amants de sa fille. L'allusion de Sénèque aux mesures prises alors (*De Cl.* 1, 10, 3 = III, 8, 3) nous autorise donc à garder ces mots, que M. Renard nous reproche avec raison d'avoir corrigés dans notre édition.

*
* *

Il n'est pas moins vrai que ces chapitres ont souffert, au moyen âge, sans doute d'être lus trop souvent : à preuve la présence des mots *in Gallia moraretur* à la place où ils sont (v. p. 249). Or à côté de l'expression monstrueuse *Antonii certus* (= *Antonii consulis latus*), un utile petit codex du XIIIe siècle [1] porte le mot *fuġas* (*fugās*? = *fugans*) [2] qui à cette place est dénué de sens. Il convient de se demander si les deux expressions parasites ne sont pas solidaires. Les mots *in Gallia moraretur* devant être exclus ou déplacés, il est méthodique de les essayer d'abord à côté de *fugans* et de quelque mention d'Antoine, que précisément Octavien cherche en 43 à « mettre en fuite [3] ». J'ai donc proposé cette restitution : *iam* < *M. Antonium cum in Gallia moraretur fugans* > *pugiones in sinum amicorum absconderat, iam insidiis M. Antonii consulis latus petierat.* Le sujet de *absconderat* demeure Octavien ; celui de *moraretur* est Antoine, qui « s'attardait » effectivement en « Gaule » Cisalpine [4] lors de cette guerre de Modène où les vainqueurs Hirtius et Pansa furent tués — au dire de quelques-uns et de Sénèque (il l'affirme ici même) — par Octavien. La répétition des syllabes *M. Antoni* — $\bar{c}$ a pu occasionner la chute des mots intermédiaires qui auront été rétablis les uns à leur place, les autres hors de leur place. Toutefois cette restitution, M. Renard paraîtrait parfois l'oublier, se donne expressément pour une hypothèse [5].

1. *R. E. L.*, 1936 p. 273, cf. *R. E. L.*, 1932, p. 55 et suiv., *R. d'Hist. de la Philos. et d'Hist. gén. de la civilisation*, 15 déc. 1933, p. 273 et suiv. sur ce codex *v.*
2. Mon art. de *R. de Philol.*, p. 368.
3. Id. ibid.
4. Id., p. 367 et suiv.
5. P. 369 n. 2 de notre article. Cf. Renard, p. 252.

Il n'est d'ailleurs pas question de supposer (M. Renard p. 243 me prête à tort cette opinion) que S. veut « préciser les moindres détails chronologiques », qu'il « accomplit un vrai travail de critique historique », en conférant par exemple les données qu'il trouvait dans l'histoire paternelle des guerres civiles et celles que lui offraient les *Res gestae Diui Augusti* gravées sur le bronze du mausolée. Mais il est probable que S. s'inspira et de l'ouvrage de son père, et des *Res gestae* que tout le monde cultivé, à Rome, avait dû lire, au moins rapidement, sous la dynastie Julio-Claudienne, que lui-même paraît bien avoir louées, *acta D. Augusti*, sous Claude (*Ad Pol.*, 12, 5, cf. *De Ir.* 3, 23, 6 sq.) et qui, au début du règne de Néron, « imitateur » d'Auguste [1], avaient dû garder ou recouvrer quelque prestige. M. Gagé [2] et moi [3], nous avons marqué dans l'œuvre de S. des points de contact avec ce document.

J'incline à croire, en effet, que dans ce passage S. a traité la matière historique avec moins de liberté qu'ailleurs (par exemple dans les endroits de son œuvre ordinairement invoqués par ses critiques et rappelés par M. Renard, p. 254) : cela, parce qu'il écrivait pour son élève impérial, parce qu'il s'agissait du fondateur de l'empire, du modèle que Néron s'était officiellement proposé, jusque dans les occasions de manifester sa clémence (Suét *Nér.* 10). Il n'est pas impossible que S. ait connu plus ou moins directement les ὑπομνήματα d'Auguste et les papiers où l'empereur traçait d'avance les propos qu'il allait tenir. La leçon adressée à Cinna put être esquissée d'avance sur quelque tablette après la consultation du prince avec Livie [4]. Et il n'y a aucune raison de suspecter la bonne foi de S. quand il dit que le prince parla en fait (*constat De Cl.* 1, 9, 10) pendant plus de deux heures à Cinna et qu'il mentionne, pour l'abréger, ce discours comme un document à lui connu [5]. — Il est bien entendu (et M. Renard a raison de relever dans mon article une allégation amphibologique) qu'Auguste n'avait pas tracé d'avance sa conversation improvisée avec l'impératrice ! Mais elle put être inscrite comme un événement important de sa vie dans les ὑπομνήματα (n'y avait-il pas consigné le

1. Cf. Suét. *Ner.* 10 *ex praescripto D. Augusti*.
2. *Res Gestae* éd. de la Faculté de Strasbourg (Belles Lettres), p. 40.
3. Mon éd. du *De Cl.* p. 47 ; mon article p. 362, 367.
4. Ainsi Néron (Suét. *Nér.* 47) prend des notes lorsque, sentant sa vie menacée à Rome, il veut demander pour lui-même du haut des rostres, la préfecture d'Egypte : ces notes furent « découvertes » *in scrinio eius*.
5. V. à ce sujet non seulement Egger cité par M. Renard (pp. 245, 247), mais Rossbach, *De Senecae philosophi librorum recensione et emendatione* (Breslauer philologische Abhandlungen, 2ter Band, 3ttes Heft 1888), p. 172.

« complot de Gallius [1] », ourdi à l'occasion d'un entretien sollicité) ? Il se trouve que Dion Cassius, avec la liberté des historiens, mais avec une insistance marquée, en a reproduit les thèmes divers, comme si elle avait été un événement considérable.

Il est peut-être vain de constater, comme le fait M. Renard (p. 245), que Suétone (*Aug.* 19) ne dit rien de cette conjuration comme si S. avait pu l'inventer de toutes pièces. Outre que Dion Cassius ne l'a point omise (55, 14-21), — si Suétone l'omet dans son chap. 19, n'est-ce pas tout simplement parce qu'il n'y parle avec quelque précision, que des conjurations « réprimées » par Auguste (*compressit*) ? Et Cinna ne doit-il pas être compté entre ces amis qui, devenus ses offenseurs, n'essuyèrent nulle disgrâce (Suét. *Aug.* 66, 2 ; 5) ? — M. Renard (p. 242) reprocherait volontiers à la Livie de S. de passer sous silence l'affaire de Cornelius Gallus (*a.* 26) auquel [2] Suétone a touché en même temps qu'à l'affaire de Salvidien (*Aug.* 66) : mais Gallus n'avait point ourdi de « complot » contre Auguste ; il avait seulement péché par orgueil, jactance, « démesure » (Dion Cass. 53, 23). Et Livie devait le savoir comme elle pouvait savoir qu'Auguste ne l'avait puni que pour ingratitude et malveillance (Suét. l.l.). — On ne saurait d'ailleurs invoquer, comme le fait M. Renard, contre la probité historique de S., ni son silence sur les noms des complices de Cinna, sur le lieu, la date, le plan de l'attentat projeté (Renard, p. 245), — que vise cependant plus d'un mot (§ 2 *ubi*, § 5 *sacrificantem adoriri* ; § 9 *locum* ; — § 9 *socios, cui commissum esset ferrum*, cf. § 2 *unus e sociis deferebat* ; — § 9 *diem* ; ibid. *ordinem*) ; ni le plan artistique [3] — ou l'ἦθος et le πάθος qui sont dans le récit (Renard, p. 244, p. 246), s'il est vrai que l'histoire chez les anciens, voire l'histoire « moralisante », est œuvre d'art, œuvre oratoire. C'est, dirai-je volontiers, à quelque effet oratoire [4] imputable soit à Livie soit à S., qu'est due la dissociation, justement critiquée par M. Renard (p. 242, p. 253), du complot de Caepio et de celui de Muréna, qui dans la réalité paraissent (Suét. *Aug.* 19 ; Dion Cass. 54, 3, 4 et suiv., Vell. 2, 91) n'en avoir fait qu'un ; — comme plus loin c'est dans un mouvement oratoire, que la mise à mort de Iulus Antonius, l'amant trop ambitieux de Julie (Dion Cassius 55,10), sera escamotée (I, 10,3 = III, 8, 3). — Quant à l'erreur sur le prénom de

1. Suét. *Aug.* 27 *quem* (= *Gallium*) — scribit *colloquio petito insidiatum sibi.*
2. Dion Cass. 53, 23 ; Hier. *Chron.*
3. V. aussi dans Albertini, *La compos. des ouvr... de S.*, p. 264, l'esquisse de ce plan.
4. Mon éd. du *De Cl.*, p. 25 n. 2.

Cinna (L.), M. Renard reconnaît qu'elle n'a pas grande importance (p. 253), quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine. Il est vrai que je préfère croire à quelque méfait des scribes, qui accolèrent de même le prénom *L.* au nom de Crassus, l'illustre orateur, dans le *De Oratore* (éd. Courbaud 2, 130). Outre la possibilité d'une transcription inexacte de quelque Z marginal, existe celle aussi d'une double lettre comme $\frac{c}{l}$ ou $\frac{l}{c}$ engendrée dans la copie par quelque « *C* à dos cassé » ayant servi d'initiale à *cinna* (*Intr.* à mon éd. p. XIII) dans le modèle.

*
* *

M. Renard critique [1] mon interprétation [2] d'une autre indication numérique, relative à l'âge de Néron et à celui d'Octavien : *duodeuicensimum egressus annum*, I, 9, 1 = III, 7, 1. C'est son droit. Mais ce débat nous conduirait hors de la question : « Sénèque historien de la conjuration de Cinna » ; je noterai seulement qu'en présence de ce passage maltraité ou non du temps, avant d'y chercher la date du *De Cl.*, il y aurait peut-être lieu de voir si l'opuscule, abstraction faite de ces chiffres attirants ne se présente pas comme un « traité-programme », qui aurait été composé tout au début du règne [3] ; enfin que l'on semble pécher par excès de subtilité quand, pour grossir l' « âge identique » d'Octavien cruel et de Néron humain et rajeunir d'autant le traité, on tire d'*absconderat*, *petierat*, *fuerat collega proscriptionis* une idée d'antériorité (par rapport à *gladium mouit*) que les humanistes d'autrefois n'y virent jamais. Ces plus-que-parfaits visant des faits bien acquis, des crimes répugnants, qui couronnèrent les démarches d'une précoce scélératesse, sont dans le style du morceau, dont l'art n'a pas échappé à M. Renard. Qu'on se rappelle le *prodiderat* de Properce (livre IV, Élégie 4 *s. f.*) flétrissant, après l'évocation pathétique des préliminaires, la trahison consommée par Tarpeia.

F. Préchac.

---

1. P. 247 et suiv.
2. *R. E. L.*, 1932, p. 99 et suiv.
3. Ibid. et Castiglioni, *Boll. di filol. class.* a. 41, n. 5, p. 115.

NOTES ET DISCUSSIONS

PÉTRONE, *Le Festin de Trimalcion*, Commentaire exégétique et critique par Paul Perrochat ; xx-129 p. p. in-8° (Collection d'Ét. latines publiée par la Soc. d'Ét. latines, Série scientifique XV). Paris, Les Belles-Lettres, 1939.

Nous manquions en France d'un commentaire du Festin ; et à dire vrai, les autres pays n'étaient pas beaucoup mieux lotis ; en Allemagne l'édition de la *Cena* de Friedlaender est depuis longtemps épuisée, et du reste vieillie ; en Angleterre, celle de W. B. Sedgwick, si consciencieuse qu'elle soit, demeure élémentaire et insuffisante. M. Perrochat, persuadé à juste titre de l'intérêt et de l'importance de ce texte, s'est attaché à donner un commentaire qui tînt compte de l'état actuel de la philologie en ce qui concerne Pétrone d'une part, et notre connaissance du latin populaire de l'autre. Il a lu la plume à la main les études de W. Süss, de Salonius, de Mahrbach, de J. de Vreese, de W. Heraeus ; il connaît les ouvrages plus généraux de Löfstedt, de J. B. Hofmann, de Thomas, de W. A. Baehrens ; il a tiré parti de la *Stylistique* de Marouzeau ; il n'a pas négligé non plus ce que les Allemands appellent les *Realien* ; il a utilisé, il est inutile de le dire, les dictionnaires de Daremberg et Saglio, d'Ernout-Meillet, les grandes grammaires comme celles de Leumann-Hofmann, Kühner-Stegmann, etc. Tout en prenant pour base de son commentaire le texte que j'ai publié aux Belles-Lettres, il ne s'est pas interdit de le confronter avec celui des autres éditeurs, Bücheler, W. Heraeus, ou d'examiner les conjectures qui ont été proposées sur des points obscurs ou corrompus. Et il a dominé cette masse considérable de documents de toute sorte et de toute provenance, les classant avec méthode, les critiquant avec autant de science que de bon sens, éliminant tout ce qui était superflu. Il a adopté une rédaction brève, exempte de tout mot inutile, dont la concision même ne fait peut-être pas assez apparaître au lecteur non initié tout ce qu'il y a de recherches longues et laborieuses et de réflexion personnelle dans le travail de M. Perrochat, mais qu'apprécieront d'autant plus ceux qui sont au courant de la multiplicité et de la complexité des *quaestiones petronianae*. On peut bien

dire qu'au point de vue de la forme comme du fond, il n'est pas une difficulté que M. Perrochat n'ait signalée, et, autant qu'il était possible, élucidée.

Il y a certains points sur lesquels je serais enclin à ajouter quelques mots au commentaire de M. P. — ch. XXVI, 9 ; *Quid uos, inquit, nescitis hodie apud quem fiat? Trimalchio, lautissimus homo, horologium in triclinio et bucinatorem habet subornatum...* M. P. note : **fiat** : pas de sujet précis « sous-entendu » ici ; économie d'expression fréquente dans la langue parlée...

Il aurait pu renvoyer aux notes, fort exactes, qu'il consacre à *facere*, par ex. ch. XXXVIII, 12 ; XLVII, 4 ; XLV, 8, et surtout XLVII, 10 où la valeur de *fieri* explique comment le verbe a pu s'employer sans sujet exprimé pour désigner un acte ou un événement que les circonstances suggèrent à l'esprit sans qu'il soit besoin de le préciser plus exactement. De l'emploi de *fieri* au ch. XXVI, on peut rapprocher celui de *facere* dans l'Itala, II Reg. 12.4 : *Et uenit uiator uiro diuiti, et pepercit sumere de gregibus suis et de armentis suis ad faciendum hospiti uiatori qui uenerat ad ipsum.* (gr. = τοῦ ποιῆσαι τῷ ξένῳ ὁδοιπόρῳ τῷ ἐλθόντι πρὸς αὐτὸν), *et cepit agnam pauperis, et fecit eam* (= gr. καὶ ἐποίησεν αὐτὴν) *uiro qui uenerat ad se.* Comme ce sont là les deux seuls exemples en latin, à ma connaissance, de *facere* avec le sens « préparer un mets, faire un plat ou un dîner », on peut se demander s'il n'y a pas là une transcription du grec ποιεῖν. — Dans ce même chapitre 26 j'aurais aimé voir signaler la forme grecque d'accusatif *Gitona*, dans la phrase : *et Gitona libentissime seruile officium tuentem* : le lexique de Segebade et Lommatzsch signale 22 exemples de *Gitona* contre deux seulement de *Gitonem* ; ceci nous montre combien l'influence du grec est forte dans la langue du roman. — 27,3 *spadones* : le grec σπάδων ne semble pas attesté avant Tite-Live et Horace, et les deux auteurs l'emploient lorsqu'il est question de mœurs orientales : ainsi Tite-Live IX, 17, 16 : *Non cum Dareo rem esse dixisset quem mulierum ac spadonum agmen trahentem inter purpuram atque aurum oneratum fortunae apparatibus suae, praedam uerius quam hostem, nihil aliud quam bene ausus uera contemnere, incruentus deuicit...*, et Horace Epod. 9, 11 et s.

Romanus, eheu, posteri negabitis,
Emancipatus feminae
Fert uallum et arma miles et spadonibus
Seruire rugosis potest,

Interque signa turpe militaria
Sol adspicit conopium.

A l'époque de Pétrone, l'usage des *spadones* semble s'être répandu sur le sol italique, puisque nous voyons Trimalcion, qui est d'origine orientale, il est vrai, en avoir à son service. On a là une trace curieuse et significative de la conquête de l'Italie par les mœurs orientales. — 27,6 *ad quod signum matellam spado ludenti subiecit. Exonerata ille uesica aquam poposcit ad manus* : il aurait fallu peut-être un renvoi au ch. 48,1 où il y a une remarque juste sur l'emploi de *ad* à propos de l'expression *ad saliuam facit*, et au ch. LXXV, 11 à propos de *tamen ad delicias ipsimi... fui* (que M. P. ne relève pas). L'emploi de *ad* va s'intensifiant, et aussi se diversifiant à mesure que l'on avance dans la langue. — ch. XXVIII, 1 *iatraliptae* : sauf erreur, ce mot grec et son dérivé *iatraliptice* ne sont connus que par des auteurs latins : Celse, les deux Pline, Pétrone : nouvelle preuve de l'invasion des mœurs et des techniciens grecs à Rome ; il en est de même pour *chiramaxium* qui ne figure que dans ce passage de Pétrone. — 31,1 *spississima impegit basia* : renvoyer à XVIII, 4 *basiauit me spissius* ; CXL, 8 *clara Eumolpus uoce exhortabatur Coraca ut spissaret officium* ; les exemples de *spissus* avec le sens de « dru, pressé, hâtif » ne sont pas tellement nombreux. — XXXI, 9 *ceterum in promulsidari asellus erat Corinthius* : n'est-ce pas le premier exemple en latin de ce dérivé de *promulsis* (qu'emploient Cicéron Fam. 9, 16, 8, 9 ; 9, 20, 1, 6, Pétrone lui-même 24,7, Tertullien, Pall. 6) ? Et *promulsis, -idis* lui-même n'a-t-il pas quelque chose d'étrange dans sa flexion ? Car ce dérivé de *promulsus* (cf. *mulsum*) ne peut évidemment se comparer aux autres mots en *-id-* du latin, comme *lapis, lapidis* ; *capis, capidis* (celui-ci du reste suspect d'être emprunté) ; *cassis, -idis* ; *cuspis, -idis*. Si bien qu'étant donné qu'il s'agit d'un terme de cuisine, on est amené à se demander si *promulsis, -idis* n'est pas un hybride latin-grec, créé par des cuisiniers helléniques sur le modèle des substantifs dérivés en *-ίς, -ίδος*, comme *paropsis* qu'on lit 34,2 (παροψίς), ou προβοσκίς, -ίδος. En étudiant ce suffixe, M. Chantraine pense qu'il a joué un rôle dans le vocabulaire technique et populaire [1], ce qui convient exactement à *promulsis*. Je ne vois pas le moyen d'expliquer autrement sa dérivation. — XXXII. 3 *habebat etiam in minimo digito sinistrae manus anulum grandem subauratum, extremo uero articulo digiti sequentis*

1. P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, p. 337.

minorem : l'opposition *grandem... minorem* mériterait un mot, de même que l'emploi respectif de *grandis* et de *magnus*. — XXXIII, 2 *Sequebatur puer* : bonne remarque sur l'ordre des mots (de même XXXIII, 5) ; il est dommage que cette question n'ait pas retenu davantage M. P. Il y a chez Pétrone certains procédés, je dirai même certains « *tics* » — dans la partie naturellement où il ne reproduit pas les propos des convives — qui auraient mérité une étude, notamment l'usage de la disjonction :

26.8 quonam genere praesentem euitaremus procellam
26.9 et bucinatorem habet subornatum.
27.1 tunica uestitum russea
27.3 quorum alter matellam tenebat argenteam
27.4 cum has ergo miraremur lautitias
28.8 cerasino succinctus cingulo
28.9 cauea pendebat aurea
30.5 his repleti uoluptatibus
30.7 seruus nobis despoliatus procubuit ad pedes
30.7 nec magnum esse peccatum suum
31.3 pueris Alexandrinis aquam in manus niuatam infundentibus
31.4 ac ne in hoc quidem tam molesto tacebant officio
31.8 cui locus nouo more primus
31.9 asellus erat Corinthius
31.9 qui habebat oliuas in altera parte albas, in altera nigras
31.10 ponticuli etiam feruminati
31.11 fuerunt et tomacula super craticulam argenteam feruentia posita
32.1 in his eramus lautitiis
32.2 pallio enim coccineo adrasum excluserat caput circaque oneratas ueste ceruices laticlauiam immiserat mappam
32.3 habebat... anulum... sed plane ferreis ueluti stellis feruminatum
32.4 et ne has tantum ostenderet diuitias, dextrum nudauit lacertum
33.2 pro calculis enim albis ac nigris aureos argenteosque habebat denarios
33.3... in quo gallina erat lignea patentibus in orbem alis...

Ces quelques exemples empruntés aux premiers chapitres suffisent pour montrer la fréquence de la « tournure » ; il y aurait à étudier les diverses raisons qui la motivent, dont la « mise en valeur par la disjonction » n'est pas la seule.

XXXIII. 5 **mehercules** : il est vrai que le juron est employé

par les affranchis ; mais c'est une forme intensive, non pour cela vulgaire : il suffit de jeter un coup d'œil l'*Index uerborum Ciceronis epistularum* de Oldfather pour voir que Cicéron emploie indifféremment *hercle*, *mehercule*, *mehercules*, et que le type dominant dans sa correspondance semble être *me hercule*. Expressif n'est pas forcément vulgaire.

temptemus... si : « emploi vulgaire de *si* (accompagné ici de l'indicatif) pour introduire l'interrogation indirecte. » Ici encore je chicanerais M. P. sur l'adjectif *vulgaire*. Ne lit-on pas déjà dans César B. C. I, 83,4 *illi uadum fluminis Sicoris temptare, si transire possent* qui mène naturellement à Tite-Live I, 57,3 *temptata res est si primo impetu capi Ardea posset*. Et ce même Tite-Live n'écrit-il pas XXIX, 25,8 *Postquam conuenerunt, primum ab iis quaesiuit si aquam hominibus iumentisque in totidem dies quot frumentum imposuissent* ? Et ne cite-t-on pas même un exemple — isolé il est vrai — de Cicéron, de Inu. 2,87, *si quid sumi possit uideri oportebit* ? F. Gaffiot, dont on connaît l'intransigeance [1], était forcé d'admettre l'usage de *si* interrogatif à partir de Tite-Live et de Properce. Quant à l'indicatif, il est aussi chez Tite-Live XXXIV, 3,5 : *nulla lex satis commoda est ; id modo quaeritur si maiori parti et in summam prodest* (que le puriste Madvig corrige naturellement en *prosit*). Il n'y a là donc rien de spécialement vulgaire, mais une façon de parler courante, et commune à tous, à l'époque impériale.

XXXIV, 4 *subinde intrauerunt duo Aethiopes capillati... uinumque dedere in manus* : à propos de cette phrase, je me suis demandé quel pouvait être le nombre respectif des 3e personnes de pluriel de parfait en *-ēre* et en *-erunt* chez Pétrone : on sait l'usage presque exclusif que fait Tacite de *-ēre* ; chez Pétrone, la désinence est exceptionnelle (cf. CVII, 8 *nudauere* après *uenerunt*, par souci de variété).

XXXIV, 10 *postquam nos auferet Orcus* : il apparaît par cet exemple, et par d'autres, que la valeur du futur du présent, et celle du futur parfait s'oblitèrent ; cf. inversement XLVI, 3 : *si uixerit habebis ad latus seruulum*, où *uixerit* ne s'explique que par l'emploi mécanique et à contre-sens de la « règle » *hunc librum si legeris laetabor*, sans tenir compte de la valeur du parfait *uixi* « j'ai vécu, j'ai fini de vivre » ; cf. aussi l'exemple, que cite M. P. lui-même p. 16, de la phrase d'Hermeros, LVIII, 4 *recte uidebo te in publicum... nec sursum nec deorsum non*

1. Cf. les jugements portés sur sa thèse par Stegmann, dans la *Latein. Gramm.* de Kühner, II, 2, p. 426 et Bennett, *Syntax of early Latin, The verb*, p. 331.

cresco nisi dominum tuum in rutae folium non conieci, nec tibi parsero... et plus loin 10 *ita lucrum faciam... nisi te toga peruersa fuero persecutus* ; celui, particulièrement instructif de *vixerit* avec *quamdiu*, XLV, 9 *itaque quamdiu vixerit, habebit stigmam*. Il y a également un emploi du plus-que-parfait *dixeras* dans LXXVI, 11 qui montre combien la valeur des temps et de l'opposition entre infectum et perfectum est affaiblie : « *Hic mihi dixit etiam ea quae oblitus eram ; ab acia et acu mi omnia exposuit ; intestinas meas nouerat ; tantum quod mihi non dixerat quid pridie cenaueram. Putasses illum semper mecum habitasse.* — *Dixerat* semble amené par l'assonance *nouerat et cenaueram* : le sens du plus-que-parfait ne se justifie pas ici (cf. *dixit... exposuit*) ; quant à *putasses*, il s'est substitué à un *putares* qu'aurait employé un écrivain ayant le sentiment de sa langue.

A la confusion des temps s'ajoute également celle des modes : futur de l'indicatif et subjonctif sont souvent employés l'un pour l'autre : ainsi ch. XXXVII, 3 *ignoscet mihi genius tuus, noluisses de manu illius panem accipere*, et L, 7 *ignoscetis mihi quid dixero* (en face de saint Augustin Civ. D. 17, 19 p. 246, 19 D *ignoscant autem qui haec legerunt et cuncta illa noverunt*) dont on rapprochera l'usage indifférent chez Plaute de la formule *ita me di ament* et *ita me di amabunt*, cf. Lodge, Lexicon Plautinum I, p. 113, 5. Mais, si cet exemple a des précédents, si le futur peut s'expliquer comme exprimant une affirmation plus forte, et une réalité plus certaine que le subjonctif optatif, il est d'autres cas notamment d'emploi de l'indicatif dans les conditionnelles, où la substitution de ce mode au subjonctif ne peut s'expliquer que par l'affaiblissement de la valeur du mode ; ainsi ch. XXXVII, 5 *ad summam mero meridie si dixerit illi tenebras esse, credet* « Bref si elle lui *disait* qu'il fait nuit en plein midi, il le *croirait* » ; ibid. 10 *ad summam, quemuis ex istis babaecalis in rutae folium coniciet* « Bref, il *ferait rentrer* sous une feuille de chou n'importe lequel de ces freluquets » ; XXXVIII, 1 *lacte gallinaceum si quaesieris, invenies* « si *tu cherchais* du lait de poule, *tu* en *trouverais* » XLV, 4 *tu si alicubi fueris, dices hic porcos coctos ambulare* « toi-même, si *tu étais* ailleurs, *tu dirais* qu'ici les cochons se promènent tout cuits » ; ibid. *eo quod si hoc fecerit, eripiat Norbano totum favorem* « s'il *fait* cela, il *détrônera* complètement Norbanus » ; *quod si resilierit, destinaui illum artificii docere, aut tonstreinum aut praeconem aut certe causidicum, quod illi auferre non possit nisi Orcus* « Et s'il n'y mord pas, j'ai décidé de lui faire apprendre un métier : coiffeur, crieur public, ou tout au moins avocat ;

car ça, personne ne *pourra* le lui enlever, sauf Orcus. » ; LVII, 3 *ad summam, si circumminxero illum, nesciet qua fugiat* « bref, *si je pissais* autour de lui, *il ne saurait* par où s'échapper. »

XLII, 6 *planctus est optime... etiamsi maligne illum plorauit uxor* : M. Perrochat aurait pu signaler la particulière fréquence de *etiamsi*, dans le Satiricon, et spécialement dans les propos que Pétrone prête à Trimalcion et à ses convives : cf. 46,2 *belle erit, etiam si hoc anno tempestas dispare pallauit* ; ibid. 3 *ingeniosus est bono filo, etiam si in aues morbosus est* ; ibid. 5 *etiam si magister eius sibi placens sit* ; 56,3 *etiamsi illos odi pessime ;* ibid. 6 *etiamsi dicuntur illud a Ioue afferre* ; LXII, 11 *nec tamen derisit, etiamsi fugit* ; LXV, 11 *sed tamen suauiter fuit, etiamsi coacti sumus* ; LXXI, 1... *serui homines sunt... etiamsi illos malus fatus oppresserit* [1]. Il y a deux exemples de *etsi* : LXI, 4 ... *hilaria mera sint, etsi timeo istos scholasticos* ; LXX, 10 *etsi prasinianus es famosus* ; deux exemples de *licet*, dans le même chapitre et dans la bouche du même personnage, LVIII, 5 et 6 *licet mehercules Iouem Olympium clames ; licet barbam auream habeas* [2]. Il n'y a dans les propos des affranchis qu'un exemple de *quamuis*, ch. LVIII, 8. *quamuis et rhetoricam scis* ; il n'y a pas d'exemple de *quamquam*. On voit par cette abondance de *etiamsi* se manifester la tendance populaire à faire des composés de *si* des conjonctions adversatives ou concessives qui aboutit à des formes comme l'italien *se bene* « quoique ». Il semble du reste qu'à l'époque de Pétrone *etiamsi* ait joué chez tous les écrivains d'une vogue particulière : le Thesaurus en compte plus de 200 ex. dans les œuvres en prose de Sénèque (contre 4 de *etsi*, et aucun de *tametsi*, *tamentsi*), plus de 200 aussi dans Quintilien (contre 11 de *etsi*, et 6 de *tametsi*, etc.).

Ch. XLIV. 1 *Et quomodo siccitas perseuerat...* et 13 *sed quare nos habemus aedilem* : deux emplois remarquables de *quomodo* et de *quare* au lieu de *ut* et de *cur*. De *cur* le Lexique de Segebade cite 2 exemples : ch. XXV, 1 *cur non... deuirginatur*, et CVII, 8 *cur nudauere crinibus capita* ; de *quare* (interrogatif), onze, dont beaucoup dans la Cena : *Fortunata quare non recumbit* LXVII, 1 ; *quare uon uiuamus* LXXII, 2 ; *quare ergo*

1. L'exemple du ch. XLVIII, 4 *Ego etiam si causas non ago* est sans valeur ; le manuscrit de Trau a *Ego autem si* qui fournit un sens convenable, et la conjecture de Bücheler est inutile.

2. Le *licet* du ch. LXXI, 11 *Et urnam licet fractam sculpas* n'est pas employé comme conjonction.

seruiuisti LVII, 4 ; *quaeris quare.. possideam* L, 4 ; *nec quid nec quare* XXXVII, 4. — De même *ut* comme conjonction de comparaison est à peu près disparu (sauf pour introduire un verbe comme dans *ut ait*, etc.) ; devant un substantif, il est remplacé par *quomodo : sic cenare quomodo rex* XXXVIII, 15 ; et même devant un verbe : *quomodo dicunt* XXXVIII, 8 ; *quomodo dii uolunt* LXI, 6 ; *quomodo nosti illam* LXVII, 1 ; *in curia quomodo singulos pilabat* XLIV, 8 ; *quaesiuit quomodo acceptus esset* LXV, 8. *Quomodo* devant un verbe subit la concurrence de *quemadmodum*, dont Segebade a 10 exemples : citons dans la Cena la phrase de Trimalcion XLVIII, 7 : *rogo, inquit, Agamemno mihi carissime, numquid duodecim aerumnas Herculis tenes aut de Ulixe fabulam quemadmodum illi Cyclops pollicem poricino extorsit* ; ou encore LXXVI, 1 *quemadmodum di uolunt*. Ce développement de *quomodo, quemadmodum* aux dépens de *ut*, conjonction trop courte et par conséquent trop peu expressive, explique comment *quomodo, quemadmodum* ont pu revenir dans la suite des substituts de *cum*, avec valeur temporelle ou causale (cf. E. Löfstedt *Philol. Komment. z. Peregrinatio Aetheriae*, p. 128, et le *Lexicon Aetherianum* de W. van Oorde).

Bornons-nous là pour le moment. Le texte de Pétrone, et particulièrement celui de *Cena*, est une mine dont la richesse est grande ; M. Perrochat l'a exploitée avec méthode, et il en a rapporté un riche butin. Mais il n'est si bon prospecteur qui ne laisse quelques pépites à ramasser après lui. Il nous apporte l'essentiel ; et tout lecteur de la Cena lui devra être reconnaissant de l'aide précieuse qu'il lui apporte.

A. Ernout.

François Thomas, *Recherches sur le développement du préverbe latin ad-*. Thèse. Paris, librairie C. Klincksieck, 1938. xx et 109 pages.

Mettant en œuvre les matériaux fournis par le Thesaurus linguae Latinae, M. Thomas retrace l'histoire sémantique du préverbe latin *ad-*, le terme de préverbe étant pris dans un sens large, c'est-à-dire les composés nominaux, surtout pour autant qu'ils sont indépendants des formations verbales, étant inclus. Dès l'abord, le lecteur est favorablement impressionné par le plan bien équilibré et par l'exposé clair et aisé de ce mémoire,

mais ce qui en fait l'intérêt principal et la valeur durable, c'est la finesse et la pertinence de l'analyse des faits étudiés, parfois extrêmement ténus, la rigueur et la pénétration qui caractérisent jusqu'aux moindres observations de l'auteur. On peut discuter avec lui sur certains détails, on peut même refuser l'adhésion à l'une ou l'autre de ses vues — les travaux de ce genre y échappent difficilement — ; dans l'ensemble, l'ouvrage ne mérite que des éloges et vaudra à M. Thomas d'être classé d'emblée parmi les jeunes savants sur qui la brillante école des latinistes français peut fonder ses espérances les plus légitimes.

Les diverses acceptions de *ad-* sont rangées sous cinq chefs, à savoir 1° sens propre, 2° valeur dite moyenne, 3° sens additif et intensif, 4° notion de « amener à un procès », 5° emploi comme élément prosthétique. Par sens propre, l'auteur entend non seulement la valeur locale, marquant la proximité ou l'approche (type *adesse*, *aduenīre*), mais aussi les emplois figurés qui en découlent directement (type *applaudere*, *attribuere*, *adaequāre*). Parmi le stock important des composés anciens de cette première catégorie, quelques-uns ne deviennent vraiment usuels qu'à l'époque classique, comme p. ex. *accendere*. Pour ce dernier, M. Thomas en voit la raison dans le fait que la voie ne devint libre pour son expansion qu'après qu'il eut évincé un concurrent plus ancien *occendere* ; comp. Festus p. 218 L. : *ob* praepositione antiqui usos esse pro *ad* testis est Ennius, cum ait libro XIV (Ann. 396) « omnes occisi *obcensi*que in nocte serena ». D'autres de ces composés, fréquents dans la suite, ne se rencontrent pas avant la latinité classique, tel p. ex. *acclāmāre*, attesté pour la première fois chez Cicéron. Etant donné que Plaute connaît un itératif-intensif *occlāmitāre*, M. Thomas admet que *acclāmāre* s'est substitué lui aussi à un **occlāmāre* antérieur. Si cela peut être tenu pour plausible, l'opinion que *adequitāre*, dont César, *b. G.* 1,46,1 fournit le premier exemple, aurait remplacé en une certaine mesure, *obequitāre* ne saurait être approuvée même sous cette forme restrictive, car *obequitāre* apparaît postérieurement à *adequitāre*, et Tite-Live et Quinte-Curce se servent concurremment de l'un et de l'autre de ces deux verbes. Au premier siècle après J.-C., la productivité des composés avec *ad-* au sens propre s'accentue, et elle persistera dès lors avec une continuité remarquable jusque dans les langues romanes. Le caractère vivant du préverbe *ad-* et sa tendance à se propager ressort, entre autres, de deux passages de saint Augustin lequel, en citant d'une part Térence, *Andr.* 308 : quo magis libido frustra *incendatur* tua (*de civ. dei* 14,8) et d'autre part

Cicéron, *Tusc.* 1, 2, 4 : honos alit artes omnesque *incenduntur* ad studia gloria (*de civ. dei* 5,13), remplace *incendere* par *accendere*. Par contre, M. Thomas a tort de conclure que *admiscēre* a fini par prendre la place de *immiscēre* parce que, dans les traductions latines d'Oribase, ce dernier composé est beaucoup plus rare que le premier ; *admiscēre* prévaut dès le début comme terme technique, s'appliquant aux divers ingrédients qui entrent dans la composition d'un mélange, chez des auteurs comme Caton l'Ancien, Varron, Scribonius Largus, Pline l'Ancien, Columelle, tandis que *immiscēre* n'a jamais appartenu au vocabulaire technique. Enfin, il est digne de remarque que quelques composés reprennent à date tardive le sens concret qu'ils avaient au moment de leur création, mais qui, pendant longtemps, avait été relégué à l'arrière-plan. Un tel retour à l'acception primitive s'observe p. ex. pour *appendere* dont la valeur locale « suspendre à », attestée par un fragment de Plaute, s'est ensuite effacée durant des siècles devant des emplois métaphoriques pour ne reparaître qu'à la décadence, où on la relève notamment dans la Vulgate.

Dans son livre *De l'aspect verbal en latin ancien* (Paris 1913), p. 368 et suiv. et, avec plus de développements, dans sa contribution aux *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes* (Paris 1925), p. 9 et suiv., le regretté Daniel Barbelenet a soutenu l'idée que, dans bien des cas, le préverbe *ad-* conférerait aux composés qu'il forme le sens de la voix moyenne. Cette hypothèse, qui avait séduit Paul Lejay (voir *Revue de philol.* XLI, 213) et qui avait été accueillie favorablement aussi par M. Van der Heyde, *Composita en verbaal aspect bij Plautus* (Amsterdam 1926), p. 38 et suiv., a été, au contraire, déclarée mal fondée par M. J. B. Hofmann chez Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*[5] p. 545. M. Thomas, à son tour, se refuse à l'admettre ; cependant, il se montre disposé à accorder, tout au moins, qu'il y a, au point de départ, une constatation juste, à savoir que plusieurs verbes à valeur essentiellement « centripète », *accipere*, *allicere*, *arripere*, *attrahere* etc., sont composés avec *ad-*. Mais on objectera tout de suite qu'il existe des verbes simples n'ayant jamais été composés ni avec *ad-* ni avec un autre préverbe quelconque, comme *nanciscī* ou *potīrī*, qui ne sont pas moins nettement centripètes, d'où il s'ensuit qu'il n'y a aucune relation de cause à effet entre la préverbiation et la valeur dite moyenne. Prétendre, comme le fait Barbelenet, que le simple *apiscī*, à la différence du composé *adipiscī*, est dépourvu de sens moyen, qu'il s'applique à une rencontre ou une obtention for-

tuite, c'est se livrer à un raffinement oiseux. Le composé *adipiscī*, de même qu'en français le réfléchi *s'acquérir* (dans une locution telle que *s'acquérir une célébrité mondiale*), ne fait que souligner l'orientation de l'action vers le sujet, exprimée déjà par le simple *apiscī*.

Le troisième chapitre est consacré au sens additif et au sens intensif de *ad-*. Le sens additif ou augmentatif, qui s'est développé dans des composés comme *addere*, proprement « placer à côté de », d'où « ajouter à », ou *adicere*, proprement « lancer dans la direction de », d'où « adjoindre à », est devenu ensuite par irradiation inhérent au préverbe lui-même, ce qui a donné lieu à la formation de composés tels que *acquīrere* « se procurer en plus de ce que l'on possède déjà », *adposcere* « demander en plus ». Soit dit en passant, cette nuance additive ou augmentative me semble être un prolongement tout aussi direct de la notion locale de *ad-* que la valeur attributive qui apparaît dans *assignāre*, si bien que les composés du type *addere*, *adicere*, *acquīrere*, *adposcere* rentrent en somme dans la première des cinq catégories établies par M. Thomas et dont il a été question plus haut.

En se greffant sur des verbes qui impliquent déjà par eux-mêmes une idée d'accroissement, p. ex. *augēre*, *implēre*, *ad-* additif en est arrivé à servir d'élément de renforcement. La série des composés à sens intensif comporte à la fois des formes verbales et des formes nominales : *accūrāre* « vouer tous ses soins à » (dont le sens intensif est particulièrement net dans le participe, devenu adjectif, *accūrātus* et dans l'adverbe *accūrātē*), *asservāre* « faire bonne garde », *adlaudābile opus diuom* (Lucrèce 5,158) « l'admirable ouvrage des dieux » (trad. Ernout), *adpōtus* cum dicimus, intentio demonstratur (Aulu-Gelle 5,7,7).

Dans son quatrième chapitre, M. Thomas range d'abord un certain nombre de composés isolés, dans lesquels le préverbe *ad-* marque selon lui le commencement d'exécution d'un acte, nuance ingressive qu'il trouve, entre autres, dans *adūrere* « roussir, brûler superficiellement » en regard de *ūrere* « consumer, détruire par le feu », *appetere* « se mettre à rechercher » en regard de *petere* « rechercher », *apprehendere* « mettre la main sur », puis les inchoatifs en *-scō* du type de *addormiscere* « s'endormir » et les dénominatifs à valeur factitive du type *accelerāre*, *abbreuiāre*, *allactāre*, *applumbāre* (= *plumbo claudere*), pour lesquels parfois le simple n'existe pas ou, lorsqu'il est attesté, paraît postérieurement au composé. Ce qui ferait l'unité foncière de toutes ces formes et de tous ces emplois, ce serait la notion de « amener à un procès ».

Avouerai-je que cette partie du travail de M. Thomas me satisfait moins que les autres et qu'elle me semble inciter plus souvent à la contradiction ?. Aussi bien, les faits sont-ils ici d'une complexité extrême, à tel point que, pour leur trouver un dénominateur commun, l'auteur a dû recourir à une définition si vague (idée de « amener à un procès ») qu'elle pourrait convenir à la presque totalité des matériaux traités dans son ouvrage. Mais examinons quelques détails. Peut-on parler, à propos de *adūrere*, de valeur inchoative ou ingressive ? Je ne le pense pas. *adūrere*, en effet, n'exprime pas le point initial de l'action de « brûler » puisque, si tel était le cas, son sens serait « allumer , enflammer. » En réalité, il signifie « roussir, brûler superficiellement », c'est-à-dire *ad-* introduit une nuance atténuative comparable à celle de *sub-* dans *subassāre* « rôtir légèrement », *subīrascī* « s'irriter un peu », *subolfacere* « subodorer » (comp. p. ex. Pétrone 45,10 : *subolfacio* quia nobis epulum daturus est Mammaea « j'ai comme une idée que Mammaea va nous offrir un repas »). La même remarque s'applique à *adedere* « manger à demi, ronger ». Quant à *petere* et *appetere*, il suffira de confronter les deux passages ci-après pour se convaincre que le simple et le composé sont interchangeables, que, déjà dans la latinité classique, *ad*, dans *appetere*, n'a plus de fonction perceptible et que ce composé est donc à classer sous la rubrique « *ad-* élément prosthétique » : Cicéron, *pro Murena* 52 : sciebam Catilinam non latus aut ventrem, sed caput et collum solere *petere*, et César, *b. c.* 2,35,2 : humerum apertum gladio *appetit*. « saisir la main de quelqu'un » se dit indistinctement *manum alicuius prehendere* (Cicéron, *pro Quinctio* 97 : ipsius Sex. Naeui lacrimans manum *prehendit*) et *manum alicuius apprehendere* (Quintilien, *Inst. orat.* 9,4,129 : manibus inuicem *apprehensis*) ; le simple et le composé ont au même degré le sens non pas inchoatif ou ingressif, mais perfectif.

Un groupe d'inchoatifs en *-scō* avec le préverbe *ad-* se serait constitué de la façon suivante. Le suffixe *-sk-* était limité au thème du présent ; au *perfectum*, c'était un préverbe qui marquait la nuance. A un *infectum* muni du suffixe *-sk-* aurait donc correspondu, à l'origine, un *perfectum* sans ce suffixe, mais composé avec un préverbe approprié, d'où d'anciens paradigmes comme *ārescō* : *adāruī*, *calescō* : *con-*, *incaluī*, *creb(r)escō* : *increb(r)uī*, *nōtescō* : *ē-*, *innōtuī*, *senescō* : *consenuī*. Puis, le préverbe s'étendit par analogie à l'*infectum*, ce qui aboutit à la création des présents *adārescō con-*,*incalescō*, *increb(r)escō* etc. Aux composés inchoatifs en *-scō*, formés à l'aide du préverbe

ad-, qui ne sont pas très nombreux (beaucoup moins que ceux avec *con-* p. ex.), il faudrait joindre ceux qui, tout en étant dépourvus du suffixe *-sk-*, n'en avaient pas moins, eux aussi, une valeur inchoative, p. ex. *adhaereō*, *adlūceō*, tirés par dérivation rétrograde des parfaits *adhaesī*, *adlūxī* qui correspondaient primitivement aux présents *haerescō*, *lūcescō*.

Qu'il faille considérer comme parfaits normaux de *ārescō*, *creb(r)escō*, *nōtescō*, *senescō* etc. *adāruī*, *increb(r)uī*, *ē-*, *innōtuī*, *consenuī*, voilà une observation éminemment juste. En effet, un parfait *senuī* n'est attesté nulle part, et si Tacite, *Ann.* 1,73 dit : quae ubi Tiberio *notuere*, c'est parce que l'emploi du verbe simple à la place d'un composé, dont les poètes de l'âge classique faisaient un usage fréquent pour se distancer de la langue courante, s'était largement répandu dans la prose postclassique. Mais l'explication que M. Thomas donne de cette remarque intéressante prête le flanc à des critiques qui obligent à l'écarter. D'abord, la terminologie ordinaire, sur laquelle il se base et qui qualifie d'inchoatifs des verbes du type *ārescere*, *calescere*, *cre(r)escere*, *nōteschre*, *senescere* est impropre, immotivée. Ces verbes présentent l'action comme envisagée non pas en un point, en l'espèce le point initial, mais dans son développement. Ils expriment un « devenir » et sont, dès lors, d'aspect nettement imperfectif, exactement comme, en russe, les verbes en *-nut'* du type *čachnut'* (en parlant des hommes), *dochnut'* (en parlant des animaux) « s'acheminer vers la mort par consomption, dépérir », *gasnut'* « s'éteindre peu à peu », *sochnut'* « se dessécher ». Or, le parfait, qui indique un procès actuellement accompli, réalisé, est tout naturellement dépourvu du suffixe *-sk-* dans les verbes latins et du suffixe *-nu-* dans les verbes russes de cette catégorie, et ces suffixes n'y ont donc pas à être remplacés par un préverbe. Aussi bien les préverbes des parfaits latins *adāruī*, *incaluī*, *consenuī* et des parfaits russes *izdoch*, *za-*, *po-*, *ugas*, *za-*, *izsoch* ne compensent-ils nullement, comme le croit M. Thomas, l'absence des suffixes *-sk-* et *-nu-*, mais servent à mettre en évidence l'aspect perfectif. Comp. russe *ryba dochnet* « le poisson est en train de périr, tourne le blanc » (pour emprunter une locution du français de la Suisse romande), mais *ryba izdochla* « le poisson est mort » (son agonie a pris fin). En lituanien, on dira de même, d'une part, gamtoje viskas nuolat *kinta* « dans la nature, tout est perpétuellement en état de transformation », mais, d'autre part, čia daug kas *apkito* « ici, bien des choses sont changées ». Au début de ce quatrième chapitre, M. Thomas remarque lui-même que l'étude de la notion

de « amener à un procès » touche à la question d'aspect. J'ai l'impression, quant à moi, que celle-ci domine, et je regrette que l'auteur n'ait pas concentré son attention sur elle.

Dans un grand nombre de composés avec *ad-*, la fonction sémantique de ce préverbe s'est émoussée à tel point qu'il a été ravalé au rang d'un simple élément prosthétique, et dans la suite, d'autres de ces composés ont été forgés, où *ad-* n'a jamais eu de valeur propre. Cette évolution n'a pas échappé aux anciens : témoin p. ex. ce passage de Plutarque, *Vie de Romulus* 26 : τὸ δὲ δῆσαι Λατῖνοι πάλαι μὲν λιγᾶρε, νῦν δὲ ἀλλιγᾶρε καλοῦσιν. La diffusion des composés de ce genre fut grandement favorisée par la recherche de plus en plus accusée du volume verbal dans la langue parlée. Ce sont les composés, où *ad-* se présente avec sa valeur propre qui fournissent les exemples les plus nombreux et les plus caractéristiques de l'affaiblissement en question. Pour *adsimulāre* et *simulāre* et pour *adstāre* et *stāre*, la distinction entre le composé et le simple s'efface dès les temps de Plaute. De bonne heure aussi, *accipere* « recevoir » tendait à devenir synonyme de *capere* « prendre », et l'influence des ouvrages techniques traduits du grec, mais surtout celle des traductions des saintes Écritures, consacra le triomphe de cette tendance. En grec, λαμβάνειν signifiait, de toute origine, à la fois « prendre » et « recevoir », et les traducteurs latins, généralisant indûment sa coïncidence sémantique partielle avec *accipere*, le rendaient machinalement par ce dernier non seulement dans le sens de « recevoir », mais aussi dans celui de « prendre ». Pour l'explication de *aduenerārī* qui, dès sa première apparition chez Varron, *r. r.* 1, 1, 6, ne se distingue pas de *uenerārī*, M. Thomas fait intervenir très heureusement l'analogie de *adōrāre*. Les synonymes *uenerārī* et *adōrāre* étant étroitement associés dans l'esprit des sujets parlants, leur contamination en *aduenerārī* devait se produire presque fatalement. D'autres parmi les exemples anciens de cet affaiblissement du préverbe *ad-*, rapportés par M. Thomas me convainquent moins. Pour ne citer que deux cas, je ne partage pas son avis que chez Plaute, *Asin.* 500 et suiv. : mihi talentum argenti soli *adnumerauit*, le sens de « compter » seul soit sensible (*ad-* n'indique-t-il donc pas ici la destination ?), et que chez Ovide, *Métam.* 3,593 : *addidici* regimen dextra moderante carinae flectere ne dise pas autre chose que *didici* (certains commentateurs, en effet, attribuent à *addidici* le sens de « j'ai appris en outre » s.-e. en plus de l'art de pêcher depuis la rive, comme feu mon père). Un cas curieux est celui de *alligāre*, lequel, comme on l'a vu plus haut, avait fini par ne plus

signifier que « lier », de sorte que, pour rétablir le sens originel de « rattacher à », il fallut rajouter *ad-*. C'est ainsi que l'on rencontre très souvent dans l'histoire naturelle de Pline le surcomposé *adalligāre*. A noter enfin que *ad-* comme élément prosthétique s'est étendu, dans le bas latin, aussi à certains mots invariables, adverbes, prépositions, conjonctions comme *adinuicem*, *adsemel*, *adsubito*, *adante*, *adtrans*, *adubi*.

Le résumé succinct qu'on vient de lire, tout en ne donnant qu'une idée fort imparfaite de la richesse du contenu, aura, cependant, suffi à démontrer les solides qualités de cette publication. Souhaitons, en terminant, que des études comme celle-ci ou la non moins substantielle contribution à l'histoire de *ratio* et des mots de la famille de *reor*, due à M. Yon, fassent école, car la sémantique, c'est-à-dire la science de l'évolution des valeurs des symboles, est encore loin, pour le moment, d'avoir conquis la place qui lui revient dans l'ensemble de la linguistique latine.

Neuchâtel (Suisse).

Max Niedermann.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'un index. Paris, Klincksieck, 1939, gr. in-8°, XXII-1184. Prix : 375 fr.

La seconde édition du dictionnaire n'a pu être préparée que par l'un des deux auteurs, A. Meillet étant mort le 21 septembre 1936 sans avoir pu revoir la partie de l'ouvrage qu'il avait rédigée. La partie indo-européenne du livre n'a donc pas beaucoup changé, mais M. Ernout ne s'est pas contenté de corriger des fautes matérielles ou de réparer des omissions ; il a donné un certain nombre d'indications bibliographiques bien choisies qui permettent au lecteur de connaître l'état des principales questions. La partie latine se trouve plus sensiblement enrichie. L'auteur a utilisé les nouveaux fascicules du *Thesaurus*. Il a fait bénéficier son œuvre non seulement des critiques de détail qui lui ont été adressées, mais surtout de ses propres réflexions et de ses lectures, les renvois ont été multipliés et la rédaction, là où elle pouvait embarrasser le lecteur, a été rendue plus claire. Le résultat c'est qu'il n'est presque pas de page qui n'ait été plus ou moins modifiée et que le dictionnaire proprement dit s'est accru d'une quarantaine de pages. Enfin Mme Meillet a assumé la tâche de rédiger un index des mots non latins. Ce complément permettra à tous de retrouver aisément pour un grand nombre de mots les explications ou les hypothèses qu'avait proposées A. Meillet.

Voici quelques indications de détail : *adminiculum* constitue un nouvel article ; — sous l'obscur *aeger* sont maintenant cités tokh. A *ekro*, B *aik(a)re* ; — sous *aerumna* la note étymologique est précisée ; — sous *aes* il est renvoyé maintenant à l'article de L. Havet relatif à *aestumō* ; — dans l'article *aprīlis* il est tiré parti des recherches de Benveniste, Eva Fiesel, S. P. Cortsen ; — sous *atalla* il est renvoyé à un article récent de de M. Niedermann — sous *caballus* l'article de M. Grégoire est cité ; — sous *canna* « roseau » l'étymologie proposée dans la première édition est supprimée et il est justement enseigné que κάννα est un emprunt sémitique ; — sous *caupō* il est fait mention du grec κάπηλος également obscur ; — nouvel article *cilōter* emprunt au grec χιλωτήρ (lequel ne se trouve que chez des glossateurs) ; — nouvel article *cnasonas* ; — nouvel article *columbāres* « olives confites » déformation de *colymbades* = κολυμβάδες ; — nouvel article *crepundia* ; — sous *cumulus* le rapprochement avec gr. κῦμα proposé par W. Schulze, est cité ; — sous *discō* le rapprochement avec gr. διδάσκω est maintenu malgré W. Schulze, *Kl. Schr.* p. 305. Il faudrait maintenant citer l'article de M. Debrunner dans les *Mélanges Boisacq*, qui me semble avoir établi de façon décisive le rapport entre δέδαεν et διδάσκω ; — sous *ignōscō* la parenté avec skr. *añujñā* supposée par Wackernagel est considérée, avec raison, comme vraisemblable ; — sous *līberī* l'article de M. Benveniste est cité ; — l'article *ostriāgō* est refondu et le mot est séparé de *ostreum* ce qui semble bien vraisemblable.

L'impression de ce gros volume est généralement correcte ce qui n'est pas un médiocre mérite. Voici pourtant quelques fautes d'impression que le lecteur le plus souvent rectifiera de lui-même : p. 7 sous *accipiter*, 3me l. de la fin lire *aceo* ; — p. 9, l. 8, lire *ăcies* ; — p. 60 sous *aphorus*, lire ἄφορος ; — p. 95, l. 1, lire Festschr. ; — à la fin de l'article *aut* lire αὐτάρ et à la ligne suivante αὖγε ; — p. 750 au milieu il faut lire πελεμίζω « j'agite, je secoue », non πολεμίζω qui est un dénominatif de πόλεμος et signifie « faire la guerre ».

Grossi et enrichi comme il l'est le dictionnaire Ernout-Meillet apporte aux philologues et aux linguistes un secours plus précieux encore qu'il ne faisait dans sa forme première.

P. Chantraine.

Louis H. Gray, *Foundations of language*, xvi-530 p. in-8°. New York, The Macmillan Company, 1939.

La préface de M. L. H. Gray porte en épigraphe cette phrase d'Henri Delacroix : « Il n'y a pas de faits indépendants ; chaque catégorie de faits reste inintelligible, tant qu'on s'enferme dans une étude spéciale, car elle est liée à d'autres qui en sont la raison d'être. On doit isoler les faits pour les constater, les rapprocher pour les comprendre »[1]. On reconnaît par là l'esprit de notre éminent collègue de New York : ne s'attacher à la description des faits qu'autant qu'ils contribuent à l'édification d'une synthèse ; et c'est l'ensemble de nos connaissances sur le langage en général, et sur les langues en particulier, que l'auteur a voulu nous présenter. Il l'a fait avec sa profonde connaissance de la linguistique et de la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais surtout avec le souci de rester clair, et accessible non seulement aux jeunes étudiants que la linguistique attire et effraie tout à la fois, mais aussi aux « honnêtes gens » que les problèmes touchant l'homme intéressent — et il n'en est pas qui le touche davantage que le langage. De là l'abondance des définitions exactes et précises des termes essentiels comme langage, langue, parole (p. 15 et s.) ; la multiplicité des exemples topiques, la prudence de la rédaction quand il s'agit de définir des notions sur lesquelles il est facile de se tromper comme celle de « loi » phonétique, notion que M. Gray rectifie à bon droit dans l'esprit de ses lecteurs. Le livre comprend trois parties : la première concerne les faits généraux du langage, d'abord une définition du terme, puis une étude du langage sous son triple aspect : physiologique, psychologique et social ; ensuite une vue d'ensemble de la grammaire (morphologie, parties du discours, catégories grammaticales, syntaxe), et du vocabulaire : sémantique, et changement de sens ; étymologie, et histoire des mots. Je n'ai pas besoin de dire avec quel plaisir j'ai lu cette phrase, p. 277 : « The etymology of a word is essentially its history » ; et je crois que Meillet y aurait entièrement souscrit. La seconde partie traite de la classification des langues, indo-européennes et non indo-européennes ; enfin a troisième est une histoire de l'étude du langage depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Fait pour orienter les lecteurs de langue anglaise dans les problèmes obscurs et compliqués de la linguistique, l'ouvrage de M. Gray mérite une diffusion plus large ; il constitue pour les techniciens un vade-mecum indispensable ; l'index notamment (p. 461-530), leur permettra de trouver

1. *Le langage et la pensée*, 2e éd., Paris, 1930, p. 77.

sur toute question touchant à leur science un exposé du problème, un avis autorisé, et souvent personnel, enfin une bibliographie au courant des derniers travaux [1] : manuel au sens le plus exact et le plus heureux du mot, c'est-à-dire livre aisément maniable, et qu'on aura plaisir à avoir toujours sous la main [2].

A. Ernout.

Vittorio Bertoldi, *Questioni di metodo nella linguistica storica*, 334 p. in-8°. Napoli, Stabilimento tipografico Editoriale, 1938.

Romanistes, latinistes, comparatistes connaissent l'heureuse activité de M. Bertoldi. Grâce à lui, le champ de l'étymologie s'est considérablement agrandi ; son érudition vaste et sûre, son ingéniosité dans l'art des rapprochements, que tempère et limite un sens critique aigu, lui ont permis de trouver des rapprochements pertinents qui avaient échappé à ses prédécesseurs ; l'étude des noms de plantes, la toponymie l'ont amené à aborder avec succès le domaine obscur et fascinant du « pré-indoeuropéen », et de préciser la notion de « substrat ». On trouvera les mêmes qualités de science et de méthode et la même orientation dans le volume qu'il vient de faire paraître, livre où les questions de méthode sont abondamment illustrées d'exemples pris, comme le dit le sous-titre, « surtout dans le domaine latin et néolatin ». M. Bertoldi a divisé son étude en trois parties : I. La géographie linguistique : principes, méthode et résultats dans le domaine gallo-roman (p. 5-58) ; II. La recherche historico-géographique des faits de langue. Nouveaux aspects et nouvelles possibilités de développement dans le domaine roman (p. 59-136) ; III. Les critères de la recherche historico-géographique appliqués au latin (p. 137-241). Des « conclusions », des notes et suppléments bibliographiques, des index copieux occupent à peu près les cent dernières pages (Note et appunti bibliografici riguardanti gli ultimi capitoli : « Contatti fecondi con civiltà mediterranea ») p. 251-291 ; Indice dei vocaboli (appellativi, toponimi ecc.) presi in esame p. 295-324 ; Indice degli autori citati p. 325-330). — Il est impossible de résumer un volume si riche et si varié. Je signale, au courant de ma lecture, une très bonne étude sur Gilliéron, son œuvre, et son influence, hommage mérité rendu à l'homme qui a été l'initiateur de la géographie linguistique, et le promoteur des « atlas « dialectaux, dont le nombre s'est tellement accru. En outre je trouve d'excellentes observations sur la diffusion du latin dans l'Italie et dans les provinces de l'Empire, sur les différences entre les divers parlers usités ici et là, sur les conditions de peuplement et les différences de milieu social qui expliquent les conservations ou les innovations (par exemple le maintien ou la perte de *-s* final) ; sur les influences méditerranéennes qu'on décèle dans le vocabulaire latin, sur l'onomastique latine, et les innovations qu'elle présente par rapport à l'onomastique indo-européenne (disparition des composés du type Ἱπποκράτης, *Eporedorix*

1. Je suis un peu surpris de ne pas voir mentionnés (p. 339) parmi les ouvrages relatifs au français le *Dictionnaire étymologique* d'O. Bloch (Paris, 1932), et l'*Histoire de la langue française* de F. Brunot, de même, p. 344, la *Grammaire du vieil-irlandais* (Paris, Guilmoto, 1908) de J. Vendryes n'est pas citée.

2. P. 112, l. 22, lire *envoie* (et non *envoye*) ; p. 433, l. 22 *entendement* (et non *intendement*) ; p. 434, l. 11 du bas, *fondements* (et non *fondaments*), et l. 10 sans doute *mécanique* (et non *méchanique*). Je m'excuse de ces rectifications ; mais il faut bien que je montre à M. Gray que je l'ai lu !

auxquels se substitua l'habitude de désigner l'individu « suivant le concept d'appartenance à la *terra* ou à la *gens* » p. 201 ; influence de l'onomastique étrusque, — déjà mise en valeur, avec une exagération certaine, par W. Schulze dans son beau livre sur les noms propres latins — et par delà l'étrusque, des éléments tyrrhéno-apennins, et égéo-anatoliens... Une étude, de celles où excelle M. Bertoldi, sur les noms d'arbres — notamment sur les noms relatifs à la vigne — et de plantes montre tout ce qu'il y a de « possibilités » dans le vocabulaire latin. Le mérite de l'auteur c'est que, si hardies que soient ses hypothèses, elles n'oublient jamais le domaine du réel, et ne sont pas des constructions fondées purement et simplement sur des rapprochements phonétiques plus ou moins spécieux. S'il émet l'opinion que des termes concernant les métaux et l'industrie minière sont de provenance ibérique, c'est en l'appuyant sur un examen qui montre l'importance des mines espagnoles dans la production et l'exportation des métaux, et qui lui permet de conclure avec une quasi-certitude : « correnti di cultura mineraria, dunque, che solcano il Mediterraneo preindo-europeo da occidente verso oriente » (p. 241). On voit l'importance de cette conclusion. Jusqu'ici on envisageait uniquement une influence des civilisations de la Méditerranée orientale (égyptienne, sémitique, minoenne, mycénienne, etc.) sur les civilisations du bassin central — Grèce et Italie — ; grâce à M. Bertoldi, un nouveau courant d'influence allant cette fois d'Ouest en Est se trouve identifié.

A. Ernout.

Collectanea Schrijnen, Verspreide Opstellen van Dr Jos. Schrijnen, xx-496 p. in-8°. Nimègue et Utrecht, Dekker et van de Vegt N. F. Pr. : 6 Fl.

Il faut remercier les élèves de feu Mgr Schrijnen, Mlle Christine Mohrmann, MM. P. J. Meertens, Dr Win. Roukens d'avoir publié ce recueil, témoignagne de reconnaissance et d'amitié fidèle adressé au maître disparu, mais aussi livre qui, en montrant la multiple activité du linguiste, du philologue, de l'historien des religions et du folklore, servira en même temps toutes les disciplines auxquelles s'était adonné le regretté maître de Nimègue. Parmi les linguistes hollandais en effet — et il en est d'éminents —, Mgr Schrijnen se distinguait par la multiplicité et la variété des études qu'il poursuivait. Son énergie, sa force singulière de travail lui permettaient de mener à bien des tâches multiples dont une seule aurait semblé pouvoir suffire à l'activité d'un seul homme. Et non content de son rôle de savant et de professeur, c'était aussi un homme d'action. C'est surtout grâce à lui, et à Meillet, que s'était constitué, après le congrès de La Haye en 1928, le Comité International permanent des linguistes, chargé de préparer le programme des congrès futurs, d'élaborer un plan de travail, d'assurer à la fois la continuité et le progrès des recherches. Quel a été le succès de ces Congrès, il suffit de le demander à ceux qui participèrent à ceux de Genève, de Rome, de Copenhague. Mais cette dépense d'énergie ne pouvait être impunément prolongée. Le cœur s'était fatigué à battre ainsi sans répit, et en 1938 Mgr Schrijnen tombait brusquement frappé. Tous ceux qui l'ont connu s'associeront à l'hommage respectueux dont je salue sa mémoire, et aux condoléances que j'adresse à ses collègues et élèves néerlandais, notamment à Mlle Christine Mohrmann qui fut son élève et sa collaboratrice, et qui continue dignement l'étude de la *Latinitas christianorum primaeva* dont il fut l'initiateur.

Les travaux et publications de Mgr Schrijnen s'étendent sur près de cinquante ans, exactement de 1891 à 1938, et la bibliographie dressée par les éditeurs ne comprend pas moins de 193 numéros. Il fallait donc faire un choix ; au total le recueil comprend 47 articles qui donnent une idée suffisante de l'œuvre du disparu, et sont classés systématiquement sous six rubriques principales : I. Linguistique générale (3 articles) ; II. L'indo-européen (13 articles) ; III. Langues classiques (9 articles) ; IV. Histoire des origines de la chrétienté, et latin chrétien ancien (9 articles) ; V. Folklore (9 articles) ; VI. Dialectologie néerlandaise (9 articles). Pour faciliter la lecture de l'ouvrage, et en permettre une plus large diffusion, nombre d'études parues originellement en hollandais ont été traduites en français ou en allemand : sept index en faciliteront la consultation. Les lecteurs de la Revue de Philologie seront particulièrement intéressés par les articles groupés sous les numéros III, IV et V. Ils y prendront connaissance des vues de l'auteur sur les origines du latin, ses affinités avec tel ou tel groupe, sur le problème de l'alarodien, et d'une communauté pré-indo-européenne que permettent d'entrevoir certains faits de langue énigmatiques, comme le génitif en -ī des thèmes -o/e- de la deuxième déclinaison l'existence du thème **aiso-* [1] dans les langues italiques (sauf en latin, en, falisque et sans doute en sabin), sur la répartition des dialectes. A côté de ces études qui relèvent de la linguistique, ils trouveront l'historien de la langue latine, et plus spécialement du latin chrétien dans les articles sur le latin populaire (p. 180-191), sur l'accusatif et le nominatif absolu (p. 192-201) ; sur l'évolution de la langue de saint Augustin, sur l'emploi de *homo* dans le latin chrétien, sur l'onomastique chrétienne. Certains critiques ont reproché à Mgr Schrijnen d'avoir exagéré le caractère particulariste du latin chrétien primitif et ont nié qu'il s'agit véritablement d'une « Sondersprache ». Il y a répondu dans un article publié par la Revue des Études latines (XII, 1934, p. 96 et s.), intitulé « le latin chrétien devenu langue commune ». Mais les articles publiés dans les revues s'oublient vite, et il y a intérêt à retrouver ici l'apologie de la thèse présentée par l'auteur. Selon lui le latin vulgaire, qui est à la base des langues romanes, est une koinè ; et cette koinè n'est autre que la *latinité chrétienne élargie* [2]. « Si la koinè latine a pu se maintenir intacte, ou presque, en pays roman, pendant un temps considérable, c'est que, par son caractère chrétien, elle portait la garantie de l'unité, et elle n'était, pour me servir des paroles mêmes de M. Muller [3] que « l'expression linguistique de l'unité spirituelle de la Romania » (*Chronology*, p. 38) [4]. Il y a là une explication ingénieuse, et dont il faut tenir compte, même si on ne l'adopte pas sans quelques réserves.

A. Ernout.

A. S. Hunt, J. G. Smyly, C. C. Edgar. *The Tebtunis Papyri III. Part II.* University of California Press. — Cambridge University Press, 1938, xxiv-346 p. 4 pl. £ 1.2.6.

Aux neuf sections publiées dans la première partie du tome III, les éditeurs en ajoutent ici six nouvelles. La section X, consacrée au *Land*

1. Je préfère me servir de l'expression *thème aiso-* (que M. Schrijnen emploie p. 227) plutôt que de *racine *ais-*.
2. C'est l'auteur lui-même qui souligne.
3. H. F. Muller, *A Chronology of Vulgar Latin*, Halle, 1929.
4. *Collectanea*, p. 356.

survey, nos 826-834, se compose de rapports détaillés sur des terres, des récoltes, des inspections et des listes de fermiers et de maisons, avec des renseignements sur la superficie, la valeur et le bornage. La section XI, nos 835-843, comprend des reçus de sitologues, de banquiers, de percepteurs, délivrés à des particuliers ou aux représentants d'un bourg. Dans la section XII sont les comptes officiels : *A.* nos 844-864, redevances ou prêts de denrées diverses, émanant des greniers publics ; *B.* nos 865-878, comptes en argent, mensuels ou journaliers, relatifs à des impôts, à des ventes, etc. ; *C.* nos 879-883, listes diverses de contribuables et de bestiaux. Les comptes privés, nos 884-894, remplissent la section XIV : dépenses et recettes de ménage, de commerçants, de voyageurs. Le no 894, le plus intéressant, groupe un choix de fragments portant des comptes d'une association, avec les noms des membres et des administrateurs, l'indication des cotisations et des différents frais. C'est un complément appréciable aux détails fournis par Roberts, Skeat et Nock dans *The gild of Zeus Hypsistos*. Les éditeurs ont intercalé ici, en *Addendum* à la section VI, le no 895, avec des fragments nouveaux et des corrections à cette pétition officielle, où Skeat a si heureusement déchiffré le nom du stratège Hippalos. Suivent dans la section XIV six fragments littéraires décrits, nos 896-901 : Dialogue ou traité philosophique du IIe s. av. J.-C. ; deux colonnes très mutilées d'un ouvrage scientifique, fin du IIIe s. ; *Iliade I* 539-548, 561-574, très incomplets, mais où figurait un vers 545 *a*, IIIe/IIe s. ; *VI* 2-347, avec des lacunes, des leçons nouvelles et l'omission de 283, fin du IIe s. av. J.-C. ; *XXII* 140-301, avec des lacunes et l'omission de 255 ; enfin, le premier vers des *Bacchantes* d'Euripide, copié plusieurs fois par un écolier, comme exercice d'écriture. Dans la section XV on trouve les « descriptions » de documents « mineurs » — « mineurs », pour la collection de Tebtynis — mais importants néanmoins et que des éditeurs moins riches publieraient entièrement. On y a groupé des pièces officielles (902-947), trois lettres privées (948-950), des pétitions (951-967), une déclaration sous serment (968), des rapports (969-972), des contrats (973-982), des reçus (983-997), des documents concernant les fermages, les impôts en nature (998-1060), les impôts en argent (1061-1072), des listes (1073-1076), des comptes privés (1077-1093).

Voilà donc finie, avec le présent volume, l'admirable publication des *Tebtunis Papyri*. C'est une pitié de penser que les principaux collaborateurs n'ont pas vu achevé le monument élevé par leur travail. Tour à tour sont morts prématurément Grenfell, Hunt, Edgar : lourdes pertes pour la papyrologie. Mais le goût de la science probe et irréprochable ne saurait disparaître dans la traditionnelle Angleterre. Il y reste d'éminents papyrologues sur la brèche et de plus jeunes déjà sont venus les assister.

Paul Collart.

Bulletin of the Faculty of Arts of the University of Egypt, IV 1, mai 1936.

Le présent fascicule, paru avec un retard sensible, contient dans sa *Section européenne* des articles qui intéressent plusieurs domaines de l'histoire d'Égypte. K. H. Dittmann classe en trois périodes : antiquité, moyen âge, Renaissance et temps modernes, et examine rapidement les relations de l'Égypte et de l'Europe, dans *The significance of Egyptian antiquity for the history of European culture*. L'étude de V. Vikentiev, *A propos des « Sourcils du roi Serpent »*, corrige la traduction d'un pas-

sage du papyrus 1115, col. 65 du Musée de l'Ermitage. W. G. Waddell donne une commode version anglaise des trois textes suivants : *Anonymus Florentinus : De Nilo. Proclus : On Egypt and the Nile. Lydus : On the Nile rising.* Moh. Selim Salem, à l'aide de deux inscriptions latines (*CIL XIV* 18 et 19) traite du rôle du μέγαρον dans le culte d'Isis : *The problem of the Megarum in the worship of Isis.* Le titre du nouvel article de C. H. O. Scaife dit suffisamment quel en est l'intérêt : *Further notes on Myos Hormos and Tadnos Fons; with some remarks on a station at Bir 'Aras; on an ostrakon from El Heita and on some ruins at Bir Abu Darag.* Ajoutons pour satisfaire la curiosité des papyrologues que l'ostracon est un fragment de lettre privée, très petit, concernant, semble-t-il, un voyage à Alexandrie. Le déchiffrement et la traduction sont dus à M. C. Roberts.

Paul Collart.

Sh. Le Roy Wallace. *Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian.* Princeton, Princeton University Press, 1938, xii-512 p. in-8°. $ 6.

En un an, les historiens de l'Égypte et les papyrologues ont été comblés. Le présent volume, pour l'époque romaine, et *L'économie royale des Lagides* de Claire Préaux, pour l'époque ptolémaïque, leur ont apporté deux livres de premier ordre, deux instruments de travail inestimables. M. W. nous confie dans sa *Préface*, d'une part, qu'il a commencé ses premiers dépouillements en 1931, et, d'autre part, que l'idée de ce travail lui a été suggérée par le Professeur A. Ch. Johnson. Il est bien évident, en effet, que, plus que quiconque, M. Johnson devait sentir le besoin et l'utilité d'un tel livre. Dans le beau volume qu'il a publié en 1936 : *Roman Egypt to the reign of Diocletian*, tome II de *An economic survey of ancient Rome*, il avait consacré le cinquième de ses six chapitres aux impositions (*Taxation*). C'était ouvrir la voie aux enquêtes dont M. W. nous donne aujourd'hui les résultats.

C'est le premier travail d'ensemble sur les impositions en Égypte depuis les *Griechische Ostraka* de Wilcken en 1898, œuvre admirable de science et d'intuition. On frémit à la pensée de la documentation énorme accumulée depuis cette date dans les papyrus et les ostraca, parus en recueils ou isolément, et c'est une vraie joie, faite d'égoïsme et de reconnaissance, de savoir que toute cette documentation, cataloguée et classée, est désormais à notre portée immédiate dans les quelque 150 pages de notes, qui terminent le volume. L'ouvrage lui-même comprend 18 chapitres d'une clarté saisissante. Les uns sont plus spécialement des mises au point de grandes questions renouvelées par les textes papyrologiques, les autres sont formés par une série de monographies substantielles sur chaque imposition particulière. On ne peut donner qu'une rapide vue d'ensemble. I. *Le cadastre en Égypte romaine*, examen du régime des terres, tel que l'ont, pour ainsi dire, forcément établi et le droit éminent de propriété du souverain, hérité des Pharaons, et la nécessité pour le pouvoir central d'augmenter ses ressources et les obligations imposées par l'inondation du Nil. II. *L'impôt foncier en nature*, recherches qui portent à la fois sur les diverses catégories de cet impôt et sur ses modalités dans les divers nomes, où elles sont attestées. III. *Autres obligations en nature*, suite de brèves études concernant les impositions suggérées aux Romains par le désir d'exploiter à fond l'Égypte : ἐπιβολή, ἐπιμερισμός, ἀννώνη etc. IV. *Perception des taxes payées en grain*, c'est-à-dire établissement des taxes,

organisation, administration et fonctionnement des greniers publics, avec tous les versements imposés aux contribuables. V. *Taxes en argent sur le sol*, courtes monographies sur ces multiples taxes établies à des dates différentes, sur leur taux, sur les modifications qu'elles ont dû subir selon les temps et les lieux, avec l'indication en note — comme dans les chapitres précédents — de la liste des exemples connus. VI. *Taxes sur les bestiaux*, étude générale sur la question de la propriété du bétail (βασιλικά, δημόσια, ἴδια κτήνη) et études de détail sur les diverses impositions de cette catégorie. VII. *Le recensement dans l'Égypte romaine*, importante mise à jour des points particuliers de cette institution : cycle de 14 ans, formalités à remplir, rédaction des déclarations et bureaux qui les reçoivent, *épicrisis* ou établissement des dispenses et des réductions, rôle de l'amphodarque. VIII. *La capitation en Égypte romaine*, histoire de la *laographia* proprement dite. IX. *Taxes de capitation*, c'est-à-dire taxes qui sont souvent appelées μερισμοί ou impôts de répartition, qui pèsent sur la totalité des habitants : μερισμὸς ἀνακεχωρηκότων, χωματικόν, ὑική, φύλακες etc. X. *Taxes de capitation limitées à certaines classes de la population*, renseignements historiques et techniques sur les impôts comme le τέλεσμα Ἰουδαίων, l'ἀριθμητικὸν κατοίκων, etc. XI. *Taxes sur les commerces, I. Les monopoles d'État* : sel, huile, bière, bains. XII. *Taxes sur les commerces, II. Taxes de capitation*, études sur les patentes des commerçants et des artisans. XIII. *Taxes sur les commerces, III. Taxes ad valorem*, renseignements sur les impositions qui, de près ou de loin, se rattachent à l'impôt dit sur le chiffre d'affaires. XIV. *Taxes concernant les prêtres et les temples*, résumé de la politique religieuse de Rome et des dispositions financières qu'elle a suggérées. XV. *Douanes et péages*, organisation des barrières et des tarifs douaniers : importation, exportation, transit des marchandises. XVI. *Taxes diverses*, c'est-à-dire, en général, impositions dont les cas sont rares et peu connus. XVII. *Perception des taxes en argent* : établissement, levée par les agents du gouvernement, rôle des banques, administration et contrôle, particularités régionales. XVIII. *Les revenus de l'Égypte*, belle étude d'ensemble faite au triple point de vue chronologique, historique et économique. En *Appendice*, on trouvera la liste des taxes sur lesquelles la pleine lumière n'est pas encore faite. Il est à souhaiter que des textes papyrologiques apportent peu à peu la clarté sur ce sujet. Il n'est pas impossible, par exemple, que le tome II des *P. Reinach*, qui est à l'impression, mette sur la voie d'une explication du n° 3 de la liste : τέλ(ος) ἀληθικ() μυομ(εν). Des *Notes* nombreuses, très précises, très riches de substance, sont rangées par chapitres. On regrette parfois de ne pas les trouver au bas des pages. Un *Index* copieux et détaillé des noms grecs, plus restreint des noms latins et anglais, rendra d'excellents services.

Bref, tous les « usagers » auront le sourire en consultant *Taxation in Egypt* : c'est l'éloge suprême du livre, le merci le plus franc et le plus cordial à l'auteur.

Pau Collart.

Études de Papyrologie IV. Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1938. In-8°, 254 pp., 5 pl.

Le présent volume, quatrième d'une collection régulièrement accrue, comprend neuf articles de sept auteurs. M. A. Vogliano, dont il faut, en passant, louer l'activité variée, republie dans *Autour du jardin d'Épicure*

la lettre mutilée du papyrus d'Herculanum 176, objet déjà de plusieurs études. Des restitutions nouvelles qu'il propose pour des passages critiques, il ressort que la lettre serait adressée à un enfant de Métrodoros par Polyaenos, le professeur de Pythoclès. M. O. Guéraud donne le résultat de ses patientes recherches *A propos des certificats de naissance du Musée du Caire*. Au prix de beaucoup d'efforts — qu'on jette un coup d'œil sur les reproductions —, il a complété les précédentes lectures de H. A. Sanders, pour les tablettes 29807 et 29812, si bien qu'il a réussi à recomposer entièrement la seconde et a pu ainsi établir le sens de ces deux documents : la δέλτος προφεσσίωνος des enfants légitimes et la δέλτος μαρτυροποιήσεως des bâtards. M. N. Hohlwein, dans un article modestement intitulé *Le blé d'Égypte*, a écrit une monographie utile et commode. Il ne se contente même pas de traiter la question du grain ; mais il commence par examiner la question des terres, de leurs catégories et des changements annuels portés au cadastre, ce qui l'amène à étudier l'irrigation et le régime agraire en entier. Pour tout ce qui concerne l'exploitation des terres à blé et la politique du blé sous les Lagides et sous l'empire, on trouvera là des renseignements précis et clairs, puisés à bonne source et avec les références. M. W. G. Waddell, dans deux petits articles : *Poeta anonymus de Avibus* et *P. Fayoum 204* : *The Aphorisms of Hippocrates* a le mérite d'éditer, dans l'espoir qu'on en trouvera le complément, un étroit morceau de papyrus (*P. Caire Inv. 67860*, Oxyrynchos, IIe/IIIe s.), où un poète inconnu célèbre le chant des oiseaux et de revenir, avec des rectifications, sur une autre bribe identifiée par A. Calderini, d'après une reproduction. M. A. Bataille, sous le titre : *Nouveau fragment d'un ostracon concernant Aménothès, fils de Hapou*, publie intégralement le brouillon difficile à lire d'une curieuse arétalogie d'Aménothès, que M. Guéraud avait fait connaître en partie dans *BIFAO* XXVII, p. 121 sqq. M. H. Œllacher édite *Griechische litterarische Papyri aus der Papyrussammlung Erzherzog Rainer in Wien*, trois textes intéressants à divers titres. C'est d'abord un fragment inédit, travail scolaire d'un genre connu : un texte d'Homère (Z 387-403 et 404-410) accompagné d'un exercice d'imitation presque illisible. C'est ensuite une publication des *P. Gr. Vindob. 26068 et 29239*, lambeaux tout déchiquetés, reclassés, complétés, après bien des travaux d'approche, auxquels l'auteur avait déjà pris part, et où se lisent les restes d'un traité d'esthétique littéraire et d'une étude doxographique. Les deux ouvrages sont attribués par l'éditeur avec certitude à Aristote. Le dernier texte, qui est inédit, provient d'un dialogue philosophique sur les Idées platoniciennes. Malgré des tentatives d'identification, l'auteur reste indéterminé. Enfin M. A. Bataille, dans *Un nouveau dieu à Bacchias*, publie, traduit et commente quatre documents de la collection royale : récépissé d'une γραφὴ ἱερέων de 186 ; envoi d'une liste semblable le 28 août 207 ; envoi de duplicata au basilicogrammate (IIe s.) et restes d'un rapport financier (ère chrétienne). Ces inédits ont entre eux un lien : ils proviennent d'un temple de Soknobrasis, le nouveau dieu promis par le titre. C'est pour M. Ch. Kuentz l'occasion de continuer ses études, si perspicaces et si instructives, sur les noms propres gréco-égyptiens. *Soknobrasis* serait une nouvelle forme du dieu crocodile Sobk, protecteur du Fayoum.

Non content de remercier les auteurs de ces beaux articles, il faut se retourner pour le féliciter, vers le créateur de la collection, M. P. Jouguet, directeur de l'Institut Français d'archéologie orientale.

Paul Collart.

Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*. Bruxelles. Édition de la Fondation égyptologique Reine Élisabeth, 1939, 646 pp.

Préparé par une série d'études remarquées, ce travail d'ensemble comble une lacune et rendra les plus grands services aux papyrologues, qui en seront les premiers bénéficiaires, ensuite aux spécialistes de l'économie politique, aux historiens enfin et aux juristes. La documentation est en majeure partie papyrologique : ordonnances, reçus d'impôts, lettres privées ont été rassemblés, triés, consultés, utilisés. Il est à peine besoin de rappeler que l'auteur a fait antérieurement ses preuves par de belles éditions de papyrus et d'ostraca. Le témoignage des inscriptions et celui des auteurs sont, d'ailleurs, invoqués à l'occasion. L'introduction définit le but de l'ouvrage ou, plus exactement peut-être, le point de vue auquel l'auteur a entendu se placer. Il est formulé dans la phrase suivante : « Le but de cet ouvrage n'est point tant de décrire l'économie royale des Lagides que d'en comprendre l'agencement pratique, d'en suivre les conséquences, d'en découvrir les lentes transformations et de saisir ainsi les raisons qui font changer une société ».

Les institutions qui ont servi aux Lagides à drainer à leur profit une part toujours très large de toutes les richesses du royaume, ou bien ils les ont trouvées établies à leur arrivée et n'ont fait que les adapter au mieux de leurs intérêts, ou bien ils les ont créées, chaque fois que leur perspicacité avide a découvert quelque nouvelle matière à taxer pour accroître leurs revenus. Toutes ces institutions ont évolué : si bien montée qu'ait été la machine à pressurer les contribuables, elle a eu besoin parfois de perfectionnements, de réparations, ce qui n'a pas empêché le détraquement final. Il a fallu six chapitres pour nous conter cette histoire souvent compliquée, parfois pathétique, toujours instructive et vivante. Ces chapitres sont : *Les dépenses*, *Les revenus*, *Fonctionnement de l'économie royale*, *Evolution des droits du roi sur la terre*, *Les effets de l'économie royale*, et une page de *Conclusion*. On ne saurait signaler avec trop de reconnaissance une imposante bibliographie bien classée et trois index précieux : noms grecs, sujets, sources.

Si cupides qu'aient été les Ptolémées, Mlle P. a tenu à montrer dans son premier chapitre de quel poids les dépenses d'État pesaient dans leur budget. La nécessité de maintenir l'ordre dans un pays assujetti et le désir de réaliser des ambitions de conquête leur imposaient de lourdes dépenses militaires. Au recrutement et à l'entretien des armées, il faut ajouter les frais d'acquisition des éléphants de combat, l'achat de bois à l'étranger pour la construction d'une marine de guerre et d'une flotte de commerce pour les relations avec l'extérieur et la navigation fluviale intérieure. Ose-t-on dire qu'il y avait des fonds secrets ? L'expression serait impropre, car les Lagides achetaient presque ouvertement les rois et les villes, dont le concours leur était utile. La part du ministère des finances (*dioecète*) était également considérable. Il fallait rétribuer, en argent ou en nature, un monde de fonctionnaires de tout grade, dont l'appétit était plus grand que l'honnêteté. Le budget des cultes était assez élastique. La politique de prestige exigeait que les rois fissent aux prêtres et aux temples des largesses ostentatoires. Mais, le cas échéant, les souverains ne se sont pas privés de faire, aux dépens du sacerdoce, des reprises intéressées et intéressantes. Il fallait aussi de très grosses sommes pour les travaux publics, pour la mise en culture et la bonification des friches stériles ou abandonnées, pour l'extension ou l'amélioration du système d'irrigation, pour l'en-

tretien du réseau routier, y compris les pistes caravanières, pour les quais, les bassins, les bâtiments publics. Et, en dehors de tout cela, il y avait le budget personnel du roi, pharaon somptueux au milieu d'une cour splendide, — depuis les jours éblouissants de Philadelphe jusqu'au faste moribond de *la vie inimitable*, aux temps ultimes de la dernière Cléopâtre.

Il fallait donc des revenus énormes. Les Lagides se les sont procurés par l'économie dirigée, économie dirigée non pas uniforme, mais variable d'une denrée à l'autre et spécialement adaptée. Ils ont largement pratiqué le monopole, monopole total ou monopole partiel, par exemple, pour l'huile, les textiles, la bière, le papyrus. Ils ont établi un contrôle sévère sur les céréales, pratiqué le séquestre des récoltes, multiplié les redevances en nature. L'arboriculture était d'autant plus surveillée que le bois est rare en Égypte. Vignobles et vergers étaient grevés d'impôts ; la chasse et la pêche donnaient lieu à des prélèvements. Tout le cheptel, bovin et ovin, les oiseaux de basse-cour, les abeilles même étaient une source de revenus pour le roi. Naturellement l'exploitation des richesses minérales, pierres et métaux, se faisait à son profit. Il percevait aussi des bénéfices sur la monnaie, entre autres, par l'inflation et la réduction des poids. Les banques, le commerce, les transports fluviaux, les douanes contribuaient aussi à la fortune royale, sans préjudice des taxes personnelles, des réquisitions, des corvées et des cadeaux imposés. On se doute bien que chacun tentait d'échapper au fardeau des impositions et que de lourdes amendes punissaient toutes les fraudes de l'évasion fiscale. Tout compte fait, Mlle P. établit ainsi les quatre principes immuables de l'économie des Lagides : « accumuler le plus de richesse possible, dépenser le moins possible, changer le moins possible l'ordre existant, courir le moins de risques possible ».

D'autre part, elle fixe à trois le nombre des institutions fondamentales, qui ont assuré le fonctionnement des rentrées : les contrats, qui requéraient le travail des sujets de la part du roi ; la responsabilité des fonctionnaires et la ferme des impôts, qui garantissaient la sécurité financière du souverain. Et cependant cette machine si minutieusement réglée s'est, à la longue, détériorée et usée. Les soldats, les prêtres, les fonctionnaires et jusqu'aux particuliers ont empiété sur les prérogatives royales, réduit le domaine du souverain, son autorité, sa richesse, sa force. L'histoire de ces grignotements simultanés est racontée en détail d'une manière saisissante. Exploiteur de ses sujets, le roi, par une sorte de réversibilité, est devenu lui-même exploité et ruiné.

Cette analyse trop brève ne donne qu'une insuffisante idée de ce volume substantiel et de sa précieuse substance. Elle donne surtout une idée tout à fait insuffisante des mérites de l'auteur. Mlle P. a déjà certainement trouvé sa récompense dans les joies et même dans les déboires d'un tel travail ; elle la trouvera certainement aussi dans l'estime et la gratitude unanimes des usagers.

Paul Collart.

Ach. Vogliano, *Papiri della R. Università di Milano*. Milano, U. Hœpli, 1937-XVI, in-4°, xxii-278 p. 3 pl. 500 lire.

A dire vrai, nous étions déjà à peu près fixés sur le contenu de ce magnifique volume. Les textes qu'il contient nous étaient connus dès 1935, à la fois par les échantillons que nous avait présentés *Dal 1° volume dei papiri*

della R. Università di Milano, paru pour le Congrès de Papyrologie de Florence, par le projet de table inclus dans cette amorce de publication, projet qui n'a guère été modifié, et même dès 1934, par les fameuses Διηγήσεις *di poemi di Callimaco*, un des derniers travaux dus à la collaboration du toujours regretté Vitelli et de sa brillante élève, Medea Norsa.

Le volume s'ouvre par une introduction où M. V. rend justice à chacun de ses collaborateurs et par une notice, où il fait brièvement connaître les résultats des fouilles de la *Mission archéologique de l'Université Royale de Milan* à Tebtynis. Dans le résumé qui va suivre, sauf indication contraire, les textes sont publiés par M. V.

La publication proprement dite est inaugurée par M. J. Cazzaniga avec cinq fragments homériques : A 39-55, IIe s. ap. J.-C., *volumen*, recto ; B 155-209 (168 et 206 omis), même date, *volumen*, recto ; Γ 106-126, Ier s. ap. J.-C., *volumen*, verso ; H 232-249 (234 omis), IIIe/IVe s., *volumen*, verso ; Ψ 451-462, fin IIe s., *volumen*, recto. Du même auteur encore, un papyrus mutilé d'Apollonios de Rhodes I 699-719, le douzième à ma connaissance, avec de brèves scholies marginales, Ier s., *volumen*, verso. Viennent ensuite deux pauvres débris de lyrique éolienne (cartonnage de momie, IIIe s. av. J.-C.) ; la syllabe Γοργ (l. 9) invite à croire qu'on pourrait se trouver en présence d'un poème de Sappho en l'honneur de Gorgo. Les débuts de quatorze vers, qui suivent (IIe s.), à cause du rythme, du vocabulaire et de deux *paragraphoi* semblent indiquer un dialogue de la comédie nouvelle, et tout naturellement on pense à Ménandre. Que peut-on dire des huit languettes plus ou moins longues placées sous le n° 8 *bis*, sinon qu'elles proviennent sûrement de textes littéraires et que, dès à présent — effort admirable — des savants peinent certainement pour les identifier ? Les nos 9 et 10 nous apportent deux fragments de Platon, le premier, du *Phèdre* 267 *b*-268 *e* (*volumen*, recto, IIe/IIIe s.), le deuxième de *La République* 485 *a* et 486 *e* (*codex*, verso-recto, IIIe s.). Le premier — cinquième papyrus du *Phèdre*, sauf erreur — atteste une fois de plus la vogue du philosophe aux IIe et IIIe s. ; le deuxième est également le cinquième papyrus de *La République*.

Nous retrouvons alors, sous le n° 11, la lettre déjà fameuse de Théon à Héracleidès (fin Ier s.), écrite à Alexandrie et où figure une liste de noms et d'œuvres de philosophes stoïciens.

Voici maintenant, toujours sauf erreur, le quatorzième fragment du *Discours de la Couronne* de Démosthène (IIe s., *volumen*, recto) et le dixième du *Discours sur l'Ambassade* (début IIe s., *volumen*, recto) : bas de deux colonnes pour le premier, d'une seule pour le deuxième, sans grande importance au point de vue critique, mais nouveaux témoins de la popularité de l'orateur en Égypte entre le Ier et le Ve s. de l'ère chrétienne. M. K. Deichgræber a édité et savamment commenté les trois textes suivants du IIe s. ap. J.-C. : restes de trois colonnes d'une étude sur les nerfs (*volumen*, recto) ; fragment d'un manuel médical par demandes et réponses, ce qui n'est pas le premier exemple (2 colonnes recto-verso) ; milieu d'une page consacrée à l'emploi d'une recette pharmaceutique donnée (*volumen*, recto).

Le Commentaire à Antimaque de Colophon nous est déjà connu par la publication antérieure, mais les additions de toute espèce sont ici nombreuses. Rappelons seulement qu'une seule des deux colonnes (58 lignes) est vraiment utilisable, mais qu'elle est riche en citations d'Antimaque, Homère, Hésiode, Panyasis, Mimnerme, Callimaque, Hécatée de Milet,

Agias et Dercylos, Théophraste et qu'une belle planche nous met, pour ainsi dire, l'original sous les yeux.

Les Διηγήσεις restent évidemment la pièce de choix de tout le recueil. Pour montrer de quels soins minutieux le texte a été l'objet, de quelles additions le commentaire a été enrichi, il suffirait de citer des chiffres. La première édition comptait 61 pages, index compris ; dans le présent volume les Διηγήσεις occupent les pages 66-173, sans les index. C'est que le texte a été revu et amélioré ; c'est qu'on y a ajouté la bibliographie des articles qu'il a provoqués, des notes substantielles et, par surcroît, une étude sur la langue et le style par L. Castiglioni, trois *excursus* de P. Maas : *La forme littéraire des Diègèseis et des Scholia Florentina*, *Les nouveaux vers de Callimaque*, *Pour une édition générale de Callimaque* et un quatrième de l'éditeur, relatif à *PSI* XI *1218 c*. Il faut signaler aussi que les deux très belles planches nous donnent la reproduction complète de l'original.

Evidemment, après les *Diègèseis*, l'intérêt des autres textes faiblit. Ce sont : le papyrus déjà connu, qui porte uniquement ce titre : Ἀπολλοδώρου Ἀθηναίου γραμματικοῦ Ζητήματα γραμματικὰ εἰς τὴν Ξ τῆς Ἰλιάδος Σωσύου ; trois colonnes d'une trentaine de lignes chacune provenant d'une curieuse *Anthologie* de prose (IIe s., *volumen*, recto), dont chaque extrait est précédé d'un titre ; une prière mutilée à Sarapis, mise par anachronisme dans la bouche d'Alexandre le Grand (Ier s. av. J.-C.) et deux colonnes sur parchemin (IVe s.), numérotées Σχγ, Σχδ, qui donnent *Exode* XXIX 21-24.

Les documents grecs sont au nombre de six. Le n° 23 contient en 36 lignes très longues une copie du partage d'un héritage important, effectué le 1er novembre 108, entre Amatios, Paulinos et Géminos, fils de Patron, avec un commentaire juridique pertinent de V. Arangio-Ruiz. Une lettre en deux colonnes de son frère anonyme à Paulos forme le n° 24 ; écrite à Tebtynis, elle est datée du 7 décembre 117. Cinq colonnes (n° 25) nous apportent les procès-verbaux de deux audiences judiciaires en 127, commentés par V. Arangio-Ruiz. Sous le n° 26, on retrouve la cession de terre catécique déjà connue par la magistrale publication de P. Jouguet. Une copie de documents relatifs à une contestation entre Patron et Satornilos, un mineur, d'une part, et Thaubarion, d'autre part, accusée par eux de les avoir frustrés (3 colonnes, 128/129), figure sous le n° 27, avec un commentaire de V. Arangio-Ruiz. Le dernier document, publié avec une science scrupuleuse par O. Guéraud, est un bilan ou compte d'orge, en 3 colonnes fourni par le φροντιστής Turbon, pour une οὐσία non dénommée en 162/163.

Dix petits textes arabes, édités par A. Grohman, terminent le volume : fragment littéraire, deux reconnaissances d'obligation, contrat incertain, comptes, liste de noms, sommes dues pour location de terres, taxes individuelles et deux lettres.

Tout concourt à rendre le volume précieux : beauté du papier, netteté de l'impression, finesse des planches, agrément et solidité de la reliure en toile gris beige, intérêt des textes, qualité des collaborateurs. Car M. V., comme on l'a vu, a eu l'élégance de ne pas se réserver un si riche butin ; il y a fait participer la science internationale et son introduction nous donne la promesse qu'il continuera. Rien que pour cette heureuse idée, il faudrait lui faire des compliments. Mais on lui doit aussi, et sans les marchander, de vives félicitations pour ses dons personnels, pour sa science acquise et — c'est bien encore un mérite, surtout en papyrologie — pour sa merveilleuse chance.

Paul Collart.

J. Enoch Powell, *A lexicon to Herodotus*, x-392 p. in-8°. Cambridge, University Press, 1938.

De ce *Lexicon* il n'y a rien à dire de plus que ce qu'expose l'auteur lui-même dans la préface. Ou plutôt il faut ajouter que le but est pleinement atteint et que l'on possède maintenant un secours incomparable pour l'étude de la langue et du style, et plus simplement pour l'intelligence du texte d'Hérodote. « Ce livre, dit E. J. Powell, est à la fois un dictionnaire et un index. C'est un index, en tant qu'il relève tous les exemples de chaque mot ou nom employé par Hérodote, sauf pour καί ; et c'est un dictionnaire, en ce sens que tous les mots sont traduits et les références classées d'après le sens et la construction. La 3e édition d'Oxford, par Hude (1926), a servi de base, mais toutes les variantes des familles florentine et romaine de manuscrits ont été signalées, celles du moins qui présentaient quelque vraisemblance, si faible fût-elle. »

L'histoire de l'entreprise, admirablement conduite à son terme par J. E. Powell, mérite d'être rappelée : il travaillait à un lexique d'Hérodote lorsqu'il put acquérir en mai 1935 la collection complète des fiches établies en 1912-1914 par deux Allemands, Ludwig Kalpers et Fritz Nawak, sous la direction de W. Aly, à Fribourg ; elles lui servirent de point de départ pour un dépouillement complet.

J. E. Powell n'a pas entrepris de faire en même temps un index morphologique, c'est-à-dire de donner pour chaque nom toutes les références aux différents cas, ni pour chaque verbe tous les exemples des temps et des personnes. Qui voudrait, sur une question de ce genre, entreprendre une recherche précise aurait la ressource de consulter les fiches laissées par l'auteur à la bibliothèque du Trinity College, Cambridge, où elles sont à la disposition des érudits. Du moins en tête de chaque article trouve-t-on pour les verbes le relevé de toutes les formes employées par Hérodote, et à la fin de chaque verbe simple l'indication de tous les composés.

Pratiquement la consultation du *Lexicon* est facilitée par l'emploi de signes qui attirent l'attention du lecteur sur des cas particuliers. Les parenthèses enferment les références aux variantes ; des crochets droits désignent les conjectures et les mots qui ne sont pas proprement d'Hérodote (oracles, inscriptions, citations). L'astérisque marque les mots ou passages qui se présentent au style direct, L'obel s'attache aux mots qui, dans la dernière édition du Liddell-Scott, ne sont pas signalés avant Hérodote : l'auteur ne se fait pas d'illusion sur la valeur toute relative de cette indication, mais il a raison de penser qu'elle peut être utile. De nombreux contrôles ne m'ont pas permis de déceler le moindre lapsus dans les références. On ne voit donc que des éloges à adresser au plan et à l'exécution de l'ouvrage. L'édition Budé d'Hérodote n'en étant qu'à ses débuts, il n'a pas été tenu compte des conjectures qu'elle propose (par ex., on chercherait en vain, pour Crotone et les Crotoniates, une référence à I 57 ; d'ailleurs dans ce cas particulier il semble bien que le texte des manuscrits doive être maintenu : cf. Erik Wikén, *Hermes* 1938, pp. 129-130).

Le vieux *Lexicon Herodoteum* de Schweighäuser (1824) a rendu pendant plus d'un siècle de grands services ; mais plus de 1200 mots employés par Hérodote y manquent, nous apprend J. E. Powell, qui ajoute que les références fausses y abondent et ont été malheureusement (et naturellement !) reproduites dans beaucoup de dictionnaires grecs. Maintenant

que le travail du lexicographe est fait, et bien fait, on souhaite qu'un dialectologue intrépide aborde et renouvelle le problème de la langue d'Hérodote.

Georges Daux.

Anthologie grecque, première partie, *Anthologie Palatine*, tome IV (*Livre VII, 1-363*), texte établi par P. Waltz, traduit par A. M. Desrousseaux, A. Dain, P. Camelot et E. des Places (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres 1938, 207 p. en majeure partie doubles.

Ce nouveau volume de l'*Anthologie* contient la première moitié du livre VII composé en principe d'épigrammes funéraires (mais certaines épigrammes funéraires ne se trouvent pas dans le livre VII, et, d'autre part le livre VII a accueilli un nombre relativement considérable de pièces qui n'ont rien de funéraire, voir p. 4 et 5).

L'introduction envisage un certain nombre de problèmes relatifs à ce livre VII : comparaison entre l'*Anthologie Palatine* et le recueil de Planude (qui contient onze textes étrangers à la *Palatine*) ; une seule épigramme complète est confirmée par une inscription, c'est une épitaphe d'Homère (VII, 6) due à Antipater de Sidon et reproduite par une inscription de Rome. En outre il arrive souvent qu'un vers de l'*Anthologie* se retrouve plus ou moins littéralement répété dans une inscription métrique (il y aurait eu peut-être intérêt à donner p. 12 une note plus complète) ; d'autres chapitres étudient successivement les citations et la tradition indirecte, les diverses mains du manuscrit P, attributions et lemmes, etc... Les auteurs de la plupart de ces petits poèmes recherchent la pointe et le texte donne matière à l'ingéniosité de l'éditeur, qu'il s'agisse de justifier la leçon traditionnelle, ou de proposer une conjecture. L'éditeur n'a pas esquivé les difficultés et a tenté d'en proposer des solutions : il a bénéficié de la collaboration de M. Desrousseaux, qui sait regarder les textes avec des yeux neufs, et qui, grâce à sa profonde connaissance de la langue et de la littérature, découvre les rapprochements qui éclairent un passage obscur ou gâté. La nouvelle édition propose un assez grand nombre d'interprétations nouvelles dont quelques-unes semblent s'imposer et qui toutes donnent à réfléchir : **19** 3 la leçon du *Palatinus* est inintelligible, celle de Planude est une correction manifestement sans valeur, mais je ne suis pas sûr que la conjecture γ'ἐλυσθὲν (ἄχθος) « le fardeau enroulé autour de son corps » soit possible ; — **21**, la ponctuation adoptée qui donne au verbe δέρκεται du dernier vers le pronom σε comme complément n'est pas seulement ingénieuse, mais semble donner à l'épigramme un sens tout à fait satisfaisant ; — **25**, 8 la correction πόκον pour πόθον est ingénieuse ; — noter de même **26**, 7 la correction ὑποικῶ pour ὑποίσω ; — **28**, 2 l'explication de παριών qui ne doit pas être corrigé ; — **51**, 6 ρησσομένας pour ξειδομένας ; — **74**, 4 μεῖζον pour μεῖον est une bonne correction appuyée sur le rapprochement de VII 590, 4 ; — **79**, 4 conjecture pour restaurer un passage désespéré κάκτος Ἴωνας ἐῶ.... ὑλακτεῖν ; — **115**, 3 noter φυσικῶς pour φθισικός ; — **202** il est probable que le nom commun σίνις « bandit » a servi à dénommer un bandit célèbre plutôt que l'inverse ; le mot doit, peut-être, être mis en rapport avec σίνομαι ; — **215** la traduction de εὐσκάλμοιο « aux belles chevilles » est gauche et obscure ; il s'agit des « tolets » qui maintiennent les rames : le mieux serait peut-être de traduire « aux belles rames » — **216**, 2 lire ξείνοις pour ξείναις ; — **263**, 3 ἀνέγγυον « sans accepter de toi une caution » est une conjecture ingénieuse : — **292**, 2 la correc-

tion μείρετ' traduite par « attend » suppose que le poète a employé la forme pour ἰμείρετ' (cf. Nicandre *Th.* 402); — **332**, 1 la note qui tente de justifier pour βάκχη le sens de « bête sauvage » ne me paraît pas très convaincante; ne serait-il pas plus simple d'interpréter le mot comme le nom propre de la bête, peut-être une panthère ou un léopard ? — **339**, 6 οὐδὲν καὶ μὴ <οὐ>δὲν 'τῶν μερόπων τὸ γένος « néant même quand elle vit un moment, c'est toute la race des mortels » est une correction simple qui rend au texte un sens et un trait qui porte; la faute d'autre part s'expliquerait aisément; à la fin de la même épigramme M. Desrousseaux a donné une signification au dernier vers en écrivant "Αιδην pour ὀδυνην de P.

P. Chantraine.

Xénophon, *Helléniques*, tome II (livres IV-VII), texte établi et traduit par J. Hatzfeld (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1939, in-8°, 270 p. en majeure partie doubles.

Avec ce second tome l'édition des *Helléniques* se trouve achevée. On remerciera M. Hatzfeld de l'avoir fait bénéficier de son application scrupuleuse à établir le texte, de son adresse à écrire une traduction claire et précise à la fois, et particulièrement de l'effort qu'il a fait pour comprendre les réalités politiques et militaires exposées dans l'ouvrage de Xénophon et pour les faire comprendre au lecteur. Ses notes sont toujours substantielles et ne servent jamais seulement à équilibrer la mise en pages. On y trouvera (par exemple pp. 107, 150, 216) les explications précises qui aident à comprendre la topographie d'un lieu ou le dispositif d'une bataille. Quelques-unes des corrections qu'il propose sont commandées par des considérations de cet ordre : par exemple IV, 2, 13 ἀνὰ Φλιοῦντα pour τὴν ἀμφίαλον qui est évidemment fautif.

Voici quelques remarques de détail : IV, 4, 9 la leçon βοηθήσοιεν est inadmissible, l'optatif futur ne pouvant s'employer ici, il faut adopter la variante βοηθήσαιεν; — M. Hatzfeld suppose fréquemment des lacunes dans certains passages gâtés, mais l'hypothèse est-elle toujours indispensable ? IV, 4, 9 plutôt que de supprimer δὲ après ἐχόμενοι, il pense à une lacune; — IV, 4, 15 ligne 4 de la page 32, lire μέντοι; — IV, 5, 1 l'auteur doit avoir raison de garder αὐτόθι et d'écarter la correction généralement adoptée αὐτόθεν; — IIV, 5, 14 προειρημένους est marqué d'une croix, la correction de Dobree προσκειμένους donne un sens satisfaisant; — IV, 8, 15 ἐναντιουμένοις, est une bonne correction de M. Hatzfeld pour ἐναντίοις λόγοις; — V, 2, 1 ἐνέκειντο a été corrigé par Schneider, en ἐπέκειντο, le nouvel éditeur préférerait ἀπείχοντο qui donnerait en effet un sens meilleur; — V, 4, 1 la ponctuation de M. Hatzfeld améliore le texte; — V, 4, 9 l'éditeur ne cherche pas à corriger la fin de ce paragraphe et le juge lacuneux; — V, 4, 39 l'éditeur propose une bonne explication de ce paragraphe qui avait été inutilement corrigé; — V, 4, 60 κατατριβήσοιντο est traduit inexactement, c'est un futur; — VI 1, 17 M. Hatzfeld donne de bonnes raisons historiques de suspecter ὁμόρους; — VI, 4, 23 le tour ἐκγενέσθαι τοῦ ζῆν que conserve M. Hatzfeld ne semble guère admissible; — VI. 4, 24 ἐξαλείφεσθαι que l'éditeur propose pour ἐπιλαθέσθαι est ingénieux; — VII, 1, 38, à la fin il faudrait sans doute mettre ἔφη entre crochets droits comme l'a fait Cobet. La correction aurait dû au moins être signalée dans l'apparat critique.

P. Chantraine.

W. Schadewaldt, *Iliasstudien* (Abhandlungen der sächs. Akademie der Wissenschaften, Philol. Hist. Klasse XLIII, 6). Leipzig, Hirzel, 1938, in-4°, IV-182 p.

M. Schadewaldt qui a récemment consacré divers articles à la question homérique, en particulier un « Vortrag » de caractère général, *Homer und die Homerische Frage*, dont la *Revue de Philologie* a rendu compte, s'attaque maintenant au problème central de la composition de l'*Iliade*. S'il rend hommage à ses devanciers et en particulier à Wilamowitz, son mémoire est fondé sur une interprétation personnelle du poème et il apporte beaucoup de nouveau. La recherche qui, on le verra, vise à éclairer la composition de l'*Iliade* entière part de la considération du chant Λ dont l'analyse approfondie occupe plus de la moitié du livre et où il cherche à trouver la clef du poème tout entier. Le chant Λ marque le début de la longue journée de combats qui s'étend jusqu'au chant Σ. Il se compose de deux parties bien distinctes : d'abord les exploits d'Agamemnon, puis sa blessure et le retour offensif des Troyens; divers chefs argiens sont blessés : Diomède, Ulysse, Machaon, Eurypyle. Dans l'étude de cette première moitié M. Schadewaldt s'attache à montrer que l'on ne doit pas y voir un « Einzelgedicht » comme l'a cru Wilamowitz : de nombreux détails rappellent ce qui précède ou annoncent ce qui va suivre : si aux vers 187 et suiv. Iris porte à Hector, au moment même du triomphe d'Agamemnon, une promesse de victoire (p. 11 et suiv.), M. S. y voit justement un des procédés de la « préparation », si caractéristique de l'art homérique : cette promesse se réfère non seulement à la suite du chant Λ mais encore à tout le développement ultérieur jusqu'aux chants O ou même P. Quant à la seconde partie de Λ, avec l'envoi de Patrocle dans la baraque de Nestor annonce plus particulièrement la *Patroclie*. C'est au chant Λ que se trouve le nœud de l'action et que tout s'organise : ce chant a bien pour auteur l'auteur de l'*Iliade*. Cette interprétation du chant Λ semble raisonnable, mais elle ne prend toute sa valeur que par les discussions de détail qui envisagent plus d'une difficulté importante de la critique homérique.

P. 24 l'auteur s'élève justement contre la pratique qui consiste à confondre dans l'analyse des poèmes homériques ce qui est « bon » avec ce qui est « ancien » et ce qui est « moins bon » avec ce qui est « récent ».

P. 25 il montre que « les vers répétés » ne sont pas un expédient de poètes tardifs, mais que cette technique est caractéristique de l'épopée : beaucoup n'appellent aucune remarque particulière, d'autres se trouvent groupés dans des « scènes traditionnelles », d'autres sont des résonnances d'autres passages du poème que le poète a volontairement choisies. Une autre remarque d'intérêt général signale p. 41 que dans les passages de transition le poète use de vers répétés qui s'adaptent plus ou moins précisément à ces passages.

Dans le détail on sera souvent tenté de discuter avec M. Schadewaldt soit pour confirmer son point de vue, soit pour lui proposer des objections.

P. 55, à propos des vers Λ 181-217 il est dit que dans ce passage de nombreux vers sont traditionnels mais que d'autres éléments sont « jung ». L'auteur cite par exemple, v. 201, le datif τεῖν pour σοί qui ne se trouve pas ailleurs dans l'*Iliade*; mais le qualificatif « jung » ne convient pas à cette forme qui est évidemment un éolisme archaïque ; le fait qu'une forme ne se trouve attestée qu'une fois ne prouve d'aucune façon qu'elle soit une nouveauté.

Le chapitre consacré à l'analyse dans le détail de la seconde partie du

chant contient des observations particulièrement importantes : on sait que l'entretien entre Patrocle et Nestor, les longs récits de Nestor ont souvent déconcerté les critiques. L'allure du style, le ton et le mouvement du récit font penser à l'*Odyssée* et évoquent aussi d'autres passages comme l'ἱερὸς γάμος de Ξ, la description du bouclier d'Achille de Σ ou le chant Ω. Mais (p. 82) le fait que ce ton est en effet souvent celui de l'*Odyssée* ne prouve pas que ces passages soient contemporains de l'*Odyssée* ou même postérieurs. M. Schadewaldt a écrit également de bonnes pages (p. 83 et suiv.) pour montrer que les longs récits de Nestor (qui sont bien selon le caractère du personnage) nous donnent un bon exemple de « parénèse » et surtout qu'ils préparent la suite du développement de l'*Iliade* et en particulier la *Patroclie*.

Un chapitre où l'analyse est moins poussée dans le détail montre l'importance dans l'« économie » de notre *Iliade* des chants Θ, I et Λ. Peut-être l'auteur passe-t-il un peu rapidement sur certaines difficultés, en particulier sur les vers II 69 et II 83, que l'on éprouve quelque difficulté à mettre en accord avec l'épisode de l'*Ambassade* (voir pourtant p. 127 et suiv.).

La conclusion de M. Schadewaldt est que l'*Iliade* a été composée vers le VIIIe siècle par un poète qui a habilement réussi à nouer et à dérouler le thème de l'*Iliade*. La variété même de son style ne doit pas nous dissimuler sa personnalité. Seul le chant K doit peut-être être dissocié de l'unité organique du poème.

Les conclusions unitaristes de M. Schadewaldt sont défendues avec talent et pourront entraîner l'adhésion de ses lecteurs : l'*Iliade* est une œuvre où l'art de la préparation et du développement dénonce le génie d'un poète. Mais si M. Schadewaldt écarte avec raison l'hypothèse des « Einzelgedichte », il reste toujours que le poète de l'*Iliade* s'est servi de formules et de thèmes traditionnels. On a encore le droit de se demander où il a trouvé ces thèmes, quel est leur archaïsme relatif, comment il les a mis en œuvre.

P. Chantraine.

Athenaei *Dipnosophistarum epitome* ex recensione S. P. Peppinki † (Athenaei Dipnosophistae, II, 2). Leyde E. J. Brill, 1939, in-8°, XVI-180 p.

Nous avons déjà rendu compte dans la *Revue de Philologie* des deux premiers fascicules de l'édition des *Deipnosophistes* entreprise par Peppink. Le volume qui vient de paraître donne d'après les manuscrits E (*Laur. gr. LX.* 2) et C (Paris. *suppl. gr.* 841) les livres VIII à XV de l'Epitome : on sait qu'une version plus longue et probablement non abrégée de l'ouvrage nous a été conservée dans le *Marcianus* A. Or la tradition de l'Épitome est, comme le soutient justement Peppink, indépendante de celle du *Marcianus*. L'édition de l'Epitome est donc importante pour l'établissement du texte d'Athénée. Elle permettra d'autre part d'étudier les procédés de l'abréviateur ce qui est un des problèmes importants que pose la philologie byzantine.

Comme il est naturel pour un texte de ce genre l'éditeur suit scrupuleusement le texte des manuscrits, sans proposer de conjectures. Dans les pp. IX à XVI on trouvera des notes critiques dont quelques-unes touchent à des problèmes d'une réelle portée. Peppink choisit en particulier quelques faits qui prouvent d'une part que les manuscrits de l'Epitome ne

dépendent pas du *Marcianus* A, d'autre part qu'Eustathe ne peut pas, contrairement à ce que l'on enseigne généralement, être le rédacteur de l'Epitome. C'est ainsi qu'en 423 b, Eustathe, 1306, 51 discute une leçon νηφαντόν dont nous ne trouvons trace ni dans A, ni dans C, ni dans E.

Cette édition de l'Epitome aurait été suivie, je pense, par une édition du texte du *Marcianus* A. Peppink avait le goût des recherches proprement philologiques sur l'histoire des textes. La maladie l'a enlevé, tout jeune encore, avant même la parution de ce nouveau fascicule de son œuvre. Des amis fidèles ont établi un index des travaux de Peppink qui comprennent outre l'édition ébauchée d'Athénée quelques articles généralement publiés dans *Mnemosyne* et que l'on vient de réunir dans un recueil. Il faut surtout faire savoir que la bibliothèque universitaire de Leyde a en dépôt les papiers de Peppink, en particulier une collation du *Marcianus* A et un exemplaire de l'édition Kaibel couvert d'annotations.

P. Chantraine.

Du Sublime, texte établi et traduit par Henri Lebègue (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres 1939, in-8° xxviii et 71 doubles pages.

La mort a frappé Henri Lebègue avant qu'il ait eu la joie de voir paraître ce petit volume auquel il avait consacré des années de travail. M. Pierre Costil a bien voulu se charger de rédiger les notes de la traduction et d'achever la mise au point de l'ouvrage. La notice envisage d'abord le problème de l'attribution du traité à Longin. Cette attribution est inadmissible : le manuscrit *P* donne comme auteur Denys ou Longin, mais il ne saurait s'agir ni de Denys d'Halicarnasse, ni de Cassius Longin, ministre de Zénobie. L'auteur du traité reste pour nous anonyme, mais divers indices donnent à croire que ce traité est une réplique à l'ouvrage similaire de Cécilius ; il ne cite aucun écrivain postérieur au siècle d'Auguste ; il faut probablement le dater du premier siècle de notre ère.

Le chapitre le plus poussé de cette introduction est, comme on pouvait l'attendre, consacré aux manuscrits. Le manuscrit principal dont dérivent directement ou indirectement tous les autres est le *Parisinus* 2036 (*P*), du xe siècle. Henri Lebègue le décrit avec précision et montre en détail comment s'expliquent les quelques mutilations qu'il a subies. Parmi les copies de *P* il faut surtout signaler les *Parisini* 2960 (*b*) et 2974 (*c*) qui ont conservé le texte des deux feuillets extérieurs du quaternion 25 de *P*, aujourd'hui perdu en entier.

Henri Lebègue a consacré à l'établissement du texte beaucoup de soin et d'ingéniosité. Il a proposé un certain nombre de corrections qui portent généralement sur des détails mais qui font preuve d'une bonne méthode critique : V l'addition de ὄν après ἐπίφορον n'est peut-être pas indispensable mais s'explique bien paléographiquement ; — VII 2, pour ἀνάθημα de *P* la correction ἀνάστημα de Ruhnken n'est pas très satisfaisante, mais ἀνάθυμα que l'éditeur propose avec réserve n'est guère meilleur ; — IX 4 εἶπετεν appuyé sur [Démosthène] 59, 70 est une bonne correction pour εἰπεῖν des manuscrits ; — IX 13 πλάτος n'est peut-être pas nécessaire pour πλάνος de *P* ; — X 6 ἀλλ' αὐτοὺς pour ἀλλὰ τοὺς est assez vraisemblable ; — XIV 1 ἡμῖν de *P* me semble préférable à la correction ἡμῶν introduite par H. Lebègue ; — XVIII 1 δὴ pour δὲ est probable ; — XXVII 2 Ἡρακλείδας

<καὶ> ἐπιγόνους est une bonne correction ; — XXXIV, 4 ἀμεγέθει pour ἀμεγέθη de *P* ne s'impose pas ; — XXXVI 2 <τὰ> τῶν ἄλλων est vraisemblable ; — XXXIX 3 μ' ἀνιᾷ pour μανία, qui peut fort bien s'expliquer, est plus ingénieux que vraisemblable [1].

P. Chantraine.

Domenico Fedele, *La commedia greca nel periodo attico di mezzo*. Reggio, F. Morello, 1938, in-8°, 182 p.

Cet aimable petit livre vise à donner au public italien, sous une forme claire, une idée de la comédie moyenne. On a supposé d'après une indication donnée par les scholiastes des *Oiseaux*, v. 1297 (qui explique un vers de Phrynichos en supposant un décret proposé par un certain Syracosios et interdisant de nommer quelqu'un dans une comédie) l'existence d'un décret qui aurait mis fin à la libre satire de la comédie ancienne. Maurice Croiset a montré dans son ouvrage *Aristophane et les partis à Athènes* que nous n'avions nulle autre trace de ce décret et que l'existence n'en est guère vraisemblable. M. Fedele, au contraire, tend à ajouter foi au témoignage du scholiaste, mais les textes de Platon (*Lois* 935 e) ou d'Isocrate (*Paix* 14) dont il invoque le témoignage ne prouvent pas grand chose. Outre l'évolution politique et sociale, les dépenses trop élevées des chorégies auxquelles les citoyens riches ne se soumettaient plus volontiers, sont une des causes de l'évolution de la comédie. M. Fedele a raison, p. 24, d'indiquer que le *Ploutos* d'Aristophane nous donne une idée de ce que peut être une pièce de la « comédie moyenne ». M. Fedele qui suit d'assez près le *Daos* de M. P. E. Legrand s'efforce de définir la comédie « moyenne » par opposition à la comédie « ancienne » et à la comédie « nouvelle » et il en donne quelques caractéristiques formelles : les parties lyriques perdent de leur importance, la pièce commence par un prologue à l'imitation de la tragédie d'Euripide.

Trois chapitres sont consacrés aux trois principaux poètes de la comédie moyenne, Antiphane, Alexis et Anaxandride. L'auteur en traduit les fragments les plus importants et essaie de donner au lecteur une idée du talent de ces trois écrivains. Mais il s'agit toujours de brèves citations conservées par Athénée ou par Stobée ; dans ces conditions, malgré l'ingéniosité de M. Fedele, la tentative ne pouvait pas donner de résultats bien probants [2].

P. Chantraine.

---

1. Si Henri Lebègue avait pu mettre la dernière main à son livre il eût sans doute amélioré quelques détails de l'introduction et de la traduction : p. XVIII, l. 7, il a dû avoir été copié ; — p. XIX, l. 8 du bas, dont il a les mêmes lacunes ; — p. 3 (I, 2), je me demande si τὰ ἐπὶ μέρους ne signifie pas, « pour ta part, dans la mesure de tes forces » ; — p. 4 (II, 3) τὸ εὐτυχεῖν signifie « réussir » plutôt que « avoir du bonheur ».

2. M. Fedele se demande p. 40 et suiv. si les comiques latins se sont parfois inspirés de la comédie « moyenne », ce qui n'aurait en effet rien d'étonnant. Mais l'hypothèse de Bergk sur les sources du *Pseudolus* est bien incertaine, et les modèles des *Captifs* sont en définitive ignorés. Voir sur ces problèmes les notices du Plaute de M. Ernout.

P. Ķiķauka, *Quelques questions de la métrique grecque* (extrait des *Latvijas Universitātes Raksti, Filol. un Filos Fakultātes*, V, 1). Riga, 1939, 20 p. in-8°.

Cet article publié en français avec un résumé en letton fait suite aux intéressantes recherches de M. Kiķauka sur la métrique grecque. L'auteur remarque que l'étude des mètres grecs se fonde à la fois sur le texte même des œuvres poétiques et sur la doctrine des métriciens anciens. Il analyse et précise, à ce propos, quelques notions essentielles : la catalexe, lorsqu'il manque une syllabe du dernier pied ; à ce propos l'auteur a raison de donner du dimètre iambique catalectique le schème suivant : ⏑ – ⏑ – | ⏑ – [⏑] –; — le brachycatalexe (un pied entier manque), etc.

Un autre essai tente de préciser la nature du choriambe si souvent employé dans les mètres lyriques : il se trouve apparenté tantôt aux ioniques, tantôt (le plus souvent) à des dipodies iambiques. L'interprétation d'un pied complexe comme le choriambe est liée à la nature des mètres qui dans un passage donné lui sont associés, c'est ce que M. Kiķauka montre à l'aide de quelques exemples bien choisis.

L'auteur suppose enfin que les tripodies trochaïque, anapestique, ou dactylique que reconnaissent la plupart des métriciens doivent être en réalité des dimètres catalectiques. Il critique, en particulier, la scansion que M. Koster donne des vers 123-136 de l'*Iphigénie en Tauride* et en propose une interprétation où il décompose le couplet en tétrapodies bien équilibrées.

P. Chantraine.

G. Méautis, *Les chefs-d'œuvre de la peinture grecque*, 220 p. in-8° + 72 figures hors texte. Paris, Albin Michel, 1939.

Nous connaissons mal la peinture antique. Les œuvres originales des grands artistes grecs sont disparues avec les monuments qu'elles ornaient, et sur les personnages eux-mêmes nous n'avons que des renseignements rares, des anecdotes puériles, ou légendaires. Le livre XXXV de l'*Histoire Naturelle* de Pline est une compilation sans critique; les descriptions de Pausanias sont à la fois plates et imprécises. Force nous est de nous contenter, pour juger de cet art, d'œuvres de date récente, et souvent de second ordre, comme les peintures murales que les fouilles de Pompéi et de Rome nous ont rendues, les portraits égyptiens de l'époque hellénistique, enfin les mosaïques ou les peintures et dessins sur vase inspirés par des tableaux célèbres. M. Méautis, qui a consacré déjà une étude délicate et sensible à *L'âme hellénique d'après les vases grecs* [1], a écrit sur cette matière obscure un livre clair, bien informé sans pédanterie, où les œuvres sont analysées sans parti pris aveugle d'admiration, mais avec autant de clairvoyance que de sympathie. On lira notamment avec profit son étude sur les peintures de la « Villa des Mystères » (p. 169 et s.). Les nombreuses illustrations sont bien choisies, et bien venues ; j'ai particulièrement goûté les portraits (fig. 66-69), et la jeune fille cueillant des fleurs (pl. II), célèbre fresque pompéienne dont M. Méautis nous donne un commentaire excellent.

A. Ernout.

1. Paris, l'Artisan du Livre, 1932.

Eduard Norden, *Aus altrömischen Priesterbüchern* (Skrifter utg. av. Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Lund, XXIX), XIII-300 p. in-8°. Lund, C. W. K. Gleerup, 1939.

Dédié à la mémoire de Bücheler, le livre de M. Ed. Norden réunit les deux aspects des recherches où s'est complu l'auteur : philologie, et histoire des croyances et des rites. C'est en effet à des textes religieux, très anciens et d'une tradition obscure et corrompue que s'attaque la sagacité de M. Norden : d'une part la formule, conservée (?) par Varron dans le *De Lingua Latina*, VII, 48, que prononce l'augure en déterminant les limites du *templum*, d'autre part le Chant des Frères Arvales, qui nous a été gardé par un procès-verbal relatant une séance de la confrérie qui date de l'année 218 de l'ère chrétienne (*CIL* I², 2 p. 369 ; VI 2104) : *...ibi sacerdotes clusi succincti libellis acceptis carmen descindentes tripodauerunt in uerba haec* : Enos Lases iuvate, etc. ; *post tripodationem deinde signo dato publici introier[unt] et libellos receperunt.*

Tous les philologues et les historiens de la langue latine connaissent ces textes, et les essais d'explication et d'interprétation ne manquent pas — sans qu'on puisse dire que, jusqu'à M. Norden, les difficultés qu'ils présentent eussent été résolues, ni les obscurités éclaircies. Les raisons qui expliquent ces échecs sont faciles à saisir : la principale, c'est que ces textes, ayant cessé rapidement d'être compris par ceux qui en avaient la garde, ont subi toute sorte d'altérations qui se décèlent à première vue, dans l'inscription qui nous a conservé le *Carmen Fratrum Arvalium*, par les incertitudes et les contradictions du graveur : *luae, lue ; pleores, pleoris ; sins, sers ; furere, fufere ; semunis, simunis ; Marma, Marmar, Marmor* ; ou par des leçons inintelligibles comme le *saiisia* (= *sali sta* de la ligne 9) ou le *alternie* (= *alternei* de 10 et 11) de la ligne 12 ; incertitudes, contradictions, *loci desperati* qui se retrouvent dans le Laurentianus (Mediceus) 51, 10 qui nous a conservé le *De Lingua Latina* : *ullaber, ollaner ; quam me sentio dixisse, quod me sentio dixisse ; sicīẽ. testaq* ; que depuis Turnèbe on corrige en *sic* : *tem<pla> tescaque*, etc. Je renvoie les lecteurs à l'apparat de l'édition établie par Gœtz et Schœll, ou à celui de M. R. G. Kent. M. Norden est trop bien informé pour ignorer cet état de faits ; mais il est trop désireux de fournir une explication pour en tenir compte. Et il accepte comme sains et authentiques ces textes manifestement corrompus, et fait appel à toute son érudition pour les élucider. Mais si grande que soit la science de M. Norden, elle n'est pas universelle, de là, dans son argumentation des parties faibles, notamment quand il fait appel à la grammaire et à la linguistique : comme beaucoup de ses prédécesseurs qui se sont appliqués à déchiffrer des textes incomplets ou énigmatiques, telle l'inscription de la pierre noire du Forum, ou celle du vase de Duenos, il fait flèche de tout bois, et tous les rapprochements lui sont bons ; il éclaire *obscurum per obscurius* : rencontrant dans Varron *ullaber, ollaner* il le rapproche de la forme *berber* du chant des Frères Arvales : *ollaber arbos* veut dire selon lui « jener Baum da » ; *ollaner arbos* « jener Baum dort » ; et dès lors *berber* est une forme à redoublement qui signifie « *là, là* ; da, da ». Pour expliquer *sins* et *sers*, il imagine un échange « syntaktisch intéressant » : *sins* c'est pour lui *sinās* ; *sers, seirīs*. Pourquoi la syncope de la voyelle longue de la désinence ; pourquoi la réduction de la diphtongue ; pourquoi l'*r* de *sers*, puisque le rhotacisme est inconnu à l'époque où fut rédigé le carmen, comme le prouve *Lases*, ne le demandez pas à M. Norden. Il traduit, naturellement, *pleores* par *plūrēs* ; là non plus, le problème

du rhotacisme ne le préoccupe pas, ni celui de l'origine de ce groupe étrange *-eo-*; je ne parle pas du sens qui ne saurait convenir, et que ne justifie aucun des rapprochements signalés. Je pourrais multiplier les exemples, mais il serait cruel d'insister. Toute cette partie du livre de M. Norden est caduque — et son parti pris de vouloir tout expliquer l'a — volontairement sans doute — aveuglé. Heureusement, il y a des recherches faites à propos de tel ou tel mot, ou de tel ou tel groupe, où le véritable Norden apparaît avec ses qualités; les pages notamment sur le rythme des formules (*concepta verba*) sont de celles où l'on retrouve la maîtrise de l'auteur de la prose d'art dans l'antiquité; de même celles où il examine les rapports de la vieille poésie culturelle romaine (et italique) avec la poésie grecque correspondante. Irai-je jusqu'à prétendre avec lui que «le chant des Frères Arvales est bâti sur un modèle grec, mais qu'il garde une façon romaine»[1]? Je crois plutôt à un parallélisme qu'à une imitation : la nature même du *carmen* en soumettait la rédaction à un certain nombre de règles, qui valaient aussi bien en latin qu'en grec; et je ne puis imaginer qu'un culte aussi spécifiquement italique que celui que célébraient les Frères Arvales doive quelque chose à l'influence grecque, pas plus que je ne crois à l'origine grecque du saturnien, proposée par M. Pasquali[2]. Mais le mérite de M. Norden est d'avoir mis en lumière ce parallélisme. Son livre ne convainc pas toujours, parfois même il choque; mais il est toujours personnel, et souvent suggestif.

A. Ernout.

I. Grace Lucile Beede, *Vergil and Aratus*, a study in the art of translation, 90 p. in-8°. Chicago, 1936;

II. Mary Myrtle Avery, *The use of direct speech in Ovid's Metamorphoses*, 100 p. in-8°. Chicago, 1937;

III. Jonah W. D. Skiles, *The latinity of Arbeo's Vita Sancti Corbiniani and of the revised Vita et Actus Beati Corbiniani Episcopi Frigisingensis Aecclesiae*, 156 p. in-8°. Chicago, 1938.

Ces trois dissertations inaugurales montrent l'activité des disciplines classiques à l'Université de Chicago, et font honneur à l'enseignement de MM. H. Beeson, W. Petersen, H. W. Prescott, B. L. Ullman. Le mémoire de Mlle Beede est une bonne contribution à l'étude de Virgile, et nous fait voir comment il garde sa personnalité même en traduisant, soit qu'il remanie à son gré la composition des passages qu'il imite, soit qu'il en transforme l'expression : l'analyse est poussée avec soin, et la bibliographie montre que l'auteur est bien informée : l'idée d'imprimer côte à côte le texte de Virgile et celui d'Aratus est louable en soi, malheureusement le procédé d'impression rend la lecture pénible. Mlle Avery apporte une contribution nouvelle à la connaissance d'Ovide en étudiant les discours directs qu'il a introduits dans les Métamorphoses : contenu, objet, rapport du discours avec le récit, formules qui en marquent le commencement et la fin. M. Skiles, dépassant les limites du latin classique, s'en prend à des textes de la fin du VIIIe et du commencement du IXe siècle

1. « Das Lied ist nach griechischem Vorbild geformt, wahrt aber römische Art. » (p. 277).
2. Cf. G. Pasquali, *Preistoria della poesia Romana*, Florence, 1936.

que Krusch a publiés dans les *Monumenta Germaniae*. L'étude en était compliquée et difficile, en raison même de la corruption du latin de cette Vie et de ces Actes, et de la possibilité d'expliquer par plusieurs causes tel ou tel phénomène linguistique : il est évident notamment que les graphies fautives abondent et qu'il est bien aventuré de tirer de telle ou telle notation des conclusions phonétiques ou morphologiques absolument sûres ; mais d'autres parties de l'étude, notamment celle qui concerne le vocabulaire, fournissent des renseignements moins incertains, et l'on est frappé, en lisant le lexique dressé par M. Skiles, de la proportion relativement grande de formes nouvelles qu'il présente, non seulement en ce qui concerne les termes religieux, mais les mots du langage courant : ainsi *collegio, -onis* f., *cucurro*, *poposco* (mais *deposco*), *retulo*, *totondo* curieuses formes de présent refaites sur le parfait. On a l'impression que les rédacteurs de ces textes, tout en s'efforçant d'écrire en latin, sont terriblement loin de la mentalité latine.

A. Ernout.

Studi Etruschi, Vol. XII, 481 p. in-8° + 63 pl. Florence, Rinascimento del Libro, 1938.

Ce tome XII des Études Étrusques, que dirige avec tant de fermeté M. Minto, n'est pas d'un intérêt moindre que les précédents. En voici le sommaire : Parte I, Storia, Archeologia, Religione, trois articles : U. Rellini, *Sull' origine della civiltà del ferro in Italia*, p. 9 ; G. Säflund, *Bemerkungen z. Vorgeschichte Etruriens*, p. 17 ; E. Paribeni, *I relievi chiusini arcaici*, p. 57 (ce dernier de beaucoup le plus long, et illustré de 31 planches) ; Parte II, Lingua, Epigrafia, 4 articles : G. Devoto, *Contatti etrusco-iguvini II*, p. 143 ; A. Nehring, *Die genealogischen Beziehungen des Etruskischen u. die « rideterminazione morfologica »*, p. 153 ; H. Hönigswald, *Studi sulla punteggiatura nei testi etruschi*, p. 169 ; M. Runes, *Eine etruskische Grablampe*, p. 219 ; Parte III, Naturalistica, 3 articles : U. Calzoni, *La strato superiore delle « Tane del Diavolo » presso Parrano (Orvieto)*, p. 225 ; U. Rellini, *Una parola ancora su le grotte di Equi e di Tenerano*, p. 233 ; U. Fasolo, *Studi botanici su legne ritrovati a Populonia*, p. 237. Le *Notiziario* (*Rassegne e monumenti* ; *Comunicazioni*, *Avvenimenti scientifici*) est riche en documents et en renseignements de toute sorte ; les comptes rendus et le répertoire bibliographique rendront d'utiles services ; on lira avec beaucoup d'intérêt l'important compte rendu que M. E. Goldmann a consacré à l'ouvrage de M. G. Devoto sur les Tables Eugubines, ou la revue des publications récentes sur le problème des origines étrusques due à M. Battisti, dont ces *Studi* publient également une conférence, en allemand, sur l'*état présent des recherches concernant la langue étrusque* (p. 363). M. Battisti y évoque à juste titre le nom d'Eva Fiesel que certains évitent de prononcer pour des raisons que je ne veux pas rappeler ; et il énumère les principaux livres parus dans ces dernières années (*Epigrafia etrusca* de Buonamici, *Nuova raccolta di iscrizioni etrusche* de Buffa, *Praeitalic Dialects of Italy* de Whatmough, etc.), et marque les progrès qu'on a pu faire dans la « dialectologie » étrusque, et dans l'histoire de la langue. Il examine et critique les principaux travaux qu'on a publiés sur la langue, en insistant sur leurs caractères principaux (Trombetti, Pallottino, etc. ; peut-être attribue-t-il un caractère de certitude excessif à l'exposé de M. Pallottino) ; il passe en revue les diverses hypothèses faites sur la parenté de l'étrusque ; déter-

mine les secours que la linguistique peut attendre de l'archéologie, de la toponymie, de l'onomastique, tout ceci avec prudence et clarté. Cette mise au point sera lue avec profit, même par les non spécialistes des recherches étrusques.

A. Ernout.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by George Depue Hadzsitz, vol. LXIX, 1938; VI-574 et CXIX p. in-8°. Philadelphia, Pa.

Trente et un articles dans les *Transactions*, trente-neuf résumés (*abstracts*) de communications, une bibliographie pour 1938 des travaux publiés par les membres de la Société ; sans compter des renseignements divers, liste des membres, table des matières des années précédentes, etc., voilà en gros le contenu de ce beau volume, et qui fait honneur à l'American Philological Association — mais qui désespère le critique chargé d'en faire le compte rendu. Le grec et le latin y sont également représentés, et toutes les études qui y sont relatives : grammaire (e. g. *dic, duc, fac* de M. J. F. Gummere), métrique (*Problems of the Latin hexameter* de M. F. W. Shipley), stylistique (*Variety and Inconcinnity of Language in the First Decade of Livy* de M. J. L. Catterall ; *Ciceros' First Speeches : A Rhetorical Analysis* de F. Solmsen) ; critique de textes (*Homeric criticism in the Fourth Century B. C.* de H. V. Apfel ; *the Manuscripts of the Major Grammatical Works of John of Garland*, de L. K. Born ; *the Tradition of Stephanus Byzantius* de A. Diller) ; histoire de la littérature (*Aristotle and Menander* de L. A. Post ; *Ovide and the Augustans* de Brook Otis) ; histoire proprement dite (*the Druids and Romanisation* de Normann J. De Witt ; *Aristomenes the Messenian* de L. R. Shero) ; épigraphie (*Inscriptions from Macedonia* de D. M. Robinson ; *An inscription concerning the Epicurean School at Athens* de J. H. Oliver) ; papyrologie (a *Latin Marriage Contract* de Henry A. Sanders ; *A Divorce Agreement from Southern Palestine*, de Casper J. Kraemer, Jr. and Naphtali Lewis ; *Tax. Collection Problems in Early Arab Egypt* de L. Casson) ; philosophie (*Heraclitus on God and the Phenomenal World* de H. Fränkel ; *Notes on the Epicurean Kinetics* de I. E. Drabkin) ; histoire de l'art et archéologie (*Lucida veste* de L. B. Lawler ; *Personifications of Abstract Ideas in the Antioch Mosaics* de G. Downey) ; histoire religieuse (*The Greek versions of Jerom's Life of Malchus* de H. C. Jameson ; *Was the Ninth Century Hymnal* de T. E. Messenger). Je m'excuse de ne pouvoir tout citer des *Transactions*, et de ne pouvoir que signaler les *Proceedings* où l'on trouvera même abondance et même variété. Le volume est, comme toujours, d'une présentation parfaite, et abondamment illustré de planches hors texte (27 pour l'article de M. D. M. Robinson ; 2 pour celui de M. Sanders) ou même de gravures dans le texte, comme pour l'article de M. Walter Woodburn Hyde sur la récente découverte à Budapest d'un orgue hydraulique avec inscription (p. 392-410). Heureux confrères des États-Unis qui peuvent encore pratiquer le *Suave mari magno* de Lucrèce. Pour nous, pouvons-nous espérer que

O passi graviora, dabit deus his quoque finem ?

A. Ernout.

M. van de Bruwaene, *L'influence culturelle du cercle de Scipion Emilien*, 27 p. in-8°, Schaerbeek, Impr. Fr. Van Muysewinkel, 1938.

Excellente étude, où l'auteur met bien en lumière la personnalité de Scipion, les conditions matérielles et morales de son époque, les hommes marquants qui contribuèrent à sa formation littéraire et philosophique, Polybe, Panétius, Lucilius : « Le génie des philosophes du cercle de Scipion est d'avoir trouvé une formule philosophique et morale qui pût être acceptée par les poètes et les hommes d'État, comme par les philosophes, et d'avoir enseigné aux Romains, nouveaux maîtres du monde, que la notion d'homme importait autant et plus que celle de citoyen » (p. 27). Voilà qui est fort bien dit ; et l'on souhaiterait voir se reformer, de-ci de-là, quelques Scipions avec leur cercle...

A. Ernout.

TABLE DES MATIÈRES

T. W. Allen. — Theognis 211
André Aymard. — La mort d'Antiochos, fils d'Antiochos III Mégas. 89
W. Beare. — Contamination in Plautus and Terence 28
P. Chantraine. — Conjugaison et histoire des verbes signifiant « vendre » 11
A. Ernout. — Properce I, xi, 9-12 201
Carl Fries. — L'origine de la rhétorique antique 43
J. E. Harry. — Créon et son fils 5
J. E. Harry. — Ζήν ἑρκεῖος, gardien du foyer (Soph. *Ant.* 486 sqq.) ... 215
P. d'Hérouville. — Matinal ou oriental ? 51
Alexandre H. Krappe. — Μάκαρ 245
Adolfo Levi. — Questioni platoniche 110
Georges Méautis. — La psychologie de l'Antigone de Sophocle 25
Édouard des Places. — Un livre nouveau sur les Lettres de Platon. 127
F. Préchac. — Encore « Sénèque et l'histoire » 247
Jeanne Robert. — Inscriptions de Carie 231
Paul Teyssier. — Notes de dialectologie béotienne 136

Notes et Discussions.

A. Ernout. — A. Cordier, I : Études sur le vocabulaire épique dans l'Enéide, Contribution à une histoire de la langue épique de Livius Andronicus à Virgile ; II : L'allitération latine, le procédé dans l'Enéide de Virgile 143
A. Ernout. — P. Perrochat : Pétrone. Le Festin de Trimalcion 254
Max Niedermann. — François Thomas. Recherches sur le développement du préverbe latin *ad-* 261

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

The Oresteia of Æschylus, edited with Introduction, Translation and a Commentary in which is included the work of the late W. G. Headlam, by George Thomson (**P. Chantraine**) 167
Anthologie grecque, première partie, Anthologie palatine, tome IV (livre VII, 1-363), texte établi par P. Waltz, traduit par A. M. Desrousseaux, A. Dain, P. Camelot et E. des Places (**P. Chantraine**) 283
Aristote. — Rhétorique, t. II (Livre II), texte établi et traduit par Méderic Dufour (**P. Chantraine**) 169
Athenaei. — Dipnosophistarum epitome ex recensione S. P. Peppinki † (**P. Chantraine**) 286
Augustus. — Studi in occasione del bimillenario Augusteo (**A. Ernout**). 189

I. Grace Lucile Beede. — Vergil and Aratus, a study in the art of translation; II. Mary Myrtle Avery. — The use of direct speech in Ovid's Metamorphoses; III. Jonah W. D. Skiles. — The latinity of Arbeo's Vita Sancti Corbiniani and of the revised Vita et Actus Beati Corbiniani Episcopi Frigisingensis Aecclesiae (**A. Ernout**) 291
Vittorio Bertoldi. — Questioni di metodo nella linguistica storica (**A. Ernout**) 271
S. Blomgren. — Siliana (**A. Ernout**) 192
Henriette Boas. — Aeneas'arrival in Latium, Observations on legends, history, religion, topography and related subjects in Vergil, Aeneid VII, 1-135 (**Jean Perret**) 70
M. van de Bruwaene. — L'influence culturelle du cercle de Scipion Emilien (**A. Ernout**) 294
Bulletin of the Faculty of Arts of the University of Egypt (**Paul Collart**) 274
H. Buse, — Quaestiones hesiodeae et orphicae (**J. Humbert**) 178
C. Buzio. — Esiodo nel mondo greco sino alla fine dell' età classica (**Jean Humbert**) 177
Jérôme Carcopino. — La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire (**A. Ernout**) 62
A. Cazzaniga. — Elementi retorici nella composizione delle Lettere del Ponto di Ovidio (**Jean Bayet**) 73
John Fredrick Charles. — Statutes of limitations at Athens (**Georges Mathieu**) 56
M. Tvllivs Cicero. — De Diuinatione, de Fato, Timaeus, ed. W. Ax. (**A. Ernout**) 69
Cicéron. — Discours, t. XII, Pour le poète Archias, texte ét. et trad. par F. Gaffiot; Pour L. Flaccus, texte ét. et trad. par A. Boulanger (**A. Ernout**) 68
Classica et Mediaevalia, vol. I. fasc. 2 (**A. Ernout**) 199
Collectanea Schrijnen, Verspreide Opstellen van Dr. Jos. Schrijnen (**A. Ernout**) 272
L. A. Constans. — L'Énéide de Virgile (**Jean Bayet**) 72
Francesco della Corte. — La Filologia latina delle origini a Varrone (**Jean Collart**) 66
Albert Dauzat. — La toponymie française (**A. Ernout**) 87
A. Delatte. — Herbarius. Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques; 2e éd. revue et augmentée (**A. Ernout**) 184
Awid G:son Elg. — In Faustum Reiensem Studia (**A. Ernout**) 193
A. Ernout et A. Meillet. — Dictionnaire étymologique de la langue latine (**P. Chantraine**) 269
Études d'archéologie grecque, par MM. Y. Béquignon, J. Bidez, P. Demargne, R. Flacelière, P. de La Coste-Messelière, Ch. Picard (**A. Ernout**) 180
Études de Papyrologie IV (**Paul Collart**) 276
Domenico Fedele. — La commedia greca nel periodo attico di mezzo (**P. Chantraine**) 288
A Annaei Flori quae exstant rec. H. Malcovati (**A. Ernout**) 77
I. Brother D. Thomas Gimborn. — The Syntax of the simple cases in St. Hilary of Poitiers; II. Sister Mary Gratia Ennis. —

The vocabulary of the Institutiones of Cassiodorus, with special advertence to the technical terminology and its sources (**A. Ernout**)..... 194
P. Giuffrida. — Principi di sintassi latina, Concetto e funzione del modo (**François Thomas**)..... 185
E. R. Goodenough. — The Politics of Philo Judaeus. Practice and Theory, with a general bibliography of Philo by E. R. Goodenough et H. L. Goodhart (**Paul Collart**)..... 174
John P. Mac Gowan. — Pierre d'Ailly et le Concile de Constance (**J. Zeiller**)..... 198
Louis H. Gray. — Foundations of language (**A. Ernout**)..... 270
Dr. Max Greindl. — ΚΛΕΟΣ, ΚΥΔΟΣ, ΕΥΧΟΣ, ΤΙΜΗ, ΦΑΤΙΣ, ΔΟΞΑ. Eine bedeutungsgeschichtliche Untersuchung des epischen und lyrischen Sprachgebrauches (**P. Chantraine**). 61
Einar Harleman. — De Claudiano Mamerto gallicae latinitatis scriptore quaestiones (**A. Ernout**)..... 78
Héliodore. — Les Ethiopiques, tome II, texte établi par R. M. Rattenbury et T. W. Lumb et traduit par J. Maillon (**P. Chantraine**)..... 59
R. M. Hickman. — Ghostly etiquette on the classical stage (**Paul Collart**)..... 173
Gertrud Mary Hirst. — Collected Classical Papers (**A. Ernout**)..... 184
Histoire de l'Église... publiée sous la direction de A. Fliche et V. Martin; t. II, De la fin du IIe siècle à la paix Constantinienne, par J. Lebreton et J. Zeiller; t. III, De la paix Constantinienne à la mort de Théodose, par G. Bardy, P. de Labriolle, J.-R. Palanque; t. IV, De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand, par G. Bardy, L. Bréhier, P. de Labriolle, G. de Plinval; t. V, Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe, par R. Aigrain et L. Bréhier; t. IV, L'époque carolingienne, par Em. Amann (**A. Ernout**)..... 81
J. P. Hoogland. — Longinus « over het Verhesene », vertaling met inleiding en opmerkingen (**P. Chantraine**)..... 173
A. S. Hunt, J. G. Smyly, C. C. Edgar. — The Tebtunis Papyri III. Part II (**Paul Collart**)..... 273
Isabelle Johnson. — Index criticus uerborum Daretis Phrygii (**A. Ernout**)..... 198
Isocrate. — Discours, tome II, texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond (**P. Chantraine**)..... 57
Hans Kempter. — Die römische Geschichte bei Horaz (**A. Ernout**)... 190
P. Ķiķauka. — Quelques questions de la métrique grecque (extrait des Latvijas Ūniversitātes Raksti, Filol. und Filos. Fakultātes, V, 1) (**P. Chantraine**)..... 289
P. Ivo Kirmer, O. S. B. — Das Eigentum des Fastidius im pelagianischen Schrifttum (**G. de Plinval**)..... 80
Hedwig Konrad. — Étude sur la métaphore (**Pierre Louis**)..... 180
W. F. Laidlaw. — The prosody of Terence (**A. Ernout**)..... 185
Hubert Lenzen. — Senecas Dialog De breuitate vitae (**A. Ernout**)..... 75
Sh. Le Roy Wallace. — Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian (**Paul Collart**)..... 275

Henry Lewis et Holger Pedersen. — A concise comparative Celtic Grammar (**A. Ernout**)..... 53
The Link. — A review of Mediaeval and Modern Greek edited by N. Bachtin, N° 1 (**P. Chantraine**)..... 61
E. A. Lowe. — Codices Latini antiquiores, part. III : Italy (**A. Ernout**). 182
H. Malcovati. — Studi su Floro (**A. Ernout**)..... 76
J. Marouzeau et J. Ernst. — L'Année philologique, t. XII, 1937 (**A. Ernout**)..... 53
P. Celestino Martini. — Quattuor fragmenta Pelagio restituenda (**G. de Plinval**)..... 81
G. Méautis, — Les chefs-d'œuvre de la peinture grecque (**A. Ernout**). 289
M. Minvcii Felicis, Octauius, prolegomena, text a. critical notes by Adelaide Douglas Simpson (**A. Ernout**)..... 192
R. Monier. — Manuel élémentaire de droit romain, t. I (Introduction historique, la procédure, les personnes, les droits réels, les successions) ; 2e éd. rev. et augm. (**A. Ernout**)..... 182
Wilhelm Nestle. — Der Friedengedanke in der antiken Welt (**Georges Mathieu**)..... 55
Jessie D. Newby. — A numismatic Commentary on the « Res gestae » of Augustus (**Jean Bayet**)..... 74
Eduard Norden. — Aus altrömischen Priesterbüchern (**A. Ernout**).. 290
William Abbott Oldfather, Howard Vernon Canter, Kenneth Morgan Abbott, Index uerborum Ciceronis Epistularum (**A. Ernout**)..... 67
Karl Olzscha. — Interpretation der Agramer Mumienbinde (**A. Ernout**)..... 183
Angelo Paredi. — I Prefazi ambrosiani ; contributo alla storie della Liturgia latina (**Jean Bayet**)..... 82
C. W. Peppler. — Notes on the text of Lysias (**G. Magnin**)..... 180
G. Perrotta. — Sofocle (**Paul Collart**)..... 176
André Piganiol. — Histoire de Rome (**A. Ernout**)..... 181
Plaute. — Comédies, tomes V (Mostellaria, Persa, Pœnulus) et VI (Pseudolus, Rudens, Stichus), texte établi et traduit par A. Ernout (**Jean Bayet**)..... 63
Plotin. — Eunéades, VI, 2e partie, texte établi et traduit par Émile Bréhier (**P. Chantraine**)..... 59
Plutarchi Moralia, vol. IV edidit C. Hubert (**P. Chantraine**)..... 58
Viktor Pöschl. — Römischer Staat u. griechisches Staatsdenken bei Cicero (**A. Ernout**)..... 188
J. Enoch Powell. — A lexicon to Herodotus (**Georges Daux**)..... 282
Cl. Préaux. — L'économie royale des Lagides (**Paul Collart**)..... 278
I : Sister M. Agnes Cecile Prendergast. — The latinity of the 'De vita contemplativa' of Julianus Pomerius ; II. Rev. John Hugh Gillis. — The coordinating Particles in Saints Hilary, Jerome, Ambrose and Augustine ; III. Fred. A. Bieter. — The syntax of the cases and prepositions in Cassiodorus' Historia ecclesiastica tripertita (**A. Ernout**)..... 196
Heinrich Roloff. — Maiores bei Cicero (**A. Ernout**)..... 187
Mario Roques. — Recueil général des lexiques français du moyen âge (XIIe-XVe siècle). I, Lexiques alphabétiques, tome II (**A. Ernout**)..... 84

J. Ros. — Die μεταβολή (variatio) als Stilprinzip des Thukydes (**Jean Humbert**)..... 178
Nino Salanitro. — Miscellanea di Studi Latini (**A. Ernout**)..... 191
Nino Salanitro. — Tibullo (**A. Ernout**)..... 190
W. Schadewaldt. — Iliasstudien (Abhandlungen der sächs. Akademie der Wissenschaften, Philol. Hist. Klasse XLIII, 6 (**P. Chantraine**)..... 285
Sister M. Bernard Schiemann. — The rare and late Verbs in St. Augustine's De Civitate Dei (**A. Ernout**)..... 195
Eduard Schwyzer. — Griechische Grammatik, 2e Lief., Wortbildung und Flexion (**A. Ernout**)..... 54
A. Severyns. — Recherches sur la Chrestomathie de Proclos. Première partie : Le Codex 239 de Photius ; t. I : Étude paléographique et critique ; t. II : Texte, Traduction, Commentaire (**P. Chantraine** et **A. Dain**)..... 169
Gunnar Sörbom. — Variatio sermonis Tacitei aliaeque apud eundem quaestiones selectae (**A. Ernout**)..... 191
Ladislas Strzelecki. — De Senecae trimetro iambico quaestiones selectae (**A. Ernout**)..... 191
Studi Etruschi, vol. XII (**A. Ernout**)..... 292
Du Sublime, texte établi et traduit p. Henri Lebègue (**P. Chantraine**). 287
Suidae Lexicon edidit Ada Adler, pars V (**P. Chantraine**)..... 60
Symbolae Osloenses, Fasc. XVIII, edd. S. Eitrem et E. Skard (**A. Ernout**)..... 79
Erik Tidner. — Sprachlicher Kommentar zur lateinischen Disdascalia Apostolorum (**A. Ernout**)..... 193
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by Arnold Post, vol. LXVII (1936) et LXVIII (1937) (**A. Ernout**)..... 198
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by George Depue Hadzsits, vol. LXIX (1938) (**A. Ernout**)..... 293
Varro. — On the Latin language with an english translation by Roland G. Kent, volume II, Books VIII-X-Fragments (**Jean Collart**)..... 65
Ach. Vogliano. — Papiri della R. Università di Milano (**Paul Collart**). 279
Joh. Fred. Westermann S. J. — Archaische en Archaistische Woordkunst (**A. Ernout**)..... 186
Paul van de Woestijne. — Les Cynégétiques de Némésien, éd. crit. (**A. Ernout**)..... 76
Xénophon. — Helléniques, t. II (livres IV-VII), texte établi et traduit par J. Hatzfeld (**P. Chantraine**)..... 284
Zdislaw Zmigryder-Konopka. — Le guerrier de Capestrano (**A. Ernout**). 183

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXL.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET **A. ERNOUT**

MEMBRES DE L'INSTITUT
PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME XIII (65e DE LA COLLECTION)

1re Livraison (Janvier 1939)

SOMMAIRE

J. E. Harry, *Médée énigmatique*, p. 5. — R. Jumeau, *Remarques sur la structure de l'exposé livien*, p. 21. — T. W. Allen, *Adversaria V*, p. 44. — P. Horovitz, *Le principe de création des provinces procuratoriennes* (1er article), p. 47. — *Bulletin bibliographique*, p. 66. — *Derniers ouvrages reçus*, p. 96.

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1939

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS (VIIe)

R. C. SEINE 184-434. CH. POST. PARIS 734-94.

Les ouvrages ci-dessous sont expédiés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste, chèque postal ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 % pour frais de port et d'emballage.

NOUVELLE COLLECTION À L'USAGE DES CLASSES

1re Série.

Antoine, F. Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de *W. Brambach*, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12 (II). Fr. 6. —

Berger, E. Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par *M. Bonnet* et *F. Gache*. 4e *édit.* revue et augmentée. Nouveau tirage. 1939. In-12, cart. (VII). 36. —

Besnier, M. Lexique de géographie ancienne, avec une préface de *R. Cagnat*. 1914. In-12, cartonné (XXX). 48. —

Cucuel, C. Éléments de paléographie grecque, d'après la « Griechische Palaeographie » de *V. Gardthausen*. 1891. In-12, avec 2 pl., cartonné (XVIII). 18. —

— Règles fondamentales de la syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de *Albrecht von Bamberg*, sous la direction de *O. Riemann*, 4e *édition* revue par *E. Audouin*. Nouveau tirage. 1936. In-12, cartonné (V). 30. —

Ernout, A. Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par *A. Meillet*. Nouv. édit. rev. et corrigée. Nouveau tirage. 1935. In-12, cart. (XXXII). 30. —

Gache, F. et H. Dumény. Petit manuel d'archéologie grecque, d'après *J.-P. Mahaffy*. 1887. In-12, cartonné (XIII). 12. —

Goyau, G. Chronologie de l'empire romain, publiée sous la direction de *R. Cagnat*, 1891. In-12, cartonné (XVII). 48. —

Haenny, L. Nouvelle grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12 (XVI). 18. —

Homo, L. Lexique de topographie romaine, avec une introduction de *R. Cagnat*. 1900. In-12 avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné (XXVI). 48. —

Lindsay, W.-M. Introduction à la critique des textes latins, basée sur le texte de *Plaute*, traduit par *J. P. Waltzing*. 1898. In-12, cartonné (XXIV). 18. —

Macé, A. La Prononciation du latin, 1911. In-12 (XXIX). 12. —

Meissner, C. Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par *C. Pascal*. 5e *édition*. Nouveau tirage. 1931. In-12, cartonné (VIII). 36. —

Niedermann, M. Précis de phonétique historique du latin, avec un avant-propos par *A. Meillet*. Nouv. édit. rev. et augm. 1931. In-12, cart. (XXVIII). 30. —

Pascal, C. Étude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après *F. Vollbrecht* et *H. Kœchly*. 1886. In-12, avec 3 pl. et 20 fig. dans le texte. Cartonné (X). 18. —

Perret, L. Les inscriptions romaines : Bibliographie pratique, avec une préface de *R. Cagnat*. 1924. In-12 (XXXIII). 6. —

Riemann, O. Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 7e *édit.* revue par *A. Ernout*. Nouveau tirage. 1935. In-12, cart. (XI). 60. —

Vars, J. L'art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce, d'après *A. Breusing*, « Die Nautik der Alten », accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, avec introd. par le contre-amiral *A. Vallon*. 1887. In-12 avec pl. et 56 illustr., cart. (XIV). 18. —

Vendryes, J. Traité d'accentuation grecque. Nouveau tirage. 1938. In-12, cartonné (XXVII). 30. —

Viot, E. Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4e *édit.* publiée par les soins de P. *Viollet*. 1888. In-12 (XV). 6. —

Wex, J. Métrologie grecque et romaine, traduite de l'allemand sur la 2e *édition* et adaptée aux besoins des élèves français, par *P. Monet*, avec préface par *H. Goelzer*. 1886. In-12, cartonné (XII). 18. —

Les nos I, III, IV, VI, IX, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXV et XXXI sont épuisés.

2e Série.

Anglade, J. Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et Morphologie. 1921. In-12, cartonné (VII). 30. —

Bourciez, E. Précis historique de phonétique française. 8e *édition* revue et corrigée. 1937. In-12, cartonné (III). 36. —

Parmentier, J. A short History of English Language and Literature forthe use of French Students. 1887. In-12, cartonné (I). 18. —

Les nos II, IV, V et VI sont épuisés.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS (VIIe)

R. C. SEINE 184-434. CH. POST: PARIS 734-94

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Bally, Ch. Traité de stylistique française. 2e *édit.*, 1919-21. 2 vol. in-8°, cart. Fr. 120. —

Boisacq, E. Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes. 3e *édition* augmentée d'un index. 1938. In-8°, cartonné. 275. —

Bonnet, M. La philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8°. 18. —

Bourciez, E. Eléments de linguistique romane (Ouvrage couronné par l'Institut : Prix Volney). 3e *édition* revisée. 1930. In-8°. 60. —

Calvi, C. L., reliquiae. — *Calvus*. Edition complète des fragments et des témoignages, étude biographique et littéraire, par *F. Plessis*, avec un essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques, par *J. Poirot*. 1896. In-8°. 18. —

Ciceronis, M. T., ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par *F. Antoine*. 1888. In-8°. 12. —

— in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par *H. de la Ville de Mirmont*. 1902. In-8°. 12. —

Dottin, G. Les anciens peuples de l'Europe. 1916. In-8°, cartonné. 30. —

— La langue gauloise : Grammaire, textes et glossaire. 1920. In-8°, cartonné. 30. —

Ernout, A. Recueil de textes latins archaïques. Nouveau tirage. 1938. In-8°. 30. —

— et **A. Meillet.** Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots. 1932. In-8°, cartonné. *En réimpression.*

Eschine. Discours sur l'ambassade : Αἰσχίνου περὶ τῆς παραπρεσβείας. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire par *J.-M. Julien* et *H.-L. de Péréra*, sous la direction de *Am. Hauvette*. 1902. In-8°. 12. —

Fitzmaurice-Kelly, J. Histoire de la littérature espagnole, 3e édition refondue et augmentée. 1928. In-8°. 40. —

Gache, F. et **J.-S. Piquet**, *Cicéron* et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, trad. d'une préface de *O. Jahn* et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8°. 12. —

Juvenalis, D. J. Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par *J.-A. Hild*. 1890. In-8. 12. —

Lafaye, G. Quelques notes sur les Silvae de *Stace*, 1er livre. 1896. In-8° avec 4 figures dans le texte. 12. —

Lucreti Cari, T., de rerum natura. *Lucrèce*, De la nature. Texte latin accompagné du commentaire critique et explicatif de *H. A. J. Munro*, traduit de l'anglais par *A. Reymond*, avec préface de *L. Crouslé*. Livre I. 1890. In-8°. *Épuisé.*

— — Livre II. 1893. In-8°. 16. —

— — Livre III. 1903. In-8°. 18. —

Lucreti Cari T., de rerum natura. *Lucrèce*, De la nature. Livre IV. Introduction, texte, traduction et notes par *A. Ernout*. 1916. In-8°. 12. —

Masqueray, P. Bibliographie pratique de la littérature grecque des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8°. 18. —

Navarre, O. Dionysos. Etude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8° avec 2 pl. en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. 18. —

Nolhac, P. de. Erasme en Italie. Etude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de 12 lettres inédites d'*Erasme*. *Nouvelle édition* avec additions et fac-similé. 1898. In-8°. 18. —

Plessis, F. La poésie latine (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus), 1909. In-8°. 48. —

Quintiliani, M.-F., Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire expl. par *J.-A. Hild*. 1885. In-8°. 12. —

Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne, publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des études grecques par *A. Reinach*. Tome I avec avant-propos par *S. Reinach*. 1921. In-8°. 60. —

Riese, A. L'idéal de justice et de bonheur et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine ; ouvr. trad. de l'allem., par *F. Gache* et *J.-S. Piquet*, augmenté de notes par l'auteur et les traducteurs. 1885. In-8°. 12. —

Schaumburg, K. La farce de Patelin et ses imitations, avec un Supplément critique, de *A. Banzer*, traduit, annoté et augmenté d'un appendice par *L.-E. Chevaldin*. 1889. In-8°. 18. —

Terenti Afri P., Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par *F. Plessis*. 1884. In-8°. 12. —

— Hecyra. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par *P. Thomas*. 1887. In-8°. 12. —

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS (VIIe)

R. C. SEINE 134-434. CH. POST. PARIS 734-94.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

3e série, publiée sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout.

Prix de l'abonnement annuel : France, **75** fr. *Étranger*, **90** fr. (Aucune livraison n'est vendue séparément. — *L'année écoulée :* **150** fr.). Les derniers exemplaires de la collection complète des 1re et 2e séries en 52 volumes (1845-1847 et 1877-1926) sont cédés actuellement à **5.000** fr. net.

VIENT DE PARAITRE :

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ LINGUISTIQUE DE PARIS

COLLECTION LINGUISTIQUE

XL. — LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

TOME II

PAR

A. MEILLET

NOUVEAU TIRAGE

Volume in-8° de XIII+235 pages avec portrait d'Antoine Meillet..... **60 fr.**

XLIV. — RECHERCHES SUR LE SUBJONCTIF LATIN
HISTOIRE ET VALEUR DES FORMES

PAR

François THOMAS

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres
de l'Université de Bordeaux

Volume in-8° de XVI+265 pages..... **80 fr.**

François THOMAS

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres
de l'Université de Bordeaux

RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PRÉVERBE LATIN *AD-*

Volume in-8° de XX+109 pages..... **40 fr.**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIX.